PR [Bd' – Revue]

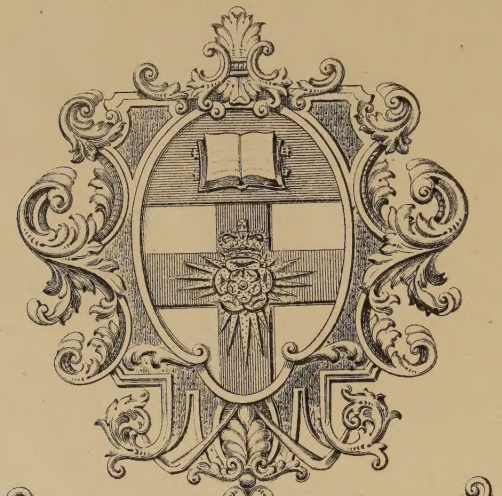

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

48e année. N° 1. Janvier-Mars 1948.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

René Pintard. — Modernisme, humanisme, libertinage. Petite suite sur le « cas Gassendi ».
Paul Vernière. — Balzac et la genèse de « Vautrin ».
René Ricatte. — Autour de « La Fille Élisa ».

NOTES ET DOCUMENTS

Victor Giraud. — Sur l'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle : Brydayne.

COMPTES RENDUS

Charles Dédeyan : Montaigne chez ses amis anglo-saxons ; — Essai sur le Journal de Voyage de Montaigne. — Montaigne : Journal de Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne, édition Charles Dédeyan (Pierre Moreau). — Maurice Levaillant : Lamartine et l'Italie en 1820 (Pierre Moreau). — Alfred de Vigny : « Les Destinées », édition Verdun-L. Saulnier (Pierre Moreau). — Claude Digeon : Le dernier visage de Flaubert (Édouard Maynial).

CHRONIQUE

DIVERS

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Maître de Conférences à la Sorbonne.

Huguet (Edmond), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Professeur à l'Université de Lyon.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Maître de Conférences à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 3, rue Debourge, L'Isle-Adam (S.-et-O.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre..... M. Green, Cambridge.
M. Rudler, Oxford.
M. Vinaver, Manchester.
Belgique..... M. Charlier, Bruxelles.
États-Unis..... M. Carrington Lancaster, Baltimore.
M. Bédé, Columbia.
M. Bonno, Berkeley.
M. Morize, Harvard.
M. Peyre, Yale.
M. Seznec, Harvard.
M. Vigneron, Chicago.
Hongrie..... M. Eckhard, Budapest.
Pays-Bas..... M. Gallas, Amsterdam.
M. Tielrooy, Amsterdam.
Suède..... M. Mouton, directeur de l'Institut français, Stockholm.
Suisse..... M. Bray, Lausanne.
M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie M. Antoine Adam, Prague.
M. Kopal, Prague.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MODERNISME, HUMANISME, LIBERTINAGE

Petite suite sur le « cas Gassendi ».

Certes, il existe un « cas Gassendi », digne par son importance et sa difficulté que les chercheurs, à son propos, comparent leurs textes et confrontent leurs vues. Encore faut-il qu'ils le fassent avec des arguments d'une consistance suffisante. Ceux que M. Rochot vient de rassembler[1] ont-ils cette qualité? J'éprouve quelque gêne à en entreprendre l'examen, embarrassé encore des louanges dont il a commencé par me charger avec une prodigalité un peu inquiétante, et dont il y aurait de la bonne grâce, néanmoins, à le payer avec usure. Mais la persévérance et l'apparente précision avec lesquelles il accumule, contre l'interprétation que j'ai proposée, des objections de moins en moins recevables, m'autorisent à la franchise. Je n'essaierai donc point de dissimuler que, si les affirmations d'ordre général qu'il avance me paraissent extrêmement discutables, ses incursions dans le domaine de l'histoire et de la biographie me semblent plus aventureuses encore, et que je cherche en vain, dans le butin qu'il en rapporte, un seul fait nouveau qu'une critique soucieuse d'exactitude puisse retenir.

1. *Revue d'Histoire littéraire*, t. XLVII (oct.-déc. 1947), p. 289-313. — Ils avaient déjà été formulés ou esquissés par M. Rochot : dans sa thèse sur *Les travaux de Gassendi sur Épicure et sur l'atomisme (1619-1658)*, Paris, Vrin, 1944; dans l'introduction et les notes de son édition des *Lettres familières à François Luillier, pendant l'hiver 1632-1633*, Paris, Vrin, 1944; dans une communication sur *Une lettre du philosophe Pierre Gassendi*, faite à l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon le 16 février 1944, et reproduite dans les *Mémoires* de cette académie, p. 1-15; dans un article sur *Gassendi, sa place dans la pensée du XVII^e siècle*, publié par la *Revue de Synthèse*, 1940-1945, p. 27-45; dans une communication faite au Congrès d'Histoire des Sciences, tenu à Nice en septembre 1946. Je ne m'interdirai pas, ici ou là, de renvoyer à l'un de ces livres ou articles.

SHL
WITHDRAWN

I

Gassendi, Galilée et le Copernicianisme.

Examinons d'abord l'attitude de Gassendi à l'égard de Galilée, de son procès, de ses théories, puisque M. Rochot, par l'ampleur de son exposé (p. 299-308)[1], nous permet d'apprécier, sur un exemple de choix, sa façon d'établir un point d'histoire.

Si la cause qu'il plaide était défendable, il aurait la partie belle pour la gagner, puisqu'il peut — et je le remercie de sa légitime correction — signaler l'erreur que j'ai commise en commentant la lettre où Gassendi présente la sentence de l'Inquisition comme incertaine dans le passé, et non — ainsi que j'ai eu le tort de le dire — comme éventuelle dans le futur. M'excuserai-je sur la singularité d'un *fortassis* introduisant une nuance dubitative dans une proposition qui devrait normalement, construite avec *si* et l'indicatif, ne mentionner qu'un fait admis? M. Rochot, en tout cas, me pardonnera, lui qui, entre autres erreurs, va jusqu'à traduire : « *in Telonio* » par : « à Toulon », au lieu de : « au bureau de la douane »[2], en choquant la géographie non moins que la grammaire. Étrange histoire en effet que celle à laquelle, sans sourciller, il nous invite à croire, d'un livre imprimé à Lyon et dont Hobbes, de Paris, annoncerait à Gassendi, à Digne, que les exemplaires récemment apportés à Paris sont maintenant à Toulon, d'où l'un d'entre eux va être incessamment expédié à La Haye ! S'il ne me console pas tout à fait d'avoir commis une inexactitude, le petit casse-tête topographique si joliment inventé par M. Rochot m'aide à supporter le poids du repentir.

Aussi bien — et c'est l'essentiel — la rectification de mon erreur laisse-t-elle intacte l'interprétation que j'ai cru devoir donner de la lettre — capitale — de Gassendi.

J'y ai vu une feinte, et effectivement elle s'y trouve, manifeste. Avec quelque complaisance que M. Rochot s'attarde sur l'incertitude où Gassendi et ses amis demeurèrent jusqu'en août 1633 quant aux péripéties du procès mené à Rome du 12 avril au 22 juin, — pour sauter ensuite par dessus les textes qui montrent avec quelle précision ils en connurent l'issue, — il ne saurait faire oublier deux choses. C'est d'abord qu'un peu après le milieu d'août 1633 Gassendi avait reçu, par la double entremise du P. Athanase Kircher et de Peiresc, une copie de la lettre envoyée de Rome, le 16 juillet, par le P. Christophe Scheiner, et où celui-ci relatait en termes précis la défaite du mathématicien : « Galilée a abjuré il y a quelques jours et condamné son

1. Je renvoie, dans le corps du texte, à l'article précité de la *Revue d'Histoire littéraire*.

2. *Les Travaux de Gassendi*, p. 158, n. 225, à propos d'une lettre de Hobbes à Gassendi, du 22 septembre 1649 (Gassendi *Opera*, t. VI, p 522). Écrivains et typographes du XVII[e] siècle abusent fréquemment de la majuscule, origine probable, entre autres causes, de la méprise de M. Rochot.

opinion de l'immobilité du soleil et du mouvement de la terre devant l'Inquisiteur, en présence de vingt témoins, *de vehementi*, selon le terme consacré, c'est-à-dire véhémentement soupçonné d'hérésie. Son livre sera proscrit. [1] » C'est que, d'autre part, Peiresc avait encore transmis à son ami, en septembre, une lettre de Roberto Galilei par laquelle il avait appris que la condamnation de Galilée assujettissait celui-ci, « oultre la retractation, à une prison perpétuelle [...] bien qu'elle ayt esté remise à la volonté du Grand Duc de Toscane [2] ». Instruit par des témoignages aussi autorisés et aussi nets, Gassendi ne rusait-il pas avec la vérité lorsqu'il écrivait, quatre et cinq mois après : « Si *peut-être* le Saint-Siège a prononcé une sentence contre toi [3] ? » Pouvait-il également, sans artifice, mentionner dans les phrases précédentes ce « je ne sais quoi » d'heureux ou de malheureux dont le « bruit » s'était répandu au sujet de Galilée et que lui-même déclarait ne pas croire encore [4] ? S'exprimer ainsi, ce n'était pas pour lui, comme M. Rochot le soutient (p. 300), manifester une « extrême prudence dans l'*appréciation* » de la sentence, mais bien affecter, au sujet de la *réalité* même, de la nature et de la portée de la sentence, une ignorance dont Peiresc l'avait depuis longtemps tiré. Si, par suite d'accidents divers dans les communications épistolaires, il ne connut le texte intégral de cette sentence qu'un ou deux jours — ou peut-être quelques heures — après avoir écrit à Galilée, ce document n'avait, le 19 janvier 1634, à peu près rien à lui apprendre. Le vague de ses propos lorsqu'il fait allusion à l'épreuve que vient de traverser Galilée ne résulte donc, ni d'un reste de candeur, ni d'une délicate réserve, mais d'une volonté de dissimulation ; et la « feinte ignorance » que M. Rochot me reproche d'admettre n'est pas une fausse « hypothèse », mais un fait.

Pourquoi cette feinte, sinon, comme je l'avais indiqué et continue de le croire, parce que Gassendi estimait dangereux, pour sa tranquillité plus encore que pour celle de son correspondant, toute allusion

1. *Opere di Galileo Galilei*, ed. nazionale, t. XV, p. 184 : « *Galilaeus paucis ante diebus abiuravit et damnavit suam de stante sole, de motu terrae, sententiam, coram Inquisitore, in praesentia 20 testium, ut vocant* de vehementi, *laborans vehementi haereseos suspicione. Liber eius proscribetur.* » Cf. *Lettres de Peiresc*, t. IV, p. 342 (Peiresc à Gassendi, 12 août 1633).

2. *Lettres de Peiresc*. t. IV, p. 353-354 (Peiresc à Gassendi, 6-10 septembre 1633).

3. « *Si quid fortassis adversus te* [...] *Sanctissima Sedes definiit.* » « *Si par hasard* » ou « *si d'aventure* », pourrait-on encore dire, plus élégamment, comme me le suggèrent deux collègues, auxquels j'ai soumis mes interprétations de textes latins, ainsi que celles de M. Rochot. Mais c'est, me semble-t-il, s'éloigner du sens vrai et introduire une équivoque regrettable que de traduire, comme M. Rochot le propose (p. 300) : « *Sans doute* le Saint-Siège *a-t-il* prononcé contre vous.... » C'est moi qui souligne ici, bien entendu, comme dans la note suivante, et, plus loin dans le texte, « *appréciation* ».

4. *Opere di Galileo Galilei*, ed. naz., t. XVI, p. 20, et *Gassendi Opera*, t. VI, p. 66-67 : « *Tametsi enim* rumore *crebro* nescio quid *divulgatum est, haud fido nihilominùs, dones res fuerit planè perspecta. Vtcunque sit, eam esse novi animi tui moderationem, ut* seu pro votis, seu praeter vota aliquid intervenerit, *paratissimus fueris ad omnem fortunae eventum.* »

précise à une affaire où des idées communes à Galilée et à lui-même avaient été condamnées, et où les plus hautes autorités ecclésiastiques avaient pris parti ? M. Rochot ne veut pas admettre la réalité, chez Gassendi, de cette « prudence » toute temporelle et personnelle [1]. Ce n'est pourtant pas pour Galilée, mais dans l'intérêt de Gassendi lui-même et dans le sien propre, que Peiresc la lui avait conseillée, dès cette lettre du 12 juillet 1633 où il avait annoncé la mauvaise nouvelle, — nouvelle, écrivait-il, « que je seroys bien d'advis de ne pas divulguer, si vous m'en croyez, pour bons respects [2], puisque la chose avoit esté tenüe dans Rome si secrette jusques à present. Si cela se doibt publier, il vauldra mieux qu'il vienne d'*aultre main que de la nostre* » [3]. C'est donc bien à soi, plutôt qu'à Galilée, que songe ensuite Gassendi lorsque, en décembre, Peiresc l'ayant averti des adoucissements apportés en Toscane au sort du savant, il projette aussitôt d'écrire à celui-ci, mais, ne sachant « comment l'entreprendre, tellement toutes choses sont chatouilleuses de ce costé-là » [4], fait appel à l'expérience de son habituel confident. Et c'est effectivement à un risque couru par Gassendi que Peiresc pense lorsqu'il définit le jeu qu'il devra jouer dans ses lettres : « Je vous conseillerois de les concevoir en termes si reservez et si ajustez, qu'il y ayt moyen d'entendre une bonne partie de *voz intentions* sans que le sens litteral y soit si preciz. [5] » Là-dessus Gassendi s'applique à faire deviner ses « intentions » à travers les ambiguïtés du « sens litteral ». Il semble y travailler le 13 janvier 1634, et médite — surcroît de précaution — de faire « l'addresse du pacquet » à Jean-Jacques Bouchard, intermédiaire d'une bonne volonté évidemment certaine, « en luy recommandant le soin de le faire tenir par voye d'amy et donner par main asseurée » [6]. Le 17, il envoie à Peiresc des instructions sur la censure que celui-ci devra exercer sur son texte [7]. Enfin il rédige son message le 19, d'autant plus laborieusement qu'on le dérange ; et il le termine, en même temps qu'une lettre à Hortensius, à une heure tardive, « sans avoir encore soupé » [8] ; puis il l'expédie, avec trois lignes « cottées », à Peiresc, qui, selon son vœu, conservera son autographe pour le lui rendre plus tard et n'enverra à Bouchard qu'une copie [9]. Préparatifs bien minutieux. Mais en vue de quoi ? Pour mentionner des actions, lettres ou propos de Galilée capables de le rendre de nouveau sus-

1. *Gassendi, sa place...*, p. 31. Cf. *Le cas Gassendi*, p. 300, où M. Rochot, donne, ce qui lui arrive souvent, une traduction forcée de mon interprétation.
2. On sait le sens de ce mot dans la première moitié du XVII[e] siècle.
3. *Lettres de Peiresc*, t. IV, p. 342. C'est moi qui souligne.
4. *Ibid.*, t. IV, p. 404 (28 déc. 1633).
5. *Ibid.*, t. IV, p. 410 (5 janv. 1634). C'est moi qui souligne.
6. *Ibid.*, t. IV, p. 414 (13 janv. 1634). Cf. *ibid.*, t. IV, p. 98 (Peiresc à Bouchard, 27 janv. 1634).
7. Lettre aujourd'hui perdue, mais que Gassendi mentionne le 19 (*Ibid.*, t. IV, p. 426) et qui devait contenir les recommandations et suggestions auxquelles Peiresc fait allusion le 1[er] février (*Ibid.*, t. IV, p. 428-429).
8. *Ibid.*, t. IV, p. 426-427.
9. *Ibid.*, t. IV, p. 428-429 (Peiresc à Gassendi, 1[er] février 1634).

pect? Nullement, mais pour dire ce que Gassendi éprouve à son égard ou lui conseille, et qui ne saurait compromettre que lui-même. Lors donc que Peiresc, après avoir lu et retranché les lignes discutables, se réjouit que soient ainsi conciliées les deux volontés de « franchise » et de « prudance » de son ami, ce n'est pas à Galilée qu'il se félicite de voir épargnée une menace d'incidents fâcheux ; c'est pour Gassendi qu'il est satisfait, pour Gassendi qui a réussi un compromis entre deux exigences contraires : l'expression de ses sentiments intimes, et ce qu'il estimait être, quelques mois après la sentence de l'Inquisition, les nécessités de la diplomatie ecclésiastique.

Il est vrai que M. Rochot ne croit pas (p. 301) qu'on puisse donner, à la suppression par Peiresc des trois lignes « cottées » par Gassendi, de signification précise. Il suffit cependant, pour que cette signification apparaisse avec clarté, de rapprocher de ces trois lignes le passage où Peiresc explique comment il a tâché d'obéir, en les examinant, à la double volonté de « prudance » et de « franchise » de son ami[1]. De ces lignes, en effet, il déclare que, « selon le temps courant, on en eusse peu couller une moitié » : et c'est le conseil d'accepter d'une âme égale la décision du Saint-Siège : « *Si quid fortassis adversus te, hoc est adversus placita tua, Sanctissima Sedes definiit, aequo animo acquiesce*[2], *ut virum decet prudentissimum.* » « Mais », continue Peiresc, « à la proffession que vous faictes de ne rien dire contre voz sentimentz, il y falloit *les derniers mots*[3] pour l'interpretation de vostre dire », à savoir : « *satisque esse reputa quod animatus non fueris nisi in gratiam solius semper creditae tibi veritatis* » (« et considère qu'il suffit que tu n'aies été animé que par l'intérêt de la vérité seule, à laquelle tu as toujours cru »)[4]. Or, pourquoi Peiresc craignait-il que ces « derniers mots », et non d'autres, fussent « mal prins de personnes mal intentionnées », sinon parce que Gassendi, encourageant Galilée à conserver, quoi qui lui fût advenu, la paix du cœur, plaçait le témoignage de la conscience individuelle (« *satisque esse reputa quod animatus non fueris* ») au-dessus de la sentence du plus haut tribunal ecclésiastique, présidé par le Pape lui-même[5]? C'est d'ailleurs un sentiment semblable qui se dégageait

1. *Ibid., loc. cit.*

2 C'est ce que j'ai appelé un « conseil de soumission ». Et il s'agissait, bien entendu, d'un conseil de Gassendi à Galilée. Mais M. Rochot discute ces mots (p. 301) comme s'il s'agissait d'un conseil de Peiresc à Gassendi. Ce qui lui permet de me prêter une outrance qui n'est que dans son esprit.

3. C'est moi qui souligne.

4. Ou encore : « de cela seul que tu as toujours cru être la vérité », si le latin de Gassendi peut être interprété de la même façon que celui de son contemporain et ami Neuré. Ce dernier, dans l'édition qu'il donne, en 1649, de trois lettres de Galilée, entreprend l'éloge (p. 96) en apparence de Galilée, en réalité de Gassendi lui-même, et il annonce que celui-ci n'abandonnera dans ses livres de philosophie et de sciences « rien de ce qu'il sait et croit vrai », — « *nec quicquam de cognita sibi et credita veritate unquam remissurum.* »

5 Et pas seulement des « théologiens », comme dit M. Rochot (p. 302) par un euphémisme trop commode. Il pouvait donc y avoir plus que l' « opportunité » à ne pas aller à l'encontre de la sentence.

plus haut — mais d'une façon moins dangereuse si l'on s'abstenait, comme le décida Peiresc, de toute allusion au décret du 22 juin — des lignes où Gassendi mettait la sérénité du sage à l'abri de tout accident de la fortune, cet accident fût-il un jugement du Saint-Office : « Quoi qu'il en soit, je sais que tu possèdes un tel équilibre d'âme que si quelque chose est survenu, soit conforme soit contraire à tes désirs, tu as été parfaitement prêt à tout événement du sort. *J'ai donc de quoi me conjouir avec toi, nullement de quoi compatir*, puisque *rien* n'a pu t'arriver qui ait été assez fort pour troubler la sérénité de ton âme. Vis donc semblable à toi-même, pour couler des jours *pleinement heureux*, et ne permets pas que la sagesse, qui a toujours été ta compagne inséparable, abandonne cette vieillesse si digne de vénération qui est la tienne. [1] » Sagesse à la manière antique, confiance dans le jugement que l'on porte soi-même sur ses intentions et sur le sens de son œuvre, voilà bien ce à quoi — d'une façon extrêmement enveloppée si l'on supprime les lignes litigieuses, d'une façon beaucoup plus scabreuse si elles sont maintenues — Gassendi engageait Galilée à recourir pour effacer de son cœur tout sentiment qu'aurait pu y faire naître sa condamnation, et donc une sévérité plus scrupuleuse dans l'examen de sa propre conduite, comme l'amertume à l'égard d'autrui. C'est ce que j'ai appelé, non par un de ces « grands mots » dont se raille M. Rochot, mais en me servant d'une expression chère à Gassendi lui-même, « goût impénitent pour la liberté philosophique ». Est-il besoin de préciser que je ne vois nulle raison de m'en dédire ?

Ces exhortations de philosophe stoïcien, bien plutôt que de prêtre, achèvent d'ôter toute vraisemblance à l'interprétation que M. Rochot risque d'autre part (p. 300) et d'après laquelle Gassendi, réconfortant Galilée en lui rappelant son zèle pour la vérité, aurait songé non pas à la vérité scientifique, mais à « une vérité absolue, qui n'a jamais supporté aucun doute, assimilable à la vérité révélée ». Hypothèse bien fragile déjà en elle-même, car ce n'est pas « *une* vérité *unique* », avec un sens emphatique, comme pourrait signifier « *unius veritatis* », mais « la vérité seule » ou « seulement la vérité », avec une idée d'exclusion, que peut désigner, selon l'usage latin, « *solius veritatis* » [2]. C'est en second lieu du seul Galilée que Gassendi

1 *Opere di Galileo Galilei*, t. XVI, p. 20 (texte altéré dans *Gassendi Opera*, t. VI p. 66-67) : « *Vtcumque sit, eam esse novi animi tui moderationem, ut, seu pro votis seu praeter vota aliquid intervenerit, paratissimus fueris ad omnem fortunae eventum.* Est mihi proinde quod tibi congaudeam, nihil est quod condoleam, *quando* nihil *potest accidisse quod valuerit animi tui serenitatem obturbare. Vive ergo similis tui, ut degas* fœlicissime ; *neque patere, ut hanc adeo venerabilem senectutem, quae sapientia fuit semper comes individua, destituat.* » C'est moi qui souligne.

2 L'édition des *Opera* de Gassendi donne « *Veritatis* » avec une majuscule. Mais, comme on en a déjà vu un exemple, elle imprime de la même façon une foule de mots, et, par exemple, dans la phrase étudiée, « *Placita tua* », « tes opinions ». On ne peut donc rien conclure de cette graphie.

mentionne l'adhésion à cette vérité (« tibi *creditae* »), et nullement de l'ensemble des chrétiens, quoi que puisse suggérer M. Rochot lorsque, négligeant le complément du participe, il glisse de page en page à des traductions de plus en plus ...libres de l'expression discutée : « la vérité à laquelle *on a* toujours cru » (p. 300) ; « une vérité [...] toujours reconnue » (p. 300) ; « la vérité à laquelle *il faut* toujours croire » (p. 302). D'autre part, puisque Gassendi loue Galilée, en termes aussi précis que forts, de n'avoir jamais été « animé » (« *animatus* ») qu' « en faveur » (« *in gratiam* ») de cette vérité, et qu'il sait bien que la recherche de la vérité scientifique a été l'unique but du mathématicien tout au long de sa vie, c'est à cette vérité scientifique seule qu'il peut faire allusion, c'est à cette vérité scientifique seule qu'il peut penser que son correspondant comprendra qu'il a fait allusion. Enfin, — et cette dernière considération est plus décisive encore, — on ne voit pas comment les lignes qui contiendraient la profession de foi la plus édifiante seraient celles précisément que Peiresc juge opportun de retrancher et à cause desquelles la suppression des précédentes lui paraît devenir indispensable.

Que cependant, en raison de la signification que revêtent, en matière religieuse, les mots de « vérité » et de « croyance », la ligne finale de Gassendi (« *in gratiam solius semper creditae tibi veritatis* ») n'exclue pas formellement toute interprétation pieuse, et qu'en oubliant ce que furent les préoccupations constantes de Galilée il soit à la rigueur possible de s'accrocher à cette interprétation, admettons-le : il n'en sera que plus évident — si l'on confronte ces mots avec le contexte, nullement religieux, que M. Rochot a omis de rappeler, — que Gassendi, envisageant de terminer ses exhortations sur cette formule à double entente, l'avait conçue comme une de ces commodes ambiguïtés qui devaient lui permettre — selon le conseil de Peiresc — de faire deviner ses « intentions » à son correspondant sans que la rigueur du « sens litteral » empêchât un lecteur inopportun de prendre le change ou de recevoir, en réponse à ses curiosités, les plus rassurantes explications. Document mûrement médité, ajusté, équilibré pour exprimer une sympathie, sans toutefois paraître juger l'événement qui en a été l'occasion, la lettre à Galilée ne jette évidemment qu'une lueur sur les sentiments profonds du philosophe et ne permettrait à personne de lui attribuer (mais qui y songe ?) une impiété foncière ou une révolte décidée [1]. Elle n'en est pas moins l'indice sûr du malaise que le procès de Galilée a fait naître chez lui, en mettant ses idées et sympathies scientifiques en conflit avec une sentence grave de l'Inquisition ; la preuve, en même temps, des subterfuges auxquels, à partir de 1634, il commence à se résigner, et

1. Lorsque M. Rochot laisse entendre que telle est, ou à peu près, mon interprétation, il use d'expressions qui ne se sont pas trouvées sous ma plume, et qui ne correspondent pas à ma pensée. Voir, par exemple, p. 309.

dont j'ai cru pouvoir dire, dont je vais montrer encore qu'il a fait, dans les années suivantes, de plus en plus largement usage.

Cependant, assure M. Rochot, ces subterfuges étaient inutiles. Et il n'entreprend rien de moins, pour le démontrer, que de renverser, sur le procès de Galilée et sur la signification qu'il a revêtue aux yeux des contemporains, une opinion fondée pourtant sur une longue suite de publications et de mises au point.

Ce serait en effet, si l'on devait l'en croire, seulement pour avoir invoqué la Bible en faveur du mouvement de la terre, et non pour avoir admis ce mouvement, que Galilée aurait été condamné. D'autre part, la volonté de la Cour de Rome aurait été de tenir aussi secrète que possible cette condamnation. Gassendi et ses amis auraient donc pu, sans heurter la sentence de l'Inquisition, et par conséquent sans risque, sans trouble de conscience, sans faux-fuyant, continuer de soutenir publiquement l'hypothèse héliocentriste ; leur longue discrétion au sujet de la sentence de 1633 aurait même été l'effet, non de la crainte, mais du respect (p. 302-306).

Allégations ingénieuses, mais malheureusement gratuites. J'aurais préféré, pour ma part, n'avoir pas à le démontrer ; et, tandis que j'écrivais sur Gassendi avec un tout autre dessein que de réveiller des discussions irritantes, je m'étais abstenu d'apprécier dans son ensemble un épisode douloureux de l'histoire du XVII^e^ siècle, où des passions personnelles, comme des erreurs imputables à l'époque, ont joué un rôle, et d'où personne n'est sorti grandi, pas plus Galilée que ses adversaires ou ses juges. Mais faut-il, parce que le roman noir du célèbre procès a cessé de nourrir les imaginations et les haines, lui donner place, par une inverse déformation des faits, dans la Bibliothèque rose ou dans la Légende dorée ? On est contraint, par la désinvolture même avec laquelle M. Rochot conduit une entreprise aussi hasardeuse, de rappeler quelques-unes des évidences multiples auxquelles elle se heurte.

Et d'abord il est impossible d'admettre que la sentence de 1633 ait visé, non pas l'opinion du mouvement de la terre, mais, comme M. Rochot le déclare, l'attitude personnelle de Galilée n'hésitant pas, « dans l'ardeur de la discussion (*sic*) », à « invoquer en sa faveur le texte biblique » (p. 306).

Il est bien vrai que, vingt ans avant cette sentence, en 1613 et 1615, Galilée avait tenté de *répondre*, par des considérations sur le sens de l'Écriture, à l'objection que ses adversaires tiraient de la Bible contre l'hypothèse copernicienne. Mais, lorsqu'elle avait été saisie du problème, la Congrégation du Saint-Office en avait jugé quant au fond ; et, lorsque ses consulteurs se prononcèrent, le 24 février 1616, leur avis ne mentionnait pas l'opinion du savant sur les Livres Saints : ils se bornaient à déclarer, à l'unanimité, « qu'il est philosophiquement faux et absurde, et, de plus, formellement hérétique comme contre-

disant expressément la Sainte Écriture, de prétendre que le soleil est immobile au centre du monde » ; et, d'autre part, qu'il est philosophiquement faux et absurde de déclarer la terre non-centre du monde et animée d'un double mouvement, — proposition qui est, « au point de vue théologique, à tout le moins erronée *in Fide* »[1]. Aussi est-ce le mouvement de la terre en général, et non telle forme d'argumentation en sa faveur que, dans son admonestation du 26 février 1616, le cardinal Bellarmin avait, d'après les instructions du Pape, interdit à Galilée d'accepter ou de défendre[2]. Les censures décrétées quelques jours après par l'Index contre les livres de Copernic et de Foscarini allaient dans le même sens. Les physiciens ou astronomes le comprirent fort bien, qui, comme le P. Baranzani, rétractèrent alors la thèse héliocentriste[3].

En 1633, la situation est encore plus claire, puisque le livre qui seul a suscité l'orage, le fameux *Dialogo sopra i due Massimi Sistemi del Mondo*, publié en 1632 à Florence, est, contrairement à ce que croit M. Rochot[4], un ouvrage purement philosophique et mathématique, où l'auteur ne se mêle à aucun moment d'exégèse biblique. C'est d'ailleurs sur l'interdiction qui lui avait été signifiée, seize années auparavant[5], d'ordre du Saint-Office, de « tenir, défendre ou enseigner de quelque façon que ce fût l'opinion, alors condamnée, du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil », que Galilée subit son premier interrogatoire, le 12 avril 1633[6]. C'est pour affirmer qu'il n'a jamais voulu soutenir cette opinion dans son *Dialogo* qu'il demande à comparaître de nouveau le 30 avril[7]. C'est après une déclaration complémentaire, où il offre d'ajouter deux nouvelles « journées » au *Dialogo* pour bien confirmer « qu'il n'a jamais tenu ni ne tient pour vraie l'opinion condamnée du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil » [8], qu'il est autorisé à quitter les locaux de l'Inquisition pour s'installer chez l'ambassadeur de Florence. C'est en assurant qu'il avait oublié les termes exacts de la défense dont il avait été averti par le cardinal Bellarmin, de soutenir le mouvement de la terre, qu'il se justifie encore le 10 mai[9]. C'est sur la présence, dans son *Dialogo*, d'arguments mal dissimulés en faveur du mouvement de la terre, que le consulteur de l'Inquisition Agostino Oregio, le jésuite Melchior Inchofer et le théologien Zaccaria Pasqualigo ont à se pro-

1. *Opere di Galileo Galilei*, t. XIX, p. 320-321.
2. *Ibid.*, t. XIX, p. 321-322, 342 ; p. 278.
3. Cf. *Le Libertinage érudit*, p. 133.
4. *Une lettre*, p. 5.
5. Dix-sept ans lors de la comparution de Galilée, seize si l'on songe à la publication du *Dialogo*.
6. *Opere*, t. XIX, p. 336-342. Je dois renoncer, pour ne pas allonger démesurément cette démonstration, à donner l'original italien, d'ailleurs fort clair, des textes que je cite ou traduis. On le trouvera, si l'on veut s'y reporter, aux pages indiquées de l'*edizione nazionale*.
7. *Ibid*, t. XIX, p. 342-343.
8. *Ibid.*, t. XIX, p. 344.
9. *Ibid.*, t. XIX, p. 345-347.

noncer [1]. C'est à lui interdire, une fois de plus, de traiter du mouvement de la terre que la Congrégation se décide par le décret du 16 juin, pris sous la présidence d'Urbain VIII [2]. C'est encore en protestant, à trois reprises, qu'il n'a jamais cessé, depuis la condamnation de l'hypothèse de Copernic, de tenir « pour très vraie et indubitable l'opinion de Ptolémée, à savoir l'immobilité de la terre et le mouvement du soleil », qu'il se défend, le 21 juin [3]. Si, dans le passage des considérants du 22 juin qui mentionne la procédure de 1616, il est rappelé qu'en défendant la « fausse doctrine » de l'immobilité du soleil Galilée avait aussi répondu aux objections en « glosant sur l'Écriture selon son sens propre », c'est pour elles-mêmes que ses propositions sur le soleil et la terre sont, par la sentence, derechef condamnées [4]. Quant au *Dialogo*, il est censuré comme risquant de propager « la fausse opinion du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil » [5]. La formule elle-même de l'abjuration de Galilée ne rétracte nullement une interprétation des textes sacrés, mais confesse la légitimité du soupçon d'hérésie « pour avoir tenu et cru que le soleil était immobile au centre du monde et que la terre n'était pas le centre du monde et se mouvait » [6]. A tant de textes tirés des Archives de l'Inquisition, quelles preuves oppose M. Rochot? Ses propres affirmations, et... l'opinion de Mallet du Pan, exprimée dans le *Mercure français* du 17 février 1784. En vérité, il a sans doute voulu divertir ses lecteurs.

C'est donc bien du mouvement de la terre qu'il s'agit essentiellement, et nul parmi les contemporains ne s'y trompe, même parmi les amateurs d'anecdotes qui ont entendu parler de certaines ruses inélégantes de Galilée lors de l'impression de son *Dialogo*, ou qui connaissent l'animosité des Jésuites contre lui, le changement des dispositions d'Urbain VIII à son égard, et telles autres circonstances qui ont pu aggraver fâcheusement la sévérité des juges, non changer le sens du procès. La *Gazette de France* n'est pas seule à comprendre les choses ainsi et à les présenter de la sorte à un vaste public français [7]. M. Rochot a lui-même cité (p. 303 304) un texte de Peiresc qui montre que celui-ci leur assignait une signification identique, d'après les nouvelles qui lui venaient de Rome [8]. Le même Peiresc confond encore la cause de Galilée et celle de l'hypothèse copernicienne lorsqu'il écrit à Gaffarel : « Il ne manquera pas des escripvains contre le

1. *Ibid.*, t. XIX. p. 348-360. Melchior Inchofer seul fait allusion (p. 349-350, l. 25-36) aux jugements de Galilée sur l'Écriture. Encore est-ce surtout pour montrer qu'en dépit de ses protestations Galilée professait bien l'opinion du mouvement de la terre.
2. *Ibid.*, t. XIX, p. 282-283 et 360-361.
3. *Ibid.*, t. XIX, p. 361-362.
4. *Ibid.*, t. XIX, p. 405.
5. *Ibid.*, t. XIX, p. 404.
6. *Ibid*, t. XIX. p. 406-407.
7. Dans le n° 121 (31 décembre 1633), bientôt suivi de la traduction complète de la sentence, dans le n° 122 (5 janvier 1634).
8. *Lettres de Peiresc*, t. II, p. 582.

Galilei, maintenant que son livre est defendu et la doctrine de Copernic condamnée.[1] » Bien d'autres textes pourraient être cités, d'astronomes ou de simples curieux.

Et c'est pourquoi, en dépit des explications que M. Rochot fournit sans prendre la précaution de distinguer la situation avant et après la sentence[2], les partisans du mouvement de la terre savent fort bien, en 1634 et dans les années suivantes, qu'en continuant à la défendre ils iront directement à l'encontre d'un jugement de l'Inquisition. Les décrets de celle-ci n'étant pas exécutoires en France, ils n'ont pas à craindre, s'ils vivent en ce pays, de mésaventures trop dramatiques. Mais ils ne se dissimulent pas qu'ils pourront, soit tomber sous le coup des censures de l'Index et risquer des poursuites ou tout au moins un fâcheux discrédit moral, soit même, en voyage à l'étranger, s'exposer à des mésaventures plus graves. Comment ces diverses menaces ne feraient-elles pas réfléchir des érudits soucieux de leur tranquillité, et en particulier des ecclésiastiques ?

Qu'on ironise tant qu'on voudra (p. 305) sur la « timidité » de Descartes renonçant à publier son *Monde :* il n'est pas le seul à estimer la prudence nécessaire. Mersenne conserve bien son amitié pour Galilée, son goût pour sa doctrine, et il va même, avec sa hardiesse accoutumée, jusqu'à faire passer dans ses *Questions théologiques* la substance de deux des dialogues condamnés : ce n'est point cependant sans y joindre, « pour medecine », la sentence de l'Inquisition et sans faire composer des exemplaires expurgés qui puissent tomber sans dommage sous les yeux des censeurs[3]. Quant à Boulliau, c'est à Amsterdam et sans nom d'auteur qu'il publie, en 1639, son *Philolaus*, bien qu'il n'y soit point question de la Bible. Ayant quitté l'anonymat, en 1645, dans son *Astronomia Philolaïca*, il hésite, à cause de cette liberté, à prolonger jusqu'à Rome le voyage qu'en 1646 il fait en Italie. Cavalieri l'a mis en garde. Un autre ami, installé dans la ville papale, le conseille dans cette situation délicate ; il lui rappelle le passé avec des réticences suggestives (« Vous savez que le Galilei a esté en peine icy, et ie croi que vous en savez le sujet ») ; il lui recommande aussi le silence et soumet à un expert la comparaison de ses opinions avec celles de Galilée ; finalement il le dissuade de pénétrer dans les États pontificaux autrement qu'*incognito*, et encore s'il croit pouvoir « estre ici en seureté en la maison de quelque ami ou bien tout seul en quelque chambre locante »[4]. Ce confident qui, treize années après le procès, — bien des passions s'étant calmées et l'héliocentrisme ayant acquis beaucoup de partisans nouveaux, — se montre si peu rassuré sur le sort que pourrait subir à Rome un ecclésiastique copernicien, ce confident, c'est Dom Christophe Dupuy, en qui

1. *Lettres de Peiresc à Gaffarel*, p. p. Paul Gaffarel, 1909, p. 24-25 (12 septembre 1633)
2. *Une lettre*, p. 6. Cf. *Le cas Gassendi*, p. 302.
3. Cf. R. Lenoble, *Mersenne ou la naissance du mécanisme*, 1943, p. 399-400.
4. Cf. *Le Libertinage érudit*, p. 373-375.

M. Rochot veut voir (p. 303) l'interprète de la « version officielle » de l'affaire Galilée[1] !

Seconde affirmation — aussi gratuite — de M. Rochot : le « mot d'ordre » de discrétion, la consigne officielle de « silence », la « défense de parler », qui seraient venus de Rome même, que la crainte d'avoir à sévir contre une « cabale », aurait inspirés, et auxquels se seraient soumis, par déférence, les copernicien français (p. 304-305).

Quelle était donc, se demande-t-on d'abord, cette « cabale » que M. Rochot suppose ou mentionne à quatre reprises (p. 302, 304, 305, 306) et qui aurait risqué de provoquer on ne sait quelle « sédition » (p. 306) contre l'Église ? On serait bien curieux de la connaître, mais, faute de toute indication qui mette sur la piste de cette conjuration mystérieuse, on en est réduit, à son sujet, aux conjectures. Est-ce parmi les savants calvinistes des Pays-Bas, ou luthériens d'Allemagne, qu'elle tramait ses menées ? Alors, on conçoit mal quelle « sédition » nouvelle la Cour de Rome pouvait craindre de susciter ou à quels ménagements elle s'estimait tenue. Est-ce dans un pays catholique? A voir combien fut discrète, pendant au moins une dizaine d'années, l'activité des copernicien d'Italie, des Pays-Bas et de France, on hésite à penser que les autorités romaines aient éprouvé de grandes inquiétudes à cet égard,... à moins, toutefois, qu'elles n'aient situé le danger précisément dans l'entourage de Gassendi ...

Au reste, sur quoi se fonde M. Rochot pour leur attribuer cette préoccupation ? Uniquement (p. 304) sur une lettre de Peiresc, du 6 février 1634, qui, dit-il, « nous éclaire enfin (*sic*) sur les circonstances » de la condamnation de Galilée. Or, l'opinion qu'exprime alors le magistrat sur le retard avec lequel le texte de la sentence s'est répandu en France n'est nullement présentée par lui comme une certitude, mais comme une hypothèse personnelle (« comme je pense ») en faveur de laquelle son auteur ne fait valoir aucun témoignage, quel qu'il soit[2]. Comment M. Rochot est-il amené à croire

1. Cette supposition ne peut d'ailleurs être retenue : car si, en mentionnant un « regret », Dom Dupuy se souvient peut-être d'une conversation avec quelque prélat, en revanche, lorsqu'il parle de Galilée, « glorieux d'avoir esté eslargy », il n'indique nullement, comme l'imagine M. Rochot, un « avantage » objectif dont lui-même pourrait « trouver » le mathématicien « glorieux ». « Glorieux » ne saurait avoir ici qu'un sens subjectif, et ce que le Chartreux fait connaître par ce mot, c'est l'affectation de fierté qui est celle de Galilée au milieu de la petite cour qui l'admire chez l'ambassadeur de Toscane. Non pas la « version officielle », mais la « version Galilée »....

2. Il ne fait d'ailleurs que développer ce qu'il suggérait déjà dans sa lettre du 15 janvier (*Lettres de Peiresc*, t. III, p. 15-16) sans s'appuyer sur aucune information précise. Lorsqu'il reprend sa supposition, le 6 février, il l'associe à une autre conjecture, qui ne paraît pas davantage fondée, sur la responsabilité possible de Mersenne dans la divulgation du document. Dans son impatience de savoir, il oublie la crainte de se compromettre que pouvaient éprouver certains de ses correspondants romains ; il oublie même cette lenteur des communications ou des correspondances qu'on constate alors si fréquemment : telle semble bien être l'unique origine de la version des événements que son imagination s'est façonnée, et dont M. Rochot tire argument comme d'un fait établi.

qu'elle correspond cependant à la pensée des Inquisiteurs eux-mêmes ? D'où tire-t-il, d'ailleurs, la conviction que l' « homme qui ne veut pas être nommé » et qui, avant le 8 août 1633, écrivait à Peiresc quelques mots assez peu obligeants pour les juges de Galilée et pour le Pape lui-même (p. 303), ou que l'ami de Galilée qui, « pour bons respects », interdit que soit divulguée la relation qu'il envoie à Peiresc un peu avant le 2 avril 1634 (p. 304), réclament le silence par obéissance au « mot d'ordre » romain, et non de peur de paraître se mêler d'une affaire qu'ils estiment scabreuse? Accumuler des conjectures n'autorise pas à affirmer. Et cependant M. Rochot, qui s'inquiète quelque part (p. 301) de ce que, pour interpréter les paroles de Gassendi, je me mette « dans la peau » (comme il dit) « du personnage »[1], trouve suffisantes trois lignes dubitatives de Peiresc fondées — et encore, on ne le sait — sur les dires d'un correspondant inconnu, pour s'insinuer en personne dans le corps à dix têtes du tribunal de l'Inquisition et pour expliquer les intentions cachées des prélats : « Les Inquisiteurs ont pensé... », assure-t-il (p. 306). Il va même plus loin : « L'Église a voulu... », « l'Église voulait... », « l'Église sentait... », prononce-t-il, par trois fois (p. 304-305). Je n'ai point qualité pour m'instituer juge canonique de telles proclamations; mais, pour qu'un historien pût en tenir compte, il y faudrait joindre quelques preuves.

On s'étonne, d'ailleurs, que, soucieux d'établir une vérité capitale et jusqu'à lui méconnue, M. Rochot n'ait pas eu la curiosité de chercher quels étaient ces correspondants de Peiresc qui lui faisaient dévotement connaître le « mot d'ordre » romain et lui permettaient de la sorte, ainsi qu'à Gassendi, de ne parler de l'affaire « qu'à mots couverts » avec une louable « soumission » (p. 305). Il aurait pu, en effet, identifier au moins l'un d'entre eux, l'auteur de cette « lettre » ou de cette « relation » (p. 304) qui a été envoyée à un ami commun de Peiresc et des Dupuy, mais dont une copie, prise par un intermédiaire, a été communiquée à Peiresc, lequel, à son tour, la communique sous le sceau du secret à ses amis parisiens, de crainte que le légitime destinataire n'ose pas leur montrer l'original[2]. Document particulièrement précieux, sans doute! Les Dupuy n'ont eu garde de le détruire. Ils l'ont conservé dans leur riche collection, et on peut l'y voir aujourd'hui encore[3]. C'est un « extraict », comme disait Peiresc lui-même, fait de la main d'un secrétaire de Peiresc, avec des corrections autographes de ce dernier, — d'une lettre, du 7 mars 1634, de Galilée à Diodati. Elle avait été envoyée à celui-ci par l'entremise de Roberto Galilei, qui résidait à Lyon, et qui n'avait rien eu de plus pressé que

1. Pourtant il déclare (p. 306) : « Il ne faut pas oublier de se mettre à la place des esprits (*sic*) du temps. » Cette méthode ne pourrait-elle être pratiquée avec fruit que par lui-même ?

2. *Lettres de Peiresc*, t. III, p. 73-74 (2 avril 1634).

3. Bibl. nat., ms. Dupuy, 390, fol. 49. Il figure, d'après une autre copie, dans les *Opere*, t. XVI, p. 58-60.

d'en transmettre l'essentiel à quelques amis confidents, « avant que de la faire tenir à son adresse[1] ». De quel intérêt n'était-elle pas, en effet ! Elle donnait aux admirateurs du Pisan des nouvelles de sa santé, après sa cruelle épreuve. Elle leur confirmait les égards dont il avait été l'objet de la part de l'ambassadeur de Toscane et de sa femme, et leur énumérait ceux qui lui étaient prodigués maintenant par le Grand Duc. Elle les assurait qu'ayant gardé « la vie et l'honneur », il n'éprouvait aucune peine « des torts et des injustices » que « l'envie ou la méchanceté » lui avaient infligés, mais qu'au contraire il trouvait plutôt « un soulagement et une espèce de vengeance » dans « la grandeur des outrages » qu'il avait subis et dont « l'infamie » retombait sur les « traîtres ». Elle leur criait le mépris du savant pour l'ignorance, « mère de la malignité, de la jalousie, de la rage et de tous les autres vices et péchés criminels et hideux[2] ». Elle les remerciait, enfin, de leurs efforts pour faire imprimer à Strasbourg une traduction de son livre condamné. — Tel est le texte furibond où M. Rochot discernait — de loin, il est vrai — un pieux murmure, conseiller de respectueuse discrétion !

Ce n'est pas tout. Aux quelques lignes de Peiresc auxquelles M. Rochot fait un sort pour définir les intentions du tribunal romain s'opposent, dans la mémoire de quiconque a étudié tant soit peu le procès de Galilée, non point d'autres impressions ou conjectures de profanes, mais, en une trentaine de pages in-4° de l'édition nationale[3], la série des pièces authentiques tirées des Archives de l'Inquisition, et qui montrent comment le prétendu « secret » — si jalousement gardé par les prélats, à en croire M. Rochot, — a été au contraire, après la publication de leur sentence, méthodiquement répandu par leurs soins à travers toute l'Europe.

C'est, en effet, en vertu d'une décision du Pape, désireux que l'arrêt de l'Inquisition fût connu de tous[4], que des exemplaires en furent envoyés, à partir de juillet 1633, non seulement à tous les Inquisiteurs d'Italie et de Naples, mais aux nonces des diverses capitales d'Europe, à celui de Lucerne comme à celui de Cologne, à celui de Vilna comme à celui de Madrid, pour que communication en fût donnée aux mathématiciens, astronomes, philosophes et savants de toute espèce. Ainsi la Cour de Rome, tout en observant à l'égard de la personne de Galilée les plus grands ménagements, et en lui épargnant une large partie des souffrances physiques et même morales qu'aurait pu lui

1. Sur l'initiative de Roberto Galilei, voir les explications qu'il donne à Galilée le 4 avril 1634 : *Opere*, t. XVI, p. 72-73.

2. « *I torti, e l'ingiustizie che l'invidia o la malignità mi hanno machinato contro, non mi hanno travagliato ne mi travagliano, anzi (restando illesa la vita e l'honore) la grandezza dell'ingiurie mi e più presto di solevam[to], et è come una spetie di vendetta, e l'infamia ricade sopra i traditori, et i costituiti nel piu sublime grado dell'ignoranza, madre della malignità, dell'invidia, della rabbia e di tutti gl'altri vizii e peccati scelerati, e brutti* », etc.

3. *Opere*, t. XIX, p. 363-394.

4. *Opere*, t. XIX, p. 282-283 et 360-361 : « *ut haec omnibus innotèscant...* ».

occasionner la procédure entamée contre lui[1], agissait-elle contre sa doctrine avec beaucoup de décision et de persévérance[2], sans attendre la prohibition définitive du *Dialogo*, que l'Index prononça le 23 août 1634. La sentence du 22 juin 1633 fut lue à Florence devant plus de cinquante mathématiciens, et à Ferrare devant un auditoire de religieux et de savants. A Cortone, elle fut notifiée à tous les habitants de la ville et en particulier aux professeurs de philosophie. De Bruxelles elle fut transmise à l'Université de Louvain et à celle de Douai, où elle recueillit des adhésions expresses. Le nonce de Madrid en fit part aux Universités de Salamanque et d'Alcala. Celui de Cologne fit imprimer à Liége, le 20 septembre 1633, une « patente » destinée notamment aux étudiants et aux professeurs pour les mettre en garde contre l'opinion du mouvement de la terre[3], et c'est cette « patente » qui troubla si fort Descartes[4].

Dès le 2 juillet 1633, un exemplaire de la sentence avait été envoyé à Alessandro Bichi, nonce en France, qui ne le reçut qu'à la fin d'août, mais s'empressa d'en accuser réception, proclamant en termes ampoulés son horreur pour la doctrine condamnée et annonçant qu'il allait continuer à répandre, parmi les professeurs de philosophie et de mathématiques, un texte qu'il avait commencé immédiatement à faire connaître[5]. Que, malgré tout, une certaine mollesse de sa part, ou les réserves de quelques politiques gallicans, ou le peu de zèle des savants informés les premiers à se faire les messagers de la nouvelle[6], aient contribué à ralentir la diffusion du document jusqu'à ce qu'il parût, avec éclat, dans la *Gazette de France* du 5 janvier 1634, c'est probable. Mais si, pour des raisons diverses, le délai s'est un peu prolongé pendant lequel certains copernicien français ont pu affecter, de la condamnation de Galilée, une ignorance partielle ou

1. Le confort de son installation chez l'ambassadeur de Toscane, puis chez l'archevêque (et non évêque) de Sienne dans l'automne de 1633, ne saurait être attribué, comme le suppose M. Rochot (p. 305) à François de Noailles, qui n'arriva à Rome qu'en avril 1634 et n'intervint en faveur de Galilée qu'à partir de novembre. Il semble dû surtout à la complaisance d'Urbain VIII pour les requêtes pressantes du représentant du Grand Duc, puis aux sympathies que Galilée conservait, fort nombreuses, dans sa patrie. Voir, au tome XV des *Opere*, les lettres de F. Niccolini.

2. Urbain VIII lui-même marquait cette opposition entre la clémence à l'égard de l'homme et la rigueur contre ses théories lorsque, répondant aux supplications de Niccolini, il rappelait les marques de bienveillance données à l'accusé et se montrait disposé à en consentir d'autres encore, mais affirmait que, « quant à son procès, il ne se pourra faire moins que de prohiber cette opinion, parce qu'elle est erronée et contraire aux Saintes Écritures, dictées *ex ore Dei* » — « *quanto alla causa, non si potrà far di meno di non prohibir quell'opinione, perchè è erronea e contraria alle Sacre Scritture dettate ex ore Dei* » (*Opere*, t. XV, p, 160).

3. *Opere*, t. XIX, p. 412-413.

4. Voir ses lettres à Mersenne, de février et (probablement) avril 1634.

5. *Opere*, t. XIX, p. 380.

6. La conduite de Gassendi sera la même. Avant de savoir la condamnation, il parlait du procès dans ses lettres à Naudé, à Campanella, à Boulliau, à Hortensius (*Opera*, t. VI, p. 55, 56, 58, 64). La sentence connue, plus un mot, ni à Schickard (t. VI, p. 66), ni même à Hortensius, dans une lettre où pourtant Gassendi est obligé de parler de Galilée (t. VI, p. 67-68).

totale, il faut beaucoup d'imagination pour voir dans leurs chuchotements lorsqu'ils ont cherché à savoir, dans leur silence ensuite, des marques de soumission à un « mot d'ordre » que — nous venons de le constater — aucune personne qualifiée n'avait pu leur transmettre. L'échafaudage que M. Rochot à bâti, pour reconstituer l'un des épisodes les plus importants de la vie intellectuelle du XVII^e siècle sur la seule base d'une impression de Peiresc, fait le plus grand honneur à son ingéniosité. Mais il est légitime de lui préférer l'humble vérité, établie sur des faits prouvés, des témoignages directs, des opinions contrôlables et des documents authentiques.

Quant à Gassendi, a-t-il pu se méprendre sur cette condamnation du système de Copernic? Et quelle a été, à l'égard de ce système et de cette condamnation, son attitude?

Bien entendu, il sait, sur la signification du procès, tout ce que sait Peiresc. Mais il sait aussi, par Galilée lui-même[1], que c'est le *Dialogo* qui l'a fait convoquer à Rome. Il connaît bien la doctrine du livre, ayant lu ce dernier en octobre 1632, en ayant même exposé certaines thèses à des amis enthousiastes et ayant vérifié ainsi combien elles pouvaient conquérir de partisans à l'opinion du mouvement de la terre[2]. Par les lettres que lui a transmises Peiresc, par la traduction française, puis par le texte italien de la sentence et de la formule d'abjuration, il a été instruit de la suite des événements. Si l'on se rappelle, d'autre part, les lignes que j'ai mentionnées et que reproduit M. Rochot (p. 305), d'après lesquelles, à son avis, Galilée n'était personnellement coupable de rien, — « *perspectum est illum non fuisse in culpa* », — il apparaît avec évidence[3] que Gassendi ne peut manquer d'attribuer au copernicianisme de Galilée sa condamnation de 1633. Et lorsqu'on lit sous sa plume, dans un écrit destiné au public[4], que la sentence de la Congrégation « a été particulière à l'égard de Galilée, contre lequel elle a pu avoir des raisons spéciales », on est fondé à voir dans cette allégation, bien que M. Rochot s'y refuse, un « faux-fuyant » exactement contraire, et non pas « conforme », aux témoignagnes les plus dignes de foi tant sur le procès que sur la façon dont Gassendi l'interprétait.

De là la réserve dont témoigne la conduite du philosophe qui, bien loin de se montrer, comme M. Rochot l'assure[5], « partisan avoué du système de Copernic », évite le plus possible de se prononcer sur le fond du problème, s'exprime, à son sujet, en termes très généraux et

1. *Opere*, t. XV, p. 23-26.
2. *Ibid.*, t. XIV, p. 422-423. Cf. aussi *Gassendi Opera*, t. VI, p. 45-46, sur le *Dialogo* alors sous presse.
3. Nous en verrons bientôt de nouvelles preuves.
4. *Institutio astronomica*, 1647, p. 202-203 (*Gassendi Opera*, t. IV, p. 59), cité dans *Le cas Gassendi*, p. 307.
5. *Une lettre*, p. 12.

vagues[1], écrit — on l'a vu — avec beaucoup de circonspection à Galilée, ne peut se décider à faire paraître de son vivant un recueil entier d'observations astronomiques et s'abstient, pendant huit années, de répondre publiquement aux argumentations immobilistes de son adversaire Morin[2].

Il est vrai que M. Rochot fait grand état de déclarations, aussi dénuées d'équivoque, à son avis, que théologiquement irréprochables, et qui constitueraient même, de la position de Gassendi, déférant à l'égard de la sentence de 1633 et néanmoins fidèle au copernicianisme, une « mise au point » lui permettant « de garder une attitude à la fois franche et respectueuse[3] ». Et comment, en effet, ne lirait-on pas avec curiosité ces lignes du cours professé par Gassendi au Collège royal, publié par lui en 1647 et dédié au cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, — ces lignes, par conséquent, du livre de Gassendi le plus immédiatement et le plus largement soumis à l'appréciation du public? Hélas! les plus beaux textes ont parfois un contexte : replacés dans le leur, ceux qu'allègue M. Rochot témoignent exactement dans le sens opposé à celui qu'il imagine.

Car, lorsque Gassendi présente des remarques sur la sentence contre Galilée (sentence « particulière », vénérable à coup sûr, mais non contraignante pour tous comme un article de foi), ou lorsqu'il formule une théorie du sens de l'Écriture (destinée à enseigner aux hommes les choses nécessaires à leur salut, et non si la terre tourne ou reste immobile), fait-il connaître à tous son opinion sans ambages? Nullement. Tout ce qu'il se permet dans ce *Liber tertius* de son cours où figurent les fragments cités, c'est, après avoir longuement et objectivement exposé le système de Ptolémée, d'expliquer aussi, « en guise d'appendice », et objectivement encore, les théories de Copernic et de Tycho-Brahé, les critiques de leurs adversaires, les réponses de leurs partisans. Sur l'Écriture, sur la condamnation de 1633, c'est le plaidoyer des coperniciens qu'il analyse, en pur historien; ou, plus exactement, sur le premier point, c'est la pensée même de Galilée qu'il résume, telle qu'elle s'exprimait avant 1616 dans les écrits qui attirèrent sur le savant l'attention des Inquisiteurs d'alors. Car c'est Galilée qui, dans sa lettre à Christine de Lorraine[4], avait affirmé que le but des Saintes Écritures n'est pas de rendre les hommes savants en astronomie[5], mais seulement de leur donner la foi et de les mettre en état de faire leur salut — « *nos docere res ad salutem pertinentes* »[6]. C'est lui qui avait expliqué qu'elles s'expriment

1. Par exemple dans l'*Epistola* à Herbert de Cherbury, et dans un texte du futur *Syntagma* (Bibl. de Tours, ms. 709, fol. 442-443).
2. Cf. *Le Libertinage érudit*, p. 301, et notes 6 et 7.
3. *Une lettre*, p. 7 et note 1. Cf. *Le cas Gassendi*, p. 307.
4. Je la cite dans la traduction qui en parut, en 1636, sous le titre *Novantiqua* [...] *doctrina*, et que Gassendi a bien connue.
5. *Op. cit.*, p. 14-16.
6. *Ibid.*, p. 13 et 16-17.

de façon à être entendues d'un chacun — « *ad captum vulgi sese demittentes* »[1]. C'est lui qui avait assuré qu'elles définissent donc, en matière scientifique, les seules apparences, non ce que les choses sont en soi et en effet — « *verbis à Rei essentia diversum quid aut contrarium significantibus* »[2]. C'est lui qui avait dissuadé d'aller chercher dans la Bible les principes de la connaissance de la nature[3]. Gassendi ne fait, dans les lignes tant louées par M. Rochot pour leur conformité avec la doctrine de l'Église, que démarquer certaines des pages de Galilée auxquelles le même M. Rochot (à tort d'ailleurs, comme nous l'avons vu) attribue tous ses malheurs; celles, pour être plus exact, qui avaient ajouté au grief essentiel, et finalement sanctionné, de complaisance pour l'héliocentrisme, un soupçon, qu'on ne chercha pas à approfondir, d'imprudence théologique[4].

Le philosophe présente-t-il du moins comme siennes ces idées de son ami et des autres disciples de Copernic? En assume-t-il à un degré quelconque la responsabilité? Il s'en faut beaucoup. « Voilà comment ils se défendent d'ordinaire », précise-t-il aussitôt après les avoir exposés — « *et sic illi quidem tueri se solent* »[5]. Et il avait proclamé d'abord : « Nous devons déclarer pour commencer que tout ce que nous allons dire, notamment du premier [le système de Copernic] tend uniquement à expliquer, puisqu'il est maintenant très connu, quel il est et comment ses partisans le défendent : car, d'ailleurs, nous ne nous en portons pour notre part ni caution ni garants[6] » — C'est cependant sa conviction qu'on devine dans les lignes sur l'Écriture ou entre elles? — Sans doute; et l'on en a la preuve dans le fait que, loin de s'opposer à Galilée dans son attitude à l'égard de la Bible, comme le croit M. Rochot, Gassendi s'est lui-même déclaré d'accord avec le mathématicien sur les rapports de l'Écriture et de la science : « Tes raisonnements sur le sens de l'Écriture cadrent tout à fait avec mon opinion », écrivait-il à Boulliau; « mais vois donc avec quelle sagacité l'excellent vieillard [Galilée] approfondit dans cette lettre le même sujet. »[7] Le soin n'en est que

1. *Ibid.*, p. 35-36. Cf. p. 11-12 : « *pro captu scilicet rudis e ignari vulgi cui sese accommodant* ».

2. *Ibid.*, p. 36.

3. *Ibid.*, p. 7-8, 10-11, 12 et *passim*.

4. Les seules lignes qui, en 1633, dans la consultation de Melchior Inchofer, définissent ce soupçon (*Opere*, t. XIX, p. 350, l. 32-34), reprochent à Galilée de prétendre que l'Écriture s'exprime en termes adaptés au vulgaire, et non conformes à la réalité des choses ; « *In solvendis autem locis Scripturae, praesertim circa motum solis, in eo totus fuit, ut ostenderet Scripturam loqui* accommodato ad vulgi opinionem sensu, *non autem quod* revera *moveretur* ».

5. *Institutio astronomica*, p. 205 (*Opere*, t. IV, p. 60).

6. *Ibid.*, p. 155 (*Opera*, t. IV, p. 47) : « *Praefandum est, quicquid à nobis de priore praesertim dicitur, eo spectare solummodo, ut, quoniam celebre evasit, cuiusmodi sit, explicetur, et quemadmodum propugnetur à suis assertoribus : neque enim nos alioquin sponsores vadesque ipsius praestamus* ».

7. Cf. *Le Libertinage érudit*, p. 298 et 619. Allusion à la lettre de Galilée à Gassendi et Diodati, du 15 janvier 1633 (*Opere*, t. XV, p. 23-26), qui résumait la doctrine de la lettre à Christine de Lorraine.

plus instructif avec lequel, dans l'*Institutio* dédiée au cardinal de Lyon, ils se met à part de ceux qui continuent de professer cette conception, avec quelle netteté aussi il énumère, le cas échéant[1], les arguments de ceux qui la combattent. Bien loin d'offrir à ses lecteurs, et au prélat qui le protège, un visage découvert, c'est indirectement et sous le masque d'une rigoureuse objectivité qu'il suggère ce qui lui tient à cœur et qu'apparemment il ne juge pas à propos d'avouer. « Attitude franche et respectueuse » ? Respectueuse, peut-être ; habile, probablement ; franche, il faudrait que les mots eussent changé de sens pour qu'on pût l'admettre[2].

A ces fragments — qu'il est singulier que M. Rochot analyse presque seuls bien qu'en eux seuls Gassendi ait assumé le rôle d'historien sans préférences, — ajoutons maintenant les textes — que M. Rochot oublie ou avec lesquels il jongle négligemment, — où Gassendi parle en son propre nom, et dont le nombre, l'imprécision ou la véhémence également étranges, parfois aussi les contradictions, infligent à la thèse de sa simplicité d'attitude le plus cruel démenti[3].

A plusieurs reprises, en effet, de 1640 à sa mort, et fort longuement, le philosophe développe des arguments de physique ou d'astronomie qui appuient l'hypothèse copernicienne. Le reconnaît-il ingénument, comme on l'imaginerait d'après l'exemple (interprété à la manière de M. Rochot) du cours au Collège royal ? — Nullement, puisque, soupçonné ou accusé par le P. de Cazre[4] et par Morin de

1. Lorsqu'il rapporte, par exemple, la réponse des partisans de Tycho à ceux de Copernic ; *Institutio astronomica*, p. 214-215 (*Opera*, t. IV, p. 63-64),

2. Il me paraît tout aussi impossible de suivre M. Rochot lorsqu'il assure (p. 307) qu'on trouve chez Gassendi, « affirmé d'une façon non équivoque, que l'on peut être à la fois orthodoxe et copernicien ». En réalité, lorsque le philosophe oppose, au sujet de la sentence de l'Inquisition, l'attitude des copernicien *heterodoxi* », qui ne s'en soucient pas, et celle des copernicien *orthodoxi* », qui la reçoivent avec respect quoiqu'ils ne la considèrent pas comme article de foi, il ne peut se mêler de définir on ne sait quelle « orthodoxie » catholique ou « hérésie » en matière de copernicianisme — ce qui risquerait d'être tautologie pure ; il distingue simplement, de l'indifférence des copernicien *protestant* pour un décret qui ne les touche pas, la déférence et l'inévitable souci de justification des copernicien *catholiques* (*Instit. astronom.*, p. 204-205, et *Opera*, t. IV, p. 60). « *Orthodoxi* » est donc pour lui une étiquette, non l'expression d'un jugement de valeur, — tout comme dans le *Syntagma* (*Opera*, t. I, p. 630) où il oppose aux « *orthodoxi* », qui discutent respectueusement le décret, les « *heterodoxi* » qui le repoussent purement et simplement (« *illud non admittunt* »). Si Gassendi donnait au mot une valeur de qualification, il pourrait se ranger sans inconvénient parmi ces copernicien « *orthodoxi* » : or nous venons de voir, nous verrons encore qu'il n'en fait rien.

3. Les livres où ils se trouvent se disposent, quant à leurs dates, de part et d'autre de l'*Institutio astronomica*, rédigée en 1646 ou 1647 et publiée en 1647. Ce sont : *De Motu impresso a Motore translato*, composé en 1640, publié en 1642 ; *De Proportione quâ gravia decidentia accelerantur*, composé en 1642 et 1646, publié en 1646 ; l'*Apologia* contre Morin, composée en 1643, publiée en 1649 ; les *Animadversiones*, mises en forme de 1646 à 1649 ; quelques pages, écrites en 1649, d'un *Recueil de Lettres* publié en 1650 ; des chapitres du *Syntagma philosophicum*, rédigés en partie en 1642 et 1643 (Bibl. de Tours, ms. 710), modifiés ou complétés entre 1649 et 1655 (Bibl. de Tours, ms. 706) et publiés après la mort de Gassendi, en 1658, dans ses *Opera*.

4. Tel est le vrai nom du savant jésuite que M. Rochot appelle Cazrée.

combattre pour la cause héliocentriste, il proteste que telle n'a jamais été son intention et que, s'il a accumulé des preuves favorables aux copernicien, c'était afin de montrer seulement quelles difficultés il fallait résoudre pour leur opposer des raisons invincibles et tenir l'immobilité de la terre à l'abri de toute contestation[1].

S'il procède ainsi, malgré ses préférences de savant, c'est évidemment qu'il prévoit l'objection qu'on tirera contre lui de la sentence contre Galilée. Reconnaît-il plus clairement que dans sa lettre du 19 janvier 1634 ce qu'il sait de cette sentence? — Tout au contraire, dix ans ou vingt ans après, il emploie encore, sur sa réalité et sa portée, les mêmes atténuations évasives, en mentionnant le décret par lequel, « *dit-on* », « *quelques* » cardinaux ont approuvé l'immobilité de la terre[2]. Ou bien, lorsqu'il ne peut nier en avoir été informé, il recourt à la fiction, — opposée à son opinion personnelle, — d'une sentence portée « spécialement », pour des raisons « particulières », contre le seul Galilée[3]. Et il assure qu'il n'a entendu parler d'aucune autre condamnation que de celles de Copernic et de Galilée[4], bien que sa correspondance montre qu'il connaît aussi celle de Foscarini[5].

Dans ces conditions, ne donne-t-il, comme il serait normal, qu'une adhésion conditionnelle, provisoire, à un document incertain et d'une valeur peut-être fort restreinte? — Bien loin de solliciter des précisions propres à mettre sa conscience à l'aise, ou tout au moins au clair, il se soumet sans plus de délais que de réserves. Quel empressement, quelle précipitation même! Le P. de Cazre lui ayant assuré que l'opinion du mouvement de la terre avait été interdite non seulement par une sentence de l'Inquisition, mais par un décret du Pape, il ne s'enquiert auprès de lui ni de la source de l'information, ni de la date du fait, mais lui annonce au contraire sa soumission totale, immédiate, à ce texte inconnu : « Quant à moi, le seul bruit qui en court, et la confiance que j'ai dans ta lettre me touchent si fort que, sans en attendre la promulgation, je l'adore aussitôt sans réserve, je le reçois avec une obéissance, comme on dit, pleinement aveugle.[6] »

1. *De Proportione*, p. 278 ; *Apologia*, p. 5 et 29 ; *Recueil de Lettres*, p. 105 et 111. Cf. *De Motu*, p. 156.

2. *De Motu*, p. 156 : « *placitum illud* [...] *quo Cardinales* aliquot *approbasse Terrae quietem* dicuntur » ; *Apologia*, p. 29 : « *placitum, quo Terrae quies* dicitur *à Cardinalibus asserta* », et p. 38 : « *quae* fertur *intervenisse in Galileum sententia* » ; *Animadversiones*, t. II, p. 841 : « *quod* aliqui *autem Proceres Ecclesiae* dicantur *interpretationem huiuscemodi improbasse* » ; Bibl. de Tours, ms. 706, p. 179-180, même texte ; *Opere*, t. I (*Syntagma philosophicum*), p. 149 : « *exstare Decretum* ferunt », et p. 630, même texte que dans les *Animadversiones*. C'est moi qui souligne les mots volontairement imprécis, qui n'ont pas été sans étonner déjà le P. de Cazre.

3. *De Proportione*, p. 287-288 ; *Apologia*, p. 38 ; *Instit. astronom.*, p. 204-205.

4. *De Proportione*, *loc. cit.*

5. *Lettres de Peiresc*, t. IV, p. 458-459.

6 *De Proportione*, p. 288 ; « *Quod me attinet, me vel sola fama, habitaque fides tuis literis ita movet, ut non exspectem promulgationem, sed statim prorsus exosculer, et planè caecâ, ut dicitur, obedientiâ ipsum excipiam.* »

Il est vrai que ce décret, qu'il vénère en 1642 et en 1646, il l'oublie dans ses écrits de 1643, de 1647, de 1649, etc. Son respect, comme sa mémoire, aurait-il des intermittences ?

Mais il pourrait légitimement, pour concilier sa liberté de savant avec sa docilité d'homme d'Église, utiliser la distinction, à laquelle M. Rochot fait allusion (p. 308), entre un jugement des cardinaux n'ayant point valeur d'article de foi et n'exigeant qu'une déférence extérieure, et une décision promulguée par un concile, qui appellerait le plein assentiment des fidèles ? — Il mentionne bien, avec une parfaite netteté, cette distinction qu'ont formulée les coperniciens catholiques, mais il renonce à en revendiquer le bénéfice pour lui-même, préférant concéder à la seule « autorité » des prélats le sacrifice de sa raison et n'hésitant pas à « rendre son intelligence captive dans l'obéissance à la foi ». Attitude beaucoup plus chrétienne, s'empresse-t-il d'ajouter, que celle de Morin, puisque celui-ci croit à l'immobilité de la terre à cause d'arguments rationnels, tandis que lui-même, pour admettre cette immobilité, s'attache à la foi seule — « *soli haereo fidei* »[1]. Bien plus, pour l'ensemble de la catholicité il envisage avec l'apparence d'une parfaite sérénité, sans protestation, ni vœu de voir l'Inquisition adopter une attitude moins étroite, le moment où l'immobilité de la terre sera devenue très exactement un article de foi, si bien qu'on y croira de la même façon qu'on s'incline devant le mystère de la Trinité[2].

C'est que l'Écriture a parlé, interprétée par l'Église. Les coperniciens catholiques, dont l'*Institutio astronomica* expose d'après Galilée la thèse, croyaient que la Bible se sert, sur l'organisation du monde, des expressions les plus intelligibles au vulgaire et définit une immobilité de la terre non point réelle, mais seulement apparente. Gassendi, lorsqu'il sort de sa réserve, leur donne-t-il raison ? — Tout à l'opposé, il admet que, la sentence de 1633 ayant implicitement condamné leur conception du sens de l'Écriture, un fidèle doit accorder aux versets de l'Ancien Testament l'absolue vérité littérale qu'ils lui refusaient. C'est pourquoi, plutôt que de continuer à professer une théorie scientifique qu'il estime proscrite, il conseille de se rallier au système de Tycho, qui représente la terre comme immobile[3]. Il est juste d'ajouter qu'il ne le conseille qu'à ceux qui

1. *De Motu*, p. 157 : « *Nihilominùs, quod ea loca secùs explicantur à Viris, quorum, ut constat, tanta est in Ecclesia auctoritas, ea propter ab illis sto, et hac occasione facere captivum intellectum non erubesco. Non quôd propterea existimem articulum fidei esse ; neque enim (quod sciam quidem) id assertum ab illis est, aut apud universam Ecclesiam promulgatum atque receptum : sed quôd illorum iudicium habendum praeiudicium sit, quod non possit apud Fideleis non maximi esse momenti* » ; *De Proportione, loc. cit.* ; *Apologia*, p. 29 et 32. L'*Institutio astronomica*, on l'a vu, ne repousse pas, après l'avoir envisagée, cette solution ; mais c'est précisément parce que Gassendi déclare n'y exposer que le point de vue d'autrui.

2. *Apologia*, p. 84-85.

3. *De Motu*, p. 156-157 ; *Apologia*, p. 29 et 31 ; Bibl. de Tours, ms. 706, p. 179-180 ; *Opera*, t. I, p. 149 et 630. C'est à propos de l'un de ces derniers textes que, tout en

révèrent le décret de l'Inquisition, — « *tale decretum reverentibus* ». Aux autres, que conseillerait-il ?

Pour son compte, en tout cas, il a pris son parti, fort différent d'une profession avouée de copernicianisme, et même parfois assez bruyamment contraire. Relativement réservé, en effet, lorsqu'un ami sûr comme Pierre Dupuy lui a mis la plume à la main, il cesse de l'être quand le malveillant Morin le talonne. Il proteste alors contre les accusations d'hypocrisie qui lui sont adressées. Il revendique une place, aux côtés de son adversaire, dans l'armée des partisans de l'immobilité [1]. Il met les points sur les *i* et il élève la voix : « La question », proclame-t-il, « n'est pas de savoir si la terre se meut ou non : car, comme je l'ai souvent déclaré hautement et comme je le déclare de nouveau, je me tiens du côté de la sentence des cardinaux qui, interprétant les passages controversés de la Sainte Écriture, ont prononcé que la terre était immobile. [2] »

Cependant ces protestations solennelles d'adhésion aux décisions romaines ne l'empêchent pas d'avoir, de temps à autre, des complaisances discrètes pour le développement du copernicianisme. Non seulement dans les écrits scientifiques où il ne cesse de plaider indirectement en faveur d'une hypothèse à laquelle, dans ses conclusions, il déclare soudain renoncer. Mais encore dans les lettres où il approuve ou encourage, ne voulant le mener lui-même librement, le combat qui se poursuit, notamment en pays luthériens ou calvinistes, en faveur de l'hypothèse copernicienne. C'est lui qui, sachant par Diodati que Bernegger préparait la traduction du *Dialogo* déjà suspendu, en instruisait Galilée et l'engageait à un silence complice : « Cela va peut-être te chagriner ; mais toi, tu n'y es pour rien ; et d'ailleurs tu ne pourrais, même si tu le voulais, t'opposer aux désirs des habiles. [3] » C'est lui encore qui, après la condamnation, apprenant que le même Diodati va peut-être imprimer la *Lettera* de Foscarini, jadis prohibée par l'Index et traduite par lui sur un exemplaire pro-

risquant diverses affirmations téméraires, M. Rochot (p. 308, n. 2) reconnaît, à la fin d'une note finale — *in cauda veritas* — qu'il arrive à Gassendi de laisser entendre que l'hypothèse copernicienne, écartée par scrupule religieux, est néanmoins scientifiquement la meilleure. Cette attitude, non point spéciale à son ouvrage dogmatique, mais presque constante chez lui, et qui consiste à montrer dans la même œuvre, parfois dans le même paragraphe, deux visages, — l'un qui sourit au lecteur avisé, l'autre plein de respect pour l'éventuel censeur, — c'est ce que je nomme, pour ma part, « ambiguïtés », « équivoques » ou « faux-fuyants ». Serait-ce ce que M. Rochot appelle se montrer, avec « franchise », « partisan avoué du système de Copernic » ?

1. *Apologia*, p. 21-22 et 35, et p. 14 ; *Recueil de Lettres*, p. 111.

2. *Apologia*, p. 84 : « *Quaestio heic imprimis non est, moveaturne Terra, an non ; quippe, ut saepè sum professus, et nunc rursùs profiteor, sto à sententia Cardinalium, qui, loca divinae Scripturae controversa interpretati, quiescere pronunciarunt Terram.* » Notons que M. Rochot (*Une lettre*, p. 11-12) range cette *Apologia* parmi les œuvres qui ont pu révéler au cardinal de Lyon, en la personne de Gassendi, un « partisan avoué du système de Copernic »....

3. *Opere*, t. XVI, p. 20 : « *Id fortè doleas ; sed tu nihil conscius ; neque impedire, si velis, eruditorum vota passis.* »

curé par Peiresc, écrit à ce dernier : « A propos de Mr Diodati, je suis bien aise de la faveur que vous luy faites en luy envoyant vostre Foscarini. Il sera peut-estre bon neantmoins de l'advertir qu'il prenne garde que Bernegger ne face point mention que vous le luy avez envoyé. Escrivant à Mr Diodati, ie luy diray à tout hazard ce que peut-estre il ne sçait pas, c'est que le dit Foscarini, avec Galilei, avoint esté censurez des je ne sçay quelle année, me souvenant d'en avoir veu la censure dans le Commentaire du P. Mersenne sur la Genese. *Ce ne sera pas pour l'empescher de faire ce qu'il vouldra faire,* mais afin qu'il soit adverty du tout. [1] » En 1636, il encourage Boulliau à écrire, d'un certain biais, « en faveur des Copernicains » [2]. Et l'on ne voit pas que lorsque Diodati, la même année, s'associe à la publication de la lettre de Galilée à Christine de Lorraine, Gassendi ait rien fait pour l'en dissuader. Il n'est pas sans intérêt de noter également, connaissant la sympathie du philosophe pour les idées de Galilée sur l'Écriture, que c'est parmi ses disciples les plus directs qu'a été préparée la publication, en 1649, avec sa propre *Apologia* contre Morin, de la lettre à Christine de Lorraine et de cette lettre au P. Castelli dont s'était saisie, en 1615, la Congrégation du Saint-Office, parce qu'elle y trouvait « des propositions erronées sur le sens et les interprètes de l'Écriture Sainte » [3]. M. Rochot attribue la condamnation de l'astronome à des explications imprudentes des versets de la Bible. Même si l'on pouvait retenir cette allégation, il faudrait constater qu'il n'est aucun des textes importants qui avaient, en 1615, attiré sur ce sujet l'attention des Inquisiteurs, — dont la traduction et la publication n'aient été préparées, de 1633 à 1649, dans l'entourage immédiat de Gassendi, et, une fois au moins, avec son accord.

Telle est — définie sommairement, mais d'après l'ensemble de ses écrits, dont on ne peut sans inconvénient grave isoler, selon ses préférences, quelques échantillons, — l'attitude de Gassendi à l'égard du copernicianisme depuis la sentence de 1633. Qu'en conclure ? Que Galilée était « libertin » ? Qu'il y a du « libertinage » dans la lettre où Gassendi le réconfortait ? Que c'était « libertinage » que de parler à mots couverts de sa condamnation ? Qu'adopter son système, c'était « favoriser hypocritement le libertinage » ? Non, certes. Mais, quoi que M. Rochot fasse à plusieurs reprises supposer (p. 300, 305, 308), je n'ai point à défendre d'aussi naïves opinions, qui n'ont jamais été miennes. Quelques constatations précises s'imposent en revanche, qui confirment fort exactement ce que j'avais avancé :

1° Contrairement à ce qu'affirme M. Rochot [4], on ne voit nulle part que Gassendi ait bénéficié, pour son copernicianisme, « d'un

1. *Lettres de Peiresc,* t. IV, p. 458-459. C'est moi qui souligne.
2. Cf. *Le Libertinage érudit,* p. 299.
3. *Opere,* t. XIX, p. 275-276 : « *propositiones erroneas circa sensum et interpretes Sacrae Scripturae* ».
4. *Une lettre,* p. 11-12. Cf. *Le cas Gassendi,* p. 307.

accord général, d'une tolérance plénière des autorités ». Sans doute, ni le cardinal de Lyon ne l'a désavoué, ni le P. de Cazre n'a rompu avec lui, ni les dénonciations de Morin n'ont entraîné contre lui de poursuites. Mais il n'y avait nulle raison que cela se produisît, puisque, ce copernicianisme en faveur duquel le philosophe faisait discrètement des vœux, il l'a, chaque fois qu'il a pris publiquement position, désavoué ou nié expressément, et qu'il est allé plus loin, dans ses déclarations d'obéissance au décret de 1633, que la plupart des copernicieṇs catholiques.

2° Contrairement à ce qu'imagine M. Rochot[1], il ne lui a pas semblé facile, en présence du décret de 1633, d'accorder ses convictions de savant et son respect de la hiérarchie ecclésiastique. Mais, après quelques mouvements d'indépendance dont la lettre à Galilée apporte, en 1634, l'expression déjà savamment contenue, il s'est acheminé, à travers plusieurs années de silence (et sans doute quelques débats intérieurs), vers une attitude plus docile. Adoptant un point de vue fidéiste sur un problème où l'adoption de ce point de vue paraît aujourd'hui étonnante et commençait à l'être de son temps, il a cru nécessaire de renoncer, ou d'affirmer qu'il renonçait, par la foi seule, aux hypothèses astronomiques que sa raison lui présentait comme les plus vraisemblables.

3° Enfin, contrairement à ce que pense M. Rochot[2], il n'a pas réussi à se fixer une conduite sans équivoque et à s'y tenir. Savant, il néglige pendant dix et vingt ans, s'il faut l'en croire, de s'informer sur un document à cause duquel il abandonne l'explication scientifique que jusqu'alors il déclarait admettre ; pour cet abandon il lui suffit même, s'il faut encore l'en croire, de la vague affirmation d'un contradicteur. D'autre part, ecclésiastique, il proclame qu'il adhère à une sentence de l'Inquisition et renonce, en conséquence, à professer son opinion propre : mais il n'en continue pas moins à plaider pour cette opinion de façon détournée, à favoriser ceux qui la défendent, à donner au décret qu'il prétend vénérer des qualifications qui en limitent la dignité ou la portée. Faire preuve, dans sa soumission, d'une hâte et d'une ferveur qui seraient, si les choses étaient telles qu'il les dit, également inutiles, n'est-ce pas pousser bien loin le goût du sacrifice? Rabaisser le décret des cardinaux et néanmoins se prosterner au plus vite devant lui, n'est-ce pas un peu trop d'humilité pour un seul homme? Et là-dessus, qu'on essaye des conjectures : incohérence d'esprit, chez ce penseur exact? humilité mystique, chez ce sage? J'ai préféré, pour ma part, et non le premier[3],

1. *Une lettre,* p. 7. Cf. *Le cas Gassendi,* p. 300, 302, 304-305, 306-308.
2. *Une lettre,* p. 12-13, et ci-dessus, *passim.*
3. Avant moi, M. Henri Berr (*Anjure inter Scepticos Gassendus numeratus fuerit,* p. 58) avait défini la façon de parler, « subtile et rusée » (« *subtili callidoque dicendi modo* ») de Gassendi, et l'obéissance qu'il combine « prudemment » (« *prudenter* ») avec la recherche de la vérité scientifique. C'est donc en fort bonne compagnie que je m'étais exposé aux censures de M. Rochot.

supposer que, par une manœuvre où il entre plus d'habileté que de franchise, Gassendi profite des marques très voyantes d'obéissance que, par discipline et prudence, il donne libéralement, — pour insinuer des objections, pour suggérer des réserves, pour faire concevoir des nuances médiatrices ou des accommodements partiels, pour ouvrir les voies — sait-on jamais? — à un changement d'avis des autorités religieuses.

Attitude qui n'est pas celle d'un révolté, qui peut même s'accorder avec l'espoir de servir au bout du compte l'Église, en aidant à ce que la transition se fasse, sans fracas, de cardinaux mal informés à des cardinaux mieux informés, mais qui contraste, par ses équivoques, ses excès et ses réticences, ses précautions multiples et d'un extrême raffinement, avec la vivacité toute loyale dont Gassendi avait fait preuve en ses débuts d'homme et d'écrivain. Quel chemin n'a-t-il pas parcouru, en effet, depuis les claires et logiques déclarations de sa jeunesse jusqu'aux subtilités de son âge mûr! Jadis, en 1624 et 1627 dans ses *Exercitationes*[1], en 1629 encore dans une lettre à Thomas Fyens[2], il établissait, avec une netteté parfaite, la distinction des deux domaines entre lesquels devait se partager sa vie de prêtre et de savant : en matière de « choses naturelles », entière « liberté philosophique », jalousement défendue contre les entreprises des théologiens ; devant les vérités de la foi, mais à la condition expresse que l'Église se soit prononcée de façon claire, catégorique et définitive, exacte soumission. Vient la constatation de l'hostilité qui continue d'environner l'expression de certaines idées philosophiques ; vient également la condamnation de 1633, suivie, pour Gassendi, de plusieurs années de repliement sur soi. Puis il recommence à publier, mais que fait-il alors de ses principes? Jadis, il refusait de « crucifier » sans nécessité absolue son intelligence. Maintenant, il ne fait pas tant d'embarras pour se déclarer prêt au supplice, quitte à en éluder les désagréments extrêmes grâce à quelques-unes des commodités d'un double jeu.

Là-dessus il faudrait sans nul doute, pour l'accabler, quelque pharisaïsme. Il semble aussi qu'il faille, pour l'admirer, plus encore de complaisance. Et puisque ce n'est pas de le juger, mais de le comprendre, qu'il conviendrait de s'efforcer, — si l'on s'aperçoit que son zèle pour la défense de ses idées philosophiques ou scientifiques cède devant d'autres préoccupations ; si l'on constate d'autre part que sa conscience s'est assouplie et que sa sincérité s'enlise peu à peu dans un mélange de démarches ambiguës, de hardiesses cachées et d'excessives protestations d'obéissance ; si, à mesure qu'il essaye de manifester ses tendances initiales, mais se heurte aux bornes qui limitent en son temps la liberté de la spéculation, on le voit de plus en plus, comme je l'ai écrit, « tergiverser, transiger, biaiser », —

1. *Opera*, t. III, p. 112 et 171-173.
2. *Ibid.*, t. VI, p. 16-17.

n'est-il pas permis de penser qu'il n'aboutit pas fatalement à la construction de son système par un régulier et tranquille développement, mais à travers des incertitudes, des cas de conscience épineux et des compromis ? Si enfin l'on rencontre, dans l'expression de ses idées sur les problèmes qui touchent à la religion, des reviremens brusques et des contradictions graves, n'est-on pas en droit de ne pas écarter *a priori* la « prudence » parmi les mobiles de ses choix ? C'est pour établir ce point que j'avais évoqué l'attitude de Gassendi en face du copernicianisme. En tombant à tant de reprises dans les erreurs les plus diverses pour contester l'un des principes de mes interprétations, M. Rochot fournit, de la légitimité de ce principe, un indice qui m'est très précieux.

II

Témoignages sur Gassendi et ses amis libertins.

Indépendamment du caractère de Gassendi, tel que les conditions de la vie intellectuelle de son siècle ont contribué à le façonner, ses relations peuvent aider à comprendre quelles influences sont intervenues dans l'élaboration de sa pensée et en ont rendu l'évolution plus complexe. Or, on le sait, et je l'ai montré à l'aide d'un grand nombre de faits nouveaux, Gassendi, quoique prêtre sage et personnellement très vertueux, a compté parmi ses amis intimes un grand nombre de lettrés sceptiques ou libertins dont certaines de ses tendances philosophiques le rapprochaient. A ces relations — et à leurs conséquences — M. Rochot n'attribue pas la même importance que j'ai fait. Dois-je me laisser ébranler par ses objections?

Trois d'entre celles-ci consistent à mettre en doute — dans des cas d'importance très inégale — la solidité des témoignages sur lesquels je me suis fondé.

Je pourrai répondre brièvement sur celui de Philibert de la Mare, qui assure que Gassendi, son bréviaire terminé, s'abstenait jusqu'à la fin de décembre d'en recommencer la lecture, et qui, note M. Rochot (p. 293-294), n'a pu parler que par ouï-dire, Gassendi ne s'étant arrêté à Dijon ni en 1632 ni en février 1641. D'abord, il est malaisé de comprendre quelle signification M. Rochot peut attribuer à ces deux faits, puisqu'ils sont tous deux antérieurs aux premières relations de Gassendi avec Philibert de la Mare et que c'est seulement après la naissance de leur amitié, — en juillet 1641, grâce à un commerce épistolaire, — qu'il conviendrait de démontrer qu'ils ne se sont rencontrés ni à Dijon ni à Paris. Ensuite, il ne paraît pas que, sur un fait d'une simplicité et d'une précision telles qu'aucune confusion n'est à son sujet possible, le témoignage, même indirect, d'un homme intelligent, de bonne foi et animé de dispositions bienveil-

lantes doive être inévitablement suspecté. Celui de Philibert de la Mare a d'autant moins de raisons de l'être que cet humaniste dijonnais, admirateur de Peiresc et de Gassendi, n'a pas seulement connu des amis de celui-ci, comme Paul du May et le conseiller Lantin, mais a vécu, à partir d'octobre 1641 et pendant au moins deux ans, à Dijon même, dans une étroite familiarité avec un ami très cher de Gassendi qui lui avait apporté une lettre du philosophe, lui avait fait son éloge et servit à plusieurs reprises d'intermédiaire entre Gassendi et les érudits dijonnais[1]. On trouverait donc difficilement rassemblées plus de conditions favorables à une information exacte et à un jugement équitable. J'ajoute que si, par souci de n'employer aucun argument douteux, je n'ai mentionné qu'avec des réserves les lignes où Morin accuse Gassendi d'éloignement à l'égard de certaines habitudes pieuses, la singulière réponse que fait à ces lignes Bernier, disciple, confident et défenseur de Gassendi, en ne démentant pas les faits allégués, mais en se bornant à railler la bigoterie des bonnes femmes[2], aurait pu me permettre de pousser un peu moins loin le scrupule. Je ne crains donc pas d'avoir formulé un jugement téméraire en présentant Gassendi — avec un « il semble que », un « peut-être », et d'autres nuances encore, — comme n'ayant été, en certaines matières, « ni négligent ni très zélé ».

De plus de conséquence est la question de savoir quelle familiarité Gassendi a entretenue avec le milieu fort bigarré, et même passablement scandaleux, où Jean-Jacques Bouchard raconte qu'il le rencontra, en 1630, lorsque le philosophe était l'hôte de François Luillier.

M. Rochot cite à ce propos (p. 296-297) la suscription d'une lettre envoyée à Gassendi « au logis de M. Luillier, Thresorier de France en la generalité de Paris, au fauxbourg S. Germain », qui lui paraît exclure la cohabitation du chanoine de Digne avec le mauvais garçon et ses complices. Cependant, même si l'on attribue à Luillier, en raison de cette formule, le luxe, effectivement très vraisemblable, d'un double domicile, en résulte-t-il que Gassendi, dont M. Rochot lui-même rappelle qu'il variait ses résidences, n'a pu être accueilli par son « camerade », tantôt près du « pays latin », à l'époque du froid et des réunions érudites, tantôt, pendant l'été, dans la « case rustique » qu'évoque Bouchard, « au bout des faubourgs » de la capitale? La plupart des bourgeois du temps se déplaçaient ainsi selon les saisons. Or, c'est précisément en hiver, le 6 janvier, que Reneri écrit à Gassendi au faubourg Saint-Germain, c'est dans l'été et à l'automne que Bouchard parut dans la « petite maison » qui servait à Luillier « à loger son bon maistre Επικουρος et à amener quelquefois des dames[3] »....

Cependant, ces faits, c'est Bouchard qui les atteste, et M. Rochot

1. *Gassendi Opera*, t. VI, p. 122, 126-127, 132, 134, 161, 441-442, 446, 447.
2. *Favilla ridiculi muris*, 1653, p. 55.
3. *Confessions*, éd. Bonneau, p. 56.

refuse vertueusement toute créance « aux affirmations de ce méprisable individu » (p. 297). Que Jean-Jacques Bouchard ait été, comme le signale M. Rochot, un « obsédé sexuel », nul de ceux qui ont parcouru les premières pages de ses *Confessions* n'en a jamais douté ; mais qu'il soit par là même « de ceux qui prennent plaisir à souiller tout ce qu'ils touchent », c'est ce que le reste de ses manuscrits dément à maintes reprises. Humaniste délicat, en dépit de ses tares, homme sensible à la beauté des livres et des choses, observateur pénétrant et subtil, il ne se laisse nullement réduire à la caricature que M. Rochot fait grimacer avec une hâte excessive. Si ses *Mémoires* jettent un jour fort cru sur le caractère et les mœurs de quelques-uns de ses contemporains, on aurait bien de la peine à le convaincre d'injustice : ce qu'il dit de Raphaël de Bollogne est confirmé par des lettres manifestement sincères ; ce qu'il rapporte de Guy de la Brosse s'ajuste avec les allusions plus tardives de Guy Patin ou avec des documents authentiques ; sa définition de l'impiété de Joseph Trouiller concorde avec les preuves qu'en donne G. V. Rossi ; ses narrations sont des modèles de minutie et s'inscrivent dans un cadre chronologique d'une rigueur parfaite. Est-il incapable de juger équitablement ceux qui ne partagent pas ses vices? L'un des portraits les plus vivants et les plus nuancés qui fassent revivre le charmant Peiresc, c'est à lui que nous le devons. Et d'ailleurs, si l'on peut concevoir que son libertinage d'esprit l'entraîne à noircir des bigots rechignés, pour quelles raisons calomnierait-il Gassendi, le « bon maistre » de son protecteur, l'aimable érudit avec lequel il doit faire, en compagnie de Luillier, le voyage d'Orient, celui qu'il baptise Επικουρος dans son enthousiasme pour la réhabilitation d'un philosophe décrié[1] ? Il ne formule même sur lui aucun jugement qu'on puisse soupçonner de préméditation, dans un sens ou dans l'autre ; il le mentionne en passant, à propos de ses propres aventures, qui seules à ce moment l'occupent ; et les quelques indications qu'il nous livre à son sujet ont toutes les garanties d'un témoignage involontaire : ainsi lorsqu'il relate la demi-grève de la faim qu'il a lui-même entreprise pour punir sa famille (irritée de ses relations avec une servante), et qu'il nous rapporte les prières de ses amis Luillier, Gassendi, La Mothe le Vayer, Pellault, La Brosse, qui, soucieux de sa santé, le forcent « d'ajouster à son festin un plat de raisins ou de pommes, que luy apportoit sa fidelle Isabelle[2] ». Récit tout direct, *sine ira et studio*. Vraiment, faut-il admettre que Bouchard y ait mêlé traîtreusement le nom de Gassendi pour le seul plaisir d'égarer, — trois siècles après sa mort, et à supposer que le texte de ses clandestines *Confessions* pût survivre à tant d'années, — l'auteur d'un livre sur *Le Libertinage érudit* ? Si flatteuse que cette supposition puisse être pour moi,

1. *Ibid.*, p. 56 et 74-75.
2. *Ibid.*, p. 60-61.

sans doute manifesterais-je, en l'acceptant, un peu plus que de la présomption.

On a d'ailleurs d'autres preuves des relations de Gassendi avec Bouchard et son singulier entourage. Je ne reviendrai pas sur celles que j'en ai fournies, ni sur la lettre de recommandation que Gassendi écrivit à Peiresc en faveur du jeune libertin. Mais M. Rochot me permettra d'insister sur celles que lui-même en a apportées en publiant les intéressantes *Lettres à François Luillier pendant l'hiver 1632-1633*. Il n'est en effet aucun des héros des *Confessions*, ni en particulier aucun des suppliants du « plat de raisin ou de pommes », qui ne soit, dans ces lettres, l'objet de mentions élogieuses ou de messages cordiaux de la part du philosophe : La Mothe le Vayer ; Étienne Pellault ; Guy de la Brosse (le génial et fort épicurien fondateur du Jardin royal, qui ne fréquentait pourtant pas le « Cabinet » des frères Dupuy, et que Gassendi ne dut voir qu'auprès de Bouchard) ; Bouchard lui-même ; son demi-frère le libertin Jean-Baptiste Hullon[1] ; et un autre ami encore, dont le nom, apparaissant dans les *Lettres*, fournit, de l'intimité de Gassendi avec la compagnie de Bouchard, un indice fort curieux.

Il existe en effet un personnage, nommé Marchand, auquel le philosophe, le 9 novembre 1632 et le 9 mars 1633, a l'intention d'écrire ; auquel, le jour des Rois de 1633, il envoie ses « très humbles recommandations » et dont il parle encore le 20 janvier[2]. A trois reprises[3] M. Rochot déclare n'avoir « aucun renseignement sur lui » ; puis, saisi d'un scrupule aussi louable que tardif, au milieu même de l'*Index*[4], il accompagne son nom d'une indication discrète : « Peut-être cité par Bouchard. » Élargissons cette mince fissure, par où M. Rochot laisse filtrer un jour trop avare. Ce Marchand — si mystérieux, croirait-on — connaît pourtant l'aumônier de Raphaël de Bollogne, qui est l'un des protecteurs de Bouchard. Gassendi le cite en même temps que Chantecler, ami intime de La Mothe le Vayer, et que La Mothe le Vayer lui-même, qui occupe une place en vue dans les *Confessions* de Bouchard[5]. Son nom se trouve également associé à celui de Hullon, le demi-frère du mécréant. Enfin il s'occupe de musique, en même temps, semble-t-il, que Hullon[6], — exactement comme un certain Marchand qu'on rencontre dans les scandaleuses *Confessions* et qui prend voluptueusement « le divertissement de la musique » avec Bouchard, « son frère Hullon » et « sa belle cousine Catherine »[7]. L'identité du Marchand des *Lettres* et du Marchand des *Confessions* n'est-elle pas évidente ? Or, le Marchand des *Confessions*

1. *Lettres*, p. 8-9, 40, 41, 68, 69 et 90.
2. *Ibid.*, p. 9, 54, 68 et 98.
3. P. 9, note 21 ; p. 54, note 90 ; p. 68, note 109.
4. *Ibid.*, p. 118.
5. *Ibid.*, p. 8-9, 54 et 90.
6. *Ibid.*, p. 54 et 68.
7. *Confessions*, p. 5.

n'est pas seulement le compagnon lettré qui joue avec Bouchard dans *Les Bergeries* de Racan ; il a été aussi son initiateur intellectuel, celui qui, « dès la premiere fleur de son âge », l'a embarqué dans « le continuel estude de la Philosophie » et l'a mené presque « à l'exemption de passion des Stoïques »[1] ; et il est encore le Pylade de cet « Orestes », son *alter ego* ou son âme damnée, celui qui pousse la complaisance pour ses débordements jusqu'à aller, « desguisé », le samedi de Pâques 1631, « se jetter aux pieds d'un confesseur » et qui commet le sacrilège d'une confession mensongère pour épargner au libertin les fâcheuses conséquences de ses vices[2]. Que Gassendi ait eu connaissance de vilenies aussi monstrueuses, je me suis, certes, abstenu de le prétendre, et Bouchard, d'ailleurs, nous avertit que lui-même a su tenir cachée la plus grave. Mais pour qu'il n'ait rien soupçonné de la liberté de pensée et de mœurs qui régnait dans ce milieu, — et cela, au moment même où des conversations fréquentes avec Naudé, avec Le Vayer, avec Chantecler, l'instruisaient, s'il l'ignorait encore, de la mécréance de certains « doctes », — il faudrait qu'il ait poussé la candeur jusqu'à la sottise, ce qu'il est malaisé d'admettre. Encore aurait-il été détrompé, s'il avait conservé quelques illusions, en lisant ces *Dialogues d'Orasius Tubero*, lourds de gravelures comme de hardiesses philosophiques, et dans lesquels il pouvait reconnaître les interlocuteurs de ses promenades et de ses rencontres, dans lesquels, à lui-même, Le Vayer avait prêté un rôle assez peu édifiant[3]. Pourtant il n'existe aucun indice qu'il ait fait grise mine à ces gens suspects. Tout au contraire, il continue de leur vouloir du bien, dans cet hiver 1632-1633 où il écrit à Luillier. Ami intime, ami complaisant : combien faut-il que les liens qui le rattachent aux libertins soient nombreux et serrés, pour que M. Rochot, essayant de les dénouer, s'y embarrasse lui-même et me donne occasion d'en signaler de nouveaux !

C'est, j'imagine, par suite de la même méfiance pour tous les textes qui permettent de deviner, autour de Gassendi, une impureté de conduite ou de doctrine, que M. Rochot soulève d'autre part (p. 295) le cas de Luillier, hôte et confident du philosophe, en mentionnant les pages où, à son gré, je me serais « étendu complaisamment sur les « garçailleries » de cet épicurien très pratique : et l'on en trouve les sources (*sic*) dans Tallemant des Réaux, qui est riche en la matière ». A ces lignes insinuantes répondrai-je en citant les nombreux travaux qui, dans ces dernières années, ont donné au témoignage de Tallemant — souvent suspecté sans raison — des confirmations suggestives ? Ce ne sera point nécessaire, puisque le lecteur qui voudra bien vérifier mes références sur la vie licencieuse de Luillier se verra ren-

1. *Ibid.*, p. 3-4.
2. *Ibid.*, p. 73-74.
3. Avec une exagération, d'ailleurs, que M. Rochot dénonce (p. 295), mais que, sans l'attendre, j'avais déjà signalée (*Le Libertinage érudit*, p. 179).

voyé par elles non seulement aux *Historiettes*, mais aux lettres de Théophile à Luillier et à Des Barreaux, à celles de Naudé, aux *Dialogues* de La Mothe le Vayer, aux lettres inédites de Nicolas Rigault, aux lettres (publiées ou inédites) de Luillier lui-même à Boulliau et à Jacques Dupuy; puisque d'autre part, quand j'ai rencontré, au sujet de Chapelle, non pas une contradiction formelle, mais un risque de contradiction, entre Tallemant et une lettre de Luillier, j'ai naturellement donné la préférence à la lettre de Luillier[1]. Au reste, bien loin de réduire, comme M. Rochot s'y résigne pour son compte, le « cas Luillier » à celui d'un « épicurien très pratique » qui aurait eu, néanmoins, « deux parts dans sa vie » (p. 295 et 297), j'ai cru pouvoir analyser, chez ce personnage, les dispositions d'une nature « riche » et « complexe » : celles du lettré honnête homme, du mécène dévoué à la science et à la philosophie, de l'ami aussi agréable par sa gaîté que capable de fidélités généreuses, de l'homme, enfin, indulgent à soi-même, d'humeur vagabonde et de curiosité inquiète. Il m'est même arrivé de montrer, d'après les taquineries dont le magistrat était l'objet de la part de ses intimes, qu'il avait réputation de mécréance ; et de rappeler comment, méditant de visiter avec Boulliau et le libertin Valliquierville les pays du Levant et les Lieux saints, il rêvait de faire, en si opportune compagnie, « de bons lucianismes »[2]. De ces témoignages, pourtant suggestifs, et des perspectives qu'ils ouvrent sur les pensées intimes de Luillier, M. Rochot s'abstient de faire état, comme il a déjà cru devoir s'en dispenser dans son *Introduction* aux *Lettres familières*. J'ai conscience d'avoir, en en tenant compte, contribué à donner au portrait de l'ami de Gassendi le principal mérite qui valût d'être recherché : celui de la ressemblance[3].

Ainsi rassuré sur l'usage que j'ai fait des documents dont je dispo-

1. *Le Libertinage érudit*, p. 276-278.

2. *Ibid.*, p. 191-195, 295, 372-373, 388; *La Mothe le Vayer, Gassendi, Guy Patin*, p. 26 et 30.

3. Rien n'est plus discutable, d'ailleurs, que le point de vue de M. Rochot déclarant (*Lettres familières*, p. xvii), pour justifier l'assistance accordée par Luillier à Théophile et à Des Barreaux, « que, si Luillier les a secourus, c'était à titre de persécutés malheureux autant que de libertins, les attaques du P. Garasse étant pour nous aussi révoltantes que les excès de ses victimes ». Des Barreaux, en effet, n'a jamais été persécuté et, si Luillier l'a aidé, ce n'est au moment d'aucune poursuite ou attaque, mais dans la pénurie à laquelle ses débauches l'avaient réduit. Ensuite, si, « pour nous », les attaques du P. Garasse sont peut-être « révoltantes », elles ne l'étaient nullement aux yeux des contemporains qui, sauf quelques partisans très décidés, abandonnèrent Théophile aux coups de ses accusateurs et firent même chorus avec eux. Enfin, quand Théophile écrit, à propos de Des Barreaux, de Luillier et de lui-même, que, « soit erreur, soit jeu de la nature » (« *sive ille error naturae sit, aut ludus* »), les destins ont, « par la même marque, séparé de celles des autres mortels les divines inspirations de leurs esprits » (« *gratulor fatis meis quod eadem nota ingeniorum nostrorum spiritus a caeteris mortalibus discreverint....* » *Œuvres*, éd. Alleaume, t. II, p. 416-417), on peut penser qu'en dépit des accès de dévotion de Théophile condamné, l'assimilation de Luillier aux chefs de la cabale libertine est assez compromettante pour lui. Mais M. Rochot ne s'est pas arrêté à ce texte.

sais, découvrirai-je, dans les hypothèses que M. Rochot propose de substituer aux miennes, la même circonspection?

Je passerai vite sur les lettres de Gassendi que j'avais trouvées « particulièrement dénuées de sens chrétien » et à propos desquelles M. Rochot, y discernant, comme moi, « un ton stoïcien », se désintéresse seulement de savoir (p. 294-295) si le sentiment qui s'y manifeste est « stoïcisme ou christianisme », « foi orthodoxe » ou résignation antique. On s'étonne cependant de voir le « Père Luxure », l'auteur de tant de boutades indévotes, l'indifférent Malherbe, — de qui l'on a pu montrer le froid conformisme et l'absence d' « âme religieuse »[1], — appelé à la rescousse pour justifier un prêtre de s'être exprimé, dans une lettre intime, sur le même ton de sagesse profane que les auteurs de « consolations » stoïciennes en vers ou en prose. On peut s'étonner encore davantage qu'afin d'expliquer que Gassendi n'ait fait appel, auprès d'un ami affligé, à aucune pensée chrétienne, M. Rochot donne, du caractère de cet ami, une idée tout à fait inexacte : car, gallican, tolérant, ennemi des moines comme des dévotions à la mode[2], Jacques Dupuy n'est cependant ni un impie ni un esprit léger, et rien ne permet de supposer que, recevant d'un ecclésiastique une exhortation religieuse, il en eût plaisanté comme fit, dans un cas semblable, ce Luillier précisément sur le libertinage duquel M. Rochot jette un pudique manteau.

Les commentaires de M. Rochot sur la « débauche » de Gentilly (p. 297-298), à laquelle Gassendi prit part avec Guy Patin et Naudé ne sont pas moins déconcertants. Il croit en effet pouvoir définir l'esprit de cette rencontre d'après une autre « réunion plus tardive, plus brève », à laquelle Guy Patin prit part en 1657. Mais comment se fait-il que, glosant sur le récit que le médecin donne de cette seconde conversation, il semble admettre que seule la conduite suspecte d'un pape y fut condamnée, avec les abus des cardinaux et des moines, alors que c'est bien l'existence même du Purgatoire que mettent en doute les vers ironiques que j'avais cités et qu'il reproduit? Comment se fait-il, surtout, qu'il établisse une assimilation entre deux rencontres qui n'ont absolument aucun caractère commun? D'un côté, une réunion attendue par Guy Patin avec une vive impatience, comme une fête de l'amitié et de l'esprit; de l'autre, des bavardages au milieu desquels le médecin tombe par hasard, en visitant un malade. D'un côté, « une débauche philosophique et peut-être davantage », un de ces exceptionnels échanges de confidences où il ne faut « point de témoins »; de l'autre, des plaisanteries dont Patin s'amuse, sans indiquer qu'il les ait jugées imprudentes. D'un côté, un entretien entre trois personnes qui se connaissent de longue date, et qui ont voulu demeurer entre elles; de l'autre, non point un « groupe »,

1. Voir : L. Arnould, *Anecdotes inédites* [de Racan] *sur Malherbe*, p. 51, 52, 66, 81, 82; *Racan*, p. 67.

2. Cf. *Le Libertinage érudit*, p. 92-93 et 97-98.

comme dit M. Rochot, mais une assemblée mondaine fortuite, plus mêlée, et dont plusieurs assistants nous sont inconnus. Les interlocuteurs des deux débats sont différents, et, sur les trois qui participèrent au premier, deux sont morts lors du second. Rien de tout cela, néanmoins, n'empêche M. Rochot, d'abord de suggérer (« probablement analogue »), puis d'affirmer péremptoirement (« c'est à quoi se limitait ») une identité « d'esprit » entre les deux conversations.

En était-il réduit, faute de documents, à cette induction expéditive? Certes non, puisque les *Dialogues* de La Mothe le Vayer nous donnent une idée des réflexions philosophiques — rationalistes ou sceptiques — auxquelles à la fois Naudé et Gassendi se livrèrent avec quelques-uns de leurs amis; puisque d'autre part j'ai tiré, de plusieurs centaines de pages de notes inédites de Guy Patin, des textes et des allusions qui montrent que la curiosité métaphysique et l'inquiétude religieuse — et non seulement l'esprit satirique — présidaient aux entretiens du médecin avec Naudé et les savants humanistes qu'il connaissait. « Nous aimons assez plaisanter sur des choses respectables », nous confie M. Rochot. Peut-être! Mais si tout nous montre que Gassendi avait ordinairement des préoccupations plus graves, Guy Patin un bouillonnement de cervelle plus tumultueux, Naudé des ironies plus âpres et qui allaient plus loin, on ne voit pas pourquoi il faudrait aller chercher la clef du mystère de leurs entretiens ailleurs que dans ce que nous font connaître d'eux leurs lettres ou leurs papiers intimes; pourquoi il faudrait préférer à ces témoignages directs un rapprochement qui méconnaît à la fois la différence des personnes, celle des milieux et celle des circonstances.

Cependant ce n'est pas seulement avec des libertins que Gassendi s'est trouvé en relations : il a eu des protecteurs — le cardinal de Lyon; Louis de Valois, comte d'Alais — qu'on peut être tenté de citer comme garants d'orthodoxie, ce que fait précisément M. Rochot (p. 295). Est-il toutefois bien prudent d'invoquer, pour caution de sentiments intimes, l'autorité morale de ces grands personnages? N'est-ce pas faire bon marché de ce que les documents de l'époque nous apprennent des caprices, et souvent de l'extrême libéralisme, du mécénat tel que le pratiquaient alors les prélats et les grands seigneurs lettrés? N'est-ce pas méconnaître aussi la discrétion dont pouvaient faire usage, sur les points délicats, les protégés eux-mêmes, ou les démentis qu'ils savaient donner (tel Gassendi à propos du copernicianisme) à leurs préférences secrètes? Pour ma part, sans manquer à la révérence due à des princes de l'Église trop occupés ou trop confiants, j'attendrai avec curiosité une histoire du libertinage — que M. Rochot écrira peut-être un jour — où les sentiments du socinien et mécréant Sorbière seront expliqués d'après ceux de César d'Estrées, évêque de Laon, qui accueillit ses hommages; le scepticisme de La Mothe le Vayer par la pensée de Richelieu, son protecteur; le rationalisme antichrétien de Naudé par les idées du cardinal de Bagni, son « bon

patron »; les vices, l'impiété scandaleuse et l'athéisme militant de Jean-Jacques Bouchard, ce « méprisable individu », par la vie du cardinal Francesco Barberini, neveu du Pape, qui l'employa comme secrétaire, le fit prêcher devant Sa Sainteté et le poussa aux fonctions de clerc du Sacré Collège, — ou par celle d'Antonio Barberini, autre cardinal, autre neveu du Pape, qui, avec de grands témoignages « de sa bonté et de ses vertus », le proposa pour la dignité épiscopale[1].

Peiresc et Mersenne pourraient être, par l'intimité beaucoup plus grande de leurs rapports avec Gassendi, des répondants plus sûrs. Encore faudrait-il qu'ils n'eussent été, l'un et l'autre, fort accueillants aux formes les plus diverses de la pensée. De Peiresc, est-il besoin de rappeler l'humeur accommodante et la complaisance candide[2]? Quant à Mersenne, je n'aurai pas à répéter ce que j'ai déjà dit[3] de ce savant d'une curiosité universelle et d'un universel accueil, de ce « moine huguenot », selon le mot d'un contemporain[4], véritable franc-tireur du mouvement catholique au XVII^e siècle : le plus sagace des interprètes de son œuvre a, depuis lors, noté à son tour que le Minime, correspondant assidu de calvinistes et de sociniens, « ne jugeait pas du mérite d'après les seules opinions religieuses » et même évolua, au cours de sa carrière philosophique, « de la profession de pourfendeur d'hérétiques à un libéralisme qui [donna] le vertige aux hérétiques eux-mêmes »[5].

Certes, malgré leur indulgence, l'un et l'autre se seraient détournés d'une incrédulité profonde et agressive, d'une révolte contre les croyances religieuses essentielles ou contre l'institution ecclésiastique. Mais est-il question de rien de tel chez Gassendi? Et dois-je préciser — pour aider le lecteur à s'y reconnaître dans les traductions souvent singulières que M. Rochot donne de ma pensée — que les tendances sceptiques ou sensualistes que j'ai analysées chez le philosophe, je les ai montrées mitigées ou contenues, soit par un fonds réel de loyalisme catholique, soit par opportunisme? Même engagé dans l'aventure intellectuelle où, à ce qu'il m'a paru, il s'est lui-même volontairement arrêté sur la voie qui l'aurait conduit à une philosophie libertine, il n'a jamais eu à se faire pardonner de Peiresc ou de Mersenne des écarts de pensée ou de conduite semblables à ceux qu'ils tolérèrent chez Luillier, chez D'Alibray ou chez Le Pailleur, bien qu'ils fussent manifestes, ou qu'ils voyaient moins clairement, mais ne pouvaient pas ne pas soupçonner, chez Naudé, chez Pierre Bourdelot, chez Bouchard et chez bien d'autres avec lesquels ils ne cessèrent de converser ou de correspondre, en hommes soucieux par dessus tout de l'avancement des sciences.

1. Voir *Le Libertinage érudit*, p. 231-233.
2. *Ibid.*, p. 95-96 et 98-99.
3. *Ibid.*, p. 145 et 348-349.
4. Cité par C. de Waard, dans la *Correspondance du P. Marin Mersenne*, t. I, p. LI.
5. R. Lenoble, *op. cit.*, p. 13 et 419, note 2.

Ce qui, plus que l'estime de ces « curieux », plus que telles autres confraternités de mathématiciens ou d'astronomes, plaiderait pour l'intention foncièrement religieuse de l'effort de Gassendi, ce serait, chez lui, un goût quelconque pour l'intimité de théologiens, de spirituels, d'artisans de la Renaissance catholique. Voit-on qu'à part le cardinal de Lyon — qui fut d'ailleurs un protecteur lointain et non un conseiller ou un ami — il ait mêlé un seul d'entre eux à la préparation de son œuvre? C'est de la prochaine éclipse que saint Vincent de Paul, un jour, l'entendit parler. Et l'on cherche en vain, dans l'histoire de ses travaux philosophiques, les soucis de confrontation et les scrupules de contrôle qu'éprouva l'auteur — laïque, il est vrai, — des *Méditations*; on cherche en vain, dans la biographie du rival de Descartes, ce que fut, pour la vocation de ce dernier, un Bérulle. L'homme de science ou de pensée et l'homme d'Église apparaissent à ses débuts tout à fait distincts chez lui et, s'il concède au dernier une large part de pratiques extérieures, c'est au premier que, dans le domaine de l'esprit, l'initiative semble avoir pendant longtemps appartenu.

C'est pourquoi les libertins sont beaucoup plus nombreux dans son entourage que les penseurs orthodoxes, beaucoup plus ardents aussi, comme je l'ai longuement montré, à stimuler un effort dont ils croient que le résultat sera favorable aux idées qui leur sont chères. Si sa petite cour de disciples a été composée d'hérétiques, de mécréants ou de jeunes libertins comme Chapelle [1], peut-on oublier qu'avant même qu'elle fût constituée, un Naudé — qui, la nuit, rêvait aux travaux de son ami sur Épicure, qui, le jour, s'en entretenait avec Bouchard jusque dans les jardins du Vatican, — souhaitait que la communication en demeurât clandestine, comme celle de l'*Heptaplomeres* de Jean Bodin, pour qu'ils pussent sans danger nourrir la méditation des initiés [2]?

Après cela, M. Rochot continuera peut-être à se demander si « le Prévôt de Digne n'eût pas été surpris de se voir capturer dans le même filet que Bourdelot, Bouchard, La Mothe le Vayer » (p. 290). Surpris? Peiné en tout cas, à la fin de sa vie, alors que se manifestait chez lui une réserve croissante à l'égard des hardiesses de la pensée! Mais qu'y faire? Un historien n'a pas à le tirer du cas où il s'est mis lui-même en accueillant d'abord avec complaisance tant de relations ou de ferveurs suspectes. Qu'elles se soient spontanément adressées à lui ou même étroitement groupées autour de sa personne et qu'il n'ait essayé que tardivement de mettre un frein à plusieurs enthousiasmes indiscrets, c'est un indice dont on doit, bon gré, mal gré, tenir compte. Ajouterai-je qu'il prend une valeur particulière si l'on observe, comme c'est le cas, des contradictions entre certaines confidences de Gassendi à ses intimes et ses œuvres livrées au public,

1. Cf. *Le Libertinage érudit*, notamment p. 327-348.
2. *Ibid.*, p. 178, et note 2, p. 210, 297-298.

tout comme à l'intérieur de son œuvre même ? Ces contradictions, je les ai mentionnées et parfois longuement analysées dans mon livre : je ne puis, ici, qu'y renvoyer le lecteur [1].

III

« Humanisme dévot », modernisme, humanisme païen.

Mais il est temps d'arriver aux considérations plus générales sur le sens de l'œuvre de Gassendi et sur son époque, par lesquelles M. Rochot croit pouvoir poser mieux que je ne l'ai fait le problème.

Éclaire-t-il autant qu'il le souhaite le débat lorsque, le concentrant autour d'une interprétation particulière — la mienne, en l'espèce, — il s'abstient de définir objectivement cette interprétation, mais en donne un commentaire dont chaque ligne appellerait des retouches ? Je n'entreprendrai pas de rétablir ici la véritable signification et les nuances de ma pensée. Je ne relèverai pas non plus certaines insinuations désobligeantes dont M. Rochot fait d'ailleurs justice lui-même lorsqu'il regrette (p. 292) que ma thèse « ne soit pas exempte de toute équivoque » — « car on ne voit pas toujours si Gassendi est blâmé ou félicité de se montrer tantôt d'une indulgence coupable pour ses amis, tantôt d'une faiblesse compromettante dans sa conduite, tantôt d'une duplicité calculée dans sa doctrine » — et qu'il rend ainsi à mon objectivité un hommage plus complet encore qu'il ne l'avait prévu. Peut-être me sera-t-il permis cependant d'avertir que l'on gagnera, si l'on est curieux de connaître l'explication que discute M. Rochot et les preuves sur lesquelles elle s'appuie, à en chercher la formule dans mon livre lui-même.

Est-ce, d'un autre côté, éclairer le débat que de rattacher au « XVIII^e siècle » toute interprétation qui n'accorde pas à Gassendi la simplicité d'un caractère tranquillement chrétien et d'une pensée sagement orthodoxe, — au XVIII^e siècle, c'est-à-dire, bien entendu, à une époque où beaucoup de documents étaient ignorés et où la passion antireligieuse faisait prononcer force jugements de parti pris ? C'est pourtant sur la seule qualité des arguments invoqués en sa faveur qu'une explication doit, en bonne logique, être jugée, non sur les similitudes, plus ou moins lointaines, qu'elle peut présenter avec d'autres explications moins solidement fondées. Il serait d'ailleurs bien inexact de prétendre que l'opinion qui attribue à Gassendi quelque participation au « libertinage » soit la seule qu'ait connue le XVIII^e siècle. Parallèlement à l'éloquence tendancieuse et sommaire du marquis d'Argens, de l'*Encyclopédie* et de la Satire des *Systèmes*, s'exerçait l'activité de biographes ou panégyristes bien intentionnés, le Père Bougerel, le Père Menc, lauréat de l'Académie de Marseille, et l'auteur anonyme d'un éloge « lu à l'Académie de Villefranche l'an 1766 », — tous auteurs qui, oubliant les amitiés ou les textes de

1. *Ibid.*, p. 477-479, 490-504, 620-621, 647, 648-649, etc.

Gassendi trop inquiétants, ne se souvenaient que des marques de respect qu'il avait données à la religion dans sa vie ou dans son œuvre. Que penserait M. Rochot si, établissant une filiation tout aussi légitime que celle qu'il suggère avec insistance, on plaçait ses propres travaux dans le prolongement de la *Vie de Gassendi* du Père Bougerel?

Est-ce encore éclairer le débat que de donner à croire (p. 292) que l'idée d'un Gassendi « sensualiste, épicurien de principes et sceptique de tendances » ne puisse dépendre que « d'une tradition peu soucieuse de lire d'énormes in-folio rarement édités »? Je ne sais trop à qui M. Rochot peut songer, en dénonçant cette paresse. Est-ce au grand Arnauld, qui estimait la lecture des *Instances* de Gassendi « très capable » de jeter les jeunes gens « dans l'erreur d'Épicure de la mortalité de l'âme » et s'étonnait que l'Index eût épargné des œuvres fort propres à faire des « athées et épicuriens »[1]? Est-ce à Bayle, érudit de curiosités assez vastes, je crois, dès sa jeunesse grand lecteur de Gassendi, et d'après lequel celui-ci avait « couvertement » prêché le pyrrhonisme[2]? Quant à moi, puisqu'en me faisant l'honneur de me rattacher à la lignée des « philosophes » du XVIII^e^ siècle, M. Rochot m'ôte une des raisons de modestie qui m'empêcheraient de parler de moi-même, je puis risquer une brève confidence. C'est que je n'ai avancé les idées que j'exprime dans les vingt-huit pages d'un chapitre sur *Les Deux philosophies de Gassendi*[3] qu'après avoir, pendant plusieurs mois, collationné, du premier alinéa jusqu'au dernier, les quelque trois mille quatre cents pages des manuscrits de Gassendi avec les « in-folio » correspondants de ses *Animadversiones* d'une part, de son *Syntagma philosophicum* de l'autre. Besogne fastidieuse, à coup sûr, mais qui ne m'est pas apparue sans utilité et que ne s'est imposée pourtant aucun des philosophes qui ont consacré à Gassendi des volumes entiers, — pas même M. Rochot, pour la thèse à laquelle il travaillait en même temps que je préparais la mienne, et dont cependant l'unique objet était de retracer l'historique des *Travaux de Gassendi sur Épicure et sur l'atomisme.* Ce simple fait me permet d'accueillir avec beaucoup de sérénité la leçon de patience et d'esprit critique que M. Rochot donne à ceux dont les conclusions diffèrent des siennes.

On a l'impression, au premier abord, de s'avancer sur un terrain plus solide lorsqu'on voit M. Rochot opposer à l'hypothèse d'un Gassendi partagé entre des tendances libertines et des tendances chrétiennes des objections d'ordre psychologique : « Il est difficile », écrit-il (p. 310), « d'accepter qu'un homme intelligent et posé se laisse

1. *Œuvres,* éd. de 1776, t. III, p. 393, et t. IX, p. 304-306.
2. Cf. *Le Libertinage érudit,* p. 573-574.
3. *Ibid.,* p. 477-504.

tirailler entre des influences nuisibles à sa tranquillité temporelle aussi bien qu'intérieure : c'est dramatiser ou romancer l'histoire et la biographie. » — Ce serait, effectivement, « dramatiser » ou « romancer » l'une et l'autre si la découverte d'une attitude cohérente sur les problèmes qui touchent à la religion en même temps qu'à la philosophie et qui engagent l'être entier avait été, à toutes les époques et pour tous les hommes, facile ; si, au jeu de l'intelligence, ne se mêlait celui des sentiments, de l'attachement à des traditions et à des souvenirs, du respect pour des institutions vénérables ou utiles, ou même du souci de l'opinion d'autrui et de la crainte de certains risques. Mais il me semble impossible de réduire la vie de l'esprit, et notamment la recherche d'une certitude métaphysique, à une besogne régulière, sans accidents ni aventures : l'histoire des combats intimes qui se sont livrés aux confins de la pensée et de la croyance révèle assez d'hésitations, de luttes persistantes, d'alternatives de succès et d'échec, de sacrifices douloureux, parfois d'enfantements difficiles de compromis médiocres ou précaires, pour qu'on n'ait pas besoin d'écarter *a priori* l'un de ces « drames » ou de ces « romans » dont est faite, bien souvent, la plus humble existence si elle se trouve ouverte à la fois aux aspirations religieuses et aux exigences de la raison.

Que, malgré ces difficultés fréquentes, l'homme « normal » tende, comme dit M. Rochot (*ibid.*), à « s'unifier », c'est l'évidence même, et je crois avoir montré, précisément, comment Gassendi s'est décidé, une fois passé l'enivrement philosophique de sa jeunesse, une fois disparue l'illusion de pouvoir concilier sans sacrifices ses pensées spontanées avec les exigences, temporaires ou permanentes, de la théologie, à donner à son *moi* religieux, traditionaliste et conformiste, le pas dans son œuvre (un peu plus tard et moins complètement que dans sa vie) sur un *moi* différent. Resterait à savoir s'il était assez « posé » pour y réussir sans peine, et s'il avait « une personnalité assez forte » pour « dominer » les influences contraires qui s'exerçaient sur lui, « en une synthèse harmonieuse et équilibrée ». Or, si j'ai admis la lutte, chez Gassendi, de deux penchants opposés, c'est justement parce que j'ai relevé, non seulement des inconséquences et contradictions qui m'ont paru graves dans l'expression de ses idées, mais aussi, dans son existence, des faits assez nombreux qui montrent que — sensibilité vive, cœur facile, esprit prompt, mais caractère médiocrement trempé, — il n'avait, ni dans le choix de ses amitiés, ni dans ses controverses, ni dans ses relations avec ses disciples mêmes, su prendre de partis à la fois mesurés et nets, et s'y tenir avec fermeté. Rien, dans les développements de M. Rochot, n'est étayé de preuves qui incitent à en juger autrement.

Cette possibilité d'équilibre et d'harmonie dépendait-elle d'ailleurs, pour Gassendi, de lui seul ? L'un des commodes postulats sur lesquels s'appuie à son sujet la conviction de M. Rochot, c'est que le siècle

dans lequel il vivait offrait aux esprits de larges chances de tranquillité intérieure. Mais il ne suffit pas, pour imposer cette vue, d'établir à bon marché un contraste entre le XVII^e^ siècle et le XVI^e^, en donnant, du rôle de Luther, une définition pour le moins étrange (p. 309), ou de rattacher au XVI^e^ siècle les conflits du XVII^e^ en admettant que le jansénisme et la Fronde s'expliquent (comme c'est simple!) par la Renaissance et la Réforme (p. 289). Il ne suffit pas non plus de réduire la querelle janséniste à une affaire de « for intérieur » (p. 309), — singulier « for intérieur », à vrai dire, qui s'épanche dans les 43 in-quarto d'Arnauld, se débat à travers des milliers de libelles, mandements, lettres pastorales, censures, appels comme d'abus, pamphlets, enquêtes, et qui explose, aux yeux de la Cour et de la Ville, dans le feu d'artifice des *Provinciales* ! Il ne suffit même pas d'assurer (p. 308-309), sur l'unique base d'un fragment (mal interprété) d'un seul texte (postérieur à la période en question), que « libertinage » a pu désigner, « dans la première moitié du XVII^e^ siècle », « la liberté d'esprit, au meilleur sens du mot », — ce qui va à l'encontre, comme il serait facile de le montrer, de tout ce que l'on sait de plus certain sur l'emploi de ce vocable, péjoratif d'abord, parfois ensuite plaisant, jamais sérieusement élogieux. Et que dire de cette explication existentialiste du libertinage, qui, lui déniant toute chance de dignité ou de signification intellectuelle, le réduit (p. 289) à « un besoin immédiat d'action gratuite »? L'histoire des mouvements de pensée ne peut s'accommoder de définitions aussi sommaires. Quant à l'époque de Louis XIII et de la Régence, on discerne, sur son sol, assez d'aspérités de toute nature pour s'expliquer aisément qu'aient pu naître, autour de Gassendi ou en lui, entre la raison et la foi, entre la discipline ecclésiastique et les curiosités savantes, d'assez nombreux conflits.

Conflits parfois douloureux; conflits qui peuvent être dangereux aussi. Il faut, pour méconnaître l'étroitesse du champ laissé alors libre à la philosophie dans la plupart des pays et, avec quelques différences restreintes, au sein des diverses confessions chrétiennes, non seulement interpréter les conséquences du procès de Galilée avec toute la témérité dont fait preuve M. Rochot, mais oublier aussi, en ce qui concerne la France, tout ce que l'histoire du libertinage érudit révèle des démarches équivoques, des publications clandestines, des rédactions secrètes ou des communications privées, des insinuations, des dissimulations, des palinodies, des démentis hypocrites auxquels des hommes, dont parfois les mœurs et la réputation étaient parfaitement honorables, ont eu cependant recours pour formuler des idées qui, un demi-siècle plus tard, auraient paru anodines. Les chapitres que j'ai consacrés aux philosophies de La Mothe le Vayer et de Naudé, et auxquels M. Rochot accorde imprudemment quelque mérite (p. 312), prouvent précisément de combien de détours compliqués croyaient devoir se servir des érudits en renom, amis de Gassendi, pour insinuer, même sur des croyances qui n'étaient pas articles de foi,

leurs doutes et leurs réserves. Pour établir que Gassendi lui-même n'a pas eu besoin d'user, sur d'autres problèmes encore que celui du mouvement de la terre, de détours analogues, il faudrait réussir à montrer que ses idées philosophiques premières ne devaient inquiéter personne; il faudrait pouvoir faire croire qu'elles n'ont inquiété personne. Or, la réalité est différente; et, pour n'évoquer ici que l'épisode le plus important, Gassendi n'avait pu, en 1624, lancer ses *Exercitationes* contre les aristotéliciens sans exciter des colères; il avait même failli, selon ses propres termes, déchaîner une « tragédie » dont le souvenir lui restait, vivace, quelques années plus tard, et qui le faisait hésiter à publier ses œuvres. Le voilà bien, le « drame » dont M. Rochot veut écarter de la vie du philosophe toute ombre importune! Et ce n'est pas un interprète récusable qui l'y met : c'est Gassendi lui-même qui le mentionne....

Sans doute. Mais un fait aussi clair ne suffit pas à convaincre M. Rochot. Examinons donc d'un peu près l'interprétation qu'il en donne.

C'est en août 1630 (six ans après avoir publié le premier livre des *Exercitationes* et sans avoir, depuis lors, rien fait paraître de la suite annoncée) que, Wilhelm Schickard l'ayant interrogé sur la raison de ce long retard, Gassendi lui en fournit l'explication :

« Quant à ce que tu me demandes de la raison pour laquelle le reste de mes *Exercitationes* n'a pas vu le jour, la cause en est au temps et aux mœurs. J'y prends un peu plus de liberté que n'en comporte l'état présent des choses. En effet, bien que j'y ménage tout de façon à prévenir les calomnies, je n'ai pas encore l'heur de trouver des juges assez équitables. C'est pourquoi je veille à ma sécurité, m'appliquant aussi à me soumettre aux circonstances. Peu s'en fallut que le livre avant-coureur, pour avoir paru sans être garanti par l'approbation habituelle, ne déchaînât une tragédie[1]. »

Texte important, on voudra bien le reconnaître : car, s'il est unique, — comme le souligne complaisamment M. Rochot, moins exigeant en d'autres cas, — il n'est contredit par aucun autre et il est de Gassendi

1. *Gassendi Opera*, t. VI, p. 35 (27 août 1630) : « *Quod de reliquis meis* Exercitationibus *rogas, cur non jam in lucem prodierint, in causa sunt tempora et mores. Libertas in illis paulo major quam ferat rerum praesentium conditio. Tametsi enim sic tempero omnia, ut calumnias praeoccupem, nondum tamen sum adeo felix, ut satis aequos judices nanciscar; quare saluti consulo, dum et servire tempori studeo. Parum abfuit quin prodromus ille, quod solita approbatione non prodiisset praemunitus, excitaret tragoediam.* » Le P. Sortais traduisait, dans sa *Philosophie moderne* : « Aussi je pourvois à ma sécurité, en m'appliquant à me plier aux circonstances. » De mon côté, j'ai traduit (*op. cit.*, p. 153) : « je pourvois à mon salut, et je m'applique à me plier aux circonstances », ce qui avait l'avantage de rendre compte de la force de *salus*, mais l'inconvénient de faire équivoque avec le « salut » éternel. Quant à la traduction et aux commentaires de M. Rochot, ils se trouvent dans ses *Travaux de Gassendi*, p. 17-20, et dans *Gassendi, sa place...*, p. 33-34.

en personne[1]. Jusqu'à M. Rochot on croyait donc pouvoir en déduire que Gassendi, après avoir couru « des risques »[2] lors de la publication de son premier livre, s'était résigné, par prudence, à ajourner l'impression de la suite et peut-être à atténuer l'expression de ses idées. Nous étions bien abusés : c'était, paraît-il, naïveté pure, contre quoi M. Rochot nous met en garde en nous enseignant, comme on va le voir, à la fois le latin, la logique et la méthode de l'histoire.

« J'y *prenais* », traduit-il en effet[3], « un peu plus de liberté que n'en comporte l'état présent des choses. Bien que j'*aie ménagé* toutes choses de façon à prévenir les calomnies, cependant *je n'ai pas eu* l'heur de rencontrer des juges assez impartiaux. » Et l'on discerne tout de suite combien la substitution, à trois reprises, de verbes au passé à des verbes au présent restreint avantageusement les difficultés auxquelles Gassendi déclare s'être heurté. On aurait imaginé, d'après le texte original, que c'est au moment où il écrit, en 1630, que le philosophe souhaiterait pouvoir publier son livre ; que c'est en 1630 qu'il constate que ses idées, bien qu'il les exprime avec précaution, risquent, encore ou de nouveau, de scandaliser, dans un monde où, encore ou de nouveau, il cherche en vain des juges équitables de sa pensée, — c'est-à-dire, selon toute apparence, des censeurs assez compréhensifs pour donner, en 1630, l'approbation qui avait manqué en 1624 ; — que c'est en 1630, encore ou de nouveau, que, pour sa sécurité, il renonce à faire connaître toute de suite des opinions d'une « liberté » excessive pour l'époque. Mais la traduction de M. Rochot nous permet de croire, au rebours, que cette hardiesse dans le fond, cette prudence dans la forme, ce désaccord avec l'opinion régnante et l'autorité sont du passé, relatifs au seul livre paru en 1624, et ne posent pas au Gassendi de 1630 de nouveau problème. Ce qui fait que, vingt pages plus loin[4], mentionnant quelques lignes qui prouvent le contraire, M. Rochot les écarte négligemment comme témoignage « surprenant » d'un fait qu'il « ne comprend pas », et se met à expliquer par des raisons tout autres des ajournements que le philosophe, de façon fort nette, attribuait à un souci de prudence. Et voilà, en un tournemain, abolies les récidives d'un malaise moral fâcheux, et celui-ci élégamment réduit à quelques moments désagréables dans l'été de 1624. On en est bien soulagé pour Gassendi.

Mais cette « tragédie », demandera-t-on? — Patience ! Expression « plutôt ironique », nous explique M. Rochot[5], qu'on n'embarrasse pas avec si peu. « Il s'agit » en effet, nous dit-il, « de renseigner un savant

1. M. Rochot a même pu avoir communication du recueil des minutes et brouillons de Gassendi, qui en confirme la parfaite authenticité.
2. *Le Libertinage érudit*, p. 598.
3. *Les Travaux de Gassendi*, p. 18, n. 32. C'est moi qui souligne.
4. *Ibid.*, p. 42.
5. Expression « plus plaisante que sérieuse », déclare-t-il plus tard (*Gassendi, sa place...*, p. 33) ; et il ajoute : « L'usage même du mot de tragédie est alors fréquent et banal. » On aimerait savoir quel sens M. Rochot donne à cette dernière affirmation et sur quels textes il la fonde.

étranger qui ne connaît pas très bien les événements qui se sont passés depuis cinq ou six ans loin de lui. » On a peine, à vrai dire, à comprendre quel avantage il y a, pour « renseigner un savant étranger », à employer une hyperbole véhémente, qui risque fort de l'induire en erreur. Mais, poursuit M. Rochot, « il faut aussi faire la part de la modestie avec laquelle Gassendi a l'habitude de parler de lui-même, en accord [?] avec son respect *des temps et des mœurs* ». Et derechef on se demande en quoi la « modestie » de Gassendi peut l'inciter à grossir un événement relatif à sa personne, en quoi également son « respect des temps et des mœurs » peut le déterminer à exagérer le conflit qui, entre eux et lui, a été sur le point de naître. Conflit ? Bien limité ! nous est-il alors révélé : jamais l'ouvrage de Gassendi « n'a inquiété véritablement l'autorité compétente[1] » et l'explication que le philosophe donne de la « tragédie » évitée « semble marquer que le contenu intrinsèque de l'ouvrage n'a pas déplu à tout le monde, mais seulement à ceux qui n'ont pas été consultés[2] ». Là-dessus on objecterait volontiers que, lorsque Gassendi (dans les lignes de la lettre à Schickard qui suivent immédiatement la mention de la « tragédie » et du « livre avant-coureur » qui a failli la provoquer[3]) s'exclame : « Juge un peu à quoi j'aurais dû m'attendre, avec le reste de la machine ! »[4], il songe à la malveillance qu'aurait suscitée, chez d'éventuels censeurs, le fond même de son œuvre, non plus l'omission d'une formalité. On ajouterait que, lorsque le philosophe continue : « C'est pourquoi j'attends une face des choses différente et un sort meilleur ; si celui-ci ne me sourit pas, c'est pour moi seul que j'aurai chanté, et pour les Muses »[5], c'est bien toujours par ses idées qu'il craint de déplaire. On ne parvient d'ailleurs pas à concevoir que M. Rochot puisse attribuer l'ajournement des publications du philosophe — la renonciation même, peut-être, à la diffusion de ses œuvres essentielles — au seul « respect de l'autorité établie », alors qu'en 1624 Gassendi n'avait pas fait à cette « autorité établie » la modeste concession de solliciter d'elle l'approbation de son livre ou d'attendre qu'elle la lui ait accordée. Ménageons cependant nos étonnements : nous ne sommes pas encore au bout de nos découvertes.

Car il y a tout de même, dans la lettre à Schickard, deux membres

1. *Les Travaux de Gassendi*, p. 12.
2. *Ibid.*, p. 19.
3. *Gassendi Opera*, t. VI, p. 35-36 : « *Quidnam putas, sperari debuit de reliquo illo apparatu ? Itaque faciem rerum aliam melioremque sortem exspecto, quae nisi mihi adriserit, mihi cecinero, et Musis* ».
4. Il ne paraît pas possible de traduire : « *illo apparatu* » par : « mes projets », comme fait M. Rochot (p. 42) : le mot semble bien continuer la métaphore militaire commencée avec : « *prodromus* » et « *praemunitus* », et présenter les *Exercitationes* comme une « machine de guerre ». J'essaye de rendre ici, sans préoccupation d'élégance, l'image et le mouvement.
5. M. Rochot traduit : « je *travaillerai* pour moi seul et pour les Muses », comme si *cecinero* était un simple futur et se rapportait à des œuvres à venir. Dans la phrase suivante, il se laisse également tromper par l'abus que l'édition de 1658 fait des virgules et découpe les propositions latines de façon inadmissible.

de phrase dont l'un (« *quare saluti consulo* ») contient le mot le plus fort qui puisse définir, en latin, le fait de soustraire sa santé, sa vie, au péril qui les menaçait ; l'autre (« *dum et servire tempori studeo* »), le mot qui exprime un assujettissement cruel, peut-être, gênant, en tout cas, à des contraintes ou nécessités extérieures. Mais, nous l'ignorions, ils ont été rajoutés par Gassendi dans l'interligne : preuve, n'est-ce pas ? qu'il faut les comprendre... « comme une légère moquerie ». Et M. Rochot de traduire : « C'est pourquoi je fais pour le mieux [*saluti consulo*] en m'appliquant à gagner du temps [*dum et servire tempori studeo*]. » Après cela, récriez-vous que cette traduction fait saigner le latin à chaque mot ou que, dans la marge d'une copie d'écolier, elle appellerait par deux fois la désobligeante qualification de contresens : il faut bien que cette interprétation stupéfiante soit pourtant vraie puisqu'elle permet à M. Rochot de nous dire que « la crainte d'un danger » est fort éloignée de l'esprit de Gassendi[1].

Un doute vous reste-t-il, après cette exégèse vertigineuse ? Attendez que M. Rochot, après avoir si bien taillé, se donne la peine de recoudre, et qu'ayant vidé la lettre à Schickard du sens que nous lui prêtions ingénument, il lui substitue un autre texte, plus digne de foi. Effectivement il tire[2] des *Opera* posthumes de Gassendi un avertissement inséré par les éditeurs après les pages du livre II (inachevé) des *Exercitationes*, et d'après lequel, si ce livre n'a pas été terminé, si les suivants n'ont pas été rédigés, ce n'est pas seulement parce que l'auteur a été « averti par ses amis de la colère peu commune des péripatéticiens à la suite de la publication du premier livre », mais aussi « du fait que le même sujet à peu près avait été traité par François Patrizzi dans ses *Discussions péripatéticiennes* dont il eut alors pour la première fois connaissance[3] », de sorte qu'il laissa son livre II « à l'abandon, tel que voici, depuis l'année 1624, dans le fond de sa bibliothèque, luttant avec les vers et les rongeurs, sans avoir écrit une ligne des autres ». — Explication pour le moins singulière, est-on tenté d'objecter : car, s'il est déjà difficile d'admettre qu'écrivant contre les péripatéticiens, en 1624, à trente-deux ans, un philosophe de profession n'ait pu savoir qu'il allait se rencontrer avec un auteur célèbre, c'est, ne l'oublions pas, en août 1630 encore que Gassendi explique l'ajournement des *Exercitationes* sans faire la moindre allusion aux *Discussions* de Patrizzi : et il devient plus qu'improbable qu'à cette date il ignore toujours l'œuvre de son prédécesseur. Explication contraire, constate-t-on d'autre part, à un docu-

1. Là-dessus, se rendant compte qu'il est seul à comprendre ainsi le texte, il indique (p. 18, n. 32) que la traduction du Père Sortais (antérieure de vingt-deux ans à la sienne) « renforce (*sic*) la phrase *quare saluti*... dans un sens différent du [sien] ». La formule ne manque pas de piquant.

2. *Les Travaux de Gassendi*, p. 19-20.

3. C'est M. Rochot qui traduit ainsi ; mais c'est « communication » (« *copia* ») et non « connaissance » qu'il faudrait dire. Je m'abstiens de relever, plus loin, d'autres erreurs moins importantes pour l'explication de l'épisode.

ment découvert jadis par M. Henri Berr[1], dont M. Rochot a peut-être tort de ne pas vouloir « tenir grand compte[2] », puisqu'il est autographe, et qui montre que Gassendi a travaillé, en 1627 ou plus tard, à son livre II : si bien qu'il ne l'avait pas tout à fait abandonné, en 1624, au fond de sa bibliothèque, en proie au sort affreux que la note de 1658 décrit de façon trop pittoresque, semble-t-il, pour être tout à fait prise au sérieux. Explication tout à fait inconciliable, découvre-t-on enfin, avec les impressions de M. Rochot lui-même, qui pense que Gassendi avait sans doute « achevé[3] » les livres dont la note assure qu'il n'écrivit pas une seule ligne[4]. Mais probablement les garanties d'authenticité de cette étrange version des faits vont-elles apaiser les inquiétudes qu'elle nous inspire?

Elle a « sans doute » été rédigée, pense M. Rochot, par La Potherie, le secrétaire du philosophe, et l'on peut, paraît-il (quoiqu'on ignore pour quelles raisons), la « considérer comme conforme aux indications de Gassendi ». Il est vrai que M. Rochot reconnaît comme possible qu'elle « ait été inventée après coup et tardivement », — ce qui, tout de même, lui ôterait peut-être quelque valeur ?... Vains scrupules, auxquels M. Rochot avait encore, en 1944, la faiblesse de s'attarder, mais qu'en 1945, il repousse allégrement. Quand il estime, alors, que « la note de La Potherie, signalant dans l'édition de 1658 que le même sujet avait été traité par François Patrizzi, paraît expliquer d'une façon sincère la suppression (*sic*) des livres suivants[5] », il ne se débarrasse pas seulement de quelques nuances gênantes; il réussit également, comme on le voit, à jeter par dessus bord la partie de la note qui accordait un rôle, dans le changement des intentions du philosophe, à la colère menaçante des péripatéticiens, et donc à des « risques ». Quand nous disions que l'attitude de Gassendi n'avait rien à voir avec la crainte!

Résumons-nous. « Veiller à sa sécurité » signifie « faire pour le mieux ». Et une note d'origine incertaine, d'ailleurs invraisemblable en son fond, et postérieure de trente-quatre ans au fait expliqué, a plus de chances d'en fournir une interprétation « plausible » qu'une déclaration authentique, faite par l'intéressé lui-même à un homme qu'il n'a nulle raison de tromper, dans des lignes qui, lorsqu'on ne les met pas à la torture, sont parfaitement claires. Sans

1. *An jure inter Scepticos Gassendus numeratus fuerit*, p. 33, n. 2.
2. *Op cit.*, p. 20, n. 34.
3. *Ibid.*, p. 33.
4. Reconnaissons qu'un an plus tard (*Gassendi, sa place...*, p. 33), M. Rochot doute « qu'ils aient jamais été poussés plus loin que le début du livre II ». De même, après avoir signalé à plusieurs reprises, en 1944, que Gassendi n'a pas abandonné, entre 1625 et 1630, l'idée d'une reprise des *Exercitationes*, auxquelles l'*Épicure* aurait simplement servi d'appendice, il estime, en 1945 (*loc. cit.*), et contrairement à ce que montent les lettres de Gassendi à Van de Putte, en 1628, à Gaffarel, en 1629, à Schickard, en 1630, qu'il a « assez facilement renoncé à poursuivre ». Il est malaisé de le rejoindre dans le labyrinthe de ses contradictions.
5. *Loc. cit.*

M. Rochot, je ne m'en serais, je dois le reconnaître, pas douté[1].

Si cependant on ne se décide pas, malgré les avantages de cette méthode nouvelle, à admettre les résultats qu'elle permet à M. Rochot d'obtenir, que reste-t-il à celui-ci, des considérations qu'il vient de développer, pour élucider le « cas Gassendi »? Il lui reste celles qu'il tire (p. 309-310) de la distinction que M. Henri Gouhier, rendant compte de ma thèse avec autant d'objectivité dans l'analyse que d'amicale bienveillance dans le jugement, à proposé d'établir entre « libertinage » et « modernisme », — le second mot et le second courant pouvant, à son avis, rendre compte plus exactement que les premiers de la position intellectuelle et morale de Gassendi. — Hélas! si M. Gouhier, avec prudence et nuances, propose, c'est M. Rochot qui, avec empressement, dispose, et il a tôt fait de donner un tour inquiétant à la suggestion dont il s'empare.

Où, en effet, peut-il prendre que l' « humanisme antichrétien » dérivant, au XVII^e^ siècle, de l' « humanisme de la Renaissance », se serait confondu avec « le naturalisme panthéistique dont G. Bruno a été le martyr » (p. 310)? Je n'ai cependant eu nulle peine à montrer[2] que le « naturalisme panthéistique » de Bruno ou de Campanella n'avait pas moins répugné aux érudits libertins — en particulier aux amis de Gassendi — que la scolastique elle-même, et qu'à ces conceptions fumeuses les érudits libertins amis de Gassendi avaient préféré — comme Gassendi — un tout autre « humanisme », un « humanisme critique », précautionneux dans ses démarches, fort positif dans ses conclusions, et emprunté à Charron ou aux philosophes anciens, aristotéticiens, stoïciens et sceptiques, beaucoup plus qu'à la Renaissance italienne. Quant à Vanini, si les érudits libertins lui ont fait parfois écho, — avec toutes les précautions auxquelles le bûcher de Toulouse pouvait les inciter, — ce n'est point pour son « naturalisme », mais pour ses explications rationalistes, voisines de celles que l' « humanisme » de la Renaissance française leur léguait déjà. Donner le choix, pour établir la position de Gassendi par rapport aux

1. M. Rochot, qui traite si cavalièrement une lettre de Gassendi, se donne en revanche beaucoup de peine (*Les Travaux...*, p. 10-17) pour réfuter, sur des rapports prétendus entre Gassendi et les « chimistes » condamnés en 1624 par le Parlement de Paris, une légende ancienne qui n'a été admise, pratiquement, que par un seul des historiens récents du philosophe, M. G. Hess. Il est fâcheux que, dans un raccourci trompeur (*Gassendi, sa place..., loc. cit.*), il lie la condamnation de cette légende avec la discussion des hypothèses que j'ai fondées, après d'autres, sur un texte authentique. Il est non moins fâcheux que, pour aboutir à une conclusion d'ailleurs fort plausible, il n'hésite pas à recourir à des déductions arbitraires (p. 10) ou à une interprétation incomplète d'un témoignage (p. 11); qu'ensuite (p. 14-15) il présente comme exempt de toute incertitude un récit en faveur duquel il n'avance (ni, à ma connaissance, il n'existe) aucune preuve positive; enfin que, plus loin (p. 17), il tienne compte d'affirmations dénuées de valeur historique. Je passe sur plusieurs contradictions assez déconcertantes.

2. Déjà dans un article de la *Revue des Études italiennes* (1936) sur *L'influence de la pensée philosophique de la Renaissance italienne sur la pensée française (XVII^e^ siècle.)*

courants de son époque, entre le « modernisme » d'un côté et, d'autre part, l'esprit « de Bruno, de Vanini ou simplement de Campanella » (p. 310), c'est-à-dire les formes de pensée les plus audacieuses, les plus confuses et les moins répandues dans les milieux que fréquentait Gassendi, c'est poser une alternative aussi fallacieuse que gratuite.

M. Rochot caractérise-t-il de façon plus exacte l'autre terme de cette alternative, le « modernisme » lui-même? « Humanisme dévot », suggère-t-il (*ibid*). Eh! quoi, le « mécanisme scientifique né avec Galilée et Torricelli » sera-t-il donc rangé sous le même étendard que l'optimisme mystique et moral des disciples de saint François de Sales, que la spiritualité affectueuse et fleurie du P. Yves de Paris, du P. Martial de Brive ou du P. Le Moyne? « Humanisme dévot... » : à cette évocation imprévue, il me semble voir de nouveau frémir le lorgnon de celui qui fut l'inventeur du mot et l'historien de la chose, du subtil abbé Bremond, et s'allumer, derrière l'écran charitable de ses verres, un sourire indéfinissable et définitif. Il est vrai qu'il suffit à M. Rochot d'avoir, grâce au parfum d'une épithète choisie, purifié l'atmosphère du « modernisme » des quelques miasmes libertins qui auraient pu y flotter encore, et que, sagement, il finit par renoncer pour Gassendi au bénéfice de l' « humanisme dévot ». Mais n'aurait-il pas mieux fait de ne pas susciter, même provisoirement, une inutile équivoque?

Ce n'est donc qu'en dépouillant les remarques de M. Gouhier des gloses dont M. Rochot les charge qu'on peut en tirer un utile parti, en plaçant à côté du « libertinage », pour le lui comparer, le « modernisme » tel que M. Gouhier le définit, c'est-à-dire un effort pour accorder une philosophie nouvelle avec la foi, en abandonnant la scolastique aristotélicienne et les superstitions.

Qu'un tel courant ait existé au XVII^e^ siècle comme en d'autres, en face des théologies conservatrices, ce n'est pas douteux. Mais ce qui me paraît d'une évidence non moindre, c'est que le lit où il coule n'est jamais si bien dessiné qu'à maints détours il ne mêle ses eaux à des courants d'autre origine; c'est qu'il existe ainsi maints « confluents » où (non seulement à la faveur d'amitiés personnelles entre des hommes divers, mais par la combinaison, chez le même homme, d'idées et de sentiments inspirés par des influences opposées) ils se rencontrent... en se confondant; c'est qu'en particulier, au XVII^e^ siècle, il y a sans cesse des contacts et des mélanges du « modernisme » et du « libertinage ».

Car, s'il existe dans le « libertinage » — j'ai essayé de le montrer — beaucoup de variétés et de degrés, il semble qu'il n'y en ait guère moins dans le « modernisme ». Il peut y avoir un modernisme foncièrement religieux, comme celui de Mersenne ou de Pascal dans ses dernières années, qui approfondit la science pour mettre la foi à l'abri des attaques ou lui donner un rayonnement plus vaste, et qui

lie étroitement les préoccupations du chercheur aux ambitions de l'apologiste ; et il peut y avoir un modernisme infiniment plus profane qui, acceptant la religion pour des raisons d'utilité sociale, de tradition et de convenance personnelle, s'attache, en philosophant, à ménager suffisamment les dogmes pour éviter de troubler la tranquillité de l'État ou la paix des consciences. Il peut y avoir un modernisme zélé, qui ne perd jamais de vue l'intérêt de la religion — tel celui de Mersenne ou de Descartes ; et il peut y avoir un modernisme tiède, qui s'attarde longuement à des observations purement scientifiques, pour ne consacrer qu'un examen superficiel, ou trop accommodant, aux problèmes essentiels sur lesquels la foi et la raison risquent de se heurter. Il peut y avoir un modernisme intransigeant, comme celui de Pascal et de Descartes, prompts à condamner les philosophies suspectes ; et il peut y avoir un modernisme conciliant qui, par amitié pour les tenants d'opinions inquiétantes ou par insuffisance du sens religieux, s'applique à demander le moins possible de sacrifices à la raison des incrédules. Il peut y avoir un modernisme rigoureux, comme celui de Pascal dans les *Pensées*, qui pose avec une parfaite netteté les problèmes à résoudre, les points de vue à concilier ou à exclure ; et il peut y avoir un modernisme évasif, qui louvoie entre des solutions contraires, hésite, se contredit au besoin, et se retranche, en cas de difficulté, dans les commodes équivoques du fidéisme. Il peut y avoir un modernisme orthodoxe qui évite avec vigilance les écueils propres à toute conciliation ; et il peut y avoir un modernisme téméraire, ou inconséquent, ou maladroit, qui, avec des intentions trop incertaines ou complexes, s'accorde une conception si libérale de la conduite à tenir à l'égard des autorités ou va si loin dans l'ajustement de ce qu'il croit essentiel parmi les vérités religieuses avec ce qu'il juge indubitable dans le domaine philosophique, qu'il s'engage dans des aventures, que même il risque d'exposer ses interprètes — cela ne s'est-il pas vu ? — aux censures de Rome.

Il y a donc des « modernismes » qui se confondent avec l'apologie de la religion, et d'autres qui confinent au « libertinage » ou s'égarent sur son terrain. Ces derniers existent à l'époque de Gassendi comme à d'autres. M. Busson n'a-t-il pas montré des survivances nombreuses du fidéisme dans la première moitié du XVII^e^ ? N'avait-il pas été amené à étudier, au sein de la génération précédente, ceux qu'il appelait, d'un mot à lui seul instructif, les « apologistes suspects » ? Le « cas Charron », non moins troublant, à coup sûr, que le « cas Gassendi », ne fournit-il pas un exemple frappant des inquiétantes combinaisons qui se sont formées chez des chrétiens, catholiques ou protestants, laïques ou même ecclésiastiques, entre le zèle philosophique et les convictions ou intentions religieuses ? N'existe-t-il pas, dans des domaines différents de ceux où s'est exercée l'activité des « mécanistes », dans celui de l'histoire, de l'exégèse, de la philosophie morale, des savants, dont j'ai rencontré plusieurs — Gaffarel,

Boulliau, Marolles, d'autres encore, — qui tantôt paraissent désirer, en toute bonne volonté, « moderniser la théologie », tantôt, par suite d'illusions, d'imprudences inconscientes, de compromis ou de complaisances, se mêlent aux libertins, leur empruntent quelques-unes de leurs façons propres de parler et d'agir, leur ressemblent ou se font leurs alliés?

Or, s'il n'est pas possible de tracer, entre les formes aberrantes du « modernisme » et les formes réticentes ou mitigées du « libertinage », une frontière qui permette de départager avec une évidence immédiate ceux qui y furent apparentés, il convient avant tout, dans chaque cas particulier, de définir les réalités psychologiques que l'on place sous l'une ou l'autre étiquette. Je me suis efforcé de le faire pour ce que j'ai appelé le « libertinage » de Gassendi, et l'on ne saurait parler utilement de son « modernisme » sans apporter des précisions correspondantes. Est-ce bien ce que cherche M. Rochot lorsqu'il réduit ce « modernisme » à « l'espérance de voir les hommes s'accorder sur des idées simples, ménageant les meilleures pratiques ancestrales » (p. 311)? S'il en était ainsi, il n'y aurait certes pas, entre un « modernisme » aussi pauvre de contenu religieux, aussi exclusivement pragmatiste, et le « libertinage » combattu, refréné, que j'ai prêté au philosophe, l'opposition radicale que M. Rochot semble apercevoir. Mais n'essayons pas de réaliser, à la faveur d'une concession provisoire, une trompeuse conciliation. Si une définition *minima* permet à M. Rochot d'enrôler facilement Gassendi dans l'armée « moderniste », il ne peut s'empêcher de donner ailleurs à celle-ci un train plus hardi et de plus riches bannières; et j'avoue que, pour maintes raisons, il m'est impossible de voir le philosophe de Digne partir ni marcher d'un si bon pas[1].

Ce ne sont pas seulement, en effet, les relations libertines de Gassendi qui me détournent de l'admettre. C'est aussi le caractère profane de son premier élan philosophique; c'est le peu d'inquiétude qui se manifeste chez lui à l'égard des périls que le libertinage fait courir à la religion; c'est la parenté qui unit les expressions initiales de sa pensée avec la pensée de La Mothe le Vayer, de Naudé et d'autres amis sceptiques ou libertins; c'est la pauvreté des éléments chrétiens qu'il a mêlés, dans son œuvre définitive, à une morale païenne; c'est la banalité et la faiblesse des concessions qu'il a faites, sur Dieu, sur la nature de l'âme et son immortalité, aux nécessités de la théologie aturelle et de la métaphysique; ce sont les contradictions singulières qui ont accompagné l'octroi de ces concessions; c'est la fréquence de ses recours au fidéisme; c'est la complaisance que n'ont cessé de montrer pour ses idées et son œuvre des hétérodoxes de toute nature.

1. M. Rochot voit quelque part le « modernisme » préparer les voies à une religion « à la fois plus intérieure et plus largement répandue » (p. 310). — Plus « intérieure »? Nul mot ne me paraît pouvoir être mieux choisi pour exclure Gassendi du « modernisme ».

Si un résultat aussi piètre, du point de vue religieux, doit être considéré comme le fruit de trente années d'effort « moderniste », je ne me décide pas à attribuer seulement à une moindre puissance créatrice, comme le suggère M. Rochot (p. 311), l'infériorité de Gassendi par rapport à ses compagnons d'armes; je ne puis m'empêcher de penser, au contraire, que ce « modernisme » a dû être singulièrement flottant, équivoque et superficiel, — et de trouver que la seule mention, à son propos, des noms de Pascal et même de Descartes a pour lui quelque chose de tout simplement accablant.

D'autant qu'il me paraît tout à fait impossible d'accepter, sur la situation de Gassendi, « écho sonore » de la pensée de son temps (*ibid.*), la formule beaucoup trop simple de M. Rochot. Certes, Gassendi a été dans le domaine scientifique un observateur avisé, un chercheur d'explications précises et neuves. Mais dans le domaine philosophique et dans le domaine moral? Est-ce bien de son siècle qu'il a été l'écho, ou plutôt, comme la plupart des érudits parmi lesquels il a vécu, du XVI^e^? Examinant, pour savoir laquelle peut être attribuée à Gassendi, les attitudes où il y avait, à son époque, « plus de nouveauté » (p. 309), M. Rochot s'écrie, avec une rondeur engageante : « Ne parlons pas de Théophile ni de la fortune de Charron, héritage du XVI^e^ siècle. » Mais — laissant de côté Théophile, ami intime, pourtant, de l'intime ami du philosophe — pourquoi ne pas parler de Charron, et précisément de lui, si Charron a été, de tous les penseurs français et étrangers, celui auquel Gassendi, dans les années d'ardentes découvertes de sa jeunesse, a rendu l'hommage le plus spontané et le plus éclatant, celui dont il a fait son maître, « *son* Charron », celui qui, le dégageant des opinions communes, lui a permis d'accéder à *l'acatalepsie* des Académiciens et des Pyrrhoniens[1]? Pourquoi ne pas tenir compte également de ce que, dans la première ferveur de sa vocation philosophique, c'est vers le passé qu'il s'était tourné pour compléter Charron, — vers celui de Plutarque et de Montaigne, de Cicéron et de Juste Lipse, d'Horace, de Lucien et d'Érasme[2]? Comment méconnaître que c'est le culte de ce passé qui, en 1624, l'a lancé à l'assaut de la scolastique? Et comment oublier, encore, de quel poids énorme l'humanisme érudit pèse sur sa conception de la philosophie, sur la façon dont il pose les problèmes métaphysiques, sur le choix de ses arguments, non moins que sur la forme qu'il donne à l'exposé de ses idées[3]? Les vrais « modernistes », Mersenne et Pascal, secouent avec impatience le joug que la Renaissance avait fini par substituer, pour beaucoup d'esprits, à celui de l'École.

1. *Gassendi Opera*, t. III, p. 99 (Préface des *Exercitationes*, février 1624).
2. *Ibid.*, t. VI, p. 2 (à Du Faur de Pibrac, VI. Id. April 1621).
3. Naguère M. Rochot croyait pouvoir, après maints autres, reconnaître en lui « un humaniste de la Renaissance, attardé, mais authentique » (*Gassendi, sa place...*, p. 36). En prenant aujourd'hui le contrepied de ce jugement, malgré la ressemblance qu'il constate entre Gassendi et Bacon ou Érasme (p. 312), et en tranchant les liens entre Gassendi et un « humanisme déjà désuet », il me paraît aller à l'encontre des évidences les plus certaines.

Descartes lui-même s'en dégage, au moment d'aborder le problème religieux. Gassendi y reste, tout au long de sa vie, embarrassé.

Humaniste, et — je me permettrai d'insister, puisque M. Rochot ne laisse nulle part deviner le rôle que cette considération joue dans mes analyses — humaniste païen, ou tout au moins imprégné de sagesse païenne. On a pu discerner cet aspect de la sensibilité de Gassendi dans les consolations qu'il adresse à Jacques Dupuy. Il se manifeste peut être plus nettement encore dans celles qu'il propose à Galilée, et dans lesquelles le stoïcisme prend le pas sur les préoccupations du fidèle de l'Église. On le signalerait aisément dans d'autres textes, et c'est lui toujours que l'on retrouverait, si l'on voulait, *cum grano salis*, tirer une conclusion de la plaisante « querelle de bréviaires » soulevée par M. Rochot. Car celui-ci, expliquant par la trop bonne mémoire de Gassendi (p. 293) les intermittences dans la lecture que le philosophe faisait de son bréviaire, se demande, avec ironie, si j'admettrai un autre détail biographique, qui atteste cette mémoire. Si je l'admets? Bien sûr, puisque je l'avais déjà mentionné[1]! Et ce détail, que M. Rochot rappelle si opportunément, montre que, si l'excellente mémoire de Gassendi lui rendait « fastidieuse » la lecture du bréviaire trop connu, la même mémoire lui permettait, en voyage ou cloué au lit par la maladie, de se distraire et consoler en se remémorant les vers latins qu'il savait par cœur, — plus de six mille, sans compter tous ceux de Lucrèce. Que l'âme antique ait pénétré à la même profondeur au moins que l'âme chrétienne chez le disciple de Charron, de Juste Lipse et d'Horace, c'est ce que j'ai cru discerner. Je ne vois aucun texte de Gassendi, pas plus dans ses *Lettres familières* publiées par M. Rochot que dans d'autres parties de sa correspondance, qui me permette de penser autrement.

Or, c'est un fait dont j'ai signalé l'importance, le culte de l'antiquité et de la sagesse païenne n'est point seulement, dans la première moitié du siècle classique, une préférence littéraire; il reste aussi un principe de pensée, une source de vie morale, un succédané, souvent, de la vie religieuse, un obstacle, parfois, à l'acceptation des dogmes ou à l'adoption de la morale chrétienne dans son esprit original. Charron en témoigne, Charron, le premier maître de Gassendi: Naudé et La Mothe le Vayer également, ses amis; et Guy Patin encore, son commensal de Gentilly, qui, chrétien de cœur, n'en est pas moins entraîné, parce qu'il lit Pline l'Ancien, Cicéron ou Tacite, à des complaisances pour le libertinage. Et faut-il citer encore Lioterais, qui se coupe la gorge en lisant Sénèque? Belurgey, qui remplace à l'église son livre d'heures par un Homère et qui pratique « la religion des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Aristote, Cicéron, Pline, Sénèque »? Jean-Jacques Bouchard, qui associe à ses méditations libertines l'auteur du *De tranquillitate animi?* François Guyet,

1. *Le Libertinage érudit*, p. 149.

prieur de Saint-Andrade, qui lit Lucain pour demeurer stoïque sous le scalpel du chirurgien? Christine de Suède, qui cite le même Lucain pour nier la Providence et se vante de n'être d'aucune autre religion qne de celle « des philosophes »? Cyrano de Bergerac, qui emprunte au chœur des *Troades* quelques-unes de ses négations[1]?

Bien des penseurs chrétiens du XVII[e] siècle ont constaté le danger que cette influence de l'antiquité païenne sur les esprits ou les sensibilités de leurs contemporains faisait courir à la religion, même en ce que cette antiquité avait, chez les Stoïciens, d'élevé et d'orgueilleux tout à la fois. Ils pouvaient discerner, chez certains théoriciens de l' « honnêteté », une tendance à se servir des philosophies antiques pour constituer, en marge du christianisme, une morale indépendante. Ils redoutaient aussi que la « tranquillité de l'âme » recommandée par le Portique, ou l'ataraxie pyrrhonienne, ne détournassent de chercher dans l'Évangile la nourriture essentielle. Ils condamnaient, chez un Charron, par exemple, — prêtre et bénéficier comme Gassendi, — des complaisances trop nombreuses pour cet humanisme païen. Les noms de J.-P. Camus, du P. Senault, du P. Yves de Paris, du P. Boucher, de M. Olier, de Balzac, de Pascal, disent assez, par leur variété même, la profondeur du malaise ressenti alors et la gravité du mal qu'il paraissait nécessaire de dénoncer. Ainsi s'opérait, au temps de Gassendi, — et sous l'influence de ce mouvement de la Renaissance catholique dont Gassendi précisément réprouve l'élan mystique et la « mommerie spirituelle » quand il les rencontre chez un Gibieuf et un Bérulle[2], — une dissociation de la synthèse néo-stoïcienne tentée à la fin du siècle précédent, dissociation qui entraînait, entre les esprits les plus réellement chrétiens et les dévots de l'antiquité, des oppositions vives, génératrices d'alliances contraires. Il ne paraît pas possible d'expliquer le « cas Gassendi » sans tenir compte (entre plusieurs autres) de ce phénomène de son époque et de tous les remous qui l'accompagnent dans l'entourage le plus immédiat du philosophe, et fatalement aussi en lui-même.

Placer uniquement sur le plan des hypothèses scientifiques, comme M. Rochot tend à le faire, les choix qui s'imposaient à Gassendi; oublier qu'il y avait, dans sa pensée, non seulement la curiosité de faits « nouveaux », mais un lot encombrant d'idées philosophiques anciennes; méconnaître, en face des suggestions qui lui venaient de sa condition d'ecclésiastique, l'aliment moral qu'il tirait de sa culture païenne et l'affinité que celle-ci créait entre lui et des libertins déterminés, c'est supprimer une grande partie des traits de sa physionomie. Celle-ci apparaît-elle, comme M. Rochot le trouve, « compliquée » si l'on se refuse à d'aussi graves omissions? Peu importe : la tâche de l'historien est d'adapter ses hypothèses à la multiplicité des aspects

1. Voir *Le Libertinage érudit*, p. 55, 160, 167, 240, 398-399, et en maints autres passages.
2. *Lettres familières*, p. 29-30.

du réel, et non de mutiler ce réel pour lui trouver des explications « simples ».

Sans doute M. Rochot annonce-t-il, pour compléter sur Gassendi ce qu'il appelle des « travaux d'approche », une « discussion très étendue et très serrée ». Cette « discussion » sera d'autant plus indispensable — s'il souhaite apporter une contribution utile à l'étude d'un « cas » épineux — qu'en essayant laborieusement d'effacer quelques-unes des pistes tracées avant lui, il s'est astreint à piétiner, et qu'il n'a abordé pour le moment aucune des difficultés essentielles que doit résoudre l'exégèse de Gassendi. Mais il sera nécessaire que dans cette tâche future il joigne la prudence au zèle, puisque, sur les deux points — l'affaire des *Exercitationes* et l'histoire du copernicianisme — où il a jusqu'ici touché à des questions importantes pour l'interprétation du caractère du philosophe et de ses rapports avec son temps, il s'est heurté durement à la muraille des textes et des faits, contre laquelle les dialectiques trop entreprenantes finissent toujours par se briser. L'histoire des idées et des âmes a des exigences cruelles : elle ne s'accommode ni des dénombrements incomplets, ni des interprétations approximatives, ni des dilemmes trop simples; et, si l'on se garde insuffisamment de l'un ou de l'autre de ces écueils, elle ne progresse pas : elle recule.

René Pintard.

BALZAC ET LA GENÈSE DE « VAUTRIN »

Peu de visages dans la « Comédie humaine » apparaissent avec autant de relief que celui de Vautrin. Balzac l'avouera lui-même plus tard dans *Le Député d'Arcis* : c'est une de ses figures « les plus chaudement esquissées ». Cette affection ne laisse pas de nous surprendre. Comment tout d'abord s'expliquer l'apparition de Vautrin dans *Le Père Goriot*, au milieu d'une intrigue psychologique où il n'avait que faire, où par quelques épisodes policiers, il vient rompre l'unité si réelle et toute classique, où manifestement il n'est pas attendu par le lecteur, et probablement pas prévu par l'auteur lui-même[1] ? Tout en faisant la part du système dans le retour systématique de ses personnages[2], comment expliquer que Vautrin, toujours plus lié à son auteur, puisse parcourir et dominer six romans et une pièce de théâtre? Comment comprendre enfin qu'en 1834, au sortir de cette recherche de l'absolu que jalonnent *Louis Lambert*, *La Peau de chagrin*, et la navrante histoire de Balthazar Claes, alors que l'aventure d'Aix lui inspire *La Duchesse de Langeais* et que le visage vieillissant de la « Dilecta » lui préfigure déjà M^me^ de Mortsauf, comment comprendre qu'il s'éprenne de la monstrueuse beauté des bas-fonds que Vautrin révèle et domine? Que Balzac plus tard ait raisonné sur cette attirance, qu'il ait parlé en termes baudelairiens de la poésie du mal[3], c'est bien évident. Mais n'a-t-il pas en 1834 suivi une mode, lui si sensible aux moindres mouvements de l'opinion[4] ? N'a-t-il pas subi d'influences? Personne ne lui aurait-il révélé le monde de Vautrin? Il semble bien en tout cas qu'avant que Vautrin se soit imposé à lui avec l'évidence de la vie, il ait dû longtemps pétrir la glaise et donner des esquisses. Enfin, en comparant Vautrin à quelque ancêtre peu connu, à quelques-unes de ces vies d'exception qui passionnaient les

1. Le précieux album de Balzac indique ainsi le sujet du *Père Goriot* : « Un brave homme — pension bourgeoise — 600 f. de rente — s'étant dépouillé pour ses filles qui toutes deux ont 50 000 f. de rente » [H. de Balzac, *Pensées, sujets, fragments*, avec une préface, des notes de J. Crépet. Paris, Blaizot, 1910, p. 114].

2. Cf. E. Preston, *Le Retour systématique des personnages de la Comédie humaine*, Presses françaises, Paris, 1926. [Travail dépassé et rectifié par A. Canfield, *Les personnages reparaissants dans « La Comédie Humaine »*, R. H. L. F., tome 41, 1934, p. 15-31 et 198-214.]

3. « C'est la plante vénéneuse aux riches couleurs qui fascine l'enfant dans les bois. *C'est la poésie du mal.* » [*Splendeurs et Misères des Courtisanes*, Conard, Paris, 1913, tome XVI, p. 118.]

4. Cf. la question sociale et le bonapartisme évoqués dans *Le Médecin de campagne* [1833].

lecteurs de la « Gazette des Tribunaux » et son ami Stendhal, peut-être aurons-nous une plus juste idée de ce qu'est la création littéraire chez Balzac, peut-être admirerons-nous davantage son aptitude à tirer du réel les éléments qui le transfigurent et qui offrent si souvent dans son œuvre un décor illusoire à des vies surhumaines.

I

Certes, Vautrin demeure encore, par bien des côtés, une création romantique. Il est par sa monstrueuse présence une protestation contre une société qui l'opprime. Son ancêtre, il l'avoue lui-même, c'est Jean-Jacques Rousseau : « Collin ici présent est un homme moins lâche que les autres et qui proteste contre les profondes déceptions de l'état social, comme dit Jean-Jacques dont je me glorifie d'être l'élève.[1] » Il est avant tout l'insurgé; l'arrête-t-on, sa réaction est formelle; il insulte les policiers qui sont les soutiens d'un ordre qu'il réprouve : « Nous avons moins d'infamie sur l'épaule que vous n'en avez dans le cœur, membres flasques d'une société gangrenée... Je suis seul contre le gouvernement, avec son tas de tribunaux, de gendarmes, de budgets, et je les roule.[2] » Ce qu'il veut, c'est bafouer les lois, « fouetter la haute société », la convaincre d'inconséquence avec elle-même. Cette révolte d'ailleurs n'est pas inspirée par un goût de l'anarchie. S'il garde rancune à l'état social, c'est qu'il le juge fondé sur la lâcheté, sur l'inintelligence, sur des vertus moyennes. Il se sent capable de maîtriser ce monde avili « et d'imiter la Providence qui nous tue à tort et à travers »[3]. C'est par là même qu'il ne renie pas toute son ascendance romantique. Karl Moor, dans *Les Brigands* de Schiller, proclamait déjà dès 1781 que sa volonté de puissance ne pouvait être enserrée dans des lois et que « seule la liberté fait éclore des colosses et des êtres extrêmes »[4] et il faudra la mort d'Amélie pour que le révolté doute de la révolte : « Fou que j'étais de croire que je pourrais embellir le monde par mes atrocités et maintenir les lois par l'anarchie![5] » L'Angleterre nous offrait déjà ses types de pirates byroniens : c'est le corsaire *Conrad*, « lone, wildand strange », qui gardera son mystère dans la mort :

> He left a corsair's name, to other Times,
> Linker with one virtue and a thousand crimes.

Walter Scott, dans le décor romantique des Shetland, nous offre, en face de la douce Minna Troïl le pirate Cleveland[6], dans le décor

1. *Le Père Goriot* [édit. Conard, t. VI, p. 430].
2. *Id.*, p. 430.
3. *Illusions perdues* [édit. Calmann-Lévy, III, p. 222].
4. *Les Brigands*, édition Flammarion, traduction R. Lanutzenberg. [Acte I, scène 2, p. 14].
5. *Id.*, V 2, p. 137.
6. *Le Pirate* [traduction Defauconpret-Gosselin, Paris, 1839].

des Highlands, en face d'Effie Deans le fils du recteur George Staunton qui mourra indompté : « on peut abattre l'arbre, on n'en change pas la courbure »[1]. C'est le doux non-conformiste William Godwin qui nous offre un curieux disciple de Rousseau dans l'étrange figure du squire Falkland : « maudit soit l'univers et les lois qui le gouvernent ; l'honneur, la vertu ne sont que le jouet des fourbes. S'il était en mon pouvoir, j'anéantirais le monde entier »[2], et son domestique Caleb Williams se refuse à haïr cette âme d'élite éprise de vertu et de grandeur : « Jamais il n'y eut d'âme plus noble; son génie était sublime. Mais que deviennent les talents et les vertus au milieu de la société des hommes corrompus? Tout ce qui dans un climat plus pur n'aurait développé que des vertus ne produit ici que des vices.[3] » Charles Nodier, à la suite de son voyage d'Illyrie, nous donne à son tour un charmant pastiche schillérien et nous sommes, comme Antonia, séduits par la prestance de Jean Sbogar et par « un je ne sais quoi de tendre et d'odieux qui étonnait, qui repoussait »[4]. L'apologie du brigand se fait plus téméraire, évite le ton souvent un peu prêcheur des romanciers anglais : « Ces misérables brigands, l'objet du dégoût et de l'horreur des nations, en deviendront les arbitres et les échafauds se changeront en autels. Dieu a revêtu d'une mission particulière ces hommes de sang et de terreur qui usent, qui brisent les ressorts de l'état social pour le recommencer. » C'est l'heure où les romans noirs d'Horace Walpole, d'Ann Radcliffe, de Lewis et de Maturin mêlent aux types de révoltés un décor de ténèbres et d'horreur. Les revenants, les nonnes sanglantes, les belles persécutées deviennent les satellites indispensables du bandit romantique. Le public des années 1820 se repaît des *Melmoth* et des *Vicaire des Ardennes*. En 1821, dans les deux tomes du catalogue du libraire Pigoreau[5], près de vingt titres exaltent ce goût morbide, campent de grandioses criminels et de généreux brigands. Au mélodrame de Pixerecourt font pendant les invraisemblables romans de la comtesse du Nardouët[6]. *Hernani* enfin en 1830 clôt la liste.

Vautrin donc ne renie pas cette ascendance romantique. Balzac, nous le verrons dans ses premières œuvres inavouées, a usé et abusé des prestiges faciles du roman noir. Le 21 juillet 1830, il l'avouera à son ami Victor Ratier[7] : « Oh ! mener une vie de Mohican, oh ! que j'ai admirablement compris les corsaires, les aventuriers, les vies

1. *La Prison d'Édimbourg*, Didot, Paris 1889, p. 255.
2. *Caleb Williams* [traduit de l'anglais par des gens de la campagne. Hignon-Lausanne, 1795, 3 vol. tome II, p. 63].
3. *Id.*, tome III, p. 330.
4. *Jean Sbogar* [sans nom d'auteur, Gide et Nicolle, Paris, 1818, 2 vol. in-12].
5. *Petite Bibliographie biographico-romancière* [Pigoreau, Paris, oct. 1821, 2 vol. in-12].
6. Voici quelques titres : *Barbariski ou les brigands du château de Wissegrade*, 1818; *Les Brigands des Pyramides ou le mystérieux Don Ténébros*, 1819, etc.
Cf Baldensperger, *Orientations étrangères chez Balzac*, Champion, Paris, 1927. [Chapitre I : « Quelques maîtres de frénésie et d'horreur ».]
7. Lettre XXXVI, Corresp. in-8°, p. 73.

d'opposition ! » Vautrin participe encore, en 1834, à ce même complexe d'allure violemment romantique. Et cependant c'est un tout autre monde qu'il nous révèle que le monde schillérien. Plus de burgs de Franconie, d'îles nordiques, de croisières orientales, mais au contraire le monde ignoré et souterrain des bas-fonds : la pension Vauquer, dans sa misère gluante, les prisons et leurs sordides compagnonnages, l'appareil répugnant de la police, le crime authentique. D'où vient cette subite intrusion du monde réel qui semble vouloir faire descendre le brigand de son piédestal poétique ?

II

« Dans les bagnes et dans les prisons, j'ai vu, parmi les plus horribles vices, la reconnaissance et la fidélité en amitié. J'ai connu des criminels qui périssaient sur l'échafaud pour sauver un ami et ne pas dévoiler un secret. Dans les cours, cherchez un exemple de ce sublime dévouement.[1] »

Ainsi parle, en toute naïveté, dans la préface à ses Mémoires, le brave homme que fut Benjamin Appert. Cette phrase résume tout un mouvement d'opinion qui, dès 1815, attire l'intérêt sur la vie authentique des criminels. Tout jeune encore, Benjamin Appert assista au ferrement des forçats, et sa vocation philanthropique naquit en 1808 lorsqu'il vit passer la « chaîne » partant pour Brest. Dès lors, toute sa vie est consacrée à améliorer le sort des forçats et des détenus. En 1822, il dirige une école à la prison de Montaigu sous les auspices de la « Société royale des prisons ». La même année, accusé par Delavau d'avoir facilité l'évasion de deux sous-officiers bonapartistes, Mathieu et Couderc, il fait lui-même l'expérience de la prison de la Force. Acquitté, il se lie, dès 1823, avec tous les philanthropes du moment : M. de Montalivet, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, l'avocat Berville, le futur préfet de la police Vivien. En 1824, à la suite d'un magistral rapport sur les prisons, Appert est reçu par le dauphin. En 1825, il rédige le *Journal des prisons*. Lié à la « Société de la morale chrétienne », il voyage, visitant les prisons et les bagnes[2]. Simple et modeste, à ce qu'il ressort de ses Mémoires et de sa Correspondance, le brave homme qu'était M. Appert détermina sans le vouloir une véritable mode. En juillet 1830, les prisons sont ouvertes, et les détenus servent sur les barricades. Appert, qui rapporte le fait, s'attire cette réponse de M^me^ Adélaïde, sœur du futur roi : « Vous finiriez décidément par prouver que les honnêtes gens sont dans vos prisons ! Mais sérieusement, c'est admirable et j'en parlerai à mon frère.[3] » L'établissement de la nouvelle monarchie est le signal de grâces

1. Benjamin Appert, *Dix ans à la cour de Louis-Philippe et souvenirs du tems de l'Empire et de la Restauration*, Voss-Renouard, Paris, 1846, 3 vol. Préface.

2. C'est le résumé de ses visites qu'il donne dans *Bagnes, prisons et criminels*, Paris, 1836, 4 vol.

3. *Op. cit*, t. I, p. 31.

générales et de la suppression du bagne militaire de Lorient. En 1836, Appert publie *Bagnes, prisons et criminels,* prêtant foi aux confidences les plus invraisemblables. Dix ans plus tard enfin, ses Mémoires exaltent l'originalité d'une carrière consacrée tout entière à la philanthropie.

C'est donc dans une opinion publique alertée par des années de propagande qu'allaient paraître les *Mémoires* de Vidocq. Certes, l'on connaissait, depuis 1823, le petit ouvrage de Guerry : *Considérations sur les bagnes.* Mais qu'était cet opuscule moralisant auprès de la vie truculente dévoilée en octobre 1828 par les deux premiers volumes parus chez Tenon ?[1] Un monde souterrain apparaît, sociétés secrètes, compagnonnages entre voleurs, entr'aide des bandits, rôle des femmes, mœurs et langage du bagne, chansons argotiques, fantastiques évasions, déguisements invraisemblables, le tout lié autour d'une vie d'une énergie folle, voilà de quoi passionner la génération qui combattra pour *Hernani,* et qui croira retrouver, dans la vie de son temps, cette violence pittoresque que lui restituent à l'envi poètes et historiens. L'influence fut immédiate, on peut même dire qu'elle devança l'édition des *Mémoires.* Comment, en effet, expliquer sans cela les ressemblances trop évidentes entre la vie de Vidocq et le roman d'*Annette et le criminel* qu'en 1824 publiait Balzac sans l'avouer ? Vidocq, en effet, s'était épris d'une certaine Annette de B... dont on ignora toujours le nom, et c'est cette Annette qui, ayant reçu les confidences de Vidocq, comme l'Annette de Balzac, celles d'Argow le pirate, résolut de le sauver. Dès 1822, à la porte Saint-Martin, la Dorval se taille un grand succès dans une pièce sur le bagne : *Les deux forçats,* et, en 1823, Henri Simon reprend le même thème sous le titre compliqué : *Les deux forçats ou le dévouement fraternel, Histoire de deux amants du Puy-de-Dôme*[2]. Tant d'indiscrétions sur sa vie déjà légendaire poussèrent donc Vidocq à publier. Dès lors, les commentaires se multiplient. Dès 1829, M. Froment, « ex-chef de brigade du cabinet particulier sous M. Franchet et Delavau », lance trois volumes sur *La police dévoilée* et trois autres sur *L'Histoire de Vidocq.* La mode se poursuit sous la monarchie de Juillet. En 1837, paraît un *Mémoire sur les prisons,* de Moreau-Christophe. En 1840, Gisquet, devenu préfet de police en octobre 1831, grâce à la protection de ses associés, les frères Périer, édite ses *Mémoires* qui comportent une *Histoire de la police depuis la Reynie*[3]. En 1842, un nouvel ouvrage sur les prisons d'Isidore Alauzet devance enfin ce qui apparaîtra comme la somme sur la question, l'ouvrage de Maurice Alhoy, *Les Bagnes,* dont le sous-titre ne laisse pas d'être prometteur : *Histoires, types, mœurs, mystères.*

1. Eugène-François Vidocq, *Mémoires,* R. Tenon, Paris, 1828-29, 4 vol. in-8°.
2. *Les deux forçats,* Pollet, Paris, 1823, 2 vol. in-12.
3. *Mémoires de M. Gisquet, ancien préfet de police, par lui-même,* Paris, 1840, 1 vol. in-8°.

C'est donc une énorme documentation que la littérature du temps, à l'affût des terres nouvelles, voyait s'ouvrir devant elle. Dès novembre 1828, suivant d'un mois la parution des *Mémoires* de Vidocq, Victor Hugo commence à écrire *Le dernier jour d'un condamné*. Sa dette à Vidocq est immense, et M. Gustave Charlier[1] n'a pas eu de peine à montrer qu'il suit presque mot pour mot son modèle dans la scène du ferrement, dans la confidence du vieux criminel et dans la chanson argotique de la jeune prisonnière. Un exemple est encore plus caractéristique. Le bon libraire Ladvocat s'étant ruiné, un groupe d'écrivains résolut de faire paraître, pour le renflouer, un recueil de nouvelles. Ce furent les *Cent et un* qui parurent de 1831 à 1834. Or, sur les dix titres du premier volume, Philarète Chasles nous offre *La Conciergerie*, Léon Gozlan, *La Morgue*, Charles Chabot, *Une infirmerie de prison*, Jacques Arago, *L'Amateur d'exécutions*, et le premier nouvelliste termine ainsi son œuvre : « Voulez-vous voir le résumé d'une société, d'une époque, d'un état social? Descendez dans une prison.[2] »

Balzac pouvait-il rester indifférent à une pareille mode? Dès 1829 apparaissait, dans *Les Chouans*, Corentin, le policier aux yeux verts. Mais, dans la lutte contre les chouans, son roman policier conservait le panache d'une épopée. Or, un homme ne demandait pas mieux que de lui servir de cicerone dans cette réalité qui lui était encore obscure. C'était précisément Benjamin Appert. Le philanthrope, favori des d'Orléans, était devenu, sous la monarchie de Juillet le secrétaire aux charités et bonnes œuvres de la reine et de Mme Adélaïde, sœur du roi. Disposant d'une fortune respectable, il invite à ses dîners du samedi une société mêlée et originale. Les dîners du quai d'Orsay et de la villa de Neuilly deviennent vite célèbres. Il suffit qu'Appert rencontre Balzac à la « Société phrénologique » pour que ce dernier y soit régulièrement invité[3]. Les commensaux sont agréables, Dumas, la poétesse Élisa Mercœur, Liszt, de hauts fonctionnaires, et jusqu'à Fourier et Considérant. Lord Durham, M. Bowring, avec leur curiosité bien anglaise, insistent pour voir Vidocq et Sanson, et Appert le leur promet. Deux réunions surtout à la villa de Neuilly sont rappelées par Appert. Balzac y assiste, écoute, fait parler, montre lui-même de l'esprit, et il est dommage que ni les Mémoires d'Appert, ni la correspondance de Balzac n'en puissent préciser la date[4]. A la droite du maître de maison se tient un bourgeois honorable, Sanson, bourreau de Paris; à sa gauche, siège le puissant Vidocq. Le policier et le bourreau semblent se mépriser cordialement. Dès lors, Balzac continue à fréquenter cette étrange

1. In *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-décembre 1915 : Comment fut écrit « Le dernier jour d'un condamné »;

2. *Les Cent et un*, Ladvocat, Paris, 1831, t. I, p. 191.

3. Tous détails donnés par Appert, *op. cit.*, t. II, p. 21 et III, p. 1;

4. Aucune date dans Appert. La correspondance de Balzac entre 1834 et 1842 est assez clairsemée, surtout les *Lettres à l'Étrangère*.

société. On le soupçonnera bientôt d'avoir prêté la main à la publication des *Mémoires* de Sanson. A son tour, le romancier invite Appert, rue Cassini où il dîne luxueusement avec leur ami commun Borget[1]. Sans aucun doute, Balzac, l'observateur, a dû tirer le maximum de ces conversations. Le 19 septembre 1834, Appert l'invite encore à passer à Neuilly pour recevoir des documents[2]. Le 19 octobre, à Saché, *Le Père Goriot* est commencé[3].

Mais Balzac ne se contente pas des récits d'Appert, toujours un peu naïfs et qui déforment sans doute une réalité qu'il recherche intensément. Balzac se lie à Vidocq lui-même. L'ancien policier, ruiné dans une fabrique de papier, veut utiliser ses souvenirs et se trouve flatté par l'amitié de Balzac. En 1837, il publie un curieux ouvrage dont le titre révèle la présence de Balzac et imite les premiers guides Raisson : « *Les voleurs*. Physiologie de leurs mœurs et de leur langage. Ouvrage qui dévoile les ruses de tous les fripons et destiné à devenir le vademecum de tous les honnêtes gens. »

Le livre est une nouvelle mine où puiseront sans vergogne Balzac, Hugo et Eugène Sue, depuis la longue digression des *Misérables* sur l'argot, jusqu'aux fastidieux détails de Balzac dans *Splendeurs et misères des courtisanes* pour distinguer inculpés, prévenus et accusés. Balzac va plus loin. En 1844, lors de la rédaction de l'affaire Rubempré, il invite Vidocq lui-même, rue Basse à Passy, et Léon Gozlan malicieusement ne voudra voir dans le roman que la mise au net des frustes récits de l'ex-policier[4].

Enfin Balzac désire voir de plus près encore le sombre décor où vivent ses héros. Nous le voyons en décembre 1845 intervenir auprès de son ancien condisciple du collège de Vendôme, l'avocat général Glandaz pour visiter la Conciergerie[5]. Toute une matinée, il visite les cachots, guidé par le directeur, M. Lebel. Puis c'est le monde étrange du Palais de Justice qu'il trouve aussi complexe et « curieux que Paris ». « Maintenant, je puis faire mon ouvrage[6] », déclare-t-il. Aussi, dans l'affaire Rubempré, terminée en mars 1846, retrouverons-nous une longue digression historique et descriptive sur la Conciergerie.

C'est ainsi que Balzac, après avoir pris au romantisme le brigand généreux et poétique, après Argow le Pirate et le Capitaine Parisien, est mis brutalement en présence du vrai bandit par les récits d'Appert et par les confidences de Vidocq. Ce que Victor Hugo appellera « le troisième dessous de Paris », l'argot, le monde obscur des pri-

1. Appert, *op. cit.*, t. III *in fine*.

2. Billet inédit daté de Neuilly. — Le 11 avril 1836 Appert offrira à Balzac *Prisons et bagnes* : « Je serais bien heureux si vous pouviez en rendre un compte rendu impartial dans l'une des feuilles que vous honorez de votre collaboration. » [Collect. Lovenjoul, A 312, fol. 74.]

3. *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 194.

4. Léon Gozlan, *Balzac chez lui*, 1863, p. 209 sqq. [la comtesse Hélène de B. chez le préfet de police, esquisse de Mme de Sérizy].

5. *Lettres à l'Étrangère*, t. III, p. 147 à 152 [3 lettres des 11, 12 et 14 décembre 1845].

6. *Ib.*, p. 152.

sons, des palais de justice, lui est révélé. C'est alors que vont apparaître les hors-la-loi aux noms terribles. Victor Hugo nous peindra plus tard les Clacquesou, les Gueulemer, les Bigrenaille, les Foussagrive de la bande de Patron-Minette. Mais avant lui, Balzac fera vivre la Pouraille, Fil-de-Soie, Le Biffon, de la bande des Grands Fanandels. Eugène Sue ne saura se dégager de cette immonde société ; Balzac saura la dominer par son Vautrin.

III

Balzac cependant n'a pas conçu immédiatement un type d'une effrayante et parfaite grandeur, et c'est en comparant Vautrin à quelques esquisses préalables que nous démêlerons avec plus de clarté quelle fut l'influence réaliste qui s'exerça sur lui. Établissons un lien entre deux œuvres de jeunesse jamais avouées : le mystérieux *Vicaire des Ardennes,* publié en 1822 par Horace de Saint-Aubin, et *Argow le Pirate*, publié en 1824[1]. Les deux héros ont le même physique colossal que Vautrin, le même art de la dissimulation. Argow surtout prétend, comme Vautrin, dominer une société qu'il méprise. Le préfet de Valence est son ami ; son or lui ouvre toutes les portes, sa bande lui est dévouée jusqu'à la mort et le vengera en exécutant ses juges. Gardons les mêmes ressources et le même comportement, enlevons le manteau poétique qui couvre l'amant d'Annette et nous aurons Vautrin. En 1831, Balzac, dans *La Femme de trente ans*, crée le Capitaine Parisien : Hélène d'Aiglemont se laisse saisir « par le mélange de lumière et d'ombre, de grandiose et de passion, par un poétique chaos qui donnait à l'inconnu l'apparence de Lucifer se relevant de sa chute ».[2] Le Capitaine Parisien, qui commande l' « Othello » est, comme Argow, commandant de la « Daphnis », un pirate d'ascendance byronienne. Mais il est impossible de ne pas évoquer déjà Vautrin devant « les yeux de feu fixes et secs » de cet homme qui était « tout force et tout puissance, et qui envisageait les ténèbres comme une visible image de son avenir »[3].

En 1833, tout en gardant le cadre romanesque du roman noir, Balzac crée dans l'*Histoire des Treize* le personnage de Ferragus. Il invente cette société occulte d'aventuriers et de grands seigneurs, « tous fatalistes, gens de cœur et de poésie, mais ennuyés de la vie plate qu'ils menaient, entraînés vers des jouissances asiatiques », société « contre laquelle l'ordre social serait sans défense » et qui « renverserait les obstacles, foudroierait les volontés et donnerait à chacun d'eux le pouvoir diabolique de tous »[4]. On sent déjà dans cette préface l'anathème porté par Vautrin à la société. Comme Ferragus, Vautrin sera un ancien forçat évadé, le chef du mystérieux

1. Buissot, Paris, 1824, 4 vol.
2. *La Femme de trente ans,* t. VI, p. 162.
3. *Ibid.*, p. 162.
4. *Histoire des Treize,* t. XIII, préface, p. 7 et 8.

compagnonnage des Dix-mille et des grands Fanandels, le banquier des quatre bagnes ; comme le chef des Treize, il dirige « un monde à part dans le monde, hostile au monde, n'en reconnaissant aucune loi, ne se soumettant qu'à la conscience de sa nécessité et n'obéissant qu'à un dévouement ». Vautrin pouvait dès lors apparaître.

IV

Les sources de Vautrin ont donné lieu à maintes études partielles et minutieuses. Mais seul M. Paul Ginisty[1] a essayé de faire œuvre critique. Nous croyons cependant possible de reviser quelques-unes de ses conclusions. Vautrin en effet n'est pas né tout armé de l'imagination balzacienne. Des modèles vivants l'ont inspiré, et même un modèle littéraire peut être évoqué.

Les travaux de Lebreton[2], de Baldensperger[3] et de Prioult[4] ont mis en valeur la dette de Balzac à l'égard de la production romanesque de la fin du XVIII[e] siècle et du début du XIX[e]. Balzac doit beaucoup à Pigault-Lebrun et Ducray-Duminil. On oublie trop souvent l'influence de Restif de la Bretonne. Dans un article bien ancien de *L'Illustration* Alphonse Boulé[5] signalait déjà combien l'association Vautrin-Rubempré, reprise de l'association Vautrin-Rastignac se rapprochait du thème central du *Paysan perverti*. Joachim Merlant[6] n'y trouvait qu'une ressemblance bien lointaine : une étude précise des textes permettra pourtant des rapprochements indiscutables. Rappelons-nous dans *Le Paysan perverti* la figure de Gaudet d'Arras : moine par force à l'âge de seize ans, prêtre sans vocation, le père Gaudet décide de faire le bonheur d'un jeune paysan plein d'intelligence et de charme : Edmond. Évadé de son ordre, riche et libre, il enseigne à son protégé un immoralisme total, un cynisme à la fois brutal et joyeux qui doivent le mener au faîte de l'édifice social. L'amour de Vautrin pour Lucien[7], comme celui de Gaudet pour Edmond, révèle à la fois une volonté de puissance esthétique et un besoin de transposition. Le forçat évadé et le prêtre défroqué, tous deux morts civilement, ont besoin qu'un autre vive pour eux :

GAUDET.

Mais on me demandera peut-être d'où vient que je m'attache ainsi à ton bonheur, à ta gloire pour en faire dépendre mon bonheur et ma gloire. Edmond, voici ma réponse.

VAUTRIN.

Vous me demandez pourquoi ce dévouement... Mais je vous aime, moi. J'ai la passion de me dévouer pour un autre, je l'ai déjà fait. Un homme est un dieu quand il vous

1. *De quoi est fait Vautrin ?*, *Annales politiques et littéraires*, 21 mai 1922, vol. 78, p. 562.
2. *Balzac, l'homme et l'œuvre*, A. Colin, Paris, 1905.
3. *Op. cit.*
4. *Balzac avant la Comédie humaine*, Courville, Paris, 1936.
5. *L'Illustration*, 10 et 17 juillet 1869.
6. *Morceaux choisis de Balzac*, Didier, Paris, 1927, 3[e] édit., p. 195, note 2.
7. Rastignac dans *Le Père Goriot* n'est qu'une préfiguration de Lucien de Rubempré.

Une ardente amitié m'a toujours entraîné vers toi. Je t'éprendrai de la nature et de la raison. Ma jouissance à moi sera de voir la tienne et je serai plus dieu que Dieu, car il est des cas où l'on souffre de ses lois, et mes lois à moi ne t'auront donné que du bonheur [1].

ressemble... Pour moi qui ai bien creusé la vie, il n'existe qu'un seul sentiment réel, une amitié d'homme à homme [2].

Je me ferai vous [3]

doué d'une force d'âme qui le rongeait, ce personnage ignoble et grand, dévoré d'une fièvre de vie, revivait dans le corps élégant de Lucien. Vautrin se faisait représenter dans la vie sociale par ce poète auquel il donnait sa consistance et sa volonté de fer. Pour lui, Lucien était plus qu'un fils, plus que sa vie, il était sa vengeance [4].

L'un et l'autre aiment dans leur créature les réticences et les remords. Ils voudraient prendre tout le mal pour eux, ne leur laisser que la puissance et la joie.

GAUDET.

Ton caractère, la tournure de ton esprit, ta façon de sentir vive et délicate, voilà ce qui parle à mon cœur. *Tes préjugés même ont quelque chose d'aimable.* Ils ressemblent à ceux des jeunes filles. C'est un plaisir de les détruire [5].

Si tu n'avais pas de remords avec tes principes, tu serais un *scélérat. Maudis-moi, mais tu me béniras un jour* [6].

Je suis et je veux être *le roc impassible* contre lequel se brise, en le lavant, le tumulte de vos jouissances [7].

VAUTRIN.

Eh bien ! *vous m'auriez fait de la peine de parler autrement.* Vous êtes un beau jeune homme délicat, fier comme un lion et doux comme une jeune fille. Vous seriez une belle proie pour le diable. J'aime cette qualité de jeunes gens. Mais avant peu de jours, vous serez à nous [8].

Je vous permets de me mépriser encore aujourd'hui, sûr que plus tard vous m'aimerez.

Vous trouverez en moi de ces immenses sentiments concentrés. Je ne suis ni un pion ni un fou, mais *une tour* [9].

Lucien remplace pour Vautrin, comme Edmond pour Gaudet, toute la prestigieuse vie sociale qui leur a manqué. Ils vivent en eux, jouissent en eux. « Il s'agit de mon beau moi, de toi qui ne dois pas être soupçonné », dit Vautrin. Lorsque l'heure de la mort viendra, leur désespoir sera celui d'une bête fauve.

GAUDET.

Mon amitié pour toi fut toujours sincère. Elle n'eut de règle qu'un

VAUTRIN.

Je veux aimer ma créature, la façonner, la pétrir à mon usage, *afin de*

1. *Le paysan et la paysanne pervertis,* Gründ, Paris, s. d., p. 139.
2. *Le père Goriot, op. cit.,* t. VI, p. 388-389.
3. *Illusions perdues, op. cit.,* t. XII, p. 547.
4. *Splendeurs et misères des courtisanes, op. cit.,* t. XV, p. 94.
5. *Le paysan perverti, op. cit.,* p. 63.
6. *Ibid.,* p. 122.
7. *Ibid.,* p. 123.
8. *Le père Goriot,* p. 386-387.
9. *Ibid.,* p. 387.

dévouement absolu. J'y trouvais mes plaisirs, je te regardais *comme mon fils et comme mon ouvrage*. Je jouissais plus par toi que par moi-même. Ton plus grand malheur, c'est de me perdre [1].

l'aimer comme un père aime son enfant.

... Je dirai : « Ce jeune homme, c'est moi. Ce marquis de Rubempré, je l'ai créé [2] ».

Mais on enterre en ce moment ma vie, ma beauté, ma vertu, ma conscience, toute ma force. Figurez-vous un chien à qui un chimiste soutire le sang. Me voilà, je suis ce chien [3].

Il ne s'agit certes pas de faire de Gaudet d'Arras, qui garde toujours du XVIII[e] siècle une légèreté libertine, un colosse à la Vautrin. Mais on ne peut nier, comme M. Merlant, cette ressemblance : le père Gaudet d'Arras, comme l'abbé Carlos Herrera, poussant vers les cimes de la société, qu'ils ne peuvent eux-mêmes atteindre, des êtres qui ont sur eux l'avantage de la jeunesse et de la beauté, le peintre Edmond ou le poète Lucien.

V

Mais Balzac pouvait-il se contenter de sources imaginatives ou livresques ? La fièvre de vie qui le possède ne peut le mettre à l'écart de la vie de son temps. Les *Lettres à l'Étrangère* montrent bien à quel rythme hallucinant il faisait alterner le travail et l'observation, les excursions psychologiques et les longues heures de travaux forcés littéraires. Aussi Vautrin n'est-il pas seulement un être de fiction. Balzac écrira lui-même plus tard [4] au critique Hippolyte Castille : « *Vautrin, je puis vous affirmer que le modèle existe,* qu'il est d'une épouvantable grandeur et qu'il a trouvé sa place dans le monde de notre temps : *cet homme était tout ce qu'était Vautrin,* moins la passion que je lui ai prêtée. Il était le génie du mal, *utilisé d'ailleurs.* » Quel est donc ce modèle ? Quatre personnages ont été évoqués.

Maurice Serval [5], étudiant la vie d'un réfugié espagnol en France sous la Restauration, y voit le prototype de l'abbé Carlos Herrera. Il s'agit du général Espoz y Mina. Héros de la guerre d'Indépendance, après un échec pour soulever Pampelune, au retour de Ferdinand VII, il se réfugie en France. Le ministre des Affaires étrangères par intérim, M. de Jaucourt, refuse l'extradition, et Mina reçoit une pension. Mais, le 20 avril 1816, Mina, accusé de conspiration libérale, est enfermé à Sainte-Pélagie, puis libéré faute de preuves. Mina entretient néanmoins une correspondance active avec l'Espagne ; près de

1. *Op. cit.*, p. 244-245.
2. *Illusions perdues, op. cit.*, t. XII, p. 553.
3. *Splendeurs et misères des courtisanes, op. cit.*, t. XVI, p. 252.
4. Lettre du 11 octobre 1846. (Conard, XL, 648.)
5. In *Revue Hispanique*, 1921. « Le général Mina comme Carlos Herrera. »

Pampelune, un traître à la cause est poignardé. En 1819, lorsque Riego soulève les libéraux, Mina échappant à la police française s'enfuit. Après la répression, il devait mourir en Angleterre en 1836.

Que Balzac ait connu l'arrestation de Mina en 1816, les perpétuelles accusations des journaux contre le proscrit, son évasion mystérieuse de 1819, c'est assez probable. Mais quel rapport avec l'abbé Carlos Herrera? Vautrin qui, près de Pampelune, a tué le véritable Carlos Herrera, se dit envoyé secret de sa Majesté Ferdinand VII. Il avoue des ennuis avec l'ambassade d'Espagne : « Ce n'est pas tout gain de servir les rois, ils ont leurs petitesses. » Il prétend que la police française essaie de le compromettre : « des personnages placés au-dessus de moi ont un intérêt profond à me confondre avec quelques scélérats pour avoir le droit de se défaire de moi »[1]. Il accuse des agents obscurs de la diplomatie qui veulent « anéantir des secrets concernant les cabinets d'Espagne et des Tuileries »[2]. Que l'interrogatoire de Mina à Sainte-Pélagie et celui de Vautrin à la Conciergerie aient des ressemblances, c'est possible. Balzac a pu se souvenir de cette belle figure de conspirateur navarrais, de cette vie d'énergie, toute en complots et en évasions. Il n'empêche que Vautrin est autre.

L'aventure de Pierre Coignard permet des rapprochements plus probants. Forçat évadé, il participe à la guerre d'Espagne, en revient officier et épouse la maîtresse d'un émigré dont il prend le nom, le comte Pontis de Sainte-Hélène. Dans le désarroi des années 1814-1815, il suit à Gand le roi qui le décore de la croix de Saint-Louis et le nomme lieutenant-colonel de la Légion de la Seine. Tout en se poussant dans la haute société, il continue à servir d'indicateur à une bande de voleurs. Au cours d'une revue, il est reconnu à un tic de la mâchoire par un ancien camarade de bagne, Coco-Lacour, devenu policier, et condamné en 1819 aux travaux forcés à perpétuité. Benjamin Appert, qui lui rend visite au bagne, remarque « son air distingué et son autorité sur ses camarades »[3]. Pierre Coignard devait mourir au bagne en 1831. L'affaire eut un immense retentissement. Balzac, au cours du cycle de Vautrin, mène constamment le parallèle avec le comte Pontis. Bibi-Lupin, qui représente Coco-Lacour, se vante d'avoir reconnu Coignard[4]. En arrêtant Vautrin à la pension Vauquer, il confie à la demoiselle Michonneau : « Il s'agit de procéder comme dans l'affaire de Coignard. Si ç'avait été un vrai comte de Sainte-Hélène, nous n'étions pas propres. Il faut vérifier.[5] » La

1. *Splendeurs et misères des courtisanes*, éd. Conard, t. XVI, p. 64 à 70. Cf. *Illusions perdues*, t. XII, p. 546.
2. *Ibid.*
3. *Bagnes, prisons et criminels, op. cit.*, t. III, p. 126.
4. *Splendeurs et misères des courtisanes, op. cit.*, t. XVI, p. 178.
5. *Le père Goriot, op. cit.*, t. VI, p. 395.

parenté est souvent encore mieux établie. « Il mit à profit l'exemple donné par le fameux comte de Sainte-Hélène, mais en modifiant tout ce que l'action de Coignard eut de vicieux. Se substituer à un honnête homme et continuer la vie du forçat est une proposition dont les termes sont trop contradictoires pour qu'il ne s'en dégage pas un dénouement funeste, surtout à Paris. [1] » Il semble donc que Balzac, dans ce parallèle, veut surtout égarer les soupçons. Pontis de Sainte-Hélène n'est pas Vautrin. Il est loin d'en avoir l'envergure et l'on pourrait plutôt le rapprocher de ce colonel de Napoléon devenu ultra, le comte Franchessini, qui, dans le sillage de Vautrin, joue les provocateurs. Et, si Balzac parle incessamment de Pierre Coignard, pourquoi ne cite-t-il qu'une fois [2] le forçat Anthelme Collet? Serait-ce là le véritable modèle de Vautrin?

Rémy de Gourmont fut un des premiers à le prétendre et soutient que Vautrin est incompréhensible sans Collet [3]. Né à Belley le 10 avril 1785, Anthelme Collet, après quelques escroqueries, s'engage dans l'armée de Naples, puis déserte. Dans un couvent, il apprend le latin et le rituel catholique. En 1811, il se fait passer pour un général surveillant Pie VII détenu à Savone. Poursuivi pour vol, on arrête sa diligence. Monseigneur Pasqualini, évêque de Manfredonia, en sort. C'est le petit-neveu du cardinal Fesch. Reçu par l'évêque de Nice, Monseigneur Colonna d'Istria, il donne l'ordination à trente-trois prêtres, fait un sermon sur le Saint-Sépulcre et rafle la quête. Plus tard, on retrouve Collet sous le nom du général inspecteur comte de Borromeo, chargé d'organiser l'armée de Catalogne. Il en profite pour berner les préfets et piller les caisses publiques de Nîmes et de Montpellier. Arrêté, il s'évade. En 1819, il est frère des écoles chrétiennes à Toulouse. Plus tard, il est au Mans. C'est un bon rentier qui vit sous le nom de Gallat. Jovial, toujours prêt à rendre service, il est vite populaire. Mais la police le suit depuis longtemps. On l'arrête et le procès commence le 11 septembre 1820. On admire sa stature à la Danton, sa facilité de parole. Condamné à vingt ans de travaux forcés, qu'il passe à Brest et à Rochefort, son prestige est immense. Il raconte ses aventures. Bagnards et gardes l'appellent « l'Évêque ». En 1840, ses vingt ans achevés, il n'est libéré que pour mourir.

Certes, Paul Ginisty [4] a beau jeu de détruire la légende de ce Protée, légende acceptée par J.-B. Toselli [5] et en partie reprise par le chanoine Ledru [6]. Certes, le cas de Collet est un cas de mythomanie,

1. *Splendeurs et misères des courtisanes*, t. XV, p. 94.
2. *Ibid.*, t. XVI, p. 47.
3. Rémy de Gourmont, *Promenades littéraires*, 2e série, 1906 [*Les maîtres de Balzac*, p. 109. « La vie de Collet peut seule faire comprendre et admettre Vautrin »].
4. *Vie, aventures et incarnations d'Anthelme Collet*, Paris, 1925.
5. *Précis historique de Nice*, 3e partie [1er vol., 1870, p. 43-58].
6. *Province du Maine*, 1922-1923 [5 fascicules].

de hâblerie fantastique. Il n'y a eu historiquement ni évêque Pasqualini, ni comte Borromeo. Mais la légende née lors du procès, encouragée par la magistrature, est répandue par les *Mémoires* que Collet lui-même fait éditer. De 1820 à 1842, plus de dix ouvrages l'accréditent [1]. Benjamin Appert, qui visite Collet à Rochefort, accepte naïvement ses dires [2]. Ne serait-ce que par Appert, Balzac n'a pu ignorer la célèbre histoire. Aussi, faut-il bien reconnaître que la dernière incarnation de Collet ressemble beaucoup à la première incarnation de Vautrin, le jovial rentier Gallat au jovial rentier de la pension Vauquer; que ce bagnard, qui est allé jusqu'en rhétorique, a la même éducation que Jacques Collin élevé à l'Oratoire; que l'évêque italien de Manfredonia donne l'ordination aux jeunes prêtres de Nice avec l'aisance de l'abbé andalou Carlos Herrera convertissant Esther; que Vautrin se déguise comme Collet en militaire [3]; que la soutane est pour eux le plus sûr travesti [4]; que le général comte de Borromeo a plus d'un trait commun avec le général Crustamente, envoyé du Mexique [5]; enfin que Collet est proche de Collin. Mais Vautrin est autre. Comme Anthelme Collet, c'est un Protée, mais il a de plus cette volonté de puissance qui fait sa beauté. Collet qui, loin d'être en lutte avec la société, ne songe qu'à profiter de sa naïveté, n'est qu'un maître de l'illusion. Faut-il chercher cette envergure qu'il n'a pas dans Vidocq ?

La vie de François Vidocq [6] est digne d'une chronique italienne et nous fait songer à Benvenuto Cellini. Comme Vautrin, c'est un homme violent, sanguin, d'une force prodigieuse. Remarquable bretteur, ses pointes secrètes le rendent très tôt célèbre. Vautrin de même voudra enseigner l'escrime à Rastignac. Comme Vautrin, il est condamné au bagne pour un faux qu'il n'a pas commis. Ses évasions ne se comptent plus. Plus fort que Vautrin, il se déguise en religieuse en janvier 1798. Après douze ans d'aventures, ne pouvant échapper, non pas à la police, mais à ses anciens camarades, il se décide à se vendre à la police. Pasquier, sur le rapport du chef de division Henry, accepte ses services en 1809, comme M. de Granville ceux de Jacques Collin. En 1812, il est chef de la brigade de sûreté. Son lieutenant est l'ancien forçat Coco-Lacour, qui, d'ailleurs, le jalouse et voudrait bien le supplanter. En 1827, il arrive à ses fins et Vidocq est destitué par Delavau. Ne faut-il pas penser à cette haine de Bibi Lupin, lui-même ancien forçat, devenu indicateur, poursui-

1. Le premier en date, *La Vie de Collet et le jugement du Mans* [Mayenne, 1820], est repris ou enjolivé dans des éditions provinciales [Toulouse, Niort, Bourg, Avignon] ou parisiennes [Lebailly, 1842; veuve Desbleds, 1842].

2. *Bagnes, prisons et criminels, op. cit.*, t. III, p. 165 à 223.

3. Pour accompagner Esther au spectacle [*Splendeurs et misères des courtisanes*].

4. « Donc je serai prêtre », dit Vautrin [*Ibid.*].

5. *Vautrin*, joué à la Porte-Saint-Martin, le 20 février 1840.

6. A consulter : *Mémoires de Vidocq*, Tenon, Paris, 1828-1829, 4 vol. — Froment, *Histoire de Vidocq, chef de la police de sûreté*, 1829, 2 vol. — Henri Jagot, *Vidocq*, Berger-Levrault, Paris, 1928.

vant Jacques Collin, l'arrêtant à la pension Vauquer, essayant de le perdre lorsqu'il s'offre à la police ? Et, si l'on pense que l'un des plus brillants succès de Vidocq fut l'arrestation d'un faussaire nommé Watrin, il faut bien conclure que Balzac avait, en écrivant le cycle de Vautrin, les *Mémoires* de Vidocq sous les yeux.

Balzac d'ailleurs ne l'a nullement caché. Sa lettre à Hippolyte Castille avoue que le modèle de Vautrin était « le génie du mal, *utilisé d'ailleurs* ». Et nous connaissons quels furent, par l'intermédiaire de Benjamin Appert, les rapports du romancier et de l'ex-policier. S'il est un modèle vivant de Vautrin, c'est bien dans Vidocq qu'il faut le chercher.

* * *

Nous voyons donc au terme de cette étude quelle étonnante série de confluences a pu amener à la création de Vautrin. Balzac, de sa jeunesse romantique, a conservé longtemps un faible pour de poétiques héros, pour ces êtres d'exception préfigurés par Schiller et Byron. Mais beaucoup plus tôt que Hugo, grâce à une observation précise de son temps, à une mode qui pousse l'opinion vers la vie des bas-fonds et le monde des hors la loi, à un goût commun avec son ami Stendhal pour les anecdotes de la *Gazette des Tribunaux*, il se défait d'un idéalisme qu'il juge vieilli. Son Vautrin, au contraire des fantoches romantiques, est prodigieusement vivant. Faut-il simplifier à outrance et voir, dans l'admirateur de Vidocq, le père du roman réaliste ? Faut-il voir dans la Geste de Vautrin le simple passage du brigand romantique au bandit réel ? Ce serait une illusion[1]. Les sources utilisées, les personnages évoqués ne rendent nullement compte de la création artistique. En fin de compte, Vautrin doit peu de chose aux mémoires de criminels, aux mensonges d'Anthelme Collet, aux évasions et aux incarnations de Vidocq. Il échappe, malgré quelques traits que le roman-feuilleton va vulgariser, à l'aventure et à la multitude des faits. Comme Maxime de Trailles, comme Mme de Maufrigneuse, comme du Tillet, comme Rastignac défiant la société des hauteurs du Père-Lachaise, Vautrin est avant tout, pour Balzac, l'incarnation de cet instinct de puissance[2], qui donne la clef et qui forme l'unité réelle de la « Comédie humaine ». N'allons pas

1. Cf. l'anecdote rapportée par Gozlan : « Ah ! Vous croyez à la réalité, mon cher Vidocq ; vous me charmez. Je ne vous aurais pas supposé si naïf. La réalité, parlez-m'en ! Vous revenez de ce beau pays. Allons donc, *c'est nous qui faisons la réalité.* » [*Balzac chez lui.* Paris, Lévy, 1863, p. 214.]

2. Cf. Muriel Blackstock Ferguson, *La Volonté dans la Comédie humaine*, thèse, Paris, 1935, p. 174 à 188. — Ernst Curtius, *Balzac*, trad. française, Paris, 1934, p. 159 et suiv.

croire que Balzac a pour seule intention de peindre la société de son temps. Cette société, il veut avant tout la dominer, comme romancier, comme dandy, comme grand homme. Et jamais il n'a mieux su la fustiger que par sa création de Vautrin.

PAUL VERNIÈRE.

N. D. L. R. — *Pendant que cette étude était à la composition, Marcel Bouteron a publié dans* La Revue *du 1er janvier 1948 un article « En marge du « Père Goriot » : Balzac, Vidocq et Sanson », qui utilise également les souvenirs de B. Appert, et qui donne un récit très vivant des dîners et autres scènes où les amis de ce philanthrope se rencontrèrent avec Sanson et Vidocq.*

AUTOUR DE « LA FILLE ÉLISA »

On sait l'origine du roman : le 28 octobre 1862, les Goncourt visitent la prison de Clermont-d'Oise ; ils sont frappés par le spectacle de ces prisonnières soumises au régime du silence continu. Six ans plus tard, ayant terminé *Madame Gervaisais*, ils songent à un roman qui mettra en scène une prostituée condamnée, pour assassinat, à la détention perpétuelle.

Mais on ne trouve trace de l'œuvre dans le *Journal* qu'au moment où Edmond la reprend, après la mort de Jules. Or, des documents inédits de la collection Gimpel permettent d'en suivre mieux les premières ébauches. C'est un carnet de notes portant sur sa page de garde ce titre : *La Fille Élisa*, et un autre carnet composé d'extraits de la *Gazette des Tribunaux*. Le premier comporte d'abord et surtout des souvenirs, confidences et impressions, recueillis par Edmond et Jules, dont l'écriture alterne assez régulièrement, puis une liasse de fiches rédigées par Edmond sur des ouvrages traitant de la prostitution et des prisons, enfin, un passage inédit de *La Fille Élisa* recopié par Delzant, possesseur de ce carnet. Dans le second carnet, on reconnaît les deux écritures d'Edmond et de Jules [1]. Donc, la première partie du carnet n° 1 et la totalité du carnet n° 2 peuvent nous renseigner sur l'état du roman avant la mort de Jules. Il est par contre impossible de fixer le point de départ de leur travail. Les notes relatives à la jeunesse de Maria, la maîtresse de Jules, ne peuvent nous renseigner. Car, si elles complètent celles qu'ils ont recueillies sur ce sujet dans le *Journal*, le 24 avril 1858, elles ne les répètent pas, si bien qu'elles peuvent provenir soit de confidences très postérieures

1. Dans les références, je désigne le carnet relatif à *La Fille Élisa* par *f. e.*, le roman par *F. E.*, et par *g. t.*, les extraits de la *Gazette des Tribunaux*, les références directes à cette publication étant indiquées par *G. T.* Dans les emprunts à *f. e.*, j'indique également, par *J.* ou *E.*, si le passage est de la main de Jules ou d'Edmond ; cela ne signifie pas que le *scripteur* soit forcément l'*auteur* de la note manuscrite, car les deux frères ont pu se concerter pour l'établir. Enfin, je mets entre crochets droits les passages d'une lecture incertaine. Je n'ai pas cru devoir respecter les incessantes fantaisies orthographiques des Goncourt. Les références à leurs œuvres sont faites sur l'édition publiée par l'Académie Goncourt (Flammarion, éditeur). Je mets en italique les passages des notes manuscrites, qui marquent l'intention d'utiliser une indication dans tel ou tel sens.

de Maria, soit de ce même passage de 1858, peut-être plus étendu dans le *Journal* inédit. Le carnet offre seulement deux repères : le récit d'un accouchement chez de pauvres gens, identique à celui qui figure dans le *Journal* à la date du 14 mai 1868, et le compte rendu de l'affaire Firon, daté (carnet et *Journal*) du 3 avril 1869. Quant à la lecture de la *Gazette des Tribunaux*, faite, semble-t-il, d'une façon suivie, par larges tranches, elle est antérieure aux notes du procès Firon, celles-ci comportant au moins deux allusions au roman en préparation, qui se réfèrent à des détails empruntés à la *Gazette*.

Les notes sur *La Fille Élisa* nous permettent surtout d'apercevoir dans quelles directions les deux frères ont d'abord travaillé. Deux ensembles d'indications plus compactes que le reste, se rapportent, l'un à Maria et à la vie des sages-femmes, l'autre au drame judiciaire qui articule entre eux les deux aspects du futur roman.

Sur Maria, nous avions déjà les indications du *Journal* : c'est la fille d'un constructeur de bateaux sur la Marne, enlevée à treize ans et demi par un gentilhomme qui la garde un an chez lui en province, puis, ruiné, se brûle la cervelle sur le toit de son château. Maria, enceinte, est chassée ; la sage-femme chez qui elle va se réfugier la vend à un entrepreneur de maçonnerie, qu'elle quitte bientôt pour devenir à son tour sage-femme. Voici les détails complémentaires fournis par les manuscrits. Maria, enfant, sert dans la boutique de Neveu, charcutier rue Transnonain ; elle est remarquée par le comte de Saint-Maurice (nom fourni par *f. e.* f° 2) qui, gardant l'incognito, se fait le familier de la maison et finit par emmener Maria au Théâtre-Français : le récit se fait alors plus précis, Jules qui transcrit ces notes songe déjà au sentiment qu'il faut donner au séducteur, aux effets à introduire dans le roman : « *peindre l'amour d'un jeune homme usé et blasé pour la chair fraîche* » :

La mène aux Français en été. Un petit chapeau de paille avec des lilas blancs, une petite robe blanche : tantôt un carreau vert, tantôt une fleur verte, une écharpe avec une petite frange et des souliers noués avec un ruban. Deux grandes anglaises. Cheveux débordants. Une loge où il y avait un tas de glands. « C'était comme la machine du roi. » Sentiment de la montrer à des gens. « O que c'est beau ! » — *mettre en entrant ce sentiment de se mettre à genoux de M^me^ Pouthier*[1] ; espèce de trouble et d'hébètement. Renoncement de la vie à ses yeux. Sort dans le Palais-Royal, avec ses instincts de boutiquière, remarque que les boutiques sont fermées. (*f. e.* f° 4 *J.*)

A la suite d'une promenade en voiture, ils rentrent trop tard, la boutique est fermée ; la jeune fille, apeurée, se laisse emmener par le comte, qui, d'ailleurs, respecte son innocence ; puis c'est le départ pour le château, où elle fait semblant de lire les livres qu'il lui conseille, où elle ne se plaît qu'avec les domestiques, et où elle entrevoit les illustres visiteurs du comte :

1. Sans doute s'agit-il de la mère du bohème familier des Goncourt, modèle d'Anatole dans *Manette Salomon*.

Les princes venant, saouleries au champagne. Regardant par la verrière, entendant nommer au billard : « Carlot, tu as encore perdu » et le duc d'Orléans : « Nom de Dieu, j'ai encore perdu. » Le valet de chambre du duc, Frison, nommé Gigottin, à cause de ses mollets, lui proposant de partir avec elle et de l'établir (*ibid.*).

Les premières pages du carnet prennent Maria au moment où, chassée du château, elle échouait chez une sage-femme, qui a une fille à l'Opéra, et qui lui confisque l'argent tiré des bijoux du comte et la vend à un M. Peyre. Celui-ci, la voyant enceinte, veut mettre l'enfant aux Enfants-Trouvés. Maria, mal consolée de la mort d'un premier enfant, entre en un tel désespoir que la sage-femme consent à lui avancer quelque argent, à lui louer une chambrette, et à confier le bébé à une nourrice (*F. E.* f°2). Sur son conseil, Maria étudie pour être sage-femme, à la Maternité d'abord :

A la Maternité, on donnait 12.000 fr. Dortoirs de 6 ; Interne surveille amour. Maria, surprise par une sœur portant des cheveux d'un aimé, elle avale, cela lui fait mal au cœur, elle vomit. Renvoi après une épidémie, où il mourut deux cent dix femmes dans la nuit, on vide la maison. (*f. e.* f° 4 *E* ; sur cette épidémie voir *Germinie Lacerteux*, p. 117.)

Sans doute est-ce le récit de Maria qui attire l'attention des Goncourt sur un passage de la *Gazette des Tribunaux*, qu'ils résument ainsi :

Mœurs des élèves sages-femmes à la Bourbe. « Ici, tout le monde parle et fait l'amour. » Femme amoureuse d'un chantre à la chapelle de la Maternité. (9, t. 3, février 1831.)

Il s'agit d'une demande en séparation de corps introduite par une dame Escoffier, qui trompe son mari, docteur à Choisy-le-Roi, avec un chantre à la Maternité, où elle est élève sage-femme. Son avocat, invoquant l'atmosphère démoralisatice de la Bourbe, cite ce passage d'une de ces lettres, relevé par Goncourt. On trouve là l'origine de ce chantre, amant de M^me^ Alexandre, et dont Élisa enfant trouve le pantalon, les matins d'hiver, emmêlé à son manteau à elle, sur le pied du lit de sa mère (*F.E.*, p. 33). Après la Maternité, c'est la clinique de M^me^ Charrier, « la petite bonne femme » (cf. sur celle-ci, *Journal*, octobre 1856 I. p. 115, à propos de cette naine qui subit une opération césarienne, et qui figurait primitivement dans un coin de *Germinie Lacerteux*) ; elle y est beaucoup plus libre, elle a en outre déjà la clientèle des femmes sorties trop tôt de la clinique (*f. e.* f° 4 *E* et f° 5 *J*).

Mais ce n'est pas seulement l'histoire de Maria que les Goncourt se proposaient sans doute d'évoquer : c'était l'atmosphère de cette vie de sage-femme, qui figure dans le roman, mais qui peut-être eût reçu des développements plus considérables. Dans leurs notes, ils rassemblent d'autres noms de sage-femme, une « M^me^ Patti sage-femme rue de banlieue » (*F. E.* f° 5 *J*), une M^me^ Mercier dont la fortune fut

mangée par le mari, boucher de province, — et qui vint, elle aussi, étudier à la Bourbe (*F. E.* f° 2 *J*). Peut-être est-ce également une sage-femme que M^me^ Mariotte. Son nom suit celui de M^me^ Mercier (« elle met son mari au vert », lui sert une rente, tandis qu'elle fait exploiter par son frère une maison close où ils font tous deux de grosses fortunes). Ils fixent le sens qu'ils attachent à cet épisode de la sage-femme : la chambre d'une sage-femme est une sorte de haut-lieu de la misère humaine, un centre tragique de la vie moderne :

Tout le dramatique d'une sage-femme, les mystères de la venue au monde, les secrets de la faute. *Nous avons une note là-dessus dans notre livre.* (*f. e.* f° 3 *J.* Cf. *f. e.*, p. 21.)

Chambre de sage-femme, tragique, tous les drames et les secrets de la faute, servantes accouchant en cachette, petites parisiennes héroïques accouchant pendant un bal et y retournant, oreillers retournés par les doigts de l'éclampsie (*f. e.* f° 5 *J.* Cf. *f. e.*, p. 32, même formule sur les « doigts de l'éclampsie »).

Cette vie de la sage-femme, ils la voient déjà hantée par la « crainte continuelle du chien du commissaire » (*f. e.* f° 5. Cf. *F. E.*, p. 26). Pour illustrer cette crainte, ils collectionnent quelques histoires d'avortements, consentis par une sage-femme apitoyée, et tournant mal : celle de cette Italienne, ancienne actrice, qui meurt sans rien dire, mais qui laisse derrière elle une amie qui tente de faire chanter la sage-femme ; celle d'une sage-femme qui trouve au chevet de sa malade le mari trompé, et un médecin hongrois, tous deux menaçant, puis s'apaisant devant les soins qu'elle prodigue à la femme et qui la sauvent : que les Goncourt aient voulu insérer dans leur roman de tels épisodes, une note, dans la dernière anecdote, l'indique : « *Du médecin on peut faire l'amant* » (*f. e.* f° 10 *E*). Ils peignent cette vie harassée de la sage-femme « ayant toujours un accouchement quand elle donne à dîner » (*F. E.* f° 5 *J*), sa « fierté secrète de tirer des enfants » :

Filles qu'elle accouche et qu'elle a reçues. Grand'mère d'une partie de son quartier ; familière partout dans sa rue. On l'appelle Maman une telle. (*f. e.* f° 5 *J. F. E.*, p. 31.)

Mais plus largement, peindre le métier de la sage-femme, c'est aborder par son bord le plus âpre la misère populaire : on trouve ici, comme dans le *Journal* du 14 mai 1868 et comme dans le roman (p. 24-25), l'extraordinaire récit de cet accouchement fait par Maria dans une baraque du clos Saint-Lazare, avec les rats, le poêle allumé d'une poignée de paille prise au grabat, le singe qui mime les gestes de la femme en couches, et qui « pisse sur le dos du mari » ivre-mort. Le récit, qui paraît un peu artificiel dans la bouche de M^me^ Alexandre, est plus empoignant dans la nudité de ces notes brèves. Et les auteurs veulent lui donner la valeur d'un cri de révolte, comme en témoigne cette note de la même page :

Un grand morceau très haut sur la manière dont l'enfant des pauvres entre dans la vie (*f. e.* f° 5 J.)

Car il semble qu'alors les récits de Maria les inclinent à souligner, plus qu'Edmond ne l'a fait dans le roman, le règne de l'injustice sociale : dans le Carnet comme dans le *Journal*, le récit se termine sur ces mots qui ont disparu dans la roman :

Ces maisons homicides où le loyer est de 20 fr. par mois et dont l'argent va dans la caisse du plus riche banquier de Paris.

Ce banquier, ne serait-ce pas celui qui figure dans une curieuse page des mêmes notes (f° 9), page dont on se demande au premier abord le rapport avec *La Fille Élisa* et dont l'incohérence semble, à l'analyse, se ramener aux thèmes suivants indiqués par la première ligne :

Un banquier juif, une fille, un blagueur. (*f. e.* f° 9 E.)

Le blagueur, c'est Bondeville, type de parasite pince-sans-rire qui vient lire tous les matins à Roltschid (*sic*) « de 7 à 9 les journaux et les livres » et qui lui suggère les idées les plus folles, comme de « prendre un bain dans une loge en écoutant un opéra » (*J*) ; le banquier juif, Rothschild sans doute, fait le rêve « de tout concentrer à la Péreire », de « tout mettre en société : le plaisir, la librairie », et jusqu'à l'industrie du rémouleur des rues (*J*). Il se pique d'être amateur de curiosités coûteuses, « rentrant de la vente avec une tabatière de Van Blaringhem de 25000 ».

Le matin après déjeuner, présentation d'objets d'art et de putains, cour de brocanteurs et de maquerelles (*E*).

La fille ? sans doute une de celles qu'il a acquises à ce marché matinal et que Jules de Goncourt montre dans son coupé :

La fille revenant des courses de Vincennes dit qu'elle a vu dans le faubourg Saint-Antoine, des petites filles très jolies, étonnement qu'elles restent ouvrières, ça travaille ces feignantes-là (*J*).

Nous voilà loin de la pauvre pensionnaire de maison close, et pourtant cette prostitution de haute volée, qui devait faire le sujet de *Nana*, Jules de Goncourt en prévoyait la peinture dans un roman, car il ajoute :

Peindre le triomphe de la prostitution aux Courses.

Il entremêle à ses propres notes et à celles de son frère, à propos des trois personnages qu'ils silhouettent, des réflexions désabusées et ironiques sur le « progrès » des mœurs :

On a supprimé un Frascati pour établir la Bourse. C'est une partie d'écarté à 5 sous remplacée par un baccara à 10 louis la fiche.

Progrès : idéal de l'Angleterre où la moitié du peuple crève de faim et l'autre a 100.000 fr. de rentes, où les Irlandais font des nœuds à la queue de leurs cochons, où Swift, par la faim, proposait de manger les enfants.

Pauvres mères, moyens poussifs pour faire avoir une carrière, une place à leur fils, au lieu de leur dire : « Achète des gants blancs. Va partout, fais des

relations. C'est comme ça qu'on [se] place. Tâche de rencontrer ces gens-là chez des putains. »

Et Edmond, lui, ajoute amèrement : « on se repent toujours d'une bonne action ».

La présence de cette fiche dans le dossier de *La Fille Élisa*, si elle a un sens, indiquerait l'intention d'élargir le roman, de poser, à partir de la prostitution, le problème social, le problème du capitalisme même dans toute son activité, de même que l'histoire de Maria et les notes sur la sage-femme élargissaient le thème de la misère du peuple.

La seconde direction où, dès l'abord, les Goncourt semblent vouloir pousser leur roman, c'est celle du drame judiciaire. Le meurtre du lignard est virtuellement contenu dans les extraits qu'ils ont faits de la *Gazette des Tribunaux*. Fait assez curieux, ils ne semblent pas chercher particulièrement le meurtre de son amant par une fille publique : sans parler des affaires de la fille Humblot (3 février 1844) ou de la fille Delplanque (19 septembre 1844), querelles de « ménage » qui tournent mal, l'affaire de la fille Marie Michel (*G. T.*, 12 et 13 avril 1847) leur offrait le cas d'une prostituée amoureuse d'un ébéniste, et qui, apprenant son mariage prochain, le poignarde dans sa chambre et tente de se tuer : certains traits eussent pu le frapper, la perte totale de mémoire de la fille, le détail des cloches, qu'elle a entendues sonner lors d'une première tentative de suicide :

Voulez-vous lui demander ce qu'elle a entendu sonner ? On sonnait les morts (sensation dans la salle), ça m'a calmée.

Mais aucune de ces affaires ne figure dans le carnet des Goncourt, dont la dernière page offre des notes pour l'année 1841 et l'année 1850, mais non sur les années intermédiaires. Par contre, ils ont coché en marge leur résumé de l'affaire Lorentz (17 août 1828) :

Amour de fille publique et de militaire se suicidant en la tuant. 17 août 28. Quand elle le voit entrer, la figure bouleversée, elle dit à son chien : « mon pauvre Barrial, tu vivras plus longtemps que moi ». Récit, assassinat.

Lorentz, un lignard, comme Tanchon, s'est pris pour une prostituée de Versailles, Gabrielle Fievet, d'un amour tourmenté qui lui fait dire : « Mon enfant, je voudrais mourir avec toi » et qui inquiète la fille, qui bientôt l'abandonne. Il déserte alors son poste, entre de grand matin dans la chambre de Gabrielle, et c'est lui, et non elle, qui dit au chien : « Mon pauvre Barrial, tu vivras plus lonptemps que ta maîtresse, tu es moins malheureux », il se couche auprès d'elle et tente de l'égorger à coups de rasoir, elle se défend, et, malgré ses blessures, parvient à le désarmer et à s'enfuir. Il tente alors de se suicider. Tous deux survivent à leurs blessures. Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Voilà la seule affaire qui, dans le carnet des Goncourt, offre le thème des amours meurtrières d'une prostituée et d'un soldat : si c'est vraiment là la source du crime d'Élisa,

on voit que les Goncourt auraient renversé les rôles respectifs du soldat et de la fille.

Mais, déjà, ils songent à un certain nombre de détails pour mettre en scène le crime ; certains d'entre eux ne figureront pas dans le roman : celui de la somnambule leur semble assez important pour paraître deux fois dans les notes de *La Fille Élisa* :

La somnambule, la religion de la fille, met une source de bêtises, de fautes, souvent de crimes par les conseils et les prédictions noirs dans la vie de la femme du peuple, pourrissant sa bêtise avec de la crédulité (f° 8).

Cette note d'Edmond semble en développer une autre identique de Jules :

Seule religion, la somnambule, *qui peut paraître comme témoin dans le procès* (f° 8).

Ils avaient noté dans la *Gazette* deux affaires où l'on voyait cette importance de la somnambule ou de la tireuse de cartes : celle du trésor de Warwick, que le père de Léontine Say recherchait à l'aide de somnambules (*G. T.*, 3 mai 1835) et l'affaire Barbe (*G. T.*, 14 et 18 février 1835), celle d'un ancien cocher qui, avant d'aller assassiner la femme de chambre dont il est jaloux, trouve dans un cabaret une couturière, tireuse de cartes à ses heures. Cette femme lui prédit « une mort prochaine et la justice » ; elle comparaît effectivement devant le tribunal, provoquant tant de curiosité, qu'on est obligé d'appeler la troupe pour faire évacuer la salle. Elle confirme ses dires, et ajoute qu'essayant de consoler Barbe de son infortune amoureuse, elle lui a dit : « Il n'y a pas de quoi tant se déplorer, vous êtes encore jeune et la mère des femmes n'est pas morte. »

Edmond sans doute veut-il ne faire intervenir aucun facteur accidentel dans l'évolution quasi mécanique d'Élisa : il renoncera à développer l'épisode, il n'en tirera que quelques lignes du roman, où, bien avant son crime, Elisa s'inquiète de la prédiction d'une pythonisse de la rue Gît-le-Cœur : « La justice et la mort prochaine » (*F.E.*, p. 103). Quant aux derniers mots de la couturière, ils lui fourniront une expression du Recousu dans *Les Frères Zemganno* :

Tu as eu là un chouette papa... et on n'en refera plus... la mère des humains comme ceusse-là a fini d'accoucher ! Bois, cochon (p. 102).

Autre indication qu'ils songeaient à utiliser pour le crime, celle du jeu : au cours de l'affaire Firon (cf. *f. e.*, f° 7 J), l'accusé avoue avoir joué avec une chance incroyable le soir de l'assassinat ; ils notent :

Faire sentir chez l'accusé et dans le public comme le sentiment d'un porte-bonheur par le crime et voir si on ne fera pas jouer le soir du crime Élisa au bordel avec une amie qui remarquera qu'elle a un peu de sang dans les ongles.

L'indication du jeu a disparu, comme peu conforme au caractère d'Élisa, mais celle du sang sur les ongles a été conservée : elle vient

de l'affaire Marie-Rose Perrin, et figure, avec deux croix en marge, dans les extraits de la *Gazette* : une parricide de l'Ain se trouve acculée à l'aveu par une foule d'indices, dont les Goncourt ne retiennent que celui-là, parce que, dans le récit même de la *Gazette*, il fait un tableau frappant : la meurtrière, venue emprunter 6 fr. 50 chez une voisine, est assise auprès du feu, ses mains sur ses genoux, la fille de la voisine rentre de l'école, s'assied au foyer, et ses yeux étant à la hauteur des doigts de Marie-Rose, elle remarque qu'elle a du sang tout autour des ongles de la main droite (*G. T.*, 18 février 1829). Ce qui est plus intéressant, c'est qu'en mettant ce détail dans son roman, Goncourt n'oublie pas qu'on est en avril (et non en février), que le feu ne se justifierait pas et cela l'amène à imaginer un détail qui renforcera la peinture de l'état d'Élisa : celle-ci, malgré la chaude température, fait faire une flambée, parce qu'elle se sent transie après son crime, symptôme qu'Edmond a par ailleurs relevé dans les cas d'hystérie. Autre remarque : le pittoresque de la déposition de la voisine dans l'affaire Perrin le pousse à rivaliser de précision réaliste avec le compte rendu judiciaire, à imaginer le détail de la confiture — et, d'autre part, à présenter cela comme un document authentique :

> Marie Coup-de-Sabre... remarquait que, sous les ongles, il y avait une petite ligne rouge, *comme aux ongles des femmes qui ont fait des confitures de groseille dans la journée.* (Déposition du témoin, *F. E.*, p. 154.)

La *Gazette des Tribunaux* lui fournit encore un des effets les plus puissants du récit du crime, un de ceux qui peignent le mieux la folie meurtrière qui envahit la fille, sans qu'elle y soit pour rien : les deux frères notent (*g. t.*, 20 mars 1836) :

> Femme assassinant son amant et lui disant au moment où elle est poussée par une force irrésistible : *Tiens-moi, tiens-moi* !

Enfin le lieu du crime est déjà fixé dans leur esprit : Jules, à la suite des notes sur le procès Firon, indique :

> *Crime peut être dans le cimetière abandonné de Boulogne* (*f. e.*, f° 8).

D'ailleurs la dernière page de ce carnet est constituée par une description de ce cimetière envahi par les herbes folles et les roses. Donc, déjà, les Goncourt sont en possession du crime et même d'un certain nombre de ses circonstances qui ne subsisteront pas toutes dans le roman, mais qui, toutes, jettent sur l'assassinat un éclairage étrange et vrai ; cet éclairage, emprunté à droite et à gauche à des faits divers, fait entrer à la fois dans la réalité et dans la poésie le crime, imaginaire.

Mais la tragédie judiciaire, outre le crime, comporte le procès qui lui aussi, semble appelé par les notes du carnet Gimpel, à un développement plus considérable que celui du roman. La curiosité des Goncourt pour les débats judiciaires n'est pas nouvelle : déjà, le 26

mars 1860, le spectacle de la correctionnelle de Bar-sur-Seine, où l'on jugeait ce jour-là un vol commis par une petite servante et une affaire de viol, les avait frappés, d'abord par l'appareil des personnalités judiciaires, et surtout par le désordre de la suspension d'audience (cf. *Journal*, 26 juin 1860). Mais, en 1869 ils semblent suivre les Assises, non par une rencontre fortuite, mais de propos délibéré : le 10 mars 1869, dans la nouvelle salle toute luisante de dorures, il assistent aux débats d'une affaire de détournement de mineures (cf. *Journal*, 10 mars 1869). Le 3 avril 1869, les voilà de 11 heures du matin à 8 heures du soir [1], au procès de Firon, l'assassin de rue Monthabor [2] ; nous avons leurs impressions d'Assises, sous trois formes, le récit du *Journal* (III, p. 212-215), le carnet inédit (*f. e.*, f° 7 et 8 *J*), et *La Fille Élisa* (p. 11-18). Si nous comparons cette dernière version aux deux autres, nous constatons des modifications intéressantes, et surtout des amputations considérables. Edmond conserve tout d'abord la suspension d'audience, scène dont le pittoresque désordre, dont la bonhomie, tranchant avec l'austérité des autres scènes du drame, l'avaient frappé déjà à la correctionnelle de Bar : les mêmes détails figurent dans les trois « états » : l'avocat général et l'avocat de l'accusé, « bras dessus bras dessous », la foule fouillant des mains la chemise ensanglantée, les « titis » du « Paradis » laissant pendre leurs chapeaux sur les rebords de bois, et enfin et surtout ce détail si bien vu du garde municipal frottant son front à la visière de son shako ; mais l'épisode de la suspension d'audience a pris plus d'ampleur dans le roman, Edmond a voulu donner l'impression du temps qui dure, dans l'attente du verdict ; il étale les moments successifs de cette attente et ajoute cette impression de silence qui va mettre quelque chose de fantastique sur ce remuement de la foule, alors que les notes signalent au contraire le « bourdonnement d'un entr'acte de théâtre ». Puis c'est la rentrée du jury, qui fait déjà noter aux Goncourt dans le carnet :

Sur la figure bourgeoise des jurés est venue une sorte de solennité de grands juges.

D ailleurs, ils ont dû d'autant mieux observer le président du jury, avec sa voix qui s'étrangle à la lecture de la sentence, que c'était un de leurs amis, le peintre Giraud, « la vieille Giraille » de la princesse Mathilde. Enfin, l'effet de la sentence sur Élisa s'inspire de certaitaines attitudes de Firon, mais des attitudes éparses au cours des débats :

Il répond à l'interrogatoire avec un balancement perpétuel, les mains croisées derrière le dos, à croire qu'elles sont liées et comme si l'homme était déjà bouclé pour la guillotine. (*Journal*, p. 212, cf. *E. F.*, p. 17.)

1. Cf. *Lettres* de J. de Goncourt, p. 339.
2. Il avait tué une vieille amie de sa mère, Cœlina Nagy, servante de Mr. de Tessan, dont il avait en même temps cambriolé l'appartement (cf. *G. T.*, 4 avril 1869).

Pendant le réquisitoire, Firon

retient sa tête dans ses mains, comme s'il la sentait moins solide et pour ainsi dire vacillante pendant cette dispute qui s'en fait entre la Justice et la Défense (*f. e.*, f° 7 ; cf. *F. E.*, p. 18).

Edmond, désireux de ne pas perdre ces gestes dramatiques, mais situés dans des parties du procès qu'il renonce à peindre, a été amené à les bloquer sur la lecture de sentence [1]. De plus, il ne pouvait prêter à la pitoyable Elisa l'attitude de Firon lors de cette lecture, attitude de calme hautain, avec ce baiser qu'en bondissant sur un banc il envoie à sa maîtresse évanouie.

Déjà, au lieu de l'indifférence de Firon rentrant dans la salle, Jules songeait à une mimique plus affolée : « Des yeux interroger la salle en entrant » (*f. e.*, f° 8). Edmond reprend l'indication, en outre il meuble cette scène essentielle avec des gestes ramassés ici et là, et, si j'ose dire, avec cet affreux silence étranglé d'Élisa qui marque déjà tout le personnage. Mais il sent qu'il lui faut un geste décisif qui fasse concurrence à ce baiser de Firon : il le trouve dans une anecdote rapportée jadis par son cousin, celle d'un joueur malheureux chiffonnant son feutre et se mouchant dedans (*Journal*, juin 1860, t. I, p. 255) ; d'où ce geste *si vrai* d'Élisa, qu'on jurerait pris sur le vif. Rien n'illustre mieux l'invention du détail caractéristique chez Goncourt : la réalité immédiate lui fournit un geste éloquent, mais impossible à loger dans son roman, il cherche ailleurs, dans ses souvenirs, un geste tout différent, mais ayant le même accent brutal d'authenticité, ce même caractère imprévisible d'acte réflexe. Il en trouve un, il le transpose avec tant de bonheur qu'il devient un geste symbole, admirablement approprié à la personne qu'il peint. En même temps va jouer un mécanisme d'enrichissement qu'on a déjà vu à propos des ongles sanglants d'Élisa : ce détail greffé sur la narration va lui faire produire un surgeon inattendu, une indication psychologique étrangère à cet incident, mais qui profite de la circonstance matérielle ainsi créée. Nanti du chapeau d'Élisa, il cherche à l'utiliser une première fois, avant d'en tirer l'effet décisif auquel il le destine : il le suspend au porte-manteau de la salle qu'a quittée Élisa — lors de la suspension d'audience — et dans l'énervement de la foule inoccupée, il en fait le point de mire de tous les regards, qui, automatiquement, reviennent sur lui.

Mais le récit du procès Firon dans les notes manuscrites comporte d'autres développements absents du roman. Toute la première partie des débats tombe, et avec elle une grande partie des effets d'éclai-

1. C'est ainsi qu'il est amené à renoncer à un effet qu'il voulait emprunter à l'affaire Firon et loger dans un coin des débats :

« Condamnée à mort. Se servir de Firon réveillé par le bruit de la foule qui le fait croire à sa dernière nuit et que c'est le jour de sa guillotinade. »

La note est soulignée, et complétée ainsi en marge :

« *Se servir pour Élisa* » (*f. e.*, f° 8, J).

rage que les Goncourt avaient multipliés et fouillés, au point d'en scander les étapes du procès : seuls les derniers subsisteront, encore seront-ils réduits à des indications plus vagues. On ne trouvera plus ces jurés « en contre-jour » au début des débats, « en-dessous des fenêtres, les figures voilées, la lumière filant sur les crânes, les cheveux gris ou argentés », ni les premières atteintes de l'ombre :

A deux heures, angle de l'obscurité derrière le Procureur impérial. On ne voit derrière la planche de son bureau, tournés vers le jury, que les yeux et un peu du rouge de sa manche gauche.

Le chêne jaune brunissant derrière les robes rouges et les rabats blancs du tribunal. Le jour gris du dehors, gris dans les carreaux, blanc dans la mousseline des rideaux.

Au moment même où le roman prend les débats, lors du « résumé », à cinq heures, les indications des notes sont bien plus riches :

Peu à peu le jour tombe. Les deux premiers bancs du jury sombrent dans une confusion noire. Le premier banc seul un peu visible avec des formes et des apparences de personnes et un reste de lumière sur des hauts de tête, tandis que le tribunal fouetté de côté du jour qui s'en va, et une dernière lueur sur son rouge, sur le blanc des rabats, sur les faces des juges, du président, accusé par des touches de noir sévères et dont la bouche a l'air de faire sortir son résumé d'un trou noir.

Heure crépusculaire, de l'obscurité partout, avec des luisants aigus.

A huit heures, la réapparition des jurés est marquée d'un effet un peu fantastique omis par le roman :

Et sur la paroi de l'escalier éclairé, par lequel descendent les jurés précédés d'une façon saisissante et presque fantastique par l'annonce de leurs ombres qui les précède et les annonce (*sic*).

Goncourt songe même à truquer l'éclairage final à ces moments-là : on a allumé déjà les lampes sur le bureau du tribunal, puis :

On allume les lustres ; *mais se borner aux lampes et au jour crépusculaire.*

Si Edmond rétablit le grand éclairage dans le roman, ce n'est pas uniquement par souci d'exactitude, c'est sans doute parce que ce jour atténué, et aussi ces ombres rembranesques, ces effets de clair-obscur, qu'ils ont notés complaisamment, lui paraissent des ornements trop « artistes », et qu'en ce passage, sinon dans toute l'œuvre il a voulu une certaine austérité, un dénûment qui en font le caractère particulier.

Le roman retranche d'une part les interrogatoires, de l'autre, le duel entre le procureur et l'avocat. Edmond n'a pas dû renoncer de gaieté de cœur à l'interrogatoire de l'accusé qui comportait dans les notes et dans le *Journal* cet effet puissant : Firon d'abord bredouillant dans le récit de son crime, puis s'enfiévrant, le revivant jusqu'à le mimer. Les notes sur la *Gazette des Tribunaux*, antérieures au procès Firon, témoignent d'ailleurs du désir de placer dans une œuvre le récit de son crime par le criminel :

finir un roman par le récit de son crime par l'accusé. Très beau pour le théâtre : interrogatoire devant commissaire de police (*g. t.*, f° 2).

Quand l'avocat général et l'avocat de l'accusé, Lachaud, se disputent la tête de Firon, les Goncourt notent toutes les attitudes de celui-ci, et l'effet qu'ils comptent obtenir de ce duel tragique :

L'effet déjà grave, quand dans la parole du procureur impérial tombe ce mot d expiation suprême et se dessine la mort. *Tirer un effet d'un empoignement très violent et très personnel de l'avocat et du procureur. Pour nous le grand effet*, ce sont ces paroles agitant devant un vivant, la tombée de sa tête, l'avocat général par métier, l'avocat par espérance de le sauver avec l'évocation du d amatique de la chose, plus habile que la thèse usée contre la peine de mort (*f. e.*, f° 7).

Jules insiste en marge, dans la note citée plus haut sur la tête de l'accusée « comme vacillante pendant cette dispute qui s'en fait entre la justice et la défense », et par une seconde note qui se réfère à une des pages les plus travaillées de la *Société française pendant la Révolution* : « faire revenir la Mort comme dans le procès de Louis XVI ». On sent tout le prix que cet épisode semblait avoir aux yeux de Jules pour le futur roman, et, pourtant Edmond le supprimera aussi.

On voit qu'avant 1870 les Goncourt ont déjà fixé d'une part le milieu où grandit l'héroïne, puis les détails de son crime et sa conséquence immédiate : la comparution en cour d'assises et sa condamnation. Mais elle-même, qu'est-elle, qui est-elle ? Presque tous les traits prêtés à Élisa enfant, à cette créature un peu « bernoque », sont déjà rassemblés sur une des fiches établies en collaboration :

, Dans la P.
type de la jeune fille élevée chez la sage-femme ; vide bête avec ses mots, son sommeil, une habileté de main, nature aimant le voyou, le bohémine, les bals de la Villette..., taquine avec son amant. Sa mère lui demandant si elle ne s'est pas laissé b... (ce qui ne serait pas à faire) et rien que cela.
jeune homme se vengeant au moment d'entrer au régiment, lui fait un enfant devant tous les bruits qu'elle avait laissé courir qu'il était impuissant — puis le père écrivant qu'il veut bien laisser marier son fils, mais à une condition, c'est qu'il la rachètera.
Quelquefois pour sa mère un amour caressant, la trouve belle, un amour [d'animal] (*f. e.*, f° 4 *E*).

Créature réelle ou imaginaire ? Je n'ose faire fond sur l'anecdote si particulière du jeune conscrit, qui semble tirée de la vie, et non inventée spécialement pour le roman où elle ne figurera pas ; mais, argument plus solide, la fiche continue immédiatement par le récit des aventures de Maria à la Maternité. Or, Maria a une fille élevée jusqu'à douze ans par une vieille nourrice à la Villette, « puis quatre ans chez les dames de Saint-Ouen » (cf. *f. e.*, p. 32) « puis revenue à la Villette » (*f. e.* f° 2J). Plus loin les Goncourt parlent de

la prostituée sortant d une sage-femme et d'un commissionnaire au Mont de

Piété. Quelque chose dans son caractère des tracas de sa mère pendant sa grossesse. Le père volant le Mont de Piété (*Ibid.*, J).

Elle n'a connu ce père qu'au hasard d'une rencontre dans la rue. Et Jules poursuit : « Sa mère entrant chez une sage-femme », etc., et c'est l'histoire de Maria, au sortir de chez le comte de Saint-Maurice, nommément désigné ici. Il s'agit donc bien là de la fille de Maria devenue une prostituée. Il reste une difficulté : l'amant de Maria, procuré par la sage-femme, était un entrepreneur de maçonnerie, d'après le *Journal* (24 avril 1858), et il est question ici d'un commissionnaire du Mont-de-Piété. Peut-être Maria, dans les récits faits sans doute à des dates différentes, a-t-elle introduit quelque confusion parmi ses nombreux amants ?

Les auteurs se préoccupent déjà d'introduire dans leur héroïne, outre l'hérédité, des éléments physiologiques qui puissent expliquer le comportement d'Élisa : tout d'abord, la fièvre typhoïde :

jeune fille qui a eu deux ou trois fièvres typhoïdes ; est restée avec des bizarreries et qu'on appelle *bernoque* (*f. e.*, f° 6 *J.* Cf. *F. E.*, p. 29, « Qu'elle était une bernoque »).
effet de la fièvre typhoïde (*f. e.*, f° 8 *J*, en gros caractères).

Puis ils se sont intéressés à l'hystérie, comme en témoigne la fiche sur le *Traité de l'hystérie*, par Brachet, qui figure vers la fin des extraits de la *Gazette des Tribunaux* : on y trouve notées les deux thèses sur l'origine de l'hystérie : affection de l'utérus ou du cerveau ; les facteurs qui la favorisent : « constitutions lymphatiques nerveuses », « peines morales » ; ses symptômes : « contractions convulsives sur le corps, brisements dans le corps », « mobilité accrue, espèces de frémissements intérieurs », larmes abondantes, « perte d'appétit » :

mangeant peu avec sensations à l'épigastre,... hystérie après avoir mangé du fromage, d'autres du café au lait ; le corps froid comme du marbre,... l'odeur de la canelle, la vue d'une boutique d'épicier.
crise dans l'acte vénérien qui jetait le cavalier en l'air. (Cf. *F. E.*, p. 130, à propos d'Alexandrine Phénomène, p. 144-147, à propos d'Elisa.)

Ayant fait d'Élisa une criminelle, condamnée à mort, ils songent sans doute à une commutation de peine qui la fasse vieillir à la prison de Clermont-d'Oise : c'est là qu'une note situe sa fin, présentée avec le même raccourci dramatique que dans le roman :

[Fin] à l'hôpital de la prison de Clermont. Venue de gens voyant sur la figure de la mourante un désir de parler, qu'elle comprime quand elle voit le directeur. « Mais est-ce que vous ne leur permettez pas de parler même à l'agonie. — Oh, nous sommes assez élastiques. Parlez, brave femme. » La femme était morte (*f. e.*, f° 6).

Ce final qui est de la main d'Edmond, mais situé dans une page où figure l'écriture de Jules, répond-il à une scène réellement vécue par les Goncourt ? Rien ne permet de le croire, seul le récit complet

des deux visites, de 1862 et de 1875, à Clermont-d'Oise, pourrait nous renseigner.

Le nom de l'héroïne est déjà fixé, dans plusieurs notes du procès Firon, citées plus haut [1]. Le titre actuel figure déjà dans le *Journal*, le 24 février 1871, alors qu'Edmond songe, pour la première fois à se remettre à ce roman commencé avec son frère. Ce titre figure aussi, a demi effacé, en capitales, au crayon, au f° 3 des notes communes, mais sa place dans un coin n'exclut pas l'hypothèse d'une addition postérieure. Peut-être songent-ils un moment à un autre titre : au f° 4, de la main d'Edmond, on lit :

Dans la P.
type de la jeune fille, élevée chez la sage-femme....

Je doute si c'est l'amorce d'un titre : « La Prostituée » ou « La Prostitution », ou une abréviation commode du sujet de leur roman (cf. *Journal*, 25 novembre 1871 : « dans mon roman de la prostitution »).

Voilà donc déterminées les grandes lignes du futur roman : Fille d'une sage-femme à l'aventureuse jeunesse, Élisa, créature mobile qu'affollent encore les suites de la fièvre typhoïde, devient une prostituée et vraisemblablement une prostituée hystérique. Dans un accès de frénésie incoercible, elle tue son amant, un soldat, elle est jugée, condamnée à mort, grâciée ; elle purge sa peine à Clermont-d'Oise, où elle meurt, vaincue par le silence qui plane jusque sur son agonie.

On peut donc voir d'après ces notes inédites, que certains aspects du roman avaient, avant la mort de Jules, pris un développement qui sera réduit lors de la composition définitive : c'est le cycle de Maria, le roman chez la sage-femme, qui mettait derrière le personnage de la prostituée un arrière-fond social plus divers et plus riche — et c'est le drame judiciaire, offrant une étude fouillée des circonstances du crime, et une présentation du procès beaucoup plus étoffée. Mais, s'il s'agit de juger des autres aspects du roman, on se heurte à cette question : le dossier de *La Fille Élisa*, tel qu'il était en 1870, figure-t-il tout entier dans les deux carnets de la collection Gimpel ? Ceux-ci font partie d'un ensemble de carnets que possédait Delzant et qui portent à la page de garde l'ex-libris des Goncourt, certains mêmes, comme celui de *Madame Gervaisais*, une dédicace d'Edmond à Delzant. Ils ne figuraient pas à la vente Goncourt. Il semble qu'ils aient été donnés à Delzant par Edmond. Ce serait donc celui-ci qui aurait rassemblé les notes de travail qu'il possédait. En avait-il perdu ? il est assez curieux que, sauf les notes de lecture qui figurent dans le carnet de *La Fille Élisa*, nous n'ayons dans ce carnet aucune

1. Peut-être vient-il de cette Élisa, « la Farcy II, la plus grande marchande de chair humaine de notre temps », que les Goncourt ont vue au Jardin des Plantes s'attendrir sur une grenouille engloutie par un serpent.
(*Journal*, I, p. 179, 26 mars 1858.)

indication sur le travail d'Edmond seul. Mais, par ailleurs, les deux frères, en 1869 et 1870, sont traqués par la maladie et la hantise du bruit ; le cheval invisible qui martèle, dans l'écurie contiguë, le mur de leur maison, et les enfants des voisins de droite les font s'enfuir le plus souvent possible au Bois de Boulogne, ils vont en vain chercher le silence chez tous leurs amis ; et ils ont à composer leur *Gavarni* sur lequel Jules épuise ses dernières forces pour bientôt sombrer définitivement : il est donc possible qu'ils n'aient pas eu le loisir ni la force de pousser plus loin leur travail. Et celui-ci les eût amenés à des besognes plus dures que de suivre un procès en cour d'Assises ou de noter les confidences de Maria. Or, ces besognes dont nous ne voyons pas trace dans la partie du carnet qui leur est commune à tous deux, nous verrons justement Edmond seul s'y consacrer : pour autant que nous pouvons reconstituer le travail d'Edmond, après 1870, il est exactement complémentaire du travail inscrit au compte des deux frères dans le carnet Gimpel. Tout ce qu'on peut dire, en somme, c'est qu'il n'est pas improbable que les lacunes de ce carnet soient effectivement les lacunes du travail en commun. Quelles sont-elles ? Elles dessinent les deux aspects du roman qui seront les plus importants dans le roman définitif. Il reste, en effet, à peindre la vie de la prostituée et la vie de la prisonnière. En effet, sur la première, le carnet ne fournit que quelques indications dispersées, qui n'entreront même pas toutes dans le roman, et qui sont absolument insuffisantes pour renseigner Edmond sur la vie quotidienne de la prostituée, et encore plus sur l'évolution interne d'Élisa. Sur la seconde, une courte note concernant le costume des femmes de Clermont, une autre qui fournit, nous l'avons vu, l'épisode final du roman, et c'est tout : pour rejoindre cette agonie silencieuse, il faut faire parcourir à Élisa un long chemin minutieusement jalonné [1].

ROBERT RICATTE.

1. Cf. *Edmond de Goncourt et « La Fille Élisa »*, in *Mercure de France* (1er mars 1948), où j'étudie le travail d'Edmond après la mort de son frère.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE AU XVIIIe SIÈCLE : BRYDAYNE

L'opinion commune est que le XVIIIe siècle, succédant à cette époque de grande foi chrétienne que fut le XVIIe, a été une période de profonde incrédulité. L'une des preuves que l'on en fournit est le rapide déclin de l'éloquence de la chaire. Entre Massillon et Lacordaire, déclare-t-on, il n'y eut aucun grand orateur religieux.

C'est là une double erreur historique.

Assurément, — et quoiqu'il y eût au XVIIe siècle plus d'incrédules et même d' « athées » que l'on pense, le grand dessein de Pascal, nous le prouve, — assurément l'irréligion a fait, au siècle suivant, d'assez grands progrès. Elle a sérieusement entamé la noblesse de cour, — non la noblesse provinciale, — et la haute bourgeoisie, mais non pas, ou fort peu, la petite bourgeoisie et les classes populaires. Le clergé a compté nombre de prêtres consciencieux, zélés, tout à leur devoir, et il était généralement fort respecté. Dans son ensemble, la population française n'est guère moins chrétienne qu'au siècle précédent; et c'est ce qu'on devra reconnaître au fur et à mesure que des travaux plus fouillés et plus nombreux nous feront mieux pénétrer dans l'état exact des esprits, des mœurs et des âmes. Les Cahiers des États Généraux sont déjà, à cet égard, un indice, sinon tout à fait probant, du moins assez significatif. En dépit des infiltrations protestantes, jansénistes, encyclopédiques qui ont pu s'y glisser, l'Assemblée Constituante n'est pas foncièrement irréligieuse : la Constitution civile du clergé représente son plus grand effort d'anticléricalisme, et elle n'a pas été approuvée par tous ses membres. La guerre religieuse qu'a déchaînée la Révolution, sous l'empire d'ailleurs des événements publics, des maladresses royales et des menaces extérieures, a été l'œuvre des éléments extrémistes des trois assemblées successives, Constituante, Législative, Convention, des clubs ou comités extra-parlementaires; et c'est souvent à leur corps défendant que les députés modérés s'y sont laissé entraîner.

D'autre part, si la chaire française ne compte pas, au siècle de Voltaire, des noms aussi éclatants que ceux de Bossuet ou de Bourdaloue, — pour ne rien dire de Fénelon, de Fléchier, de Mascaron,

de Massillon, — elle a été souvent occupée par des orateurs fort distingués, et dont il y aurait lieu de rechercher les titres. Et elle a été au moins illustrée par une personnalité de tout premier ordre, de son temps très célèbre, aujourd'hui complètement ignorée ou méconnue, et qui attend encore son très informé et véridique historien : Jacques Brydayne, missionnaire royal du diocèse d'Alais.

Dans la solitude où le vieil infirme que je suis achève de vivre, je n'ai pu, naturellement, me livrer à l'enquête précise et détaillée qui serait nécessaire sur les faits et gestes de Brydayne, sur les innombrables missions qu'il a prêchées, sur les étourdissants succès qu'il a remportés. Je n'ai même pu me procurer la collection de ses œuvres oratoires et autres, mais j'ai pu mettre la main sur un livre devenu très rare, *Le Modèle des prêtres, ou Vie de J. Brydayne, missionnaire*, par l'abbé Carron le jeune (à Paris, chez la Veuve Nyon ; à Londres, chez A. Dulau et C[ie]), an XIII, 1805. Orné d'un portrait, le livre est d'un style qui n'est plus tout à fait le nôtre. Mais l'auteur atteste « sur sa conscience » qu'il « n'avance rien, qu'il n'écrit rien qui ne soit le fruit de la vérité » ; il a surtout puisé ses informations dans des mémoires « rédigés avec la dernière exactitude par un ami de Brydayne qui l'accompagna dans toutes ses missions pendant les vingt-cinq dernières années » de sa vie ; il a d'ailleurs consulté « une foule d'autres monuments bien précieux du zèle et des vertus du héros évangélique ». On peut, je crois, lui faire une entière confiance.

La courte notice qu'on va lire a uniquement pour objet de suggérer à quelque bon travailleur le désir de consacrer à Brydayne la copieuse monographie à laquelle il aurait tant de droits, et de combler ainsi une regrettable lacune de notre histoire littéraire. J'ai essayé, pour l'écrire, de dégager du livre de l'abbé Carron l'essentiel des indications précises qu'il nous fournit libéralement.

Né le 21 mars 1701 au petit village de Chusclam, à une extrémité du diocèse d'Uzès, sur la rive gauche du Rhône, à quatre lieues d'Avignon, Jacques Brydayne était le fils, non pas unique, d'un chirurgien très attaché, ainsi que sa femme, dont on nous représente « le caractère doux, paisible, caressant », à la foi catholique. Son « impétuosité de tempérament », très réglée par la « fermeté » paternelle, s'allia sans effort à une ardente, candide et précoce piété. Ses humanités terminées au collège des Jésuites d'Avignon, formé au « goût et à l'étude de la belle latinité » par le savant P. de Ribière, il entra au séminaire de S. Charles de la Croix, où se confirma sa vocation ecclésiastique. Déjà son insigne piété, sa contagieuse éloquence faisaient l'édification et l'admiration de ses condisciples et de ses maîtres. Chargé par ses supérieurs de faire le catéchisme successivement dans plusieurs églises d'Avignon, il eut pour auditeurs enthousiastes non seulement des enfants, mais beaucoup de grandes personnes et des prêtres même.

A vingt et un ans, il allait recevoir le sous-diaconat, quand la peste

éclata à Avignon, reculant de deux années son entrée dans les ordres, mais lui donnant l'occasion d'exercer sa chrétienne charité. Sous-diacre, puis diacre, de plus en plus pieux, il fut envoyé par le vicaire général d'Uzès dans différentes paroisses du diocèse pour les évangéliser. Ses instructions, où, s'abandonnant à son inspiration, il inaugurait déjà la méthode toute personnelle qu'il perfectionna dans la suite, eurent un succès tel que les missionnaires royaux, récemment institués, qui l'accompagnaient au village de Saint-Quentin, émerveillés des résultats obtenus, — conversions retentissantes, confessions générales, communions ferventes, réconciliations, restitutions, le tout accompagné de grandes manifestations publiques, de larmes et de sanglots, — qu'ils lui en laissèrent la direction.

Ravi, l'évêque d'Uzès l'autorisa à prêcher partout où on l'appellerait. Froidement accueilli d'abord à Aigues-Mortes, où on l'avait demandé, il prend une clochette et parcourt les rues de la ville en appelant les fidèles à l'église. Devant un auditoire encore clairsemé que la curiosité attire, il commence ses instructions suivant le plan qu'il s'était tracé et qu'il appelait son *code de mission*. Là encore son « onctueuse éloquence » fit merveille. La population de la ville, qui bien vite s'était pressée en foule à ses sermons et se « convertissait » comme à Saint-Quentin, ne le vit partir qu'avec grand regret : il lui fallut promettre de revenir, une fois prêtre, prêcher une nouvelle mission.

Ordonné enfin prêtre le 26 mai 1725 dans la ville d'Alais, après une retraite émouvante d'humilité, de ferveur, de sacrifice entier et absolu de tout l'être, Brydayne reçut le sacrement suprême avec cette joie grave et tremblante que Sainte-Beuve nous a si bien décrite en nous parlant de M. de Saci. Après quoi, se défiant de son impétuosité naturelle, il se mit sous la direction d'un très saint prêtre séculier du diocèse d'Alais, depuis longtemps supérieur en chef des missionnaires royaux, M. Mahistre, et il devint vite son plus intime collaborateur et son plus tendre ami. A travers toute sorte de difficultés, de périls même, qui pourraient fournir à l'anecdote biographique une très riche matière, il inaugure cette rude et triomphante vie de mission qui devait bientôt le rendre célèbre dans toute la France : missions du Languedoc, de Provence, du comtat d'Avignon; missions de Marseille, de Béziers, de Lyon, de Grenoble, celle-ci l'une des plus retentissantes de toute sa carrière.

Partout où il passait, il laissait des traces ineffaçables de son passage. Son éloquence, toujours naturelle, et jamais vulgaire, où tous les tons se mêlent et se succèdent sans effort, et que sert un admirable organe, cette éloquence, tantôt suppliante, infiniment douce et tendre, tantôt sévère, terrifiante, « foudroyante » même, accompagnée d'une action puissante, dramatique et perpétuellement diversifiée, d'éclats de voix qui en soulignent les effets; la vivante et souple ingéniosité de ses méthodes, toutes fondées sur la plus fine

observation psychologique; sa simplicité, sa bonne grâce, son dévouement inépuisable, toutes les plus rares vertus chrétiennes dont il donnait inlassablement l'exemple, tous ces dons multipliés les uns par les autres lui conquéraient les cœurs, désarmaient les volontés les plus rebelles, déterminaient de nombreuses et durables conversions. Pour le dire en passant, cette profonde influence, partout exercée, nous prouve, entre bien d'autres choses, que, dans son ensemble, la France, même alors, était bien restée foncièrement chrétienne : la foi, parfois endormie, couvait toujours sous la cendre, et il suffisait de l'ardente parole d'un prêtre de grand talent, peut-être de génie, pour la réveiller dans les âmes.

Brydayne, d'ailleurs, pour réchauffer et entretenir le zèle de ses auditeurs, ne se contentait pas de ses dons de séduction personnelle, des rares prestiges de son éloquence, de l'action, savamment graduée, de ses prédications. Il savait, suivant le mot si profond de Pascal, que « l'homme est plein de besoins, qu'il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous » : il organisait, il dirigeait de méthodiques retraites masculines et féminines; il fondait des associations pieuses; il rehaussait le plus qu'il pouvait la solennité et la pompe extérieure des cérémonies du culte; il avait appris à versifier et il avait composé et fait imprimer des cantiques qu'il faisait chanter par toute l'assistance; il présidait à de somptueuses processions qui se déroulaient par ses soins en de magnifiques spectacles d'une rigoureuse et impressionnante ordonnance, à d'émouvantes érections de croix. En un mot, il ne négligeait aucun des moyens qui s'offraient à lui pour frapper et retenir l'esprit, le cœur, l'imagination et les sens mêmes des nombreux fidèles qui se pressaient pour l'entendre.

De proche en proche, la renommée de Brydayne se répandait dans toute la France. En 1742, après sa très fructueuse mission de Montpellier, le cardinal Fleury voulut le voir, le fit venir, et la mort seule empêcha le ministre de réaliser le plan général d'activité missionnaire qui lui avait été suggéré. Brydayne retourna évangéliser l'Auvergne, puis le Limousin : ses missions du Puy, de Tulle eurent leur succès habituel. En 1744, on l'appelle avec instance à Paris : il s'y rend enfin, prêche à Chaillot, au Mont-Valérien, et, se dérobant à l'admiration des plus grands personnages, il retourne en province. Limoux, Châlon-sur-Saône, Beaujeu, Sens, Clermont-Ferrand, Rodez ont été alors les principales étapes de l'activité de l'infatigable apôtre, qui, en trois ans, de 1746 à 1748, ne fit pas moins de vingt-deux missions. A Clermont, Massillon, évêque du diocèse, lui prodigua les marques de la plus admirative affection; il écrivait à l'archevêque de Paris que « de sa vie il n'avait entendu ni à Paris, ni en province un homme dont l'éloquence fût si ardente, si rapide, et si persuasive ».

En 1750, après sa mission d'Aix-en-Provence, Brydayne partit pour Rome, à l'occasion du jubilé. Benoît XIV lui fit le plus paternel accueil; il aurait voulu, mais il ne put l'entendre. De retour en

France, le missionnaire reprit le cours de ses pérégrinations : il évangélise successivement la Gascogne, la Touraine, la Beauce : ses missions de Chartres et de Tours ont été parmi celles qui laissèrent le plus vivant souvenir.

Puis il se rendit à Paris, où l'archevêque, Mgr de Beaumont, le souhaitait depuis longtemps. Ses missions aux prisonniers de Bicêtre et de la Salpétrière, puis aux paroisses de Saint-Sulpice, de Sainte-Marguerite, de Saint-Roch et de Saint-Merry furent des triomphes. Après de nouvelles courses en province, il revint en 1753 à Paris pour y prêcher, sous forme de mission, le carême à Saint-Sulpice, devant les plus hautes notabilités ecclésiastiques et civiles de la société parisienne. Son exorde est resté célèbre, et Maury le cite dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* : « A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi... » S'arrachant aux applaudissements enthousiastes que lui avait valus son éloquence, il alla faire une retraite à la Trappe. Puis, revenant à sa vie coutumière, il alla prêcher des missions dans le Dauphiné, la Provence et le Lyonnais.

Appelé de nouveau à Paris en 1754 et en 1755, il y donna deux missions à Saint-Roch et à Sainte-Marguerite, puis une autre, qui remplaça la station de carême, à Saint-Merry : en onze ans, les églises parisiennes l'entendirent huit fois. Puis, missions d'Uzès, de Carpentras; missions du Comtat, du Dauphiné, du Languedoc.... Pendant plus de quarante-cinq ans, « si l'on excepte deux ou trois provinces du Nord, il n'en est point dans le royaume qu'il n'ait parcourues ». Et partout, même zèle, mêmes fatigues, mêmes succès. « Il n'est pas une de ses missions qui n'ait été marquée par la réconciliation de familles divisées. » Le christianisme français lui a certainement dû un regain de ferveur et d'efficacité.

Le 15 novembre 1767, à Villeneuve-les-Avignon, il terminait sa *deux cent cinquante-sixième* mission, quand, terrassé par la maladie, — il souffrait depuis plusieurs années de la pierre avec un admirable stoïcisme chrétien, — il dut s'aliter, subir une très douloureuse opération, et le 22 décembre, dans les sentiments de la plus profonde piété, il expirait à Roquemaure, où il a été inhumé.

*
* *

Pour caractériser et définir avec une exacte précision l'éloquence de Brydayne, il faudrait, en la comparant avec celle de nos grands sermonnaires, étudier de très près les œuvres oratoires qu'on nous a données sous son nom, et qui, même si elles ont été entièrement rédigées par lui, ne sont sans doute qu'un écho, plus ou moins fidèle, une ébauche, un premier jet, peut-être imparfait, de sa parole parlée. Car, notons-le, — et l'observation s'applique à bien d'autres œuvres du même genre, notamment aux sermons de Bossuet, qui ne sont que des brouillons, — Brydayne qui, comme Bossuet lui-même,

semble avoir écrit ses sermons avant de les prononcer, ne devait pas, comme tous les vrais orateurs, s'asservir à la lettre écrite et se contenter de retrouver en chaire par la mémoire les développements conçus dans le silence et le recueillement du cabinet. Très capable, comme Bossuet, de brillantes improvisations, d'humeur assez réaliste, il devait en chaire se plier librement aux circonstances locales, se livrer à ses inspirations, proportionner ses instructions à la nature et à l'attitude de son auditoire. Seule une sténographie fidèle pourrait nous rendre la lettre exacte de ses discours.

Et encore, pour bien nous figurer l'entière physionomie de cette éloquence, il nous manque la vision même de l'orateur, son ton de voix, ses gestes, ses mouvements d'émotion, ses larmes même, — il avait le don des larmes, — toute son action, qu'on nous représente particulièrement véhémente, et qui, nous dit-on, « lui occasionnait une si grande abondance de sueur que, depuis la tête jusqu'aux pieds, il en était baigné; ses habits, sa soutane, son surplis étaient baignés d'eau ». Pour un orateur ainsi doué, la parole publique est une véritable lutte corps à corps dans laquelle il se dépense sans compter, avec toutes ses réserves d'énergie, même physique, et c'est de cette lutte qu'il faudrait être témoin pour le bien comprendre et pour le bien juger.

Dans une certaine mesure, les témoignages contemporains, — qu'il y aurait intérêt à recueillir et à multiplier, — peuvent nous aider à nous figurer dans sa vivante réalité la vraie nature et l'impérieux et universel ascendant de l'éloquence de Brydayne. Marmontel, dans un ingénieux discours en vers lu à l'Académie en 1776; Maury, dans son *Discours sur l'éloquence de la chaire*, lui ont, entre autres, rendu un assez juste hommage. « On remarquait, écrit ce dernier, dans tout ce qu'il disait, des tours naturellement oratoires, des métaphores très hardies, des pensées brusques, neuves et frappantes, tous les caractères d'une riche imagination, quelques traits, quelquefois même des discours entiers préparés avec soin et écrits avec autant de goût que de chaleur. » Et Maury cite avec admiration, outre l'exorde que nous avons rappelé, un sermon sur l'éternité, qu'il semble bien avoir entendu, et qui plongea dans « l'effroi » tous les auditeurs.

D'après les nombreux fragments de ses sermons que cite son biographe, serait-il prématuré de dire, dès aujourd'hui, qu'entre l'éloquence lyrique de Bossuet et l'éloquence didactique de Bourdaloue, il y aurait lieu de faire une place à l'éloquence de Brydayne?

Théologien impeccable, nourri de l'Écriture et des Pères, psychologue très averti, moraliste sans complaisance, le missionnaire du XVIIIe siècle aurait assez bien su, dans une langue robuste et sainement classique, allier à la chaleur, au mouvement, à l'éclat du premier la dialectique serrée et puissamment persuasive du second.

VICTOR GIRAUD.

COMPTES RENDUS

CHARLES DÉDÉYAN. — **Montaigne chez ses amis anglo-saxons**, 2 vol. in-8° de 448 et 118 p., Études de littérature étrangère et comparée, Boivin (1946); — **Essai sur le Journal de Voyage de Montaigne**, 1 vol. in-8° de 218 p., Études de littérature étrangère et comparée, Boivin (1946). — MONTAIGNE, **Journal de Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne**, texte établi avec introduction, notes et variantes par Charles Dédéyan, 1 vol. in-8° de 518 p. Les Textes français, Les Belles Lettres, 1946.

Voilà un abondant *gibier* pour les amis de Montaigne. Le mot, que nous empruntons à Montaigne lui-même, exprime bien la saveur de ces études où jamais l'érudit n'affadit, d'un pédantisme sans vie, le Gascon qui fut le plus grand ennemi du pédantisme.

La première pièce, convenons-en, appartient à la littérature comparée. Mais la littérature française peut y prélever pour sa part tout ce qu'elle y trouve de sens réel de Montaigne mêlé aux épices d'outre-mer.

Voici longtemps que la rencontre de Montaigne et de l'Angleterre excite la curiosité des chercheurs. Joseph Texte, miss Grace Norton, Pierre Villey en ont signalé l'intérêt. Un des montagnistes anglais qu'étudie M. Dédéyan, Bayle Saint-John, a esquissé en quelques lignes tout un *Montaigne en Angleterre* : « De Shakespeare à Bacon, jusqu'au plus humble essayiste assez sérieux pour faire de l'homme le thème de sa spéculation, nous trouvons des traces de communion avec Montaigne. Sa connaissance est quelquefois reconnue, plus souvent impliquée ; Butler et Pope le citent ; mais Swift et Sterne montrent qu'ils sont familiers avec lui » (t. I, p. 313). Dans cette histoire d'une influence, M. Dédéyan a choisi la période d'un siècle et demi qui va de 1760 à 1900, d'Horace Walpole à Walter Pater : il a laissé de bonne grâce à M. Lucien Cattan, qui prépare un ouvrage sur *Montaigne et le classicisme anglais*, toute la première et importante phase, qui comprend ce Shakespeare, ce Bacon, ce Pope cités par Bayle-Saint-John. Non sans jeter parfois sur ce grand passé qu'il exclut de son sujet un regard rétrospectif où l'on sent, me semble-t-il, quelque inconsciente envie ou quelque regret. Les cent-quarante années où il se tient apportent, à elles seules, d'assez riches perspectives. On y trouve même tant de noms et de faits d'un inégal intérêt que l'auteur en rejette une part dans les appendices de son tome II, et se contente, pour certains autres, d'une rapide mention, dans l'ombre de ses figures principales (t. I, p. 599-446). Il n'a pas voulu transformer en un fastidieux fatras cette enquête où la manière de Montaigne lui-même et des essayistes anglais se reflète, dans la verve, l'intervention directe, le coup d'œil malicieux qui commente au passage une citation, la parenthèse qui l'interrompt pour réfuter, interpréter, démasquer une intention, souligner une épigramme, poser une question. Rien ne se perd de ce qui fait la nuance et le mouvement de ces vieux textes ; et, en les reproduisant presque toujours en note dans leur forme anglaise, M. Dédéyan nous

en conserve soigneusement l'accent original[1]. Il va librement son chemin, ouvrant ici ou là des jours sur d'autres grands sujets qui se rencontrent sur sa route et qui tiennent de près à Montaigne : Rousseau en Angleterre (p. 32), Rabelais en Angleterre (p. 12, 56), Platon, Montesquieu (p. 67, 75), Voltaire, Bayle (p. 67), Cervantès (p. 215), et même Pascal en Angleterre (p. 272, 370, 373, 418), ondoyant parfois, comme Montaigne et les essayistes ; heurté même, parce que le sujet est heurté : perdant Montaigne, le retrouvant, comme Montaigne lui-même se perd et se retrouve ; avec des allers et des retours, des contrastes de sujets dans le même chapitre, des méandres qui nous mettent tout à coup en face de Walter Pater quand nous venons de quitter Stevenson, qui font apparaître Carlyle au sortir de la philosophie de Dugald Stewart et trente pages avant Bentham.

Ce caprice apparent, il est vrai, est celui de l'histoire même : c'est bien à ce tournant que Carlyle apparaît en vue de Montaigne, et longtemps avant que sa route n'ait croisé celle de son ami Emerson. La chronologie, que M. Dédéyan a suivie scrupuleusement et devait suivre en un sujet d'évolution, n'a pas laissé je pense, de l'embarrasser plus d'une fois. En dépit des chapitres où il a ménagé d'heureux paliers pour faire le point, marquer les « positions acquises », et restituer au panorama l'harmonie brisée, il a dû séparer plus d'une fois ceux qu'une affinité élective appelait l'un vers l'autre, — Emerson et Carlyle, — rapprocher ceux qui n'ont jamais pu prendre leur parti de leur insupportable voisinage, — Hazlitt et Bentham. Cependant, malgré les contrariétés de la chronologie, quatre moments se dessinent, qui sont les quatre parties de cet ouvrage : autour du préromantisme (1760-1798) ; le romantisme (1798-1832) ; les années où l'esprit critique, ressaisissant « le goût de l'équilibre », cherche le point de perspective d'où s'ordonne une juste interprétation de Montaigne (1832-1875) ; celles enfin de cette fin de siècle (1875-1900) où Montaigne, presque naturalisé anglais par tout ce que l'érudition vient de retrouver de lui entre les lignes de Shakespeare, accompagne dans les aventures de l'esprit et de la vie un cosmopolite, Lowell, — un errant du vaste monde, Stevenson, — une âme de la Renaissance, Walter Pater.

Mais, dans cet ordre des temps, que de bigarrures, et, sous le nom d'Anglo-Saxons, que de familles distinctes, qui ne lisent pas les *Essais* des mêmes yeux : Anglais de la vieille Angleterre, Écossais, Irlandais, et deux Américains (deux seulement, chiffre décevant[2]) : Emerson et Lowell ; étudiants d'Oxford ou de Harvard ; excentriques ou conformistes ; gentlemen ou clergymen ; victoriens empesés de cant, ou impertinents humoristes qui dissimulent mal leur rictus sous une « solennité johnsonienne » ; pasteurs de la High Church ou vicaires

1. Ce soin permet, à l'aide du texte anglais de rétablir certains passages que des fautes d'impression ont altérés dans la traduction de M. Dédéyan : p. 28, l. 5, lire : « l'égotiste » ; p. 393, l. 14, lire : « Sans l'anecdote... » ; p. 276 : « Nous aimons tout ce qui éparpille et abat » : le texte anglais dit l'inverse ; p. 285 : » Eh bien, qui s'excuse... » ; p. 288 : « l'art de discourir » : il semble qu'*Art of Discoursing* traduise *l'Art de Conférer* ; p. 280 l. 13, ne faut-il pas lire : « la mythologie hindoue » ? Pour en finir avec ces minuscules chicanes signalons que le titre courant des pages 33 et 35 constitue ce qu'on appelle, en typographie familière, un « mastic » (un « mastic » aussi à la note 1 de la page 368), et que quelques fautes d'impression se sont glissées ici ou là (p. 84, l. 15, lire : « plus *de* Galien » ; p. 118, l. 8, lire : « les lectures » ; p. 232, l. 19, lire : « bonheur Instinctif » ; p. 63, l. 3, lire *pietas* ; il semble que quelques mots omis rendent peu intelligibles la ligne 6 de la page 441 et la ligne 14 de la page 443), parfois dans un texte de Montaigne (p. 83, l. 29, lire : « nos vrays sentiments », p. 372, l. 2, lire : « on ne peut, ny loger... »). On lit, p. 97 : « En 1774, Montaigne voyageur ne compte guère d'amis, sauf peut-être un ami juif. C'est Isaac d'Israeli, le père de lord Beaconsfield ». Né en 1766, Isaac Diraeli n'avait que huit ans à cette date.

2. Il est vrai que M. Dédéyan signale aussi « des résonances montagniennes » chez William James (p. 398). On eût aimé le voir développer ce sujet.

émancipés qui prennent à l'Apologie de Raymond Sebon quelques arguments pour leur modernisme ; globe-trotters qui vont en Périgord surprendre leur héros *at home*, ou le rencontrent en Italie ; âmes religieuses du groupe d'Oxford ou cœurs à demi paganisés qui vont au XVIe siècle, comme ils vont à Platon, comme d'autres, vers le même temps, vont aux préraphaélites : tout ce monde s'agite, se heurte, compose un *meeting* montagnien aussi discordant que pittoresque. Voici Goldsmith moralisant, Sterne humorisant, Gibbon rationalisant, Carlyle vaticinant, et quelques dames de bonne compagnie qui mettent le franc buveur de Gascogne au régime du thé. Très inégaux : des génies qui expriment les profondeurs brumeuses et tragiques du Nord ; des poètes voués aux grands destins romantiques, comme Byron ; des historiens compilateurs ; des gazetiers tirant à la ligne ; des entrepreneurs de dictionnaires de « personnes distinguées ». Et pourtant, de ce tohu-bohu, des traits essentiels se dégagent, qui pourraient se grouper en deux chapitres complémentaires : affinités anglaises de Montaigne ; incompatibilités de Montaigne avec l'Angleterre.

Sur ses affinités, il n'est peut-être pas de vues plus intelligentes et plus saisissantes que celles d'Albert Thibaudet dans un article digne de mémoire qui définit Montaigne esprit « atlantique » (*Candide*, 6 avril 1933) : « Ce Bordelais, dit-il, est tourné vers l'Atlantique.... Entre Bordeaux et l'Angleterre, il n'y a pas seulement des rapports de clientèle commerciale. Montaigne et Montesquieu ne sont pas les moins français de nos écrivains, mais ils sont aussi les plus anglais. L'acclimatation singulière de Montaigne en Angleterre et dans les pays de langue anglaise, la résistance qu'il trouve en terre germanique et italique, voilà qui le marque comme un grand atlantique.... On pourrait développer longuement l'idée d'un Montaigne chef de file d'une pensée atlantique. » Qu'il est piquant, après ces lignes profondes, de se reporter, dans le livre de M. Dédéyan, à celles où l'Anglais Bayle-Saint-John montre en Montaigne « une sorte d'esprit méditerranéen avec de faibles marées » (p. 323). Méditerranée ou Atlantique, certes, M. Charles Dédéyan ne le refuserait à aucun de ces deux foyers, à aucune de ces amitiés. Son livre est un livre d'amitié. Il n'est peut-être pas de mot qui y soit plus souvent écrit ; et il apparaît dès le titre. Son style même a toutes les courtoisies d'une sympathie qui ne sépare jamais l'intelligence littéraire de la connaissance cordiale des hommes. Il dit : « notre Horace » d'Horace Walpole ; de Moore : « le sympathique Irlandais » ; il demande à Dugald-Stewart de nouer « le lien des amitiés écossaises » ; il applique à Thomas Moore, Byron et Montaigne la règle sentimentale : « Les amis de nos amis... » Tout l'ouvrage est écrit dans un langage affectif, celui d'un esprit qui connaît les règles de l'amitié et qui en a les raffinements. Les réserves aussi, les susceptibilités qui se gardent de blesser. J'imagine qu'il lui aurait été facile, parfois, de répliquer à la machine britannique de l'humour par l'arme française de l'ironie ; je ne jurerais pas qu'il n'en ait pas éprouvé la tentation; mais il a su ne pas abuser de cet avantage, et il assaisonne ses malices mêmes de bienveillance. Il s'en voudrait de paraître, un seul moment, chercher des disciples à Montaigne parmi les Anglais : des voisins plutôt, des cousins, qui ont son tour d'esprit et s'approprient légitimement ce qu'ils lui empruntent. Cette étude n'est pas un répertoire de sources, mais un chapitre du grand livre des Affinités électives, ou des Harmonies préétablies.

Harmonie, ce goût vif et spirituel du simple bon sens : car ce que les Anglais ont d'abord reconnu en Montaigne, c'est leur prédilection pour le sens pratique, l'expérience, la vie à la mesure de l'homme. Harmonie encore, cet égotisme, que M. Dédéyan s'attache à distinguer de l'égoïsme, chaque fois qu'il les rencontre de compagnie : égotisme qui confine à l'individualisme quand il a pour complice le romantisme, mais qui, chez certains Anglais comme chez Montaigne, n'est qu'une juste connaissance et intelligence de soi-même. Harmonie toujours, cet art de vivre, qui crée ici l'honnête homme et là-bas le gen-

tleman. Et ces autres harmonies : l'humour (il y aurait tout un chapitre de l'humour à écrire, en rapprochant vingt textes épars dans l'ouvrage de M. Dédéyan), le don ingénieux, nonchalant et capricieux de l'*Essai* (il y a, dans la trame de cet ouvrage, toute une histoire de l'Essai).

Il est vrai qu'on trouve aussi, dans cette trame, toute une psychologie de l'Anglais ; et que cette psychologie ne se confond pas en tout point avec celle de Montaigne. Parfois on croit sentir que ses admirateurs insulaires ne veulent l'adopter qu'à condition de l'enlever aux Français. Aimer Montaigne, pour eux, ce n'est pas du tout aimer la France. Quel dommage, semble dire William Hazlitt, qu'un tel homme appartienne à cette « nation d'artistes, de poètes et de philosophes de second ordre » (p. 177). Mais, ajoute-t-il, nous le regardons comme Anglais, ou, si l'on veut, comme un Français du temps où la France n'était pas encore corrompue (p. 181). Parfois ils ne peuvent se le dissimuler, et s'en désolent : Montaigne a tous les défauts du Français ; il est bien de cette race « corrompue et corruptrice » qui, de Bayle à Voltaire, trouble et obscurcit le coeur et l'esprit de l'Europe (p. 308) ; il est « le Français léger et capricieux », *the slight, capricious Frenchman* (p. 250).

Ne nous adressons même pas à ceux qui, délibérément, l'ont repoussé, à Horace Walpole, aux lakistes, aux esprits germaniques, Coleridge, Carlyle : comme Michelet, et peut-être pour des raisons semblables à celles de Michelet, Carlyle ne pouvait aimer Montaigne ; les chrétiens du mouvement d'Oxford ne pouvaient lui reconnaître plus de christianisme que son grand ennemi Veuillot. Ne faisons pas non plus le compte des lacunes, ne nous étonnons pas de l'absence de Montaigne en plus d'un endroit où l'on pouvait s'attendre à le rencontrer : ainsi Saintsbury a pu écrire toute une histoire de la critique, sans faire, semble-t-il, une place marquée à celui que Lowell a appelé « le premier critique moderne » ; et M. Dédéyan paraît n'avoir rien trouvé à glaner chez un Matthew Arnold, pourtant si pénétré de Sainte-Beuve, et que Sainte-Beuve aurait pu conduire à Montaigne. Mais ceux mêmes qui se croient en familiarité de pensée avec lui sont exposés aux contre-sens. Parfois, par simple difficulté de comprendre sa langue : c'est ainsi que, quand il dit : « Je n'ai aimé d'aller qu'à cheval », Sterne comprend : « Je n'ai jamais aimé aller à cheval » (p. 51) ; parfois par une connaissance trop incertaine des lettres françaises : c'est ainsi que Dugald Stewart situe Montaigne au début du XVII^e^ siècle (p. 143) ; et parfois encore par un discernement fort imparfait des hiérarchies : que penser, par exemple, de la faveur trop éclectique où Stevenson confond « Montaigne et *le Vicomte de Bragelonne* » (p. 406) ? Mais surtout pour une raison profonde que M. Dédéyan a bien mise en lumière : cette sorte de « renversement des valeurs » et de fausse perspective qui atteint toute littérature nationale quand elle passe la frontière ; ces déformations que nous faisons toujours subir aux œuvres étrangères, et qui ne sont pas, d'ailleurs, le moindre enseignement ni le moindre attrait de la littérature comparée. « Les nations, — et c'est un Anglais, William Hazlitt, qui en convient, — sont de mauvais juges de la littérature ou de la physionomie l'une de l'autre. Les Français certainement ne nous comprennent pas ; mais il est très probable que nous ne les comprenons pas » (p. 181).

Quel malentendu pouvait empêcher certains esprits anglais d'aborder aux *Essais* ? La « respectabilité » dont Montaigne ne se soucie pas assez ; ce qui, dans un gaulois, blesse un puritain ; mais aussi ce qui, dans un catholique, fait figure de superstition aux yeux d'un *free-thinker*.... Ils n'avaient d'autre ressource que de se créer un Montaigne à leur guise. Et, à vrai dire, n'est-ce pas ce qu'ont fait tous ceux qui ont lu Montaigne, de Pascal à Sainte-Beuve ou à André Gide ? Le Montaigne qu'ils se façonnèrent était, parfois, un romantique de la famille d'Hamlet : on lui prêta, comme Sterling, une angoisse, l'accent d'un désespoir byronien ; on tira de sa lecture une image désenchantée ; on parla, comme Bayle-Saint-John, de la tristesse, de la mélancolie de Montaigne.... Plus souvent, on se

fit à sa convenance un *old Montaigne*, un « lively old Gascon », très *gentleman-farmer*. Qu'il sont curieux, ce Montaigne et ce Scaliger qui, chez Landor, conversent en anglais, autour de quelque puissant pot d'*ale*, les pieds sur les chenets de M. Pickwick ou de John Bull, dans un home rustique et « comfortable »! La critique romancée de Walter Pater, ses *interviews* imaginaires, dans ce *Gaston de Latour* qu'on voudrait appeler, à la manière de Barrès, *Huit Jours chez M. de Montaigne*, sont d'une autre qualité d'esprit, semble-t-il. Mais c'est toujours Montaigne au cottage. Ce qui devait échapper à la plupart de ses interlocuteurs britanniques, c'est ce jeu subtil de la culture du *moi*, ce dilettantisme qui se sauve de la perversion par le sens exquis de la mesure ; c'est aussi la nature profonde de son catholicisme.

Au bout de cette enquête, nous n'en pouvons plus douter : Montaigne est bien français, malgré son cosmopolitisme [1].

* * *

C'est sans doute la conclusion à laquelle nous arriverions aussi, si nous le suivions maintenant en Italie, à l'aide des deux autres publications récentes de M. Dédéyan.

Son édition du « routier » célèbre nous apporte le texte le plus sûr : celui de l'édition de Meunier de Querlon, le seul document de quelque authenticité depuis la disparition du manuscrit. Les notes signalent les points sur lesquels il a cru devoir l'amender. Pour les pages que Montaigne a rédigées en son italien de fantaisie, il adopte également la traduction du premier éditeur. Entre-t-elle toujours bien fidèlement dans la pensée de l'auteur ? N'en laisse-t-elle pas échapper d'importantes nuances ? Pour n'en citer qu'un exemple, je relève, dès les premières lignes, à propos du parler toscan « particolarmente tra li *paesani* che non l'hanno mascolato ed alterato con li vicini », que Meunier de Querlon traduit : « parmi *ceux du pays* qui ne l'ont point corrompu par le mélange des patois voisins ». *Ceux du pays* sont-ils bien les *paesani* de Montaigne ? L'expression conserve-t-elle le sens de l'auteur des *Essais*, qui chercha toujours chez les *paysans* des maîtres à bien vivre et à bien mourir ; et pourquoi pas à bien parler ?... Peut-être une future réimpression de cette excellente édition pourrait-elle reprendre la question des pages italiennes du *Journal*, et nous restituer, dans le détail, leur sens probablement altéré.

M. Charles Dédéyan avait préparé son travail d'éditeur par un *Essai sur le Journal de Voyage*. Étude serrée qui examine d'abord le texte, — son authenticité, la part de Montaigne et de son secrétaire, les caractères des éditions successives, — qui cherche ensuite dans le récit ce qu'il nous apprend des causes du voyage, de l'« esthétique » qui y a présidé, de son itinéraire, et de tous ces grands sujets (Montaigne et l'Allemagne, Montaigne et l'Italie, Montaigne malade, son attitude religieuse, son rôle diplomatique, sa place parmi les voyageurs de la Renaissance) dans lesquels est engagée la personnalité vivante du moraliste ; une troisième partie confronte le *Journal* aux *Essais*, mesure les dettes de ceux-ci à l'égard de celui-là ; une quatrième, traitant le journal

1. Avant de quitter de volume, inscrivons encore dans ses marges quelques questions et quelques doutes :

P. 234, il est dit que la question adressée par Emerson à Carlyle au sujet de Sterling « resta des années sans réponse ». Mais d'un texte d'Emerson cité p. 265, on peut induire que Carlyle lui avait au contraire répondu sur le champ : « Cet ami de Montaigne (Sterling), Carlyle m'écrivait *peu après* qu'il était aussi le mien. »

P. 358 : « Comme le dit fort bien Lecky, si Montaigne, etc., c'est qu'il ne croit pas au surnaturel.... » Pour apporter à ce jugement d'expresses réserves, il n'est que de se reporter à l'*Essai sur le Journal de Voyage*, p. 96.

comme une œuvre « littéraire », en démêle les sources, en définit la langue et le style, décrit les vicissitudes de sa fortune et de ses infortunes.

Il ne semble pas que l'on puisse ajouter à ces aspects du sujet. Peut-être, seulement, aux chapitres de l'influence du voyage sur les *Essais*, voudrait-on apprendre si les italianismes constatés par Alessandro d'Ancona (*nel suo francese si rivengano non pochi italianismi*) sont devenus plus nombreux et plus caractéristiques après 1581 ; peut-être encore, aux pages sur *Montaigne et l'Allemagne*, *Montaigne et l'Italie*, suggérerait-on d'en ajouter, qui ne seraient pas moins précieuses, sur Montaigne et la Suisse. A propos de *Montaigne et l'Italie* n'y aurait-il pas lieu de discuter les conclusions de M. Henri Busson qui, dans sa thèse sur le rationalisme du XVI^e^ siècle français, discerne chez Montaigne des traces de philosophie padouane ? Montaigne à Padoue.... On constaterait, avec une surprise attendrie, qu'il se contente d'y rendre visite à Tite-Live et à saint Antoine, qu'il n'a cure de suivre « les escoliers » chez leurs maîtres subversifs [1]. Mais ces sujets n'entraient pas dans le dessein de M. Dédéyan ; il a voulu nous donner une page de la vie de Montaige, où fussent engagés sa psychologie, l'évolution de sa pensée, certains aspects mystérieux de sa carrière (car ce voyage n'est peut-être pas sans arrière-pensée diplomatique), et aussi tout cet arrière-plan de la Renaissance voyageuse, humaniste, en route vers la contentieuse science allemande ou le gai savoir italien. Images séduisantes d'un homme et d'une époque.

Mais images d'où ressort, pour nous, l'impression que nous avait laissée la confrontation de Montaigne et de l'Angleterre. Il a beau, dans le journal même, laisser percer « un peu de passion du mépris de son pays » : il reste, jusqu'au bout de ce pays ; cherchant toujours quelque comparaison ou repère de France dans ses découvertes d'Italie : Bordeaux à Padoue, Tours à Ferrare, Paris à Milan ; regrettant, dans les églises de là-bas, la dévotion du « commun » des « bonnes villes de France » ; et toujours faisant, comme dans telle page des *Essais* citée par M. Dédéyan (p. 82), une comparaison des courages, des esprits ou une « érotique comparée », qui n'est au désavantage ni des âmes, ni des femmes de chez nous.

Ne soyons pas étonnés qu'il ait si mal appris les langues étrangères, et qu'il se soit donné pour toute règle de grammaire italienne, à en croire l'*Apologie de Raymond Sebond* et à en juger par le *Journal de Voyage*, d'ajouter un *o* ou un *i* aux mots français et gascons [2].

PIERRE MOREAU.

1. Signalons, dans cet *Essai*, quelques lapsus ou fautes d'impression : p. 52, l. 39, lire *Arioste* ; p. 72, l. 24, lire probablement *conséquence* au lieu de connaissance ; p. 107, l. 25, *Charles VIII*. P. 179, on lit, à propos de Montesquieu : « *L'Esprit des Lois* ne parut que dix ans après son voyage » ; ne faudrait-il pas plutôt : « près de vingt ans»? — Quoique l'usage se soit établi, à l'exemple de Montaigne, d'écrire *Bade* pour *Baden*, n'y aurait-il pas lieu, chaque fois qu'on ne fait pas parler Montaigne lui-même, de revenir à la forme qui est en usage en Suisse, et que d'ailleurs on rétablit sur la carte de la page 52 et dans la traduction d'un texte de Goethe, p. 172?

2. Naturellement, M. Dédéyan a examiné de près la question de l'authenticité. Et ses conclusions nous paraissent incontestables : on ne peut guère se tromper à l'accent de Montaigne. Toutefois nous ne croyons pas sans réplique certains arguments : par exemple, p. 12, peut-on alléguer la concordance entre telle anecdote du *Journal* et tel passage des *Essais*? Il va de soi qu'un faussaire ou un mystificateur se serait aidé, pour composer un prétendu journal de Montaigne, des éléments offerts par les *Essais*. L'argumentation ne serait convaincante que si elle portait sur des apports particuliers à l'exemplaire de Bordeaux, ou sur un document inconnu du XVIII^e^ siècle. En revanche, l'absence de toute mention d'une visite au Tasse me paraît troublante, je l'avoue. En sens inverse, la divergence que l'on constate, au sujet de ce Germain de Vitry-le-François, entre le *Journal* (*Nous ne le sûmes voir*) et les *Essais* (*Je pus voir un homme*, etc.) milite en faveur de l'authenticité: un faussaire, en démarquant le passage des *Essais*, aurait pris soin de ne pas le contredire.

Maurice Levaillant, Lamartine et l'Italie en 1820, un volume in-8° de 314 pages, Flammarion, 1944.

A l'aide d'une importante documentation inédite, — papiers de Gabriel de Fontenay, qui fut le « patron » de Lamartine à Naples, correspondance d'Eugène Genoude, qui devait devenir M. de Genoude, pièces de sa propre collection romantique, — M. Maurice Levaillant conte une année de la vie de Lamartine. Et quelle année ! Celle des *Méditations*, du mariage, des débuts dans la diplomatie. Année « climatérique », écrit-il, et dont on dirait qu'on la suit comme un roman, s'il ne valait mieux dire, selon l'expression de l'auteur, qu'elle constitue un parfait « récit d'histoire littéraire », un récit, dit-il encore, sur lequel flotte je ne sais quelle « lumière de féerie ».

Comme une féerie, il commence par un prologue : première rencontre, à travers l'espace, de Lamartine et de Fontenay, autour d'un rêve de poète spéculateur, qui a imaginé de gagner des millions en colonisant une île italienne abandonnée. Puis le rideau tombe sur ce caprice de planteur et de vigneron, ce « Port Tarascon » où Tarascon est en Bourgogne, et le port, propice aux embarquements pour Cythère, dans les parages de l'île d'Elbe. On retrouve, dans l'acte premier, les deux protagonistes, le chevalier de Fontenay faisant sa carrière, Alphonse de Lamartine faisant des vers. Des vers qui sont le prélude d'une carrière. Car le poète va rejoindre le diplomate, par le chemin d'Italie qui passe par Chambéry, c'est-à-dire par le bonheur dans le mariage. La féerie continue, n'est-il pas vrai ? Et, s'il n'est pas d'usage que l'on s'y marie avant le dernier tableau, ce mariage-ci est assez romanesque pour entrer dans la suite des aventures : un Bourguignon enlève, sur sa route transalpine, une jeune étrangère, et, avec elle, une belle-mère anglaise, qui résiste, qui maugrée, qui cède, qui le couvre d'or. Les scènes suivantes nous transportent au pied du Vésuve. Le poète diplomate y arrive, accueilli comme il sied que soient reçus les diplomates quand ils sont poètes : par une révolution. Ici le récit se refroidirait, — car le poète ne joue qu'un rôle bien modeste à l'ambassade ; ses vers prennent un tour si officiel que la cour même n'en veut pas, — s'il ne s'avisait d'emmener à Ischia sa jeune femme et la belle-mère, qui continue à maugréer, à pleurer et à suivre cet irrésistible gendre. L'année 1820 est épuisée. Le poète mourant, et dont on a même annoncé la mort dans *Le Drapeau Blanc*, prend un congé, revient en France ; et l'Épilogue nous annonce qu'il reviendra un jour vivre trois ans de bonheur à Florence. Décidément, ce livre est le livre du bonheur.

Il est aussi, est-il besoin de l'ajouter ? un livre de grand savoir et d'extrême précision historique : le livre qu'on pouvait attendre de M. Levaillant. Il apporte de l'ordre, de l'exactitude et de la chronologie dans les textes que Valentine de Lamartine a publiés Dieu sait comment. Il établit, en appendice, une histoire des éditions des *Méditations*, qu'on ne pourra se dispenser de placer entre les feuillets de l'édition Lanson. Il nous fait connaître, sous leur vraie forme défigurée dans toutes les éditions, les vers de Lamartine tels que Lamartine les a voulus. Nous saurons, désormais, qu'il faut lire, dans *L'Homme*, au lieu de :

J'ai vu partout le mal où le mieux pourrait être,

ce vers d'une résonance plus profonde et où semble passer l'angoisse d'Hamlet :

Mes yeux dans l'univers n'ont vu qu'un grand peut-être[1].

1. P. 287. En revanche, dans la même page, j'hésiterais à adopter la leçon :

Et ma voix se brisant contre ce ciel d'airain
N'a pas même eu l'honneur d'arrêter le destin,

au lieu de : *irriter le destin*. J'aimerais mieux croire qu'*arrêter* est un lapsus de la

Nous saurons aussi désormais que Lamartine, dans le premier jet, peut fort bien faire rimer *Andromaque* avec *Parque* (p. 293). M. Levaillant nous fait suivre, dans ses ruses poétiques, ses petites ou géniales combinaisons, le travail de Lamartine, reforgeant son ode au duc de Bordeaux, en prenant, dans d'autres projets de poèmes délaissés, des traits qu'il rassortit. Il semble qu'il soit lui-même à la table de son auteur, et, comme il dit, qu'il « se penche par-dessus l'épaule du poète ».

Mais il nous restera surtout, de ce livre, de bien vivantes figures : Lamartine lui-même, toujours mourant et toujours courant, poète à l'agonie qu'anime une vitalité indomptable, et qui sait d'ailleurs se faire raisonnablement ménager de cette « force vitale » dans les choses de l'amour (p. 24) ; poète du désespoir, qui veut délibérément le bonheur, et le juge fort poétique ; poète de l'idéal qui s'entend fort bien en réalisme ; âme généreuse et égoïste, qui estime que « les prêtres doivent vivre de l'autel » (p. 91) et les poètes de leurs éditeurs, qui est reconnaissante et ingrate, et sait faire pardonner certains traits un peu noirs par de caressantes idolâtries (p. 88) ; accommodant le ton de ses lettres au faubourg Saint-Germain ou aux rudesses sans façons de la vie pratique, écrivant sans ambages à Genoude qu'il va conquérir « la belle mère », et que ce qui l'ennuie, dans son mariage, c'est « une histoire de religion », mais parlant noblement à une grande dame, « âme plus élevée que l'atmosphère qui nous entoure ». Et, autour de lui, les autres acteurs de la pièce : Fontenay, souriant, bienveillant, malicieux, perspicace, charmante figure sur laquelle M. Levaillant nous promet un livre ; Genoude, sur qui il faudra bien qu'un jour on en écrive un autre, ce singulier homme, dont Falloux, dans ses mémoires, tracera un portrait acide, mais qui, pour le moment, n'est que l'ami obstinément dévoué, et que l'on traite sans ménagement ; Rohan, l'abbé duc, si touchant, si noblement naïf, et qui se dévoue aussi à sa manière pour Lamartine : « J'ai mis en prière tout ce que je connais de saints à Paris » ; M. de la Maisonfort, le vieil émigré poète, spirituel comme Voltaire ou plutôt comme Boufflers, et dont M. Levaillant fait un si preste croquis (p. 225-226). La Maisonfort et Lamartine, ou *Le pipeau et la lyre*, fable de Florian. M. Levaillant en a eu l'idée, et je crois qu'il a été tenté de l'écrire.

Des femmes aussi : Mme Delarche, princesse authentique et, par surcroît, princesse florentine. On sait quel roman Lamartine bâtira un jour sur le souvenir de l'incandescente Léna. Mme de Lamartine, mère toujours si inquiète, inquiète surtout qu'il ne désoblige sa belle-mère, Mrs. Birch ; et cette Miss Birch qui n'est pas très belle, il le sait, il le dit, mais qui est parfaite.

Quarante-trois ans plus tard, quand celle qui avait été la Marianne ou l'Élise de sa jeunesse aura disparu, ce sera l'irrémédiable solitude. S'il nous est permis d'entr'ouvrir ici ce très curieux journal inédit que Xavier Marmier a intitulé *The night side of society*, nous y lirons ces lignes, qui doivent dater de 1863 : « Un ancien ami de M. Lamartine va voir le célèbre poète qui venait de perdre sa femme qui lui fut si merveilleusement dévouée, et cherche toutes les raisons pour le consoler, et lui parle de sa gloire. — Oui, répond M. de Lamartine, c'est pourtant triste d'être seul dans ma gloire. » Seul dans sa gloire vieillie : voilà pour lui l'année 1863. L'année 1820 avait été celle de la gloire naissante, de cette jeune gloire où l'on n'est pas seul.

Pierre Moreau.

plume de Lamartine. On saisit mal le sens de *même* appliqué à l'acte d' « arrêter le destin » qui n'est certes pas un mince honneur. Je crois voir, au contraire, ce que peut être le désespoir morose du blasphémateur que n'a pas foudroyé quelque châtiment grandiose et qui reste parmi la foule de ceux dont parle un autre poète : «

Dérisoires martyrs de hasards tortueux....
Désolés sans l'orgueil qui sacre l'infortune....

ALFRED DE VIGNY, **Les Destinées**, édition critique, par Verdun-L. Saulnier, un vol. in-8° de 238 pages, Paris, Droz, 1947.

Le livre de M. Saulnier est une « pensée de jeunesse ». Non pas réalisée par l'âge mûr, selon le vœu de Vigny, mais par la jeunesse même. A l'âge où l'on se choisit une voie et des maîtres, l'auteur, relisant l'*Esprit Pur* et subissant l'envoûtement de ces « magistrales et définitives cadences », se promit de consacrer une étude approfondie aux poèmes philosophiques qui portent en eux de telles beautés. Puis d'autres travaux le sollicitèrent. Prenant une large avance sur sa génération, il donna, sur plusieurs aspects de notre histoire littéraire, et surtout sur le XVI^e^ siècle, des contributions qui témoignent d'autant de savoir que de goût des idées et de pénétration. Maurice Scève paraissait l'avoir écarté d'Alfred de Vigny. En réalité il l'y ramenait. Et aujourd'hui il tient la promesse de ce jour qui lui paraît sans doute déjà lointain, et qui est bien proche encore.

D'importantes recherches, — celles de M. Pierre Flottes sur la pensée politique et sociale du poète, la thèse récente de Georges Bonnefoy sur sa pensée religieuse et morale, — l'apport de textes inédits, un nouvel éclairage de cette intelligence plus nuancée, plus chatoyante et mobile qu'on ne l'avait vue, avaient fait désirer qu'une nouvelle édition des *Destinées* vînt s'ajouter aux éditions remarquables de MM. Baldensperger, Edmond Estève, Auguste Dorchain, Chuzeville. Mais M. Saulnier ne s'est pas contenté de tirer parti des découvertes des autres : dans ces notices plus longues que les poèmes qu'elles précèdent, dans ces notes plus longues que les notices qu'elles appuient, il a mis une érudition personnelle, qui n'a rien d'un entassement, — claire, efficace, classée avec netteté. Toute une vaste part du XIX^e^ siècle, de sa pensée la plus profonde et la moins connue, entre dans ces rapprochements, ces suggestions de sources, d'analogies ou d'influences, cette ingéniosité à saisir des allusions, des insinuations. Et, au milieu de cet entrecroisement d'une époque effervescente, la physionomie du poète, toujours présente, et qui toujours domine ce tumulte d'idées.

A son égard, le respect de M. Saulnier n'exclut pas l'esprit critique, et même une indépendance où la verdeur de la jeunesse se trahit à certains mots. Il trouve des « tirelitantaines » chez Vigny, et même, dans *La Maison du Berger*, du « romantisme-guinguette » (p. XXIII, XXVIII). Peut-être reprochera-t-on un peu de dureté à certaines distinctions entre les poèmes sincères et ceux qui sont nés d'une « imposture généreuse », les bilans authentiques de la pensée du poète et les « pièces de catéchisme ». Et cet autre signe encore d'une intelligence qui reste sur ses gardes et ne se laisse pas prendre pour dupe : une défiance à l'égard des « bons sentiments », de ceux qui font les Coppée et les Francis Jammes. C'est ainsi que l'on hésitera à croire à la pitié du poète pour le pauvre de *La Flûte*, ou que l'on n'y verra qu'une pitié « du bout du cœur ». Un peu de nietzschéisme, au sens où ce terme coïncide avec le plus noble orgueil stoïcien, et la pure aristocratie de l'esprit, anime peut-être le portrait de Vigny qui se précise de notice en notice.

Comme toujours en lisant les livres qui nous attachent, nous avons eu envie d'inscrire nos réactions dans les marges. Qu'on nous permette de recueillir ici quelques-uns de ces *marginalia*.

D'abord quelques rares lapsus [1]. Puis quelques vues complémentaires : — ne

1. P. 4, note 1, et p. 150, note 4, lire dans la citation des *Amants de Montmorency* : « tel *est* le siècle » ; — p. 64, première ligne de la note 1, lire : « strophe III » au lieu de : « strophe IV » ; — dans les vers cités page 102, note 9, ne faut-il pas lire *ondulants* au lieu d'*onduleux* qui ne peut rimer avec *ardents*? — P. 219, note 2 : la date de la strophe du *Silence*, telle qu'elle est donnée d'ailleurs p. 169, n'est-elle pas avril et non mars 1862? — A la page 6, note 2, en citant le passage du *Journal* sur saint Augustin, on écrit : notre continuelle inaction », au lieu de « notre continuelle action », que donne Ratis-

souhaiterait-on pas quelques aperçus sur l'ordre qui préside au plan général des *Destinées* ? La disposition des pièces, qui paraît avoir été voulue par le poète, n'invite-t-elle pas à la recherche d'une « architecture », analogue à celle que M. Marcel Ruff a tentée pour les *Fleurs du Mal*, et M. Paul Maury avec tant d'intelligence divinatoire, pour les *Bucoliques* de Virgile ?

— La page 151, note 2, retient une suggestion que nous avions proposée sur la genèse de l'admirable mythe de la Momie, de *Daphné*. Mais nous devons ajouter que, depuis, dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1937, p. 397, nous avons complété cette indication, et tenté de montrer dans *Les Martyrs* la source première de ce symbole aussi bien chez Musset que chez Vigny. Le thème de la momie pourrait donc être fort ancien, dans l'imagination du poète, aussi ancien que celui de la maison du berger qui vient du même récit d'Eudore.

Enfin, quelques légères divergences d'interprétation :

— De la strophe citée p. 66, note 3, je proposerais volontiers une traduction un peu différente : Il y a deux époques, dans l'histoire de l'éloquence parlementaire sous la monarchie de Juillet : celle des orateurs de la vieille école qui lisaient leurs discours, — artillerie lourde qui ne pouvait ébranler que lentement le régime ; puis une nouvelle génération, plus hardie à se lancer dans l'improvisation, comme de jeunes fous (*en folâtrant*) dans leur légère voiture de dandys (*sur quatre roues*). Peut-être pourrait-on commenter ces vers à l'aide des études de Cormenin sur les orateurs parlementaires. — Sur l'improvisateur, v. aussi le *Discours de réception à l'Académie française*.

— La note 1 de la p. 133, rappelant le changement de titre du poème qui s'est appelé d'abord *L'égalité des âmes*, puis *La Flûte*, en suggère, nous semble-t-il, une explication qui n'est peut-être pas nécessaire. La vraie raison ne serait-elle pas dans l'homogénéité que le poète voulait donner à son recueil ? Observons, en effet, que tous les poèmes portent des titres qui se réfèrent au symbole, à l'image représentative, et non à l'idée sous-jacente. Tous, sauf deux : le premier et le dernier. Au seuil et à l'épilogue des *Destinées*, Vigny a inscrit expressément son point de départ et son point d'arrivée ; mais de l'un à l'autre il a voulu neuf tableaux (neuf, nombre sacré), et ce sont des noms de tableaux qu'il leur a donnés.

— P. 230 et 234, M. Saulnier voit dans le quatrième vers de la dernière strophe de *L'Esprit Pur* : « Juge toujours nouveau de nos travaux passés » un vocatif. A ce titre, il y a probablement lieu de le rattacher aux vers suivants, car on aurait peine à faire porter ce vocatif sur le troisième vers. La construction est heureuse, et le sens très satisfaisant. Ce qui nous ferait hésiter, c'est la contexture, insolite chez Vigny, d'une strophe de ce type en un tercet suivi d'un quatrain. Les cas où le quatrième vers se détache aussi fortement de ce qui le précède, ou se rattache plus fortement à ce qui le suit qu'à ce qui le précède, sont assez rares dans ce recueil, et ne sont pas très topiques (*Maison du Berger*, v. 270 ; *Oracles*, v. 11 ; *Post-Scriptum*, v. 4 ; *Bouteille à la mer*, v. 179 ; *Wanda*, v. 4 et 18). Ici, ne pourrait-on faire de *Juge*, etc., une apposition à *miroir*? Ne pourrait-on même y voir un développement de *me connaître moi-même* : « Je me connais et je me juge, moi et mes contemporains, d'un regard toujours renouvelé, parce qu'il a devant lui un miroir toujours nouveau. [1] » Et d'ailleurs, dans cette inter-

bonne, et l'on apporte ce passage à l'appui de cette idée : que Dieu, chez Vigny, n'est pas toujours à notre égard « en un état de totale et indifférente cruauté » ; mais il nous semble que ce qui fait « souffrir » Dieu, selon ce passage, c'est l'*action* de l'homme, son initiative, sa liberté, ce qui résiste à la fatalité de la Grâce; et il faudrait donc verser ce texte au dossier du « caïnisme » de Vigny.

1. Une autre considération, accessoire à la vérité, nous inclinerait vers l'une de ces deux constructions : le singulier de « Juge toujours nouveau ». Assurément, un vocatif pourrait être un rappel de : « jeune postérité » du premier vers ; mais il serait, nous semble-t-il, plus naturel qu'il s'alignât aux pluriels (*flots, amis*), qui le suivent.

prétation comme dans celle de M. Saulnier, il va de soi que « toujours nouveau » annonce le « renaissant » du vers suivant, et forme lien et jointure entre les deux parties de la strophe.

Ce sont-là de ces prolongements auxquels invite cette édition si riche, si scrupuleuse. En y relisant *Les Destinées*, il me semble que l'on entre, mieux initié, plus « attentif », comme le souhaitait le poète, dans les « flots d'amis renaissants »

PIERRE MOREAU.

CLAUDE DIGEON, **Le dernier visage de Flaubert** (Aubier. Éditions Montaigne). Un vol. in-12 de 182 p. 1946.

Quand on achève la lecture du livre de M. Claude Digeon, on se demande si, malgré l'abondante bibliographie qui éclaire aujourd'hui, jusqu'en leurs moindres détails, la personne et l'œuvre de Flaubert, le grand écrivain est toujours parfaitement connu et équitablement apprécié. Nous ne pensions pas qu'il y eût un « dernier visage » de Flaubert, simplement parce que nous n'admettions guère qu'il y eût une évolution importante dans sa pensée, et spécialement dans son esthétique. Pourtant, la critique et l'histoire littéraire, au cours de ces cinquante dernières années, ont revisé un certain nombre de jugements trop hâtivement établis et acceptés sur l'auteur de *Madame Bovary*. On s'en rend compte quand on mesure l'écart qui sépare le Flaubert de Faguet (1899) de celui de Thibaudet (1935), et quand on se rappelle toutes les retouches que les recherches et les publications de René Descharmes, de M. René Dumesnil et de M. Gérard-Gailly, entre autres, ont apportées peu à peu à une figure que l'on pouvait croire définitive.

L'originalité du livre de M. Claude Digeon est de chercher dans la vieillesse de Flaubert la clef de son œuvre entière, que l'on demande en général à ses années d'apprentissage. La publication de ses « Œuvres de jeunesse », vers 1910, en révélant brusquement cette masse de brouillons, d'essais, de notes et de confidences, qui n'étaient pas destinés à la publicité, — même si parmi eux il se trouve quelques chefs-d'œuvre authentiques, — a sans doute faussé jusqu'à un certain point, et faussé durablement, l'image que nous nous faisions du grand écrivain. Même si la *Tentation* de 1874 reflète encore quelque peu celle de 1849, et si *Bouvard et Pécuchet* rejoint par certains traits en 1879 le *Dictionnaire des idées reçues* de 1850, ce n'est pas une raison pour ignorer les changements profonds qu'une expérience d'homme, nullement préservée, comme on le croit trop souvent, des durs remous de la réalité, a pu apporter à un esprit aussi sensible au dehors qu'attentif à lui-même.

M. Claude Digeon pense que les années 1870-1872 marquent dans la vie morale et intellectuelle de Flaubert cette espèce de crise dont il décrit les symptômes évidents : changement de ton dans la correspondance et dans la manière de l'écrivain ; « le romancier fait des contes ; à l'émotion que nous ressentions devant le destin d'Emma Bovary se substitue le rire que nous inspirent les silhouettes de Bouvard et de Pécuchet ». Les causes apparentes de cette évolution sont connues : les deuils qui ont accablé l'écrivain depuis 1869 et qui font disparaître les meilleurs compagnons de sa jeunesse, ceux qui partageaient pleinement sa première conception de la vie et de l'art ; le drame de la guerre et de la Commune en 1870-1871, la ruine matérielle qui compromit un instant sa farouche indépendance, et assombrit ses dernières années à partir de 1875.

Si les faits ont été exposés par la plupart des biographes de Flaubert, les conséquences n'en ont pas été suffisamment dégagées, et c'est à quoi s'attache très utilement M. Claude Digeon. Il lui faut bien cependant, pour cela, remonter jusqu'à la jeunesse d'un écrivain qui est sans doute le premier en France à avoir compris parfaitement *Faust* et qui écrivait *Novembre*, à vingt ans, en partie sous l'influence de Gœthe. Cette « quête anxieuse et passion-

née d'une intuition de la vie, en premier lieu dans la nature, et ensuite dans l'amour », place l'auteur de *Madame Bovary* presque à l'opposé du romantisme, dont on s'acharne en vain à rechercher en lui l'influence dominante. Plus encore que Gœthe, Spinoza fut, de très bonne heure, un des maîtres à penser de Flaubert Il lui doit « cet effort vers l'intuition parfaite du réel », ce « désir démesuré de l'Infini », qui, bientôt, par son insatisfaction, le rejette vers le dégoût du monde, et l'incite à distinguer et à dénoncer, avec une sorte de joie féroce, « les erreurs et le grotesque des hommes ».

La crise de 1870 et celle de 1875 n'ont fait que renforcer la conviction de l'écrivain, accentuer son évolution dans les voies mêmes où il s'était engagé. M. Claude Digeon, en interrogeant la correspondance de Flaubert, en analysant les lectures qui ont marqué pour lui une sorte de retraite spirituelle, et les réflexions qu'elles lui inspirent, retient comme influences déterminantes, pendant cette période de sa vie, celles de Renan, de Spinoza, de Spencer, qu'il découvre alors, et de Tourguénieff. A ces noms, il faudrait ajouter ceux des grands historiens du XIX^e^ siècle ; ce sont eux qui ont appris à ce lecteur passionné de l'histoire la valeur des faits, qui, « en lui ouvrant de vastes domaines vers lesquels son imagination et son intelligence se sont précipitées », lui ont suggéré cette rigueur nouvelle avec laquelle il a composé *L'Éducation sentimentale*, et même les *Trois Contes*, et l'ont amené à reconstruire la *Tentation*. Tout en réservant les droits de l'art, qui lui paraissent inaliénables, et le souci de la beauté, Flaubert apparaît dans son dernier livre beaucoup plus « intellectuel » : ses idées *comiques* sur l'activité humaine, incarnées dans Bouvard et dans Pécuchet, sont en partie l'effet de ce pessimisme dont nous avons indiqué les sources lointaines ou récentes.

Pour les admirateurs de Flaubert il y a quelque chose d'un peu décevant à constater que, si l'auteur de *Madame Bovary* écrit son dernier roman avec son même souci de la perfection presque infaillible, cette espèce de « mysticisme esthétique », comme le dit M. Claude Digeon dans une remarquable conclusion, n'est plus, en quelque sorte, que l'activité machinale d'un artiste continuant à « fabriquer de la beauté, à ciseler les phrases, parce qu'il est né pour cela, parce qu'il a le génie, parce qu'il en a l'habitude ».

Édouard Maynial.

CHRONIQUE

XV^e SÈCLE

Villon. — Leuret (Jean). Les ballades de V. — *Cahiers de Paris*, n° 43.

XVI^e SIÈCLE

Belleau (Rémy). — Voir Scève [in : *Cahiers d'Hermès*, n° 1].

Grévin (Jacques). — Weinberg (Bernard). The sources of G's ideas on comedy and tragedy. — *Modern Philology*, August.

Montaigne. — Frame (D. M.). Did M. betray Sebond? — *The Romanic review*, December.
— Masson-Oursel (Paul). Intérêt psychanalytique et valeur humaine de M. — *Psyché*, septembre.

Rabelais. — Françon (Marcel). Sur la genèse de Pantagruel. — *P. M. L. A.*, march.
— Mérigot (Léo). R. et l'Alchimie. — *Les Cahiers d'Hermès*, n° 1.

Ronsard. — Voir Scève.

Scève. — Schmidt (A.-M.). Haute Science et Poèmes français au XVI^e siècle. — *Les Cahiers d'Hermès*, n° 1.

Tyard (Pontus de). — Lapp (J.-C.). P. de T. and the Science of His Age. — *The Romanic review*, February.
— Lapp (J.-C). The identity of P. de T.'s « Curieux ». — *Modern Language notes*, November.

XVII^e SIÈCLE

Généralités. — Forestier (Marie). Paradoxes sur le XVII^e siècle, I, II. — *La Revue nouvelle*, 1^er et 15 juin.

Bergerac (Cyrano de). — Canseliet (Eugène). C. de B., philosophe hermétique. — *Les Cahiers d'Hermès*, n° 1.

Boileau. — Livingstone Huntley (F.). Dryden's discovery of B. — *Modern Philology*, November.

Corneille. — Nadal (Octave). C. et la notion de sublime. — *La Licorne*, printemps.

Drelincourt (Laurent). — Schmidt (A. M.). Théologie et préciosité dans les sonnets de L. D. — *Cahiers d'Hermès*, n° 2.

Fénelon. — Piérard (Louis). F. à Cambrai. — *Synthèses*, n° 6.

Hardy (Alexandre). — C. R. par Lancaster (H. C.) de « Vie d'A. H., poète du roi ; 42 documents inédits », par S.-W. Deierkauf-Holsboer. — *Modern Language notes*, January 1948.

La Bruyère. — Wadsworth (P. A.). L. B. against the Libertines. — *The Romanic review*, October.

La Rochefoucauld. — Marchand (Jean). Bibliographie des œuvres de L. R. [*suite*]. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Masson-Oursel (Paul). L. R. devant l'insconscient. — *Psyché*, février.

Molière. — Leeuwe (H. H. J. de). M. und Kleists Amphitryon. — *Neophilologus*, octobre.

Pascal. — Andreu (Pierre). Bergson et P. [lettre inédite]. — *La Nef*, juillet.

— Couchoud (P.-L.). Les « Liasses enfilées » de P. et les feuillets dispersés d'un « Discours » [suivi de] P. : Discours de la condition de l'Homme (fragments). — *La Nef*, décembre.

— Lafuma (Louis). Aux éditeurs des « Pensées » de P. (I-II). — *Mercure de France*, décembre 1947 et janvier 1948.

— Mativa (A.). L'esthétique de P. — *Les Lettres romanes*, février.

— Spoerri (Léon). La méthode dialectique dans les « Pensées » de P. — *Suisse contemporaine*, septembre.

Racine. — Brée (Germaine). Le thème de la violence dans le monde tragique de R. — *The Romanic review*, October.

— Brereton (G. E.). R. Librettist. — *Modern Language review*, July.

— May (Georges). R. avait-il lu Ennius ? — *Modern Language Notes*, November.

Renaudot (Théophraste). — Dangon (Georges). T. R., médecin et gazetier. — *Le Courrier graphique*, mars-avril.

Retz (Cardinal de). — Hoog (Armand). Remarques sur R. — *La Nef*, janvier 1948.

Saint-Simon (Duc de). — Montherlant (Henry de). S.-S. — *La Revue Hommes et Mondes*, décembre.

Théâtre. — Deierkauf-Holsboer (S.-W). La vie théâtrale à Paris de 1612 à 1614. — *Modern Language notes*, January 1948.

XVIII^e SIÈCLE

Chamfort. — [Divers]. Recherches sur C. ; les logements de C. à Paris ; le suicide de C. — *Auvergne*, n° 121.

Chatelet (M^me^ du). — Voir Voltaire [in : *Modern Language notes*, November].

Chénier (André). — Étiemble. D'A. C. à Paul Nizan. — *Les Temps modernes*, octobre.

— Kramer (C). A. C. et le « Voyage du jeune Anacharsis ». — *Neophilologus*, octobre.

Diderot (Denis). — Greenwood (Thomas). The Philosophy of Nature of D. D. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, juillet-septembre.

Grimm. — Smiley (J. R.). The suscribers of G.'s « Correspondance littéraire ». — *Modern Language notes*, January.

Lesage. — Romain (Jules). L. et le roman moderne. — *The French review*, December.

Montesquieu. — Cabeen (D. C.). M. : a bibliography (I-V). — *Public Library*, June, July, August, September, October.

— Price (E.-H.). M's Historical Conception of the Fundamental Law. — *The Romanic review*, October.

Rétif de la Bretonne. — Voir Michelet [in *Mercure de France*, janvier 1948].

Rousseau (Jean-Jacques). — Ellis (M.-B.). J.-J. R. Biographical Problems (1732-1742). — *The Romanic review*, April.

— Faure (Gabriel). J.-J. R. en Languedoc. — *Revue historique et littéraire du Languedoc*, nº 14.

— Françon (Marcel). Sur deux additions faites par R. à son premier discours. — *Modern Language notes*, May.

— Jury (Paul). La fessée de J.-J. Rousseau. — *Psyché*, février.

Sade. — Blanchot (M.). A la rencontre de S. — *Les Temps modernes*, octobre.

— *Cahiers du Sud*, nº 285. Approches de S. [6 signatures.]

— Magny (Claude-Edmonde). L'aventure du marquis de S. — *Caliban*, octobre.

Théâtre. — Prod'homme (J.-G.). Le Théâtre lyrique en France et la Société au XVIIIe siècle. — *Intermède*, nº 2.

Vauvenargues. — Champris (H.-G. de). A propos de V. — *La Revue de l'Université de Paris*, décembre.

Voltaire. — Dupertuis (Jean). Une lettre inédite de V. — *Revue des Conférences françaises en Orient*, novembre.

— Havens (G.-R.). The beginning of V's « Poème sur le désastre de Lisbonne ». — *Modern Language notes*, November.

— Lancaster (H.-C.). « V., Dryden and Heroic Tragedy », by T.-W Russel. — *Modern Language notes*, November.

— Wuest (Anne). « Je demeure immobile ». — *Philosophical Quarterly*, January.

— C. R. par Malakis (E.) de « Studies on V. with some unpublished papers of Mme du Châtelet », by I. A. Wade. — *Modern Language notes*, November.

XIXe SIÈCLE

About (Edmond). — Bon (Antoine). E. A. philhellène. — *Mercure de France*, février 1948.

Arène (Paul). — Voir Daudet (A.) [in *Mercure de France*, décembre].

Balzac. — Béguin (Albert). La Vieille Fille, de B. — *L'Age nouveau*, nº 23.

— Béguin (Albert). L'intervention du Diable dans le roman de B. — *Caliban*, décembre.

— Bouteron (Marcel). En marge du « Père Goriot » : B., Vidocq et Sanson. — *La Revue...*, 1er janvier 1948.

— G. « L'Église », de B, édition critique de Jean Pommier. — *Néophilologus*, octobre.

— Parrot (Jacques). B. et Daumier. — *Maintenant*, n° 7.
— Prioult (A.). B. et le mot « pognon ». — *Le français moderne*, juillet.
— Rochet-Cenise. La maison de B. à Passy. — *Érasme*, février.
— Wenger (J.). Character Types of Scott, B., Dickens, Zola. — *P. M. L. A.*, March.

Barbey d'Aurevilly. — Picard (Roger). B. d'A. — *La Revue de l'Université Laval* (Québec), janvier.

Baudelaire. — Fumet (Stanislas). Préface aux « Paradis artificiels » de B. — *L'Age nouveau*, n° 19.
— Messiaen. Une bibliographie de B. — *Les Amis de saint François*, septembre-octobre 1947 et janvier-février 1948.
— Neveux (Georges). Sartre, B. et la liberté. — *La Nef*, avril.
— Renéville (Roland de). Sciences maudites et Poètes maudits. — *Les Cahiers d'Hermès*, n° 1.

Becque (Henri). — Lote (Georges). H. B. — *Revue de la Méditerranée*, janvier-février.

Bernard (Claude). — Treich (Léon). Un drame inédit de l'illustre physiologiste : « Arthur de Bretagne ». — *Revue des Conférences françaises en Orient*, juillet.

Bloy (Léon). — Saint-Aulaire. L. B. au quartier latin. — *Revue de Paris*, décembre.
— Voir Huysmans [in *Mercure de France*, janvier 1948].

Brizeux. — Bernard (Daniel). Autour de B. (A propos de correspondances inédites.) — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

Chateaubriand. — Bishop (Morris). C. did not meet Washington. — *Modern Language notes*, June.
— Brown (Donald F.). C. and the story of Feliciana in Jorge Isaac's « Maria ». — *Modern Language notes*, May.
Lacroix (Dr René). C. à Rodez (I-II). — *Revue du Rouergue*, juillet-septembre et octobre-décembre.
— Viatte (Auguste). L'évolution politique de C., de l'émigration royaliste à la démocratie. — *Cahiers d'histoire de la révolution française*, n° 1.

Comte (Auguste). — Ouy (Achille). La jeunesse d'A. C., d'après des lettres inédites. — *Mercure de France*, février 1948.

Constant. — Picard (Roger). En relisant « Adolphe ». — *La Revue de l'Université Laval* (Québec), mai.

Corbière (Tristan). — Drougard (E.). T. C. — *L'Age nouveau*, n° 25.
— Thomé (J.-R.). L'édition originale des « Amours Jaunes ». — *Ronsard*, août-septembre.

Daudet (Alphonse). — Auriant. Sept lettres inédites d'A. D. et une de Paul Arène. — *Mercure de France*, décembre.
— Markanovitch (M.) A. D. et les Serbes. — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

Desrousseaux (Alexandre). — Bocquet (Léon). Poètes populaires patoisants du Nord. — *Maintenant*, n° 7.

Du Camp (Maxime). — Parturier (Maurice). Ivan Tourguéniev et

M. D. C. (documents inédits). — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

— Voir Flaubert [in *Nouvelle revue de Bretagne*, nos 3-6].

Flaubert. — Bart (B.-F.). The moral of F.'s « Saint-Julien ». — *The Romanic review*, February.

— Bonwitt (Marianne). A prefiguration of the « Défilé de la Hache ». Episode in F.'s « Salammbô ». — *The Romanic review*, December.

— Du Camp (Maxime). Trois mois en Bretagne avec F. [présentation de A. Le Goaziou]. — *Nouvelle revue de Bretagne*, mai-décembre, nos 3-6.

France (Anatole). — Baudoin (Charles). Genèse d'un scepticisme, A. F. — *Psyché*, septembre.

— Jacques-Lion (Suzanne). A. F. et la poésie. — *Le Lys rouge*, 3e trimestre.

— Lefranc (Abel). Souvenirs sur A. F. — *Le Lys rouge*, 1er trimestre.

— *Le Lys rouge*, 2e trimestre ; le 103e anniversaire de la naissance d'A. F., allocutions.

— Martin-J. Premsela. A. F. en Hollande. Essai de bibliographie francienne. — *Érasme*, janvier.

Goncourt (E. et J.). — James (David). Gavarni and the G.'s « Henriette Maréchal ». — *Modern Language notes*, June.

Guérin (Eugénie et Maurice de). — *L'Amitié guérinienne*, nos 3-4, juillet décembre, deux lettres inédites.

— Collas (Georges). M. de G. en Bretagne. — *Nouvelle revue de Bretagne*, septembre-octobre.

— Lefranc (Abel). Le périlleux amour de M. G. — *Revue historique et littéraire du Languedoc*, no 15.

Hugo (V.). — Cocteau (Jean). Ruy Blas. (Dialogue pour un film.) — *La Nef*, décembre.

— Fitz-Alan. V. H. et le celtisme. — *Les Cahiers de Brocéliande*, nos 2-3.

— Guillemin (Henri). Un carnet de V. H. — *Les Lettres romanes*, août.

— Saurat (Denis). Thèmes traditionnels chez V. H —. *Les Cahiers d'Hermès*, no 1.

— Schwab (Raymond). H. troublé par l'Inde. — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

Huysmans (J.-K.). — *Cahiers J.-K. Huysmans*, mai [bibliographie et articles].

— Schwab (Raymond). Léon Bloy et J.-K. H. au château de Lourps (avec des lettres inédites). — *Mercure de France*, janvier 1948.

Lamartine. — Chesnier du Chesne (A.). L. et le « Civilisateur ». — *Mercure de France*, février 1948.

— Évrard (Fernand). L'argent dans la vie et l'œuvre de L. — *La Revue internationale*, mai.

— Lecomte (Georges). Sauvetage de l'église de Milly. — *Revue historique et littéraire du Languedoc*, no 13.

— Robert (G.). L. et le mythe de la Révolution. — *Revue des sciences humaines*, juillet-septembre.

Lamennais. — Problèmes religieux de la France au XIXe siècle. — *Le Monde français*, novembre.

— Dansette (Adrien). L. contre son temps. — *Revue de Paris*, novembre.

— Dansette (Adrien). Les Origines du catholicisme social. — *La Revue*

Hommes et Mondes, novembre.

— Guillemin (Henri). Préface aux « Paroles d'un Croyant » de L. — *L'Age nouveau*, nº 20.

— Maréchal (Christian). L. et Eon de l'Estoile. — *Nouvelle revue de Bretagne*, mai-juin.

Lautréamont (Isidore Ducasse). — Amadou (Robert). I. D., le fils de l'homme et de la femme. — *Les Cahiers d'Hermès*, nº 1.

— Ambrière (Francis). Les chants de Maldoror. — *Centres*, novembre.

Leconte de Lisle. — C. R. par Jean-Marie Carré de « L. de L's Poems on the barbarian races », by Alison Fairlie. — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

Maistre (Joseph de). — Dermenghem (É). J. de M. et la Tradition. — *Les Cahiers d'Hermès*, nº 1.

Mallarmé. — Descaves (Pierre). L'académie M. — *Érasme*, mars.

— Grubbs (Henry A.). M. and Bryant. — *Modern Language notes*, June.

— Mauron (Charles). Gloses sur M. — *Témoignages*, juillet.

— Renéville (A. Rolland de). M. et le langage. — *La Nef*, novembre.

— Schwab (Raymond). Élémir Bourges près de M. — *La Bouteille à la mer*, février 1948.

Michelet. — Fabureau (Hubert). M. et Rétif de la Bretonne. — *Mercure de France*, janvier 1948.

— Levron (Jacques). M. en Bretagne. — *Nouvelle revue de Bretagne*, novembre-décembre.

Nerval (Gérard de). — Baudoin (Charles). G. de N. ou le Nouvel Orphée. — *Psyché*, janvier.

— Béguin (Albert). Poésie et occultisme. — *Critique*, décembre.

— Richer (Jean). Sources inconnues de G. de N. — *Les Cahiers d'Hermès*, nº 1.

— Voir Baudelaire [in *Cahiers d'Hermès*, nº 1].

Péladan. — Orliac (Antoine). P. et le symbolisme ésotérique. — *Les Cahiers d'Hermès*, nº 1.

Proudhon. — P. Quelques lettres [aux éditeurs Garnier] (*suite et fin*). — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Schwab (Raymond). P. grammairien. — *Mercure de France*, février 1948.

Psichari (Ernest). — E. P. Carnets de route 1906. — *La Nef*, janvier 1948.

Renduel (Eugène). — Thomé (J.-R.). Un grand éditeur romantique : E. R. — *Le Courrier graphique*, novembre-décembre.

Rimbaud (Arthur). — Gengoux (Jacques). Le grand Œuvre de R. — *Les Cahiers d'Hermès*, nº 1.

— Matarasso (H.) et Bouillane de Lacoste (H. de). Découverte de deux nouvelles « Ébauches » de R. — *Mercure de France*, janvier 1948.

— Voir Nerval [in *Critique*, décembre].

Sainte-Beuve. — S.-B. [article inédit] : « Les idées de Louis-Napoléon Bonaparte ». — *Mercure de France*, février 1948.

— Bonnerot (Jean). S.-B. en 1848. — *Mercure de France*, février 1948.

— Prioult (A.). S.-B. et Benoît Gonod. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1er trimestre.

Staël (Mme de). — Aldridge (A. O.). Mme de S. and Hannah More on Society. — *The Romanic review*, December.

Stendhal. — S. The privileges of 10 April 1840. [« Very little known text of S. », « first printed in *Les Quatre Vents*, n° 6, Paris, 1946 », and translated here.] — *Horizon*, August.

— Alciatore (Jules C). S. et Pinel. — *Modern Philology*, November.

— Clouard (Henri). Genèse des romans de S. — *J'ai lu*, juillet.

— Gide (André). En relisant « Lamiel ». — *Caliban*, 15 juin.

— Turnell (Martin). Novelist-Philosophers : S., I-II. — *Horizon*, July, August.

— Vermale (François) et Michel (François). La légion d honneur de Chérubin Beyle. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— *Petites notes stendhaliennes* dans tous les numéros du *Divan*.

Symbolisme. — Surchamp (Angelico). Défense du Symbolisme. — *Témoignages*, janvier 1948.

Verlaine (Paul). — Fleury (E). A propos de V. — *Recherches et travaux*, septembre-décembre.

— Gauthier (André). Les musiciens de P. V. — *Revue de l'Alliance française*, juillet-août.

Vigny (Alfred de). — Arnold (Paul). A. de V. et la tradition socratique. — *Les Cahiers d'Hermès*, n° 1.

Villiers de Lisle Adam. — Drougard (E). V. de l'I. A. à Solesmes. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.

Vinet (Alexandre). — Bovet (Pierre). Six lettres [inédites] de V. — *Suisse contemporaine*, mai.

Zola. — Braun (S. D.). Z's esthetic approach of the courtesan. — *Modern Language notes*, November.

— Kayser (Jacques). J'accuse. — *Europe*, janvier 1948.

— Ternois (René). Les amitiés romaines de Z. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

Voir Balzac [in *P. M. L. A.*, March].

XXe SIÈCLE

Apollinaire (Guillaume). — Mastronardi (Carlos). Guillermo de Torre : « G. A ». — *Sur* (Buenos-Aires), n° 150.

— Roques (Mario). G. A. et les vieilles chansons. — *La Revue...*, 15 janvier 1948.

Bernard (Émile). — Auriant. Souvenirs sur É. B., suivies de [deux lettres inédites] d'É. B. — *Maintenant*, n° 7.

Bernard (Tristan). — Bernard (Jean-Jacques). T. B. — *Revue de Paris*, février 1948.

Bertrand (Louis). — Ricord (Maurice). L. B. et la mystique allemande. — *La Revue de l'Université Laval* (Québec), mai.

Fargue (Léon-Paul). — Beucler (André). L.-P. F. — *Revue de Paris*, janvier 1948.

— Monnier (Adrienne). F. — *Mercure de France*, février 1948.

— Renéville (A. Rolland de). Sur L.-P. F. — *La Nef*, janvier 1948.

Louys (Pierre). — Le Dantec (Yves-Gérard). Les premières éditions de l' « Aphrodite » de P. L. — *Le Courrier graphique,* septembre-octobre.

Milosz. — Audard (Jean). M., poète de l'âme. — *Les Lettres,* nº 8, 2e trimestre.

Mockel (Albert). — Ilsley (Marjorie). A. M., poète belge de langue française. — *The French review,* October.

Moréas (Jean). — Embricos (Alexandre). Les débuts de J. M. — *Mercure de France,* janvier 1948.

Mousseron (Jean). — Voir Desrousseaux (Alexandre) [in *Maintenant,* nº 7].

Péguy (Charles). — *Cahiers de l'amitié Charles Péguy,* novembre.

— Chateau-Jobert (Henri). Dimensions de P. — *Plaines et Collines,* nos 7-8. juillet-août.

— Dubois-Dumée (J.-P.). — Bilan du Péguysme. — *Cahiers du monde nouveau,* mai-juin.

— Milner (Max). P. poète de l'espérance. — *Travaux et documents,* février-mars. *Plaines et Collines,* nº 6, mai-juin. Numéro consacré à P.

Proust (Marcel). — Brée (Germaine). Un nouvel aperçu sur les problèmes de composition dans « A la recherche du temps perdu ». — *The Romanic review,* February.

— Gramont (Élizabeth de). Jeunesse de M. P. — *La Revue...,* 15 janvier 1948.

— Isère (Jean). Sartre vs P. — *The Kenyon review,* Spring.

— Larcher (P.-L.). Illiers-Combray. — *Europe,* novembre.

— Levinas (Emmanuel). L' « autre » dans P. — *Deucalion,* nº 2.

— Pierre-Quint (Léon). — Deux lettres de M. P. — *Europe,* novembre.

— *Plaines et Collines,* nº 5, avril [sur P.].

— Rostand (Maurice). Rencontre avec M. P. — *Revue de Paris,* février 1948.

Ramuz (C.-F.). — Barnes (Annie). C.-F. R. — *Modern Language notes,* October.

— Chastaing (M.). Humilité de R. — *La Vie intellectuelle,* novembre.

— *Suisse contemporaine,* novembre : Hommage à R. (articles, textes de R. et bibliographie).

Rolland (Romain). — Beigbeder (Marc). « Il n'y a pas eu de R. R. ». — *Esprit,* avril.

Saint-Exupéry. — Descaves (Pierre). S.-E. et les biographes de l'archange. — *Érasme,* avril.

Valéry (Paul). — Beausire (Pierre). P. V. et Léonard de Vinci. — *Suisse contemporaine,* janvier.

— Béguin (Albert). Vue d'ensemble : P. V. — *Critique,* décembre.

— Jones (R. S.). Poincaré et V. — *Modern Language notes,* october.

— Régnier (Robert). Présence de M. Teste. — *Agora* (Bucarest)..., 1947.

— Simone (F.). L'italianità de V. — *Rivista di letterature moderne,* giugno.

— Staercke (André de). Réflexions sur le « Cimetière Marin ». — *Synthèses,* nº 6.

— Thuile (Jean). « Cimetière marin », Commémoration. — *Revue historique et littéraire du Languedoc,* nº 14.

— Weinberg (Bernard). An interpretation of V's « Le Cimetière marin ». *The Romanic review,* April.

Verhaeren (Émile). — Oechler (William F.). The reception of É. V. in Germany. Some unpublished letters of Stefan Zweig. — *Modern Language notes,* April.

LES THÈSES DE LETTRES A PARIS DEPUIS 1939

Nous publions aujourd'hui la liste des thèses de littérature française moderne soutenues à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris depuis le 1er janvier 1939. Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication des sujets (Doctorat-ès-Lettres et Doctorat d'Université) actuellement inscrits sur les registres de l'Université de Paris.

Nous serons reconnaissants aux collègues des Universités de province de nous communiquer des listes semblables et aux professeurs étrangers de nous adresser la liste des travaux en préparation dans leurs universités.

Nous espérons que la Revue d'Histoire littéraire de la France *deviendra ainsi pour tous ceux qui s'intéressent aux études de littérature française l'instrument d'une collaboration et d'un travail plus efficaces.*

Cioranescu (Alexandre). Thèse principale : L'Arioste en France des origines à la fin du XVIIIe siècle (Paris, Les Presses modernes, 1938). Thèse complémentaire : *Isabelle*, tragédie imitée de l'Arioste, par Jean Thomas (Paris, Droz, 1938). Président du jury : M. Cohen, 11 février 1939.

Schmidt (Albert-Marie). Th. pr. : La poésie scientifique en France au XVIe siècle (Paris, A. Michel). Th. cp. : *Hymne des Daimons* (Paris, A. Michel). Pr. j. : M. Rey, 11 mars 1939.

Camacho (Mathilde). Doctorat d'Université : Judith Gautier, sa vie et son œuvre (Paris, Droz, 1939). Pr. j. : M. Ascoli, 25 mars 1939.

Newton (Winifred). D. U. : Le Thème de Phèdre et d'Hippolyte dans la littérature française (Paris, Droz, 1939). Pr. j. : M. Ascoli, 29 avril 1939.

Fogelberg (Thelma). D. U. : La langue et le style de Paul Adam (Paris, Droz, 1939). Pr. j. : M. Bruneau, 27 mai 1939.

Cressot (Marcel). Th. pr. : La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans (Paris, Droz, 1938). Th cp. : Le vocabulaire des *Quinze joyes du mariage* (Paris, Droz, 1939). Pr. j. : M. Pauphilet, 3 juin 1939.

O'Hara. D. U. : Claude Tillier, sa vie et ses œuvres (Paris, Jouve, 1939). Pr. j. : M. Ascoli, 24 juin 1939.

Ferré. D. U. : Géographie de Marcel Proust (Paris, Éd. du Sagittaire, 1939). Pr. j. : M. Levaillant, 7 novembre 1939.

Rosenberg (Zelda). D. U. : La persistance du subjectivisme chez les poètes parnassiens (Paris, Presses Universitaires, 1939). Pr. j. : M. Ascoli, 16 décembre 1939).

Sivasrigamanda. D. U. : L'épicurisme de La Rochefoucauld (Paris, Rodstein, 1939). Pr. j. : M. Michaut, 16 décembre 1939.

Wagner (Robert-Léon). Th. pr. : Étude des propositions hypothétiques en français depuis l'origine jusqu'à la fin du XVIIe siècle (Paris, Droz, 1939). Th. cp. : Sorciers et magiciens (Paris, Droz, 1939). Pr. j. : M. Cohen, 24 février 1940.

Fourcassié (Jean). Th. pr. : Le Romantisme et les Pyrénées (N. R. F. Gallimard, 1940). Th. cp. : Lavinia et le géant Yéous (Toulouse, Éd. Privat, 1940). P. j. : M. Ascoli, 9 mars 1940.

Rees (Garnet). D. U. : Rémy de Gourmont. Essai de biographie intellectuelle (Paris, Boivin, 1940). Pr. j. : M. Levaillant, 16 mars 1940.

Austin (Lloyd). D. U. : Paul Bourget, sa vie et son œuvre jusqu'en 1889 (Paris, Droz, 1940). Pr. j. : M. Levaillant, 3 avril 1940.

Bardèche (Maurice . Th. pr. : Balzac romancier (Paris, Plon, 1940). Th. cp. : *La Physiologie du Mariage* pré-originale (1826) [Paris, Droz, 1940]. Pr. j. : M. Michaut, 4 mai 1940.

Mayer (Gilbert). Th. pr. : La qualification affective dans les romans d'Honoré de Balzac (Paris, Droz, 1940). Th. cp. : Lexique des œuvres d'Adam de la Halle (Paris, Droz, 1940). Pr. j. : M. Millardet, 8 mars 1941.

Sharon d O'Brenner (Marguerite). D. U. : Les rôles de femmes dans la comédie française de Molière à Marivaux (Paris, Éd. Le François, 1941). Pr. j. : M. Mornet, 10 juillet 1941.

Polanseak. D. U. : La peinture du décor et de la nature chez Marcel Proust (Paris, Études et Éditions, 1941). Pr. j. : M. Levaillant, 21 juillet 1941.

Fiser (Émeric). D. U. : La théorie du symbole littéraire et Marcel Proust (Paris, José Corti, 1941). Pr. j. : M. Lalo, 22 juillet 1941.

Gille (Gaston). Th. pr. : Jules Vallès (1832-1885) [Paris, Jouve et Cie, 1941]. Th. cp. : Sources bibliographiques valésiennes (Paris, Jouve et Cie, 1941). Pr. j. : M. Mornet, 5 août 1941.

Camus Clavier (Marie-Louise). Th. pr. : Le poète Léon Dierx (Moret-sur-Loing. Impr L Moulin, 1942). Th. cp. : Cinq poèmes de Léon Dierx (Moret-sur-Loing Impr. L. Moulin, 1942). Pr. j. : M. Mornet, 9 mai 1942.

Krieser (Jules). D U. Les ascendances romantiques du surnaturalisme contemporain (Paris. Impr. R. Foulon). Pr. j. : M. Pommier, 20 juin 1942.

Souffrin (Ellen-Margaret). D. U. : Étude critique des *Stalactiques* de Théodore de Banville (Paris, H. Didier, 1942) Pr. j. : M. Pommier, 2 juillet 1942.

Nardin (Pierre). Th. pr. : La langue et le style de Jules Renard (Paris, Droz, 1942). Th. cp. : Lexique comparé des *Fabliaux*, de Jean Bedel (Paris, Droz, 1942). Pr. j. : M. Marouzeau, 12 décembre 1942.

Bertault (Philippe). Th. pr. : Balzac et la religion (Paris, Boivin et Cie, 1942). Th. cp. : Traité de la prière (Paris, Boivin, 1942). Pr. j. : M. Fouché, 12 décembre 1942.

Pintard (René). Th. pr. : Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle (Paris, Boivin et Cie, 1943). Th. cp. : La Mothe Le Vayer, Gassendi, Guy Patin. Études de bibliographie et de critique suivies de textes inédits de Guy Patin (Paris, Boivin et Cie, 1943). Pr. j. : M. Mornet, 8 mai 1943.

Gaudefroy Demombynes. D. U. : La femme dans l'œuvre de Maupassant (Paris, Mesnil Eure, Typ. F. Didot, 1943). Pr. j. : M. Mornet, 19 juin 1943.

Long (Edward). D U. Introduction à l'étude du héros romantique. Le héros littéraire en France de l'abbé Prévost à Benjamin Constant, 4 mars 1944. Thèse dactylographiée.

Tessonneau (Rémy). Th. pr. : Joseph Joubert, éducateur (1754-1824 [Paris; Plon, 1944] Th. cp. : Correspondance de Fontanes et de Joubert (1785-1819) [Paris, Plon, 1943]. Pr. j. : M. Mornet, 15 avril 1944.

Barquissau (Antony). Th. pr. : Les poètes créoles du XVIIIe siècle : Parny, Bertin, Léonard. Th. cp. : Le poète Lacaussade. Pr. j. : M. Mornet. Th. dact., 6 mai 1944.

Bonnefoy (Georges). Th. pr. : La pensée religieuse et morale d'Alfred de Vigny (Paris, Hachette, 1944). Pr. j. : M. Vendryès, 25 mai 1944.

Bonnet (Henri). Th. pr. : L'ascension spirituelle de Marcel Proust, ses révélations psychologiques et esthétiques. Th. cp. : Lettres familières de François Luillier pendant l'hiver 1632-1633. Pr. j. : M. Pommier. Th. dact., 27 mai 1944.

Arif (Mohammed). D. U. : Le théâtre de Jules Renard. Pr. j. : M. Mornet Th. dact., 22 décembre 1944.

Lévy (Arthur). D. U. L'idéalisme de Romain Rolland (Paris, Tepac, 1946). Pr. j. : M. Pommier, 24 mars 1945.

Revel (Émile). Th. pr. : L'épopée des insectes. La poésie et l'art dans les *Souvenirs Entomologiques*, de Fabre (Marseille, Impr. du Sémaphore, 1942). Th. cp. : Leconte de Lisle animalier et le goût de la zoologie au XIXe siècle (Marseille, Impr. du Sémaphore, 1942). Pr. j. : M. Pommier, 16 juin 1945.

Le Maitre (Henri). Th. pr. : Essai sur le mythe de Psyché dans la littérature française, des origines à 1890 (Impr. de Persan-Beaumont). Th. cp. : Victor de Laprade : *Psyché*. Édition critique (Paris, Droz, 1940). Pr. j. : M. Pommier, 30 juillet 1945.

Matoré (Georges). Th. pr. : Le vocabulaire de la prose littéraire, de 1833 à 1845, Th. dact. Th. cp. : Préface de *Mademoiselle de Maupin* (Paris, Droz, 1946). Pr. j. : M. Bruneau, 9 avril 1946.

Nadal (Octave). Th. pr. : Le sentiment de l'amour dans l'œuvre de Pierre Corneille. Th. cp. : De quelques mots de la langue cornélienne. Th. dact. Pr. j. : M. Mornet, 12 avril 1946.

Schérer (Jacques). Th. pr. : Stéphane Mallarmé et le problème de l'expression littéraire (Paris, Droz, 1947). Th. cp. : *Rodogune* (Paris, Droz, 1945). Pr. j. : M. Mornet, 18 juin 1946.

Fodéré (René). D. U. : La lucidité de Guy de Maupassant dans ses dernières œuvres (1888-1892). Th. dact. Pr. j. : M. Levaillant, 22 juin 1946.

Shaw (Marjorie). D. U. : L'histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy (Dijon, Impr. Bernigaud et Privat, 1946). Pr. j. : M. Mornet, 5 juillet 1946.

Doane (Roland). D. U. : L'influence des sciences biologiques sur la littérature française, de 1860 à 1870. Th. dact. Pr. j. : M. Mornet, 8 juillet 1946.

Michaud (Guy). Th. pr. : Le Message poétique du Symbolisme (Paris, Nizet, 1947, 3 vol.). Th. cp. : La doctrine symboliste (documents) [Paris, Nizet, 1947]. Pr. j. : M. Mornet, 14 décembre 1946.

Bourgeois (André). D. U. : René Boylesve, l'homme et le peintre de la Touraine (Paris, Deuil, Impr. Buignet, 1945). Pr. j. : M. Levaillant, 7 février 1947.

Mallet (Albert). Th. pr. : Francis Jammes, sa vie, son œuvre. Th. cp. : Le Jammisme. Th. dact. Pr. j. : M. Mornet, 22 mars 1947.

Gairdner (William). D. U. : Charles Asselineau, sa vie et son œuvre. Th. dact. Pr. j. : M. Jasinski, 3 mai 1947.

Gautier (Jean). D. U. : Chateaubriand, de l'*Essai* à l'*Itinéraire*. Étude de vocabulaire, Th. dact. Pr. j. : M. Bruneau, 10 mai 1947.

Schehouda (Horus). D. U. : Essai sur la vie et l'œuvre de Pierre Louÿs. Th. dact. Pr. j. : M. J.-M. Carré, 12 juin 1947.

Guyon (Bernard). Th. pr. : La pensée politique et sociale de Balzac (Paris, Colin, 1947). Th. cp. : Un inédit de Balzac : *Le Catéchisme social* (Paris, La Renaissance du Livre, 1933). Pr. j. : M. Jasinski, 7 juillet 1947.

Le Hir (Yves). Th. pr. : La langue et le style de Lamennais. Th. cp. : *Les paroles d'un croyant*, de L. Pr. j. : M. Bruneau. Th. dac. 10 juillet 1947.

Correspondance. — *L'abondance des matières ne nous permet pas de publier dans ce numéro deux lettres échangées par M. Paul Maury et M. Mario Roques au sujet de l'article de M. Mario Roques : « Un octogénaire plantoit ». Nous publierons ces deux lettres dans notre n° 2 et nous nous excusons de ce délai auprès de leurs auteurs.* — N. D. L. R.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. Willaume à St-Germain-lès-Corbeil en avril 1948.
O. P. I. A. C. L. 31. 1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1948.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 536.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 300.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA GENÈSE DE L' « HISTOIRE D'UNE GRECQUE MODERNE »

Si le roman composé par le sieur Antoine Prévost, dit d'Exiles, publié sans nom d'auteur ni privilège à Paris, sous la fausse rubrique « A Amsterdam, chez François Desbordes », vers la fin de l'année 1740, et intitulé *Histoire d'une Grecque moderne*, avait 50 pages de moins, sa réputation égalerait celle de *Manon Lescaut*. Cette impression, que nous partageons avec la plupart des spécialistes qui se sont intéressés à l'œuvre de l'abbé Prévost, plaidera peut-être en faveur d'une étude dont le seul objet est de préciser quelques données historiques déjà connues et de rafraîchir certaines interprétations critiques. C'est pourquoi nous essaierons d'abord de la justifier sommairement.

***

Ce sont, comme dit la chanson, deux « histoires d'amour », dans lesquelles « amour » aspire à rimer avec « toujours ». Ce sont, en dépit des coups de pistolets, des duels, des déguisements et des enlèvements qui les agrémentent (les 50 pages de trop !), deux études de caractères, dont l'éternelle vérité psychologique relève du pur classicisme, mais dont l'aspect tourmenté s'assortit étrangement aux inquiétudes modernes. Dans les deux cas, le véritable drame se joue, comme dirait M. Sartre, à « huis clos ». Il se condense en une succession de tête-à-tête. La petite table, le parloir de Saint-Sulpice, la maison de Chaillot, la cellule de Saint-Lazare, la charrette infâme et le duo final sous les étoiles d'un « désert » américain, voilà ce qui émerge de *Manon*. Or l'on retrouvera dans les tête-à-tête de Théophé, l'esclave grecque, et de son protecteur, la même intensité pathétique, le même frémissement intérieur, toutes les fois que s'ouvre la perspective d'une union parfaite des cœurs, lorsque l'amant croit enfin avoir atteint le mirage qui hante sa solitude : la certitude absolue d'être aimé. « Certitude, notait Pascal dans son extase, certitude! Joie! Paix! » L'amour profane n'est pas moins avide de certi-

tude que l'amour sacré ; et c'est cette paix ineffable que les amants de Prévost cherchent, eux aussi, en gémissant.

Ils ne sauraient la trouver auprès d'une femme, qu'elle soit Manon ou Théophé. Le problème fondamental de l'histoire de Manon est celui de la sincérité féminine ; ou, pour mieux dire, de l'incohérence ou de la consistance de l' « éternel féminin ». Tour à tour comblé de témoignages d'amour, de manifestations de tendresse, et accablé de preuves d'infidélité, Des Grieux n'échappe que dans de rares moments, privilégiés et éphémères, à cet état insupportable (pour l'homme) de doute, à cette obsession qui tourne à l'idée fixe : m'aime-t-elle ? et surtout : qu'appelle-t-elle « aimer » ?

Cette casuistique amoureuse, qui pour une minorité d'humains tient autant de place dans la vie que la poursuite de la richesse ou de la gloire, l'abbé Prévost l'a développée avec l'acharnement d'un tempérament passionné et la subtilité d'un ancien élève des Jésuites. Et nulle part peut-être avec autant de virtuosité. La donnée de l'*Histoire d'une Grecque moderne* est la même que celle de *Manon* : il s'agit essentiellement d'une passion « indigne ». Théophé est une esclave rachetée dans un harem. Peut-on s'attacher à un tel objet ? Oui, sans doute, à condition de l'élever jusqu'à soi et de lui révéler un sentiment dont on ne lui a fait éprouver jusque-là que les conséquences bestiales. Mais cette entreprise est-elle possible ? Est-elle même souhaitable ? Ne restera-t-il pas une « tache » sur cette pureté acquise ? Et cette souillure ne déteindra-t-elle pas sur les propres sentiments de l'amant ? Quels tourments ne se ménage-t-il pas ? Et si, de surcroît, l'œuvre de réhabilitation comporte des aléas, des vicissitudes, quels soupçons vont naître dans son esprit ! Et si, pour compliquer encore le problème, l'élève renchérit sur le maître, si Théophé, éprise de vertu, considère l'amour physique comme une souillure, si le souvenir de son asservissement charnel, combiné avec les aspirations idéales de ses nouvelles convictions, se tourne en horreur de l' « acte » d'amour ? Si son amant ne peut plus considérer l'abandon d'un corps déjà façonné aux désirs lubriques comme une preuve, mais bien au contraire comme un renoncement, une rechute ? S'il craint à la fois d'être accepté comme un maître, et repoussé d'une maîtresse ? S'il appréhende l'avenir, qui finira bien par apporter à Théophé la révélation de l'élu, refuse de ressusciter un passé odieux et ne peut supporter l'incomplétude du présent ?

On voit, par ce sec résumé du contenu sentimental de notre *Histoire*, combien la complexité du débat dépasse celle même des perplexités entre lesquelles se débat Des Grieux. En apparence, les rôles sont intervertis : Manon passe de l'innocence enfantine à la science de la courtisane. Théophé s'achemine de la passivité servile à la vertu chrétienne. Mais, au fond, ce sont deux répliques d'un même type, deux effigies du même *Janus bifrons* ou, pour reprendre, mais au sens concret, le mot de Musset, deux « sirènes ». *Desinit in piscem*... Ces glissements, ces plongées brusques, ces émergences, ces fuites d'une créature amphibie, Prévost

les a décrites avec une incomparable sûreté d'observation, mais aussi avec l'inquiétude du navigateur égaré sur des mers trompeuses. Cette femme, qu'était-elle ? Menteuse, cruelle, perfide... ? indifférente ? coquette ? ou imprudente, ingénue, passionnée ? Trop idéale ou trop humaine ? Le mystère persiste. Il plane sur l'ombre adorée de Manon comme sur le fantôme respecté de Théophé. La plasticité des figures féminines nous autorise à les modeler selon nos propres vœux, et l'irrésolution même de l'auteur laisse « ouverte » la morale de ses œuvres.

Elles ont pourtant une « clef ». Il n'est pas interdit de supposer que l'on découvrira quelque jour l'original historique de Manon Lescaut. Déjà des érudits un peu aventureux ont cru retrouver à Pacy-sur-Eure et à Nantouillet les traces de Des Grieux. Plus heureux encore, les chercheurs qui se sont intéressés aux aventures de la « Grecque moderne » ont aisément identifié la jeune femme qui a servi de modèle, ou tout au moins de prétexte, au Pygmalion de cette Galatée.

***

« J'ai commencé la Grecque à cause de ce que vous m'en dites, écrit le 3 juin 1741 Mme de Staal à M. d'Héricourt : on croit, en effet, que Mlle Aïssé en a donné l'idée. » Mlle Aïssé ! Ce nom, bien connu de la haute société parisienne et des salons de la Régence, éveille aujourd'hui encore de nombreux échos. Depuis Voltaire jusqu'à M. Marcel Arland, en passant par Auger, de Barante, Paul Foucher, Ravenel, Sainte-Beuve, Louis Bouilhet, Eugène Asse, combien d'érudits, de critiques, d'hommes de lettres se sont attachés à faire revivre sa touchante et un peu mystérieuse figure ! La singularité de son destin ne l'aurait peut-être pas préservée de l'oubli. Mais elle a eu la bonne fortune de laisser derrière elle une correspondance, bagage aussi léger que son ombre, mais prétexte suffisant pour légitimer les plus indiscrètes curiosités. Les trente-cinq lettres de Mlle Aïssé à Mme Calendrini (1726-1733) constituent officiellement un « document » digne de figurer parmi les « Sources de l'Histoire de France ». Sans médire de leur valeur anecdotique, on peut assurer qu'elles n'auraient pas été rééditées ou réimprimées une vingtaine de fois depuis 1787 si les collectionneurs de destins hors série, si les « amateurs d'âmes » ne s'étaient intéressés à l'épistolière plus qu'à son charmant babillage. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui en mesure de reconstituer scientifiquement l'histoire de celle qu'on surnomma la « belle Grecque » et qui donna à l'abbé Prévost l' « idée » de son roman.

Elle naquit probablement en 1693, puisque son acte de décès lui donne « environ quarante ans » en 1733. En Grèce ? Non, mais vraisemblablement en Circassie, entre la mer d'Azov et le Caucase : c'est du moins ce qu'une tradition autorisée nous rapporte. Les trois portraits qui ont été faits d'elle évoquent d'ailleurs plutôt le charme slave que la régularité hellénique. Au surplus, les Ottomans étaient alors en guerre contre les Circassiens, alliés des Russes, et c'est sans doute au cours d'une de leurs razzias sur les rivages de la mer Noire que la fillette fut enlevée et

emmenée en esclavage. Tout ce que nous savons de certain sur son enfance, c'est que M. de Ferriol, envoyé de Louis XIV à Constantinople, la « retira des mains des infidèles ». Elle répondait alors au nom d'Haydée, et semble bien être devenue la propriété de celui qu'elle appellera plus tard son « aga ». Dans un placet officiel qu'elle adresse au cardinal de Fleury; elle assure que M. de Ferriol l'envoya, ou l'amena, en France à l'âge de quatre ans, soit vers 1698 ; on constate que M. de Ferriol fit effectivement un séjour en France du 20 août 1698 au mois de juillet 1699. Il confia l'enfant à sa belle-sœur, Mme de Ferriol, elle-même sœur aînée de la célèbre Mme de Tencin. Mme de Ferriol l'éleva comme il convenait à une fille de qualité et la donna pour compagne de jeux à ses deux garçons, Antoine de Ferriol, plus tard comte de Pont de Veyle, et Charles-Augustin, comte d'Argental. Charlotte Haydée est présente, le 21 décembre 1700, au baptême de ce dernier et ne sait pas encore signer son nom. Mais, vers 1704, Haydée était déjà une petite Parisienne, coquette, raisonnable, un tantinet sentimentale, comme en témoigne son « flirt » prolongé avec le jeune duc de Gesvres, un voisin, de trois ans plus âgé qu'elle. « Je crois, avoue-t-elle, qu'il avait autant de goût pour moi que j'en avais pour lui. Nous étions tous deux très innocents, moi dévote, lui autre chose. » Pendant ce temps, M. de Ferriol, retourné en Turquie dès 1699, défendait vigoureusement, en qualité d'ambassadeur, les intérêts du roi son maître auprès de la Sublime Porte. Il ne semble pas être revenu en France avant 1711, mais s'intéressait fort à sa pupille. Il l'appelait son « enfant », lui envoyait des fichus de Smyrne, saluait ironiquement la « belle Haydée » et lorsque, en 1708, on l'avisa qu'elle pourrait être demandée en mariage, il répondit qu'il la trouvait bien jeune, mais que « si le parti était bon, il ne fallait pas le rejeter ».

Si la jeune personne, dont la beauté exotique semble avoir été fort appréciée (l'Orient était à la mode), rencontrait à l'hôtel de Ferriol des prétendants, elle y trouvait aussi de bien mauvais exemples. La galanterie de Mme de Ferriol, de vingt-quatre ans plus jeune que son financier de mari, était presque aussi affichée que celle de sa chanoinesse de sœur, dont M. Maurice Masson nous a conté la vie audacieuse. Quelles étaient donc les dispositions intimes d'Haydée lorsque son « aga », prenant sa retraite, vint s'installer chez sa belle-sœur (1711) ? Sa naïveté devait avoir été mise souvent à l'épreuve. Pour lui, âgé de soixante-quatre ans, il avait eu à Constantinople une légère attaque d'apoplexie, à laquelle il survivra d'ailleurs jusqu'en 1722. C'était, de l'aveu de tous, un franc débauché, qui avait jusque-là vécu « à la turque ». Fit-il au « cas Haydée » l'application de la morale patriarcale, ou évangélique, musulmane, ou française ? L'érudition la plus minutieuse a été employée à démêler ce scabreux cas de conscience. Nous y reviendrons à propos de l'intrigue du roman de Prévost, dont cette situation constitue le pivot. De toute façon, Haydée passa à son service, sans pourtant rompre les liens qui l'unissaient au monde. A partir de 1718, elle ne semble avoir pu jouer auprès de lui que le rôle de garde-malade, car il paraissait, nous dit

Dangeau, « à toute extrémité ». On l'appelait toujours Mlle Aïssé ; et Mlle Aïssé faillit devenir un des plus beaux ornements des fameux soupers du Palais-Royal. Elle était liée avec les plus notoires pécheresses de cette époque : Mme de Parabère, Mme du Deffand, Mlle de Villefranche... Le régent lui fit l'honneur d'une proposition en règle. Le prince de Bournonville la courtisa ; et bien d'autres certainement, que nous ignorons. Tout le monde la pressait, heureux euphémisme ! de « prendre un parti ». Or l'élu fut un cadet périgourdin, de fortune médiocre, lancé dans le monde par son cousin, le comte de Rions, le greluchon de la duchesse de Berry, et qui, habitué de la société du Temple, semblait destiné à devenir un des plus fins roués de la bande. Il s'appelait le chevalier d'Aydie, ou Daydie.

Le chevalier rencontra-t-il Aïssé chez Mme du Deffand, comme le veut Sainte-Beuve, ou ailleurs, peu importe ! les occasions ne manquaient pas. En tout cas, M. de Ferriol vivait encore, puisque ce fut vers 1720-1721. Comment fit-il sa conquête ? Nul ne nous l'a dit, mais on le devine : Daydie était à peu près du même âge qu'elle ; sa figure était agréable ; de bons juges : Montesquieu, Mme du Deffand, Voltaire, lui ont trouvé de l'esprit ; et il était certainement « sensible », celui qui écrivait à sa « reine » : « C'est le cœur qui nous conduit ; l'instinct d'un cœur droit est mille fois plus sûr que toutes les réflexions du bel esprit. C'est du cœur que partent tous les premiers mouvements ; c'est au cœur que nous obéissons sans cesse. » Profession de foi que l'auteur de *Manon* aurait signée des deux mains ! Cette conquête était-elle achevée avant le décès de M. de Ferriol (26 octobre 1722) ? Nous l'ignorons, mais elle devait être fort avancée si l'on se réfère aux allusions que fait Bolingbroke, dans sa correspondance, en 1721, à l'influence sur Aïssé d'un personnage que sa discrétion l'empêche de nommer. Pourtant, rien ne marque dans les dispositions testamentaires du vieil ambassadeur le moindre dépit sénile : il laisse à sa fille adoptive 4 000 livres de rente viagère. Elle conserve un appartement à elle dans l'hôtel de Mme de Ferriol, dont elle va devenir un peu la dame de compagnie, et par instants le souffre-douleur. Le chevalier Daydie bénéficia-t-il de cette liberté retrouvée et de ce changement de fortune ? C'est peu probable, puisqu'on le trouve, en juin 1723, chargé de mission à Wilna. Mais son retour est proche et son bonheur ne fait plus aucun doute puisque, en mai 1724, Mlle Aïssé accouche clandestinement d'une petite fille, baptisée sous le nom de Célénie Leblond.

A partir de cette époque, la liaison du chevalier Daydie et de la « belle Grecque » est connue de tous leurs intimes. Force raisons s'opposent à ce qu'ils régularisent leur union : outre la différence de rang, atténuée par le mystère qui entourait la naissance d'Haydée, le chevalier, qui faisait partie de l'ordre de Malte, ne pouvait contracter mariage sans renoncer aux avantages qui constituaient le plus clair de ses revenus. Il offrait pourtant de les sacrifier. Son amante refusa généreusement. Séparés aux yeux du monde, ils n'en éprouvaient que plus de joie à éprouver

leur mutuelle fidélité, qui semble avoir été durable et sincère. Ils se retrouvent dans toutes les occasions propices ; ils s'intéressent avec une égale sollicitude à l'enfant qui vit cachée dans un couvent de Sens ; ils échangent des lettres, dont nous n'avons malheureusement conservé que de très rares échantillons (deux billets du chevalier). Mais la correspondance de Mlle Aïssé avec Mme Calendrini (confidente un peu rigide !), qui débute en 1726, nous apporte l'écho de leurs sentiments réciproques. Ils sont aussi touchants que possible, et il y aurait plaisir à les décrire si cette analyse ne sortait du cadre d'une étude nécessairement limitée à l'intelligence du roman de l'abbé Prévost.

Notons pourtant que cet attachement inébranlable, cette confiance mutuelle, le pathétique de cette situation, bien connue des initiés, rehaussèrent encore le prestige de la « belle Grecque », dont la légende commence ainsi à se former. Sa fin prématurée devait donner à cette légende un couronnement attendrissant et vertueux. Atteinte de tuberculose pulmonaire, repentante de ce qu'elle avait fini par considérer comme une faute, elle s'impose une rigoureuse chasteté ; toujours adorée de son amant et réconciliée avec Dieu, elle s'éteignit le 13 mars 1733. On aimerait croire que ce fut, comme pour Manon, dans les bras de son « pauvre chevalier », dont la vie sera désormais celle d'un « homme de qualité qui s'est retiré du monde ».

Mais le chevalier Daydie n'a point laissé de *Mémoires* ! Et ce n'est pas à ses amours, mais à celles de M. de Ferriol que l'abbé Prévost semble avoir voulu nous intéresser. Qu'il ait eu l'intention d'écrire un roman « à clef », c'est ce dont il est impossible de douter : indépendamment de l'impression des contemporains, du jugement de tous les critiques, les similitudes sont trop nombreuses et le cas trop singulier pour que l'on puisse songer à une coïncidence ; mais l'on ne manquera pas d'être frappé par des différences non moins évidentes. C'est le sentiment qu'éprouvait Mme de Staal-Delaunay lorsqu'elle ajoutait à la phrase que nous citions tout à l'heure : « Mais cela est bien brodé ». L'examen détaillé de ces « broderies » est justement fort instructif, car il nous renseigne sur ce que M. Hankiss appelle les « secrets d'atelier » de l'abbé Prévost.

***

On ne relève, dans la première partie de son existence, d'ailleurs encore mal connue, aucune trace de relations personnelles avec l'un quelconque des acteurs de ce petit drame. Bien que de famille honorable, fils d'un procureur de Picardie, Antoine-François Prévost, né en 1697, n'appartenait pas à la même société. Ce n'est ni au noviciat des Pères Jésuites de Paris, ni au collège Henri IV de La Flèche, où il fit ses études, qu'il avait chance de rencontrer la petite amie du duc de Gesvres. Et pas davantage pendant les mystérieuses années de vagabondage qui le ramenèrent, repentant, mais incomplètement assagi, au monastère bénédictin de Jumièges. De couvent en collège, notre religieux se haussera, en 1727, jusqu'à l'illustre abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il restera environ

dix mois, plus occupé à faire imprimer son premier roman ou à y insérer quelques traits satiriques contre ses supérieurs, qu'à travailler à la *Gallia Christiana*. Au cours de ce séjour à Paris, Prévost a pu entendre parler d'Aïssé, qui, par une coïncidence prophétique, fut une de ses premières admiratrices. « Il y a ici, écrit-elle à Mme Calendrini, en octobre 1728, un nouveau livre intitulé *Mémoires d'un homme de qualité retiré du monde*. Il ne vaut pas grand'chose. Cependant on en lit 190 pages en fondant en larmes. » Hélas ! Il ne s'agit pas de l'épisode de Manon, qui ne parut que dans le tome VII des *Mémoires*, en 1731. L'attention d'Aïssé n'eut, en fait, rien que de très naturel, puisqu'il s'agissait d'un ouvrage qui avait fait scandale, en raison d'un passage dans lequel le grand-duc de Toscane était ridiculisé ; quant aux larmes, elles sont tout à fait de circonstance, puisque les *Mémoires* mettent en scène un gentilhomme français prisonnier des Turcs, devenu leur ami, et qui, mêlé à un enlèvement au sérail, épouse la plus belle des Turques et la voit périr entre ses bras. N'insistons pas sur l'émotion légitime que l'ancienne esclave dut éprouver devant cette évocation du pays natal et d'un sort qui aurait pu être le sien ! Notons plutôt que, dès cette époque, Prévost s'intéresse à l'histoire de la Turquie et aux intrigues de harem. M. Hankiss a déniché dans un autre de ses romans, *Le Monde moral*, une documentation précise tirée des *Voyages du sieur de La Mottraye*, publiés en 1727 à La Haye. Il y est question de la Turquie, de la Grèce, et plus spécialement de l'ambassadeur de Ferriol. Ces indices légers ne sont pourtant pas suffisants pour affirmer que Prévost connaît, dès cette époque, les aventures de sa future héroïne. En tout cas, il quitte Paris au moment précis où elle s'attendrit sur son livre : sorti sans autorisation de Saint-Germain-des-Prés, ayant jeté le froc aux orties, décrété le 6 novembre 1728 de prise de corps par le lieutenant de police, il passe en Angleterre, de là en Hollande. Il n'en reviendra qu'après la mort de Mlle Aïssé, qu'il n'a jamais fréquentée et vraisemblablement jamais vue.

Par contre, ultérieurement, les occasions ne lui ont pas manqué de connaître son histoire. Dès juin 1733 il s'emploie, de Londres, à rédiger pour le compte de l'éditeur Didot, un journal, *Le Pour et le Contre* ; et c'est le devoir d'un nouvelliste de se tenir au courant de tous les potins de la cour et de la ville. Rentré en France et bientôt réinstallé à Paris, il bénéficie d'une notoriété, un peu suspecte, mais croissante. Or, ses relations l'introduisent d'abord dans le cercle des parents ou amis des Ferriol. Sa première visite mondaine est pour Mme de Tencin; il est associé, pour la rédaction de *Le Pour et le Contre*, avec Thieriot, le factotum de Voltaire, avec Voltaire lui-même, et, par eux, avec les deux « cousins » d'Aïssé, les deux fils de Mme de Ferriol, d'Argental et Pont de Veyle. Plus tard, nous le verrons chercher à brocanter, pour le compte de d'Argental, une collection de bustes d'empereurs romains. Nommé en 1735 aumônier honoraire du prince de Conti, sur la recommandation des « personnes les plus distinguées », logé (sans gages, il est vrai !) dans l'hôtel du prince, il y rencontre des hommes d'un rang plus élevé que les

libraires de Hollande ou les bohèmes du café Procope. N'y a-t-il pas connu le chevalier Daydie en personne ? L'hypothèse est plausible, puisque celui-ci, dans sa correspondance, publiée par M. Bonhomme, nous apparaît comme un familier de l'hôtel de Conti. Daydie passa à Paris ou à l'armée les années 1733-1736 ; après un court séjour en Périgord, il y revint jusqu'à sa retraite (mai 1740). Cette hypothèse se transformerait en certitude au prix d'une légère correction typographique. Une anecdote, qu'il nous rapporte dans ses *Lettres*, pourrait fort bien se rapporter à l'abbé Prévost. Voici le passage :

> J'étais un jour chez M. le prince de Conti. Ce prince était malade et ne cessait néanmoins de mener une vie fort éloignée de tout régime. Ses serviteurs en étaient fâchés ; mais, comme il s'est rendu de bonne heure inaccessible à leurs avis, ils se contentaient de murmurer tout bas. Le bon Pierrot, tout seul, élevant la voix et prenant un ton sévère et prophétique, lui dit : « Monseigneur, je vous suis trop attaché pour ne pas vous avertir que si vous continuez, d'une bagatelle, vous ferez... vous ferez... un rien. » (Lettre du 26 janvier 1763.)

Il suffirait de lire, au lieu de ce « pierrot » insolite, le nom du « bon Prévost », qui précisément venait de se retirer, en 1762, au château de Saint-Firmin pour y écrire l'histoire des Conti. Petit problème de critique textuelle que l'examen de la lettre autographe pourrait seul trancher et que nous laissons volontiers en suspens après l'avoir soulevé [1].

Quoi qu'il en soit, Prévost fut renseigné avant 1740 sur l'histoire authentique de M^lle^ Aïssé. Non pas comme nous le sommes aujourd'hui, mais comme ses informateurs l'étaient eux-mêmes, et surtout étaient intéressés à présenter les faits. L'*Histoire d'une Grecque moderne* est plutôt à la louange de Théophé, encore qu'un doute ne cesse de planer sur sa sincérité. Or, il y a — c'est le moment d'y venir — plusieurs versions sur les rapports de M^lle^ Aïssé et du comte de Ferriol ; il y a des traditions orales qui ont précédé la publication des documents historiques. Le récit de Prévost doit s'inspirer de la plus ancienne, sinon de la plus solide de ces traditions. Et ce qui le confirme, c'est sa conformité avec la « légende » de la princesse circassienne, telle que nous pouvons la reconstituer.

***

La première édition des *Lettres de M^lle^ Aïssé* (1787) est en effet précédée d'une *Histoire de M^lle^ Aïssé*, anonyme, mais qui, annotée par Voltaire, semble avoir été rédigée fort longtemps avant son impression. C'est en 1758, en effet, que Voltaire obtint des descendants de M^me^ Calen-

1. L'omission du titre ecclésiastique de l' « abbé » Prévost, dans une correspondance familière, ne constitue pas une objection décisive. J'ai trouvé dans la *Correspondance de Voltaire* (années 1730-1736) Prévost désigné cinq fois par l'appellation l' « abbé Prévost », quatre fois « M. Prévost », une fois « Prévost », une fois « dom Prévost », trois fois l' « auteur de *Le Pour et le Contre* », une fois l' « auteur des *Mémoires d'un homme de qualité* », une fois le « tendre et passionné auteur de *Manon Lescaut* », une fois enfin le « bénédictin défroqué auteur de *Cleveland* et des *Mémoires d'un homme de qualité* ». Il signe toujours, il est vrai, l' « abbé Prévost ». Mais cet titre d'abbé ne semble guère avoir impressionné ses amis. Voir la correspondance et les textes rassemblés par Harrisse.

drini communication de ces lettres et qu'il commença à s'y intéresser. La biographie en question remonte donc au moins à cette époque et faisait partie du « Dossier Aïssé » que Voltaire avait rassemblé. M. Eugène Asse estime qu'elle représente la tradition même qui s'était conservée dans la famille Calendrini. Et nous constatons, nous, que cette tradition concorde sur bien des points avec l'*Histoire d'une Grecque moderne.*

Aïssé y est donnée comme la « fille d'un prince ». Le Turc qui la vendit à M. de Ferriol l'avait trouvée « dans un palais, entourée d'esclaves qui en prenaient soin ». De même Théophé se trouve être la fille d'un « seigneur grec » et descendante d'un fameux général qui « avait fait trembler Mahomet II peu de jours avant la chute de Constantinople ». Aïssé, nous dit-on, était « destinée pour les sérails » ; Théophé, sous le nom de Zara, y a passé plusieurs années. M. de Ferriol « achète Aïssé 1 500 livres » ; dans le roman, Zara-Théophé est achetée mille écus. « L'ambassadeur, continue la relation, riche et garçon, n'épargnait rien pour lui donner une éducation brillante. Tous les jours il l'aimait davantage... la nature avait tout fait pour Mlle Aïssé ; à une figure charmante, elle joignait l'âme la plus simple et la plus belle, une candeur, une vérité dans le caractère qui la faisait admirer. » Ce sont bien là, et l'éducation de Théophé, et son caractère apparent, et les sentiments de son protecteur. Tout comme Théophé, Aïssé nous apparaît « entourée de mauvais exemples, de maximes dangereuses, de femmes voluptueuses et intrigantes ». Prévost n'a eu qu'à broder sur le canevas de l'*Histoire de Mlle Aïssé.*

Mais nous touchons au point crucial. La compassion, la sympathie, l'admiration, l'affection que Théophé inspire à son nouveau maître se doublent peu à peu d'un attrait sensuel devenu finalement une passion violente. Théophé n'y cède pourtant point. Et désormais les affres de la jalousie, le désir inassouvi et les scrupules moraux se disputent le pas dans l'âme tourmentée que cette résistance inattendue étonne, émerveille ou irrite. Or cette donnée romanesque, que l'histoire authentique ne nous fournit pas, Prévost ne l'a pas inventée : la légende nous l'apporte !

L'ambassadeur, poursuit l'*Histoire de Mlle Aïssé*, devint très amoureux de son élève : né avec les passions fougueuses, libertin par goût et par habitude, ayant vécu longtemps à la Porte, où il ne s'était pas corrigé, il voulait forcer son élève à l'aimer ; jaloux de tout ce qui l'approchait, il la rendait très malheureuse ; elle évitait soigneusement de se trouver seule avec lui... Son cœur, reconnaissant des bontés que l'ambassadeur avait eues pour elle dans son enfance, ne pouvait l'engager à des sentiments tels qu'on les exigeait d'elle. On lui demandait trop des bienfaits qu'elle avait reçus. Si M. de Ferriol avait été généreux, elle aurait eu plus de reconnaissance. Elle ne voyait en lui qu'un maître qu'elle redoutait.

Cette note érotique est encore plus accentuée dans une seconde *Histoire de Mlle Aïssé*, également anonyme, celle qui ouvre l'édition de 1806 de la *Correspondance.* Nous y lisons :

Il était garçon et ne pouvait donner à la jeune orpheline une éducation

proportionnée à l'intérêt qu'elle lui avait d'abord inspiré, intérêt que la pitié avait d'abord excité et auquel se mêlèrent bientôt des vues et des espérances moins pures... Au sortir de l'enfance, elle entra dans la maison de M. de Ferriol. C'était un vieux libertin qui, après s'être livré dans sa jeunesse à tous ses goûts, avait fortifié ses habitudes de dépravation par un long séjour en Turquie, où il avait vécu tout à fait à la manière du pays. Ses désirs se portèrent bientôt sur sa jeune protégée et l'attachement qu'il avait pour elle ne fut pas assez fort pour les vaincre. Les personnes qui ont vécu avec l'un et avec l'autre ont douté longtemps qu'il eût triomphé de la vertu et sans doute de la répugnance de Mlle Aïssé. En effet, l'esprit repousse cette image d'une vertueuse, belle et intéressante personne, qui détruisait en elle le sentiment de la reconnaissance en en exigeant un autre... Il est douteux que sa reconnaissance ait survécu à la crainte et au dégoût que dut inspirer à son âme délicate un prétendu bienfaiteur, qui ne l'avait achetée d'un marchand d'esclaves que pour la rendre à sa première destination, après lui avoir donné une éducation qui devait lui faire regarder cet abaissement comme le plus grand des malheurs.

L'auteur de cette Notice a soin de préciser l'origine de l'*Histoire de Mlle Aïssé* qui figure en tête de l'édition de 1787. C'est Mlle Rieu, petite-fille de Mme Calendrini, qui l'a rédigée, en même temps qu'elle remettait à Voltaire les lettres d'Aïssé à cette dame. Mais il se flatte également d'avoir complété cette relation par certains détails fournis par « des personnes qui ont beaucoup vu d'anciens amis de Mlle Aïssé et du chevalier d'Aydie ». Et il nous indique implicitement de quels amis il s'agissait lorsqu'il annonce que l'on a trouvé « dans les papiers du comte d'Argental » une lettre au cours de laquelle le comte de Ferriol déclare à Aïssé qu'elle a été à la fois « sa fille et sa maîtresse »; affirmation qu'il accepte d'ailleurs avec une parfaite sérénité, cette « manière d'inceste » étant, selon lui, « assez humaine ».

Une lettre ! Nous rentrons dans l'histoire ! Vérification faite, la lettre existe bien. Sainte-Beuve l'a examinée avec la minutie qu'il apportait à ces enquêtes scabreuses et para-littéraires. Elle a été publiée pour la première fois en 1828, par M. de la Porte, dans le *Bulletin de la Société des Bibliophiles français*. En voici le texte :

Lorsque je vous retiray des mains des infidèles, et que je vous acheptay, mon intention n'estoit pas de me préparer des chagrins et de me rendre malheureux ; au contraire, je prétendis profiter de la décision du destin sur le sort des hommes pour disposer de vous à ma volonté, et pour en faire un jour ma fille ou ma maistresse. Le mesme destin veut que vous soiés l'une et l'autre, ne m'estant pas possible de séparer l'amour de l'amitié, et des désirs ardents d'une tendresse de père ; et tranquille, conformés-vous au destin, et ne séparés pas ce qu'il semble que le Ciel ayt pris plaisir de joindre. Vous auriés été la maistresse d'un Turc qui aurait peut-estre partagé sa tendresse entre vingt autres, et je vous aime uniquement, au point que je veux que tout soit commun entre nous, et que vous disposiés de ce que j'ay comme moi-mesme. Sur touttes choses plus de brouilleries, observés vous et ne donnés aux mauvaises langues aucune prise sur vous, soyés aussy un peu circonspecte sur le choix de vos amyes, et ne vous livrés à elles que de bonne sorte, et quand je seray content, vous trouverés en moy ce que vous ne trouveriés en nul autre, les nœuds à part qui nous lient indissolublement. Je t'embrasse, ma chére Aïssé, de tout mon cœur.

Si ce document est authentique, et à ma connaissance personne jusqu'ici n'en a douté, que prouve-t-il ? Pour Sainte-Beuve et bon nombre d'érudits (Labitte, Ravenel, Eugène Asse), que M. de Ferriol « destine » Aïssé à être sa maîtresse après avoir été sa fille adoptive, mais non qu'elle y ait consenti. M. Asse insiste sur le fait que, jusqu'à son retour en France, les sentiments de M. de Ferriol, tels qu'ils se révèlent dans sa correspondance, furent uniquement paternels ; que la jeune fille n'a pu matériellement pas être sa maîtresse avant 1711 ; qu'à partir de cette date l'âge, l'état valétudinaire du galant, l'expérience mondaine de sa pupille, rendent l'hypothèse d'une séduction bien invraisemblable. M. Marcel Arland, moins affirmatif, préfère laisser à Sainte-Beuve le soin « d'apporter à la défense de la candeur la plus subtile perversité ». Que la jeune fille ait ou non cédé au vieillard, « la chose est de peu d'envergure. Il suffit qu'Aïssé se soit trouvée dans une telle conjoncture ».

Or c'est bien dans cette conjoncture que se trouve placée la « belle Grecque » de l'abbé Prévost, l'Aïssé légendaire de 1758, l'Aïssé dont d'Argental, Mme du Deffand, Mme de Parabère, Mme de Tencin, tous les témoins à charge ou à décharge ont pu et dû, aussitôt après sa mort, reconstituer les aventures, d'après ses propres confidences, leurs propres souvenirs et les « on-dit » qu'ils ont recueillis. Cette légende devait comporter certaines variantes, mais s'accorder sur l'essentiel. En 1787, d'Argental, le presque frère d'Aïssé, vivait encore ; il se crut obligé de protester, pour défendre la mémoire de la comtesse de Ferriol, sa mère, contre la publication des lettres de Mlle Aïssé, qu'il déclarait apocryphes. Mais on remarquera qu'il ne dit rien sur l'*Histoire de Mlle Aïssé* qui précède immédiatement ces lettres. Loin de se porter garant de la vertu d'Aïssé, et encore moins de celle de son oncle, c'est lui qui confiera à ses amis les indications utilisées par l'édition de 1806 et la lettre accusatrice. Autant dire que dans sa propre famille le vieux monsieur ne devait pas être en odeur de sainteté. Nous savons ce qu'en pensait la famille Calendrini. Mme de Tencin, de son côté, détestait franchement Aïssé et ne se priva certainement point de dauber sur ses « faiblesses ». Daydie défendit certainement la réputation de son amante, mais sa fille, Mme de Nanthiat, ne protesta pas contre l'*Histoire de Mlle Aïssé*. En sorte que, tout bien pesé, j'ai la conviction que les assiduités du vieillard amoureux de sa pupille, le secret de la « fille-maîtresse », de l'esclave « destinée au sérail » et sommée d'y revenir, alors qu'elle en avait perdu la souvenance, devait être, dans les salons parisiens, entre 1735 et 1740, le secret de Polichinelle. Un romancier pressé, peu scrupuleux et à la recherche de sujets « audacieux », comme l'était Prévost, devait être tenté de s'en emparer.

***

Il faut encore lui savoir gré d'avoir choisi entre toutes les hypothèses la plus favorable, sinon à la candeur d'Aïssé, du moins à sa respectabilité romanesque. Il a délibérément écarté l'image de la fillette docile aux caprices de son vieil « aga ». Avec un instinct très sûr des bienséances esthétiques, il n'a retenu des interprétations les plus péjoratives que ce qui attestait la faiblesse de ses personnages, sans aller jusqu'à les dégrader physiquement. D'un sexagénaire libidineux, il fait un galant homme « dans la force de l'âge », dont l'ardeur ne s'égare qu'en imagination et dont les plus vifs transports ne dégénèrent jamais en priapées. Des « intimes blessures », des « hontes secrètes » et de ce « je ne sais quel caractère équivoque que gardent attachés à eux, jusque dans leur décence » (pour parler comme M. Marcel Arland) les amours de Mlle Aïssé, il ne retient que la domesticité passive et inconsciente de son enfance servile et les soupçons qu'inspire parfois sa conduite ultérieure. Il n'a, en tout cas, jamais prêté à sa Théophé le vilain rôle qu'Aïssé a — peut-être ? — joué, que d'aucuns l'ont certainement accusée d'avoir joué, celui de la femme contrainte à partager ses faveurs entre un « entreteneur » répugnant et un « béguin » avantageux. De la légende d'Aïssé, telle que nous avons pu la reconstituer, telle qu'elle existait en 1740, il pouvait tirer aussi bien une idylle à la Greuze, *Le Triomphe de la Vertu et du Sentiment*, qu'un roman libertin style *Justine ou les Malheurs de la Vertu*. En choisissant un moyen terme, il a pu respecter à la fois son art, la vérité humaine, ses lecteurs et ses héros.

En ce qui concerne ceux-ci, il lui était d'ailleurs difficile, en 1740, alors que le chevalier Daydie venait à peine de se retirer sur ses terres, qu'il mariait la fille qu'il avait eue d'Aïssé au vicomte de Nanthiat (16 octobre 1740), de « déballer », même sous le voile transparent de la fiction, des histoire d'alcôve un peu gênantes pour les familles intéressées. Ce n'était pas pour lui l'instant de s'attirer une méchante affaire : il en avait assez comme cela sur les bras ! Dès 1739, il songeait à quitter Paris pour échapper aux poursuites de créanciers exigeants ; il essayait de tirer de l'argent de Voltaire ; il abandonnait provisoirement la rédaction de *Le Pour et le Contre* ; il faisait flèche de tout bois, fournissant, pour gagner quelques livres, à un gazetier véreux, ce que nous appellerions aujourd'hui des « échos » de chantage :

> Depuis quelque temps, dit une note de police du 27 janvier 1741, il se distribue à Paris une gazette à la main remplie de chroniques scandaleuses. Les facteurs ont été arrêtés et mis en prison. Un d'eux a dénoncé l'abbé Prévost pour lui en avoir fourni trois. En conséquence, l'abbé Prévost a reçu l'ordre de sortir du royaume, et il est parti ce matin pour Bruxelles.

En admettant, ce qui est fort probable, que les données fondamentales de l'*Histoire d'une Grecque moderne* aient été prises dans ce stock de chroniques scandaleuses que Prévost collectionnait, des précautions

étaient indispensables. L'adroit et besogneux romancier en a dit assez pour piquer la malignité des curieux et assurer le débit de son livre. Il a gazé juste ce qui convenait pour ne pas diffamer les personnes. Précaution d'ailleurs assez vaine puisque la dénonciation du sieur Gauthier, embastillé, allait éveiller à nouveau la susceptibilité du lieutenant de police et obliger l'abbé à déguerpir une seconde fois.

On voit à quelle source trouble s'alimente ce que des critiques un peu ingénus appellent « une simple idylle, délicatement, presque naïvement racontée », ou une œuvre dans laquelle l'amour n'apparaît que comme « une forme exquise de la pitié ». Sachons seulement gré à l'auteur de n'avoir pas exploité sa documentation comme il aurait pu le faire, comme il le fera, quelques mois plus tard, dans ses *Mémoires de l'histoire de Malte*, titre que, d'après l'abbé Le Blanc, les Parisiens transformèrent aussitôt en *Mémoires pour servir l'histoire des B... de Malte.* Pour corser l'idylle, Prévost s'est borné à des considérations d'ailleurs pertinentes et vraisemblablement puisées à des sources livresques (la *Relation de l'intérieur du sérail du Grand Seigneur*, de Tavernier, les *Voyages*, de La Mottraye, etc.) sur les mœurs des Ottomans, la façon de négocier avec eux, le clergé et la noblesse grecque, les conspirations de palais ; bref, à des échappées historiques et ethnographiques sur le Proche-Orient. Il n'y avait jamais mis les pieds, mais c'était un grand compilateur. Il le prouvera en dirigeant, quelques années plus tard, la publication de l'*Histoire des voyages* et en publiant, en même temps que l'*Histoire d'une Grecque moderne*, celle de *Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre*, qui est une vulgaire biographie romancée. Voilà pour la « couleur locale », qui est d'assez bon aloi. La couleur mélodramatique est, d'autre part, moins poussée que dans *Cleveland* ou *Le Doyen de Killerine* (dont les trois derniers tomes paraissent au même moment). Il y a bien l'épisode de Maria Rezatti et de son chevalier sicilien qui, « à l'aide d'un fer qu'il faisait rougir dans un réchaud », démolit l'enceinte d'une prison et délivre son camarade prisonnier. Il y a bien l'enlèvement de Théophé, qui coûte la vie à deux individus négligeables, et un bon coup d'épée, qui n'aura pas de suites fâcheuses, au dit chevalier. Il y a bien la menace de faire sauter l'ambassade de France si l'ambassadeur n'est pas autorisé à y donner un bal, ultimatum accompagné, en pleine nuit, « d'une décharge de toute mon artillerie, composée de plus de cinquante pièces de canon ». Il y a bien... Mais ce sont là inventions anodines en comparaison des cadavres qui s'entassent sous les pas du fils naturel de Cromwell, des anthropophages qu'il ramène à la raison et des périls auxquels il échappe ! Il n'y a pas plus de deux ou trois pirates dans l'*Histoire d'une Grecque moderne*. Décidément, les « broderies » sont réduites au minimum compatible avec les exigences de la mode !

***

C'est sur la composition des caractères principaux, et non sur la recherche de péripéties sensationnelles, que Prévost semble avoir fait porter son plus grand effort. Nous avons déjà souligné l'intérêt des analyses où il se complait et qu'il développe avec un luxe de nuances, de reprises, une insistance que le personnage réel de M. de Ferriol ne méritait pas. La légende le présentait comme un vulgaire « débauché » ou un épicurien précautionneux. Le romancier en a fait un passionné, un idéaliste et surtout un inquiet. Hésitant entre le rôle d'Arnolphe et celui de Mentor, il se laisse tour à tour attendrir par les nobles sentiments que lui exprime sa pupille, ou gagner par ceux, infiniment moins éthérés, que son déshabillé lui suggère. Il lui donne tour à tour à lire les *Essais de morale* de Nicole et la *Princesse de Clèves*. Il souhaite à la fois, et contradictoirement, qu'elle prenne en horreur sa vie passée et le fasse profiter personnellement de son expérience. Il caresse déjà dans son for intérieur l'illusion romantique de la réhabilitation de la courtisane, mais sans dédaigner les petits bénéfices attachés à la réussite de ce sauvetage. Il y a du « puritain » dans son cas. Et c'est peut-être le moment de nous rappeler que M. Hazard a voulu voir dans *Manon Lescaut* un roman « janséniste ». Mais l'ambassadeur n'a pas les illusions d'un pasteur de Somerset Maugham. Le commerce du monde et l'usage des femmes lui ont appris que ce sexe, fertile en déguisements et en subterfuges, dissimule souvent ses convoitises ou ses calculs sous les plus spécieuses apparences. Maintes fois il se demande si la vie du sérail n'a pas marqué Théophé d'une empreinte indélébile, si elle ne se joue pas de sa crédulité, s'il ne s'est pas entiché d'une vulgaire aventurière. Les surprises qu'elle lui réserve, les postures où il la surprend, sont-ce les « imprudences » d'une Agnès devenue incapable de penser à mal, ou les inadvertances d'une coquine qui ne réussit pas toujours à cacher son jeu? Ne serait-il qu'une « dupe » ? Ne conviendrait-il pas de recourir avec elle à la manière forte ? Ou, mieux encore, de secouer d'un bon coup la chaîne, de renvoyer Théophé au marché d'esclaves et au harem ? N'est-il pas plaisant de voir un homme comme lui attacher un tel prix aux « restes du Selictar » et sans doute de bien d'autres ?

La peinture, si fouillée et par instants si directe, de ce débat intérieur fait plutôt songer à des Mémoires, à un journal intime, qu'aux jeux superficiels de l'imagination romanesque. Ne serait-ce pas de sa propre expérience que l'abbé Prévost s'est ici servi ? Sans connaître tout le détail de ses aventures amoureuses, nous savons qu'elles furent précoces, assez nombreuses, et pas toujours très relevées. Passons sur les racontars qui nous le montrent vivant dans la débauche la plus crapuleuse, « brochant le matin une feuille dans son lit, une fille à sa droite et un écritoire à sa gauche », épousant deux femmes à la fois, et les abandonnant toutes deux, faisant sa société ordinaire d'escrocs et de catins ! Il reste, de son

propre aveu « l'engagement trop tendre » qui le jeta hors du noviciat dès l'âge de dix-neuf ans et le ramena au cloître deux ans après. Il reste, de l'aveu de son hagiographe dom Dupuis, « des légèretés qui, fussent-elles réelles, ne déshonoreraient à cet âge ni son cœur ni son esprit ». Il reste sa fuite de Saint-Germain-des-Prés, où quelque Manon vint peut-être le relancer. Il reste enfin, et surtout, des liaisons plus sérieuses et sur lesquelles nous commençons à être renseignés.

Si nous en croyons les *Mémoires* du chevalier de Ravanne, ce serait une « petite affaire de cœur » qui aurait obligé Prévost à quitter Londres et la maison de Sir John Eyles, où il était engagé comme précepteur. De toute façon, nous le retrouvons à La Haye en 1731. De même, Ravanne nous raconte qu'il ne fut pas longtemps sans s'y faire une maîtresse « qui le consumait si fort en dépenses et l'occupait tellement qu'il n'était pas possible que son travail le fit subsister ». Cette dangereuse personne répondait au surnom de « Lenki » et s'appelait en réalité Eccard ou Eckardt. Elle avait été douze ans la maîtresse d'un colonel suisse, au service de la Hollande, nommé Goumain. C'est avec elle, et à cause d'elle, que Prévost, traqué par ses créanciers, quittera La Haye en 1733 et retournera à Londres, où ses besoins d'argent l'amenèrent à commettre une véritable escroquerie. Ces détails nous sont donnés non seulement par Ravanne, mais par des gazetiers du XVIII^e^ siècle, que l'on s'est trop hâté d'accuser de légèreté et de malveillance. Car M. Étienne Guilhou et M^lle^ Mysie Robertson ont retrouvé des documents officiels qui confirment en gros leurs dires. M. Guilhou, en particulier, admet l'existence de Lenki, que Prévost aurait « mise dans ses meubles », pour laquelle il aurait contracté plus de 40 000 francs de dettes. Il confirme les dires de Ravanne suivant lesquels il s'était fait payer d'avance par ses libraires un travail qu'il n'avait pas fourni. Et M^lle^ Robertson nous a apporté la preuve que Prévost avait failli être pendu en Angleterre pour émission d'une fausse lettre de change. Le faux était en effet puni de mort et notre pauvre abbé avait fabriqué un billet à ordre de son ancien protecteur Francis Eyles ! Il fut incarcéré quelques jours à Gatehouse, d'où l'indulgence du plaignant le tira.

Puisque nous voilà un peu rassurés sur la valeur des informations du chevalier de Ravanne et autres indiscrets de même acabit, revenons aux amours de Prévost :

> Lenki, que tout La Haye connaissait pour une véritable sangsue, qui avait épuisé la plupart de ses amants, se donnait en ma présence des airs qui ne me convenaient point du tout... Je la relevai un jour en présence de son amant avec des airs de mépris et en des termes peu ménagés, qu'elle sentit parfaitement bien. Quelques larmes, qu'elle appela à son secours, irritèrent Prévost, qui voulut s'aviser de m'imposer silence. Je me levai et, après avoir traité la donzelle comme elle le méritait, je sortis, résolu de ne me trouver plus jamais en sa compagnie... Je ne voyais plus Prévost qu'avec une politesse indifférente, et je ne balançai pas à lui dire que j'en agirai avec lui de la sorte tandis qu'il verrait sa grispine, que j'honorais d'un souverain mépris. Cette aventure ne lui fit aucune impression. Il en était si coiffé que, pour ne pas la désobliger, il se

brouilla avec tous ceux qu'il avait tout lieu d'estimer... Son amour aveugle pour sa Lenki réduisit son esprit à la même condition.

Plus énergique encore, Bois-Jourdain nous déclare que la femme en question « fait profession publique de putanisme » ; Mathieu Marais écrit que Prévost « s'en est allé avec une fille » ; et Lenglet-Dufresnoy déplore la simplicité d'un homme de son âge qui se laisse « attraper par les filles ».

Il faudrait au moins un Sainte-Beuve pour détacher la pureté de Lenki. Ses douze ans de service sous un colonel suisse valent bien les quelques années passées par Théophé dans les sérails :

> Le goût du plaisir n'a point de part à ma mauvaise fortune et je suis moins tombée dans le désordre que je n'y suis née. Aussi, n'ai-je jamais connu la honte ni les remords. L'augmentation des années ne m'a même pas apporté de lumières qui aient pu servir à rectifier mes principes. Je n'ai pas eu non plus dans ces premiers temps les désirs dont se forment les passions. Ma situation était celle de l'habitude.

Ainsi s'exprime la descendante du général Condoidis en face de l'homme qui l'a retirée des mains des infidèles et lui a appris qu'il existait des désirs dont on pouvait avoir ensuite à rougir. Et l'on imagine très volontiers l'amie retirée des mains du colonel protestant tenant au généreux abbé le même discours, agrémenté de quelques larmes.

Pour l'avoir arrachée à cet état d'ignorance et d'erreur, de la chute des filles funeste avant-coureur, Prévost crut-il sincèrement aux remords de Lenki ? Il y paraît bien, puisque nous le voyons exiger de l'ami Ravanne les égards dus, sinon au passé de sa maîtresse, du moins à sa nouvelle condition. « Je ne vous ai achetée que pour vous rendre libre, proclame le nouveau maître de Théophé ! » Il est vraisemblable que Mlle Eccard fit parfois de sa liberté un usage de nature à inquiéter son directeur de conscience. Elle dut lui présenter sinon un frère, du moins un « cousin » ; il fallut peut-être la rattraper chez quelque « maître de langues » et se défendre contre les visites un peu trop assidues de quelque « Selictar » néerlandais. Et voilà pour la partie « réaliste » des tourments de l'amant de Théophé : il suffisait à l'abbé Prévost pour les décrire de les avoir éprouvés.

Quant à l'aspect idéaliste, à l' « angélisme », au « platonisme », si curieusement associé dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* aux avatars d'une odalisque plus ou moins repentie, n'imaginons pas que Prévost l'ait emprunté à ses souvenirs ecclésiastiques, à la spiritualité quiétiste, à la lecture de Fénelon, ou même des romans édifiants de son prédécesseur Camus, l'évêque de Belley. C'est encore un apport de son propre fonds. Cette « pureté de mœurs », dont l'amant de Théophé célèbre les charmes, ces grands sentiments dont il pare la jeune fille, cette situation même de conseiller vertueux guidant vers le bien une infortunée dont les erreurs apparentes procèdent d'un concours singulier de circonstances, ce sont précisément les chimères auxquelles l'amant de Lenki abandonnait volontiers son imagination. C'est comme cela qu'il aurait voulu que se

soit passée, que se passât désormais sa propre histoire. Cet illusionisme congénital se retrouve dans toutes les aventures de Prévost et à travers toutes ses déceptions. En voici un témoignage entre autres. Amené à s'expliquer sur son départ précipité de Hollande, voici comme il nous présente, dans *Le Pour et le Contre*, le canevas des événements et ce qu'on pourrait intituler le roman des *Malheurs de M^lle^ Eccard* :

Pendant mon séjour à La Haye, le hasard me fit lier connaissance avec une demoiselle de mérite et de naissance, dont la fortune avait été fort dérangée par divers accidents qui n'appartiennent point au sujet. Un homme d'honneur, qui faisait sa demeure à Amsterdam, lui faisait tenir régulièrement une pension modique, sans autre motif que sa générosité. Elle vivait honnêtement de ce secours lorsque son bienfaiteur se trouva forcé, par l'état de ses propres affaires, de retrancher quelque chose à ses libéralités. J'appris ce changement qui devait la mettre dans le dernier embarras. J'en fus touché ; je lui offris tout ce qui était en mon pouvoir et je la fis consentir à l'accepter. Diverses raisons m'ayant forcé quelques mois après à quitter La Haye, pour repasser en Angleterre, je lui fis connaître la nécessité de mon départ, et je lui promis que, dans quelque lieu qu'elle voulut faire sa demeure, j'aurais soin de pourvoir honnêtement à son entretien. Elle n'avait aucune raison d'aimer La Haye, où elle ne pouvait vivre que tristement, sans biens de la fortune. Elle me proposa de la faire passer à Londres, dans l'espérance qu'avec toutes les qualités et tous les petits talents qu'on peut désirer dans une personne bien élevée, je pourrais lui faire trouver, par l'entremise de mes amis, une retraite honorable et tranquille auprès de quelque dame de distinction : j'y consentis. Elle a mérité, effectivement, par sa conduite et ses bonnes qualités, l'estime d'une infinité d'honnêtes gens qui s'intéressent en sa faveur ; et moi, qui ne lui ai jamais trouvé que de l'honnêteté et du mérite, je n'ai pas cessé de lui rendre tous les bons offices qui aient dépendu de ma situation.

Ainsi voilà comment le « bon abbé Prévost » traduit l'histoire ; voilà la version romanesque à côté de la sordide réalité. La fille qui faisait « profession de putanisme » devient une « demoiselle de mérite et de naissance » ; le militaire qui l'entretenait « un homme d'honneur » dont les bienfaits ne procèdent que de la « générosité » ; lui-même, Prévost, n'est touché que de ses mérites, et la charité chrétienne dicte seule la conduite qu'il adopte. Hypocrisie ? N'exagérons rien ! Mais plutôt aptitude exceptionnelle à prendre ses désirs pour des réalités, à transfigurer l'existence ; faculté de fabulation poussée jusqu'au ridicule tartarinesque ; mythomanie dont il devient lui-même dupe. Tout comme le héros d'Alphonse Daudet « croyait » à ses exploits cynégétiques, Prévost finissait certainement par croire aux malheurs de M^lle^ Eccard et s'attendrissait certainement sur son propre désintéressement. Tout comme plus tard il croyait n'avoir qu'à tendre la main pour recueillir les témoignages de sympathie des « plus honnêtes gens de Paris » ; comme il croyait à Francfort être estimé « de tout ce que l'Europe compte de diplomates » ; comme il se flattait d'être « partout bien reçu, bien venu, caressé et honoré » ; comme il croyait à la vertu d'une certaine M^me^ de Chester, qui avait remplacé Lenki dans sa vie et l'avait conduit à peu près au même point. Un fourbe ? un Tartuffe ? Disons plutôt un poète !

Ses illusions vont d'ailleurs toujours dans le même sens : héroïsme,

chevalerie, délicatesse, probité scrupuleuse, rigorisme moral... toutes les vertus qui, hélas ! lui faisaient défaut dans les grandes circonstances et après lesquelles il courut sans cesse, sans les pouvoir jamais rattraper. Dans la page que nous venons de citer, un mot revient six fois de suite, le mot d'*honnêteté*. Obsession de l'attachement « honnête » ! C'est bien l'idéal que Théophé propose à son « aga ». C'est bien dans la même direction que nous entraînent, à travers bourbiers, précipices ou fondrières, aussi bien Cleveland que Des Grieux, l'Homme de Qualité que le doyen de Killerine. Et c'est aussi, c'est surtout, la ligne qu'aurait voulu — sans le « vouloir » — donner à sa propre existence le sage (?) qui écrivait de Chaillot à M. Boucher de l'Estang :

> J'ai quitté depuis trois semaines le séjour de Paris, la grand'ville. A cinq cents pas des Thuilleries s'élève une petite colline, aimée de la nature, favorisée des cieux, etc. C'est là que j'ai fixé ma demeure pour trois ans, par un bail en bonne forme, avec la gentille veuve ma gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais. Ma maison est jolie, quoique l'architecture et les meubles n'en soient pas riches. La vue est charmante, les jardins tels que je les aime. Enfin, j'y suis le plus content des hommes. Cinq ou six amis, dont je me flatte que vous augmenterez le nombre à votre retour, y viennent quelque fois rire avec moi des folles agitations du genre humain. Ma porte est fermée à tout le reste de l'univers. Qu'en dites-vous, mon cher philosophe? Le voilà rempli, ce plan dont je vous ai tant de fois entretenu.

Hélas ! Il y a gros à parier que la « gentille veuve », pudiquement baptisée « gouvernante », troublait ou embellissait tour à tour les jours et surtout les nuits du solitaire de Chaillot! Il n'y a que dans les romans que les « plans » les plus amoureusement caressés se déroulent sans anicroches, que les faiblesses et les vertus composent une harmonieuse couronne pour la tête déjà grisonnante d'un Des Grieux assagi, que les Lenki deviennent des « anges » et les vieux ambassadeurs des Tiberge. En brodant sur l'histoire scandaleuse de M. de Ferriol et de M^lle^ Aïssé des variations édifiantes, l'abbé Prévost, ni plus ni moins que nos modernes, semble avoir réalisé lui aussi sa petite tentative d'« évasion ».

Émile Bouvier.
Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier.

GENÈSE ET SENS DU « CAPITAINE FRACASSE »

Le *Capitaine Fracasse* a partagé le sort de son auteur : peu d'œuvres sont à la fois plus connues et moins comprises. Laborieux pastiche du *Roman comique*, estime-t-on généralement, il lasse par ses longues descriptions, ses détails minutieux, son style cherché. On le juge artificiel et vain. Pourquoi ressusciter des scènes que les réalistes du Grand Siècle ont si savoureusement fixées ? « Roman-album à l'usage des artistes, des amateurs d'estampes, des collecteurs d'Abraham Bosse et de Callot », écrivait Sainte-Beuve [1]. « Illustration fantasque et riche de Scarron, très analogue aux contresens capricieux et charmants de Gustave Doré illustrant La Fontaine », écrit de même Faguet [2]. Et l'on rejoint l'éternel grief : Gautier, peintre égaré plus ou moins heureusement dans la littérature, se limiterait à un art tout extérieur par pauvreté d'inspiration, poète incomplet que « l'idée fuit » [3], et à qui, malgré d'incontestables dons de style, « n'a manqué que le fond » [4]. Le jugement paraît sans appel. Il ne saurait pourtant définir le complexe « magicien » que Baudelaire avouait pour maître. Revenons donc au *Capitaine Fracasse*. Essayons d'en suivre le fil secret.

*
* *

Et d'abord, n'oublions pas sa genèse. Paru de 1861 à 1863, il avait été conçu presque trente ans plus tôt, et ne cessa jamais de hanter l'imagination de son auteur. Aussi s'est-il enrichi et transformé dans sa longue maturation [5].

La première idée en remonte aux années 1834-1835. Gautier rédigeait alors *Mademoiselle de Maupin* et publiait dans la *France littéraire* sur les « irréguliers » de notre littérature, Th. de Viau, Saint-Amant, Cyrano de Bergerac, cette suite d'études qui devait constituer *Les Grotesques*. Il baignait dans le romanesque de cape et d'épée, dans

1. *Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 334.
2. *XIX^e siècle*, p. 307.
3. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, 1re éd., p. 944.
4. Faguet, *ibid.*
5. « C'est une lettre de change tirée dans ma jeunesse et que j'ai acquittée dans l'âge mûr » (cité par Maxime du Camp, *Théophile Gautier*, p. 145).

cette « littérature Louis XIII » alors si goûtée, dont on opposait l'exubérance aux rigueurs de Malherbe et de Boileau. Tandis que *Mademoiselle de Maupin* s'orientait surtout vers l'analyse intérieure et servait de prétexte à un véritable journal intime, Gautier eut l'idée d'une sorte de contre-partie truculente, à la fois héroïque et bouffonne, prêtant aux péripéties mouvementées et aux scènes pittoresques, dont le titre même devait spécifier l'intention.

Fracasso était un type de la comédie italienne et française, appartenant à la série des *capitans* [1]. Le *capitan Fracasso* tirait son nom du géant Fracassus — « Brise-tout » — père de Ferragus, introduit par Merlin Coccaie dans sa *Macaronée* (1517) ; et il continuait la tradition lointaine du soldat fanfaron, rénovée en France même à la fin du Moyen âge par le *Franc archer de Bagnolet.* Au début du XVII^e^ siècle, Callot campait au nombre de ses *Petits danseurs* un Fracasso drolatique, le sabre de bois à la main, ressemblant à un polichinelle contre lequel s'escrimaient de véritables capitans. Mais sa caricature forçait l'image désormais accréditée. Alors qu'en Italie Fracasso tendait à s'effacer devant Spavento, autre capitan ridicule, il devenait en France très populaire. Ses vantardises rejoignaient celles du *matamoros* espagnol, et l'on s'égayait de sa silhouette efflanquée, rehaussée d'un feutre emplumé, d'une large fraise et d'une immense râpière.

Un tel personnage pouvait tenter la fantaisie romantique. On sait par les *Grotesques* le goût de Gautier pour le personnage de Matamore dans l'*Illusion comique*, pour les *Scènes du capitan Matamore et de Boniface pédant* de Scarron, ou pour *Les aventures et amours du capitaine Rodomont* de Tabarin. Le genre permettait les hardiesses débridées, les orgies de couleur et de mots. Il prêtait aussi à une poésie subtile. Qu'on songe au petit groupe auquel appartient alors Gautier, à ce cénacle du Doyenné si curieux d'histoire dramatique, épris des types du théâtre italien qu'il mêlait volontiers aux évocations shakespeariennes, préludant de loin à la magie des *Fêtes galantes.* Ne s'agissait-il pas, là encore, d'associer le rêve à la fantaisie ?

Telle dut être l'idée primitive, complexe déjà. Dès 1836, en vertu d'un traité dûment signé, le *Capitaine Fracasse* est annoncé sur les catalogues de Renduel, en même temps que cette fameuse *Quiquengrogne* de V. Hugo, qui ne vit jamais le jour ; et un curieux témoignage de Maxime du Camp, bien que postérieur, confirme la suggestion des faits :

> L'idée première différait essentiellement de celle qui a été mise à exécution. Le *Capitaine Fracasse* était ce qu'on pourrait appeler un roman en dissonance. La fable qu'avait imaginée Gautier, et dont il m'a souvent parlé, semblait empruntée à celle de *l'Ane vêtu de la peau du lion.* Le capitaine était

1. *Capitan* est un mot espagnol signifiant *capitaine.* Il avait pris une signification ridicule à cause du caractère fanfaron alors volontiers attribué aux Espagnols. On doit écarter ici le contresens commis par certains critiques (Ad. Boschot, préface au *Capitaine Fracasse*, éd. Garnier, 1930, t. I, p. X-XI), qui entendent *capitaine* au sens moderne du mot.

une sorte de *miles gloriosus*, gascon, hâbleur, fanfaron, panache au vent, flamberge au clair, sacrant le diable, maugréant Dieu, au demeurant poltron, de cœur pâle, et rengainant dès que l'on dégainait. Gautier rêvait quelque chose comme le *Roman comique*, avec l'éblouissement de son style et la richesse de son ornementation [1].

Que ce projet n'ait pu se réaliser sitôt après la publication de *Mademoiselle de Maupin*, on n'en saurait être surpris ; cette même année 1836 Gautier entrait décidément dans le journalisme : il dut différer le *Capitaine Fracasse*, dont l'orientation ne tarda pas à se modifier.

Il ne le perdait pas de vue. Il le faisait annoncer en 1838 avec *Dolbreuse*, roman de Gérard de Nerval qui ne parut jamais, sur la couverture des *Aventures de Victor Augerol*, par Altaroche, publiées chez Desessarts. Il en renouvelait l'annonce la même année sur la couverture de sa *Comédie de la mort* et au faux-titre de *Fortunio*, puis l'année suivante, en juin 1839, au faux-titre d'*Une larme du diable*. Mais le projet, plusieurs fois ajourné par d'autres publications, reprend corps quelques années plus tard. A la fin de 1845 Gautier signe en effet un nouveau traité avec Buloz. Il s'engage à donner à la *Revue des Deux Mondes* son *Capitaine Fracasse* contre paiement d'une somme de dix mille francs, sur lesquels deux mille lui sont versés d'avance. Sous quelles influences, au milieu de la réaction générale contre le romantisme, revenait-il au sujet agressivement fantaisiste conçu quelque dix ans plus tôt ? On peut l'entrevoir.

D'une part il achève alors et publie ses *Grotesques*. Son étude sur Scarron, sensiblement plus développée, paraît le 15 juillet 1844 dans la *Revue des Deux Mondes*, et l'ensemble, ainsi accru d'un chapitre important, complété par une post-face qui deviendra par la suite une préface, paraît chez Desessarts en deux volumes, inscrits à la *Bibliographie de la France* le 12 octobre suivant. Il revient donc aux « irréguliers » du Grand Siècle. Mais le temps n'est plus aux déchaînements romantiques. L'année précédente (1843) a vu tomber les *Burgraves*, triompher la *Lucrèce* de Ponsard et l' « école du bon sens ». Lui-même, sans répudier les enthousiasmes de 1830, réfrène ses outrances, incline à plus de ferme sobriété. Son ton change. Sévère encore à Malherbe et à Boileau, il n'entend plus réhabiliter bruyamment leurs victimes. Il se plaît seulement à louer chez de « pauvres diables », avec quelques réussites à son gré trop méconnues, un relief truculent, un pittoresque savoureusement documentaire. Par eux il ressuscite le vrai passé : « Vous retrouvez, dit-il, mille détails de mœurs, d'habitudes, de costume, mille idiotismes de pensée et de style que vous chercheriez en vain ailleurs. [2] » A cet égard le *Roman comique* lui apparaît l'une des œuvres les plus représentatives. « Vrai modèle de naturel, de narration et d'originalité », le qualifie-t-il dans son article sur Scarron. Et il ajoute :

1. *Souvenirs littéraires*, t. II, p. 213-214.
2. *Les Grotesques*, nouvelle édition (Charpentier), p. 396.

L'action se passe aux environs du Mans, que Scarron avait visités et qu'il décrit avec la sûreté et facilité de touche d'un homme qui peint d'après nature. Les personnages ne sont pas moins finement indiqués que les lieux. Il semble qu'on assiste aux mésaventures de Ragotin, tant le détail est vrai, le geste sûr, et la scène nettement indiquée. Les caractères du comédien La Rancune, de l'avocat Ragotin, sont devenus des types. Le Destin, mademoiselle de l'Estoile et mademoiselle La Caverne vivent dans toutes les mémoires. Il n'est pas jusqu'à la grosse Bouvillon qui n'ait un cachet de réalité si fermement empreint, qu'il semble qu'on l'ait connue [1].

Ainsi les *Grotesques* incitaient à de vives imaginations, mais qui suivaient désormais la réalité de près. Un accord plus étroit s'établissait entre la libre création et la vie : on reconnaît ici l'inspiration très évoluée de cette « école fantaisiste » qui s'opposait alors à l' « école du bon sens », et dont Gautier s'affirmait en ces années comme un des représentants les plus notoires. A la bouffonnerie débridée, *Fracasse* tendait donc à substituer une vérité pittoresquement humaine.

En même temps l'émotion gagnait sensiblement. La drôlerie la plus copieuse n'excluait pas la gravité. Qu'on se réfère plutôt à ces quelques lignes, datées d'octobre 1843, par lesquelles Gautier commentait une médiocre adaptation de *Don Quichotte* :

Le livre de Cervantès, qui passe pour une des œuvres les plus comiques et les plus réjouissantes de l'esprit humain, nous a toujours laissé dans l'âme une impression de mélancolie profonde... Don Quichotte, long, maigre, hâve, desséché par le feu de sa cervelle, se trouve symboliser l'esprit, la poésie, l'enthousiasme qui ne tient aucun compte des obstacles réels... Vouloir redresser les torts, prendre la défense des faibles et des opprimés, aimer la justice, être loyal, fidèle et vaillant, tout cela est donc ridicule et fou ?... Chaque coup de bâton ou de pierre qui meurtrit, à travers son armure faussée, les pauvres côtes du chevalier, nous fait un chagrin sensible, et nous pleurerions presque quand on le rapporte moulu, brisé, mais soutenant toujours que Dulcinée du Toboso est la plus belle princesse du monde [2]...

De même les personnages du *Roman comique* prêtaient eux aussi à des suggestions quelque peu romantisées :

Mademoiselle de l'Estoile est une figure charmante, une délicieuse personnification de la poésie. Qui de nous d'ailleurs n'a suivi comme le Destin, en imagination du moins, dans les routes effondrées du Mans, quelque mademoiselle de l'Estoile sur la charrette embourbée des comédiens? N'est-ce pas l'histoire éternelle de la jeunesse et de ses illusions ?[3]...

Le style même de Scarron, auquel nous ne rendons pas assez justice aujourd'hui, avivait des impressions très variées :

C'est une excellente prose, pleine de franchise et d'allure, d'une gaieté irrésistible, très souple et très commode aux familiarités du récit, et, quoique plus portée au comique, ne manquant cependant pas d'une certaine grâce tendre et d'une certaine poésie aux endroits amoureux et romanesques [4].

1. *Ibid.*
2. *Presse*, 17 octobre 1843 ; reproduit dans l'*Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, t. III, p. 113-114.
3. *Grotesques*, p. 396-397.
4. *Ibid.*

Ainsi, en 1844-1845, Gautier revient aux *Grotesques* et au *Capitaine Fracasse*, mais dans un tout autre esprit : mûri, littérairement évolué, tourmenté aussi depuis 1841 par sa poignante passion pour Carlotta Grisi, sans répudier la fantaisie de haut goût, il l'associe désormais à une humanité plus vraie et plus douloureusement émue.

D'autre part il introduit des éléments beaucoup plus personnels. Sous la trame, primitivement livresque surtout, il laisse affleurer des allusions proches. Isabelle prend les traits de Carlotta Grisi, fait comme elle rayonner sur la scène sa grâce pudique ; et déjà Sigognac reflète plus ou moins Gautier lui-même, alors familièrement lié au monde des danseurs, des comédiens, et qui dans ses éblouissants ballets, *Giselle* (1841), *La Péri* (1843), comme jadis le poète retenu sur le chariot de Thespis par les beaux yeux de l'ingénue, met les fantaisies de son imagination au service de Carlotta. En même temps une influence littéraire contribue à retourner la psychologie du héros principal et à changer le sens de l'œuvre. En 1840 avaient paru les *Deux Histoires* d'Eugène Sue. L'une d'elles, *Les aventures d'Hercule Hardi* (*1772*), retraçait les tribulations d'un jeune Hollandais, qui, cédant à l'idéal belliqueux de son père, allait guerroyer contre les anthropophages et accomplissait par peur de prodigieux exploits. Gautier lut-il ce récit dès la première édition, ou dans une des rééditions qui suivirent ? On ne saurait le préciser. En tout cas l'incidence est attestée par Maxime du Camp : « Ce fut un roman d'Eugène Sue, dont j'ai oublié le titre, et dont le héros, nommé Victor-Hercule Hardi, joue le rôle que Gautier réservait au capitaine Fracasse, qui lui fit renverser la donnée qu'il s'était proposée... [1] » On saisit sur le vif la transition, comment Fracasse, capitan ridicule, se comporte en héros, par peur d'abord comme Hercule Hardi, puis, achevant son évolution, par vraie bravoure. La conception première ne survivra plus, très adoucie, que dans les scènes comiques jouées par Sigognac et surtout dans le personnage de Matamore, dont la couardise mêlée de rêve impénitent se limite à ses rôles de théâtre, mais qui lui aussi, à sa manière, sauvegarde son idéal.

Enfin le cadre même commence à se fixer, et quelques-uns des décors se relient de près aux origines du poète [2]. En 1844 Gautier fait un voyage en Gascogne, où il est accueilli par une noble parenté. Une de ses tantes avait épousé en troisièmes noces le comte Léonard de Poudens, ancien maréchal de camp, descendant d'une vieille et glorieuse maison fixée en ce coin de la Gascogne attenante au Béarn que l'on appelle la Chalosse. De là, toute une lignée collatérale : un cousin germain, Léonard de Poudens, ancien aide de camp du général Lamarque, marié à Marie-Christine d'Yzès ; la sœur de celui-ci, mariée au général

1. *Souvenirs littéraires*, t. II, p. 213-214.
2. Nous suivons ici quelques-unes des précisions données par Paul Lafond (*Quelques décors du « Capitaine Fracasse »*, *Revue de Paris*, 1er août 1900, p. 642-653).

baron d'Ismer, dont le nom figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile ; deux petits-cousins, Paul, et surtout Henri de Poudens alors âgé de vingt-six ans ; d'autres encore, fils ou petits-fils de deux autres tantes établies elles aussi dans la région, et dont l'une avait épousé le poète J.-B. Lalanne, naguère mis en parallèle avec Delille. De toutes parts Gautier resserrait ainsi d'affectueuses relations. Descendu chez Henri de Poudens au château de Brassempouey, il sillonne alors à cheval en compagnie de son cousin toute la Chalosse. Ensemble, les deux jeunes gens parcourent les landes plantées de pins et d'ajoncs, croisent les pittoresques attelages de bœufs, mangent la traditionnelle « garbure » dans les auberges. Ensemble, ils se rendent au château d'Amou, aux confins des Basses-Pyrénées, chez le baron de Claye, petit-fils de la marquise de Caupenne, née de Poudens ; au château de Saint-Cricq, sur la lisière du Béarn, chez Léonard de Poudens ; enfin chez la baronne d'Ismer, alors veuve et retirée au château de Castillon (à Arengosse, près de Morcenx, à vingt-huit kilomètres de Mont-de-Marsan) : demeure déchue et délabrée, qui servira de modèle au *château de la Misère*. Ainsi les paysages s'animaient, les scènes se localisaient ; et la fierté du poète se confondait un peu avec celle de Sigognac. N'avait-il pas été conçu non loin de Tarbes, au château d'Artagnan, alors propriété des Montesquious, protecteurs des Gautiers ? Ne croyait-on pas de bonne foi dans la famille qu'un arrière grand-père ou grand-oncle Gautier, receveur général des Finances en Avignon, avait été anobli sous Louis XV ? Ne chuchotait-on pas la possibilité d'une parenté clandestine du poète avec l'abbé de Montesquiou, si ce n'était même avec le comte d'Artois ? Nous avons fait justice de ces légendes [1], et Gautier lui-même, avec beaucoup de bon sens, s'abstenait personnellement de toute prétention nobiliaire. Mais, alors dans la force de l'âge, ivre de vie et rompu aux sports, il put céder à des imaginations héroïques en visitant un pays sévère et fier, accueilli en des châteaux où se transmettait un sang apparenté au sien.

Ainsi orienté en un tout autre sens, le roman promettait de voir bientôt le jour. La *Presse* du 5 janvier 1846 en fait l'annonce dans la *Revue des Deux Mondes*, et celle-ci, peu après, en confirme la publication prochaine sur sa couverture de mars. A quelles causes attribuer de nouveaux délais ? Difficultés de réalisation ? D'autres projets parurent-ils plus aisés, plus tentants ? Outre des comptes rendus et chroniques diverses, Gautier donne alors plusieurs romans ou nouvelles (*Les roués innocents*, 1846 ; *Le pavillon sur l'eau*, 1846 ; *Militona*, 1847 ; *Partie-carrée*, 1848, etc.) ; il se risque à plusieurs œuvres dramatiques, seul ou en collaboration (*La juive de Constantine*, 1846 ; *Pierrot posthume*, 1847 ; *Regardez, mais n'y touchez pas*, 1847, etc.), et le *Capitaine Fracasse* reste encore dans les limbes, au point que Buloz perd patience. Incomplètement dédommagé de ses deux mille

1. *Les années romantiques de Th. Gautier* (Vuibert, 1929), chap. 1er.

francs d'acompte par diverses « copies » de remplacement, irrité surtout de voir Gautier ressusciter la *Revue de Paris* (1851) et l'ériger en rivale de la *Revue des Deux Mondes*, il lui intente un procès marqué bientôt par d'assez aigres débats, et que clôt une libérale intervention du financier Mirès (1853) [1]. Cependant *Fracasse*, plus vivant que jamais dans l'imagination du poète, redemandait à voir le jour, et un nouveau projet s'ensuivit bientôt.

En lutte avec la *Revue des Deux Mondes*, comment Gautier ne se fût-il pas réservé pour la *Revue de Paris*, qu'il dirigeait depuis 1851 de concert avec des amis sûrs, selon l'esthétique de *l'art pour l'art* ? Ne pouvait-il mener à bonne fin le roman si longtemps rêvé, le produire avec éclat comme une des œuvres significatives de l'école qui se groupait alors autour de lui ? De fait, la *Revue de Paris* annonce *Fracasse* sur ses couvertures, du 1er octobre 1853 au 1er mars 1856. La Librairie nouvelle confirme cette annonce par ses catalogues et les couvertures de ses publications ; elle précise même sur la couverture du *Nil* de Maxime du Camp (mars 1854) qu'il s'agira de deux volumes in-octavo, dans l'édition dite du Cabinet de Lecture. Selon Maxime du Camp, une large partie du roman aurait été rédigée dès ces années :

> Il écrivit le premier chapitre sans trop se douter de ce qui devait suivre ; les feuillets s'accumulaient lentement, l'intrigue se nouait un peu au hasard, mais avec cet imprévu et cette franche allure qui n'ont manqué à aucune de ses œuvres. Il nous apportait son manuscrit au fur et à mesure, car son nouveau roman était réservé à la *Revue de Paris*, qui ne le publia jamais, par la raison qu'elle fut supprimée avant que le *Capitaine Fracasse* n'eût terminé ses aventures [2]...

Jusqu'où cette rédaction s'avança-t-elle ? On ne saurait le préciser. On sait seulement que le premier chapitre, *Le château de la misère*, fut effectivement donné à la *Revue* et imprimé en placards.

Mais de toute façon l'inspiration générale dut cette fois encore se modifier. L'école de *l'art pour l'art*, alors dans son maximum d'influence, réagissait en effet contre le romantisme et cherchait avant tout la beauté plastique. Dans cet esprit, Gautier dut tempérer les outrances passées, tendre à un art plus sobre et extérieurement au moins plus impassible. Mais s'agissait-il de pure description ? « Je suis de ceux, disait-il plaisamment, pour qui le monde extérieur existe. » Que de critiques inintelligentes l'ont accablé sous cette formule à la fois modeste et spirituellement agressive ! Sans doute, il ordonnait volontiers en tableaux le jeu des formes et des couleurs. Le peintre survivait en lui. Par ailleurs, il bannissait à dessein les senti-

1. Sur les détails de ce procès, voir Sp. de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, t. II, p. 48-58 et 585-591. Bien que désintéressé par Mirès, Buloz gardera toujours rancune à Gautier, et la *Revue des Deux Mondes* lui restera constamment hostile jusqu'en 1870.

2. *Souvenirs littéraires*, t. II, p. 213-214.

mentalités indiscrètes, et l'évolution vers le réalisme, le Parnasse, l'incitait à une vérité plus savante. Comme un peu plus tard pour le *Roman de la Momie* (1857), avec une érudition plus ferme et plus mûre, il dut alors approfondir sa documentation, fixant les scènes et les décors avec une sûreté de touche que le roman historique avait en général ignorée. Mais plus encore, il était de ceux pour qui le monde extérieur réalise, épanouit le rêve. Comme dans le *Roman de la Momie*, comme Flaubert dans *Salammbô*, il cherchait surtout l'évasion. Evoquer les civilisations lointaines et les époques révolues, se dépayser dans l'espace et le temps, c'était se retremper hors du siècle utilitaire en un monde plus riche, plus intense, exaltant par son irréalité même. L'époque de Louis XIII n'offrait-elle pas au même titre que l'Egypte ou Carthage, quoique dans un genre différent, une vie impétueuse, attirante ? Ne rappelait-elle pas aussi l'enivrant souvenir, lointain déjà, des batailles romantiques ? Ainsi *Fracasse*, jusque dans ses descriptions les plus extérieures, se rattachait par de multiples liens au cœur du poète : rêve non plus enthousiaste et débridé comme au temps de la jeunesse, mais déjà lassé, nostalgique, sorte d'échappée amèrement consolatrice loin du présent désenchanté.

Engagé à fond dans une telle œuvre, pourquoi Gautier interrompit-il sa rédaction ? Scrupules ? Contre-coup des difficultés où se débattait la *Revue de Paris* ? Des années passèrent encore, mais *Fracasse*, plus impérieux que jamais, survivait, s'imposait : il parut enfin.

La *Revue de Paris* supprimée (1858), Gautier en effet resserra son amitié avec l'éditeur Charpentier. Celui-ci, créateur de la collection et du format auxquels il a laissé son nom, avait aussi fondé la *Revue nationale et étrangère*. Il s'offrit à y donner *Fracasse*, s'entendit avec les anciens directeurs de la *Revue de Paris*, aplanit les suprêmes difficultés. A son tour il annonça le roman, et, plus heureux que ses devanciers, put tenir sa promesse. La publication commença le 25 décembre 1861 et s'échelonna sur un an et demi, jusqu'au 18 juin 1863. L'ouvrage complet fut mis en vente à la fin de l'année en deux volumes in-12 souvent réimprimés depuis ; il parut aussi en 1866 dans l'édition in-octavo bien connue des bibliophiles, avec illustrations de Gustave Doré.

Quelques détails nous sont parvenus sur cette élaboration dernière. « Le manuscrit fut payé page par page à son auteur. Chaque page recevait au revers l'empreinte d'un timbre portant le mot *payé*. Le prix de chacune était fixé à vingt francs, et la somme totale ainsi perçue fut décomptée des droits d'auteur. [1] » Ces conditions, dont il ne faut pas sourire, facilitaient la tâche du poète. Le roman se développait comme une série de feuilletons, à une cadence favorable, sans requérir des sacrifices matériels immédiats.

1. Sp. de Lovenjoul, *op. cit.*, t. II, p. 231.

La *Revue nationale* étant un recueil bi-mensuel, atteste de son côté Maxime du Camp, l'auteur eut pour le faire le temps matériel qui souvent lui manqua, et il s'y complut. Rien ne retenait son imagination, il put lui donner la volée, il en profita. Ce fut une sorte de repos dans son labeur, comme il le disait lui-même en souriant, une oasis dans le désert du journalisme dramatique. Il aima les personnages qu'il créait, cela est visible. Il s'attarde avec eux et place leur première rencontre dans les campagnes du pays natal, entraîné peut-être par un de ces souvenirs d'enfance chers à ceux que l'ombre de l'âge va bientôt atteindre, et pour qui la vie a été sans clémence [1]...

Ce précieux témoignage est confirmé par celui de Feydeau, à qui Gautier confiait : « J'écris le *Capitaine Fracasse*, et cela m'amuse, en effet. [2] »

Mais comment ne se fût-il pas pris à sa propre création ? En pleine maturité, il donnait un récit d'une contexture exceptionnelle. Sans perdre les qualités de conteur auxquelles il s'était longtemps restreint, il animait une foule de personnages, déroulait une intrigue aux multiples péripéties, faisait pleinement œuvre de romancier. Surtout il créait un monde où passait le meilleur de lui-même. Souvenirs intimes — récemment encore n'avait-il pas fait un pèlerinage en Béarn, sa terre natale, qu'il n'avait pas revue depuis sa première enfance ? —; livres maintes fois relus — n'avait-il pas rédigé en juillet 1861 deux nouvelles études sur ses *Grotesques* de prédilection, Théophile et Saint-Amant, pour les *Poètes français* d'Eugène Crépet ? —; impressions chères et rêves ardemment caressés, il put céder à des appels qui depuis longtemps le hantaient. Le succès même de l'œuvre au cours de la publication le stimulait.

Je travaille beaucoup, écrivait-il à Carlotta en avril 1862. Je ne sais si j'ai fait un chef-d'œuvre, comme le bruit en est venu jusqu'à vous ; du moins j'ai tâché d'être le moins bête possible en un temps stérile et stupide. L'ouvrage n'est pas fini ; mais je vous envoie ce qui est paru. Cela vous fera peut-être passer une ou deux soirées moins ennuyeuses, dans cette solitude où je voudrais bien pouvoir vous tenir compagnie, moi qui suis secoué comme un rat dans une boîte et assommé de fâcheux [3]...

Cette détente, l'ambiance heureuse créée autour du roman, achevèrent d'en fixer le cours, en changèrent surtout le dénouement. Citons ici un dernier texte :

Vous savez — tout le monde le sait — quel est le dénouement du *Capitaine Fracasse.*

Sigognac s'est battu avec Vallombreuse, frère d'Isabelle, et il l'a grièvement blessé ; mais Vallombreuse guérit de sa blessure, Sigognac épouse Isabelle et rentre triomphalement dans son château restauré, qui a été le *château de la misère* et qui est devenu le *château du bonheur.*

Tel est le dénouement *heureux* qui termine le roman à la satisfaction de tous.

Eh bien ! cette fin satisfaisante n'est point celle qu'avait primitivement conçue Théophile Gautier.

1. Théophile Gautier, p. 145.
2. Théophile Gautier, *Souvenirs intimes*, p. 211.
3. Inédit.

Dans la pensée première de l'illustre écrivain, Vallombreuse ne guérissait pas, Sigognac ne pouvait épouser la sœur de celui qu'il avait tué, et le triste capitaine Fracasse rentrait seul dans le château de la misère, où il retrouvait plus mornes, plus maigres, le chien Miraut, le vieux chat Belzébuth, le vieux maître d'armes Pierre !

Sûr de son admirable palette, le poète-peintre reprenait la description déjà si désolée du château de la misère. Il mettait plus de toiles d'araignées dans les angles, plus de poussière sur les meubles rompus, plus de tristesse dans les yeux des ancêtres peints.

Les jours se passaient horriblement moroses. Le chien mourait, le chat mourait ; un matin, le vieux serviteur ne se relevait plus de son grabat dans la salle basse, et Sigognac pauvre, délaissé, oublié par Isabelle elle-même, se mourait d'inanition dans le *Château de la misère*, devenu le *Château de la famine.*

Pourquoi Gautier a-t-il changé son dénouement primitif ? A-t-il été vaincu par le préjugé des dénouements heureux ? A-t-il cédé à quelques conseils ? [1]...

Un récit analogue figure dans une préface de Judith Gautier, qui ajoute quelques détails. Des discussions se seraient élevées dans la famille même du poète. Le dénouement aurait été mis aux voix à table, et la solution rassurante finalement adoptée sur l'insistance de Charpentier « pour faire plaisir aux bourgeois, ô honte ! [2] » Mais Gautier cédait-il seulement à des suggestions extérieures ? Et surmontait-il son incurable tristesse ? Il faut maintenant venir à l'œuvre même, et en dégager le sens.

*
* *

Le *Capitaine Fracasse* fut en définitive pour Gautier une triple évasion.

Evasion littéraire d'abord, et il faut ici préciser la valeur des adaptations ou réminiscences livresques. Elles tiennent à coup sûr large place, et l'on n'a pas manqué de condamner une fois de plus le défaut d'originalité. Sans doute Gautier manque souvent d'une certaine puissance créatrice. Il se laisse volontiers attirer vers les sujets chers et les textes d'élection, plus qu'il ne produit de lui-même dans toute la fierté du génie. Mais outre que dans l'imitation même il reste toujours personnel, on ne doit pas perdre ici de vue le genre délibérément cherché.

Le *Capitaine Fracasse* ressortissait plus ou moins au roman historique, devenu beaucoup plus soucieux d'authenticité, et dont le roman archéologique avait récemment accru les exigences. Recourir aux textes de l'époque, en recueillir la substance, en sauvegarder l'allure et le ton, c'était justement faire œuvre de vérité en un sujet qui se transposait dans le passé. Gautier réussit cette adaptation, avec une

1. Arnold Mortier, *Figaro* du 3 juillet 1878, cité par Sp. de Lovenjoul, *op. cit.*, t. II, p. 256-257.

2. Préface au *Capitaine Fracasse*, éd. Jouaust, 1884-1885, 3 vol., parue d'abord dans le *Gil Blas* du 10 décembre 1884.

pointe légère de parodie et une sorte de demi-recul savamment ménagés, qui lui donnent beaucoup de saveur.

Mais il faut pénétrer surtout la nature de son imagination. Dans la pleine maîtrise de sa manière propre, Gautier cherchait moins la nouveauté des thèmes, que le monde de rêves dont il les chargeait, les variations à la fois profondes et subtiles par lesquelles il changeait leur résonance. La forme acquérait ainsi un rôle éminent. « De la forme naît l'idée », affirmait-il par une de ces maximes à dessein paradoxales dont il se plaisait à scandaliser les naïfs. Entendez que la forme pour lui non seulement conférait à l'idée sa beauté, sa plénitude, mais créait aussi l'atmosphère et donnait l'impulsion par lesquelles elle devient agissante. Qu'on se rappelle ses déclarations à Taine lors d'un dîner Magny :

> Des mots rayonnants, des mots de lumière, avec un rythme et une musique, voilà ce que c'est, la poésie... Ça ne prouve rien... Ainsi le commencement de *Ratbert*... il n'y a pas de poésie au monde comme cela. C'est le plateau de l'Himalaya... Toute l'Italie blasonnée est là... et rien que des mots [1]...

Il ne tend pas à de tels sommets dans le *Capitaine Fracasse*. Il se tient dans un domaine où règne la fantaisie primesautière et où s'exercent surtout ce qu'on pourrait appeler les *arts mineurs* de la littérature. Sans rompre avec la beauté classique, dont récemment encore son voyage en Grèce lui avait confirmé l'harmonie souveraine, il aimait se divertir à des réalisations vivaces, touffues, mais ouvragées et comme décoratives, où la brusquerie fantasque et un certain piment de mauvais goût n'excluent ni la solidité du métier, ni le fini de l'exécution. N'oublions pas sa doctrine de l'*arabesque*, formulée en 1844 dans la post-face des *Grotesques* :

> En dehors des compositions que l'on peut appeler classiques, il existe un genre auquel conviendrait assez le nom d'arabesque, où sans grand souci de la pureté des lignes, le crayon s'égaye en mille fantaisies baroques. Le profil de l'Apollon est d'une grande noblesse, c'est vrai ; mais ce mascaron grimaçant, dont l'œil s'arrondit en prunelle de hibou, dont la barbe se contourne en volutes d'ornement, est, à de certaines heures, plus amusant à l'œil. Une guivre griffue, rugueuse, papelonnée d'écailles, avec des ailes de chauve-souris, sa croupe enroulée et ses pattes aux coudes bizarres, produit un excellent effet dans un fourré de lotus impossibles et de plantes extravagantes. Un beau torse de statue grecque vaut mieux sans doute, et pourtant il ne faut pas mépriser la guivre [2]...

On voit ici l'intention, et comment le *Capitaine Fracasse* entendait offrir un modèle du genre. Péripéties fantasques, personnages héroï-comiques, scènes pittoresques relevées par la perpétuelle curiosité du détail et de l'expression, il assemblait à plaisir toutes les variétés du divertissement. Il cherchait moins à créer de toutes pièces, qu'à grouper et en quelque sorte parachever selon cet esprit de libre caprice,

1. *Journal* des Goncourt, t. II, p. 123.
2. *Grotesques*, éd. Charpentier, p. 11.

avec toutes les ressources d'un art dans sa plénitude, les intempérances dont on avait pu s'égayer, mais dont on n'avait pas assez vu la valeur plastique. Le jeu même des rappels et allusions rehaussait les thèmes drolatiquement repris ou renouvelés. Hors d'un siècle décevant, avide d'échapper à la monotonie de la perfection idéale, et plus généralement à cet ennui dans la splendeur du beau dont il a plus d'une fois exhalé l'accablement, Gautier s'échappait chez les « irréguliers » de l'art, d'abord par bravade et ivresse verbale, au temps héroïque du romantisme, lors de la conception première, puis, l'âge venant, avec une amertume plus lassée, par consolation et revanche contre la vie. Le *Capitaine Fracasse* est d'abord cette évasion vers la fantaisie pure. Par son sujet et sa manière, accusant le relief du détail, il épanouit l'*arabesque* en toute liberté. Il constitue l'aboutissement, le chef-d'œuvre peut-être, d'un genre original : le *grotesque* littéraire [1].

Qu'on ne s'attarde donc pas à relever, comme autant de faiblesses, les imitations et réminiscences. Les « sources » sont innombrables. Comment ne le seraient-elles pas ? Gautier puise largement à la tradition romanesque et facétieuse, pour la trame générale comme pour le détail de la mise en œuvre. Que d'emprunts nous pourrions citer, sans nous flatter d'en épuiser la liste ! Il s'inspire, dit-on, du *Roman comique* ; et de fait, nombre d'éléments viennent à n'en pas douter de Scarron : l'arrivée de la troupe au Mans, les intrigues amoureuses nouées autour des comédiennes, l'histoire de Destin et de Mlle de l'Estoile, celle de la sage Angélique, l'enlèvement de celle-ci, son amoureux Léandre, qui, gentilhomme, s'est fait pour elle valet de comédie, le séjour chez le baron de Sigognac, la péripétie de la jument qui tombe de lassitude entre ses brancards, divers détails entre temps, plus ou moins transposés, ont été visiblement mis à profit. Gautier utilise aussi une adaptation théâtrale du *Roman comique* par Dennery, Cormon et Romain, dont il avait donné un compte rendu en avril 1846 [2] : le théâtre improvisé dans la grange, et l'idée du chassé-croisé entre le marquis et la soubrette, la marquise et Léandre, viennent peut-être de ce médiocre vaudeville, qui, à la faveur d'une heureuse interprétation, offrait quelques scènes agréables. Mais il se souvient par ailleurs de *Wilhelm Meister*, dont au même moment (1861) son fils donnait une nouvelle traduction [3], et qui rappelait en plusieurs chapitres le sujet du *Roman comique*. L'arrivée des comédiens au château, leur premier campement dans les salles délabrées, puis leur installation plus confortable, les répétitions, le succès de leurs spectacles, la décision par laquelle Wilhelm se joint à la troupe, autant de péripéties communes, dans une ambiance déjà modernisée. En même temps le génie de Gœthe créait de nouveaux personnages, approfon-

1. Nous avons essayé de définir ce genre dans nos *Années romantiques de Th. Gautier*, p. 244 et suiv.

2. *Presse* du 20 avril. Cf. *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, t. IV, p. 254-256.

dissait la psychologie : c'est ainsi que Philine pourra susciter Zerbine, que la comtesse s'éprend de Wilhelm comme la marquise de Léandre, que la belle et fière amazone annonce Yolande de Foix, que la sauvagerie de Mignon et son éveil à l'amour inspireront pour une large part le personnage de Chiquita [1]. La *Fiancée de Lammermoor* de W. Scott, popularisée par la *Lucie de Lammermoor* de Donizetti, n'est pas moins mise à contribution : maître Pierre doit beaucoup au fidèle Caleb, et la réception de miss Ashton avec son père dans la vieille tour, la noble misère de Ravenswood, sa sombre et chevaleresque passion, aident à romantiser Sigognac et le *château de la misère*.

Dans le détail des épisodes, on reconnaît de multiples éléments. La description du taudis de Lampourde et le portrait du poète famélique sur le Pont-Neuf doivent une part de leur réalisme truculent à la *Chambre du débauché*, à la *Gazette du Pont-Neuf* et au *Poète crotté* de Saint-Amant, déjà paraphrasés en plusieurs pages des *Grotesques* [2]. Les tirades de Matamore viennent de l'*Illusion comique*, complétée par le *Matamore* de Scarron, le *Rodomont* de Tabarin et les lettres bien connues de Cyrano de Bergerac à Montfleury ; sa silhouette même, si vivement contrastée avec celle du pédant, rappelle mainte fois *don Quichotte*. La rencontre du marquis de Bruyères au *Soleil bleu* et l'établissement du programme dramatique font écho à l'entretien de M. de Blandimare avec les comédiens à la Pomme de Pin, dans la *Comédie des comédiens* de Scudéry [3]. La première apparition de Quasimodo et le cabaret des truands dans *Notre-Dame de Paris* n'ont pas été sans influencer *Une tête dans une lucarne* et *Le radis couronné*. Pour l'évocation du vieux Paris, Gautier a mis à profit divers ouvrages historiques ou anecdotiques. « Je vous envoie le *Capitaine Fracasse*, pour lequel votre *Histoire du Pont-Neuf* m'a été d'un grand secours : c'est un peu votre ouvrage », écrivait-il à Edouard Fournier, non sans quelque flatterie [4] ; d'Edouard Fournier encore il a consulté le *Paris démoli* (1858), ou du bibliophile Jacob les *Curiosités de l'histoire du vieux Paris* (1858). Les noms mêmes des personnages sont diversement empruntés : Malartic aux élégies de Chénier ou à Antony Deschamps, Vallombreuse à la célèbre abbaye chantée par Lamartine dans ses *Harmonies*, Blazius au maître de Perdican dans *On ne badine pas avec l'amour*. Et que de réminiscences fugitives, de saillies d'expression volontairement enchâssées, prises aux auteurs les plus variés : Rabelais, La Fontaine, Molière, Béroalde de Verville, Marivaux, etc !... Encore faudrait-il faire intervenir les multiples rappels des œuvres

1. Chiquita procède aussi de *Carmen*, d'une Carmen enfant. Le poème de *Carmen*, dans les *Emaux et Camées*, parut d'ailleurs en avril 1861.

2. Les trois pièces de Saint-Amant figurent dans l'édition Livet, t. I, p. 144-152, 161-167 et 209-236. Cf. *Grotesques*, p. 171-172 et 174.

3. Gautier a utilisé aussi dans la *Comédie des comédiens* le tableau d'*Une loge d'actrice en 1635*. Cf. *Grotesques*, p. 331-333.

4. Lettre publiée par Sp. de Lovenjoul, *op. cit.*, t. II, p. 260. L'*Histoire du Pont-Neuf* d'Ed. Fournier avait paru en 1861.

antérieures : Sigognac s'éloigne de son château avec les mêmes soupirs que Madelaine de Maupin quittant son logis pour courir l'aventure, les fureurs jalouses de Vallombreuse font écho à celles de Fortunio, et Louis XIII ressent cet ennui dans la toute-puissance qui accablait le *Roi solitaire* à l'Escurial ou le Pharaon dans le *Roman de la Momie*. On trouvera toujours de nouvelles « sources » du *Capitaine Fracasse*. Mais à quoi bon prolonger ici l'inventaire ? Gautier se jouait sur une matière pour une large part livresque, dont il accusait le relief, la couleur, les effets les plus variés par un perpétuel travail d'art. Sachons-lui gré plutôt d'avoir su, dans sa rédaction définitive, tempérer les outrances échevelées, et par la justesse du goût, la solidité de la facture, sans jamais entraver la vivacité primesautière, élever son « grotesque » à sa plus haute expression.

Mais se tient-on dans la fantaisie pure ? A travers la plus libre imagination, le cœur n'impose-t-il pas ses secrets désirs ? Le *Capitaine Fracasse* fut aussi pour Gautier une évasion sentimentale.

Nous prévoyons ici les résistances. La critique dénie traditionnellement à Gautier la profondeur de l'émotion, quand elle n'en suspecte pas la sincérité. « Sensibilité nulle » [1] : tel est généralement le verdict. Il faut pourtant réviser les jugements sommaires. Sainte-Beuve en donne l'exemple, avec une loyauté qui lui fait honneur.

Autrefois, écrit-il dans ses *Nouveaux Lundis*, j'ai pu moi-même ne pas être très juste pour ses débuts... J'étais en train de m'éloigner, de me détacher du tronc romantique... J'étais sensible à quelques excès, à quelques efforts dont la singularité me choquait, dont l'originalité ne m'était pas démontrée. Je me suis accroché à quelques angles en le croisant. Aujourd'hui je le juge en lui-même, dans son développement entier et continu...

Et goûtant dans leur épanouissement « ses fleurs éblouissantes », « ses fruits d'or de forme étrange, élégante, de saveur amère », il ajoutait que le vrai Gautier ne saurait être « bien apprécié que des initiés », car il offre « une des productions les plus à part et les plus compliquées, comme les plus brillantes, de cette époque d'art qui a tant donné » [2]. Essayons de pénétrer plus avant dans cette « complication », en précisant la sensibilité très particulière qui tressaille dans le *Capitaine Fracasse*.

Constatons d'abord l'abondance extrême des souvenirs personnels dans le récit. On sait que le *château de la misère* et les étapes du *chariot de Thespis* à travers les Landes rappellent le voyage en Gascogne. La route sableuse, les sommets lointains des Pyrénées, — vision qui se liait aussi au souvenir de Tarbes, la ville natale, — puis les bergers sur leurs échasses, les humbles villages aux maisons de torchis, la garbure mangée dans la pittoresque auberge de maître Chirriguirri, autant

1. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, 1re éd., p. 944.
2. *Moniteur universel*, 16, 23, 30 novembre 1863, recueilli dans les *Nouveaux Lundis* t. VI, p. 264-265.

d'impressions vives, demeurées fidèlement dans la mémoire. Il se peut aussi qu'une vieille demoiselle d'illustre souche, Euphrasie de Foix-Candale, entrevue près de Brassempouey, ait donné son nom à Yolande de Foix [1], et que le marquis de Bruyères, parfois Sigognac lui-même, doivent quelques traits au cousin du poète, Henri de Poudens, qui vint avec lui à Paris, explora joyeusement les dessous de la capitale, et, rappelé par son père, dut rentrer, mélancolique, en son château, pour ne plus reparaître que de loin en loin [2].

Mais, si voisin de la frontière, comment ce coin de Gascogne n'aurait-il pas rappelé l'Espagne ? Les détails, les scènes s'apparentent naturellement. La *navaja* d'Agostin et le petit couteau de Chiquita, orné de sa devise, avaient été jadis admirés avec beaucoup de curiosité à Santa-Cruz [3]. Sigognac éprouve son épée selon la démonstration du maître-ouvrier à la célèbre manufacture d'armes de Tolède [4], et les lames d'Albaceyte vantées par Chiquita l'étaient aussi dans *Tra los montes* [5]. Le portrait de la vieille au chapitre III, tout en s'égayant sur un thème cher au XVI[e] siècle, s'inspire des *Caprices* de Goya comme aussi des modèles réels vus en Vieille Castille [6]. Si le chat Belzébuth ressemble à une « chimère japonaise » avec sa queue et ses oreilles coupées à ras, il ne fait que se conformer à l'aspect de ses congénères andalous, et il observe dans la même attitude avec une égale convoitise le dîner qui se prépare [7]. L'auberge patibulaire, l'attaque de la charrette rappellent, avec une étape inquiétante, les innombrables histoires de brigands dont les voyageurs en Espagne avaient alors les oreilles rebattues, et les doléances d'Agostin font directement écho à celles de l'authentique bandit, écœuré de son métier, dont le chapitre sur l'Escurial conte la plaisante aventure [8]. Enfin l'embarras des comédiens égarés, leur marche en pleine nuit vers une lumière lointaine et leur arrivée dans une ferme hospitalière transposent un pittoresque incident sur le chemin de Cordoue [9]. Encore les souvenirs de voyage ne se limitent-ils pas à l'Espagne. La représentation dans la grange de Bellombre n'est pas sans ressemblance avec un spectacle de marionnettes relaté dans *Italia*[10], et l'*Effet de neige* doit une part de ses jeux de blancheurs au séjour en Russie [11].

1. Paul Lafond, *art. cité*, p. 653.
2. *Ibid.*, et aussi Judith Gautier, *Le collier des jours*, où la silhouette de Henri de Poudens semble assez correspondre à celle du marquis de Bruyères.
3. *Voyage en Espagne*, p. 190.
4. *Ibid.*, p. 172.
5. *Ibid.*, p. 190.
6. *Ibid.*, p. 33.
7. *Ibid.*, p. 299.
8. *Ibid.*, p. 134-135.
9. *Ibid.*, p. 128 sqq. De même Gautier utilise au maximum les fugitives impressions d'un Poitiers entrevu la nuit par une pluie battante (*ibid.*, p. 4), etc.
10. Pages 33 sqq. On retrouve même, appliquée à Bellombre, une expression à peu près textuellement employée (« l'illustre, l'incomparable, le jamais assez loué, etc. »).
11. N'oublions pas que la *Symphonie en blanc majeur*, antérieure au *Voyage en Russie*, date de 1849.

Il ne s'agit pas seulement des voyages : la réalité vécue affleure de toutes parts. Gautier montre le cheval mort dépecé par les corbeaux et les loups. Mais dans ses explorations à Montfaucon, alors centre d'équarissage et dépôt d'immondices, il avait eu sous les yeux les cadavres « charogneux », horribles visions dont il avait chargé les couleurs par fantaisie de peintre dans son *Voyage hors barrières* [1]. Il retrace des pugilats et des duels. Mais lui-même s'était battu en duel dans sa jeunesse, et un peu plus tard, fier de sa force, capable d' « amener 520 » de son poing formidable sur la « tête de Turc », il avait pratiqué les sports de défense alors à la mode, l'escrime, le bâton, la savate. Il avait alors pris des leçons chez le « maître de chausson » le plus « fashionable », Lacour, et, comme le Rodolphe des *Mystères de Paris*, eût pu rendre des points au *chourineur* [2]. Au surplus, quoique pacifique et dépourvu de tout snobisme aristocratique, il ne lui déplaisait pas de voir « rosser la canaille ». — Il évoque les types du théâtre italien. Mais que de fois il les avait vus sur la scène, dans les spectacles auxquels l'astreignait son métier de critique ! Et que de fois, par-delà de plates comédies, il en avait fait les Léandre, Isabelle et Matamore de ses rêves ! — Il dépeint la vie des comédiens. Mais il connaissait familièrement les gens de théâtre, fréquentait les loges et les coulisses, était mêlé de près à l'organisation de tournées à l'étranger ou en province, jouait lui-même des rôles bouffons en des représentations familiales. Nous pourrions multiplier les rapprochements : il n'est d'épisode où les souvenirs livresques, si fantasques soient-ils, ne s'allient à une expérience proche et à des émotions vives.

Dès lors, on conçoit que Gautier laisse transparaître ses sentiments profonds. Certes, il ne s'épanche pas en confidences. Il n'avait donné que contre sa nature dans l'élégie romantique, et il réagissait depuis longtemps contre les indiscrets étalages. Dédaigneux de gémir, il dérobait désormais sa souffrance avec une pudeur à la fois hautaine et délicate. Cependant il ne prétendait pas à l'apparente impassibilité parnassienne. Sur les voies du symbolisme, comme d'autres mais selon sa manière propre, il substituait à l'effusion l'allusion plus complexe, qui sauvegarde le secret des âmes et réserve la part de l'inexprimé. Il n'entendait donc pas conter ses propres aventures sentimentales, mais par un jeu de transpositions voulues, mêlant le réel au rêve, en suggérer les tourments profonds, les achever selon son cœur.

Qu'on nous pardonne ici quelques précisions. Nous ne cherchons pas les curiosités indiscrètes, et il ne siérait pas de fausser en les appuyant les subtils aveux. Mais nous aurions mauvaise grâce à ne pas comprendre le poète comme il souhaitait l'être, à demi-mot. On sait sa longue passion pour Carlotta Grisi. Il eut, certes, bien d'autres

1. *Caprices et zigzags*, p. 327 sqq.
2. *La peau de tigre*, p. 289 sqq. : *Le maître de chausson* ; sur son duel, cf. *Années romantiques*, p. 299. Voir encore *Journal* des Goncourt, t. II, p. 160-161.

liaisons, dont il ne serait pas impossible de trouver trace dans le roman. *La Victorine* est durement reniée en Yolande de Foix : « Il ne se demandait même pas s'il l'avait jamais aimée, cette beauté orgueilleuse : il n'y songeait plus [1]. » Zerbine ressemble d'assez près à Alice Ozy, rehaussée comme Chiquita de quelques touches empruntées à la *Carmen* des *Emaux et Camées* [2]. Ce ne sont là, toutefois, que des rappels fugitifs. Isabelle règne sans conteste dans le *Capitaine Fracasse*, comme Carlotta désormais dans le cœur du poète. Mais après tant d'années la qualité, la nature même des sentiments n'avaient-elles pas changé ?

La liaison remontait à 1841. Gautier, alors dans toute la force de l'âge et l'éclat de la célébrité, s'était épris de la toute jeune danseuse qui devint peu après et restera toujours pour lui l'incomparable « Giselle ». Mais déjà liée au danseur Perrot [3], accaparée par son art, au demeurant assez tiède amoureuse, elle ne répondit que peu de temps, semble-t-il, à la passion du poète, et lui donna sa sœur Ernesta. Elle fit des tournées à l'étranger, ne revint que par intermittence à Paris, fut aimée du prince Radziwill, puis en 1854, près de devenir mère, quitta le théâtre pour se fixer à Saint-Jean, aux portes de Genève. Depuis lors elle se consacrait à l'éducation de sa fille, modeste et dévouée, embourgeoisée un peu, ne craignant rien tant que ce qui lui rappelait la liberté de mœurs du théâtre, charmante encore dans ses robes unies avec son teint rose et ses yeux de violette. Gautier, de son côté, vivait avec Ernesta, voyageait lui aussi, allait à d'autres amours, car il professait des idées « un peu turques » à l'endroit des obligations conjugales. Cependant, las de son médiocre intérieur, ployant de plus en plus sous sa tâche de feuilletoniste, il gardait à Carlotta une tendresse profonde. Il en venait, si peu platonique fût-il, à lui vouer un culte fervent, attendri, qu'illuminait encore l'éblouissement de jadis. Carlotta incarnait pour lui la jeunesse, la grâce, la poésie, tout ce qu'il aimait et sentait lui échapper sans retour. Il échangeait avec elle de longues lettres, accourait à Saint-Jean dès qu'il le pouvait. Près d'elle, oubliant les labeurs et les déceptions, il goûtait un bonheur merveilleusement apaisé. Sur le déclin d'une vie harassante, ne pouvait-il se fixer enfin ? Après 1860 surtout, il souhaitait rompre avec Ernesta ; il rêvait, il rêvera toujours d'épouser Carlotta.

Voilà longtemps que je vous aime
— L'aveu remonte à dix-huit ans ! —
Vous êtes rose, je suis blême ;
J'ai les hivers, vous les printemps.

Des lilas blancs de cimetière
Près de mes tempes ont fleuri ;

1. Chap. XIX. Cf. *Spirite*, p. 119.
2. Cf. *Nouvelles*, p. 313-314, portrait de Bacchide dans *La chaîne d'or*, et Bergerat, *Théophile Gautier*, p. 253-255.
3. Cf. à ce sujet, Serge Lifar, *Carlotta Grisi* (Albin Michel, 1941), p. 24 sqq.

J'aurai bientôt la touffe entière
Pour ombrager mon front flétri.

Mon soleil pâli qui décline
Va disparaître à l'horizon,
Et sur la funèbre colline
Je vois ma dernière maison.

Oh ! que de votre lèvre il tombe
Sur ma lèvre un tardif baiser,
Pour que je puisse dans ma tombe,
Le cœur tranquille, reposer ! [1]

Mais Carlotta, soucieuse avant tout de sa fille et de sa propre réputation, évitait les hommages trop pressants, et ne répondait au poète que par une affection douce.

On comprend maintenant la chaste idylle d'Isabelle et de Sigognac. Isabelle apparaît d'abord comme une toute jeune fille :

Elle avait le visage mignon, presque enfantin encore, de beaux cheveux d'un châtain soyeux, l'œil voilé par de longs cils, la bouche en cœur et petite, et un air de modestie virginale, plus naturel que feint [2].

Que l'on compare avec le portrait de 1841 :

Carlotta... est blonde ou du moins châtain clair, elle a les yeux bleus, d'une limpidité et d'une douceur extrêmes. Sa bouche est petite, mignarde, enfantine, et presque toujours égayée d'un sourire naturel. Son teint est d'une délicatesse et d'une douceur bien rares : on dirait une rose-thé qui vient de s'ouvrir, etc. [3].

De son côté, craintivement solitaire, Sigognac au seuil du roman ressemble comme un frère à l'adolescent des premières *Poésies*, qui, triste et fervent, « usait » sa vie dans la maison familiale, rêvant de longues heures devant l'âtre, n'ayant pour familiers que ses chats et quelques rares amis. La pâleur, l'expression précocement mûrie, les longs cheveux noirs, l'attitude lassée disent assez la parenté. A coup sûr, des années orageuses s'étaient écoulées entre cette jeunesse mélancolique et la rencontre de Carlotta, qui, elle-même, avait déjà son passé. Mais Gautier stylise, idéalise à dessein. Il laisse entendre que tous deux n'ont commencé à vivre que du jour où ils se sont connus. Il revoit sa passion à travers le mirage d'un premier et unique amour.

Il prête ensuite à ses héros de romanesques aventures. Mais on discerne sous l'affabulation les sentiments vrais. Isabelle et Sigognac voisinent, émus, en diverses auberges, comme le poète et Carlotta s'étaient jadis retrouvés à Londres, comme ils se retrouvaient encore à Saint-Jean ou à Paris. Gautier dut souffrir autant que Sigognac des

1. *Emaux et Camées*, *Dernier vœu*, daté sur le manuscrit de mai 1866. Les « dix-huit ans », au vers 2, sont très inférieurs à la réalité, mais Gautier ne voulait pas vieillir son amie. Une variante porte d'ailleurs : « Il s'est passé plus de vingt ans. »

2. Chapitre II.

3. *Galerie des artistes dramatiques de Paris*, 1841, recueilli dans les *Portraits contemporains*, p. 415.

privautés que se permettent les galants vis-à-vis des comédiennes, et il n'avait pas conçu avec moins de ferveur les rôles de la bien-aimée. Que de souvenirs chers ainsi ravivés ! Mieux encore, les péripéties romantisées à plaisir rehaussaient la passion réellement vécue d'une sorte de grâce héroïque. Elles transposaient dans la gamme des abnégations généreuses la réserve de Carlotta. Elles mettaient surtout en lumière les vertus de décence, de chaste modestie auxquelles la « dame aux yeux de violette » attachait désormais le plus de prix. D'où ces scènes pures, ces pudiques rougeurs dont la bienséance un peu craintive peut surprendre en un roman de genre si truculent, mais que poétisent la sincérité profonde et la délicatesse du sentiment.

L'idylle s'achève dans le bonheur. Certes, Gautier pouvait désespérer. En 1861-1863 il ne s'était pas encore séparé d'Ernesta. Carlotta restait lointaine. Accepterait-elle jamais ce nom pourtant illustre qu'il rêvait de lui offrir ? Aux heures sombres, il en pouvait douter. Il pouvait se voir définitivement condamné à la solitude du cœur, isolé sinon par la noblesse du sang, du moins par la fière aristocratie de l'art, achevant ses jours pauvre, sevré d'affections vraies malgré ses inlassables dévouements, excédé jusqu'au renoncement et à l'indifférence. Mais il pouvait aussi se reprendre à espérer. Carlotta ne se laisserait-elle pas fléchir ? Ne se rejoindraient-ils pas un jour, lui, libéré d'Ernesta, elle, loin du brillant Radziwill redevenu à ses yeux un ami, ou comme Vallombreuse un frère ? Ne pourraient-ils goûter enfin tous deux, sur le déclin de l'âge, une vie apaisée, rassérénée, toute de ferveur tendre, qui leur ouvrirait une nouvelle et merveilleuse jeunesse ? En ce mariage tout ensemble de passion et de raison, comme Sigognac au *château du bonheur* n'apporterait-il pas l'éclat de sa renommée et le trésor pleinement retrouvé de son génie ? On voit par quel cycle immense l'auteur de *Fortunio*, si longtemps obsédé par le tourment de l'impossible et des rêves éperdus, sans renier l'idéal revenait à l'éternelle humanité. Ainsi, à travers le pittoresque exaltant de l'aventure, au risque d'en affaiblir la séduction, le *Capitaine Fracasse* conduisait à une tendresse calme, et faut-il le dire ? bourgeoise, mais ennoblie par la qualité des âmes et l'émotion des épreuves communes, épanouie dans la magnificence d'un cadre privilégié. Illusion sans doute encore, mais qui permettait un secret appel à l'aimée, et, quoi que réservât l'avenir, dont il était doux de se bercer. Comment le poète n'eût-il pas cédé à l'appel d'un tel rêve ?

Il n'engageait pas seulement ses vœux les plus chers : il débattait en définitive le drame de sa pensée profonde. Par delà le possible, si radieux qu'il apparût, le *Capitaine Fracasse* cherchait une évasion suprême vers l'irréel.

Mais il faut ici revenir sur la signification particulière de la description chez Gautier. Loin de se restreindre aux aspects extérieurs et

par conséquent à une « transposition d'art » superficielle, celle-ci non seulement épanouissait le rêve, mais traduisait les plus intimes aspirations de l'âme. On ne doit jamais perdre de vue, aussi bien dans l'œuvre en prose que dans la poésie, dans le *Capitaine Fracasse* comme dans les *Emaux et Camées*, ce jeu de suggestions qui peut paraître un peu court depuis les révélations de Baudelaire, Mallarmé ou Rimbaud, mais qui marquait le glissement même du romantisme au symbolisme, et qui garde, en dépit de quelques gaucheries, sa valeur originale. De tout temps Gautier avait plus ou moins substitué l'image à l'analyse abstraite, non par défaut de pénétration et facile expédient d'artiste, mais pour nuancer plus savamment l'idée. Fallait-il montrer les progrès insidieux de la passion ? Le poète évoquait la « petite graine » plantée un jour par un enfant dans un pot de porcelaine aux riantes couleurs ; bientôt croît une « plante grasse » qui « fait éclater le ventre du vaisseau », et que les mains s'ensanglantent à vouloir arracher [1]. S'agissait-il d'exprimer le charme d'un nouvel amour ? Il imaginait sous un ciel léger un beau parc aux allées tentantes ; et si, ajoutait-il, le passé laisse un sourd remords, « le désir qui voltige et bourdonne autour de votre tête comme une abeille de printemps, vous empêche d'en entendre la voix... [2] » On conçoit la richesse de ces suggestions, dénoncées en leur temps par les critiques les plus autorisés comme un « matérialisme littéraire » de la pire décadence. A plus forte raison l'*arabesque* permettait-elle de fantasques transpositions, divertissantes aux yeux comme à l'esprit, et où la poésie ne perdait jamais ses droits.

Ce jeu de métaphores, intermittent dans les œuvres de jeunesse, tend à se systématiser dans celles de l'âge mûr. Des correspondances plus étroites s'établissent entre les objets inanimés et les sentiments humains. Le paysage devient un état d'âme, non plus par des analogies toutes littéraires, mais par des affinités secrètes. Les choses vivent. Déjà le fantastique auquel le romantisme avait naguère incité le poète n'excluait pas une inquiétude vraie. Mais, nourri des théosophes et des illuminés, comme Gérard de Nerval, Balzac, Baudelaire et tous ceux qui jalonnent les progrès de la pensée symboliste, il se penchait sur le mystère avec un trouble croissant. *Arria Marcella* (1852), *Avatar* (1856), *Jettatura* (1856), *Spirite* (1866), bien d'autres œuvres encore attestent la hantise de l'ombre et de l'au-delà chez celui qui par ailleurs chantait l'ivresse de vivre et la souveraineté de l'art antique. C'est ainsi que la description, enchantement du regard mais aussi seuil ouvert sur l'inconnu, évoque le monde extérieur dans sa vie secrète et dans ses rapports complexes avec l'homme.

Que l'on observe maintenant de plus près le pittoresque du *Capitaine Fracasse*. Il accuse avec un ferme relief la réalité sensible. Mais il en fait aussi tressaillir le mystère. Le *château de la misère* précise

1. *Le pot de fleurs* (*Comédie de la Mort*, 1838).
2. *Mademoiselle de Maupin*, p. 139.

avec une implacable netteté ses murs délabrés et ses meubles poussiéreux. Cependant les branchages et les ronces obstruent les accès de leurs végétations hostiles. A l'intérieur, à travers les sinistres couloirs et dans les coins d'ombre gémissent des voix, chuchotent des présences. Des formes s'animent étrangement. Des fantômes semblent se lever. La solitude elle-même s'inquiète et s'ennuie : elle étire ses jointures lorsque les boiseries craquent soudain, et mille bruits imperceptibles trahissent le sourd travail des ténèbres, tandis que crie la chouette, que luisent les prunelles phosphorescentes du chat, et que « les années écoulées » se bercent « comme dans des hamacs aux toiles grises des encoignures » [1]. Qui ne perçoit ici, plus que la minutie réaliste, l'appel de l'invisible? De même dans la campagne dépouillée les « grises livrées » de l'hiver, la ravine d'une rigole sillonnant la terre « d'une longue cicatrice », les « squelettes convulsifs » des « vieux ormes tourmentés » [2] suggèrent l'emprise des forces mauvaises [3], tandis que les cigognes du blason semblent palpiter des ailes aux jours heureux, et que dans le château restauré, associées à l'allégresse revenue, les « cheminées de brique vermeille » envoient « au ciel de larges tourbillons de fumée blanche » [3]. A plus forte raison voit-on le chien Miraut et le chat Belzébuth sympathiser presque humainement avec leur maître, ou les aïeux austères soupirer dans leurs portraits enfumés.

Cet animisme universel, si familier à la pensée du XIX^e^ siècle et dont le Hugo de l'exil offre d'étonnants aboutissements, ne crée pas seulement une atmosphère. Le monde extérieur se relie à l'âme humaine par de si étroites sympathies, que la description peut devenir l'expression même des sentiments les plus profonds. Sans doute Gautier ne conçoit pas à proprement parler la doctrine des « correspondances » baudelairiennes. Il semble encore hésiter, s'arrêter parfois à mi-chemin entre la comparaison et la jonction vraie. Il n'évite pas non plus un anthropomorphisme par trop élémentaire. Lorsqu'il décrit les vantaux d'une porte qui, présentant encore « vers le haut quelques restes de peinture sang de bœuf... semblaient *rougir* de leur délabrement »,il ne réhabilite pas tout à fait le mauvais goût de Théophile [4], que la malice de l'allusion rend pourtant plus acceptable ici. Mais en revanche, que d'aveux pour les initiés ! Et comme il laisse discerner, par ces voies en apparence indirectes, plus que par d'indiscrètes effusions, ses plus fuyantes complexités ! « Œuvre purement plastique, objective », affirmait-il avec sa modestie coutumière

1. Chap. I.
2. Chap. VI.
3. Chap. XXII.
4. Gautier rappelle ici l'hémistiche célèbre de *Pyrame et Thisbé* : « Il en rougit, le traître. » Mais chez Théophile de Viau lui-même ces métaphores procédaient d'un curieux symbolisme. Cf. Antoine Adam, *Théophile de Viau et la libre-pensée française en* 1620, p. 255-256.

dans sa préface. Mais il entendait par là que, fidèle à *l'art pour l'art*, il s'abstenait de toute thèse politique ou morale, non que sous l'apparente impersonnalité le *moi* fût exclu.

C'est dire qu'à défaut de cette inépuisable densité à laquelle tendra le plein symbolisme, il suit souvent une sorte de double sens, où l'allusion s'enrichit d'autant plus qu'il la souligne moins et la laisse prolonger ses résonances. Lorsqu'il dépeint dans toute sa tristesse le délabrement du *château de la misère*, il ne fait que matérialiser sous forme de vision son propre découragement, la ruine de ses rêves, l'accablant ennui qui l'isole comme oublié de tous et perdant le goût de vivre, à l'écart d'un siècle irrémédiablement étranger. De fait le chapitre se relie de près par la date et le thème à une pièce des *Emaux et Camées* particulièrement riche en allusions personnelles : le *Château du Souvenir* [1] ; et l'on sait qu'un jour, comme il le lisait à un de ses amis, le poète ne put s'empêcher d'éclater en sanglots. L'ombre, la poussière, le « froid humide et noir », cette odeur « de moisissure et d'abandon » qui « monte aux narines », toute la désolation des lieux d'où se retire la vie, laissent percevoir, plus terrible encore, la détresse intérieure.

Ailleurs il retrace avec une précision presque technique les suprêmes efforts du cheval qui s'abat entre les brancards. Mais lui-même se comparait à un cheval de course tirant un tombereau de moellons, et un peu plus tard une de ses cheminées à Neuilly s'ornera d'une cire de Frémiet représentant ce « cheval mort du *Capitaine Fracasse* », dont il dira « qu'il était l'image de son âme » [2]. Anatomiser la maigreur de la pauvre rosse, faire ruisseler la sueur et l'écume sur ses flancs décharnés, donner comme l'hallucination de cette « agonie debout », avec son halètement, sa marche titubante et raidie, les « effarements mystérieux qui dilatent les yeux bleuâtres », jusqu'à la faible et suprême ruade, à terre, « à l'adresse de la mort », n'était-ce pas exprimer surtout une affreuse obsession ? De même le chariot poursuivant sa route après les lugubres funérailles de Matamore symbolise « la vie qui avance toujours sans s'inquiéter de ceux qui ne peuvent suivre » ; les tribulations des comédiens illustrent les caprices maléfiques du « Guignon », dont le poète se crut souvent la victime et dont la pensée, chère à Baudelaire, le mettait lui aussi mal à l'aise [3] ; et quand il fait regretter à Sigognac son rôle de bouffon, son succès humiliant, il n'oublie pas qu'amuseur lui-même d'un public incompréhensif, il devait sa propre célébrité à sa verve de feuilletoniste, non comme il l'avait rêvé à la pure gloire de la poésie. « Il faut faire bien tout ce qu'on fait. Mais je ne pouvais m'empêcher de songer que ma jeunesse avait

1. Paru le 29 décembre 1861 dans le *Moniteur universel*, daté du 25 sur l'autographe Cf. les *Poésies complètes*, éd. Firmin-Didot, t. I, p. 96-97.

2. E. Bergerat, *Théophile Gautier*, p. 68.

3. Cf. chap. VII et XVII. Sur les inquiétudes superstitieuses de Gautier, les anecdotes sont innombrables. Voir par exemple Léo Larguier, *Théophile Gautier*, p. 130 et 146.

espéré d'autres triomphes » [1]. De tels mots, dans leur émotion contenue, fixent assez le sens de la fiction.

Il ne s'agit pas seulement d'allusions intermittentes : le sujet tout entier s'éclaire de l'intérieur. Il traduit en effet à un moment privilégié l'éternel dualisme de Gautier. D'une part une sorte de fureur de vivre le possédait. Ses rêves le portaient vers l'héroïsme, l'amour, la gloire, le plaisir, la beauté, tout ce qui lui eût permis d'étreindre dans sa plénitude avec une intensité d'émotion presque éperdue l'univers extérieur comme aussi le monde profond des âmes. Il se fût avancé

Suivi de cent clairons sonnant les tintamarres [2],

et cette ivresse tumultueuse, à tendance morbide [3], vainement étouffée durant une adolescence frileuse et repliée, plus librement épanouie aux belles années dans la force de l'âge, se déchaînait en véhémences, bouffonneries et paradoxes de haut goût, servie par un pittoresque truculent et une inépuisable richesse verbale. Mais d'autre part une terrible lucidité sapait chez lui toutes les illusions. En même temps s'avivait une lucidité douloureuse, que les froissements extérieurs achevaient de décourager. Trop d'écart séparait l'idéal du triste réel : déçu, blasé souvent « sans même avoir joui » [4] tant son imagination dépassait le possible de loin, il éprouvait jusqu'à l'écœurement la médiocrité des hommes et des choses. De là un abandon lassé, un nihilisme que limitait seule l'horreur de la mort. Imbu de l'universelle vanité, il en venait au dégoût de vivre, et ne cherchait consolation que par les voies du beau dans l'illimité du rêve.

Le tourment de Gautier réside en cette instabilité foncière. Son « mal du siècle » particulier se caractérise par le perpétuel flottement entre un désir frénétique et un renoncement amer. Nous avons ailleurs montré les origines et la nature de ce mal, précisé son expression dans les œuvres de jeunesse, indiqué son évolution [5]. Retenons seulement ici que vers 1860 le même conflit restait latent, bien que tempéré par un fatalisme désabusé. Gautier aspirait encore au voyage, à l'aventure, à toutes les splendeurs de *Fortunio*. Il ne cherchait plus comme jadis aux heures éblouies un assouvissement éperdu. Il n'avait que trop éprouvé les bornes du réel. Au désir se substituaient désormais la nostalgie, le regret, l'éternelle attirance. Du moins l'évasion à travers l'espace et le temps lui ouvrait-elle ses lointains refuges où s'abolissaient les contingences, où s'exaltaient encore le cœur et l'esprit. Mais d'autre part, avec les années le pessimisme s'était confirmé. Les derniers espoirs s'étaient évanouis. Une critique plus implacable que jamais interdisait toute illusion.

1. Chap. X.
2. *Histoire du romantisme*, p. 74.
3. Ce côté morbide, contraire à la légende du « gros garçon réjoui », est bien mis en relief par H. van der Tuin, *Evolution psychologique, esthétique et littéraire de Th. Gautier* (Amsterdam, 1933).
4. *Mademoiselle de Maupin*, p. 154.
5. *Années romantiques*, p. 301-312.

Théophile Gautier, atteste alors le *Journal* des Goncourt, ce styliste à l'habit rouge pour le bourgeois, apporte dans les choses littéraires le plus étonnant bon sens, et le jugement le plus sain, et la plus terrible lucidité jaillissant en petites phrases toutes simples, d'une voix qui est comme une caresse [1].

De même Bergerat l'entendit parler à plusieurs reprises d'un recueil mystérieux de réflexions, qu'on devait publier seulement après sa mort, et dans lequel il eût livré sans réticence le fond de sa pensée, « testament de vérité » qu'il entendait léguer « à l'humanité tout entière ». « Ce sera terrible, disait-il, et les cheveux vous dresseront sur la tête, car je dirai ce qui est. [2] » Ainsi le conflit se prolongeait désormais entre un rêve, même sans illusion, et le vertige de l'universel néant. Lui-même estimait que « la bouffonnerie et la mélancolie noire constituaient ses deux originalités essentielles [3], et cette incessante opposition se traduisait jusque dans les menues circonstances journalières. « Il parle du profond ennui qu'il a toujours éprouvé, de ce tiraillement perpétuel de deux hommes en lui : l'un qui lui dit, quand tous ses effets sont prêts pour aller en soirée : Couche-toi, qu'est-ce que tu irais faire là ! Et l'autre qui lui dit, quand il est couché : Tu aurais dû y aller, tu te serais amusé. [4] »

On conçoit maintenant quelle suprême évasion cherchait le *Capitaine Fracasse*, par delà les fantaisies de l'art et le romanesque du cœur, vers l'irréel. Sans doute, il reste marqué d'un nihilisme sans espoir. Les personnages ont perdu l'ardeur joyeuse qui les eût animés trente ans plus tôt. La lassitude les a eux aussi gagnés. Ils se meuvent un peu comme des ombres. Emergés des doubles lointains d'une âme et de l'histoire, on les dirait étonnés de survivre à la fantaisie chaleureuse qui les avait conçus. Ils s'acquittent de leur rôle sans trop y croire, par conscience professionnelle et fatalisme désabusé, plus que par conviction intime et foi en leur identité. Le théâtre lui-même, les types illusoires dont il revêt les comédiens, ne créent pas seulement ces complexes jeux d'univers qu'a de nos jours appronfondis Pirandello : ils redoublent encore le recul, et par une optique étrange entremêlent à la fiction voulue comme le rêve d'un rêve. Jamais dans l'apparente fidélité au genre ne s'était ainsi accru l'écart avec le « romantisme Louis XIII », ou les allègres mousquetaires mis à la mode par Dumas [5].

Entre ces personnages à demi détachés de la vie, Sigognac paraît s'affirmer davantage. Sa passion, si spiritualisée soit-elle, introduit dans le déroulement varié des scènes une constante plus soutenue. Mais comme son sourire semble contraint ! En dépit de ses triomphes,

1. T. I, p. 184 (12 mai 1857).
2. Bergerat, *op. cit.*, p. 149.
3. Goncourt, *Journal*, t. II, p. 166 (23 nov. 1863).
4. *Ibid.*, p. 184-185 (14 mars 1864). C'est le thème de *La bonne soirée* dans les *Emaux et Camées*, développé en prose au début de *Spirite*.
5. Rappelons que les *Trois Mousquetaires* parurent en 1844.

comme il croit peu en son étoile ! Et lorsqu'il rentre désemparé, comme ses aventures lui redeviennent vite étrangères, ne lui laissant que la réalité de son cœur insatisfait ! Il s'harmonise bien avec la mélancolie du *château de la misère*, qui projette son ombre sur tout le livre et prend la valeur d'un symbole. On songe que Gautier s'immobilisait souvent des heures entières sur un divan, absent du monde extérieur, comme mort à lui-même, et ne se rattachant à la vie que par le lien ténu du rêve qui emportait son âme au loin ; on songe aussi qu'il en venait à une sorte d'apathie indifférente à tout, appesantie en une stupeur morne, prélude à l'anéantissement final. Déjà, les *Emaux et Camées* évoquaient plus humblement une pauvre masure où ne se percevait plus qu'un dernier symptôme de vie :

Là-bas, sous les arbres s'abrite
Une chaumière au dos bossu ;
Le toit penche, le mur s'effrite,
Le seuil de la porte est moussu.

La fenêtre, un volet la bouche ;
Mais du taudis, comme au temps froid
La tiède haleine d'une bouche,
La respiration se voit.

Un tire-bouchon de fumée,
Tournant son mince filet bleu,
De l'âme en ce bouge enfermée
Porte des nouvelles à Dieu [1].

De même Sigognac et son lugubre séjour s'ensevelissent dans leur abandon « comme ces mourants dont l'existence ne se révèle que par la vapeur de leur souffle » [2], mais déchus de plus haut, sans espoir humain ni divin. L'échec de l'aventure et l'abdication totale pouvaient se justifier dans le roman : le dénouement primitif correspondait bien selon cette logique profonde à la « mélancolie noire » du poète.

Mais par ailleurs sa puissante nature n'abdiquait pas. Les ardeurs tumultueuses, mal éteintes, ne cherchaient qu'à se ranimer. Et si le réel ne permettait plus d'illusion, ne restait-il pas l'absolu du rêve ? Certes, le temps était loin des visions triomphantes où s'assouvissaient tous les désirs dans une sorte d'impatience frénétique ; du moins était-il loisible de s'oublier en de beaux mirages, où pût s'adoucir le regret, se bercer la nostalgie. Le *Capitaine Fracasse* déroule ces mirages. Il se divertit, au sens pascalien quoique dans un tout autre esprit, et satisfait par une sorte de dérivatif amèrement consolateur une vitalité encore véhémente. Qu'on ne s'étonne donc pas si un optimisme voulu remonte à travers le roman la pente de désespoir, si une dernière fois, au seuil du déclin, mêlées aux postulations de l'âge mûr, s'exaltent encore les enthousiasmes de la jeunesse.

1. *Fumée*, publiée d'abord dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1855.
2. Chap. I.

Qu'on suive donc le poète en cette réconfortante et prestigieuse évasion. Refoulant peu à peu les sombres hantises, le *Capitaine Fracasse* crée en définitive un monde merveilleux. Il évoque des scènes pittoresques, d'une fantaisie copieuse et parfois d'un romantisme impénitent. Il les situe en d'admirables décors, qui chatoient aux yeux et permettent un perpétuel dépaysement. Il y anime des personnages variés, tour à tour drolatiques et touchants, qui se détachent en silhouettes vives ou s'agitent en masses fourmillantes. A ces héros, même déshérités, il prête des sentiments généreux. Les uns, nobles par le sang, gardent une distinction native qui les préserve de toute compromission [1]. Les autres, pauvres diables ou gaillards patibulaires, se relèvent par leur loyauté, leur désintéressement, le respect de leur métier. « Sans ce rayon d'art qui me dore un peu, avoue Zerbine, je ne serais qu'une drôlesse vulgaire. [2] » De même, Lampourde exerce selon l'honneur de la « caverne » sa profession de spadassin, et Chiquita se fait l'esclave de ceux à qui son cœur s'est donné. Tous, plus ou moins en marge de la société, réagissent contre la platitude bourgeoise. Dans l'imprévu de l'aventure, héroïques et fiers, artistes à leur manière, ils se refusent à toute concession. Ainsi s'ouvre un univers d'où s'élimine la seule laideur vraie, celle de la bassesse d'âme et de la banalité : séjour d'élection où règne la cordialité, où les valeurs faussées retrouvent leur hiérarchie, où selon l'éternel souhait triomphent les amours fidèles. Comment ne pas céder à l'irrésistible attirance du dénouement heureux ? Utopie sans doute, le poète ne le savait que trop. Mais il estimait que l'art doit s'écarter du réel pour atteindre au beau, et qu'il nous aide à vivre en nous retrempant dans l'illusion. Sur la route de l'aventure, le *Capitaine Fracasse* cherchait l'idéal : voilà pourquoi ce livre amer, d'un esprit si peu accessible au profane, garde tant de fraîcheur, et peut encore enchanter l'adolescence.

René Jasinski.

1. Gautier était trop artiste pour ne pas sentir vivement la distinction aristocratique. Mais avec les années, les relations, l'accueil amical chez la princesse Mathilde, ce sentiment se précisait, sans s'accompagner toutefois d'intolérance dédaigneuse ni d'idéologie « réactionnaire ».

2. Chap. VIII.

NOTES ET DOCUMENTS

FARCES ET FACÉTIES POPULAIRES

I. Guillot-Gorju.

A l'époque où Corneille confiait au comédien Montdory, Directeur du Théâtre du Marais, le soin de monter sa nouvelle tragi-comédie du *Cid*, le théâtre rival, l'Hôtel de Bourgogne, perdait un de ses meilleurs éléments de succès, son trio de farceurs : Gaultier-Garguille disparaissait en 1633, Gros-Guillaume en 1634 et Turlupin en 1637.

Tous trois furent bientôt remplacés. Gringalet, mince comme un fil, prit la place de Turlupin, Goguelu, gros et dodu, celle du Gros-Guillaume ; à Guillot-Gorju échut la plus lourde succession, celle de Gaultier-Garguille, le chef de ce trio du rire.

De son vrai nom Guillot-Gorju s'appelait Bertrand Hardouin de Saint-Jacques. Son père, Philippe Hardouin de Saint-Jacques, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, avait d'abord épousé Catherine Gervais, le 14 décembre 1586, à Saint-Germain l'Auxerrois et en avait eu trois enfants ; veuf, il se remaria le 30 août 1594, à Sainte-Opportune avec Geneviève Drouet, qui lui donna quatre enfants, dont le dernier est notre farceur, né le 31 août 1600 et baptisé le même jour à Saint-Germain l'Auxerrois.

Le petit Bertrand appartenait à une famille de médecins ; le frère cadet de son père, Gabriel Hardouin, était médecin ordinaire de la Reine-Mère et Doyen de la Faculté de médecine de Paris ; son propre frère, Philippe II, était aussi médecin [1]. Comme tout le monde dans la famille, Bertrand, ses humanités terminées, fit donc sa médecine à Paris. Peut-être même commença-t-il d'exercer ; ce qui est certain, c'est qu'il se lassa vite de la science d'Esculape. Subrepticement, il quitta Paris et sa famille et partit en province à la suite d'une troupe de farceurs et d'opérateurs. Il apprit alors, comme devait le faire plus tard Molière, à faire rire les badauds de province aux dépens des médicastres. Il semble surtout avoir séjourné dans

1. Jal, *Dictionnaire de biographie*, 2e édition, p. 648.

la région lyonnaise, où les marchands d'orviétan et autres charlatans trouvaient une abondante clientèle.

Son rôle préféré était celui des médecins ridicules ; il avait d'autant plus de facilité à le remplir qu'il avait lui-même porté le bonnet carré. Des estampes de Huret et de Leblond nous ont conservé le visage de Guillot-Gorju [1]. Sous un habit noir collant, son maigre corps prend des contorsions bizarres ; un chapeau aux larges ailes retroussées abrite ses yeux trop enfoncés et son nez trop long ; avec sa figure rébarbative, aggravée d'un masque grotesque et de moustaches de chat en colère, il ne ressemblait pas mal à un singe, dit Sauval [2].

Grâce à une excellente mémoire et à un débit extrêmement rapide et clair, il faisait rire nôs bons provinciaux en débitant sans respirer des enfilades ininterrompues de noms cocasses et bizarres, ceux des simples et drogues des apothicaires. Le procédé était facile et l'on sait que Molière s'en est souvenu. Bientôt il acquit une certaine renommée et songea à venir dérider le peuple de Paris.

C'était vers 1634 ; Gros-Guillaume et Turlupin étaient tout désemparés par la mort récente de Gaultier-Garguille ; pour remplacer leur compagnon défunt, ils acceptèrent tout de suite le nouveau venu.

Et afin que nul n'en ignore, ils faisaient annoncer la nouvelle publiquement aux parisiens dans un petit opuscule burlesque : LE / TESTAMENT / DE FEU / GAUTIER / GARGUILLE / TROUVÉ / DEPUIS SA MORT, / et ouvert le jour de la reception de son / fils adoptif GUILLOT GORGEU. / A PARIS, / M.DC.XXXIIII [3].

Dans ce testament comique, du fond du royaume de Pluton, Gaultier-Garguille appelait Guillot-Gorju à prendre sa succession : « A cèt effet, après y avoir longuement songé, je veux et entens que le venerable Guillot Gorgeu cesse de courir la campagne et vienne jouer mon roole à Paris, et partout ailleurs où besoin sera, comme seul capable et habile à me succéder, car telle est ma dernière volonté ; et pour le laisser le plus semblable à moy qu'il se puisse, je luy donne et lègue mon habit noir à manches rouges, mon masque, ma chevelure blanche, ma ceinture, ma gibecière, ma dague et mes postures ; et pour faire en sorte qu'il puisse plus aisément descouvrir les fourbes de Turlupin et les cajolleries de Belle-Rose, lorsqu'à la farce ils en voudront à sa femme, je luy laisse mes grandes lunettes, mes jalousies et les bons advis de Gros-Guillaume pour la garder.

« A la charge qu'il s'acquittera tous les jours de comedie, d'une

1. Celle de Huret a été reproduite dans Emile Magne, *Gaultier-Garguille*, s. d. (1911), p. 61.

2. *Recherches et Antiquités de la ville de Paris*. Paris, 1724, III, 38 ; — Frères Parfaict, *Histoire du Théâtre Français*, V, 91.

3. Petit in-8°, 14 p. (Cat. Nodier, n° 921 ; Bib. Nat. rés. Ln27 8398 ; réimprimé par Techener, *Recueil de Joyeusetez*, Paris, 1834 (Bib. Nat. Rés. Y2 2533) et par Edouard Fournier dans ses *Chansons de Gaultier-Garguille*. Paris, 1858, p. 152.)

chanson que je dois à perpétuité aux pages et aux lacquais, sauf le droit que Targa y peust pretendre par lettres du prince et autres menus suffrages [1]. »

Cependant, à peine monté sur les planches où s'étaient fait applaudir Bruscambille et Gaultier-Garguille, du temps où Tabarin triomphait place Dauphine, Guillot-Gorju trouva des détracteurs.

Un inconnu publia en effet, cette même année 1634, *le Songe arrivé à un homme d'importance sur les affaires de ce temps*,[2] autre testament burlesque adressé à Gros-Guillaume par Gaultier-Garguille, moins élogieux cette fois envers son successeur : « Tout ce quy me retardera de passer en cest agréable demeure, c'est qu'il me faut expier la faulte que j'ay faicte de n'avoir montré le secret de mon art à personne. Car, quoy que Guillot Gorju fût le plus prochain et habile en ligne colatérale, suivant et conformément les aphorismes d'Hipocrate, et qu'il fasse le mieux qu'il peut, j'ay oui un bruict que plusieurs ont dict desjà : encore n'estoit-il que le defunct, et qu'il ne me ressemble que d'habit, car on a beau dire, il faut que cela vienne de père en fils. Croy moy que ce n'est pas comme aux *Menechmes* de Plaute, où il y a deux semblables ; car la nature n'a pu faire qu'un Gaultier-Garguille depuis que le monde est monde, non plus qu'elle ne fera jamais un fariné quy te ressemble, quoy qu'on puisse alléguer de Goguelu, qui veut acheter ta survivance. En un mot, ceux quy seront si effrontez de dire que ce Lionnois me ressemble en gestes et haults faits, c'est comme s'ils prenoient leurs nez pour leurs fesses. Et quy en voudra chercher d'aultres que nous, il aura autant de peine à nous trouver que ceux quy cherchent la pierre philosophale ».

Ainsi Guillot-Gorju n'était pas à l'abri des attaques ; sa famille, d'autre part, devait lui faire grise mine, peu satisfaite de le voir ridiculiser le noble art de la médecine qu'il ravalait au niveau des expédients des charlatans et vendeurs d'onguents et pommades.

Aussi notre farceur crut-il nécessaire de se défendre ; il publia, ou fit publier, toujours la même année 1634, son apologie, en un petit livret rarissime, dont nous n'avons pu consulter l'édition originale :

Apologie de Guillot-Gorju adressée à tous les Beaux Esprits. A Paris, chez Michel Blageart, rue de la Calandre, à la fleur de Lys. M. DC. XXXIIII [3].

Dans cet opuscule verbeux, l'auteur prenait la défense de notre farceur contre « ses adversaires » et faisait par la même occasion l'apologie de la farce et de la tradition gauloise. La fin du livret

1. Targa, éditeur des *Chansons de Gaultier-Garguille*, dont la première édition est de 1632.

2. Egalement réimprimé dans Ed. Fournier, *Chansons de Gaultier-Garguille*. Paris, 1858, p. 208.

3. (Cat. Nodier, n° 921 ; réimprimé dans le *Recueil de Joyeusetez* de Techener, 1834, Bib. Nat. Rés. Y2 2534).

prend même nettement le caractère d'une réclame pour l'Hôtel de Bourgogne.

Ayant ainsi répondu à ses ennemis, Guillot-Gorju continua une brillante carrière de farceur, d'abord avec Turlupin et Gros-Guillaume, puis avec Gringalet et Goguelu.

Il était en meilleurs termes avec le Directeur de la troupe, Pierre le Messier, dit Bellerose, comédien précieux et affecté qui obtenait un grand succès dans les pastorales à la mode et auquel devait succéder le grand Floridor. Dès 1635, Guillot-Gorju resserra son intimité avec son directeur : c'est qu'il avait remarqué sa sœur Gabrielle, également comédienne. Il la demanda bientôt en mariage. L'accord fut vite conclu et le contrat fut signé à Conflans-Sainte-Honorine, le 26 octobre 1636, en présence de Bellerose, de sa femme, Nicole Gassot et d'Henry Legrand, dit Turlupin, « intime » du futur, lequel était qualifié d'« honorable homme » et de « bourgeois de Paris ». Selon la coutume de Paris, le contrat prévoyait la communauté de biens entre les futurs époux, un douaire préfix de 1.000 livres en faveur de Gabrielle Le Messier et une donation mutuelle et irrévocable de tous les biens de la communauté au dernier survivant, en cas de décès de l'un des conjoints sans descendance [1].

Bientôt, s'il faut en croire Sauval, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne cherchèrent querelle à Guillot-Gorju ; il dut quitter ses compagnons [2].

Il se retira alors à Montpellier et, pour occuper ses loisirs, décida de reprendre l'exercice de son ancienne profession, la médecine, aux dépens de laquelle il avait si longtemps fait rire le public provincial et parisien. Sans doute séjourna-t-il aussi à Melun, mais il ne pouvait vivre loin de Paris et de son théâtre, où il avait laissé le meilleur de sa jeunesse. Il revint donc à Paris et s'installa tout près de l'Hôtel de Bourgogne, rue Montorgueil, afin de pouvoir suivre plus aisément les représentations de ses anciens camarades.

Fut-il subitement atteint de quelque mauvaise maladie? Le regret des planches le rongeait-il au point de le faire dépérir? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il mourut à Paris, n'ayant pas atteint la cinquantaine, le 5 juillet 1648. Après le service funèbre célébré à la paroisse Saint-Sauveur, le Saint-Denis des farceurs, son corps fut inhumé au cimetière des Innocents [3].

1. Arch. Nat. Y 177 ; Campardon, *Les Comédiens du Roi de la troupe française*. Paris, 1879, in-8°, p. 122.

2. Vers 1640 sans doute, au plus tôt, car Jal, *Dictionnaire, loc. cit.* le signale encore en 1639 comme parrain, avec sa femme, d'un fils du gros Montfleury.

3. Son acte de décès, retrouvé par Jal, *Dictionnaire, loc. cit.*, le qualifie de *Docteur en Médecine* et précise qu'il habitait rue Montorgueil. Dans un acte du 18 décembre 1657, relatif à la succession de Bellerose, auquel participa la veuve de notre farceur, Guillot-Gorju est qualifié de « feu noble homme Bertrand Ardouin de Saint-Jacques, vivant médecin de la Faculté de Monptellier ». Arch. Nat. Y 218 ; Campardon, *Les comédiens du roi de la troupe française*. Paris, 1879, in-8°, p.34.

Sa réputation lui survécut puisque les ennemis de Molière, quinze ans plus tard, Somaise en particulier, l'accusèrent d'avoir acheté les Mémoires de Guillot-Gorju à sa veuve et de les avoir pillés.

*
* *

Comme celui des autres farceurs, Turlupin, Bruscambille et Tabarin, dont nous avons évoqué le souvenir [1], le nom de Guillot-Gorju fut utilisé par certains plumitifs en quête d'un nom populaire pour débiter leurs facéties et leurs calembredaines.

C'est ainsi que prit naissance un petit livret comique intitulé : *Les Débats et facétieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorju son maître.* C'est un petit ouvrage libre et même grossier, comme toutes les publications populaires vendues quelques sols sur le Pont-Neuf. On y trouve des questions saugrenues et des réponses cocasses sur l'amour, les femmes et autres sujets facétieux. La lecture en est fort amusante ; le tour du dialogue est vif, alerte, caustique et la langue sensiblement meilleure que celle des autres opuscules du même genre.

Quant à la matière de ces quelques feuillets, qui furent de tout temps recherchés des bibliophiles, le rédacteur la puisa dans le fonds commun des bourdes et facéties que les bateleurs et bouffons débitaient alors dans Paris. Plusieurs même sont incontestablement empruntées aux recueils gaulois de Tabarin. Ainsi, de temps en temps, on imprimait à nouveau d'anciennes facéties, de vieux coq-à-l'âne, qui retrouvaient, pour quelques heures, une vogue nouvelle.

Nous supposons que la première édition des *Débats facétieux* de Gringalet et de Guillot-Gorju dut paraître du vivant de ce dernier, au temps de ses succès à l'Hôtel de Bourgogne. Mais nous n'avons rencontré ou vu signalées que de tardives réimpressions.

La plus ancienne nous paraît être l'édition sans date qui porte le nom d'un libraire de Londres, bien qu'elle ait été vraisemblablement imprimée à Paris, dans la première moitié du XVII[e] siècle, si l'on en juge par la typographie :

LES DÉBATS / ET FACECIEUSES / RENCONTRES / DE / GRINGALET / ET / GUILLOT-GORGEU / SON MAITRE / *Revûs et corrigez de nouveau.* / A LONDRES, / chez JEAN MAUCHER, Impri- / meur et Libraire, au Coq. /

In-12, 24 pages (Bibl. de Bordeaux, B 9077, 2[e] pièce).

La plus ancienne édition datée, à notre connaissance, parut en 1682, à Troyes, centre habituel de ces réimpressions d'ouvrages libres et gaulois. Elle est accompagnée des *Fantaisies du Baron de Gratelard*, extraites, comme l'on sait, des recueils tabariniques. Nous ne

1. Cf. Georges Mongrédien, *Les grands comédiens du XVII[e] siècle.* Paris, 1927, p. 1-19 (sur Turlupin) ; *Bibliographie tabarinique.* Paris, 1929 ; *Bibliographie des œuvres du facétieux Bruscambille* (*Bulletin du Bibliophile*, 1926).

l'avons pas rencontrée dans les fonds publics ; elle est signalée par A. Veinant dans la Bibliographie qui précède son excellente réimpression des *Œuvres de Tabarin* : *Les Débats et facetieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorjeu, avec les Rencontres, Fantaisies et Coq à l'Asne facetieux du Baron de Gratelard.* Troyes, 1682, in-12.

Nous avons par contre pu voir la réimpression suivante : LES / DÉBATS / ET FACECIEUSES / RENCONTRES / DE GRINGALET ET DE / Guillot Gorgeu son Maistre. / *Revües tout de Nouveau et / augmentée* (sic) *de ses Ordonnan- / ces touchant la police / humaine.* / (figure sur bois) / *à Troyes et se vendent* / A PARIS / chez Antoine de Rafflé, Imprimeur et Mar- / chand Libraire, demeurant ruë petit- / Pont à l'Image S. Antoine.

In-12, 30 ff. non chiffrés (Bib. Nat. Rés. Y2 2776) ; le *Catalogue Soleinne*, I, 206, nº 975, cite une édition de *Troyes, Jean Oudot*, 1687, qui paraît être exactement semblable à celle-ci.

La dédicace de l'ouvrage, signée de Gringalet, était adressée à Jean Farine, « Super Intendant de la maison comique Hostel de Bourgogne de Paris ». Elle était suivie d'une approbation burlesque portant les signatures de Gros-Guillaume et de Gaultier-Garguille, lequel était certainement mort à l'apparition du livret.

Cette édition sans date est sans doute de 1690, car, au verso du 25e feuillet, se trouve le titre suivant :

LES STATUTS / REIGLES / ET ORDONNANCES / DU Sr GRINGALET / TOUCHANT LA CON- / version et Police Humaine / *DONNEZ EN L'ASSEMBLÉE* / *dernière tenuë par son commandement,* / le quarante neufiefme. / 100273000. / M. DC. LXXXX. /

Ces ordonnances burlesques sur les différentes professions sont d'ailleurs bien moins amusantes que le reste du volume ; dans ces lourdes facéties, nous ne reconnaissons pas la plume alerte et pleine de verve de l'auteur des *Débats et Facétieuses Rencontres.*

Voici les différentes éditions que nous pouvons citer de ce livret populaire :

Les Débats et facecieuses Rencontres de Gringalet et de Guillot Gorgeu son maistre. Revuës de nouveau et augmentées de ses Ordonnances touchant la police humaine. A Rouen, chez Jean B. Besongne, rue Ecuyère, vis-à-vis la petite rue St Jean, au Soleil Royal. SD.

Cette édition, citée par le *Catalogue Soleinne*, I, 206, nº 975, est introuvable dans les fonds publics ; son texte est conforme à celui de la précédente édition ; mais elle est incomplète des *Ordonnances* de Gringalet. Elle a servi à Techener pour sa fidèle réimpression du *Recueil de Joyeusetez*, 1834 (Bib. Nat. Rés. Y2 2535).

LES DEBATS / *ET FACETIEUSES* / RENCONTRES / *DE* /

GRINGALET/ *ET DE*/ GUILLOT GORGEU/ SON MAISTRE./ *A ROUEN*, / Chez la veuve de JEAN OURSEL,/ grande-rue S. Jean, à l'Enseigne de l'Imp./

Petit in-8°, 24 pages (Bib. Ars. Collection Rondel, Bib. de Nantes, 32514) Cette édition, qui ne contient pas les *Ordonnances* de Gringalet, porte à la fin un permis d'imprimer, du 12 août 1709, signé : Le Pesant, Brunel.

LES DEBATS/ ET FACECIEUSES/ RENCONTRES/ DE/ GRINGALET/ ET DE/ GUILLOT GORGEU/ SON MAISTRE./ A ROUEN;/ Chez la Veuve OURSEL, ruë Ecuyere;/ à l'Imprimerie du Levant. / *AVEC PERMISSION.*/

In-12, 24 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 3800 et Rés. Y2 2593 ; Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2413). La troisième partie des *Débats et facécieuses Rencontres* est écourtée ; cette édition, qui ne donne pas non plus les *Ordonnances* de Gringalet, date de 1735. En effet, elle porte une approbation signée : Maunoir, datée de Paris, 30 avril 1735.

(A suivre.) GEORGES MONGRÉDIEN.

AUTOUR DES BALLADES DE CASIMIR DELAVIGNE

L'auteur des *Messéniennes* qui, à tort ou à raison, est un peu regardé comme le type du poète-bourgeois, semble, à certains moments en dépit des apparences d'une vie régulière et sagement ordonnée, s'être trouvé aux prises avec des difficultés pécuniaires sérieuses. On peut en voir la preuve dans une lettre — inédite, croyons-nous — conservée au Cabinet des Manuscrits de Bruxelles. Dans cette missive le poète propose à son éditeur l'acquisition d'un recueil de ballades dont la plupart ne sont pas encore composées mais à propos desquelles Delavigne escompte un brillant succès. Malgré le ton assez badin de l'épître en question, le lecteur s'aperçoit aisément combien l'écrivain attachait d'importance à ces petites compositions qui, dans l'ensemble de ses œuvres, ne lui paraissaient pas du tout négligeables. Voici cette lettre.

Mon cher Ladvocat,

M. Léonard, auteur de *l'Enthousiasthe*, me charge d'une négociation auprès de vous. Fortuné vous expliquera tout et vous pouvez faire ce que demande M. Léonard *sans compromettre vos intérêts*. Vous rendrez service à un poète estimable et vous ferez un grand plaisir à un autre fou de poète que vous aimez.

Une autre affaire importante, très importante ! Je vous rappelle votre promesse si sainte et tant de fois renouvelée à la face de Dieu et du Messénien toujours pauvre et errant. Vous m'avez promis quinze cents francs pour mon voyage et je passe lé vingt-cinq de ce mois-ci. Remettez, je vous prie le viatique à Fortuné sur sa quittance ou venez me l'apporter vous-même à « la Madeleine ». Le cidre commence à mousser, et j'ai fait deux nouvelles ballades qui sont... oh ! qui sont... venez les entendre. J'en veux composer un recueil de cinquante dans mes moments perdus, et vous l'imprimerez un jour à venir. Voulez-vous l'acheter d'avance ? Je serai moins arabe que le Juif du *Marchand de Venise*, mais vous me donnerez du temps comme diable quand on lui vend son âme. Mais si vous voulez me presser, *rétro Satanas* !

Mille amitiés.

CASIMIR.

A la Madeleine. 12 juin.

La lettre est, on le voit, adressée à Ladvocat, l'éditeur bien connu des *Messéniennes*, de bien des traductions d'œuvres allemandes et anglaises et aussi de celle (nous aimons à le rappeler ici à cause du bruit qu'elle a fait) du *Vampire*, cette sorte de roman terrifiant faussement attribué à Lord Byron, mais en réalité dû à la plume du Doc-

teur Polidori et paru d'abord dans le *New Morthly Magazine*[1]. Ladvocat eut une assez longue période de prospérité ; ses affaires restèrent florissantes aussi longtemps qu'il demeura aux galeries du Palais Royal. Plus d'une fois des écrivains « pressés d'argent » s'adressèrent à lui et n'eurent qu'à se louer de son obligeance. Malheureusement, vers 1830, Ladvocat, poussé sans doute par le désir d'agrandir son magasin, transféra son domicile au quai Voltaire. L'idée se révéla malheureuse ; car Ladvocat, en déplaçant, lors de la Révolution de juillet, son centre d'activité, perdit peu à peu la plus grande partie de ses clients.

La lettre, qu'on vient de lire a dû sûrement être écrite avant que le déclin de la maison Ladvocat ne fût devenu une débacle (peut-être en 1831). Autrement Delavigne n'eût pas songé à recourir aux bons offices de son éditeur. Il ne commence pas, il est vrai, par se mettre lui-même en cause ; il plaide plutôt celle d'un confrère qui l'intéresse : Joseph Léonard (pseudonyme de Detchévery) qu'il qualifie de poète estimable. On remarquera que l'éloge n'est pas très explicite, et pour cause ! Ce Léonard n'avait à son actif qu'un petit recueil ou choix de Poésies diverses édité à Paris, chez Pigoreau fils en 1823. Mais ce qui avait pu créer entre Delavigne et lui un courant de sympathie, c'étaient sans doute certaines affinités de goût et aussi une certaine similitude de caractère. C'est ainsi que, avant la publication du *Waterloo* de Casimir, Léonard avait fait paraître un poème consacré à la bataille de Lutzen. L'auteur n'avait alors que dix-sept ans. Il s'était de même essayé dans le genre dramatique en composant une pièce intitulée : *Le Classique et le Romantique* qui fut jouée à l'Odéon mais sans succès[2]. Toujours est-il qu'un pareil sujet, quelque défectueuse que dût en être l'exécution, n'avait pu manquer de susciter l'intérêt d'un poète comme Delavigne qui oscilla presque constamment entre les deux tendances.

L'auteur des *Messéniennes*, après avoir parlé en faveur de son ami, songe ensuite à lui-même ; car il a besoin d'argent tout autant que Léonard. Sa belle villa normande « La Madeleine », qu'il allait être un jour hélas ! obligé de vendre, nécessitait des frais d'entretien considérables. Or, ni Delavigne ni sa femme (née Élisa de Courtin[3]) ne semblent avoir possédé les qualités nécessaires pour bien équilibrer un budget.

Au moment où il écrit à Ladvocat, il a besoin de quinze cent francs pour entreprendre un second voyage en Italie ; il charge Fortuné, son factotum, de négocier cette affaire. En outre, tout en invitant l'édi-

1. Cf. J. Larat, *Tradition et exotisme dans l'œuvre de Charles Nodier*, Paris, 1923, p. 124.

2. Elle ne fut d'ailleurs pas imprimée ; mais Delavigne eut certainement communication du manuscrit.

3. Il avait fait la connaissance de cette jeune personne lors de son premier voyage en Italie (1826).

teur à venir déguster son cidre, il lui annonce qu'aux ballades déjà composées, il va en ajouter toute une quantité d'autres de façon à former un recueil assez important.

Hélas ! ni les circonstances, ni l'état de santé assez précaire de notre poète ne lui permirent de réaliser intégralement ce dessein. Le nombre de ballades resta fort limité.

Henri GLAESENER.

VARIATIONS STENDHALIENNES

M. André Maurois publiait récemment ses notes de voyage à travers l'Amérique du Sud[1]. Il y signalait une source possible de *Lamiel* dans les *Mémoires d'un Touriste*. Stendhal copiant Stendhal ! Une trouvaille...

Je lis, écrit l'auteur de *Climats*, dans les *Mémoires*, « trouvés par hasard à Bogota..., un paragraphe (qui) m'étonne, car j'y trouve l'un des thèmes de *Lamiel : Une jeune fille de Manosque, la plus belle du pays, fut choisie pour présenter des fleurs à François Ier. Le roi a l'air fort touché de sa beauté ; le soir, presque déguisé, il va passer devant sa maison, et cherche à la voir. La jeune fille sent qu'elle ne pourra résister ; elle se brûle la peau du visage avec du soufre et se rend laide pour la vie.* [2] »

M. Maurois voit là l'origine possible d'un épisode de *Lamiel*, celui où la jeune fille, poursuivie par les assiduités odieuses de quatre, puis de douze commis voyageurs, et devenue « l'objet de l'attention générale », écoute les conseils que lui donne — pour échapper à ces don Juan d'auberge — un jeune homme « qui avait l'air timide » (un « apothicaire»). Celui-ci l'engage à se rendre laide, au moins momentanément ; il lui conseille, à cet effet, de mettre sur sa joue une feuille pilée de vert de houx. Ce qu'elle fait. Son visage, aussitôt, devient « horrible ». « L'effet fut admirable », au point que Fédor de Miossens, arrivé à l'improviste, est atterré, mais, « héroïque », donne tout de même un baiser à la jeune fille [3].

Le texte des *Mémoires* serait-il la source, par transposition, de cet épisode piquant de *Lamiel* ? Possible, sans doute, mais M. Martineau rappelle justement que Mina de Vanghel, dans la nouvelle qui porte ce titre, et qui fut écrite en décembre 1829 et janvier 1830, utilise « ce même procédé pour se rendre méconnaissable » et « pouvoir vivre, sans être reconnue de lui, auprès de l'homme qu'elle aime » [4]. Or *Mina de Vanghel* est antérieure de quelques années aux *Mémoires*. Faut-il, dès lors, écrire qu'en composant *Lamiel*, Stendhal se rappelait l'anecdote qu'il résumait dans les appendices restés inédits des *Mémoires* ? Possible, encore une

1. « Nouvelles littéraires », 18 décembre 1947 : *De Rio à Bogota.*
2. Édition M. Martineau, *Divan*, t. III, p. 326.
3. *Lamiel*, éd. H. Martineau, « La Pléiade », t. II, p. 638-640.
4. *Ibid.*, p. 742, note de la page 638. Cf. *Romans et Nouvelles*, éd. Martineau, « Divan », t. I, p. 168.

fois. Mais qui l'affirmerait, puisque, huit ans plus tôt, il avait imaginé ou raconté un fait à peu près identique ? le rapprochement est ingénieux ; ce n'est qu'un rapprochement : le thème du « vert du houx », Stendhal l'avait déjà utilisé.

Mais le texte cité par M. Maurois pose un autre problème. L'aventure de la jeune fille de Manosque est légendaire, et peut avoir été authentique. Stendhal ne l'a pas inventée : il a dû l'emprunter ou à quelque livre, ou à la tradition orale. Et la forme même sous laquelle, elle est notée par lui semble le prouver.

L'anecdote est célèbre. Elle a, peut-être, fourni à la reine de Navarre un épisode de la X^e^ nouvelle de son *Heptaméron :* la princesse Floride, poursuivie par l'amour indiscret du bel Amadour, ne trouve qu'un moyen d'échapper à ses assauts ; elle se défigure [1].

Il s'agit, dit-on, de l'aventure de M^lle^ de Voland, fille d'Antoine de Voland, consul de Manosque, qui offrit les clefs de la cité à François I^er^, le 17 janvier 1516, lorsque le jeune roi, à son retour d'Italie, entra dans la petite ville, paré de sa gloire de soldat vainqueur à Marignan, et beau comme un jeune dieu. Il jeta à la jeune fille un regard si expressif que celle-ci, le soir même, n'hésita pas à se brûler le visage pour ne plus le tenter, et ne pas risquer le déshonneur.

L'anecdote est contée tout au long par le jésuite Jean Colomb dans ses *Manuasca*, imprimées en 1656 et rééditées en 1678. Elle est reprise, en 1848, par l'abbé Féraud dans son *Histoire... de Manosque*, et par Mistral au chant XI de *Calendal*, où il rappelle l'exemple de

La damisello de Manosco
Pudico tant que passe l'osco,

« si pudique, que sa pudeur alla trop loin »... J. Colomb rapporte, avec une invraisemblable emphase, le discours qu'aurait prononcé la jeune fille au moment de son sacrifice, et la montre se brûlant le visage à des vapeurs de soufre « *donec... nonnihil etiam fœditatis insedit faciei...* »

Les historiens modernes doutent de l'authenticité du fait (et l'on pourrait discuter leur critique) [2]. Les Provençaux l'admettent, comme me l'écrivait en 1934 le romancier Jean Giono : « Tout le monde connaît l'anecdote de M^lle^ de Voland... C'est depuis son sacrifice que Manosque s'est appelée Manosque la Pudique... » Tradition orale ? Sûrement. Légende ? Ce n'est pas sûr, car deux des devisants de l'*Heptaméron*, Parlamente (et c'est la reine elle-même) et Géburon (un de ses familiers, M. de Burye), affirment la nouvelle « belle » et « véritable », et déclarent « congnoistre le héros de l'aventure... » Dès lors...

Authentique ou non, en tout cas, c'est cette anecdote que Stendhal a résumée en dix lignes dans les *Mémoires*. Non pas, sans doute, d'après J. Colomb : il est peu probable qu'il ait lu les *Manuasca*, et pour cause ;

1. Cf. P. Jourda, *La X^e^ nouvelle de l'Heptaméron*, in « Mélanges » Vianey, Paris, 1934, p. 127 et suiv., et Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. Michel François, Garnier, sans date (1943), p. 77-78.
2. Jourda, *loc. cit.*, p. 129.

il ne les cite nulle part [1]. Mais il a pu lire cette histoire ailleurs : j'avoue, pour ma part, ne l'avoir retrouvée que dans Colomb, copié par l'abbé Féraud. Il a dû, surtout, passer à Manosque le 27 ou le 28 mai 1806, allant de Toulon à Grenoble « par la petite route, Aix, Manosque, Sisteron, Gap... [2] » Le 27, il est à Apt ; le 28, à Sisteron : il a dû, nécessairement, passer par Manosque, même si, dans son *Journal*, il ne dit rien de la petite ville. Qui sait si ce n'est pas là qu'il entendit conter la romanesque aventure de Mlle de Voland ? Aventure dont il aurait, trente-deux ans plus tard, rappelé le souvenir dans ses *Mémoires* ? Elle a dû le frapper par son « espagnolisme ». Rien d'impossible là : l'hypothèse paraît plausible.

Il est possible qu'il se soit souvenu de cette anecdote, spontanément, inconsciemment, dans *Mina de Vanghel* et *Lamiel*, et, en toute lucidité, dans le *Touriste* : il est à peu près certain que c'est elle-même qu'il résume sèchement, mais avec quelle ardente curiosité ! dans les *Mémoires*, comme un de ces petits faits dont il était friand, un de ces traits qu'il allait cueillir dans les « novellieri », Bandello, Giraldi Cinthio ou Benvenuto Cellini.

Elle avait dû le frapper, car, aux rapprochements que l'on a déjà faits, il est possible d'en ajouter un autre. Ce geste d'une femme qui se défigure pour se rendre méconnaissable ou sauvegarder sa pudeur, n'est-ce pas, dans un style et dans un esprit différents, celui de Mathilde de La Mole coupant ses cheveux pour témoigner à Julien de son amour pour lui ?

« Il sentit tomber quelque chose sur ses mains. C'était tout un côté des cheveux de Mathilde qu'elle avait coupé et qu'elle lui jetait...

— Voilà ce que t'envoie ta servante... C'est le signe d'une obéissance éternelle. Je renonce à l'exercice de ma raison... [3] »

Mais que de différences ! Le geste de Mlle de Voland ? Un geste de vertu, volontaire et réfléchi : elle se défigure pour sauver son honneur. Celui de Mina de Vanghel ? Il n'a qu'un motif : ne pas être reconnue par celui qu'elle aime. Celui de Lamiel ? Il n'est justifié que par le désir qu'a la jeune fille de trouver, au milieu de goujats, quelque tranquillité. Celui de Mathilde ? Un geste spontané, mais dicté par la passion : « On eût dit qu'elle prenait à tâche de faire savoir à tout le monde la folle passion qu'elle avait pour Julien. »

Pourquoi Stendhal, en habile analyste, ne se serait-il pas plu à broder, sur un thème assez suggestif pour qu'il l'ait résumé *directement* dans ses manuscrits, trois variations très différentes, mais également significatives sur des formes opposées de la sensibilité féminine ?

Pierre Jourda.

1. Cf. Les *Tables générales* de l'édition du « Divan ». Noter que nulle part Stendhal n'a cité le nom de Marguerite de Navarre, ni le titre de l'*Heptaméron*.
2. *Journal*, cf. éd. H. Martineau, « Divan », t. III, p. 74 sqq.
3. *Le Rouge et le Noir*, éd. H. Martineau, Garnier, chap. XIX, p. 360-361.

COMPTES RENDUS

NATHAN EDELMAN, **Attitudes of seventeenth-century France toward the Middle Ages.** Un vol. in-8° XVI-460 pages. New York, King's Crown Press, 1946.

Il y a une douzaine d'années, miss Doolittle a consacré un ouvrage de 150 pages aux rapports que notre littérature romantique a entretenus avec les études médiévales (cf. *R. H. L.*, XLI, 611). Il en a fallu trois fois plus à son compatriote pour traiter le même problème dans le cadre du XVIIe siècle. La tâche était très vaste; car ces « attitudes » du Grand Siècle à l'égard du moyen age, il fallait les retrouver dans la pensée philosophique et religieuse, dans les travaux historiques, dans la littérature en prose et en vers, dans la langue et dans l'art. M. Edelman se propose d'étudier, en un second livre, l'opinion du XVIIe siècle sur l'art gothique[1]. Si l'on met à part la langue[2], les autres parties de ce sujet ont été traitées à fond dans l'ouvrage qui vient de paraître. M. Edelman a utilisé un grand nombre d'œuvres du XVIIe siècle et de travaux modernes. Il n'est pas difficile de remarquer, chemin faisant, des oublis[3]; mais on s'étonne qu'il n'y en ait pas davantage.

Il ne s'est pas strictement tenu à son *terminus a quo* : il remonte aux ouvrages de Fauchet et de Pasquier[4], aux *Bibliothèques* de La Croix du Maine et de Du Verdier, aux éditions de textes médiévaux qui ont paru au XVIe siècle. Il a eu raison, car les doctes du XVIIe siècle ont mis à profit les uns et les autres. Mais il eût été bon de dresser quelques tableaux chronologiques; ainsi l'on eût facilement constaté le sort inégal des œuvres littéraires : tandis que Chartier est mis par Duchesne à la portée de tous, les poésies de Charles d'Orléans restent inédites.

Voici le plan qu'a suivi M. Edelman. D'abord, il passe en revue les

1. Il y fera certainement une large place à la cathédrale d'Orléans, qui, à la différence de l'église S. Eustache, fut terminée en style ogival.

2. Les indications sur la langue sont dispersées et sommaires. Il ne suffit pas d'indiquer pour La Fontaine et quelques autres, les procédés essentiels de la « langue marotique » : emploi de mots archaïques, inversions, ellipses de l'article et du pronom personnel sujet. Il faudrait étudier de près les archaïsmes des poètes « satyriques », des burlesques,... etc.; mais ce pourrait être la matière d'un troisième ouvrage.

3. Le plus regrettable concerne Peiresc. M. Edelman mentionne ses collections de livres et de médailles; mais il paraît ignorer que ses recherches sur nos antiquités médiévales furent aussi poussées que ses travaux d'archéologie classique. Ses 80 dossiers manuscrits contiennent une foule de pièces historiques, de généalogies provençales,... etc. Il a collaboré avec André Duchesne, et correspondu avec Besly, Chifflet, les Godefroy; il s'est intéressé à la poésie des troubadours, aux ordres de chevalerie, à l'iconographie de Charlemagne, aux *Assises de Jérusalem*,... etc.

4. Une thèse de Sorbonne est actuellement en préparation sur Pasquier et l'histoire de France.

anciennes définitions de *moyen age*, *renaissance*, *gothique*, les jugements sommaires sur l'ignorance et la barbarie médiévales, et les opinions diverses qui furent exprimées sur la pensée du moyen age; on trouvera là d'utiles indications sur le thomisme et le cartésianisme. Vient ensuite un chapitre très nourri sur les études historiques au XVIIe siècle. Les trois chapitres suivants sont consacrés au héros médiéval, tel qu'il était représenté dans les fêtes de Cour, dans les romans et les pièces de théâtre, et dans les poèmes épiques. Enfin, on cite les jugements qui étaient portés sur la littérature du moyen age, et on précise l'influence de certains genres. Ce plan entraîne certaines répétitions, par exemple pour Roland et l'Arioste. Mais l'auteur met bien en lumière les idées générales auxquelles ses recherches ont abouti.

Après cet ouvrage si riche et si savant, on n'osera plus affirmer que le XVIIe siècle ignorait le moyen age. Il n'y a pas eu d'éclipse; si les œuvres littéraires ont été moins lues que dans la première moitié du XVIe siècle, par contre les savants ont mieux connu que leurs prédécesseurs l'histoire politique et littéraire des siècles passés. Diverses causes, exposées par M. Edelman, ont eu une action prolongée : le patriotisme pare des couleurs les plus flatteuses le passé militaire et politique de la France, l'esprit gaulois maintient la tradition misogyne et anticléricale des fabliaux, les précieuses songent avec regret à l'amour courtois, aux imaginaires Cours d'amour et à la galanterie des Chevaliers errants, les *laudatores temporis acti* exaltent le bon vieux temps,... etc.

Parmi les gens du XVIIe siècle qui se sont intéressés peu ou prou au moyen age, on peut distinguer trois catégories : les érudits, les « doctes », et les mondains. Nous ne rendons pas assez justice à nos érudits du XVIIe siècle : le livre du savant américain nous révèle une prodigieuse émulation de recherches. Sans doute il y a quelques ombres au tableau : parfois, il s'agit de justifier les prétentions annexionnistes du Roi, ou de s'attribuer de nobles et lointains aïeux[1]; la méthode des premiers Bollandistes laissait à désirer; c'est par vanité que Ch. du Lis élève un monument à la gloire de sa grand' tante, Jeanne d'Arc.... Mais les travaux d'André Duchesne, des Sainte-Marthe, des D'Hozier, des Godefroy, de Mabillon, de Du Cange commandent la plus grande admiration.

J'entends par « doctes » les hommes qui savaient profiter des travaux érudits, mais qui fréquentaient les salons et recherchaient la gloire littéraire. Je pense à D'Urfé, à Sarasin, surtout à Chapelain, qui parle avec pertinence des « vieux romans ». Ils ont dans leur bibliothèque les vieilles éditions des œuvres médiévales et les ouvrages savants. Mais, quand ils composent sur le moyen age des œuvres littéraires, les bienséances, la loi de la vraisemblance, ou les règles du poème épique les empêchent de respecter la vérité historique.

Quant aux mondains, ils sont bien décevants. Non seulement ils ignorent les in-folio des érudits[2], mais, sauf les romans de chevalerie modernisés et les principaux historiens, — Commynes est cher aux esprits politiques, — ils ne lisent pas les œuvres du moyen age : point n'est besoin de rééditer le *Roman de la Rose*, le *Mystère de la Passion*, ni *Villon*. La langue et la syntaxe médiévales, si différentes de l'usage codifié par Vaugelas, les rebutent. Ils prêtent libéralement au temps passé leurs mœurs et leurs usages. D'ailleurs, les sources auxquelles ils puisent leur connaissance de la chevalerie, sont impures : les *Amadis*, le *Roland furieux*, et la *Jérusalem délivrée*, à quoi il faut joindre les romans d'aventures qu'entassent La Calprenède et ses émules. Le moyen age, pour eux, est l'époque d'élection des enchanteurs,

1. C'est pour cette raison que Malherbe recherche à Caen les monuments du moyen age et qu'il étudie l'histoire de la conquête de l'Angleterre.

2. Pour le Romantisme, miss Doolittle constatait que « les écrivains ont bien peu lu les travaux des scholars ».

des êtres surnaturels[1] et des paladins, plus galants encore qu'héroïques. Ces paladins, magnifiquement vêtus, paradent dans les carrousels et les ballets de la Cour. On publie en 1669 les *Lettres portugaises*, et elles vont aux nues ; aussi Bussy-Rabutin adapte au goût du jour celles d'Héloïse et d'Abélard. On se souvient de Jaufré Rudel, du châtelain de Coucy, et d'Alain Chartier à cause des légendes amoureuses ou galantes qui s'attachent à leurs noms. On s'accorde à reconnaître à tous les écrivains du moyen age la même qualité : la « naïveté ». Il est vrai que le XVIIIe siècle et le Romantisme la découvriront aussi chez nos auteurs de la Renaissance. Tout ce qui est ancien et mal connu, est qualifié de « naïf » !

Si nos mondains imitent la forme des anciens écrivains, — surtout de Marot, — c'est par amusement. De là les ballades, rondeaux et lais qui connaissent un renouveau vers le milieu du siècle, et les pastiches de la vieille langue auxquels s'exercent Voiture et les habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Aucune œuvre littéraire se rapportant au moyen age n'a la valeur historique des *Martyrs* ou de la *Chronique du règne de Charles IX*.

Voici quelques observations sur des points particuliers. M. Edelman a étudié avec soin l'évolution des romans de chevalerie et d'aventures. On ne trouve guère à ajouter que sur le chapitre des Bradamantes, des Marphises, et des Clorindes. Ces belles guerrières ont ravi l'imagination du public, et leurs exploits ont certainement troublé la cervelle de nos Frondeuses. On s'imaginait Jeanne d'Arc à leur ressemblance, et nos auteurs d'épopées nationales ont inventé, au temps de Clovis, de Charles Martel, de Saint Louis, d'intrépides Amazones. Nos dramaturges en ont créé de pareilles, et elles ont contribué à la naissance de la virago cornélienne, qui, si elle ne manie pas les armes, a du moins une âme héroïque.

Il a consacré à la survie de la farce des pages judicieuses. Mais, pour celle de notre ancien théâtre sérieux il se contente d'indications superficielles : il faudrait noter les fêtes religieuses traditionnelles, pour lesquelles on continue de composer et de jouer des espèces de Mystères, et analyser les éléments qui, dans les tragédies irrégulières et dans les tragi-comédies, proviennent de l'ancien théâtre. Les pièces tirées de l'histoire ou de la légende médiévale qui sont énumérées p. 194-197[2], font suite à de nombreuses œuvres du XVIe siècle : *Radegonde*, *S. Clouaud*, *Edouard roi d'Angleterre*, *Elips de Salbery*, *Kanut roi de Danemark*, et les *histoires* dont nous connaissons seulement les titres (cf. ma *Tragédie religieuse*, p. 104-105). On remarque l'abondance des tragédies sur Alboin et sa femme : les auteurs de tragédies « baroques » s'empressèrent de porter à la scène une histoire qui rivalisait en horreur avec celle des Atrides et qui était beaucoup moins connue. Le succès des romans d'aventures et d'amour tels que *Pierre de Provence et la belle Maguelonne* est attesté aussi par les représentations de marionnettes (cf. H. C. Lancaster, *French dramatic literature*, IV, 696).

Les *Puys* et les *Jeux floraux* ont prolongé en province l'existence de formes poétiques désuètes (cf. p. 286 et 356). Les deux vers scandaleux de J. de Meung sur les femmes, qui sont cités p. 385, étaient passés en proverbe : un des devisants de l'*Heptaméron* les récite. Peiresc obtint d'Urbain VIII, dont il faisait imprimer à Paris les poésies latines, qu'il fît une ode sur St Louis ; il tira argument de la vénération que Louis XIII éprouvait pour son pieux

1. Mieux que la littérature antique, les romans médiévaux satisfaisaient le goût de l'extraordinaire et de la magie ; aussi ce sont surtout ceux du cycle breton que l'on réimprimait.

2. Ajouter *S. Sigismond roi de Bourgogne* (cf. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* V, 376 et 393), la « comédie » franco-latine de *S. Guillaume d'Aquitaine* (cf. *Humanisme et Renaissance*, IV, 293-305), et les pièces sur Clovis et sur Charlemagne qui furent jouées chez les Jésuites à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes (cf. *Revue des Cours et Conférences* du 15 mai 1936).

ancêtre. M. Edelman n'a connu ni le livre de M. Condéescu sur la légende de Geneviève de Brabant, ni la thèse récente de M. J. Cottaz intitulée *L'influence des théories du Tasse sur l'épopée en France*. Van Bever n'a jamais réalisé son projet d'éditer les *Vies* de Colletet.

Comme on le voit, l'ouvrage de M. Edelman apporte des lumières sur de nombreuses parties du XVIIe siècle, et on aura profit à le consulter.

RAYMOND LEBÈGUE.

JEAN POMMIER, **Variétés sur Alfred de Musset et son théâtre, Musset et G. Sand, Musset et la princesse Belgiojoso**, Paris, sans date [1944], Nizet et Bastard, in-12, 212 pages.

Comment oublier l'émotion que nous causa ce petit volume arrivé par je ne sais quelle voie à Princeton dans les premiers mois de 1945. C'était la pensée française qui recommençait à circuler, la sortie du tunnel... Le destin parisien du livre fut autre. Paru dans les grandes heures d'août 1944, il fut englouti par la libération. Puis ce fut l'épanouissement d'une littérature hâtive et souvent tapageuse. Aujourd'hui, le tri se fait de lui-même et l'ouvrage de M. Pommier se reclasse à sa vraie place.

C'est l'heureux groupement d'une douzaine d'études consacrées au théâtre de Musset et parues de 1924 à 1939 dans des revues d'importance fort inégale (*La Revue des Cours et Conférences*, *Les Dernières Nouvelles de Strasbourg*, par exemple). Nous ne saurions assez remercier M. Pommier d'avoir réuni tant de pages dispersées, toujours difficiles d'accès et souvent inconnues. Plusieurs de ces études ont été légèrement remaniées.

Un lien très souple court à travers tout l'ouvrage ; les fameuses amours de Venise. Mais n'y cherchez point de potins d'alcôve. Sans la moindre passion partisane (la chose n'est point si banale), M. Pommier, rien que par l'examen minutieux des textes, cherche à faire jaillir de nouvelles vérités. A la suite de Musset, qui «semble s'être mis en train plus d'une fois en refeuilletant quelques pages de la prose de son amie» (p. 101), il rouvre les livres oubliés et nous apporte une gerbe d'hypothèses que le jeu des recoupements vérifie parfois singulièrement. De ce petit livre si dru d'où s'échappent à flots les idées originales, je n'en citerai, faute de place, que quelques-unes. Il est très certain qu'en dépit de Mme Karénine, G. Sand a construit Sténio avec plus d'un trait emprunté à Musset (p. 36 et sq.), très certain qu'avant la date fort plausible du 19 juin établie pour leur première rencontre (p. 39), elle le connaît pour en avoir entendu parler, l'avoir rencontré aux Italiens ou à l'Opéra, pour avoir été troublée par ses vers, surtout, comme on la verra plus tard bouleversée par la musique de Chopin, bien avant le début de cette nouvelle liaison. Là d'ailleurs ne s'arrêterait point l'analogie. Les deux hommes sont jaloux. D'une jalousie morbide. C'est par des moyens identiques qu'elle essaie de les guérir. L'étude très fine du *Secrétaire intime* (p. 58 et sq.) qui nous montre, dès août ou septembre 1833, George lasse de prêcher Musset sans le convaincre et chargeant Quintilia d'expliquer et de prévenir, trouverait son pendant, six ans plus tard, dans l'analyse de *Gabriel* qui, également sous le couvert de la fiction, présente à Chopin des arguments et des avertissements similaires.

Lorsque M. Pommier s'en tient à la seule confrontation des œuvres de Musset et de Sand, que de rapprochements instructifs ! *Le Secrétaire intime* fournit des personnages, des scènes et jusqu'à des noms propres qui se retrouvent dans *Fantasio*. La fraîcheur de Perdican, son absence de préjugés, s'apparentent à un autre personnage de G. Sand, André, tandis que leur situation présente plus d'une ressemblance. M. Pommier suit l'influence du même roman dans la *Nuit de mai* et signale l'origine des fameux vers, *Rien ne nous rend si grands*, nés très évidemment de l'oratoire complet de Lélia sur la douleur. Pour Camille, M. Pommier hésite. Cette petite fille est d'une singulière maturité. Répète-t-elle simplement des souvenirs de couvent racontés

par George ? Ne faut-il pas voir déjà une autre figure féminine se profiler derrière cette enfant (dont certaine démarche, la toilette éblouissante du dernier acte étonne M. Pommier. Pourquoi ? Il n'y a là que divination par Musset de la psychologie féminine qui trouve ses armes dès l'instant du combat. L'âge n'y est pour rien). Reste l'interrogatoire de Camille : « Avez-vous eu des maîtresses... Les avez-vous aimées ?... » Ne serait-ce pas, à peinetrans posées, les questions haletantes posées par cette princesse Belgiojoso dont il sera question tout à l'heure ?

Dans l'ensemble, M. Pommier étudie de préférence les influences Sand-Musset tout en sachant fort bien l'existence des influences Musset-Sand. Serait-ce trop presser les textes, à défaut de Cordiani, dans lequel M. Pommier refuse justement de pressentir « le Musset de Venise qui sait la beauté du sacrifice » (Interprétation Gastinel, citée p. 24), de voir dans les mots balbutiés d'André del Sarto mourant : « La veuve d'André del Sarto peut épouser Cordiani » une première manière d'Alfred à Venise et l'ébauche du dénouement de *Jacques* ?

Mais stoppons, de peur de tomber dans l'erreur commune qui « met en cause hors de propos cette pauvre Mme Sand », erreur contre laquelle s'élève spirituellement M. Pommier, qui me semble tout de même minimiser l'influence sentimentale de Lélia (cf. p. 10 et sq.). Elle fut certainement plus qu'un chaînon de cette lignée de brunes dont le type répondait aux secrètes préférences d'Alfred. Un autre chaînon, la princesse Belgiojoso, donne à M. Pommier l'occasion de développements neufs et irréfutables. Il précise la date généralement bien plus ancienne qu'on ne le dit de leur amitié, sinon de leur amour. La conséquence pour l'histoire littéraire : des perspectives nouvelles projetées sur *Lorenzaccio* et la création d'un des personnages les plus fortement dessinés qui ne doit rien à G. Sand et bien peu à Varchi, la marquise Cibo.

On rendrait bien inexactement compte du livre de M. Pommier en le bornant à l'examen des influences mutuelles Sand-Musset-Princesse Belgiojoso. Certains chapitres, d'ailleurs, n'ont rien à voir avec ces dames, soit qu'il s'agisse d'une troisième (cf. p. 193-196, « Votre jour, madame », qui rapproche deux adorables textes, la tirade de la marquise dans *Il faut qu'une porte*, sur les jours de réception, et la page de Mme de Girardin sur le même thème), soit qu'un simple économe du collège Henri IV se trouve ingénieusement raccroché à une chanson de jeunesse ou que de nouveaux commentaires viennent grossir le dossier des « Comètes de Rolla ». Quant aux études mêmes consacrées à G. Sand ou à la princesse Belgiojoso, elles débordent continuellement ces sujets précis et nous apportent quantité de faits ou de suggestions qui, malgré les beaux travaux de Lafoscade, de Giraud ou de Dimoff, renouvellent les questions de sources ou de genèse du théâtre de Musset (voir, par exemple, les pages 125-131 sur la cavalière indifférence de Musset en matière de couleur locale, qui étaie tout un raisonnement sur la date probable de la composition de *Lorenzaccio*). Notons enfin un chapitre exclusivement occupé des pittoresques relations de Musset et de Lamartine, et je m'en voudrais de ne pas terminer ce rapide aperçu sur l'étude *Musset et l'Histoire romaine*, si riche en textes saisissants [cf. en particulier le portrait de Brutus (p. 146) ou l'épisode de Lucrèce (p. 164 et sq.)], et, pour le lecteur, si fertile en prolongements.

On retrouvera à travers toutes ces pages le jugement qui redresse, répare, délimite, et, à partir du terrain solidement préparé, libère les jets les plus audacieux de ce qui, en définitive, fait les vrais critiques : l'invention.

THÉRÈSE MARIX-SPIRE.

Œuvres complètes de Charles Baudelaire : Correspondance générale, recueillie, classée et annotée par M. JACQUES CRÉPET. T. I : 1833-1856 ; t. II : 1857-1859, Paris, Editions Louis Conard, Jacques Lambert, libraire-éditeur. 1947, 2 vol. petit in-8° de VI-424 et 409 pages.

Outre sa valeur intrinsèque et les précisions qu'elle apporte aux études baudelairiennes et à l'histoire littéraire générale, cette publication mérite d'être signalée comme de bon augure : la reprise des éditions Conard à l'Imprimerie Nationale, la présence d'un papier devenu rare, font espérer que d'autres *opera interrupta* de la Librairie de la Madeleine n'auront point à attendre indéfiniment leur résurrection. Il y a aussi, dans l'heureuse continuité qui permet au fils d'Eugène Crépet de reprendre la véritable mission inaugurée jadis par *Les Poètes français*, quelque chose de réconfortant et il n'est pas jusqu'au fréquent recours, dans les notes de ces deux volumes, aux publications d'Albert Feuilleret aux États-Unis, qui ne témoigne de l'aide lointaine offerte aux lettres françaises par des universitaires en exil. De l'ample *palmarès* qui ouvre cette publication, c'est le nom qui sera peut-être le plus souvent invoqué dans les notes « bio-bibliographiques » des deux volumes.

1833-1856, 1857-1859 : une sorte de douloureuse unité, dès 1840, est conférée aux quelque cinq cents lettres ou billets ici rassemblés (il y a des *bis*) [1] ; et si parfois, dans les malentendus entre la mère et le fils, dans les récriminations impatientes contre le très patient Ancelle, une indéniable monotonie ne laisse pas de dominer, c'est bien que l'horrible permanence où s'exaspère un grand poète est une sorte de fatalité, une bohème sans humour ni truculente drôlerie. « Mon indolence et l'horreur des affaires ont pris le dessus » ; « les dettes dont l'inquiétude ruine mon esprit » : les aveux de ce genre, surtout fréquents dans les lettres à une mère dont l'affection « maladroite et dangereuse » a rarement satisfait un fils incompris, écartent décidément du « cas Baudelaire » toute interprétation *freudienne*. Inutile de recourir à la psychanalyse et au « complexe d'Hamlet » pour expliquer l'ombrageuse attitude du beau-fils du général Aupick, désireux d'atteindre à une gloire qui n'avait rien à voir avec la régularité d'une carrière bourgeoise : la trame sur laquelle se détache tant de fièvre, c'est, hélas ! le filigrane des billets de banque et du papier timbré.

« Je veux écraser les esprits, les étonner comme Byron, Balzac, Chateaubriand » (19 février 1858) ; mais aussi (14 janvier 1858) :« Je n'ai pas le courage, je n'ai pas le génie de Balzac et j'ai tous les embarras qui l'ont rendu si malheureux » ; « pour mon malheur, je ne suis pas fait comme les autres hommes » (*s. d.*).

La sordide vie quotidienne, hôtels et garnis, logis de rencontre et garde-

1. Et sans doute un supplément à venir devra-t-il faire un sort à des lettres négligées. En voici une que, sans plus attendre, il importe de rappeler, parce qu'elle témoigne d'une amitié dont l'importance n'est pas négligeable. Elle est adressée à Emile Montégut, le vigilant critique de la *Revue des Deux Mondes*, et reproduite dans la thèse secondaire de M. P.-A. Muenier, Paris, Garnier, 1925, p. 120 :

Jeudi, 18 *janvier* 1855.

« Je vous prie, mon cher ami, occupez-vous de mon affaire chez M. Buloz. Les plaisirs qui se font trop attendre perdent beaucoup de leur énergie. De plus, vous savez, pour ne prendre qu'une des nombreuses raisons qui me rendent impatient, combien je suis intéressé à savoir — car je ne l'ai jamais su que très vaguement, très incomplètement, — l'effet que peut produire sur le public un gros paquet de poésies de moi.

« Il faut, si l'opinion de M. de Mars, comme il est probable, m'est hostile, incliner Buloz à juger lui-même et lui montrer l'avantage de l'audace en toutes choses. En somme, j'ai plus de confiance en son jugement que dans celui de M. de Mars qui ne saurait jamais prendre une résolution (une résolution !) sans des : Cependant, il se pourrait que ; mais il faudrait voir ; il serait peut-être imprudent, etc... et qui a toujours l'air de se répondre avec indécision.

« Tout à vous,
« Ch. Baudelaire. »

robe rapiécée, exige mieux que des « évasions » pour une telle certitude : c'est au plus juste d'une « transcendance », avec des « intercesseurs », qu'il faut chercher les témoignages les plus directs dans ces aveux épistolaires : non pas « Dieu et le ciel dont je n'ai rien à faire » (I, 232 ; I, 245), encore moins l'espoir humanitaire ou un zèle partisan, puisque le 2 décembre l'a « dépolitiqué » ; à peine des amours assez évanescentes, Jeanne Duval la mulâtresse, Marie Daubrun et même Mme Sabatier « la Présidente » ; mais ceux qui, authentiquement, sont des « Phares » pour un homme qui se donne fièrement le témoignage du « soin obstiné » qu'il apporte à « toute chose littéraire » — et il pourrait dire « à toute vive réalisation d'art ». Et ici, les annotations de l'éditeur qui « laisse parler le document » et qui, s'agissant des compagnons d'existence ou de prépotence financière de son héros, ne laissent rien à désirer, n'ont pas toujours la décisive netteté qu'on pourrait souhaiter pour refaire en pensée l'ascension hors du calvaire et la glorieuse « élévation » :

> Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,
> Des montagnes, des bois, des nuages, des mers...

Dépassant les influences initiales du romantisme français, d'où Lamartine et Musset sont assez vite rejetés, les « présences » d'Edgar Poe, de Richard Wagner, de Thomas de Quincey et d'autres auteurs, mis très haut pour leur singularité, appellent des précisions que permettent désormais bien des travaux d'approche. Le cas de Poe est, évidemment, le plus caractéristique, celui qui faisait certifier, au poète français, une sorte de préfiguration allant jusqu'à la plus curieuse identité entre lui-même et ce transatlantique. Or, il paraît certain que c'est le brave Nadar qui servit d'intermédiaire initial en la matière et l'article d'E. D. Forgues dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1846 avait, lui aussi, préparé les voies. Pour Wagner, admiré pour *Tannhäuser* (qui n'avait rien encore de vraiment subversif), Liszt et Nerval, par leurs articles des *Débats* (18 mai 1849), de *L'Artiste* (8 septembre 1850) renseignaient une admiration qui n'était point une sorte de géniale intuition. Le cas « Baudelaire et De Quincey » a été examiné en détail par G. T. Clapton (Paris, 1931). Puisque, d'autre part, *Fusées* fera la place que l'on sait au « nombre » et que la préface pour la seconde édition des *Fleurs du Mal* fait allusion à la « science mathématique » en même temps qu'à l'art musical, pour une certaine conception de la phrase poétique, avouons que la note relative à Wronski (24 septembre 1853) nous laisse sur notre faim, alors que fort probablement la recherche de la veuve de Balzac (30 août 1851) avait trait à une préoccupation relative au génial Polonais qui avait si fort impressionné l'auteur de *Louis Lambert* et des *Martyrs ignorés*. Dans certains cas, la connaissance d'un encouragement fortuit, avec sa date précise, peut aider à déterminer d'autres précisions : par exemple, les vers à Sainte-Beuve (t. I, p. 62-64), placés par M. Crépet à la fin de 1844 par une fort acceptable conjecture, semblent devoir telles de leurs particularités prosodiques à la très encourageante *Prosodie de l'Ecole moderne* de Wilhelm Tenint (Paris, Didier, 1844) où, sous l'approbation de Victor Hugo, la « forme magnifique de l'alexandrin à deux césures était célébrée ».

— *Et puis venaient les soirs malsains, les nuits fiévreuses* —

en même temps que la rime rare, dont le « parfait magicien », Théophile Gautier, faisait plutôt son apanage. Dans le même ordre d'idées, les stendhaliens devraient (I, 61) rapporter une bonne fois à sa source le fameux « slogan » des *happy few* : Shakespeare, *Henry V*, IV, iii, v. 60 ; et il n'y aurait que justice à rappeler que la stricte division *Art*, *Science*, *Morale* a été empruntée par Poe à S. T. Coleridge, qui la devait lui-même à la philosophie allemande.

De tels « emprunts » ne diminuent en rien le mérite d'un poète ou de ses informateurs : ils contribuent, au contraire, à démontrer la cohésion d'un « règne » supérieur, d'une sorte d'empyrée que n'atteignent pas autant que

certains l'imaginent, les pauvres contingences dont ces deux volumes nous révèlent une fois de plus la lancinante pression, en même temps que l'incontestable défaite [1].

FERNAND BALDENSPERGER.

1. Très peu d'*errata* à proposer à des textes revus avec un soin manifeste, et où des *sic* soigneux signalent des inadvertances ou des préférences d'écriture de la part de Baudelaire. Lire, cependant 1945, 1, 9, note 1 : écarter délibérément Horace Mann des hypothèses de la page 1, 176 ; indiquer 1,261 la variante « pleins de lumière » qui remplaça « extraordinaires » avec sa scansion contestable ; écrire *Czartoryski* II,249, note 1 et *Calonne* 1,373, note 2. Ne pourrait-on pas risquer le nom de *Royer-Collard* pour la lettre indignée — et non envoyée sans doute — de 1845 (1,64) ? Une abréviation du nom du destinataire s'imposait bien plus que pour tel patronymique plus bref et le jansénisme fondamental de l'académicien pouvait s'être manifesté dans la *Revue du Droit* ou ailleurs, en un temps où le régime de Louis-Philippe commençait à s'inquiéter d'un certain « libéralisme », dont l'ombrageux Baudelaire se formalise aussitôt, lui qui s'éprenait de la sociologie mystique de Joseph de Maistre.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

I. — *HEBDOMADAIRES DE 1947*

XVII^e SIÈCLE

Journal des Savants. — Mongrédien (Georges). Le premier hebdomadaire littéraire [le « Journal des Savants »]. — *La Bataille*, 2 avril 1947.

Maynard (François). — Schmidt (Albert-Marie). F. M. et l'épigramme. — *Une Semaine dans le Monde*, 4 janvier 1947.

Pascal. — George (André). Le silence de P. — *Les Nouvelles littéraires*, 23 octobre 1947.

Sévigné (M^me^ de). — Gérard-Gailly. M^me^ de S. n'a pas trouvé le repos dans la tombe. — *Le Figaro littéraire*, 14 juin 1947.

Vaugelas. — Mongrédien (Georges). Le tricentenaire de V. — *La Bataille*, 29 octobre 1947.

XVIII^e SIÈCLE

Rousseau (J.-J). — Guillemin (Henri). R., l'impie. — *Lettres françaises*, 20 août 1947.
— Voir Voltaire.

Vauvenargues. — Arland (Marcel). V. — *Une Semaine dans le Monde*, 2 août 1947.
— Billy (André). La mort de V. (1747). — *Le Littéraire*, 29 mars 1947.
— Bruguière (Pierre). Le deuxième centenaire de V. — *Réforme*, 14 juin 1947.
— Lacretelle (Jacques de). La vie exemplaire de V. — *Le Figaro littéraire*, 31 mai 1947.
— Léonard (Émile-G.). V., officier de France. — *Les Nouvelles littéraires*, 22 mai 1947.
— Morin (Maurice). V., héros discret. — *La Bataille*, 28 mai 1947.

Voltaire. — Borel (Pierre). Une lettre inédite [de V. à Trudaine, 1776]. — *Une Semaine dans le monde*, 26 avril 1947.
— Guillemin (Henri). V. a-t-il cherché à faire exécuter Rousseau ? — *Le Figaro littéraire*, 17 mai 1947.

XIX^e SIÈCLE

Balzac (Honoré de). — Billy (André). Du nouveau sur B. en Russie [d'après L. Grosmann, « B. en Russie »]. — *Le Littéraire*, 1^er^ février 1947.

Banville (Théodore de). — Le Dantec (Yves-Gérard). Décembre 1846. Les cent ans des « Stalactites ». — *Arts*, 3 janvier 1947.

Baudelaire. — Boschot (Adolphe). B. en 1844. — *Le Spectateur,* 2 décembre 1947.

— Descaves (Lucien). B., révolutionnaire. — *France au combat,* 19 novembre 1947.

— Fage (André). Des lettres inédites de B. [1861-1865] vendues à l'hôtel Drouot, décembre 1947. — *Les Nouvelles littéraires,* 18 décembre 1947.

— Moulin (Charles). B. chansonnier ou la conquête de l'immortalité. — *Lettres françaises,* 23 mai 1947.

— Voir Vigny (Alfred de).

Becque (Henri). — Cossira (Henry). Autour de « La Parisienne » Les coups de bec de M. B. — *France au combat,* 15 mai 1947.

Bloy (Léon). — La Mazière (Pierre). Deux cents lettres de L. B. [à Louis Montchal. Extraits inédits]. — *Les Nouvelles littéraires,* 31 juillet 1947.

Chateaubriand. — Borel (Pierre). Le dernier amour de C. — *Une Semaine dans le Monde,* 14 juin 1947.

Constant (Benjamin). — Berthoud (Dorette). Y a-t-il un mystère C. ? — *Réforme,* 22 mars 1947.

Corbière (Tristan). — Bayard (Jean-Pierre). C. poète et marin. — *Les Nouvelles littéraires,* 18 septembre 1947.

— Chabaneix (Philippe). T. C. — *Arts,* 12 septembre 1947.

Daudet (Alphonse). — Bornecque (Jacques-Henry). A. D. et nous. — *Une Semaine dans le Monde,* 13 décembre 1947.

Desbordes-Valmore (Marceline). — Bourgeat (Jacques). Le douloureux secret de Marceline D.-V. [trois lettres inédites, 1846-1847]. — *La Bataille,* 29 janvier 1947.

Dumas (Alexandre). — Cheronnet (Louis). Alexandre D. et le *Théâtre historique.* — *Lettres françaises,* 18 avril 1947.

Faguet (Émile). — Rat (Maurice). Rencontres avec É. F. — *Le Figaro littéraire,* 20 décembre 1947.

Flaubert (G.). — Borel (Pierre). F. et « la Dame aux violettes ». — *Une Semaine dans le Monde,* 4 octobre 1947.

— A. t'Serstevens. F. a-t-il trahi Bernardin de Saint-Pierre ? — *Les Nouvelles littéraires,* 8 mai 1947.

Gautier (Judith). — Descaves (Pierre). Le mystérieux amour de J. G. et Richard Wagner. — *Gavroche,* 10 juillet 1947.

Goncourt (E. et J. de). — Descaves (Pierre). Les journalistes. — *Gazette des Lettres,* 13 décembre 1947.

— Descaves (Pierre). L'Académie Goncourt et le « Journal officiel ». — *France au combat,* 16 janvier 1947.

Lamartine (Alphonse de). — A. Chesnier du Chesne. L' « Histoire des Girondins » a préparé la Révolution de 1848. — *Les Nouvelles littéraires,* 17 avril 1947.

— Guillemin (Henri). Ce que L. publia et ce qu'il avait heureusement raturé dans l' « Histoire des Girondins ». — *Le Figaro littéraire,* 19 juillet 1947.

— Poulain (Gaston). L'Antigone de L. [Mme Émile Ollivier et Valentine de Cessiat, devenue Val. de L.] — *La Bataille,* 22 octobre 1947.

— Zimmer (Bernard). Une lettre de L. [à Camille Ducray, 10 mai 1859]. — *La Bataille*, 21 mai 1947.

Mallarmé (Stéphane). — Géo-Charles. Un cinquantenaire. S. M. et les badinages de l'amitié [documents inédits]. — *Gavroche*, 11 septembre 1947.

Maupassant (Guy de). — Borel (Pierre). Trois lettres inédites de G. de M. à une jeune fille russe [1891]. — *Une Semaine dans le Monde*, 15 février 1947.

Mercure de France. — Billy (André). Quelques hôtes du « Mercure ». — *La Bataille*, 26 mars 1947.

— Billy (André). Une première visite au « Mercure de France ». — *La Bataille*, 8 janvier 1947.

Mérimée (Prosper). — G. Jean-Aubry. Une intention de M. [projet de réédition de « Vathek », de William Beckford]. — *La Bataille*, 6 août 1947.

— Parturier (Maurice) et Mallion (Jean). George Sand, M. et l'église de Nohant-Vicq [documents inédits]. — *Le Littéraire*, 4 janvier 1947.

Mirbeau (Octave). — Reuillard (Gabriel). O. M. — *France au Combat*, 3 avril 1947.

Mistral (Frédéric). — Frédéric Mistral neveu. Le cinquantenaire du « Poème du Rhône ». — *Une Semaine dans le Monde*, 2 août 1947.

Musset (Alfred de). — Brisson (Pierre). En marge du répertoire. « Marianne ». — *Le Figaro littéraire*, 20 septembre 1947.

Naturisme. — Billy (André). Le cinquantenaire du naturisme. — *Le Littéraire*, 25 janvier 1947.

Nerval (Gérard de). — Borel (Pierre). Sylvie, Aurélia et le « Carnet rouge » de G. de N. — *Une Semaine dans le Monde*, 19 avril 1947.

Renan (Ernest). — Braibant (Charles). E. R. et les sciences de l'humanité. — *Gavroche*, 17 juillet 1947.

— Herriot (Édouard). Un précurseur : E. R. — *Le Figaro littéraire*, 26 juillet 1947.

— Psichari (Henriette). La maison natale d'E. R. à Tréguier. — *Arts*, 4 juillet 1947.

Rimbaud (Arthur). — Monda (Maurice). Un portrait inconnu de R. [exécuté à Bruxelles, juillet 1873]. — *Le Littéraire*, 5 avril 1947.

— Voir Verlaine (Paul).

Rio (François). — Sandelion (Jeanne). F. R. — *Arts*, 14 novembre 1947.

Rostand (Edmond). — Sandelion (Jeanne). Le panache de Cyrano est cinquantenaire. — *La Bataille*, 31 décembre 1947.

Sand (George). — Voir Mérimée (Prosper).

Stendhal. — Beigbeder (Marc). Sans Colomb, admirateur obstiné, aurions-nous connu S. ? — *Réforme*, 22 mars 1947.

— Vaillat (Léandre). S. ballettomane. — *Le Figaro littéraire*, 20 septembre 1947.

Vallès (Jules). — Palmiéry (René). L'enterrement de J. V. — *La Bataille*, 30 avril 1947.

Verlaine (Paul). — Messiaen (Pierre). V. et Rimbaud à Londres. — *Arts*, 5 septembre 1947.

Vigny (Alfred de). — Duché (Jean). Le vrai visage du poète devant Marie Dorval. — *Le Figaro littéraire*, 27 décembre 1947.

— Garmy (René). V. ou le pessimisme militant. — *Lettres françaises*, 25 septembre 1947.

— Vaunois (Louis). Lettre [inédite] de V. à Baudelaire [sur la seconde édition des « Fleurs du Mal »]. — *Le Littéraire*, 5 avril 1947.

XX^e SIÈCLE

Apollinaire (Guillaume). — Léautaud (Paul). G. A. — *Gazette des Lettres*, 22 mars 1947.

— Mistler (Jean). [Trois] poèmes inédits de G. A. — *Les Nouvelles littéraires*, 6 novembre 1947.

— Tzara (Tristan). G. A. et la comtesse Alouette. — *Lettres françaises*, 20 novembre 1947.

Audoux (Marguerite). — Reuillard (Gabriel). M. A. — *France au combat*, 6 février 1947.

— Sigaux (Gilbert). M. A. — *Gazette des Lettres*, 5 avril 1947.

Bergson (Henri). — Dolléans (Édouard). Anniversaire et souvenir d'H. B. — *Carrefour*, 9 janvier 1947.

— Levron (Jacques). B. professeur de littérature [à Angers, 1882-1883]. — *Les Nouvelles littéraires*, 9 janvier 1947.

Bernard (Tristan). — Dacy (Roger). Notre ami Tristan.... — *Les Nouvelles littéraires*, 11 décembre 1947.

— Dorgelès (Roland). T. B. — *Le Figaro littéraire*, 13 décembre 1947.

— Marcel (Gabriel). Le théâtre de T. B. — *Les Nouvelles littéraires*, 11 décembre 1947.

Bizet (René). — J. et J. Tharaud. Un journaliste-poète : R. B. — *La Bataille*, 14 mai 1947.

Courteline (Georges). — Sivry (André). C. vivant. — *Lettres françaises*, 1^er août 1947.

— Teppe (Julien). C. était-il un obsédé ? — *Gavroche*, 19 juin 1947.

Dorsenne (Jean). — Billy (André). Le souvenir de J. D. — *Le Figaro littéraire*, 9 août 1947.

Fargue (Léon-Paul). — Chonez (Claudine). Dernière visite à L.-P. F. — *Une Semaine dans le Monde*, 29 novembre 1947.

— Claudel (Paul). L.-P. F. — *Le Figaro littéraire*, 29 novembre 1947.

— Fombeure (Maurice). L.-P. F., de Paris. — *Gavroche*, 3 décembre 1947.

— Kemp (Robert). Adieu à L.-P. F. — *Les Nouvelles littéraires*, 27 novembre 1947.

— Mazars (Pierre). La dernière soirée avec L.-P. F. — *Le Figaro littéraire*, 29 novembre 1947.

— Roy (Claude). La voix de F. — *Lettres françaises*, 4 décembre 1947.

Grolleau (Charles). — Lebrau (Jean). Ch. G. — *Arts*, 3 janvier 1947.

Gillet (Louis). — Maurois (André). Destins exemplaires, L. G. — *Les Nouvelles littéraires*, 20 mars 1947.

Groethuysen (Bernard). — Morin (Edgar). B. G. — *Lettres françaises*, 2 mai 1947.

Jacob (Max). — Hertz (Henri). Contribution à la figure de M. J. — *Lettres françaises*, 23 octobre 1947.

Jarry (Alfred). — Georges-Michel (Michel). Souvenirs sur A. J. — *France au combat*, 6 février 1947.

Nizan (Paul). — Le souvenir de P. N. — *Le Littéraire*, 29 mars 1947.

Péguy (Charles). — Crouzet (Paul). Fragments d'un P. inconnu. — *Une Semaine dans le Monde*, 30 août 1947.

Proust (Marcel). — Cattaui (Georges). Il y a vingt-cinq ans M. P. mourait. — *Une Semaine dans le Monde*, 15 novembre 1947.

— Maulnier (Thierry). P. s'éloigne-t-il ? — *Le Figaro littéraire*, 15 novembre 1947.

Ramuz (C.-F.). — Auberjonois (Fernand). Dernière visite à C.-F. R. — *Les Nouvelles littéraires*, 29 mai 1947.

— Béguin (Albert). C.-F. R. — *Une Semaine dans le Monde*, 31 mai 1947.

— Berthoud (Dorette). Un poète-peintre chrétien. — *Réforme*, 14 juin 1947.

— Chazel (Pierre). L'humanisme de R. — *Réforme*, 14 juin 1947.

— Cingria (Hélène). La dernière visite à R. — *Arts*, 6 juin 1947.

— Claudel (Paul). Du côté de chez R. [deux lettres inédites de R.]. — *Gazette des Lettres*, 15 novembre 1947.

— Claudel (Paul). Hommage à R. — *Le Figaro littéraire*, 31 mai 1947.

— Dumay (Raymond). R. écrivain. — *Gazette des Lettres*, 31 mai 1947.

— Lavaud (Guy). R. et l'amour du monde. — *Gavroche*, 29 mai 1947.

— Maurois (André). Destins exemplaires, R. — *Les Nouvelles littéraires*, 29 mai 1947.

— Poulaille (Henry). C.-F. R. — *Carrefour*, 28 mai 1947.

— Poulaille (Henry). L'œuvre de R. — *Les Nouvelles littéraires*, 29 mai 1947.

— Von Allmen (Jean-Jacques). Un témoin de l'Ancien Testament. — *Réforme*, 14 juin 1947.

Robert (Louis de). — Dumas (Lucien). Il y a dix ans mourait L. de R. — *Les Nouvelles littéraires*, 2 octobre 1947.

Rolland (Romain). — Une lettre de M^me^ Romain Rolland à propos d' « Au-dessus de la mêlée ». — *Le Littéraire*, 1^er^ février 1947.

Saint-Exupéry. — Condroyer (Émile). Souvenir de S.-E. — *Le Spectateur*, 5 août 1947.

— Lebuquois (Jean). Le traîneau à chameaux de S.-E. — *La Bataille*, 24 septembre 1947.

Toulet (P.-J.). — Martineau (Henri). P.-J. T. aurait quatre vingts ans [fragments inédits]. — *Le Figaro littéraire*, 20 septembre 1947.

Valéry (Paul). — Toesca (Maurice). P. V. il y a deux ans.... — *Une Semaine dans le Monde*, 19 juillet 1947.

Billy (André). — Qu'est-ce que la littérature ? — *Le Figaro littéraire*, 19 avril 1947.

Reuillard (Gabriel). — L'abbé Mugnier. — *Une Semaine dans le Monde*, 22 septembre 1947.

LES SUJETS DE THÈSES A PARIS

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, nous publions aujourd'hui la liste des sujets de thèses de littérature française moderne (doctorat ès lettres et doctorat d'Université) inscrits à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris depuis 1935. Nous n'avons pas jugé utile de publier les sujets déposés avant cette date. Rappelons aux intéressés qu'après une durée de dix ans et sauf avis contraire, le sujet est réputé abandonné. Nous n'avons pas indiqué, d'autre part, les sujets de thèses de littérature comparée, La Revue de Littérature comparée *se chargeant de leur publication.*

N.-B. — *Nous serons reconnaissants à ceux dont les travaux auraient été omis de nous faire connaître le sujet de leur thèse afin que notre recension soit aussi complète que possible.*

Nous avons suivi l'ordre établi par M^lle *Jeanne Giraud dans son* Manuel de Bibliographie littéraire.

GÉNÉRALITÉS

Fuzellier (Étienne). — Histoire du théâtre provençal du Moyen-Age à 1900. (Prof. G. Cohen.) Th. Pr. 10 juin 1938.

M^lle Leblanc (Paulette). — Les paraphrases de psaumes en France de Malherbe à J.-B. Rousseau. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 4 juin 1942.

Saint-Martin (Albert). — Le mythe de Prométhée dans les grandes littératures occidentales. (Prof. Van Tieghem.) Th. Pr. 4 juillet 1945.

M^lle Morrow (Christine Turner). — Le roman irréaliste dans les littératures française et anglaise. (Prof. Van Tieghem.) D. U. 17 juin 1938.

Vernière (Paul). — Spinoza et la pensée française avant la Révolution. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 25 juillet 1946.

Dehon (O.). — Le rythme et le vers libre. (Prof. Fouché.) Th. Pr. 3 juin 1946.

Rolland (Roger). — Le vers libre et le vers régulier dans la poésie française : 1° d'après leur nature respective ; 2° d'après les poètes qui les ont employés. (Prof. Levaillant.) D. U. 25 novembre 1947.

XVI^e SIÈCLE

Ouvrages généraux. — M^lle **Ales** (**Marie-Rose**). — Les sujets mythologiques dans le théâtre français de la Renaissance à 1700. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 4 juillet 1945.

Eustache (**Firmin**). — La vie intellectuelle à Lyon au XVI^e siècle. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 21 janvier 1943.

Garapon (**Robert**). — Le comique verbal dans le théâtre français depuis le Moyen-Age jusqu'au théâtre de la Foire. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 20 décembre 1946.

Grenet (**André**). — Les thèmes platoniciens dans la poésie lyrique de la Renaissance française. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 3 février 1944.

M^lle **Perkis** (**Mary**). — Les écrits théoriques sur le théâtre en France au XVI^e siècle. (Prof. Lebègue.) D. U. 10 mai 1947.

M^lle **Stanesco**. — Le genre de l'épigramme en France à l'époque de la Renaissance. (Prof. Chamard.) D. U. 13 avril 1935.

Telle (**Émile-V.**). — Érasme de Rotterdam et le Septième Sacrement. Étude sur l'Évangélisme moral et matrimonial au XVI^e siècle. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 20 décembre 1946.

Villette (**Jacques**). — L'influence de Platon et du platonisme sur les prosateurs français du début du XVI^e siècle jusqu'à l'Astrée. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 15 décembre 1943.

Weber (**Henri**). — Essai sur la création poétique au XVI^e siècle. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 24 février 1947.

Auteurs. — **Lassalle** (**Roger**). — Théodore Agrippa d'Aubigné et le style satirique. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Gioan (**Pierre**). — Calvin et l'humanisme. (Prof. Chamard.) Th. Pr. 20 octobre 1936.

Müller (**A.**). — J.-B. Chassignet, essai sur ses poésies religieuses. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 4 février 1943.

Bruhat (**Jean**). — Th. Pr. : Essai sur la vie et les œuvres de Gilles Corrozet (1510-1568). (Prof. Plattard.) Th. Sec. : La poésie gnomique au XVI^e siècle. (Prof. Cohen.) 5 mai 1938.

M^lle **Bouchereaux** (**Suzanne-Marie**). — Bibliographie des œuvres et des éditions de Gilles Corrozet. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 24 mai 1943.

M^lle **Mouflard** (**Marie-Madeleine**). — Robert Garnier (1544-1590). Étude biographique et littéraire. (Prof. Chamard.) Th. Pr. 10 décembre 1938.

M^lle **O'Reilly** (**Mary**). — Les idées morales et religieuses de Robert Garnier. (Prof. Lebègue.) D. U. 25 novembre 1947.

Berry (**André**). — Églogues de Pierre de Garros. Ed. critique avec traduction et notes. (Prof. Millardet.) Th. Sec. 2 mai 1945.

— Pierre de Garros, poète gascon du XVIe siècle. Étude sur sa vie, sa langue et son œuvre. (Prof. G. Cohen.) Th. Pr. 2 mai 1945.

Morgan (D.-R.). — Le théâtre d'Étienne Jodelle. (Prof. Chamard.) D. U. 14 décembre 1935.

Kinch (Charles-Ernest). — La poésie satirique de Clément Marot. (Prof. Plattard.) D. U. 18 mars 1938.

Desgranges (Guy). — Montaigne et la politique. (Prof. Lebègue.) D.U. 25 juillet 1946.

Mlle **Lehoux (Françoise)**. — Testament et inventaire après décès de Gaston Olivier. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 17 mai 1946.

Bouteiller (Paul). — Étienne Pasquier, sa vie et son œuvre. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 24 février 1947.

Mlle **Tsi Siang**. — Les temps et les modes dans l'œuvre de Rabelais. (Prof. Bruneau.) D. U. 9 juin 1937.

Mlle **Lacour (C.)**. — Correspondance de Scevole de Sainte-Marthe. (Prof. Lebègue.) D. U. 29 mars 1947.

Saulnier (Léon). — Maurice Scève, chef de la Renaissance poétique lyonnaise et imitateur de la *Pleiade*, sa vie, sa culture, son œuvre, sa destinée. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 10 octobre 1940.

Castex (Pierre). — Jean de Sponde. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 26 janvier 1946.

XVIIe SIÈCLE

Ouvrages généraux. — **Dagens (Jean)**. — La renaissance catholique au XVIIe siècle. La pensée et l'action de l'Oratoire (1611-1674.) (Prof. Strowski.) Th. Pr. 29 juin 1936.

Bady (René). — L'homme selon la grâce. Essai sur la psychologie du chrétien d'après les maîtres de spiritualité du XVIIe siècle. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 25 janvier 1945.

Abbé Brossard (Henri). — « L'honneur du monde » et les moralistes chrétiens au XVIIe siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 26 mars 1942.

Mme **de Buretel de Chassey (Geneviève)**. — La préoccupation sociale dans la Prédication Louis XIVeme (1661-1715). (Prof. Michaut.) D. U. 12 janvier 1940.

Pons (Roger). — L'inspiration religieuse dans la littérature d'imagination de 1650 à 1700. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 9 décembre 1936.

Van der Steen (Pierre). — L'enseignement à Port-Royal et les méthodes d'enseignement en France au XVIIe siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 3 juin 1946.

Mlle **Thierry (Françoise)**. — La Frondeuse. (Prof. Jasinski.) D. U. 20 décembre 1946.

Marmier (Jean). — Horace en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 4 avril 1944.

Carraud (Jean-Pierre). — L'éloquence judiciaire sous le règne de Louis XIV. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 26 décembre 1941.

Bourgeois (Alain). — L'idée de progrès et le sens du progrès dans la littérature et la pensée française de la deuxième moitié du XVIIe siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 18 juillet 1941.

Benac (Henri). — Le goût littéraire et son évolution au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 1er décembre 1936.

Cart (Adrien). — La théorie du vers et du langage poétique en France depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe. Étude sur les traités de versification et les Arts poétiques parus depuis la mort de Ronsard jusqu'à l'époque de Voltaire. (Prof. Mornet). Th. Pr. 7 mai 1937.

Mettra (Jacques). — L'humanisme français de 1600 à 1660. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 17 mai 1946.

Ternois (Jean). — Le roman français de Mme de Lafayette à Lesage. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 17 juin 1947.

Levy (Robert-Alain). — L'évolution de la littérature satirique en France au XVIIe siècle. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Marchais (J.). — Le théâtre social dans la comédie de la fin du XVIIe siècle à la Révolution. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 18 juillet 1947.

Baudry (Jean). — La comédie en France de 1660 à 1720. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 26 novembre 1938.

Knight (Roy-Clément). — L'hellénisme de Racine et de ses contemporains. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 8 juillet 1947.

Baker (Marcus). — La formation de la langue tragique en France (1625 à 1636). (Prof. Ch. Bruneau.) D. U. 11 février 1936.

Quemada (Bernard). — La langue de la galanterie et de l'amour dans les romans mondains du XVIIe siècle. (Prof. Bruneau.) D. U. 25 novembre 1947.

Bar (Francis). — La langue et le style des Burlesques du XVIIe siècle. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 20 décembre 1946.

Auteurs. — **Dagens (Jean).** — La langue et le style du Cardinal de Bérulle. (Prof. Bruneau.) Th. Sec. 29 juin 1936.

Daumer (V.). — La religion de Bossuet. (Prof. Guignebert.) Th. Pr. 26 janvier 1935.

— Bossuet et l'amour de Dieu. (Prof. Pommier.) Th. Sec. 13 mai 1935.

Mlle Goyet (Gilberte-Thérèse). — L'humanisme de Bossuet. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 11 mars 1943.

Truchet (Jacques). — Théologie et apologétique dans la prédication de Bossuet. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 24 février 1947.

Martimort (Aimé-Georges). — Le gallicanisme de Bossuet. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 8 juillet 1943.

— **Établissement** du texte de la « Defensis Declarationis » de Bossuet. (Prof. Renaudet.) Th. Sec. 8 juillet 1943.

Jan (**Louis**). — L'évolution oratoire de Bossuet sous l'influence de Monsieur Vincent. (Prof. Bruneau.) Th. Sec. 28 janvier 1946.

Mme Pietherton de Lestrade-Maillot (**Fernande**). — François Charpentier, sa vie et son œuvre. (Prof. Ascoli.) D. U. 8 janvier 1935.

Herland (**Louis**). — L'héroïsme cornélien. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 18 juillet 1945.

— Pierre Corneille : Surena, édition critique. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 18 juillet 1945.

Mlle Journau (**Geneviève**). — Édition critique de « Médée », tragédie de Pierre Corneille. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 25 novembre 1946.

Garapon (**Robert**). — L'Illusion comique de Corneille, édition critique. (Prof. Pintard.) Th. Sec. 20 décembre 1946.

Mlle Fraser (**Élisabeth-M.**). — 1° Autour d'Alidor, pièce qu'on peut attribuer à Pierre Corneille. (Prof. Mornet.)
2° Édition critique d'Alidor, comédie pastorale inédite. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. et Sec. 10 mai 1947.

Couton (**Georges**). — La vieillesse de Corneille. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 29 mars 1947.

Mlle Bouveau (**Antoinette**). — Édition critique de la comédie de Corneille « La Galerie du Palais ». (Prof. Wagner.) Th. Sec. 24 février 1947.

Mlle Antosz (**Janina**). — Mme Deshoulières, sa vie et son œuvre. (Prof. Mornet.) D. U. 10 mai 1947.

Fromilhague (**René**). — François de Malherbe (1555-1628). (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 30 juin 1942.

Beigbeder (**Marc**). — Les deux morales de Molière. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 29 mai 1945.

Mlle Caron (**Jeanne**). — Fénelon et Mme de Maintenon. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 4 avril 1944.

Bordes (**Maurice**). — Mascaron et le diocèse d'Agen à la fin du règne de Louis XIV (1680-1703). (Prof. Jasinski.) Th. Sec. 1er juillet 1944.

Mlle Hugues (**Joan-V.**). — Les comédies-ballets de Molière. (Prof. Masson.) D. U. 25 juillet 1946.

Valuet (**Maurice**). — Le parallélisme psychologico-grammatical dans la langue de la comédie ; essai sur l'expression du style de Molière. (Prof. Bruneau.) D. U. 14 février 1945.

Nattiez (**Jean**). — Les procédés de style dans les comédies de Molière. (Prof. Bruneau.) D. U. 15 décembre 1943.

Mlle Markova (**Tamara**). — La famille dans Molière. (Prof. Michaut.) D. U. 9 février 1940.

Lefèvre (**Raymond**). — Antoine de Montchrestien. (Prof. Chamard.) D. U. 7 mars 1936.

Prigent (Jean). — Pascal, science et philosophie. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 28 janvier 1948.

Mme Mermillod Lombard (Émilie). — Préface à une nouvelle édition des « Pensée » de Pascal. (Prof. Jasinski.) Th. Sec. 3 juin 1946.

Mesnard (Jean). — Pascal théologien. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 24 février 1947.

Mlle Lipton (Pearl). — Charles Perrault, sa vie et son œuvre. (Prof. Ascoli.) D. U. 17 décembre 1934.

Agel (Henri). — Du Perron, homme de lettres du XVIIe siècle. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 4 juillet 1945.

Bonzon (A.). — L'expression poétique dans le théâtre de Racine. (Prof. Michaut.) Th. Pr. 26 octobre 1938.

Jan (Louis). — La peinture du mal dans le théâtre de Racine devant l'opinion janséniste. (Essai psychologique et critique sur la moralité du théâtre racinien.) (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 26 janvier 1946.

Mlle Pichler (Elfrieda). — Le Père Rapin et son influence sur le classicisme français. (Prof. Lebègue.) D. U. 24 février 1947.

Triboulet (Raymond). — Œuvres de Gaston de Renty, sa correspondance. (Prof. Renaudet.) Th. Sec. 21 janvier 1943.

— Gaston de Renty, de l'humanisme à la sainteté. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 30 juin 1942.

Koscziusko (Jacques). — Le Cardinal de Retz et la vie intellectuelle en France au XVIIe siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 26 mars 1942.

Lynch (Jonh-J.). — Étude sur Saint-Genest de Rotrou. (Prof. Michaut.) D. U. 19 décembre 1939.

Ygaunin (Jean). — Pierre du Ryer, auteur de tragédies et de traductions (1605-1658). (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Lagny (Jean). — Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 25 juillet 1946.

Ternois (René). — Saint-Évremond (1613-1703), étude bio-bibliographique. (Prof. G. Cohen.) Th. Pr. 24 juin 1939.

Mlle Chevalier (Marguerite-Marie). — Saint-François de Sales dans sa correspondance. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 22 avril 1939.

Mlle Trido (Ginette). — Le roman en France de 1650 à 1670. Mlle de Scudéry et La Calprenède. (Prof. Mornet.) D. U. 20 décembre 1946.

Mlle Dreyfus (Colette). — Le style de Mme de Sévigné, la langue épistolaire à la fin du XVIIe siècle. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 31 juillet 1941.

Mme Guyot (Yvette). — Le Comte Alexandre de Tilly, étude sur sa vie et ses œuvres. (Prof. Jasinski.) D. U. 10 mai 1947.

XVIIIe SIÈCLE

Ouvrages généraux. — **Delaunay (André-P.).** — La Bourgeoisie Bas-Normande au XVIIIe siècle (du Grand Roi à la Révolution). (Prof. Mornet.) Th. Pr. 6 avril 1935.

Hubbard (J.-L.-W.). — Le régiment de la Calotte. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 3 décembre 1938.

— Une édition complète des écrits du « Régiment de la Calotte », d'après les livres, les brochures et les manuscrits. (Prof. Pommier.) Th. Sec. 3 décembre 1938.

Marmier (Jean). — Horace en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 4 avril 1944.

Kelly (Raymond). — La théorie de la traduction au XVIII^e^ siècle. (Prof. Mornet.) D. U. 25 novembre 1947.

M^lle^ Clark (Dorothy). — La littérature précieuse et galante de 1700 à 1750. (Prof. Mornet.) D. U. 9 février 1940.

Horton Smith (N.). — Les commencements de l'humour dans la littérature française. (Prof. Mornet.) D. U. 18 janvier 1938.

Jarno (E.) — L'histoire en France au XVIII^e^ siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 24 mars 1939.

Taylor (Owen). — La poésie héroïque en France au XVIII^e^ siècle. (Prof. Mornet.) D. U. 18 février 1938.

Barbier (Carl-Paul). — Le roman franco-anglais de 1780 à 1800. (Prof. Mornet.) D. U. 25 novembre 1947.

M^lle^ Mac Bride (Pauline). — La peinture des mœurs dans le Conte en France, de 1700 à 1750. (Prof. Mornet.) D. U. 23 janvier 1940.

M^lle^ Lee (Louise-A.). — Les idées sociales et politiques dans le théâtre français (1730-1787). (Prof. Mornet.) D. U. 23 mai 1940.

Munteano (Basil). — La pensée française sous la Révolution et l'Empire (1789-1815). Courants et conflits d'idées. (Prof. Hazard.) Th. Pr. 13 juillet 1939.

— Bibliographie critique de la pensée française sous la Révolution et l'Empire. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Sec. 13 juillet 1939.

Lortholary (Albert). — Les philosophes du XVIII^e^ siècle et la Russie. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 22 février 1936.

Deloffre (Frédéric). — De la préciosité au Marivaudage, étude de langue et de style. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 25 novembre 1947.

— Édition critique et commentée du « Petit Maître corrigé » de Marivaux. (M^me^ M.-J. Durry.) Th. Sec. 25 novembre 1947.

***Auteurs.* — Leroux (Roger).** — La pensée politique et l'action militante de Pierre Bayle. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 17 juin 1947.

Angelesco (Pierre). — Pierre Bayle et son influence en Europe, particulièrement sur les philosophes français du XVIII^e^ siècle. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 22 janvier 1935.

Sanborn (William). — La conduite de l'action comique chez Beaumarchais et ses contemporains (1750-1789). (Prof. Mornet.) D. U. 29 mars 1947.

M^lle^ Radier (Anne-Magdelena). — Un défenseur de Pascal au XVIII^e^ siècle. David Renaud Boullier (1699-1759). (Prof. Pintard.) D. U. 15 mars 1947.

M^lle^ Swart (M.). — La pensée et l'art de M^me^ de Charrière. (Prof. Mornet.) D. U. 21 décembre 1935.

Giraudet (Marcel). — Charles Collé (1709-1783), étude biographique et littéraire. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 3 juin 1946.

Mlle Elsoffer (Luise). — L'Abbé Coyer, sa vie et son œuvre. (Prof. Mornet.) D. U. 3 juin 1938.

Gilmour (John). — Madame du Deffand et les femmes philosophes dans la première moitié du XVIIIe siècle. (Prof. Mornet.) D. U. 15 avril 1948.

Lalande (Bernard). — Édition critique des Mémoires de Madame d'Épinay. (Prof. Jasinski.) Th. Sec. 16 avril 1943.

Mlle Morris (Thelma). — L'Abbé Desfontaines. (Prof. Mornet.) D. U. 25 novembre 1947.

Carr (John-L.). — La vie et l'œuvre d'André-François Boureau-Deslandes. (Prof. Mornet.) D. U. 24 mars 1939.

Ch'i Yu Lieh. — La Chine dans Diderot et les Encyclopédistes. (Prof. Mornet.) D. U. 22 avril 1939.

Angelesco (Pierre). — L'anti-Machiavel. (Prof. Ascoli.) Th. Sec. 22 janvier 1935.

Tissier (André). — Jean-François Collin d'Harleville (1755-1806), l'homme et l'œuvre. (Prof. Pintard.) Th. Pr. 17 juin 1947.

Delmas (André). — Les liaisons dangereuses de Laclos. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 24 février 1947.

Bacharach de Saint-Victor (J.-C.). — Choderlos de Laclos et les origines du roman d'analyse sceptique. (Prof. Mornet.) D. U. 17 mai 1946.

De Courville (Xavier). — Lélio, rénovateur de la comédie italienne en France. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 26 octobre 1938.

Mlle Billard (Marguerite-Marie). — Étude sur Mme Leprince de Beaumont. (Prof. Mornet.) D. U. 21 janvier 1939.

Cellier (L.). — Fabre d'Olivet, sa vie, son œuvre, son influence. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 24 février 1947.

— Édition des « Souvenirs » inédits de Fabre d'Olivet. (Prof. Pintard.) Th. Sec. 24 février 1947.

Bègue (Armand). — Rétif de la Bretonne et le Tiers-État. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 16 octobre 1937.

Osmont (Robert). — Les Dialogues et les Rêveries de J.-J. Rousseau. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 4 mars 1938.

— Édition critique des Dialogues et des Rêveries de J.-J. Rousseau. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 4 mars 1938.

Mills (Maurice). — Jean-Jacques Rousseau devant l'opinion publique de 1778 à 1820. (Prof. Levaillant.) D. U. 4 mars 1938.

Fabre (Jean). — Jean-Jacques Rousseau : Considérations sur le gouvernement de Pologne: Édition critique avec introduction et commentaires. (Prof. Mornet.) Th. Sec. 26 novembre 1938.

(A suivre.)

DIVERS

Travaux en cours. — M. André Lebois, agrégé des lettres, 2 rue Pitre Chevalier, à Nantes (L.-I.), prépare une thèse sur *Les tendances du symbolisme à travers l'œuvre d'Elémir Bourges*. Il serait reconnaissant à toutes les personnes qui pourraient lui adresser des documents sur cet auteur (Lettres, articles de journaux, souvenirs, etc.).

« **French Studies** ». — Depuis le mois de janvier 1947, paraît à Oxford une revue trimestrielle, *French Studies. A Quartely Review* (Comité de Rédaction : G. T. Clapton, J. Deschamps, F. C. Green, J. Orr, G. Rudler, F. Vinaver, A. Eavert). Elle vise à intéresser un cercle de lecteurs un peu plus vaste que celui des spécialistes, et désire être hospitalière à l'égard des jeunes travailleurs de Grande-Bretagne et d'ailleurs, qui rencontrent à présent des obstacles sérieux à la publication des résultats de leurs recherches littéraires et scientifiques.

La *Revue d'Histoire Littéraire* tient à signaler l'existence de cette intéressante publication, dont les articles et les comptes rendus, par leur qualité et leur variété, lui ont déjà conquis une place de choix parmi les revues d'histoire littéraire d'importance internationale.

Correspondance. — *Nous avons reçu de M. Paul Maury, professeur de Première supérieure au Lycée Louis-le-Grand, la lettre suivante, adressée à M. Mario Roques.*

Paris, le 24 décembre 1947.

MONSIEUR,

Dans votre article *Un Octogénaire plantoit*, de la dernière *Revue d'Histoire Littéraire* (juillet-septembre 1947), vous proposez de la fable de La Fontaine une exégèse dont vous me permettrez de contester la nouveauté, puisque vous m'y autorisez en écrivant : « Je n'ai pas recherché curieusement si quelque commentateur de La Fontaine n'avait pas proposé déjà la même interprétation que moi. »

Dans une Conférence du Cercle Fustel de Coulanges, du 17 mars 1932, sur la place à faire aux arts dans les Humanités, reproduite dans les cahiers de ce Cercle, d'avril 1932, je signalais, entre autres points d'oscultation des lettres et des arts, le rapport étroit des fables de La Fontaine et de leur premier illustrateur, et je rétablissais, en particulier, le vrai sens de l'apologue : *Le Vieillard et les Trois Jeunes Hommes*, en opposant à la traduction exacte, par Chauveau, du « factitif », l'erreur d'Oudry. En 1934, dans une étude *Arts et Littérature comparés* (aux Belles-Lettres, boulevard Raspail) que Paul Hazard avait eu la bienveillance d'accepter dans sa collection des

Études Françaises, je reprenais ma démonstration, la complétant d'une référence au passage de La Bruyère que vous citez, et de la reproduction, en pendant, des images de Chauveau et d'Oudry.

Ma petite découverte sera vite tombée dans le domaine public. En 1935, M. Mario Roustan, qui, dans son édition de La Fontaine, chez Didier, publiait intégralement, répondant à mon vœu, l'illustration de Chauveau, annotait correctement le vers de La Fontaine. J'ai, d'ailleurs, la preuve que beaucoup de nos collègues ont, dès l'origine, approuvé mon commentaire et l'ont utilisé dans leur enseignement, et c'est une de mes anciennes élèves, devenue professeur, qui a bien voulu me signaler l'agréable confirmation qu'après quinze ans vous m'apportez à votre tour.

Veuillez me croire, Monsieur, votre respectueusement dévoué.

M. Paul Maury.

M. Mario Roques nous a fait parvenir la réponse suivante :

Paris, le 11 janvier 1948.

Monsieur,

Je me réjouis de notre rencontre ; mais il faut avouer que la porte que nous avions ouverte, vous depuis quinze ans, et moi depuis plus du double, s'était assez bien refermée, puisque des historiens de notre littérature, aussi avertis que les deux directeurs de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, ont pu accueillir favorablement ma note ; et ils ne sont pas les seuls.

Peut-être cette note garde-t-elle un intérêt de méthode, du fait qu'elle porte essentiellement sur le texte de La Fontaine qui, selon moi, impose mon interprétation ; c'est la démonstration d'un philologue, que j'essaye d'être, et non d'un historien des arts et des lettres que je ne suis pas. La gravure de Chauveau ou de son aide aurait pu être aussi inexacte que celles d'Oudry ou de Benjamin Rabier, cela n'aurait rien changé à ma conviction, qu'elle étaye, mais qu'elle ne fondait pas.

Je ne regrette pas moins de n'avoir connu ni vos publications (mais vous savez la misère de notre information bibliographique), ni l'édition de Mario Roustan : elles m'auraient dispensé de souhaits inutiles.

Je serais heureux de savoir si l'examen des gravures de Chauveau vous a conduit à d'autres conclusions sur le sens de certaines fables, si vous avez pu faire pour d'autres auteurs des constatations aussi intéressantes, et surtout si vous avez en cours d'autres recherches analogues.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements pour votre communication, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Mario Roques.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. Willaume à St-Germain-lès-Corbeil en juillet 1948.
O. P. I. A. C. L. 31. 1152. — Dépôt légal effectué dans le 3e trimestre 1948.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 536.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 300.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

A COMBOURG, LE PÈRE ET LE FILS (1780-1786)

Une belle et noble demeure, quoique sombre et grave.
(*M. O.-T.*, liv. XII, ch. 4.)

En 1780 retiré de ses affaires maritimes dont il n'avait plus qu'à poursuivre, sans grand succès, hélas, les recouvrements, installé définitivement à Combourg avec les siens, et occupé des innombrables procès que lui valait son comté et qu'il poursuivait avec un entêtement intransigeant, M. de Chateaubriand était devenu tout à fait un gentilhomme terrien. Appliqué à son domaine, il s'efforçait d'en augmenter le médiocre rendement par de multiples afféagements, qui achevaient d'irriter le paysan en diminuant l'étendue des communs. Enfermé dans sa forteresse, il se faisait de jour en jour plus casanier ; à se replier sur lui-même dans la solitude et la régularité d'habitudes qui devenaient mécaniques, il aggravait ce qu'il y avait dans son caractère de sombre et de taciturne.

François le sentait confusément. Les séjours à Combourg lui devenaient moins agréables. Les vacances de cette année-là furent marquées par le morose préceptorat de l'abbé Leprince et par une fièvre tierce apportée de Dol.

Il était arrivé depuis peu à Combourg un singulier ménage. L'homme, vêtu d'une manière sordide et tapageuse, s'appelait Pierre Fournet ; dans un jargon mêlé d'italien, ou plutôt de patois dauphinois, il se disait originaire de Notre-Dame de Commiers au diocèse de Grenoble et « médecin privilégié du roi » : c'était le titre que prenaient les empiriques autorisés à vendre leur drogue en vertu de l'ordonnance de 1772. La femme, Marie Janvier, avait l'aspect d'une paysanne un peu simple et se donnait pour originaire de la paroisse de Fougerolle au diocèse d'Avranches. Le 30 mai il leur naquit un garçon, que le recteur baptisa.

M. de Chateaubriand ne croyait pas aux médecins, mais il croyait aux charlatans comme aux patenôtres qui aident aux enfants à percer leurs dents et détournent les convulsions. Gibier de choix pour les médicastres de l'espèce de Fournet. On le fit venir au château. Il faillit empoisonner le petit malade. On courut chercher Me Noël Le Lavandier, apothicaire et chirurgien, expert ordinaire de la juridiction et un des notables qui dans le procès de la chaussée de l'étang tenaient pour le suzerain. Le bonhomme tira d'affaire le chevalier. Mais M. de Chateaubriand avait été fort ému ; il ne parlait de rien de moins que de jeter le charlatan par la fenêtre. L'émotion se répandit en ville. Les officiers du siège se renseignèrent sur le quidam. On découvrit qu'il vivait en concubinage, que sa compagne ne venait pas d'Avranches mais de Saint-Jean-en-Coglès près de Fougères et qu'il avait menti en donnant pour légitime l'enfant baptisé le 30 mai. Le recteur le maria et lui fit reconnaître l'enfant.

A la rentrée François retourna à Dol. Le Comte se rendit à Fougères pour le baptême de son premier petit-fils, César-Auguste-Jean de Québriac, qu'il nomma le 6 octobre avec la douairière de Québriac en présence d'une nombreuse assemblée. Puis il gagna Rennes pour les États ouverts le 30 octobre. Il s'y trouva avec M. de la Villesboisnet et ses deux fils. Ce fut la dernière rencontre des deux vieux et fidèles amis. Le 18 novembre le Comte était de retour à Combourg et signait avec sa femme, Julie, Lucile, MM. de Trémaudan, de Grancourt et Gesbert de la Noé-Seiche au mariage de son procureur fiscal René Petit et de Marie-Anne-Cécile de Launay, fille de M. de la Bliardière.

L'hiver passa, avec ses ordinaires solitudes, quand Mme de Chateaubriand était à Saint-Malo ou en visite chez sa mère ou dans les châteaux de ses amies, Mmes Nouail ou Magon. A Dol François préparait sa première communion, qu'il fit le jeudi saint 13 avril 1781. Son père n'y assista pas. Mais le surlendemain il nommait en grande pompe à Fougères, avec la grand'mère paternelle, sa petite-fille Elisabeth-Cécile de Marigny.

La mission qui fut donnée à Combourg du 1er au 23 juillet amena le dernier jour au château le vénérable évêque de Saint-Malo, Mgr des Laurents. Il confirma sur le perron François et les autres enfants de la paroisse ; puis en sa présence le petit chevalier aida à dresser sur le talus, au pied de la petite tour de l'est, sous la fenêtre de son père, la croix commémorative.

Les procès féodaux traînaient lamentablement. L'affaire de la chaussée déchirait la paroisse. Le vicaire général de M. de Saint-Malo profita de la mission pour négocier un accommodement. Le prêtre parti, la guerre reprit de plus belle...

Au mois d'octobre, François entra au collège de Rennes, où son père avait décidé qu'il ferait ses mathématiques pour se présenter aux examens de la marine. Peu après son départ de Combourg Mme de

Chateaubriand la mère mourut, le 22 octobre 1781 au Val-Guildo chez son fils Pierre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans et huit mois. On ne sait si le Comte de Combourg assista à ses derniers moments.

Parmi les lettres de condoléances qu'il reçut à cette occasion, il y en a une de Mme Moreau, datée de l'Abbaye à Plancoët, qui témoigne d'une tendre affection et d'un louable souci de ne pas multiplier les ports de lettre. Elle fait l'éloge de Lucile, qui venait de faire un long séjour chez Mme de Bédée et qu'on renvoyait à regret chez ses parents. « Elle s'est fait aimer de tout le monde. Elle a de l'esprit et fort orné. Nous avons fait notre possible pour lui éviter une trop grande timidité et lui donner un air plus enjoué. Elle n'a pas de défaut de caractère. C'est le prix que Dieu accorde à votre bienfaisance pour tous vos enfants ; nous n'avons cessé de lui représenter combien ils vous doivent de reconnaissance ; elle en paraît bien convaincue. »

Texte important, non seulement parce qu'il confirme ce que Chateaubriand a dit de sa sœur, mais aussi parce qu'il montre de quel prestige était entouré dans sa famille l'homme qui en avait renouvelé la fortune, quel culte on inspirait de lui à ses enfants. Il éclaire les sentiments du fils, mêlés de crainte et d'admiration, et explique un jugement qui paraît excessif, mais qui n'est que l'écho de ce qu'il entendit dans son enfance : « Mon père avait certainement du génie ; je ne doute pas qu'à la tête des administrations ou des armées il n'eût été un homme extraordinaire. » Il aide aussi à comprendre la rancœur d'une vie manquée qui assombrit les dernières années du Comte.

Six mois plus tard, le 23 avril 1782, Julie épousa dans la chapelle de Combourg haut et puissant messire Annibal-Pierre-François de Farcy, chevalier, seigneur de Montavalon et autres lieux, capitaine au régiment de Condé-infanterie, et rejoignit ses sœurs à Fougères. François vint de Rennes pour assister à la cérémonie ; il y signa pour la première fois de son titre de chevalier. C'est à cette occasion qu'il aurait eu par Thérèse de Moëllien la révélation de la beauté sur le visage d'une femme étrangère.

* * *

M. de Chateaubriand allait avoir soixante quatre ans. Sa complexion vigoureuse ne semblait pas avoir été gravement touchée par sa dure jeunesse de marin. Maigre et sec, sauri à tous les vents du large, cuit et recuit à tous les soleils, maintenu par une vie sans mollesse et par la pratique de la chasse, il ne sentait guère le poids de l'âge : de loin en loin un accès de goutte, rançon du gros mangeur qu'il était demeuré. A qui, entré dans la soixantaine, la hideuse déchéance du corps ne se charge pas de donner la signification de la vieillesse, c'est le cercle peu à peu rétréci des affections, voire des simples relations, qui rend sensible le progrès insidieux du temps. M. de Chateaubriand

avait vu ou voyait partir sa mère, deux de ses frères, d'anciens et fidèles amis, les Guillot, les Scott, Mme de Plouër, M. de la Villehuchet le père, M. du Rouvre, le chanoine Nouail, l'abbé de Chateaubriand, ancien recteur de Toussaints ; quelques uns à vrai dire octogénaires : ceux dont la décrépitude et la mort sont les pires ennemis de la bienfaisante illusion.

Quand l'un d'eux s'en allait, il envoyait au fils ou à la veuve une belle lettre de condoléances, où quelques phrases plus apprêtées qu'à l'ordinaire entremêlaient les austères considérations de la résignation chrétienne à des formules de sympathie exactement mesurées. Il n'était pas homme à faire l'appel des morts ; mais taciturne et songeur, il ne se pouvait pas qu'en de telles occasions il ne se retournât vers son passé.

Qu'elles étaient rares les belles années vers quoi remonter avant de disparaître à son tour ! Au loin la détresse de son enfance, une jeunesse comprimée par les humiliations de la pauvreté ; plus près un long âge de luttes pour l'argent. Belle destinée, en vérité, pour un de sa race et de son nom ! Il arrivait que l'amertune lui en montât aux lèvres, devant Lucile et François. A-t-il vu dans leurs regards surpris et avides les larmes de l'amour filial? A-t-il senti la tendresse de ces jeunes cœurs? Il s'en voulait de ces faiblesses ; il arrêtait brusquement ses regrets et sa plainte; il reprenait sa promenade, pressée d'abord, puis ralentie, réglée sur les mouvements de son cœur. Laissés seuls, quelles réflexions inspirait aux deux enfants ce père contradictoire et mystérieux?... Le lendemain François le retrouvait buté dans ce silence qui lui faisait « éprouver les affres de la vie ».

Sa morosité croissante le retenait au logis. Il n'allait plus à Fougères ; chez ses gendres il lui fallait contraindre son humeur insociable ; à toutes les réunions de famille subir la pétulance des Bédée, la prolixe et soufflante personne du gros neveu Moreau. Il n'assista pas au baptême du second fils de Bénigne, François de Québriac (25 septembre 1782). Au mariage du sénéchal Gesbert de la Noé-Seiche, qui épousa la 22 octobre à Bécherel Marie-Jeanne Faisant de la Gautrais, il délégua ses deux fils ; tous deux signèrent au registre à côté du Procureur Général, le marquis de Caradeuc, et de sa famille. Il comptait cependant se rendre comme d'habitude à Rennes pour l'ouverture des États, le 28 octobre ; un accès de goutte l'en empêcha.

François retourna-t-il à Rennes? Il faut le croire pour donner à son séjour au collège non pas les deux années que lui attribuent les *Mémoires*, mais au plus une année et le premier trimestre d'une seconde. A la fin de janvier 1783, il était « soupirant » à Brest ; le 13 mars un ami de son père le voyait avec un cousin germain de Mme de Chateaubriand, Jean-Baptiste de Ravenel, alors capitaine de vaisseau, et envoyait de ses nouvelles à Combourg. « Tout va bien, écri-

vait l'inconnu, l'enfant travaille bien et avec fruit, ce qu'il n'avait pas fait le premier mois. » Après quelques renseignements sur ses progrès, il ajoutait : « A l'époque de l'examen soyez tranquille et confiant. Surtout, Monsieur, entretenez le zèle et la volonté. D'ailleurs plus le temps approche et plus il est nécessaire que vous assuriez la lettre d'aspirant, afin que tout soit prêt pour le concours qui aura sûrement lieu en avril. »

La lettre d'aspirant manqua-t-elle? ou François échoua-t-il au concours? Dans les obscurités, peut-être amoncelées à dessein, qui entourent encore ses rapports avec la marine royale, il faut pencher vers la première hypothèse. Depuis l'ordonnance du 2 mars 1775, les aspirants-gardes (qui devaient avoir de quatorze à dix-huit ans) étaient examinés par le mathématicien Bezout avant d'être promus gardes ; or le nom de François de Chateaubriand ne figure sur aucune liste ; on n'y a trouvé à cette époque qu'un Stanislas de Chateaubriand, qui paraît bien être le fils aîné de M. du Plessis, Pierre Jean-Marie-Stanislas, alors âgé de seize ans et qui, entré plus tard dans la marine du commerce, devait périr noyé à son premier voyage sur la côte d'Afrique ; le même que ce Chateaubriand (sans prénom) qui fut avec cinq de ses camarades renvoyé à sa famille par ordre ministériel du 30 août 1783 pour avoir subi deux examens sans succès.

Il n'est pas davantage possible de déterminer le temps que François passa à Brest. Le retour en coup de tête demeure plausible. François a pu assister le 1er avril 1783 à l'entrée de l'escadre de la Motte-Piquet, qui revenait de Cadix, et le 17 juin à celle du Marquis de Vaudreuil, d'où aurait débarqué Gesril. Le malheur est que Gesril, encore que « faible et languissant d'un coup d'épée dans la poitrine », ne figure dans les états-majors d'aucune escadre ni d'aucun bâtiment isolé appareillé pendant la guerre d'Amérique, tandis que son nom se trouve sur plusieurs listes de gardes examinés par Bezout : d'où on est en droit de conclure qu'insuffisamment avancé dans ses études, il n'avait pas quitté le port et qu'une banale permission d'élève lui aura pu fournir l'occasion d'être le complice involontaire de François de Chateaubriand... à moins que celui-ci, par scrupule de discrétion, n'ait substitué le nom de son camarade à celui de son cousin renvoyé sans gloire à ses parents.

On est en pleine hypothèse. Mais on peut regarder comme sûr qu'à l'heure où M. de Chateaubriand s'est occupé de faire entrer son fils cadet dans la carrière qu'il lui avait choisie, il y a trouvé des obstacles. Déception qui n'était pas de nature à rasséréner son humeur ni à le rendre plus indulgent pour Versailles et les bureaux.

Lucile, qui avait en présence de son père nommé en mars 1783 avec M. de la Bliardière René-Marie-Lucil Petit, fils du procureur fiscal, lui donna vers le même temps l'occasion d'une joie d'orgueil : reçue le 12 mai suivant chanoinesse au chapitre de l'Argentière,

les preuves de sa descendance firent l'admiration de Chérin, qui déclara en avoir rarement vu de plus belles. Ce fut pour M. de Chateaubriand une satisfaction du même genre d'être mis, par acte du 9 juillet 1784, en possession d'une stalle dans le chœur de l'église cathédrale de Dol, à la gauche de celle de M. le Grand Chantre, armoyée aux armes de sa maison, aux fins de la fondation faite en 1529 par Guillaume de Chateaubriand de Beaufort, frère aîné de son huitième aïeul, pour lui et les descendants de sa maison.

Dans l'intervalle Bénigne était devenue veuve. M. de Québriac mourut au château de Combourg le 8 août 1783 et fut inhumé le lendemain dans le caveau qui se trouvait entre le chœur et le sanctuaire de l'église. Le silence des *Mémoires d'Outre-Tombe* sur cette mort et sur celle du petit César-Auguste, qui suivit de peu celle de son père (17 août) incline à croire que François était encore à Brest à cette date.

Vers le milieu de novembre une maladie grave de Julie appela ses parents à Fougères. Julie commençait une grossesse : Zoé de Farcy devait naître le 15 juin suivant, moins de trois mois après son cousin Edouard-François de Marigny.

Ainsi se déroulaient, alternant les joies et les peines, au rythme lent des jours sans but, les dernières années de René de Chateaubriand.

Vieillesse banale !

C'était donc cela, la terrible eau-forte des *Mémoires* !

Vieillesse banale à ne regarder que les faits.

Mais il y avait le décor : le donjon gris, obscur et vide, les longs corridors sombres, les escaliers déserts, les galeries glaciales, les chambres à peine éclairées d'étroites fenêtres au fond d'embrasures vastes comme des cabinets ; et la Cour Verte, ferme plus que château, et le bourg sordide, et la campagne miséreuse.

Mais il y avait le train des jours. Au sortir de la vie jeune, espiègle et pleine des collèges, de l'animation bruyante de la Marine, la « mécanique » inflexible des heures toujours pareilles ; le calme morne du tête à tête familial ; le lourd silence menaçant. Et dans les potagers, sous les Mails, le long des douves, sur le perron, au retour des courses sauvages, cette longue figure pâle et sévère ; aux repas les regards inquisiteurs de ces petits yeux glauques et perçants ; et le soir dans la grande salle la marche lentement mesurée, et le grand spectre blanc émergeant des ténèbres, et le baiser craintif sur la joue sèche et creuse : partout l'obsédant vieillard, et la souffrance semée par son despotisme taciturne sur ceux qu'il aimait pourtant à sa manière.

Pas de drame dans les faits, bien sûr ! mais dans les âmes ?

Tristesse soupirante d'une mère « qui ne consolait pas » ; tristesse rêveuse et souffrante d'une sœur tourmentée de désespoirs sans cause ; tristesse muette d'un père hypocondre, brûlé d'ardeurs insatisfaites.

En face, la terreur d'un enfant immobile, les yeux baissés, le front couvert de sueur sous la chevelure en désordre.

N'est-ce pas un drame, que celà ?

Et tout au fond, l'ennui, « le point mystérieux où travaillait le spleen » ; le mal secret d'une race qui fut de fer, mais vigoureuse plutôt que saine. Qu'on songe à Briand, à Jacquemine, lointains et inquiétants ancêtres ; à Jean le bisaïeul, qui fut dément, à tous ces cousins « singuliers » ; aux huit sœurs passées sans laisser de trace, aux quatre enfants morts en bas âge, un au moins de convulsions ; à Lucile, à ses accès de vapeurs noires, à ses songes prophétiques, à ses insomnies, à ses hallucinations visuelles et auditives ; à Julie et à ses mortifications meurtrières ; à François, aux mains noires et aux mains blanches qu'il voyait à Dol passer à travers les rideaux de son lit de pensionnaire, à quelques cris désespérés de sa vieillesse.

On a coutume de se plaindre que les pères et les fils ne se comprennent guère. Bienheureuse ignorance ! A se trop bien connaître, quels risques d'illusions ravagées pour le père, pour le fils de pronostics menaçants ! Des illusions, René de Chateaubriand ne s'en faisait guère sur François; pour mieux dire, il se les faisait à rebours. Mais François ? s'est-il reconnu dans l'âme complexe et enveloppée de René ? A Combourg, à seize ans, non. Il lui fallait savoir la vie pour tenir la clef du mystère. C'est dans la maturité, à la lumière de son expérience propre, qu'il a mis à le pénétrer sa tragique clairvoyance. Voilà pourquoi Marie-Anne ni Bénigne n'ont accepté le portrait de leur père ; Jean-Baptiste ne l'eût pas compris davantage ; mais bien Lucile ; peut-être aussi Julie. Mais à Combourg, François de l'âme paternelle a eu le pressentiment. Sur quelques plaintes « courtes mais amères », il a deviné d'inconsolables déceptions. L'intuition du génie, le sentiment naissant d'une troublante ressemblance et l'angoisse de sentir s'éveiller en soi l'homme de son destin lui ont fait entrevoir le reste : que les mêmes désirs impossibles feraient pareillement germer dans son cœur orageux le même incurable ennui, et que c'est un mal affreux la vieillesse qui ne sait pas être sereine...

*
* *

Printemps de 1784.

C'était le temps où l'affaire de la chaussée de l'étang, précipitant sa suite étonnante d'efforts des Corvoyeurs pour se décharger sur le Suzerain et du Suzerain pour étouffer leurs réclamations, exaspérait, à force de tourner à vide dans son cercle infernal, et les vassaux de Combourg et les gens des États, et soulevait contre lui l'opinion. Car on mettait son intransigeance en comparaison à la fois avec la facilité de M. de Duras, la pratique de plusieurs seigneurs voisins qui, dans les mêmes conditions, ne faisaient pas difficulté d'exécuter ce qu'il s'entêtait à refuser, et celle de son beau-frère Bédée, qui,

acheteur en 1782 de la baronnie de Plancoët, était en train de relever et paver la traversée du bourg, remplaçait les chaumes par des ardoises et dépensait son influence et son activité brouillonne mais bienfaisante à en procurer l'embellissement et le développement commercial.

C'était aussi le temps où l'avenir de François lui donnait de graves inquiétudes.

Après l'escapade de Brest il s'était contenté de secouer la tête comme pour dire : « Voilà une belle équipée ! » Le chevalier en avait été agréablement surpris. M. de Chateaubriand n'a jamais été l'homme des vaines récriminations. Le chevalier ne voulait pas de la Marine? Cela renversait ses plans. Mais il restait l'Église, que sa mère souhaitait passionnément. Un cadet de Chateaubriand pouvait désormais y faire une belle carrière : on ne le laisserait pas s'enterrer, comme son oncle, l'autre François, dans un rectorat de village. On avait donc envoyé le chevalier à Dinan finir ses humanités. Mais à Dinan le chevalier n'avait pas pris les voies qui mènent aux riches évêchés, aux confortables abbayes. Ses séjours à Combourg, alternant avec ses visites à Monchoix, étaient allés se prolongeant. Insensiblement il s'était trouvé fixé au foyer paternel. Il n'y faisait rien de bon.

Il y aurait de la candeur à prendre le récit des *Mémoires d'Outre-Tombe* pour la chronique exactement fidèle du château de Combourg pendant la période que l'auteur appelle ses deux années de délire. En écrivant le livre III, en 1817, à Montboissier et à la Vallée aux Loups, et plus encore en le retouchant par la suite, Chateaubriand a embelli la chère vision d'images exotiques et de réminiscences littéraires qui eussent manqué au petit chevalier de 1784. Mais de ce qu'il en a revêcu et décrit les sentiments avec les préoccupations et le génie de sa maturité, on n'a pas le droit de conclure que c'est avec ces préoccupations et ce génie qu'il les a créés de toutes pièces.

On ne trouvera sans doute jamais la preuve externe qu'à Combourg il a rêvé de la Sylphide. Honteux de lui-même, jaloux de l'être qu'il avait créé, dans la crainte de le perdre il voulait qu'il ne fût connu que de lui. Mais l'enrichissement manifeste de l'admirable poème n'interdit pas de croire qu'ici, comme en tous les endroits où l'érudition est parvenue à une constatation vérifiée, il a travaillé poétiquement sur un fond de réalité.

A l'époque de la puberté, quand l'esprit et le cœur achevaient de se former, « temples vides, sans autels et sans sacrifices », dans le silence et l'oppressante oisiveté, au sein de paysages dont il n'entendait que trop bien les mystérieuses suggestions, sous l'influence probable de *Werther*, de l'*Héloïse* et du *Promeneur Solitaire*, et au voisinage de Lucile, le genre d'exaltation qu'il dit avoir connu n'était pas aussi exceptionnel qu'il le fait. On en a rencontré d'analogues dans les mémoires d'autres fils de Saint-Preux. On n'y trouve pas les mêmes enchantements? Affaire de talent, non de véracité.

Le livre III des *Mémoires d'Outre-Tombe* est moins un document biographique que le poème d'une âme qui côtoie l'abîme à son éveil. Fondé sur des souvenirs idéalisés, il fut à l'origine, avant de s'enrichir des ressources d'une imagination prodigieuse, d'une lecture immense et d'une sensibilité affinée par l'expérience multiple des Sylphides de chair, le résidu d'éliminations calculées. L'auteur y fut guidé par des intentions occasionnelles, mais aussi par le dessein de maintenir la primauté de son apport et de signifier à une postérité littéraire dont il était le père sans tendresse, les risques d'une inspiration trop exclusivement attentive aux émotions de tristesse et de mélancolie.

Développer dans une lumière avantageuse certains aspects de sa jeunesse, faire saillir les contrastes entre l'ardente activité de sa vie affective et imaginative et la monotonie d'une vie sans banalité, certes, mais terriblement vide, heurter les rêves en tumulte à l'étroitesse de la réalité, c'était « révéler le mystère de (sa) vie », mais c'était aussi expliquer *René*, le ramener à ses justes limites : celles d'une exception précieuse et rare, source d'une merveilleuse richesse poétique, mais accessible seulement, en des circonstances singulières, aux esprits assez favorisés du ciel pour tirer de leur cas des accents immortels, aux âmes assez fortes pour remonter du fond du désespoir.

Ainsi peut-on se faire une idée, imparfaite mais dont il faut savoir se contenter, des silences de Chateaubriand. Les vives clartés jetées sur les retraites les plus intimes font plus épaisses les ténèbres où baignent des pans entiers. Comme autour des derniers mois du voyage en Amérique, comme autour des moments les plus angoissés de l'exil, comme autour de la mort de Lucile, un art subtil et prestigieux drape les voiles d'une ombre favorable.

Du train de l'existence au château, les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont retenu des images saisissantes, mais toutes choisies et poussées dans le même ton. De trop rares pièces d'archives font pourtant entrevoir qu'il ne fut ni si uniformément continu, ni si hermétiquement solitaire.

Mme de Chateaubriand, dont la santé paraît avoir été alors précaire, continuait de faire en hiver de fréquents séjours à Saint-Malo, en été des visites dans les châteaux amis. Il devait bien lui arriver de recevoir à son tour : les Nouaïl de la Villegille, les Magon de la Villehuchet, tout au moins la famille, les Bédée, les Moreau, les du Plessis. Le procureur Duparquet-Louyer, qui suivait au Parlement les affaires du Comte, s'exprime dans ses lettres en ami et en commensal ordinaire du château ; peut-être y amena-t-il parfois ses nièces, qui faisaient à Rennes les achats de la chatelaine. Si morose que fût le Seigneur-Comte, ces visites étaient pour les ermites de Combourg des occasions de détente. François n'a retenu que celle d'un jeune ménage qu'il ne pouvait oublier.

Occupé par le soin de son avenir à Rennes et à Paris, Jean-Baptiste n'accordait que de rares instants à ses parents. Mais un mémoire de Le Lavandier fait constater que Mme de Marigny et ses enfants passaient près d'eux des mois entiers. Il en devait être de même pour Mme de Québriac, alors veuve, et pour Mme de Farcy, qui y trouvait le délassement de sa vie mondaine à Fougères.

Les affaires du domaine amenaient au château des gens de loi ; le Comte ne les laissait sûrement pas dîner et coucher à l'auberge. Lui-même n'était pas si calfeutré dans sa forteresse qu'il n'en sortît, comme le dit son fils, qu'une fois l'an pour faire ses Pâques. Le 3 août 1783 il signe avec sa femme et Lucile au mariage de Jean Vincent et de Perrine Benais, célébré par l'abbé Chalmel en l'église paroissiale ; le 5 septembre il assiste à l'enterrement de M. de Grancourt, l'ancien régisseur du domaine sous M. de Duras ; le 1er novembre la Comtesse et lui nomment en grande pompe, par procuration du marquis de Montmurran et de la comtesse de Grammont, le fils de son voisin, M. de Chateau d'Assy, âgé de sept ans ; Mme de Québriac, Lucile, Jean-Baptiste et François y signent avec les parents, Mme de Trémaudan, MM. de Bédée, de Farcy, du Petit-Bois et de Virel. M. de Chateaubriand n'avait pas rompu tous liens de société. Il gardait avec M. de Montlouet, M. de Trémaudan, M. Potelet, des rapports assez étroits pour qu'il leur procurât, comme à ses gendres et aux officiers du siège, quelques barriques de l'excellent vin que lui achetait à Bordeaux son ancien correspondant, M. Boyer.

A Triandin, chez les Chateau d'Assy, au Granval, chez les du Petit-Bois, à Combourg même chez les Trémaudan, les Potelet, les Bliardière, il y avait de nombreux enfants, garçons et filles, en âge d'être pour le chevalier (qui n'a cru devoir se souvenir que du seul David de la Bliardière) des compagnons de dissipation ; et l'on sait, par Mme de Vaujuas (qu'il n'a pas nommée davantage), que, plus âgé de deux ou trois ans, quand elle l'a connu à Fougères, à Marigny et chez son père au Bois-février, il ne manquait ni de gaieté, ni de séduisante gentillesse même avec de très petites filles.

*
* *

Il faut ajouter quelques broderies au tissu des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mais ce ne sont que des broderies. Le tissu reste sombre, et François, vers ces années 84 et 85, arrivait à cet âge où les garçons de son tempérament traversent une crise redoutable. Dans sa jeunesse, comme dans celle de quiconque n'a pas été un enfant-martyr, il y a eu des heures fraiches et souriantes, dans la grâce d'une Bretagne lumineuse sous la caresse d'un soleil atténué. Admettons que ces heures-là ont été l'exception. Pour toutes sortes de raisons elles n'ont pas eu d'action sur son avenir. Cela justifie son silence. Elles ne comptaient plus pour lui.

Ce qui comptait, ou plus exactement ce qui avait dès lors compté, c'était la traînante oisiveté des jours sans nombre, l'enlaçant paysage d'arbres, de landes et d'eaux, les randonnées exaspérées à travers les forêts paternelles, et les crises d'exaltation dans l'orage aux créneaux de la Grosse Tour ; et les orgies de rêves dans le saule, de l'autre côté de la futaie, ou dans le bateau sur l'étang, parmi les joncs, les nénuphars et les hirondelles.

Ce qui avait alors compté, c'étaient les spectacles partout retrouvés : pauvreté, disette, maladie, souffrance et tristesse ; tristesse d'une misère qui traîne le long des chemins, tristesse des murs lépreux coiffés de chaumes noircis, tristesse des cours sordides et des intérieurs dénués, tristesse des vastes landes semées d'arbres convulsifs, tristesse d'un bourg malpropre au pavé croupissant de mares nauséabondes, tristesse d'enfants errants et terriblement haillonneux.

Ce qui avait alors compté, c'étaient les contacts décisifs, Lucile, sœur trop sensible, romanesque et malade, éveilleuse de l'instinct littéraire, et la révélation, qu'il n'avait pas cherchée, mais qui fixa sa destinée, du pouvoir sur les nerfs d'une pauvre femme des premières cadences de sa muse. La mère, ennuyée et absente de pensée, quand elle ne l'était pas de corps. Le père, dont les manies féodales ont donné aux années de Combourg ces couleurs comme calquées sur les vignettes d'un livre d'heures, et dont l'hypocondrie soupçonneuse n'a jamais plus despotiquement pesé sur la nature de ses deux derniers nés.

Ce qui avait compté enfin, c'était la révolution qui, depuis le retour de Brest, faisait de l'enfant surgir l'homme, inquiet de tout ce qu'il sentait monter et se débattre en lui.

« C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis. »

M. de Chateaubriand ne pouvait pas savoir que dans l'âme de son fils cadet son âme revivait agrandie et comme multipliée. Pouvait-il en cet adolescent fantasque et désorienté reconnaître l'enfant qu'il avait été, tendu vers une seule pensée, obstiné vers un but unique ? imaginer qu'il ait pu lui transmettre avec son sang sa soif d'aventures, son intraitable orgueil et son désenchantement d'un présent qui ne répond jamais aux aspirations d'un cœur éperdu de désir ? deviner qu'un instinct, dont lui-même n'entrevoyait que confusément le secret, lui murmurait les mêmes paroles qu'il s'était si souvent répétées : « solitude et puissance, voilà ma façon d'être naturelle ».

M. de Chateaubriand ne s'est pas penché sur un cœur qui se fermait, il n'a pas percé un mystère jalousement gardé. Il serait inconcevable qu'il n'ait, ni sa femme, ni son entourage, deviné qu'il y avait un mystère.

Une telle transformation ne se fait pas sans qu'il s'en manifeste des symptômes. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* en marquent quelques-uns : l'insomnie, l'amaigrissement, les yeux creusés, les attitudes

interdites, une sauvagerie bizarre, une distraction triste, ardente, farouche. M. et Mme de Chateaubriand n'étaient ni des sots ni des monstres. Autour d'eux il y avait des yeux qui n'étaient pas aveugles : oncles, tantes, sœurs, beaux-frères ; Jean-Baptiste n'était pas homme à courir le risque d'un cadet compromettant. Et quand il n'y aurait eu que Lucile ? Le médecin Cheftel enfin a parlé, indiqué le remède : un prompt départ.

Il se pourrait que ce fût plus tôt que ne le donne à penser le livre III des *Mémoires*. Et ce n'est pas seulement parce qu'il serait invraisemblable qu'on fût resté deux ans sans voir ce qui crevait les yeux.

Pour éclairer une chronologie volontairement obscure les faits constatés sont peu nombreux.

D'un côté la crise s'ouvre au retour de Brest, c'est-à-dire dans la période où la vie à Combourg est coupée de séjours progressivement espacés à Dinan et à Monchoix. Puis successivement c'est le goût de la chasse poussé jusqu'à la fureur, les longues promenades avec Lucile et l'éveil de la vocation littéraire ; les visites de Jean-Baptiste et de M. de Malfilâtre et l'émoi de Lucile ; le dégoût de la poésie et l'ennui redoublé ; la scène de la jeune femme à la fenêtre et le déchainement des rêveries passionnelles, dont certaines ont pour décor une nature automnale ; enfin le désespoir, la tentative de suicide, la maladie et la prescription de Cheftel. Mme de Chateaubriand intervient, provoque le refus de l'état ecclésiastique et le projet d'embarquement pour l'Inde.

En face, quelques dates.

M. de Malfilâtre, étranger à la province, n'a pu venir à Combourg avant son entrée au Parlement de Rennes, en mai 1784. François, peut-être absent le 3 août (mariage Vincent), y est sûrement le jour de la Toussaint (baptême Chateau d'Assy) ; Mme de Chateaubriand y est le 3 février 1785, (lettre de M. de la Villehuchet) ; elle n'assiste pas le 6 à Fougères au baptême de son petit-fils Marigny ; Jean-Baptiste, parrain, n'est accompagné que de Lucile. Le 18 François est à Saint-Malo et dîne chez M. de la Villehuchet, qui en avise le père le lendemain et ajoute : « Le chevalier se porte à merveille. »

Cela fait qu'on a bien envie de placer à la fin de janvier 1785 la maladie, aux premiers jours de février le refus du sacerdoce, et de faire de ce séjour à Saint-Malo la convalescence et l'exécution de l'ordonnance de Cheftel.

Il se peut que les Chateaubriand soient à ce moment revenus à l'idée de faire de leur second fils un marin du Roi. Il y a en effet une lettre du prince de Montmorency-Tingry qui apprend à Jean-Baptiste qu'un nouveau règlement va prochainement fermer la marine royale aux jeunes gens de seize, dix-sept et dix-huit ans. Elle n'est pas datée, mais l'ordonnance qui remplaça les gardes-marine par trois classes d'élèves dont les plus jeunes devaient être âgés de treize à quinze ans est du 1er janvier 1786. François était alors dans sa dix-

septième année. Prévenu à temps, on se sera rabattu sur la marine de commerce. Le 13 août 1785, un armateur, le sieur Restif, ayant appris que Mme de Chateaubriand cherche à Saint-Malo un embarquement pour son fils, propose de le prendre comme enseigne sur un de ses navires destiné pour l'Ile de France et l'Inde ; il met comme condition que M. de Chateaubriand prendra sur le voyage un intérêt de six mille livres. Celui-ci répondit qu'il n'avait pas de fonds disponibles.

François était-il revenu à Combourg? On l'ignore. Il n'assista pas le 19 juillet à Rennes avec sa mère, son frère et ses sœurs au mariage de son cousin Bédée, qui épousa Mlle de Francheville ; une lettre de Duparquet-Louyer, négociateur de cette union, montre que le Comte est à ce moment tout seul à Combourg, « où l'Angevine ramènera sa famille ».

N'est-ce pas le temps des méditations désespérées au cap La Varde?

* * *

Le 13 avril 1785 M. de Chateaubriand recopia sur son registre sa dernière lettre pour Saint-Domingue sur les affaires de ses navires. Presque aussitôt après il renonça à toute activité et donna à son frère du Plessis procuration pour la poursuite des recouvrements en Amérique. Au moment de signer cette abdication suprême, il fit la revue de ses armements à la Côte. Ils étaient pour la plupart médiocres, quelques-uns désastreux. La course seule lui avait été profitable.

On ne peut attribuer la médiocrité de ces résultats à une mauvaise conduite des entreprises ou à des fautes d'exécution. MM. de Chateaubriand savaient tous deux leur métier. Ils ont pratiqué le trafic négrier sur des plans minutieusement étudiés, conduit leurs opérations avec méthode, dans un esprit de sage économie, sans lésine dangereuse. Ils ont pâti des conditions générales de ce commerce, qui fut loin de donner les fabuleux profits que lui prête la légende : concurrence, hausse des prix sur les marchandises à l'armement et sur les noirs à la Côte ; difficulté de la vente aux Iles, où les prix des captifs ne montent pas parallèlement à ceux de la Côte ni à celui des denrées de retour ; manque de numéraire aux colonies, avec les embarras et les pertes qui en résultent dans les liquidations ; mauvaise volonté et déloyauté commerciale des colons, que le pouvoir central ménageait, partie pour des motifs politiques défendables, partie en raison de complicités dans la haute administration et dans les bureaux ; marasme général des affaires par l'insécurité d'une menace de guerre sans cesse renouvelée ; décadence du port de Saint-Malo, contraint de vendre ses retours à l'étranger au prix de ruineux affrétements et au risques de liquidations lointaines.

La fortune de M. de Chateaubriand ne s'était pas accrue depuis la paix ; elle s'élevait, Combourg compris, qui était d'un maigre

rapport, à quelque 630 000 livres. Quant aux créances en souffrance à Saint-Domingue, elles étaient considérables, mais on ne pouvait espérer qu'en recouvrer une faible partie et dans un temps considérable.

Cette situation était pour la Bretagne brillante ; elle était loin de la puissance financière à laquelle d'heureux coups de fortune avaient porté quelques-uns de ses compatriotes. Pour un homme qui avait attendu de l'argent autre chose que la richesse, la déception était amère. Et, comme il avait le sentiment d'avoir lutté avec courage et intelligence contre la défaveur du sort (il oubliait ses années de course, ce qui est assez humain), il se croyait le droit d'enrager contre les choses et contre les hommes. Mais c'était sur ceux qu'il aimait que s'épandaient les effets de sa misanthropie. Son cas n'est pas exceptionnel. Mais son fils l'était, au plus haut point. De là beaucoup de conséquences.

Au renoncement aigri d'une ambition inassouvie, la mort continuait d'ajouter ses avertissements. Ce fut d'abord (février 1785) M. de la Villesboisnet. Ses enfants continuaient l'armement, dont l'aîné avait la direction. M. de Chateaubriand reprit avec le fils la correspondance qu'il avait entretenue trente ans avec le père. Il s'y plut à développer une dernière fois sur l'importance sociale et politique du commerce et sur ses effets bienfaisants des réflexions où passe le reflet de ces déclamations qu'il goûtait si fort dans l'*Histoire Philosophique des deux Indes*. Le Nantais eut la politesse de les déclarer « judicieuses » ; il déplorait que « ces grandes vérités » ne frapassent que faiblement l'opinion en France, où « presque personne ne semble se douter que la théorie n'en soit aussi profonde et aussi digne d'occuper un vaste génie que celle d'aucune science ». M. de la Villesboisnet savait les mots qui pouvaient toucher le cœur du vieil armateur. Quand M. du Plessis lui manda que son frère l'avait chargé des affaires des navires qu'il avait commandés, il témoigna au Comte son regret de n'avoir plus occasion de lui écrire aussi souvent et sollicita avec une respectueuse sensibilité la permission de lui demander quelque fois de ses nouvelles.

Il ne manqua pas de lui envoyer ses condoléances pour la mort de MM. de Ravenel père et fils. Le premier, Théodore-Jean-Baptiste, mourut à Rennes le 18 octobre 1785 ; le second, Balthasar-Auguste, suivit deux mois après (26 décembre). Le père, un peu plus jeune que M. de Chateaubriand avait été un ami de tous les instants, un guide avisé dans ses affaires judiciaires. Le fils, qu'il avait vu grandir, qui avait été le compagnon de jeunesse de Jean-Baptiste, mourait à vingt-huit ans.

Parmi les sujets de tristesse qui ne manquèrent pas au château cette année-là, faut-il compter la misère qui s'abattit une fois de plus sur le pays? A défaut d'une pitié chrétienne dont on ne trouve pas de manifestation, l'intérêt du seigneur domanial ne pouvait y être indifférent.

Au sortir d'un hiver exceptionnellement rigoureux, la sécheresse causait une terrible disette de fourrage. Le Roi autorisa le pacage dans les forêts de la couronne et dans celles de communautés religieuses, régulières et séculières. Il s'en ensuivit des empiètements chez des particuliers, qui mirent la maréchaussée contre les paysans. En certains coins il y eut de vraies émeutes. Un incendie s'étant déclaré dans les bois de M. de Chateaubriand, son frère suggéra que la mesure royale pourrait bien en être la cause ; sa lettre paraît signifier que le Comte de Combourg ne s'était pas associé à une répression odieuse. Le mal alla s'aggravant : à la fin d'octobre, le cheptel avait diminué de près de moitié et on craignait pour la mauvaise saison de nouveaux ravages. Le blé était médiocre, les pommes, le chanvre et le lin manquaient ; les tisserands ne trouvaient plus à s'approvisionner ; le chômage s'étendait dans les campagnes ; la dyssenterie faisait son apparition, à Dingé, à Saint-Léger, à Bazouges. Toute la Bretagne souffrait étroitement.

* * *

Le 24 janvier 1786 M. de Chateaubriand, que la goutte retenait à la chambre depuis quinze jours, eut une attaque d'apoplexie. Mme de Chateaubriand était à Saint-Malo. Le chirurgien Préciaux, qui logeait à la Capitainerie chez l'abbé Chalmel, accourut avec lui, puis Le Lavandier. Ils passèrent auprès du malade la nuit et une partie de la journée suivante. Le danger de mort écarté, le Comte reprit peu à peu l'usage de ses membres ; mais son bras gauche garda un mouvement convulsif qu'il était obligé de contenir avec la main droite.

Il est probable que François revint à cette occasion à Combourg. Il y était le 26 février et Préciaux lui administrait un gros et demi de mousse de Corse. Le chevalier de Chateaubriand avait des vers.

Il faut renoncer à se faire une idée précise de ses résidences dans les derniers mois de la vie de son père. Il a dû se partager entre le château et l'appartement de la rue des Grands-Degrés. L'absence de sa signature au baptême d'un enfant Rault, où Jean-Baptiste figure avec Bédée et Lucile marraine, son silence sur la mort des deux Ravenel inclinent à croire qu'il fut plus souvent à Saint-Malo qu'à Combourg.

Il se peut qu'il y ait eu vers ce temps-là un projet d'avenir, avec le brusque rappel et le départ forcé, qu'il est impossible de maintenir parmi les circonstances des adieux pathétiques au moment de sa mise en route pour Cambrai. Cela bouleverse une fois de plus le récit des *Mémoires* ; mais cela ne change rien à l'histoire de son âme. Il ressort assez manifestement de ce récit que le long des grèves de Saint-Malo, au cap La Varde ou sur les rives de la Rance, il a connu les mêmes ardentes rêveries, les mêmes accès de noire tristesse, des

chutes aussi cruelles au plus profond du dégoût de vivre que parmi les bois et les landes de Combourg. Il faut reconnaître dans ce qu'il a retenu de ces mois décisifs les procédés de simplification et de condensation qu'on constate en d'autres circonstances, celles de sa conversion et de la conception du *Génie du Christianisme* par exemple.

Retourna-t-il à Saint-Malo en vue d'un embarquement pour l'Inde au printemps de 1786? Rien ne contredit ni ne confirme sur ce point ses déclarations. Mais il ne se peut pas qu'il ait à cette occasion pleuré « au bord du lit vide et pauvre » où venait d'expirer la bonne Villeneuve. Il n'y a pas de trace de la sépulture de Mme Odap aux registres de Saint-Malo pour l'année 1786 ni pour les années suivantes ; et il paraît à peu près certain qu'elle vivait encore au décès de son mari le 19 avril 1787. Les *Mémoires* auront romancé quelque méditation au lit mortuaire de la veuve Labbé, mère de la première Mme Odap, décédée à soixante-huit ans le 6 avril 1786.

François n'assista pas au second mariage de Bénigne, qui épousa à Fougères le 24 avril Paul-François de la Celle de Chateaubourg, la famille y fut représentée par Jean-Baptiste, M. et Mme de Marigny, M. de Farcy et le ménage Annibal Moreau. Julie sans doute était déjà malade : elle devait aller bientôt consulter les médecins de Paris, où son frère la retrouvera au mois d'août.

Il semble que les derniers mois de René de Chateaubriand, devenu vieillard et infirme, aient été entourés d'affections filiales. Mme de Chateaubourg ne manqua pas de présenter son mari au château ; Mme de Marigny y fit de fréquents séjours ; Préciaux eut à plusieurs reprises à donner des soins à ses enfants. Jean-Baptiste acheta un office de maître des requêtes à Paris, mais on constate sa présence au baptême de Marie-Antoinette de Bédée le 21 mai. Il vint nécessairement à plusieurs reprises à Combourg où se décidait l'avenir de son frère.

On ne peut croire que cela se fit à l'insu de l'intéressé. Un texte assez récemment mis en lumière de l'introduction au *Voyage en Amérique* établit que « destiné par son père à la Marine, et par sa mère à l'état ecclésiastique » il a « *choisi* » lui-même le service de terre. Il n'a pas caché dans ses *Mémoires* que son goût l'y portait et que seul son esprit d'indépendance l'avait fait hésiter.

Par M. du Boberil de Cherville, Procureur Général Syndic des États de Bretagne, Jean-Baptiste lui obtint une lieutenance au régiment de Navarre, en garnison à Cambrai. Une lettre du major d'Andrezel (24 juin) qui avait, d'accord avec M. du Boberil, négocié l'admission du chevalier auprès du colonel, M. de Mortemart, montre que son départ était prévu pour le 10 ou le 15 juillet. Dans une seconde lettre (30 juin), le major annonce que le colonel, rentré depuis deux jours, approuve l'arrivée de l'aspirant. De son côté il n'épargnera rien pour déterminer sa nomination dans le courant de l'hiver. Il fournit les renseignements utiles pour son uniforme et son équipe-

ment, s'offre à surveiller sa dépense et à lui servir de mentor, et, pour y réussir plus sûrement, demande des éclaircissements « sur son moral, son caractère, les études qu'il a suivies, sur celles auxquelles il paraîtrait s'attacher de préférence, ses goûts, etc. ».

Quelque incident fit retarder le départ de François ; mais il est probable qu'en cette fin de juin ou au plus tard en juillet il était revenu à Combourg. Le 2 août il y nommait avec Lucile, Sébastien-François Aumont, fils du jardinier du château. Le 9 août au matin, ayant reçu la vieille épée et le baiser paternel, il partit.

La dernière vision qu'il emportait de ce coin de Bretagne, qui avait marqué sa nature d'une empreinte ineffaçable, était propre à confirmer les images de pauvreté et de tristesse que ses années d'enfance et de jeunesse avaient fixées dans sa mémoire.

De furieux orages avaient ravagé l'étendue de douze paroisses, détruit les récoltes, noyé les semailles de blé noir. Le 1er août le recteur Sévin, rentré depuis deux jours des eaux de Dinan, trouve la paroisse « obsédée de maladies qui semblent se développer chaque jour ; des fièvres de toute espèce, putrides, malignes, bilieuses, des flux dyssentériques font craindre un ravage qu'on ne voit pas encore. Le sieur Préciaux ne pourra pas suffire, la paroisse ayant neuf lieues de tour ». Encore fut-il envoyé à Dingé, où le fléau était pire.

François de Chateaubriand s'arrêta à Rennes, dîna et soupa chez le procureur Duparquet-Louyer et coucha à l'auberge. Son hôte lui procura le passage d'une voiture plus douce, plus commode et moins chère que la malle du courrier.

« J'ai su, écrit le procureur le lendemain, qu'une jeune femme de ma connaissance désire se rendre à Paris. C'est l'épouse du sieur Todon, marchand à Rennes, petite-fille du sieur Claude de la Thiersais, jadis lieutenant de votre juridiction de Combourg. On s'est vu, on s'est parlé, on est convenu de partir dès ce jour à frais communs et en conséquence on a parti à sept heures et demie ; moment où, perdant de vue M. le Chevalier, je n'ai pu que le regretter et lui dire tout le bien et l'avancement dont il ne peut que se rendre digne dans la carrière de la gloire. »

Au moment du départ, François eut une difficulté avec l'aubergiste pour une serviette égarée ; plutôt que de rouvrir sa malle, il chargea le domestique de son père d'en faire le paiement au cas qu'elle ne se retrouverait pas. M. Duparquet-Louyer tint à prévenir le Comte de cette dépense supplémentaire.

François n'avait pas perdu son temps à Rennes. Avec le procureur il était allé réveiller le zèle somnolent du sieur Bouvier, procureur au Présidial, qui occupait pour le Comte de Combourg dans l'affaire de la Chaussée. Pendant ce temps les nièces de M. Louyer avaient complété le trousseau de M. le Chevalier. Pressé par une affaire urgente, M. Louyer remettait à une autre fois d'en rendre le détail à Mme de Chateaubriand ; mais il tenait à lui signaler au

moins une magnifique occasion : deux paires de bas de fil très beau procurées à très bon compte.

* *

Moins d'un mois après le départ de son fils, le 6 septembre 1786, veille de cette Angevine qui réunissait naguère autour du Seigneur-Comte sa famille et ses vassaux, René-Auguste de Chateaubriand, à l'âge de soixante-sept ans onze mois et treize jours, succomba, environ les huit heures du soir, à une nouvelle attaque d'apoplexie. Mme de Marigny, dans une lettre à son frère de juillet 1842 pour le détourner de prendre les eaux, lui dit : « Elles avaient été ordonnées à notre père tourmenté comme toi de la goutte et qui à la suite de ce remède, est mort subitement. »

Dans l'éclair qui précéda la nuit définitive, que fut la suprême pensée du moribond ? Nul ne le sait. Mais on peut affirmer qu'il mourut comme il avait vêcu, insatisfait. Cinquante années de travail et d'efforts lui avaient donné de l'argent, des terres, un antique et noble château ; mais la seule chose qu'il avait vraiment désirée, il ne l'avait pas obtenue : la puissance qu'avaient eue ses aïeux.

Tandis que l'abbé Chalmel et les officiers du siège veillaient leur suzerain dans la petite tour de l'Est, à quelques pas du calvaire que François avait aidé à dresser cinq ans auparavant, Lucile et Préciaux donnaient leurs soins à Mme de Chateaubriand. Le chirurgien ne la quitta qu'à deux heures après minuit.

Le surlendemain le corps de l'avant-dernier Comte de Combourg, déposé dans une ancienne chasse de plomb, fut inhumé dans l'enfeu seigneurial en l'église paroissiale, du côté de l'évangile, « en présence de MM. les Gentilshommes, MM. les officiers de la juridiction et autre notables soussignants ». Et signèrent au registre MM. du Petit-Bois, de Montlouet, de Chateau d'Assy, de Launay, Morault avocat, Petit avocat et procureur fiscal, Noury de Mauny avocat, Hermer procureur, Garnier, Robiou de la Tréhonnais, Lebret greffier, Le Douairin de Trévélec recteur-doyen de Dingé, Sévin recteur de Combourg.

Mme de Chateaubriand malade resta encore quelques jours au château ; puis elle prit le chemin de Saint-Malo. En partant elle donna l'ordre au régisseur, Julien Le Corvaisier, de remettre aux abbés Sévin et Chalmel deux cent quarante livres pour les pauvres[1].

GEORGES COLLAS.

1. Ces pages sont empruntées à un ouvrage prêt à paraître : *René-Auguste de Chateaubriand, Comte de Combourg*, 1718-1786.

LE « GÉNIE DU CHRISTIANISME » EST-IL UN DE NOS PREMIERS « DIGESTS » ?

L'exil en Angleterre fut d'une extrême importance pour le développement de la carrière littéraire de Chateaubriand ; le jeune émigré, pour occuper ses loisirs, se livra à d'immenses lectures ; l'*Essai sur les Révolutions*, son premier ouvrage, n'est bien souvent qu'un fratras d'érudition mal assimilé.

C'est à Londres que Chateaubriand commença de rédiger le *Génie du Christianisme*. L'idée de cet ouvrage, publié à son retour en France, prit naissance vers 1797. L'auteur en avait même commencé l'impression en Angleterre et il prétend, dans l'une de ses préfaces, en avoir rapporté avec lui une épreuve. Qu'était exactement l'ouvrage primitif ? Il est difficile de le préciser. Nous savons seulement que son ami Fontanes lui conseilla, par la suite, d'en faire un grand ouvrage qui devait servir la cause du parti conservateur.

Le *Génie*, annoncé à plusieurs reprises par la presse, tardait à paraître. C'est que l'écrivain ajoutait sans cesse de nouveaux chapitres. Le succès d'*Atala*, qui venait d'effacer le demi-échec de l'*Essai*, l'avait fait connaître du public parisien. L'auteur attendait aussi l'heure favorable. Il s'en ouvre dans une lettre à De Baudus, en ces termes :

« Cet ouvrage (le *Génie*), est très chrétien tout analogue à la circonstance et ne saurait guère manquer de ce succès attaché aux ouvrages de circonstances. [1] »

Les « circonstances » expliquent seules la hâte avec laquelle furent rédigés certains chapitres. Le *Génie*, pour la plus grande partie, n'est qu'un ouvrage de vulgarisation, destiné à mettre à la portée du grand public les données d'ouvrages rares ou techniques. Le livre V, par exemple, n'est qu'un résumé présentant l'histoire des Ordres Militaires et de la Chevalerie. Le chapitre sur la *Vie et Mœurs des Chevaliers* n'a rien d'original. C'est un pillage adroit d'un livre de Lacurne

1. *Journal des Débats*. Lettres inédites de Chateaubriand à M. de Baudus, par Hubert Morand (11 mars 1925).

de Sainte-Palaye, intitulé *Mémoires de l'Ancienne Chevalerie*, ouvrage qui n'est lui-même qu'une compilation de nos vieux auteurs. Les chapitres précédents relatent l'histoire des Chevaliers de Malte, de l'Ordre Teutonique, des Chevaliers de Calatrava et de Saint-Jacques-de-l'Épée en Espagne.

Si l'on examine le texte et ses sources, il est facile de déceler différentes méthodes de travail.

Quelques-uns de ces chapitres ne sont que le résumé, assez terne, d'ouvrages d'érudition ; l'auteur ne fait même pas un secret de ses sources, puisqu'il y renvoie dans ses notes. Quelques-unes sont assez anciennes, comme l'*Histoire des Ordres Religieux*, de Schoonebeck, publiée à Amsterdam en 1688, où les *Historie Chronologiche dell'Origine degli Ordini Militari*, Venise, 1692. Mais il est peu probable que l'auteur du *Génie* s'y soit reporté. Il en a relevé les titres dans la bibliographie d'Hélyot, qui a publié, en 1721, une monumentale *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires* [1] en huit volumes, ouvrage dont s'était déjà largement inspiré Fleury dans son *Histoire ecclésiastique*, autre compilation dont s'est servi également Chateaubriand.

Le court chapitre sur les Ordres Teutoniques nous donne un exemple de l'un des procédés de l'écrivain. Il est impossible de retrouver le texte de la source directe ; l'ensemble n'est qu'un résumé, un exposé sommaire ; simplicité et clarté sont les seules qualités de ce travail, qui reste dénué d'intérêt pour un historien, mais qui est destiné à donner au lecteur une idée du développement de cet Ordre. Des passages de ce genre, trop nombreux dans le *Génie*, n'ajoutent rien à la gloire de Chateaubriand. Le style, tout didactique, ne vient même pas rehausser la banalité du récit.

Quant au chapitre précédent, intitulé *Chevaliers de Malte*, il est le résultat de la combinaison de deux méthodes de composition : le début est un bref résumé de Lacurne, Fleury et Hélyot ; la seconde partie reproduit, en les condensant, des passages de l'*Histoire* d'Hélyot.

Prenons à titre d'exemple quelques pages et, comparons le texte du *Génie* et la source :

Quelques *marchands* d'Amalfi, dans le *royaume de Naples*, obtiennent de Romensor, *calife d'Egypte*, la permission de bâtir une *église* latine à *Jérusalem* ; ils y ajoutent un *hôpital* pour y recevoir les étrangers et les pèlerins : *Gérard de Provence* les gouverne. Les croisades commencent. *Godefroy de Bouillon* arrive, il *donne quelques* terres aux nouveaux *Hospitaliers*. *Boyant-Roger succède à Gérard*, Ray-

Environ l'an 1048, des Marchands de la ville d'Amalfi au Roïaume de Naples qui... visitoient ordinairement les saints lieux de Jérusalem... souhaitèrent d'avoir une Eglise où l'on pût célébrer l'office divin selon le Rit de l'Eglise Romaine... Ils acquirent par leur adresse et leurs présens la faveur de Romensor de Moustephah qui étoit pour lors Calife d'Egypte, qui leur permit de bâtir une Eglise dans la ville de Jé-

1. P. Helyot et M. Bullot : *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe....* Paris, J. B. Coignard, 1721, 8 vol. in-4°.

mond-Dupuy à Roger. Dupuy prend le titre de *grand-maître*, divise les Hospitaliers en *chevaliers*, pour assurer les chemins aux *pèlerins* et pour combattre les Infidèles, en *Chapelains*, consacrés au service des autels et en *Frères servants*, qui devoient aussi prendre les *armes*. (*Génie*, t. IV, p. 86) [1].

rusalem... On bâtit encore près de l'Eglise de Sainte-Marie de la Latine un Hôpital pour y recevoir les hommes, tant sains que malades... Un certain Gérard..., natif de l'Isle de Martigue en Provence, fut le premier qui en eut la direction et quelques années après, Godefroy de Bouillon aïant pris la ville de Jérusalem le 15 juillet 1099 fut si édifié de la charité que l'on exerçoit dans l'Hôpital de Sainte-Marie de la Latine, qu'il luy donna quelques Domaines qu'il avoit en France... Raymond du Puy, natif du Dauphiné, qui succéda à Gérard et... prit le premier la qualité de Maître... Ce premier grand maître... les sépara en trois classes : la première fut celle des Nobles qu'il destina à la possession des armes pour la défense de la foi et pour la protection des Pèlerins, la seconde fut celle des Prêtres ou Chapelains pour aire le service divin... et la troisième des Frères servans qui n'étoient pas nobles et qui furent aussi destinés à la profession des armes.

(Hélyot, III, 71, 72, 73, 74, 75.)

Le texte d'Hélyot est « réduit »; l'auteur du *Génie* supprime des détails, inutiles dans un récit. Voyons la suite :

Acre, ou *Ptolémaïde* est bientôt le *seul* port qui reste aux croisés en *Palestine*. On y voit réunis le *roi de Jérusalem et de Chypre, le roi de Naples et de Sicile, le roi d'Arménie, le prince d'Antioche, le comte de Jaffa, le patriarche de Jérusalem, les chevaliers du Saint-Sépulcre, le légat du pape, le comte de Tripoli, le prince de Galilée, les Templiers, les Hospitaliers, les chevaliers teutoniques, ceux de Saint-Lazare, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Florentins, le prince de Tarente et le duc d'Athènes.*

(*Génie*, t. IV, p. 86, 87.)

Comme cette ville (Ptolémaïde) étoit presque la seule qui restoit aux Chrétiens de la Palestine, elle devint commune à toutes les nations différentes qui avoient eu part dans les Croisades... Ainsi, elle étoit habitée par le Roi de Jérusalem et de Chypre, le roi de Naples et de Sicile, et le roi d'Arménie, le Prince d'Antioche, le comte de Jaffa, le Patriarche de Jérusalem, les Chevaliers du Saint-Sépulcre, le légat du Pape, le comte de Tripoli, le Prince de Galilée, les Templiers, les Hospitaliers, les Chevaliers Teutoniques et de saint Lazare, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Florentins, le prince de Tarente et le duc d'Athènes.

(Hélyot, III, 78.)

1. Les références renvoient aux *Œuvres Complètes*, Paris, Ladvocat, 1826-1831, 28 vol. in-8°.

Ici, exceptionnellement, le texte de l'historien des Croisades est reproduit avec exactitude. Mais l'écrivain sent vite le besoin d'abréger un peu pour ses lecteurs, que trop de détails fatigueraient à la longue :

Le trouble ne tarda pas à se mettre parmi tant d'hommes de mœurs et d'intérêts divers. *Charles d'Anjou et Hugues III*, roi de Chypre, prétendant tous deux au royaume de Jérusalem, augmentent encore la confusion. *Le soudan Mélec-Messor profite de ces* querelles intestines et s'avance avec une puissante armée, dans le dessein d'arracher aux Croisés leur dernier refuge. *Il est empoisonné par un de ses émirs*, en sortant d'Egypte ; mais avant d'expirer, il fait jurer à son *fils* de ne point donner de sépulture aux cendres paternelles qu'il n'ait fait tomber *Ptolémaïde.*

Mélec-Séraph exécute la dernière volonté de son père : Acre est assiégée et emportée d'assaut, le 18 *mai* 1291.

(*Génie*, t. IV, p. 87.)

Il étoit impossible que tant de Souverains dans une même ville, indépendans les uns des autres, pussent s'accorder : aussi formoient-ils autant de partis différens, qui, la plûpart du temps étoient armés les uns contre les autres. Mais ce qui augmenta la division furent les prétentions que Charles d'Anjou, Roi de Naples et de Sicile et Hugues III, Roi de Chypre, avoient sur le Royaume de Jérusalem... Le Soudan d'Egypte Elsis, surnommé Mélec-Messor, voulut profiter de ces divisions... il résolut de chasser les Chrétiens de la Syrie. Il mit sur pied une armée de soixante mille hommes d'infanterie ; mais sortant d'Egypte, il fut empoisonné par un de ses émirs, ce qui n'empêcha pas l'exécution de son entreprise... car son fils Eli, sous le nom de *Mélec-Seraph*... voulut poursuivre le dessein de son père qui l'avoit conjuré en mourant de ne le point faire enterrer avant que d'avoir pris Ptolémaïde et en avoir chassé tous les Chrétiens. Il assiégea cette ville le 5 avril de l'an 1291 et la battit si vigoureusement qu'elle fut emportée d'assaut le dix-huit Mai.

Après la réduction de Ptolémaïde, *les Hospitaliers se retirèrent dans l'île de Chypre, où ils demeurèrent dix-huit ans. Rhodes* révoltée contre Andronique, empereur d'Orient, appelle les Sarrasins dans ses murs. *Villaret, grand-maître* des Hospitaliers, obtient d'*Andronique l'investiture de l'île, en cas qu'il puisse* la soustraire au joug des Mahométans.

(*Génie*, t. IV, p. 88.)

Après la perte de la ville, les Hospitaliers avec leur Grand-Maître qui étoit pour lors Jean de Villiers, se retirèrent dans l'Isle de Chypre... dans laquelle ils demeurèrent environ dix-huit ans, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus maîtres de l'Isle de Rhodes. Foulques de Villaret aïant été élu grand maître, en 1308, prit la résolution de transférer la demeure des Hospitaliers hors du Roïaume de Chypre... il jeta les yeux sur l'Isle de Rhodes, pour lors occupée par les Sarazins, qui y avoient été appellés par la Noblesse du païs, qui s'étoit révoltée contre Andronique, empereur d'Orient, son souverain, à qui cette ville appartenoit. Foulques de Villaret alla

Ses chevaliers se couvrent de peaux de brebis, et, se traînant *sur les mains au milieu d'un troupeau*, ils se glissent *dans la ville* pendant un épais *brouillard, se saisissent d'une* des *portes*, égorgent *la garde* et introduisent dans les murs le reste de *l'armée chrétienne.*

(*Génie*, t. IV, p. 88.)

... le siège de la ville dura cinq ans..., Mahomet *battit* les murs avec *seize canons*, d'un calibre tel qu'on n'en avoit point encore vu en Europe.

(*Génie*, t. IV, p. 88.)

Ces mêmes chevaliers à peine échappés à la puissance Ottomane, en devinrent les protecteurs. Un prince Zizime, fils de ce Mahomet II qui, naguère, foudroyoit les remparts de Rhodes, implore le secours des chevaliers contre Bajazet son frère, qui l'avoit dépouillé de son héritage. Bajazet qui craignoit une guerre civile, se hâte de *faire la paix avec l'Ordre* et consent à lui payer une certaine somme *tous les ans*, pour la pension de Zizime. On vit alors, par un de ces jeux si communs de la fortune, un puissant empereur des Turcs, *tributaire* de quelques Hospitaliers chrétiens.

(*Génie*, t. IV, p. 88-89.)

Enfin, sous le grand-maître *Villiers-de-l'Ile-Adam*, *Soliman* s'empare de Rhodes, après *avoir perdu cent mille hommes* devant ses murs. Les chevaliers se retirent à *Malte*, que leur abandonne Charles-Quint. Ils y sont attaqués de nouveau par les Turcs ; mais leur courage les délivre et ils *restent* paisibles possesseurs de cette île.

(*Génie*, t. IV, p. 89.)

trouver ce Prince à Constantinople, qui lui accorda l'investiture de l'Isle de Rhodes, pour lui et pour son Ordre, en cas qu'il pût s'en rendre maître. (Hélyot, III, 78, 79.)

Ce Grand-Maître exécuta si heureusement son dessein, qu'il se rendît maître de cette Isle le 15 d'Août 1309. Il y en a qui prétendent qu'il joignit le stratagème à la bravoure et que quelques Chevaliers en marchant sur les pieds et les mains couverts de peaux de moutons au milieu d'un troupeau, étoient entrés dans la ville de Rhodes à la faveur d'un brouillard, s'étoient saisis d'une porte dont ils avoient tués les gardes, et avoient donné lieu par ce moïen à l'armée Chrétienne d'y entrer.

(Hélyot, III, 80.)

Mahomet... mit le siège devant Rhodes l'an 1480 avec une armée de cent mille combattans et soixante voiles. La ville fut battue par seize canons d'une grosseur extraordinaire...

(Hélyot, III, 82.)

Après la mort de Mahomet II, ses deux enfants Bajazet et Zizime ne se pouvant accorder sur le partage de l'Empire ottoman, se firent la guerre l'un à l'autre, Zizime comme le plus foible, cédant à la force, se mit sous la protection du grand Maître de Rhodes et de son ordre et arriva à Rhodes le 24 juillet 1482, où il fut reçu comme Roi, ce qui obligea Bajazet de faire la paix avec l'Ordre et de se rendre comme son tributaire en lui païant tous les ans trente-cinq mille ducats pour la nourriture et l'entretien de son frère...

(Hélyot, III, 82.)

Le Grand-Maître de Caretto mourut aussi le 10 janvier 1521, et on élut à sa place Philippe Villiers de l'Isle-Adam... Soliman l'attaqua... Le Grand-Maître Villiers de l'Isle-Adam la rendit à Soliman le 24 décembre... à la fin de ce siège, où les Turcs perdirent cent mille hommes.

Après cette perte, le Grand-

sesseurs de l'île sous le nom de laquelle ils sont encore connus aujourd'hui.

(*Génie*, t. IV, p. 89.)

Maître... partit de Rhodes... L'Isle de Malte, à cause de ses beaux ports et de sa situation sur les côtes d'Afrique, lui parut à sa bienséance.

Le Grand-Maître de l'Isle-Adam et ses Chevaliers arrivèrent à Malte pour dernière retraite le 26 octobre 1530, où les Chevaliers de Rhodes ont toujours resté jusqu'à présent, aïant été appellés depuis ce tems-là Chevaliers de Malte.

(Hélyot, III, 88, 89, 90.)

Mais l'Ordre reçut un échec irréparable à la *bataille d'Alarcos*, que les Maures d'Afrique gagnèrent *en* 1195, sur le roi de Castille. Les Chevaliers de Calatrave y *périrent* presque tous, avec ceux d'*Alcantara* et de *Saint-Jacques-de-l'Epée.*

(*Génie*, t. IV, p. 93.)

... la bataille d'Alarcos l'an 1195, où la Victoire étant déclarée pour les Infidelles, il y eut un très grand nombre de chrétiens qui périrent, parmi lesquels il y avoit plusieurs Chevaliers des trois Ordres de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara.

(Hélyot, II, 265.)

L'influence d'Hélyot est évidente, sans qu'il puisse être question ici de « pillage » proprement dit ; d'ailleurs, l'on était peu scrupuleux jadis à l'endroit de la propriété littéraire ; on faisait, par exemple, des *Voyages* avec d'autres *Relations* ; les auteurs se recopiaient à l'infini ; la mode était aux collections dites *universelles.*

Cette exigence de l'actualité en même temps que le souci de faire vite sont évidents dans un autre chapitre (chap. IV, livre V de la IV[e] Partie) dont Marie-Jeanne Walter a signalé la source dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (t. XXIX, 1922, p. 225 à 235). Ce hors-d'œuvre sur la « Vie et les Mœurs des Chevaliers » ne s'imposait pas dans l'ordonnance générale de l'Apologie du Christianisme : c'est une concession faite au goût du public. Le *genre troubadour*, en effet, est à la mode. En 1774, Millot publie une *Histoire des Troubadours* [1]. En 1777, le prospectus de la *Bibliothèque des Romans* signale, au premier rang, des romans de chevalerie. L'un des principaux collaborateurs, le comte de Tressan, publie en 1782 un *Corps d'extraits de romans de chevalerie.* Il est l'auteur d'un *Perceforest* (1776). A la même époque, les publications de notre littérature médiévale se multiplient, ainsi que les dictionnaires du vieux langage.

La Révolution, qui met à l'index tout ce qui, de près ou de loin, rappelait les « ci-devant », fut incapable d'enrayer cet engouement populaire pour la chevalerie. Les lexicologues de leur côté, entre 1791 et la fin du siècle, essaient de ressusciter un grand nombre de mots tombés en désuétude. L'invasion des archaïsmes dans les éditions successives du dictionnaire de Boiste est évidente. Le comte de Tressan trouvera des continuateurs tels que Marchangy, qui publia, en 1813 *La Gaule Poétique*, ou M[me] Cottin, l'auteur de *Mathilde* (1805).

1. Millot, *Histoire littéraire des Troubadours...*, Paris, Durand, 1774, 3 vol. in-12.

L'auteur du *Génie* a prétendu surpasser ces écrivains qui font de l'histoire romancée ou des adaptations. Il s'est, dit-il, penché sur les vieux textes ; il est devenu familier avec les mœurs et les intitutions du moyen âge (*Mém.*, II, 180-181). Il compare, dans l'*Essai*, l'orthographe du XIII^e^ à celle du XV^e^ siècle. En réalité, son érudition est le plus souvent de seconde main. Il renvoie, dans les notes, à Joinville, Comines, Froissart, etc... Mais, a-t-il lu les auteurs auxquels il se réfère ? Il nous est permis d'en douter. Presque toutes les citations sont empruntées aux *Mémoires de l'Ancienne Chevalerie*, de Lacurne de Sainte-Palaye ; on les retrouve dans le texte et surtout dans ses *Notes*.

Il renvoie, par exemple, au *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, publié par Godefroy (XIV, 109). Ce passage est dans Lacurne (*Mém.* I, 262-263). Chateaubriand rajeunit l'orthographe et une erreur de transposition altère le sens de la dernière phrase. Il se réfère à la *Vie de Du Guesclin*[1] (XIV, 115) d'après les *Mémoires* (I, 281) ; à l'*Histoire, du Maréchal de Boucicault* (XIV, 103) [2] ; à Joinville, éd. de Capperonnier [3] (XIV, 106), d'après les *Mémoires* (I, 141) ; enfin, à Froissart (XIV, 110, 111) d'après les *Mémoires* (I, 217, 218, 219) ; enfin, au *Glossaire* de Du Cange (XIV, 105), à propos de la note d'infamie. Lacurne indiquait déjà dans une note : « On sera au fait de cette note d'infamie si l'on se rappelle ici ce qu'on a lu dans le glossaire latin de Du Cange au mot *Bombus* » (I, 149).

Ailleurs, c'est dans le texte lui-même que l'auteur du *Génie* renvoie à ces auteurs. La description de la cour du comte de Foix se termine par une citation : « *On veoit*, dit Froissard... (XIV, 100). C'est un texte déjà reproduit dans les *Mémoires*, (I, 19-20). Plus loin, c'est le sire de Joinville qui sert de caution (XIV, 100). Cet extrait est dans les *Mémoires* (I, 47, 48). Il en est de même pour un passage de La Colombière auquel Chateaubriand se réfère sous l'indication « ajoute l'historien » (XIV, 101), d'après les *Mémoires* (I, 389, 390). La strophe « *Armes, amours, déduits...* » (XIV, 103) est extraite d'une ballade d'Eustache Deschamps, citée par Lacurne (*Mémoires*, I, 163). Chateaubriand se contente de rajeunir l'orthographe ; de même, les vers cités plus loin (XIV, 107) constituent l'*envoi* de cette ballade (I, 164).

Il serait facile, enfin, de multiplier les rapprochements entre Lacurne lui-même et Chateaubriand. L'auteur de l'article que nous avons cité n'a pas épuisé les points de comparaison. Mais leur accumulation ne saurait que confirmer ce que nous savons déjà : le chapitre entier se réduit à une mosaïque d'emprunts. Il nous semble plus intéressant de voir comment l'écrivain a modifié le texte du savant compilateur.

1. C'est celle de Paul Hay du Châtelet, publiée par Ménard : *Histoire de Messire Bertrand du Guesclin*, Paris, 1618, in-4°.

2. Il s'agit de l'édition Godefroy (Théodore) : *Boucicault (Jean Le Meingre)*, dit Maréchal de France : *Histoire de Messire Jean de Boucicault*, Paris, Abraham-Pacard, 1820, in-4°.

3. Joinville (Jehan, sire de) : *Histoire de Saint-Louis...* Ed. par Jean Capperonnier, Paris, 1761. In-fol.

Nous retrouvons souvent la méthode de composition que nous avons signalée plus haut. Chateaubriand compose à partir d'un texte qu'il abrège sensiblement. Tel est le cas pour l'épisode de la reine Marguerite, femme de saint Louis [1]. Mais ceux qui tiendraient rigueur à notre écrivain sauront lui reconnaître le mérite d'avoir ajouté ici ou là une touche personnelle. Telle est cette remarque à propos du service de l'écuyer, qui élargit notre horizon :

Le service de l'écuyer consistoit, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, *comme les guerriers d'Homère* à donner à laver aux convives.

(XIV, 100.)

... le jeune Ecuyer... étoit debout dans les repas et dans les festins, occupé à couper les viandes... le jeune comte de Foix tranchoit à la table de Gaston de Foix... D'autres Ecuyers... avoient le soin... de donner à laver aux convives.

(*Mém.*, I, 17-18.)

Ou bien encore, une simple notation, dans la description des Tournois, suffit à ressusciter toute une époque, tandis que l'auteur prend soin de supprimer un mot technique qui aurait pu arrêter le lecteur :

Averti par les ménestriers, des tournois qui se préparoient *au gentil pays de France*, il (le chevalier) se rendoit aussitôt au rendez-vous des braves. Déjà les lices sont préparées ; déjà les dames placées sur des échafauds élevés en forme de tours,

Une foule de Ménestriers, avec toutes sortes d'instruments d'une musique guerrière, étoient prêts à célébrer les prouesses qui devaient éclater dans cette grande journée.

(*Mém.*, I, 94.)

1. Quand la reine Marguerite, femme de saint Louis, apprit à Damiette, où elle étoit près d'accoucher, la défaite de l'armée chrétienne et la prise du roi son époux, « elle fit wuidier hors toute sa chambre, dit Joinville, fors que le chevalier (un chevalier âgé de quatre-vingts ans) et s'agenoilla devant li, et li requist un don : et le chevalier li otria par son serment : et elle li dit : *Je vous demande, fist-elle, par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me copez la tête avant qu'ils me preignent.* Et le chevalier respondit : *Soiés certeinne que je le ferai volontiers, car je l'avoie jà bien enpensé que vous occiraie avant qu'ils nous eussent prins.* »

(XIV, 106.)

... il (Joinville) joint la description de l'état encore plus déplorable où se trouvoit réduite la Reine sa femme. Instruite de tant d'infortunes, livrée au plus affreux désespoir, à des agitations qui ne lui permettaient pas de fermer l'œil, et n'attendant que le moment d'accoucher, elle se voyoit encore sur le point de tomber vive au pouvoir des infidèles. Dans cette situation..., elle prend une dernière résolution, elle se jette aux genoux d'un *Chevalier vieil et ancien, de l'aage de quatre-vingtz ans et plus*, et le conjure de lui accorder une grâce : le vieillard y consent et lui en donne sa foi. Cette grâce unique, demandée avec tant d'instance, étoit de lui couper la tête avant que les Sarrazins la pussent prendre, s'ils devenoient maîtres de la ville de Damiette où elle étoit renfermée. La réponse fait encore mieux voir quelle étoit l'obligation des Chevaliers : il n'avoit pas attendu jus qu'là à prendre son parti et *le Chevalier*, dit Joinville, *lui respondit que très-voulentiers il le feroit, et que jà l'avoit-il eû en pensée d'ainsi le faire si le cas y escheoit.*

(*Mém.*, *I*, 141.)

cherchent des yeux les guerriers parés de leurs couleurs.
(XIV, 107.)

Je ne ferai point la description... des *hours*, c'est-à-dire des échaffauts dressés autour de la carrière, où tant de braves et nobles personnages doivent se signaler... Il me suffit de faire remarquer que ces échaffauts souvent construits en forme de tours, étoient partagés en loges et gradins... (*Mém.*, I, 92.)

L'ensemble est si bien fondu que l'on ne reconnaît plus le texte de Lacurne. Cette impression est latente tout au long du chapitre et, en donnant un plus large extrait, nous allons voir comment il développe l'art du récit à partir d'un texte.

Ce désintéressement des chevaliers, cette élévation d'âme, qui mérita à quelques-uns le glorieux nom de *sans reproche*, couronnera le tableau de leurs vertus chrétiennes ? Ce même Duguesclin, la fleur et l'honneur de la chevalerie, étant prisonnier du prince Noir, égala la magnanimité de Porus entre les mains d'Alexandre. Le prince l'ayant rendu maître de sa rançon, Bertrand la porte à une somme excessive.

« Où prendrez-vous tout cet or ? » dit le héros anglois étonné.

« Chez mes amis, répartit le fier connétable : il n'y a pas de *fileresse* en France qui ne filât sa quenouille pour me tirer de vos mains. »
(XIV, 115.)

Plusieurs de nos Chevaliers, méritèrent par distinction, le surnom particulier de *Chevaliers sans reproche*, tels que du Guesclin...
(*Mém.*, I, 128-à29.)

Du Guesclin tomba dans la suite au pouvoir des Anglois qui le retinrent longtemps prisonnier. Après avoir enfin obtenu sa liberté sous parole d'acquitter sa rançon...
(*Mém.*, I, 28.)

... lorsqu'étant arbitre de sa rançon, il [Du Gueslin] la porta lui-même à une somme excessive Comme le prince de Galles, étonné de sa presomption, lui demanda par quel moyen il croyoit pouvoir s'acquitter envers lui : J'ai des amis, répondit-il..., enfin il n'y a pas de femme en France filant sa quenouille qui ne travaille de ses mains pour me tirer des vôtres : *Si le gaigneroient ainçois à fille toutes les filleresses qui en France sont que ce que je demeurasse plus entre vos mains...*
(*Mém.*, I, 179-180.)

Il y a ici un tel enchevêtrement de textes que nous sommes portés à croire que Chateaubriand compose avec des fiches. Nous savons que l'écrivain s'est servi de cette méthode pour le *Voyage en Amérique*. Le procédé de la contamination est plus évident dans le passage suivant, tandis qu'une allusion rend l'étude des sources assez délicate.

Un *Sargine*, jusqu'alors éloigné du champ de la gloire, mais transformé en héros par l'amour, un brave inconnu, qui a combattu sans armes et sans vêtements, et qu'on distingue à sa *camise sanglante*, sont proclamés vainqueurs de la joute... (XIV, 108.)

C'est ici une allusion à un récit publié au tome III (16). Traduction littérale d'une ancienne pièce de vers françois intitulée : Des *trois Chevaliers et del chanise*[1].
(*Mém.*, III, 148.)

Souvent ainsi le sens reste identique, mais le texte de la source est méconnaissable.

Heureux le chevalier qui, ménageant ses coups, et ne frappant que de la ceinture à l'épaule...
(XIV, 107.)

Selon Froissart, il falloit *asseoir les glaives entre les quatre membres*, car autrement le faire estoit villain.
(*Mém.*, I, 172.)

Beaucoup d'autres passages sont également composés à partir du texte de Lacurne, mais Chateaubriand s'éloigne davantage de son modèle. Il est curieux de constater que la seule fois que l'écrivain renvoie aux *Mémoires* d'une manière plus précise, ce soit justement pour un passage qui s'inspire d'assez loin de sa source. (Je fais allusion ici aux exercices du jeune page : XIV, p. 99, pour lesquels l'écrivain renvoie dans une note à Sainte-Palaye, t. II, part. II.)

Tantôt, comme Achille enfant, il (le jeune page) faisoit voler des chevaux sur la plaine, s'élançant de l'un à l'autre, d'un saut franchissant leur croupe, ou s'asseyant sur leur dos ; tantôt il montoit tout armé jusqu'au haut d'une tremblante échelle, et se croyoit déjà sur la brèche, criant : *Montjoie et saint Denis* !
(XIV, 99.)

Lacurne cite un passage de la vie de Boucicaut :

... en mettant une main sur l'arçon de la selle d'un grand coursier, et l'autre emprès les aureilles les prenoit par les creins en pleine terre, et sailloit par entre ses bras de l'autre part du coursier... Item, il montoit au revers d'une grande échelle dressée contre le mur, tout au plus haut sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'échelon en échelon armé d'une cotte d'acier et oté la cotte, à une main sans plus montoit plusieurs échelons...
(*Mém.*, I, 28-29.)

(Quant au cri *Montjoie et Saint-Denis*, on le trouve ailleurs, dans les notes, p. 130.)

Ailleurs, l'écrivain se contente de mettre en style direct ce qui était du style indirect, dans le souci d'alléger la marche du récit [1].

S'il y a parfois ici un peu plus que la suggestion d'une page écrite,

1. C'est un poème de Jacques Basin. Voici, en bref, ce que nous conte ce récit : A un tournoi, une dame donne à un écuyer « une chamise » en guise de cuirasse et lui ordonne de combattre ainsi « s'il veut vivre et mourir à son service ». Il combat vaillamment : « Sa chair est tellement découpée que la *canise* est toute trempée de sang. » (III, 148-149.) L'orthographe de Lacurne est tantôt canise, tantôt chanise (III, 138-141). Chateaubriand adopte une troisième orthographe.

Quant à ce Sargine, qui n'est pas dans Lacurne, il faut sans doute y voir un souvenir de la nouvelle du même nom que Baculard d'Arnaud a insérée dans les *épreuves du Sentiment* (Cf. Mornet : *Le romantisme au XVIII^e siècle*).

l'auteur a su fondre l'ensemble, offrant parfois des raccourcis fort habiles d'un texte assez gauche, amalgamant fort heureusement des emprunts divers, amenant avec habileté les données fournies par un érudit. Lacurne avait écrit :

> ... suivant nos Romanciers, elles (les jeunes Demoiselles) les désarmoient (les Chevaliers) au retour des Tournois et des expéditions de guerre, leur donnoient de nouveaux habits et les servoient à table.

Voici ce que devient cette phrase dans le *Génie* :

> Les dames et les damoiselles s'empressoient de le désarmer (le chevalier), de lui donner de riches habits, de lui servir des vins précieux dans des vases de cristal. (XIV, 102.)

L'artiste a su remédier à la sécheresse du récit de l'historien et a mis, devant nos yeux, un véritable petit tableau. Il ajoute l'empressement des damoiselles, la richesse des habits ; l'expression « servir à table », banale, devient « servir des vins précieux dans des vases de cristal ».

Enfin ce Breton, né gentilhomme, dont l'enfance au château de Combourg fut bercée au récit des exploits de ses ancêtres, ne manque point de faire des allusions, ici et là, à des souvenirs personnels. Quand il écrit : « De vastes architectures gothiques, de vieilles forêts, de grands étangs solitaires, nourrissaient, par leur aspect romanesque ces passions que rien ne pouvoit détruire », n'est-ce point un rappel de sa jeunesse exaltée à l'ombre de l'altière demeure familiale ?

Pour cette raison et à cause du succès prodigieux du *Génie du Christianisme*, on peut assurer que ce chapitre ne contribua pas pour un peu à réhabiliter le moyen âge, qui devait devenir l'une des sources d'inspiration des écrivains romantiques. L'influence de Chateaubriand se révèle plus importante que celle des innombrables romanciers médiocres de la fin du XVIII[e] siècle. Dans *Les Martyrs*, comme ici, le Sachem du Romantisme, plus discret que ne le sera Victor Hugo, a véritablement fait « sortir les siècles de leurs tombeaux gothiques avec leurs vieilles mœurs et leurs vieux souvenirs » [1].

Chateaubriand procède comme nos rédacteurs modernes, écartant les détails trop précis et les dates, afin de brosser un tableau plus saisissant, ajoutant ailleurs des paragraphes entiers de son cru. Pour

1. Le roi vouloit empêcher ses chevaliers de *relever le gant*, et de ressentir ces insultes particulières. Mais ils lui dirent : « Sire, l'honneur de la France est si naturellement cher à ses enfants, que si le diable lui-même sortoit de l'enfer pour un défi de valeur, il se trouveroit de gens pour le combattre .»
(XIV, 109.)

... et il fut bien difficile au Roi de refuser à nos François d'accepter un parti où il s'agissoit de l'honneur de la Nation... Il leur échappa même fort galamment de dire au Roi que l'honneur de la France étoit naturellement si cher à ses enfants, que si le Diable lui-même sortoit d'enfer pour un défi de valeur, il se trouveroit des gens pour le combattre.
(*Mém.*, I, 262.)

justifier cette méthode, il suffit de rappeler que le *Génie* fut, en partie, un ouvrage de circonstances, exigé par l'actualité. Cependant, même lorsque l'écrivain suit de très près ses sources, il ajoute ici un détail, là un adjectif, transformant le texte primitif et le marquant de son incomparable génie. Il a su fondre le tout, y ajouter le charme de son imagination et l'éclat de son style et, sur ce point, personne, sinon Flaubert peut-être, n'a su le surpasser.

J.-M. GAUTIER.

NOTE CRITIQUE SUR LE « JOURNAL DE JÉRUSALEM » DE CHATEAUBRIAND

I

Le manuscrit du *Journal de Jérusalem*, découvert en 1938, par la comtesse de Durfort, dans ses papiers de famille, contient, en cent soixante-dix pages autographes, la relation, par Chateaubriand, de son voyage en Orient, entre le 18 septembre et le 12 octobre 1806 : départ de Constantinople, navigation à travers l'archipel, pèlerinage de Jérusalem proprement dit.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur l'intérêt de ce document qui devrait nous permettre de contrôler de plus près la véracité de l'*Itinéraire*, d'étudier, dès l'origine, les procédés de travail, de composition et de style de Chateaubriand et de suivre, pas à pas, l'évolution de ses idées. Nous nous bornerons, pour l'instant, à l'examen d'une question préjudicielle : celle de la date de ce document. On conçoit, en effet, que la valeur en doive apparaître bien différente suivant que nous serons amenés à le considérer comme un véritable journal de route ou comme une composition déjà élaborée, à en placer la rédaction à l'époque même du voyage en Orient ou à une époque postérieure [1].

Par divers passages de l'*Itinéraire*, nous connaissions déjà l'existence de notes rédigées au jour le jour et sur place [2] : il convient d'abord

1. Les éditions utilisées sont les suivantes : pour l'*Itinéraire*, celle publiée par M. Émile Malakis, en 1946, The Johns Hopkins Press, Baltimore, Maryland... et Société d'éditions « Les Belles Lettres », Paris ; pour les articles du *Mercure* des 4 juillet et 1er août 1807, les éditions originales ; t. XXIX (1807), pour les *Mémoires d'Outre Tombe*, l'édition Biré. Bien que les pages du manuscrit ne soient pas numérotées, (voir p. 12, n. 1), elles l'ont été pour la commodité des références.

2. *It.* I. 70 ; 153, n. a ; p. 154, 224; 234 ; II, p. 78, 87, 224, n. a ; p. 239, 248. L'expression généralement employée est celle de *notes*. A la page 70 du tome I, il est question de *journal de route* ; aux pages 224 n. a. et 248 du tome II, de *journal*. A la page 234 du tome I, Chateaubriand écrit : « *je me mis à écrire des notes et à prendre la vue des lieux.* » Sur le sens de cette expression cf. *M. O. T.*, p. 528 : « Julien achève comme moi de prendre sa dernière vue d'Afrique à Carthage. »

de nous demander si le manuscrit découvert en 1938 ne correspondrait pas à un fragment de ces notes primitives. A cette question, il doit, croyons-nous, être répondu par la négative. Le manuscrit du *Journal de Jérusalem* est, en effet, écrit à l'encre ; or, à trois reprises différentes, Chateaubriand a lui-même déclaré que ses premières notes avaient été écrites au crayon.

It. I, 154 : « De temps en temps, je venois *crayonner* une note à la lueur de la lampe qui éclairoit le compas du pilote. »

It. II, 87 : « Je m'occupai pendant quelques heures à *crayonner* des notes sur les lieux que je venois de voir. »

It. II, 224 n. a. : « Par la plus grande fatalité, le nom de mon hôte au Caire, s'est *effacé* sur mon journal ».

[Ce qui implique que ce journal était écrit au crayon.]

Cette conclusion est confirmée par le témoignage de l'abbé Pailhès, qui assure avoir vu, vers 1880, à Bordeaux, parmi les souvenirs de Chateaubriand, conservés chez une « noble dame » (que l'on doit identifier avec Nathalie de Kerninon, comtesse de Vesins, petite nièce et filleule de Chateaubriand) [1], « le porte crayon en or, enguirlandé d'arabesques formant le nom de Chateaubriand, encore garni de la même mine dont le voyageur-pèlerin traça les notes de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* » [2].

Nous avons conservé, à la suite du *Journal*, quelques notes autographes au crayon, prises par Chateaubriand, à la lecture du voyage de Richard Pococke [3]. Bien qu'elles soient un peu postérieures à son retour en France, elles nous permettent de nous représenter assez bien ce que devaient être la nature et l'aspect de ses notes de

1. Suivant une intéressante communication faite par M. Pierre Clarac, inspecteur général de l'Instruction publique, à la Société Chateaubriand, le 22 janvier 1945.

2. G. Pailhès, *Etudes littéraires et critiques avec documents inédits. Madame de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa correspondance*, p. VII. On remarquera l'expression : les notes de l'*Itinéraire*, qui correspond à la terminologie généralement employée par Chateaubriand.

3. Il s'agit de dix-sept notes au crayon, sur cinq feuilles libres.

4. Ces notes ne peuvent remonter à la période même du voyage. En effet, le seul moment où Chateaubriand aurait pu consulter l'ouvrage de Pococke est celui de son séjour au couvent de Saint-Sauveur, à Jérusalem. Ce couvent possédait une bibliothèque (*It.* II, 177 ; Michaud. *Correspondance d'Orient*, V, 174) et nous savons, par l'étude des sources du *Journal*, qu'elle a été utilisée par Chateaubriand. Mais nous savons aussi que l'ouvrage de Pococke ne figure pas parmi les livres du fonds ancien de Saint-Sauveur (reconnaissables à leurs timbres ronds, qui s'opposent aux timbres ovales des acquisitions modernes). Par conséquent, les annotations sur le voyage de Pococke sont nécessairement postérieures au mois de juin 1807, date du retour de Chateaubriand à Paris.

Ces notes ne peuvent, d'autre part, être postérieures au mois d'août 1807. Dans l'une d'entre elles, en effet, Chateaubriand a relevé une expérience proposée par Pococke sur l'eau de la Mer morte. (*A description of the East*, II, 36) :

« Mer morte. Pococke en prit une bouteille d'eau. Expérience qu'il propose. » (*Journal*, 175, n° 15.)

Or, il est question de cette même expérience dans un article que Chateaubriand a publié dans le *Mercure*, dès le 2 août 1807 :

« J'ai apporté une bouteille d'eau de cette mer, (la Mer morte) avec laquelle on pourra renouveler l'expérience de Pococke » (Mercure XXIX (1807), 207, n. 1).

voyage proprement dites : écrites de manière très abrégée, sur des feuilles détachées, on comprend que, de temps à autre, elles aient eu besoin d'être remises en ordre [1].

Un autre argument peut encore être invoqué en faveur de l'existence de notes de voyage, distinctes du *Journal* et antérieures à lui : non seulement la transcription des noms de lieux, des noms de personnes et de chiffres y est-elle négligée [2], mais encore y apparaît-elle souvent moins complète et moins exacte que dans l'*Itinéraire*. Assurément, Chateaubriand a-t-il pu corriger les erreurs ou combler les lacunes de son *Journal*, à l'aide des nombreux récits de voyage qu'il a consultés à son retour. Sans doute aussi a-t-il pu recourir aux documents qu'il avait rassemblés sur place, en originaux ou en copies, à titre de pièces probantes et justificatives, ou même de simples souvenirs, et dont l'*Itinéraire* nous permet de reconstituer la liste approximative [3].

Il reste, cependant, qu'on relève dans l'*Itinéraire*, des noms propres, des chiffres ou des dates que Chateaubriand n'a pu retrouver ni dans

1. *It.* II, 239. Rapprocher : *Journal*, 100 : « Le lendemain mardi 7, j'ai passé toute la journée dans ma chambre à mettre en ordre ces notes. »

2. *Pour les noms de lieux* : *Journal*, 10 et 11, — Schesmé et Chesmé au lieu de Tchesmé ; 18 : Nixero au lieu de Nisyros ; 24 : Celidonia au lieu de Chelidonia ; 67 : Bethleheme et Bethlem au lieu de Bethléem ; 120 : Gemannie au lieu de Gethsemani ; 131 et 158/156 : Orphir au lieu d'Ophir ; Trapobane au lieu de Taprobane ; la même erreur se retrouve dans l'édition des *Natchez* de 1826 OE. C.XIX, 130, 158/156 : Talmud au lieu de Tadmor..

Pour les noms de personnes :

Journal. — 1 : Chevalier, au lieu de Le Chevalier ; 9 : Adriane, au lieu d'Ariane ; 21 : d'Obusson, au lieu d'Aubusson ; 53 : Voley, au lieu de Volney ; le Père Nachi, au lieu du Père Néret ; Dahler, au lieu de Daher ; 73, Euxocie, au lieu d'Eustochie ; 75/76 : Winklemann, au lieu de Winkelmann ; 90 : Syrius, au lieu de Sirius ; 98 : Charles, au lieu de Julien ; 103 : Le Père Nachet, au lieu du Père Néret ; 108 : Quaresmus, au lieu de Quaresmius ; 112 : Aurélien, au lieu d'Adiren ; même erreur dans la 11e remarque sur le 17e livre des *Martyrs* OE. C.XVIII *bis*, 262, et dans : *Journal* 153-154, 115 et 135 : Joseph, au lieu de Josèphe ; 146 : Osman pacha, au lieu d'Abdallah pacha.

Pour les chiffres :

Journal. — 83 : « 4 ou 5 mille têtes de morts » ; 6e Remarque sur le XIXe livre des *Martyrs*, OE.C.XVIII *bis*, 284-285 : « 3 ou 400 » ; *It*, II, 61, « 3 ou 4 000 » ; *Journal*, 100 : « 200 hommes de la cavalerie du pacha », qui seront 2000 à la page 147 : *Ib.* 148 : « 400 mille ânes, 12000 brebis, chèvres » ; *Mercure*, 2 août 1807, XXIX (1807), 213 : « 2200 chèvres et moutons, 94 veaux, 1 000 ânes et 6 jumens de première race ». Mêmes chiffres dans *It*, II, 196.

3. Lettres écrites de Constantinople, de Jaffa et de Jérusalem (probablement à sa femme) et qui arrivèrent à Paris après lui (*M. O. T.* II, 531) ; lettre à Pillavoine, consul de France à Saint-Jean d'Acre (*It.* II, 209) ; lettre du Père Bonaventure de Nola, supérieur du Couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem à l'Ambassadeur de France à Constantinople (*It.* II, 87) ; petit billet « écrit en caractères syriaques » sur lequel le procureur patriarcal arménien aurait lui-même marqué son nom et ses titres (*It.* II, 146) ; feuilles volantes, dont le Père Clément Pérès, procureur du couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem, avait fait présent à Chateaubriand, et sur lesquelles il avait marqué « les légères inexactitudes » relevées dans le voyage de Volney (*It.* II, 197) ; le compte des dépenses moyennes d'un pèlerin établi par le Père Pérès (*It.* II, 172) ; les deux comptes de Chateaubriand établis par le drogman Michel (*It.* II, 173) ; le brevet de Chevalier du Saint-Sépulcre de Chateaubriand et sa patente de pèlerin (*It.* II, 200) ; ses firmans de voyage, *M. O. T.* II. 531.

son *Journal*, ni dans sa propre documentation, ni dans aucune publication antérieure à l'*Itinéraire*, et qu'il n'aurait jamais été capable de reproduire correctement s'il ne les avait précisément empruntés à ses premières notes de voyage.

C'est ainsi que l'*Itinéraire* nous a conservé (II, 23), les noms des trois religieux franciscains qui sont venus chercher Chateaubriand à bord, à son arrivée à Jaffa : Jean Truylos Penna, Alexandre Roma, Martin Alexano. De ces noms, cependant, aucune mention dans le *Journal*. Où donc, dès lors, Chateaubriand aurait-il pu les trouver, sinon dans les premières notes au crayon dont l'*Itinéraire* nous a révélé l'existence? Le fait que des erreurs aient été relevées dans la transcription de deux de ces noms, loin d'infirmer notre raisonnement serait plutôt de nature à le confirmer [1].

Le cas des inscriptions de la Chambre des pèlerins est encore plus significatif : au couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem, on peut lire, gravés sur la porte en bois, qui était autrefois celle de la grand'Chambre des pèlerins, les noms de voyageurs qui s'y sont succédé depuis 1699, ainsi que la date de leur passage.

Comparons maintenant ce que Chateaubriand écrit à ce sujet, dans le *Journal* et dans l'*Itinéraire*.

Texte du *Journal* p. 167 :

« De tous les noms étrangers, que j'ai vu écrits sur la porte de ma chambre depuis l'année 16... jusqu'à l'an 1803, je n'ai compté que quatre noms françois, tous les autres sont anglois. »

Texte de l'*Itinéraire*, II, 168 :

« Treize pèlerins avoient écrit leurs noms sur la porte, en dedans de la chambre : le premier s'appeloit Charles Lombard, et il se trouvoit à Jérusalem en 1669 ; le dernier est John Gordon, et la date de son passage est de 1804. Je n'ai reconnu que trois noms françois parmi ces treize voyageurs. [2] »

N'est-il pas surprenant de constater que les indications du *Journal* sont ici moins complètes et moins exactes que celles de l'*Itinéraire*? Le *Journal*, en effet, ne mentionne ni Lombard, ni Gordon ; il se contente de donner les dates de la plus ancienne et de la plus récente inscription ; encore la première date est-elle incomplète (elle ne comporte que deux chiffres sur quatre, 16...) et la seconde inexacte (1803 au lieu de 1804).

On ne saurait prétendre, d'autre part, que Chateaubriand ait pu emprunter à l'un de ses prédécesseurs les précisions supplémentaires qui, manquant dans le *Journal*, figurent dans l'*Itinéraire*. A notre connaissance, les inscriptions de la Chambre des pèlerins n'ont été transcrites que par deux voyageurs : Seetzen et Buckingham (encore

1. É. Malakis. *Itinéraire* II, p. 23, n. 94. 95, 96.

2. Le nombre des voyageurs français n'est ni de quatre, comme le prétend le *Journal*, ni de trois, comme l'affirme l'*Itinéraire*, Quand au chiffre total des voyageurs, il est bien supérieur à celui de treize donné par l'*Itinéraire*.

la transcription de Buckingham n'est-elle que partielle) [1]. Or, le voyage de ce dernier n'a été publié qu'en 1821 et celui de Seetzen qu'en 1854.

Il nous faut maintenant insister sur cette date du voyage de Lombard, d'abord incomplètement transcrite dans le *Journal* (16...), puis inexactement déchiffré dans l'*Itinéraire*. Laissons de côté l'erreur de l'*Itinéraire*, Que trahit, non pas cette lacune, mais cette demi-lacune du *Journal*? Un oubli? Une inadvertance? Nullement, à notre avis, mais le mouvement même de la pensée de Chateaubriand, ses hésitations devant une difficulté sur laquelle il aura voulu se réserver la possibilité de revenir.

Travaillant sur ses notes originales, Chateaubriand se sera arrêté devant une lecture incertaine, et, plutôt que de risquer une erreur de transcription, il aura préféré laisser en blanc les chiffres qui lui paraissaient douteux.

Quelle preuve plus convaincante de l'existence de ces notes de voyage, dont nous n'avions jusqu'ici décelé que des indices? Des notes au *Journal*, la filiation se révèle ainsi immédiate et directe, celui-ci apparaissant comme la première mise en œuvre de celles-là.

Même scrupule et même abstention dans le cas d'un texte de Strabon, auquel Chateaubriand avait d'abord pensé à se référer à propos d'une discussion sur l'emplacement de la vieille Rhodes. Parlant du mont Phileremos, dans le voisinage de l'actuelle ville de Rhodes, « où les Rhodiens prétendent qu'étoit la vieille Rhodes », il avait noté dans son *Journal* :

« Ils se trompent évidemment et cette montagne devait avoir la... désignée par Strabon » [2]. Objection archéologique précise que Chateaubriand aura recueillie sur place et fidèlement transcrite dans ses notes : on lui aura, en effet, démontré que le sommet du mont Phileremos ne pouvait pas correspondre au site de l'ancienne Rhodes, mais devait être identifié avec cette acropole d'Ialysos, dont Strabon nous dit (XIV, 2) qu'on l'appelait la forteresse ('Οχύρωμα) [3].

1. *Seetzen'Reisen durch Syrien Palästina...* II, 213, note. *Les Annales des Voyages*, il est vrai, ont reproduit, en 1807, 1809 et 1810, d'après les journaux allemands de l'époque, quelques extraits des lettres adressées, pendant son voyage, par Seetzen au baron de Zachs, mais on n'y trouve nulle part même une allusion aux inscriptions de la chambre des pèlerins : I (1807), 398 ; II (1809), 374 ; VII (1810), 137 ; VIII (1810), 287. Les noms de Lombard et de Gordon ne figurent pas parmi ceux relevés par J. S. Buckingham. (*Travels in Palestine*, 176.)

2. Voici la citation complète du passage du *Journal* :

« L'isle, du côté où je l'ai vue, c'est-à-dire à l'Orient, du côté de la Caramanie, présente des rivages peu élevés et presque au niveau de la mer, mais elle s'élève dans l'intérieur où l'on remarque surtout une haute montagne en forme de cône tronqué où les Rhodiens prétendent qu'étoit la vieille Rhodes, mais ils se trompent évidemment et cette montagne devrait avoir la... désignée par Strabon. » (*Journal*, 22). Sur l'aspect en forme de table du mont Philérémos, voir de Belabre : *Rhodes, of the Knights*, p. 182 et la photographie de la figure 181. Sur la dénomination Rodo vecchio (vieux Rhodes, correspondant de παλαιὰ Ῥόδος), voir vicomte de Marcellus. *Souvenirs de l'Orient*, II, 272 ; le comte d'Estournel, *Journal d'un voyage en Orient*, I. 163.

3. Εἶτ'' Ιαλυσὸς κώμδη καὶ ὑπὲρ αὐτὴν ἀκρόπολίς ἐστιν, 'Οχύρωμυα καλουμδένη.

C'est précisément ce mot de forteresse qui devait figurer dans les notes de Chateaubriand et que, faute d'avoir pu le déchiffrer, il aura dû se résigner à marquer dans son *Journal*, par un espace blanc [1]. On s'explique, d'autre part, que, n'ayant pas réussi à retrouver la citation de Strabon, Chateaubriand ait supprimé tout le passage dans l'*Itinéraire* [2].

II

Si, comme nous le croyons, le *Journal de Jérusalem* a été précédé de notes de voyage plus sommaires et qui ont dû disparaître d'assez bonne heure, est-ce à dire que la rédaction en ait été nécessairement postérieure à la période même du séjour de Chateaubriand en Orient ?

Notre manuscrit nous apporte à ce sujet un témoignage capital, auquel il convient maintenant de nous arrêter :

En tête du *Journal*, sur une feuille libre de papier blanc moderne de 219 mm. de haut sur 173 mm. de large, nous lisons la note liminaire suivante :

« J'ai détruit tous mes manuscrits : le seul qui me reste est celui de mon voyage à Jérusalem, parce que je l'ai écrit au milieu de la mer et des tempêtes, dans l'année 1807. Je n'ai pas eu le courage de le brûler, parce qu'il ressemble trop à toute ma vie. »

Cette mélancolique confidence n'est pas de la main de Chateaubriand, mais le style et l'accent en sont si personnels qu'on ne saurait en contester l'authenticité [3].

Le date en est, d'autre part, assez tardive puisqu'elle doit probablement être reculée au delà de cette fin de l'année 1840 où, croyant en avoir fini avec la rédaction de ses Mémoires, Chateaubriand brûla, en effet, tous ses papiers [4]. Cependant, un texte de l'*Itinéraire* atteste que, dans l'ensemble, les souvenirs du vieux voyageur ne

Strabon, *Geogr. XIV*, 2. — Sur la localisation d'Ialysos, au pied du mont Phileremos, voir V. Guérin, *l'Ile de Rhodes*, p. 325.

1. La présence de l'article féminin devant le mot manquant confirme la restitution proposée : « cette montagne devait avoir la (forteresse) désignée par Strabon. »

2. Autre exemple de transcription incomplète dans le *Journal* (55), à propos du nombre des marches de la prétendue citerne de Sainte-Hélène à Ramleh. La description de ce monument comporte, dans l'interligne, une addition :

« On y descend par 2.... »

texte évidemment incomplet, mais que le passage correspondant de l'*Itinéraire* nous permet de reconstituer comme suit :

« On y descend par 2 (7) marches » (II, 35).

La question n'est pas ici de savoir si la précision fournie par l'*Itinéraire* est ou non exacte, ni si elle a été ou non empruntée à telle ou telle relation de voyage. Ce qu'il faut retenir c'est que, là encore, nous sommes en présence d'une lacune partielle, et, par conséquent, volontaire.

3. Dans une séance de la Société Chateaubriand, tenue le 15 décembre 1946, chez Mme Marie-Louise Pailleron, M. Chalvet a présenté un exemplaire de la *vie de Rancé*, portant des corrections manuscrites de la main de Vial de Lussan, un des derniers secrétaires de Chateaubriand. L'écriture de ces corrections présente de grandes ressemblances avec celle de la note liminaire.

4. M. Levaillant, *Deux livres des Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 15.

l'avaient pas trompé. On y lit, en effet, que, pendant l'orageuse traversée d'Alexandrie à La Goulette, il occupait son temps à copier et à mettre en ordre « les notes de ce voyage et les descriptions des Martyrs »[1].

Ces tempêtes, il est vrai, étaient celles de l'année 1806, alors que, suivant la note liminaire, le journal aurait été écrit dans l'année 1807. D'autre part, au témoignage de l'*Itinéraire*, Chateaubriand ne fit que deux voyages en mer, au cours de l'année 1807, l'un du 6 au 12 janvier, de la petite Syrte à La Goulette, l'autre de La Goulette à Gibraltar du 9 au 27 mars, et ces traversées ne furent marquées par aucun orage.

Bornons-nous à en conclure qu'exact, comme nous l'avons dit, dans l'ensemble, le témoignage de la note liminaire, qui évoque un passé déjà vieux de plus de trente ans, demande seulement à être interprété : ce dut être, en effet, pendant la traversée d'Alexandrie à La Goulette que Chateaubriand commença à mettre en ordre, à transcrire et à rédiger la partie de ses notes relative à son voyage en Terre Sainte. Ainsi était-il vrai de dire que le *Journal de Jérusalem* avait été écrit « au milieu de la mer et des tempêtes ». Cependant, à l'arrivée à La Goulette, le 12 janvier 1807, la rédaction du *Journal* devait n'être pas encore terminée : c'est donc à l'achèvement de ce travail que Chateaubriand dut consacrer une partie de son temps pendant le séjour de plus de deux mois qu'il fit alors à Tunis ; ainsi était-il également fondé à prétendre que le *Journal de Jérusalem* avait été écrit dans l'année 1807 [2].

Après son retour en France, le 2 juin 1807 [3], Chateaubriand publia

1. *It*, II, 239. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait des descriptions des *Martyrs* distinctes de celles du *Journal*, mais simplement que certaines descriptions du *Journal* ont été d'abord reproduites dans les *Martyrs* avant de l'être dans l'*Itinéraire*. Tel semble avoir été surtout le cas, pour les notes où il est question du voyage de la Mer morte.

2. Contrairement à ce que l'on aurait pu espérer, la critique externe du manuscrit n'apporte aucun éclaircissement sur la question de savoir si le *Journal* a été écrit pendant ou après le voyage.

En y comprenant les notes de lecture au crayon sur papier libre, dont il a été parlé à la page 224, ce document se compose de 176 pages, non numérotées, dont les papiers vergés, à la forme, diffèrent par la pâte, la couleur, les dimensions, le nombre des pontuseaux et le dessin des filigranes. Les plus anciens, de fabrication médiocre, peuvent remonter à la période révolutionnaire. Les plus récents, dont le filigrane est au millésime de 1801, sont du type de ceux qui étaient fabriqués, à l'époque, dans le sud-ouest de la France, pour le compte de maisons hollandaises. Quelques doubles feuilles, de petit format, dorées sur tranches et portant en filigrane la marque Van der Ley, sont du type des papiers de luxe utilisés pour la correspondance. Ces papiers doivent donc être originaires, sinon de France, au moins des pays immédiatement voisins, et leur fabrication antérieure aux années du voyage. Rien n'empêche que Chateaubriand en ait emporté une suffisante provision dans ses bagages qu'il aura utilisée pour la rédaction de ses notes et de son *Journal*.

3. *L'Itinéraire* de Julien (p. 121) et, à la suite, les *Mémoires d'Outre-Tombe* (II, 530) fixent au 5 juin 1807, la date du retour de Chateaubriand à Paris ; mais un avis paru dans le *Mercure*, en date du samedi 6 juin 1807 (XXVIII, 470), annonce que Chateaubriand est arrivé à Paris le mardi 2 juin. C'est cette dernière date qui doit être considérée comme exacte.

dans le *Mercure*, les 4 juillet et 1er août 1807, deux articles intitulés : *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne* par *M. de Laborde*, et *Quelques détails sur les mœurs des Grecs, des Arabes et des Turcs* [1].

On y retrouve de nombreux passages qui reproduisent, soit littéralement, soit en les abrégeant, soit en les disposant dans un autre ordre, certains passages du *Journal* : ainsi, dans le premier article, la visite des monuments de Rhodes, la rencontre du Père Clément à Bethléem, la description de Jérusalem [2] ; dans le second, la traversée de Constantinople à Jaffa, le débarquement à Jaffa et l'hospitalité des Pères du couvent de Terre Sainte, le trajet de Jaffa à Jérusalem, l'arrivée à Jérusalem, le voyage de Bethléem à la Mer morte, les observations sur les Arabes et celles sur le gouvernement de Jérusalem [3].

Or, la comparaison de ces différents passages avec les passages correspondants du *Journal* fait invariablement apparaître l'antériorité de la version du *Journal* par rapport à celle du *Mercure*. C'est ce qui résulte, notamment, des exemples suivants :

1°. — Chateaubriand a laissé en blanc, dans son *Journal*, les noms des villes célèbres de l'Ionie, devant lesquelles il est passé, au cours de sa traversée de Constantinople à Jaffa :

« Les côtes de l'Asie seule, se borne-t-il alors à écrire, présentent les ruines de.... C'étoit là que commençoit proprement cette molle Ionie, etc. [4] »

Mais dans l'article du *Mercure*, du 1er août 1807 [5], grâce aux ressources désormais retrouvées de sa bibliothèque ou de celle de Joubert, il développe ainsi sa première rédaction :

> Nous côtoyâmes les rivages de l'Asie, où s'étendoit la Doride, et cette molle Ionie, qui donna des plaisirs et des grands hommes à la Grèce. Là serpentoit le Méandre, là s'élevoient Ephèse, Milet, Halicarnasse, Gnide. Je saluois la patrie d'Homère, d'Apelle, d'Hérodote, de Thalès, d'Anaxagore, d'Aspasie. Mais je n'apercevois ni le temple d'Ephèse, ni le tombeau de Mausole, ni la Vénus de Gnide. Tout étoit désert ; et sans les travaux de Pockoke, de Wood, de Spon, de Choiseul, je n'aurois pu, sous un nom moderne et sans gloire, reconnoître le promontoire de Mycale.

2°. — Dans le *Mercure*, d'août 1807, comme dans l'*Itinéraire*, le beau développement sur les Juifs et les Chrétiens se présente à la suite de la description de Jérusalem vue du Mont des Oliviers, mais dans le *Journal*, ce même développement suit celui qui est consacré au gouvernement de Jérusalem.

3°. — La digression sur les Arabes, dans la forme où elle se présente dans le *Mercure* du 1er août 1807, aussi bien que dans l'*Itiné-*

1. *Mercure*, XXIX (1807), 7-21 ; 197-213.
2. *Mercure*, XXIX (1807), p. 15 ; 15 et 16 ; 19-21.
3. *Ib.*, p. 199-201 ; 201-205 ; 205-207 ; 208-211 ; 211-213.
4. *Journal de Jérusalem*, 17-18.
5. *Mercure*, XXIX (1807), p. 201.

raire, est formée de la juxtaposition de divers traits disséminés dans divers endroits du *Journal* : ainsi le portrait physique de l'homme ou de la femme arabe en général réunit certains détails qui, dans la rédaction du *Journal*, se rapportaient aux mariniers indigènes de Jaffa, aux guides bethléémites qui ont escorté Chateaubriand à la Mer morte, aux porteuses d'eau de la fontaine publique à Saint-Jérémie.

4°. — De même, dans l'article du *Mercure*, du 1er août, comme aussi dans la rédaction de l'*Itinéraire*, l'admirable tableau du campement nocturne des Arabes au bord de la Mer morte est rattaché, par une transition bien maladroite, à la digression sur les Arabes :

> Tout ce qu'on dit de la passion des Arabes pour les contes est véritable et j'en vais citer un exemple. Pendant la nuit que nous passâmes sur la grève de la Mer morte, nos Bethléémites étaient autour de leur bûcher, leurs fusils couchés à terre à leurs côtés ; etc.

Au lieu que, dans le *Journal*, ce développement trouve naturellement sa place dans le récit de la nuit passée par Chateaubriand et son escorte sur la grève de la Mer morte.

Dans ces trois derniers cas, la concordance remarquable de la version du *Mercure* et de celle de l'*Itinéraire* montre bien que cette dernière représente la forme la plus évoluée d'une rédaction antérieure et primitive, qui est chaque fois celle du *Journal*.

Ainsi la critique des textes nous permet d'affirmer que Chateaubriand avait dû terminer la rédaction de son *Journal* avant son retour en France et avant la publication des articles du *Mercure*, ce qui en reporte, par conséquent, la rédaction à l'époque même de son voyage. Précisons également, pour être complets, que durant les dernières semaines passées à Tunis, avant de s'embarquer pour l'Europe, Chateaubriand a dû aussi transcrire, en dehors du journal de son voyage à Jérusalem (le seul qui nous soit parvenu), le journal de son voyage en Grèce et en Asie-Mineure, et celui de son voyage en Egypte et à Tunis. De même, en effet, que les souvenirs de la navigation à travers l'Archipel et ceux de Terre Sainte, évoqués dans les articles du *Mercure*, de juillet et d'août 1807, ont été empruntés au *Journal de Jérusalem*, de même ceux de la Grèce et de l'Egypte, qui figurent dans ces deux articles, doivent-ils provenir des autres journaux de voyage de Chateaubriand, aujourd'hui détruits [1].

1. Voir, dans l'article du 4 juillet 1807 : les ruines de Mycène ; les considérations sur l'état de la Morée ; les impressions de la première nuit passée à Athènes ; les cigognes d'Athènes prenant leur vol vers l'Afrique. — Voir, d'autre part, dans l'article du 1er août 1807, le rappel des étapes du voyage à travers la Grèce et l'Asie-Mineure ; dans ce même article également le récit de la navigation sur le Nil, entre Rosette et Le Caire, et les détails de l'inscription de la colonne Pompée à Alexandrie.

On remarquera que c'est encore sous le titre assez vague de « Voyages » que les trois volumes, qui formeront plus tard l'*Itinéraire*, se trouvent toujours désignés par Chateaubriand lui-même dans les articles 6 et 12 du contrat qu'il conclut avec Lenormant, le 18 mai 1809, en vue de la publication des notes sur les *Martyrs* et de

Telles sont les conclusions qui découlent des trop rares témoignages ou indices parvenus jusqu'à nous touchant l'origine, la date et le caractère du *Journal de Jérusalem*. Elles se résument comme suit :

Directement rédigé d'après des notes volantes, prises, au crayon, sur les lieux mêmes, ce document remonte, pour la plus grande partie, à la dernière période du voyage de Chateaubriand en Orient, c'est-à-dire que la composition en doit être placée entre les mois de décembre 1806 et de mars 1807 : il représente ainsi un tout premier état de l'*Itinéraire*.

On ne doit, par conséquent, pas lui demander les garanties d'exactitude et d'authenticité qui s'attachent, en général, à un témoignage tout à fait contemporain, enregistré sur le moment même, en dehors de toute idée de publication. Nous le pouvons d'autant moins que, d'après certains passages du *Journal*, si Chateaubriand n'avait pas encore conçu, à ce moment, l'idée de l'*Itinéraire*, il n'en avait pas moins envisagé, dès cette date, de publier, sous une forme ou sous une autre, tout ou partie de ses impressions de voyage [1].

Sous cette réserve, on ne saurait trop souligner l'intérêt de ce nouveau témoignage. Antérieur de plus de quatre années à celui de l'*Itinéraire*, il nous offre désormais la possibilité de soumettre la partie de cet ouvrage, à laquelle il se rapporte, à une critique plus exigeante et plus méthodique.

AMÉDÉE OUTREY.

l'*Itinéraire*. (Cf. A. Outrey, R. D. D. M., 15 juillet 1943. *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem et la censure*, 182.)

1. On remarquera, en effet, qu'à partir de l'arrivée à Jérusalem, Chateaubriand s'adresse, à diverses reprises, à son « lecteur » (p. 107 ; 117 ; 124 ; 143-144 ; 155/158 ; 167).

Il prétend aussi dans son *Journal* (contrairement à ce qu'il affirmera ensuite dans son *Itinéraire*) avoir refusé l'offre que lui avaient faite les Pères de Terre Sainte de le recevoir, comme chevalier, dans l'Ordre du Saint-Sépulcre. Rien n'est cependant mieux établi que ce dernier fait, qu'attestent, notamment, le témoignage du voyageur allemand Seetzen, dont le séjour à Jérusalem se place immédiatement avant et immédiatement après celui de Chateaubriand (*Voyage en Syrie, Palestine*, etc., II, 205) ; deux lettres de Chateaubriand, l'une au duc de Fitz-James, du 3 juillet 1814, l'autre au Père Muñoz, l'un des religieux qu'il avait connus en Terre Sainte, du 13 septembre 1818 (*Corr. gén.* III, 339 ; II, 22) ; enfin les documents mêmes des Archives de la Custodie de Terre-Sainte, publiés en 1931, par M. É. Malakis (*Revue de Littérature comparée*. Octobre-décembre 1931, p. 759).

On ne saurait expliquer une contradiction aussi singulière que par une arrière-pensée de publication. D'après la législation en vigueur en France, aucun citoyen français ne pouvait accepter de décoration d'un Gouvernement étranger, sans y avoir été préalablement autorisé. Chateaubriand aura d'abord cru que cette disposition s'appliquait à l'ordre du Saint-Sépulcre. Or, ainsi qu'il le donne à entendre dans son *Journal* (169-170), et très visiblement à l'intention de ses futurs lecteurs, il ne se souciait pas d'avoir à demander la moindre chose au Gouvernement impérial.

Sans doute lui aura-t-on ensuite expliqué, à son retour en France, que l'Ordre du Saint-Sépulcre étant conféré par le Supérieur du couvent de Terre Sainte ne tombait pas sous le coup de la législation française.

N'ayant donc plus aucune raison de dissimuler l'honneur dont il avait été l'objet, Chateaubriand saisit avec empressement l'occasion de raconter dans son *Itinéraire* la cérémonie de sa réception (II, 199).

FLAUBET, ÉMULE ET DISCIPLE ÉMANCIPÉ DE BALZAC : « L'ÉDUCATION SENTIMENTALE »

« Ma mère m'a montré (elle l'a découvert hier) dans *Le Médecin de campagne*, de Balzac, *une même scène* de ma *Bovary* : une visite chez une nourrice (je n'avais jamais lu ce livre, pas plus que *L[ouis] L[ambert]*. Ce sont mêmes détails, mêmes effets, même intention, à croire que j'ai copié, si ma page n'était infiniment mieux écrite, sans me vanter. Si Du Camp savait tout cela, il dirait que je me compare à Balzac, comme à Gœthe. Autrefois, j'étais ennuyé des gens qui trouvaient que je ressemblais à M. un tel, à M. un tel etc. ; maintenant, c'est pis, c'est mon âme. Je la retrouve partout, tout me la renvoie. Pourquoi donc ?

« *Louis Lambert*, commence, comme *Bovary*, par une entrée au collège, et il y a une phrase qui est la même.[1] »

C'est le 27 décembre 1852 que Flaubert, depuis peu attelé à « sa *Bovary* », révèle à Louise Colet cette étrange rencontre, qui, si nous l'en croyons, susciterait en lui étonnement et malaise. Il convenait de dresser au début de cette étude, comme une menace et un conseil de prudence, cette surprise du maître. Rien peut-être n'est plus délicat à déterminer dans la substance d'une œuvre que la part des influences subies. Le risque s'affirme de conclusions sommaires et de filiations illusoires, où ne résiderait au bout du compte que l'intérêt de simples comparaisons. Toutefois ce fragment de lettre invite à rapprocher, si étrangères l'une à l'autre que les aient faites les hasards de l'invention littéraire, la ferme dauphinoise où Balzac conduit Génestas de la masure normande où Emma Bovary va retrouver son enfant. Le tableau balzacien se trouve aisément au début du *Médecin de campagne* [2], le pendant flaubertien introduit les aventures yonvillaises d'Emma [3]. Nous nous contenterons ici de formuler les résultats d'un examen attentif du dyptique : « Mêmes détails ?» des « guenilles », des buissons, un « pour-

1. Éd. du Centenaire : *Corresp.*, t. I, p. 495.

2. Œuvres complètes de Balzac, à la Bibliothèque de la Pléiade : t. VIII, p. 323-325 (« Il s'arrêta devant quelques chaumières qui aboutissaient à un espace commun... »). Toutes les références à Balzac seront empruntées à l'Édition de la Pléiade.

3. *Madame Bovary*, Éd. du Centenaire, p. 100-101 (« Pour arriver chez la nourrice, il fallait, après la rue, tourner à gauche... »).

ceau », un lit, quelques meubles rustiques, le bout de savon, une décoration naïve. A vrai dire, un effort de rapprochement, même docile à l'émotion et aux indications de Flaubert, ne relève que quelques mots, et ces mots désignent les réalités universelles qui s'imposent à l'attention de tout observateur des campagnes françaises. « Mêmes effets » ? là où Balzac accumule meubles et instruments de sobre et solide structure, dont la présence s'explique par une utilité immédiate, Flaubert, en quelques notations avares, crée l'impression du bric-à-brac, du désordre et de la malpropreté. « Même intention » ? La demeure de la nourrice dauphinoise marque le terme d'une étape sur le chemin du pèlerinage qui élève Génestas vers le saint docteur des hauts lieux, vers l'apôtre Benassis, providence des humbles et des pauvres. Flaubert conduit sa Bovary, appuyée au bras de Léon, vers sa première déchéance. Les intentions, comme les effets, consomment de Balzac à Flaubert un parfait contraste et s'inscrivent en faux contre les remarques du maître.

Quelle est maintenant cette phrase mystérieusement passée de *Louis Lambert* à *Madame Bovary* ? Nous lisons dans les premières pages de l'étude balzacienne :

« Après l'avoir examiné (Louis Lambert), M. Maréchal, le directeur des études, avait hésité, disait le père Haugoult, à le mettre chez les Grands. La faiblesse de Louis en latin l'avait fait rejeter en quatrième, mais il sauterait sans doute une classe chaque année. [1] »

Et, à la première page de *Madame Bovary :*

« Le proviseur (...) se tournant vers le maître d'études : — Monsieur Roger, lui dit-il à demi-voix, voici un élève que je vous recommande, il entre en cinquième. Si son travail et sa conduite sont méritoires, il passera *dans les Grands*, où l'appelle son âge. »

« Il y a une phrase qui est la même... » C'est peut-être beaucoup dire. Le sens, plus que la suite et le choix des mots, rapproche ces deux passages. Les nécessités de deux sujets étrangers l'un à l'autre amenaient les deux écrivains à retracer les débuts scolaires incertains d'un enfant ; la hiérarchie encore hésitante des classes, les exigences contradictoires de l'âge et des connaissances chez les deux jeunes personnages expliquent, sans l'intervention du miracle, la rencontre dont s'affole Flaubert. A cette notation accessoire et absorbée dans la masse des œuvres se réduit d'ailleurs toute possibilité de comparaison. Le thème du « nouveau », comme tout à l'heure quelques détails de la visite chez une nourrice, peut apparaître chez Balzac et chez Flaubert sans que le second ait lu la page du premier et sans que se justifie davantage l'émoi de Flaubert, qui semble soudain découvrir une fatalité de sa nature. S'il fut conduit à son insu sur les traces de Balzac, la raison ne devait peut-être point lui en sembler si obscure. La suite de cette étude exclura l'hypothèse du hasard comme celle d'une providence qui se serait plu à le confondre — ou à l'exalter. Aussi bien l'angoisse un peu emphatique du « Pourquoi

1. T. X, p. 365.

donc ?» ne suffit-elle pas à effacer la vanité un peu enfantine de la phrase précédente : « Je retrouve mon âme partout, tout me la renvoie. » Et cette fierté naît, n'en doutons pas, du rapprochement que d'aussi flatteuses rencontres autorisent entre le jeune écrivain et le gigantesque trappeur foudroyé de la veille. Balzac repose auprès de Gœthe dans le Panthéon, que sa plume assigne aux gloires littéraires. Il est si réconforté d'avoir posé, d'un mouvement libre, spontané, quelques pas sur les traces de son aîné, qu'il se plaît à revendiquer une similitude illusoire de détails, d'intention et d'effets, là où l'analyse ne découvre qu'un thème d'ensemble jalonné de quelques repères, et deux orientations divergentes. Il admire Balzac, et l'admiration prend au début de cette même lettre le caractère de l'obsession et de l'effroi :

Je suis dans ce moment tout épouvanté, et si je t'écris, c'est peut-être pour ne pas rester seul avec moi, comme on allume sa lampe, la nuit, quand on a peur. Je ne sais pas si tu vas me comprendre, mais c'est bien drôle. As-tu lu un livre de Balzac qui s'appelle *Louis Lambert ?* Je viens de l'acheter, il y a cinq minutes, il me foudroie. C'est l'histoire d'un homme qui devient fou à force de penser aux choses intangibles ; cela s'est cramponné à moi par mille hameçons. Ce Lambert, à peu de choses près, est mon pauvre Alfred ; j'ai trouvé là de *nos phrases* (dans le temps) presque textuelles : les causeries des deux camarades au collège sont celles que nous avions, ou analogues. Il y a une histoire de manuscrit dérobé par les camarades et avec des réflexions du maître d'études *qui m'est arrivée*, etc., etc. Te rappelles-tu que je t'ai parlé d'un roman métaphysique (en plan) où un homme, à force de penser, arrive à avoir des hallucinations au bout desquelles le fantôme de son ami lui apparaît, pour tirer la conclusion (idéale, absolue) des prémisses (mondaines, tangibles) ; eh bien ! cette idée est là indiquée, et tout le roman de Louis Lambert en est la préface ; à la fin, le héros veut se châtrer par une espèce de manie mystique ; j'ai eu, au milieu de mes ennuis de Paris, à dix-neuf ans, cette envie (je te montrerai dans la rue Vivienne une boutique devant laquelle je me suis arrêté un soir, pris par cette idée avec une intensité impérieuse) (...). Ce diable de livre m'a fait rêver Alfred toute la nuit (...). Quelle sacré livre ! Comme il me fait mal, comme je le sens !

Deux ans plus tôt, à l'heure où lui parvenait, sur les rives de la Corne d'Or, la nouvelle de la mort de Balzac, il écrivait à l'usage de Bouilhet cette oraison dont chaque mot serait à retenir :

Pourquoi la mort de Balzac m'a-t-elle vivement affecté ? Quand meurt un homme que l'on admire on est toujours triste. On espérait le connaître plus tard et s'en faire aimer. Oui c'était un homme fort et qui avait crânement compris son temps. Lui, qui avait si bien étudié les femmes, il est mort dès qu'il a été marié et quand la société qu'il savait a commencé son dénouement. Avec Louis-Philippe s'en est allé quelque chose qui ne reviendra pas. Il faut maintenant d'autres musettes.

Tout y est, l'admiration motivée, le désarroi presque filial et les prétentions discrètes au titre d'héritier. Le 9 décembre 1876, dans une lettre à sa nièce, il se félicitera de la ressemblance qu'on lui trouve avec Balzac :

Tu me dis que Balzac devait me ressembler ? J'en suis sûr. Théo prétendait souvent qu'à m'entendre parler c'était tout comme, et que nous nous serions

chéris. A-t-il été assez calomnié pendant sa vie ! le pauvre grand homme ! Il passait pour immoral, infâme, etc. Comme si un observateur *pouvait* être méchant ! la première qualité pour voir est de posséder de bons yeux. Or s'ils sont troublés par les passions, c'est-à-dire par un intérêt personnel, les choses vous échappent. Un bon cœur donne tant d'esprit !

Semblable dévotion ne laisse pas d'être à charge, puisqu'il reste au jeune créateur une voie à trouver et à définir ; importune, cette présence harcelante du modèle — au moins de l'exemple et d'une réussite ! Ombre écrasante de ce Prométhée, qui, le premier chez nous, arracha à l'histoire des mœurs la substance d'une œuvre d'art vaste et grouillante comme un monde ! Il est parti avec la société qu'il a peinte, et il laisse la route aussi encombrée que s'il était là encore, miroir dressé au milieu d'une époque qui tentait de raccorder une tradition exangue aux lendemains d'une Révolution à défaire ou à utiliser. Sans doute, « il faut maintenant d'autres musettes » ; mais il faut aussi que les musettes nouvelles ne sonnent pas discordantes ni trop grêles après celles qui, un jour d'août 1850, se sont tues. *La Comédie Humaine* reste la pierre de touche pour tous les romans de mœurs à venir. C'est à Balzac que cet apprenti du génie devra se confronter, et l'apprenti le sait bien. Ce jeune historien de l'âme et des temps modernes s'avoue qu'il n'appartient pas au lecteur seulement de mesurer le successeur à la toise de l'aîné : le soin d'une telle épreuve incombe à lui d'abord. Une admiration dont il ne conviendra pas toujours, en même temps que le sentiment d'une nécessité irritante, renouvelle entre Flaubert et Balzac le drame de Chateaubriand, ennemi trop épris de Rousseau. Déjà il se flatte d'écrire mieux que son devancier. Comme Zola plus tard, il brûle volontiers ce qu'il se souvient d'avoir adoré ; et, sous la rage de certains propos, on devine aisément en lui le dessein de prouver ses droits à l'indépendance et d'affirmer sa maîtrise. Le 31 décembre 1876, trois semaines donc après les mots de douce fierté qu'il adressait à Caroline Commanville, dans une lettre à E. de Goncourt, il rendra son verdict :

> Je viens de lire la correspondance de Balzac. Il en résulte que c'était un très brave homme et qu'on l'aurait aimé. Mais quelle préoccupation de l'argent, et quel peu d'amour de l'Art. Avez-vous remarqué qu'il n'en parle pas une fois ? Il cherchait la gloire, mais non le Beau. Et il était catholique, légitimiste, propriétaire, ambitionnait la députation et l'Académie, avant tout ignorant comme une cruche, provincial jusque dans la moelle des os ; le luxe l'épate. Sa plus grande admiration littéraire est pour Walter Scott. Au résumé, c'est pour moi, un immense bonhomme, mais de second ordre. Sa fin est lamentable. Quelle ironie du sort ! mourir au seuil du bonheur !
>
> Cette lecture du reste est édifiante ; mais j'aime mieux la correspondance de M. de Voltaire. L'ouverture du compas y est un peu plus large.

Ironie trop amère, affirmations injustes et hâtives, tempérées soudain d'une préoccupation d'équité, tout cela révèle un mouvement bien passionné et un peu désordonné. Existe-t-il une « immensité » du second ordre ? Cette formule si contradictoire dans les termes veut ménager

un suprême degré ; elle élève un trône à celui qui aurait su, qui a su marier dans une même œuvre l'intelligence profonde de son temps et le scrupule le plus exigeant de l'artiste. On n'a pas pris garde que *L'Éducation sentimentale* recèle, entre deux virgules, une ironie bien suggestive, dont il est facile de désigner la première victime : Frédéric Moreau, dont les galions sont arrivés, réunit dans sa nouvelle demeure Deslauriers, Pellerin, Hussonnet, de Cisy, Sénécal, tous les dérisoires pantins que le Nogentais, en mal de vanité parisienne, a groupés autour de lui :

Pellerin blâma Frédéric de n'avoir pas choisi plutôt le style néo-grec ; Sénécal frotta des allumettes contre les tentures : Deslauriers ne fit aucune observation. Il en fit dans la bibliothèque qu'il appela une bibliothèque de petite fille. *La plupart des littérateurs contemporains* s'y trouvaient. Il fut impossible de parler de leurs ouvrages, car Hussonnet, immédiatement, *contait des anecdotes sur leurs personnes*, *critiquait leurs figures*, *leurs mœurs*, leur costume, exaltant les esprits de quinzième ordre, *dénigrant ceux du premier*, et déplorant, bien entendu, la décadence moderne. Telle chansonnette de villageois contenait à elle seule plus de poésie que tous les lyriques du XIXe siècle ; *Balzac était surfait*, Byron démoli, Hugo n'entendait rien au théâtre, etc. [1].

Noble écrivain, si impitoyable pour lui-même, du moins pour ce qu'il aurait pu, ce qu'il a failli être — ce qu'il a été un peu, pour Frédéric, et pour Hussonnet, pour Pellerin. En parsemant ses pages de turlupinades et de grotesques, il a voulu nous avertir et se défendre contre lui-même. Si, à notre tour, nous lisons ses lettres dans la transparence de son œuvre, nous nous étonnons de trouver sur les lèvres de ceux qu'il a voulus ridicules et malfaisants ses propres colères, ses propres vanités, les subterfuges de sa susceptibilité et de son amour-propre d'artiste, toutes ses faiblesses d'homme. Car il se savait trop humain, et il n'entreprit ses livres que pour se guérir et se racheter de l'homme qui le menaçait et qui affleure, lorsque, au milieu de la nuit, sa dernière virgule difficilement, pieusement placée, il s'abandonne à vivre l'homme de passions, bonnes ou mauvaises, de joie ou de tristesse qu'il est. Lui aussi contera des anecdotes sur les littérateurs contemporains, ou du moins critiquera leurs figures, leurs mœurs, dénigrera les esprits du premier ordre. Hugo, qu'il aime et admire, « le grand alligator » auquel il sert de vigilant intermédiaire pendant l'exil, ne trouvera pas toujours, lui non plus, grâce à ses yeux. Et il semble que, dans cette page où Hussonnet pérore devant la bibliothèque de Frédéric, la sienne, et ravale Balzac, il ait voulu assembler le double symbole de sa ferveur et de son dépit.

L'Éducation sentimentale recélera des traces du débat qui s'était institué dans l'esprit de Flaubert devant les premières pages de sa « Bovary ». Pour Deslauriers se pose au collège de Sens le même problème que pour Louis Lambert à Vendôme : « Il travaillait si bien qu'au bout de la seconde année il passa dans la classe de troisième. [2] » Là

1. Éd. des Belles-Lettres, t. I, p. 180.
2. *Ib.*, t. I p. 18.

d'ailleurs se bornera, comme pour *M^me^ Bovary*, toute ressemblance avec l'étude balzacienne. Et ce détail trouve une justification suffisante dans le dessein évident de Flaubert : Deslauriers doit en même temps faire figure de travailleur consciencieux, de bon élève et guider Frédéric à Paris, où il jouera le rôle d'initié, d'aîné impérieux et souvent de gêneur. Il n'est pas inutile pourtant de remarquer que Flaubert, cette fois, dut se souvenir et s'avouer que, par une « fatalité de sa nature », ou plutôt sans doute par la nécessité de ses sujets et par l'effet d'une loi inhérente à sa manière, il lui fallait toujours recouper sur quelque point les brisées de son devancier.

Mais surtout l'œuvre de 1869 comporte elle aussi sa « visite chez une nourrice », la nourrice à qui Rosanette a confié le fils que lui a donné Frédéric [1]. Des deux pages que Flaubert a composées sur le même sujet, la dernière s'avère la plus irréductiblement originale. Plus sûrement que tout à l'heure, l'écrivain s'est souvenu. La persistance de l'intention, les dimensions du morceau, les préparations et les sutures attestent que c'était là désormais pour lui un tableau de genre. L'ancienne impression en lui reste vivace. Il veut se prouver que, sur un motif créé par Balzac, il peut fournir une variation dont aucune note n'éveille le moindre écho ; et il tient cette gageure de reprendre une donnée précise, limitée, qui semble imposer sa matière et ses thèmes — et qui de fait une première fois lui avait imposé plusieurs thèmes — sans recueillir plus d'une notation et d'un mot : la paille sur le sol de la cour. Ce ne sont pas les « mêmes détails », le « même effet », la « même intention » ; ce n'est pas davantage une intention contraire ni un effet opposé. C'est autre chose. Cela est d'un autre ordre. Indication curieuse et suggestive : non encore averti, Flaubert retrouve d'instinct quelques détails balzaciens ; instruit d'une ressemblance à rejeter, il affirme son originalité. C'est en fuyant Balzac sans doute, mais c'est encore par rapport à Balzac, qu'il se définit dans sa parfaite indépendance. Le 27 ou le 28 mai 1857, entre la *Bovary* et *Salammbô*, il lisait quelque mémoire, peut-être l'in-4° de quatre cents pages sur le cyprès pyramidal, « parce qu'il y avait des cyprès dans la cour du temple d'Astarté », lorsqu'il reçut les *Débats* du 26 mai, où « Cuvillier » compare Emma à Marguerite Gautier, et son père littéraire à Balzac. Flaubert explose et Jules Duplan recueille les éclats : « J'ai reçu le Cuvillier. C'est d'une insigne mauvaise foi. Remarquez-vous qu'on affecte de me confondre avec le jeune Alex ? Ma *Bovary* est une *Dame aux Camélias* maintenant ? Boum ! Quant au [*sic*] Balzac, j'en ai décidément les oreilles cornées ! Je vais tâcher de leur triple-ficeler quelque chose de rutilant et de gueulard où le rapprochement ne sera plus facile. Sont-ils bêtes avec leurs observations de mœurs ! Je me f... bien de ça ![2] » Il faut donc bien l'en croire : le voile de Tanit

1. *Éd. sent.*, *o. c.* t. II, p. 237-238 : « L'enfant était à la campagne, á Andilly. On allait le voir toutes les semaines... »
2. Éd. du Cent., II, p. 289.

fut tissé d'exorcismes, et Flaubert dut fuir jusque dans le défilé de la Hache la gigantesque horreur de l'ombre balzacienne.

***

Il serait attachant d'examiner les progrès de l'imprégnation balzacienne dans les œuvres de Flaubert enfant et de Flaubert adolescent, depuis « Une leçon d'Histoire naturelle : genre Commis » jusqu'à la première version de *L'Éducation sentimentale*, achevée en 1845. Les limites matérielles de cette étude ne peuvent recueillir que l'essentiel.

Il est remarquable que Flaubert ait trouvé si tôt le titre étrange sous lequel il devait proposer l'œuvre de sa pleine maturité. S'il le conserva, c'est qu'il était soucieux sans doute de respecter les mots qui, dès le premier moment de son intuition, l'avaient pleinement captée et définie, en même temps qu'ils affirmaient son dessein. Or ces termes, comme l'idée, relèvent d'une discipline plus proprement balzacienne peut-être que gœthéenne, encore que le titre de « Lehrjahre », sous lequel l'auteur de *Wilhelm Meister* groupa la moitié des chapitres de son récit, ait pu laisser supposer que l'écrivain français fût redevable au seul écrivain allemand du principe de sa mise en œuvre.

1834, 1835, 1837, 1839, 1843, jalonnent le cheminement d'une inspiration continue dans l'œuvre balzacienne et révèlent chez l'écrivain le projet de parcourir et de refermer le cycle de l'ambition juvénile. A ces dates paraissent ou reparaissent *Le père Goriot*, *Illusions perdues*, et les deux premières parties de *Splendeurs et Misères des Courtisanes : Comment aiment les filles*, *A combien l'amour revient aux vieillards*. Restent à naître, en 1843, les deux derniers chapitres : *Où mènent les mauvais chemins* et *La dernière incarnation de Vautrin*. C'est précisément dans cette quatrième partie, achevée en décembre 1847, que Balzac dégagera le lien qui court de l'un à l'autre de ses romans du moins l'élément d'intrigue commun : Vautrin [1]. En réalité, une parenté plus profonde rassemble ces œuvres. Les unes et les autres sont nées d'une préoccupation unique ; l'ambition d'un jeune provincial y affronte les séductions et les risques de la capitale : toutes dosent les effets progressifs d'une éducation morale, intellectuelle et sentimentale qui se poursuit au contact immédiat des faits. Comme la deuxième *Éducation*, *Le père Goriot* pourrait déjà porter en sous-titre *Histoire d'un Jeune Homme*, et ce jeune homme s'appelle Eugène de Rastignac. La série que Balzac inaugure en 1837, et dont il poursuivra l'achèvement jusqu'en 1847, justifie la même remarque, et Lucien Chardon, bientôt de Rubempré, y fait contrepoids à Rastignac. Il est certain que l'écrivain a voulu dresser deux figures et deux destins antithétiques, et le personnage de Vautrin, symbolique de la révolte et du défi, établit de la maison Vauquer à Saint-Sulpice l'unité d'un contraste : à la sollicitation qu'il

1. T. V, p. 1066.

incarne, Eugène répond par un refus, Lucien par la plus docile acceptation. Balzac, douze ans de sa vie, se révèle hanté d'un problème et propose deux solutions. L' « histoire » de Rubempré, comme celle de son aîné, esquisse une courbe minutieusement calculée : en chacun des points que cette courbe parcourt, se combinent deux forces, l'une où se survit l'impulsion chaque fois moins impérieuse d'une très pure enfance, l'autre où s'aimantent les attraits de jour en jour plus puissants de la fortune, de la gloire et du succès. La courbe semble s'infléchir sous l'effet d'une irrépressible poussée. Tout acte, toute décision, toute impression d'Eugène ou de Lucien impose une pesée scrupuleuse, où Balzac dose le récent et l'ancien, et lorsque Rastignac se refuse au pacte qu'acceptera Rubempré, nous savons que, parvenu au moment où les sollicitations du présent équilibrent exactement les influences du passé, il en use autant par prudence que par souci de droiture. Le nombre et la diversité des termes où s'affirme le dessein de préciser et de décrire les étapes d'une évolution constituent l'un des aspects essentiels de ces œuvres. Balzac en use à la manière d'un biologiste, qui opère des prélèvements successifs sur un organisme vivant cultivé en milieu choisi et qui note ses observations sur les phases du développement. Ce point de vue suffit à définir l'originalité de Balzac en face de Chateaubriand, de Senancour, de Benjamin Constant et de Stendhal. Rastignac et Rubempré ne relèvent pas de la même préoccupation ni du même procédé que René, Obermann, Adolphe ou Julien Sorel. La première *Éducation sentimentale* révèle que Flaubert fut très sensible à la nouveauté de cette technique : elle décrit les « éducations » parallèles de deux jeunes gens dont l'un, Henry, parvient à la fortune et au pouvoir, et l'autre, Jules, s'élève à la solitude hautaine et féconde du contemplateur. Ce n'est pas que Flaubert ait acquis d'emblée la maîtrise qu'exigeait ce dessein initial : le 16 janvier 1852, dans une lettre à Louise Colet, il s'adresse des reproches suggestifs : « Il faudrait pour *L'Éducation* (...) écrire un chapitre qui manque, où l'on montrerait comment *fatalement* le même tronc a dû se bifurquer, c'est-à-dire *pourquoi telle action a amené ce résultat dans ce personnage plutôt que telle autre. Les causes sont montrées, les résultats aussi, mais l'enchaînement de la cause à l'effet ne l'est point. Voilà le vice du livre, et comment il ment à son titre.* » Mais Henry ne se présente pas moins à nous comme un frère puîné de Rastignac. Il revit pour son compte, à son arrivée à Paris, les impressions de son aîné, et, après une équipée bien romanesque en Amérique, attelle l'immortel quadrige de l'amour, de la richesse, de la gloire et de la puissance qui emportait les jeunes conquérants balzaciens. Toutefois, Flaubert très consciemment exerce une réduction sur les mesures du modèle, et plus encore que de frère puîné de Rastignac, son personnage fait figure de Rastignac mesquin, de Rastignac poussé dans une arrière-boutique. Cette attitude critique du jeune écrivain se manifeste plus vigoureusement encore dans l'allégresse moqueuse qui préside à la mise en œuvre des illusions et des mésaventures de Jules, de Jules avant sa conversion ;

car si les *Illusions perdues* comme *Le père Goriot* renfermaient déjà une « éducation sentimentale », *L'Éducation sentimentale* de 1845 chante à son tour, mais sur un mode grêle et mineur, la litanie des « illusions perdues ». Et lors même que Jules aura cessé d'être le provincial rêveur et exalté, c'est encore à un héros balzacien qu'il empruntera ses exemples. Tout son personnage, tout le récit de son ascèse spirituelle semble un commentaire minutieux des séductions austères dont Balzac s'était plu à parer Daniel d'Arthez. Comme d'Arthez, il consomme « l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère ».

Pour nombreuses que soient les symétries que suggèrent ces indications d'ensemble, là ne se bornent pas les rapprochements qu'autorise un examen scupuleux de l'œuvre. Telle philosophie de Jules, tel programme vertigineux de connaissances recueillent les idées chères à Balzac. Telles digressions, telles métaphores parfois risquées sont conçues sur le modèle balzacien. Tout cela dénonce un influence immédiate, une imprégnation nourrissante, dont les effets se nuancent, et se marquent tantôt en une imitation d'aventure un peu servile, tantôt en une résurgence spontanée des thèmes, mais aussi en un effort de libération par l'ironie qui donne parfois à cette œuvre l'allure d'un procès.

***

1863 est dans la vie de Flaubert une de ces années de trêve au bagne de la phrase que l'écrivain a coutume de se ménager entre l'œuvre achevée et l'œuvre à venir. Une trêve féconde entre *Salammbô* et *L'Éducation sentimentale*, la grande. Le romancier mûrit lentement son projet. Il rompt une lance avec Frœhner, et il lit. Il lit même beaucoup. Il « avale » en particulier quelques romans de Balzac [1]. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de secondes lectures. En tout cas, la réplique d'un personnage au début de l'œuvre attestera combien un cycle balzacien était présent à l'esprit de Flaubert : « Rappelle-toi Rastignac dans *La Comédie Humaine.* [2] » Et se rappeler Rastignac, pour Flaubert comme pour Frédéric Moreau, c'est se rappeler *Le père Goriot*, *Illusions perdues*, *Splendeurs et Misères des Courtisanes*, à coup sûr aussi *La Peau de Chagrin* et peut-être *La Maison Nucingen.* La première *Éducation*, en outre, recélait déjà quelques échos de cet autre roman d'un jeune homme que constitue dans l'œuvre de Balzac *Le Lys dans la vallée.* La seconde suppose un souvenir tellement précis de cette œuvre qu'il faut admettre un contact très récemment rétabli. Dès 1847, Flaubert, au début de *Par les Champs et par les Grèves*, attestait dans ces lignes la vive impression qu'il avait conservée de *La Femme de trente ans* et du *Lys*, où Balzac nous raconte l'histoire douloureuse d'une autre femme de trente ans :

1. A Amélie Bosquet, Éd. du Cent., *Corresp.*, II, p. 554.
2. Toutes les citations seront empruntées à l'édition remarquable que M. René Dumesnil a donnée de *L'Éducation sentimentale* aux Belles-Lettres, t. I, p. 24.

Les rues, à Blois, sont vides, l'herbe croît entre les pavés (...). On se plaît à rêver dans ces paisibles demeures, quelque profonde et grande histoire intime, une *passion maladive qui dure jusqu'à la mort*, amour continu de vieille fille dévote ou de *femme vertueuse* (...). Ces réflexions qui nous sont revenues plus tard à Amboise, à Chinon et *dans les autres villes de la Touraine*, nous ont fait nous demander si M. de Balzac, qui est de ce pays, y a puisé ses héroïnes, si c'est là enfin qu'il a découvert « la femme de trente ans », cette création immortelle, inconnue à l'antiquité comme le christianisme dont elle relève (...). Exhumer dans ce qu'on rejetait comme hors d'usage des trésors nouveaux de plastique et de sentiment, découvrir dans l'univers de l'amour un continent nouveau et appeler à son exploitation des milliers d'être qui s'en trouvaient rejetés, cela n'est-il pas spirituel et sublime ? Prolonger l'exercice d'un sexe n'est-ce pas en inventer un autre ? (...) Ç'a été comme la découverte de l'Amérique. Au lieu de routiers congédiés et de juifs en faillite y courant pour faire fortune, une foule de sentiments aux abois et de décadences encore robustes, s'est ruée avec ardeur sur cette grande trouvaille de « la femme de trente ans ».

Flaubert, avec une plus discrète ironie, quelque vingt ans plus tard, prête encore à Frédéric le snobisme de la femme de trente ans [1], et, avec piété, reprend le thème de la « femme vertueuse ». L'auteur de *Volupté* dénonça très tôt dans le *Lys* une tentative désobligeante de Balzac. Et si Flaubert, à la mort de Sainte-Beuve, qui survint si peu de temps avant la publication de l'*Éducation*, put prétendre en songeant à *Volupté* qu'il avait écrit son roman « en partie pour Sainte-Beuve » [2], il aurait pu ajouter qu'il l'avait écrit pour Balzac aussi — ou contre Balzac.

Il manquait à la première *Éducation* le bon poids pour être l'œuvre d'un parfait désespoir. Au terme du roman, l'aride victoire de Jules dressait un sommet de sagesse résignée et de beauté. Et de ce sommet nous pouvions contempler encore la misérable réussite humaine d'Henry. L'espoir était promis à l'effort ; l'ironie dont l'ambitieux balzacien faisait les frais n'avait pratiquement déblayé qu'à son profit ; il proposait ses austères prestiges dès l'instant où s'arrêtait la parodie. L'écrivain cessait de peindre pour rêver. Il abandonnait les thèmes largement symboliques d'une désillusion collective et des fausses consécrations sociales pour l'exaltation d'un bel accomplissement individuel. D'Arthez trouvait grâce auprès de Flaubert. La deuxième *Éducation* exclura cette disparate.

L'auteur y prélude sur les rêves d'un jeune Nogentais, tout frais bachelier, bientôt étudiant en droit et bientôt Parisien : « Frédéric pensait (...) au plan d'un drame, à des sujets de tableaux, à des passions futures. Il trouvait que le bonheur mérité par l'excellence de son âme tardait à venir. [3] » Comme Lucien Chardon, ci-après de Rubempré, il fut un bon élève. Sa mère nourrit de hautes ambitions : « Grâce à ses moyens, il deviendrait conseiller d'État, ambassadeur, ministre. [4] » Lui, depuis longtemps, s'entretient d'avenir avec son condisciple Deslauriers : « Ils auraient des amours de princesse dans des boudoirs de satin, ou de

1. *L'Éducqtion sentimentale, o, c.*, t. I, p. 207.
2. A sa nièce, 14 octobre 1869, Éd. du Cent., *Corresp.*, t. III, p. 224.
3. *Ibid.*, t. I, p. 5.
4. *Ibid.*, t. I, p. 15.

fulgurantes orgies avec des courtisanes illustres.[1]» Toutefois la chimère ne déploie plus pour eux des ailes aussi légères que jadis : « Des doutes succédaient à leurs emportements d'espoir. Après des crises de gaieté verbeuse, ils tombaient dans des silences profonds.[2]» Bientôt devant l'évidence d'un échec, Frédéric trouvera une étrange consolation : « Bah ! tout ce que j'aurais pu faire eût été complètement inutile.[3]» N'aime-t-il pas, il est vrai, « sans espoir de retour»[4]? Il lui semble bien pourtant qu'on devrait l'aimer : « Quelquefois il se réveillait le cœur plein d'espérances (...). A chaque femme qui marchait devant lui, ou qui s'avançait à sa rencontre, il se disait : « La voilà ! » C'était chaque fois une déception nouvelle.[5] » Ces doutes, autrefois, l'écrivain se les réservait, et son scepticisme ne se trahissait que sous la ridicule emphase de Jules. Au bout de plus de vingt ans, la deuxième génération née de son esprit porte en elle une sorte de blessure, et comme la promesse et la prescience de l'échec, symptôme d'une indéniable valeur historique, mais aussi témoignage d'une nouvelle attitude du romancier devant son œuvre. Il est même curieux que tel détail ne dégage toute sa signification qu'à la lumière d'un jugement porté dans la première œuvre : Frédéric (que hante le souvenir de Rubempré[6]) « ambitionnait d'être un jour le Walter Scott de la France»[7]. Et au bout de quelques pages, tout au début encore du roman qui se trouvera ainsi tout entier placé sous l'invocation de Balzac, dans une phrase déjà transcrite, apparaît, suscitée par Deslauriers, qui pousse son camarade à intriguer auprès de Mme Dambreuse, femme d'un banquier, l'ombre de Rastignac. Ces quelques références définissent déjà le dessin de l'auteur : le procès de Balzac est repris, le procès des rêves qu'il empruntait à une génération pour les lui rendre ensorcelés des prestiges de ses fictions. Mais Flaubert s'absente et s'en remet aux événements et aux conséquences du soin de proposer une leçon. La qualité, l'incidence des désirs et des ambitions, plus que la recherche de l'exagération et de la boursouflure dégagent le malaise de l'impuissance et d'un ridicule discret. Absence sans doute, mais si suspecte, de l'écrivain qui reste présent dans l'invention et la mise en œuvre du moindre détail.

Bien des thèmes de la première *Éducation* dont nous savons l'origine, ou du moins qui les utilisa pour la première fois, réapparaissent dans la seconde. Frédéric aussi étudie le droit et selon la méthode cavalière de Rastignac[8]. Fidèle à la tradition de Lucien, il écrit un roman, *Sylvio, le fils du pêcheur*[9]. A son tour, il s'exalte dans la griserie d'une première

1. *L'Éduc. sent., o. c.*, t. I, p. 19.
2. *Ibid., id.*
3. *Ibid.*, t. I, p. 97.
4. *Ibid.*, t. I, p. 108.
5. *Ibid.*, t. I, p. 33.
6. *Ibid.*, t. T. IV, p. 641.
7. *Ibid.*, t. I, p. 18. Cf. *Éd. sent.* de 1845 (Éd. du Cent., tome de *Par les Champs et par les Grèves*), p. 269.
8. *Éd. sent.*, t. I, p. 28, et *Le père Goriot*, T. II, p. 918.
9. *Ibid.*, t. I, p. 32. Lucien et Jules étaient tous les deux auteurs de romans historiques : *L'Archer de Charles IX* et *Le Chevalier de Calatrava.*

et frêle espérance : il se contemple au miroir et se trouve beau [1]. Flaubert d'ailleurs lui prête le « charme féminin » [2] dont Balzac jadis parait Rubempré. Comme Félix de Vandenesse, il subit l'obsession du vêtement qui recouvre un corps convoité, de la robe que, pieusement et soucieux aussi de se prémunir contre une déception probable, il juge « insoulevable ». Il en sait le dessin, l'étoffe, la couleur, il en épie le « sifflement » [3]. Il veut connaître jusqu'aux meubles de « sa chambre » [4]. Un soir, il contemple le ciel auprès d'une femme désirée qui lui demande le nom d'une étoile [5]. Le bal de l'Opéra est évoqué d'une façon bien fugitive encore, car « ces gaietés tumultueuse (...) glaçaient (Frédéric) dès la porte » [6]. Il hante, à ses débuts du moins, un restaurant sordide du Quartier latin, dont la clientèle et l'aspect rappellent plus encore que la « pension Renaud », la salle à manger de la « maison Vauquer » [7]. Une nuit de lassitude et de détresse, il subit la tentation du suicide : « Il se trouva sur le pont de la Concorde (...). Il se demanda pourquoi n'en pas finir? (...) Frédéric se pencha. Le parapet était un peu large, et ce fut par lassitude qu'il n'essaya pas de le franchir. [8] » Félix de Vandenesse, avait conçu ce remède à ses peines : « J'eus un tel serrement de cœur qu'à Blois je courus sur le pont pour me jeter dans la Loire. Mon suicide fut empêché par la hauteur du parapet. [9] » D'aussi étonnantes rencontres excluent à la fois l'hypothèse du hasard et celle d'un simple démarcage. On croit surprendre le mouvement qu'imprime à la pensée de Flaubert la lecture d'une telle phrase de son devancier. Il semble que soudain se découvre à son imagination, dans la substance d'un détail, une richesse virtuelle, la possibilité d'une mise en œuvre originale et d'une transposition saisissante. Félix ne trouvait d'obstacle que dans une sorte de difficulté mécanique, extérieure à lui. Frédéric le trouve en lui-même, dans cette lassitude commune à une génération anémiée, vaincue avant d'avoir rien entrepris, lâche devant l'effort, déçue de la vie et peureuse devant la mort. Cette conversion d'un thème balzacien atteste la continuité d'une intention que supposaient déjà plusieurs traits, et définit la nouveauté de l'œuvre. Flaubert abandonne la parodie, comme il renonce à l'exaltation d'un sublime exemple ; et, si l'œuvre de 1869 propose encore de méprisables succès, elle les chasse des gros plans et exclut le jeu des contrastes et des artificieuses perspectives. Elle ne conserve de la première *Éducation* que l'un des rajustements qui nous y avaient paru si heureux : Frédéric, comme Henry, reste un bourgeois de petite envergure et offre une image réduite de Rastignac et de Rubempré.

1. *Éd. sent., o. c.*, t. I, p. 65, et T. II, p. 963.
2. *Ibid.*, t. II, p. 56.
3. *Ibid.*, t. I, p. 52, 59, 72, 247 ; II, p. 75, et T. VIII, p. 806, 827, 990.
4. *Ibid.*, t. I, p. 8, et T. VIII, p. 851.
5. *Ibid.*, t. II, p. 186, et T. VIII, p. 822.
6. *Ibid.*, t. I, p. 33 ; cf. *Éd. sent.* de 1845, p. 78, 79.
7. *Ibid.*, t. I, p. 31-32.
8. *Ibid.*, t. I, p. 99.
9. T. VIII, p. 782.

L'horizon de son œil myope reste étroit et rapproché. Il ne brigue pas à la fois l'amour, l'argent, la puissance, la gloire. Il ne sait pas jouer tour à tour de chacun de ces moyens, pour s'élever à la jouissance de tous ces bienfaits. A la dernière page, Deslauriers lui fera son procès : « Il avait rêvé l'amour » et avait pêché par « trop de sentiment »[1]. Lui-même déclare à l'inflexible bien-aimée : « Qu'est-ce que j'ai à faire dans le monde ? Les autres s'évertuent pour la richesse, la célébrité, le pouvoir. Moi je n'ai pas d'état, vous êtes mon occupation exclusive, toute ma fortune, le but, le centre de mon existence, de mes pensées... [2] » La trinité balzacienne figure en trop bonne place pour qu'il soit possible de négliger l'allusion. Frédéric ne chercherait à la rigueur dans la gloire qu'un moyen d'atteindre l'unique objet de son effort [3]. L'or lui vient un jour : il en fera un chemin à l'Adorée [4] ; Rastignac se plaisait à intervertir les termes. Beaucoup plus tard seulement, lorsqu'il a dû renoncer à Mme Arnoux et s'est acquis les faveurs de Mme Dambreuse, il se souvient de l'exemple de Rastignac et de la leçon de Deslauriers : « Il ambitionnait une haute position dans le monde. Puisqu'il avait un marche-pied pareil, c'était bien le moins qu'il s'en servît. [5] » Mais son rôle se borne à une cour assidue, et, un jour, l'ambition avorte devant un testament substitué, et l'amour succombe à un geste de la veuve trop jalouse qui veut outrager en Frédéric le souvenir de son unique passion. La postérité, qui est sans doute une éternité à la mesure des héros de romans, conservera de Frédéric Moreau le souvenir du parfait amant que le sort, inexorablement, a rentré en lui. Si Rastignac laisse au père Goriot, et Rubempré à ses maîtresses le soin d'aménager de charmants repaires, Frédéric, lui, s'en acquitte avec un scrupule religieux [6]. Prisonnier de son rêve adultère, il a la faiblesse de se montrer jaloux, comme Henry son frère aîné [7].

L'ensemble de l'œuvre d'ailleurs dénote un constant dessein de rectification du système et des procédés balzaciens. La substance, ici et là, est la même. La matière du roman flaubertien est, à peu de chose près, empruntée à la *Comédie Humaine*. Dans cette œuvre, qui s'avère à coup sûr une des plus originales, une des plus pénétrantes et une des plus fécondes du siècle, Flaubert, il n'est pas outré de le prétendre, n'a pas acclimaté beaucoup de motifs ni de détails d'observation nouveaux. Au sens le plus superficiel du terme, il a peu inventé. Des tableaux, dont il serait difficile sans doute de trouver une première esquisse avant lui, supposent un principe générateur d'investigation et de mise en œuvre qu'il n'a pourtant pas créé. Il rejette lui-même à l'histoire une société qui s'en est allée avec Balzac, et exige — ou annonce — de « nouvelles musettes ». N'est-ce point assez dire qu'il s'attachera, selon l'exemple de

1. *Éd. sent.*, t. II, p. 285.
2. *Ibid.*, t. II, p. 87.
3. *Ibid.*, t. I, p. 110, 111.
4. *Ibid.*, t. I, p. 125, 126.
5. *Ibid.*, t. II, p. 220.
6. *Ibid.*, t. II, p. 95.
7. *Ibid.*, t. I, p. 235 et *passim*.

son devancier, à décrire une société ? Il recueille une impulsion, il ne l'a pas donnée. Mais, dans l'époque qu'il contemplait, il sut déceler le caractère unique qui l'individualise. Son premier mérite fut de s'assurer ce gage d'originalité, et le second, où réside sans doute la marque du génie, d'apporter une vision transfigurante du monde.

De nombreux traits attestent l'impression vivace que la lecture de Balzac avait laissée dans l'esprit de Flaubert : Sénécal déclame contre « les gants jaunes »[1] ; cet attribut des fameux « corsaires » balzaciens est devenu pour lui, comme pour les polémistes du temps, un symbole. Frédéric, devant la détresse d'une courtisane, croit apercevoir « un réchaud de charbon près d'un lit de sangle »[2]. C'est précisément le spectacle qui s'offrait un jour au regard de Carlos Herrera[3]. Les étudiants de l'*Éducation* comme ceux du *Père Goriot* ont leur « scie »[4]. Flaubert[5] comme Balzac[6] éblouit son ambitieux provincial des fastes d'un hôtel dont le perron accueille coupés et cabriolets. Chez Frédéric, comme chez Eugène ou Lucien, le bottier, le tailleur, le chapelier sont à demeure[7]. Frédéric, chez une courtisane qu'il convoite, tombe en arrêt sur une paire de chaussures un peu fortes ; « les caoutchouc d'une amie », explique la jeune femme[8]. Coralie, en pareille occurrence, payait Camusot d'une semblable explication[9]. D'ailleurs Oudry, le bailleur de fonds, auprès de Rosanette, joue le même rôle et fait même figure que Camusot auprès de Coralie. Rosanette, comme Esther en Mme du Val Noble, trouve en la Vatnaz une âme damnée qui l'accompagne dans ses triomphes et ses déchéances[10]. Un vieux Nogentais, qui a des vues sur le jeune homme, rêve de lui faire recouvrer le titre de comte de son aïeul maternel[11]. Mme de Bargeton, puis Carlos Herrera, avec des succès divers, avaient nourri la même ambition pour Lucien Chardon qui finit de Rubempré.

Ce système de reprises nous introduit à la juste appréciation d'un procédé flaubertien. Le romancier de 1869 ne recueille pas seulement des thèmes dont un effort d'observation immédiate lui permet d'expérimenter l'authentique valeur. Ce que Flaubert, lecteur de Balzac, remarque aussi dans la *Comédie Humaine*, ce sont les larges tableaux dont l'intérêt à la fois pittoresque et documentaire fit la nouveauté et le succès. Il en use à la façon du joueur de paume qui rattrape, pour la mieux placer, la balle bricolée par l'adversaire. Le tableau réinterprété par lui révèle une fécondité qui en fera pour les successeurs, Goncourt, Zola,

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 75.
2. *Ibid.*, t. I, p. 155.
3. *Splendeurs et Misères des Courtisanes*, T. V, p. 673.
4. *Ibid.*, t. I, p. 77.
5. *Ibid.*, t. I, p. 26, 27 et 199.
6. *Le père Goriot*, T. II, p. 891 et 901.
7. *Éd. sent.*, t. I, p. 56 et 144 ; *Le père Goriot*, T. II, p. 894 et 927 ; *Illusions perdues* T. IV, p. 605, 606, 609, 627.
8. *Ibid.*, t. I, p. 171.
9. *Ill. Perdues*, T. IV, p. 743, 744.
10. En particulier T. II, p. 69, et 2e partie de *Splendeurs et Misères*.
11. *Éd. sent.*, t. II. p. 53.

Maupassant, et d'autres tout modernes, un véritable tableau de genre. Nul exemple ne nous paraît plus suggestif que la description des Champs-Élysées, que Balzac inaugure dans *Illusions Perdues*. *Le père Goriot* contenait un germe, une notation toute fugitive encore : « Si (l'étudiant) a commencé par admirer les voitures au défilé des Champs-Élysées par un beau soleil, il arrive bientôt à les envier. [1] » Balzac devait bientôt exploiter les riches virtualités que recouvrait cette intuition. La formule sèchement didactique s'épanouit en un tableau vivant, humain, coloré [2]. Les impressions de Frédéric, Parisien de la veille, fournissent à Flaubert l'occasion d'une réplique [3]. Le même spectacle, ici et là, s'offre au lecteur à travers le regard d'un témoin idéal. La même matière, souvent les mêmes détails, teintés différemment selon les couleurs changeantes de ce prisme que serait, si nous en croyons Fantasio, l'œil humain. Ici, un tableau animé, tout en saillies, en teintes vives, qui fleure vigoureusement le parfum du réel, la lumière d'un jour ensoleillé, la présence active d'un provincial, que fouaille l'ambition et qui sollicite l'outrage pour s'encourager à la vengeance. Là un clair-obscur de pénombre que traversent faiblement quelques lueurs fugitives ; la nuit s'appesantit, un jeune homme s'absente de la vie et rêve jusqu'à l'hallucination. C'est Balzac travesti ou, si l'on préfère, le monde et le paysage balzaciens dans l'optique flaubertienne. La vision de Frédéric inflige à une matière déjà traditionnelle une déformation où l'écrivain veut retrouver le symbole d'une âme collective et concréter une philosophie.

Or Lucien, un jour, remontera les Champs-Élysées dans un luxueux coupé, auprès d'une actrice dont la beauté lui fait bien des envieux :

> Le poète éprouva la plus enivrante des jouissances : Coralie, que le bonheur rendait sublime, offrit à tous les yeux ravis une toilette pleine de goût et d'élégance. Le Paris des Champs-Élysées admira ces deux amants. Dans une allée du Bois de Boulogne, leur coupé rencontra la calèche de M^mes^ d'Espard et de Bargeton qui regardèrent Lucien d'un air étonné, mais auxquelles il lança le coup d'œil méprisant du poète qui pressent sa gloire et va user de son pouvoir. Le moment où il put échanger par un coup d'œil avec ces deux femmes quelques-unes des pensées de vengeance qu'elles lui avaient mises au cœur pour le ronger fut un des plus doux de sa vie et décida peut-être de sa destinée [4].

Frédéric, à son tour, connaîtra ce triomphe. La page est restée fameuse. Elle se termine sur ces lignes qui donnent la note du passage : « Alors Frédéric se rappela les jours déjà loin où il enviait l'inexprimable bonheur de se trouver dans une de ces voitures, à côté d'une de ces femmes. Il le possédait, ce bonheur-là, et n'en était pas plus joyeux. [5] »

Le parallélisme, renouvelé de Balzac, la permanence de l'effet prouvent l'intention rectificatrice. Nous savons déjà que *L'Éducation sentimentale*,

1. T. II, p. 871.
2. T. IV, p. 623-624 : « Il (Lucien) allait, perdu dans ses pensées, il allait devant lui, regardant les monuments de la place Louis XV... »
3. *Éd. sent.*, t. I, p. 31 : « Les jours de soleil, il continuait sa promenade... »
4. T. IV, p. 748.
5. *Ibid.*, t. II, p. 9-10.

comme *Le Médecin de campagne*, a sa « visite chez une nourrice »[1]. Comme *La Peau de Chagrin*, elle aura son orgie[2], comme *Illusions perdues*[3], son duel[4], et, témoin ou acteur, Frédéric apporte son visage absent et transmue le spectacle en fantasmagorie. Flaubert nivèle en morne plaine le sommet que dressait le roman balzacien. Rastignac connaît d'allègres retours à la brune : il a laissé Mme de Nucingen à la porte du Théâtre Italien[5] ou des Bouffons[6] ; il revient dépositaire d'une promesse chaque fois plus précise. Et pourtant il ne s'abandonne pas à sa joie, Paris nocturne n'obtient de lui aucun regard. Sa pensée n'est occupée que de projets ambitieux. Frédéric, qu'une simple invitation et un accueil d'une courtoisie toute protocolaire ont mis au comble de la félicité, revient lui aussi à nuit close : il atteste de son bonheur les façades muettes et s'absorbe dans l'instant de sa joie inactive et hallucinée[7]. Rastignac, à la dernière page du *Père Goriot*, seul au bord de la tombe, sur les flancs du Père-Lachaise, jette un regard à Paris et lui lance son fameux défi. Frédéric, sur la même colline, devant une fosse qui lui ouvre bien des espérances, au milieu d'une foule qu'une fortune promise lui soumettrait aisément, s'ennuie... Il « put admirer le paysage pendant qu'on prononçait les discours »[8].

La voie était ouverte et Flaubert innove après avoir rénové. Il crée à son tour des tableaux qui recommande encore leur valeur descriptive et documentaire. Mais l'unité de teinte y est toujours respectée. La démarche nonchalante de Frédéric, son regard rêveur et désenchanté, l'apparition systématique de Mme Arnoux agrègent le morceau à l'ensemble qui conserve un caractère d'uniformité et de monotomie voulues. La soirée à l'Alhambra[9], l'après-midi aux courses[10] ne s'isolent point dans l'œuvre comme des médaillons ou des couplets de bravoure, mais se fondent dans la masse. Une soirée mondaine se termine sur le bilan de Frédéric, bilan de satisfactions toutes passives et de vagues mirages (où sont les bilans batailleurs, hérissés de Rastignac et de Rubempré ?) qui recueille et soutient la note[11]. La mise en page est si savante que l'intérêt historique échappe d'abord au profit de l'intérêt romanesque et humain. Cette intrigue volontairement flottante réussit à absorber les éléments d'une réalité pittoresque empruntée à la société contemporaine. Le thème général de l'*Éducation sentimentale*, la nature contemplative de Frédéric offraient à l'écrivain une facilité dont il a su toutefois ne point abuser. Il s'est tenu au point d'équilibre délicat d'où moins de

1. Cf. plus haut, p. 238.
2. *Éd. sent.*, t. I, p. 145.
3. T. IV, p. 868-869.
4. *Éd. sent.*, t. II, p. 35.
5. T. II, p. 954.
6. *Id.*, p. 972.
7. *Éd. sent.*, t. I, p. 64.
8. *Ibid.*, t. II, p. 231.
9. *Ibid.*, t. I, p. 90 sq.
10. *Ibid.*, t. II, p. 3 sq.
11. *Ibid.*, t. I, p. 207 : « Frédéric, en se couchant, résuma la soirée... »

maîtrise l'eût laissé glisser à une vérité de collection, à une suite de simples témoignages. Le romancier a discipliné en lui l'observateur, le sociologue et le polémiste. Le mérite de l'unité, qu'il faut porter au compte de l'artiste, consomme l'originalité de Flaubert, qui accueille sans s'y asservir un procédé typiquement balzacien. Il reproche à son aîné de « tirer le lecteur par la manche », condamnant ainsi ces larges fresques descriptives où l'écrivain s'abandonne au pur plaisir d'informer, et accuse son dessein de digressions et de synthèses [1]. Le document pour le document disparaît de l'œuvre de Flaubert et avec lui le développement explicatif : *L'Éducation* de 1869 n'en contient plus que de très rares et très discrets, où affleure la tristesse pudique de l'homme [2].

On n'a point suffisamment remarqué que les quatre intrigues amoureuses de Frédéric s'inscrivent toutes dans la plus pure tradition balzacienne. Flaubert semble avoir voulu réunir autour de son personnage quatre visages de femmes où Balzac avait déjà symbolisé les possibilités et les appels qui sollicitent un jeune homme : Mme Arnoux, passion profonde et totale, Henriette de Mortsauf rediviva, qu'une union mal assortie éloigne à jamais du bonheur ; la jolie Rosanette, volupté vénale et facile, qui s'offre à Frédéric, comme l'amour d'Esther la courtisane à Rubempré ; Mme Dambreuse, réincarnation de Mme de Nucingen, qui propose un bel acheminement à l'ambition ; Louise Roque enfin, son amour d'adolescente romanesque auquel on ne répond guère, et sa fortune, à laquelle on pense beaucoup, le mariage de raison, une situation bien assise, Victorine Taillefer moins son frère [3]. A ces données, Flaubert impose ses rajustements. Nous ne nous intéresserons qu'aux deux premières, les plus importantes. Aussi bien savons-nous déjà à quoi aboutit l'amour d'intrigue ; quant à Louise Roque elle apparaît dans quelques épisodes au fuyant Frédéric qui passe à côté.

Le portrait de Rosanette marque en Flaubert l'intention très nette de détruire le mythe romantique et balzacien de la courtisane rachetée par l'amour. Elle est vulgaire, volontiers criarde, menteuse, ignorante et sotte [4]. Elle s'abandonne à des attendrissements bêtes, poursuit son amant de sa jalousie poissarde. Il est vrai qu'elle a trouvé en lui son amant de cœur. Elle aura la délicatesse de cacher à Frédéric sa ruine, plutôt que d'accepter de lui le moindre secours. Elle ne l'en trompe d'ailleurs pas moins... Et Deslauriers en cette veillée d'hiver, où les deux amis se retrouvent par delà toutes leurs chimères, racontera qu'il l'a ren-

1. Un fort bel exemple de ce procédé défigure la description des Champs-Élysées que nous citons plus haut. Il s'agit des différentes manières dont une femme peut porter son chapeau (« Il y a une indéfinissable façon de porter un chapeau... », T. IV, p. 623).

2. *Éd. sent.*, t. I, p. 217 : « L'action, pour certains hommes, est d'autant plus impraticable... » — T. II, p. 165 : « Au milieu des confidences les plus intimes, il y a toujours des restrictions... ». — T. II, p. 231 : « ... et il ne devait plus en être question dans le monde. » — T. II, p. 239 : « Les cœurs des femmes sont comme ces petits meubles à secret... »

3. Cf. *Le père Goriot*, et particulièrement t. II, p. 979 sq. et p. 1000, qui imposent de curieux rapprochements avec *L'Éducation sentimentale*.

4. Cf. surtout *Éd. sent.*, t. II, p. 204.

contrée, « veuve d'un certain M. Oudry, et très grosse maintenant, énorme. Quelle décadence ? Elle qui avait autrefois la taille si mince ?[1] » Les moindres détails supposent en Flaubert le dessein de prendre le contre-pied de Balzac et de dresser en face d'Esther Gobseck, si désintéressée, si retranchée dans son amour, si fine et si racée, pour peu qu'une éducation nouvelle vienne effacer la trace de ses déchéances, si prête à tous les sacrifices et qui fait si bon marché de sa vie, une figure parfaitement antithétique, modelée en pleine glaise d'une ordinaire vérité.

Plus nuancé, plus délicat, s'avère l'effort d'originalité de Flaubert dans le récit de la grande et malheureuse passion. Il ne suffit pas d'invoquer ici le souvenir d'une expérience personnelle. Frédéric ne ressemble pas absolument à Flaubert. L'invention littéraire a ses lois : la conception d'ensemble impose ses effets, suscite des détails, modifie les éléments vécus ; si tel motif a été traité par un devancier, le successeur s'emploie à le renouveler ; et cette nécessité oriente le mouvement créateur. Or c'est le sujet même du *Lys dans la vallée*, déjà repris de *Volupté*, qui devient ici le thème fondamental de l'œuvre. La même aventure à la fin des deux romans amène le même aveu sur les lèvres de Félix de Vandenesse et de Frédéric Moreau[2]. Tous les deux, au terme d'une triste adolescence, subissent à l'improviste l'éblouissement d'une beauté féminine déjà mûre, une beauté de « trente ans ». Elle leur apparaît alors qu'ils accomplissent l'un et l'autre des actes indifférents. Mme Arnoux, comme Mme de Mortsauf, est mère d'une garçon et d'une fillette, nés d'une union malheureuse imposée par les circonstances ou les exigences sociales, mais dont elle ne néglige aucune des obligations les plus impérieuses. L'une et l'autre sont sensibles à l'adoration de leurs timides admirateurs, si sensibles que leur cœur succombe, mais leur cœur seulement. Cette douloureuse expérience fige la vie et la conscience des jeunes gens dans la rêverie d'un paradis à jamais refusé.

Flaubert, comme Balzac, insiste sur la plénitude épanouie de cette beauté, sur la douceur maternelle qui en émane [3]. La comtesse, un jour, jette à Félix « le regard qu'elle réservait à ses enfants »[4]. Et Mme Arnoux baisera Frédéric au front comme une mère [5]. Le comte, vieilli prématurément, aigri, coléreux, égoïste, ne connaît que ses caprices et ses toquades. La suite du roman dose les progrès du mal ; l'homme apparaît enfin dur, grossier, brutal et vil [6]. La comtesse l'excuse, l'entoure de sa bonté et de son admiration, cherche à le faire valoir auprès de ses enfants [7] ; lorsque la folie hargneuse a étouffé en lui toute pudeur,

1. *Éd. sent.*, t, II, p. 284.
2. « Ma vie était manquée aussi ! » T. VIII, p. 1006. « Et (Frédéric et Deslauriers) résumèrent leur vie. Ils l'avaient manquée tous les deux. » *Ed. sent.*, t. II, p. 285.
3. T. VIII, p. 797 et 805 ; *Éd. sent. : passim* et t. II, p. 91 : « Elle touchait au mois d'août des femmes... »
4. T. VIII, p. 823.
5. *Éd. sent.*, t, II, p. 287.
6. T. VIII, p. 803-804, 873, 919, 942, 955.
7. *Id.*, p. 817, 864.

Mme de Mortsauf offre un visage miséricordieux et résigné ; de rares faiblesses suivies de prompts ressaisissements trahiront seules sa souffrance. Jacques Arnoux, vulgaire, infidèle, instable, monte des affaires véreuses, se compromet en de louches spéculations, jusqu'à la ruine. Mme Arnoux d'abord ne laisse pas échapper la moindre plainte, sourit avec indulgence : « Arnoux était bon, sa femme le disait, mais si fou ![1] » Beaucoup plus tard seulement elle avouera sa détresse et sa répugnance[2]. Félix montre une attention flatteuse et intéressée aux manies du comte [3]. Frédéric vit dans l'ombre d'Arnoux, s'initie à ses projets, lui sert parfois d'entremetteur. Tous les deux s'ingénient à capter l'affection des enfants [4]. La comtesse, émue de tant de sollicitude, s'écrie : « Vous êtes bon, généreux...[5] », et Mme Arnoux à son tour : « Vous êtes bon »[6]. Félix et Frédéric finissent par vivre en parasites [7]. Une main offerte [8], le bras de la femme convoitée qui s'appuie au bras qui se propose [9] leur font goûter les délices d'une suprême félicité. Félix envie « le privilège des hommes de trente ans », qui permet à M. de Chessel d'entretenir sa voisine de sujets graves auxquels il ne comprend rien [10], et Frédéric celui de l'illustre et vieux Meinsius, qui se penche vers l'oreille de Mme Arnoux [11]. Un jour, pourtant, Félix — puis Frédéric — risquent une « longue période » tendancieuse sur l'affinité des âmes [12], et s'attirent de nobles et vertueuses réponses [13] : celle de Mme Arnoux faisait l'admiration de Thibaudet. Sans doute la période de Frédéric se réduit-elle dans l'œuvre à un bref compte-rendu, mais ici déjà la communauté indiquée d'idée et de ton — et au bout de quelques pages, dans le dialogue qui s'institue chez Balzac et chez Flaubert, la parfaite symétrie des attitudes dans l'alternance des ripostes attestent le parti pris d'émulation. A deux reprises, d'ailleurs, Balzac retrouve cette note où réside un des éléments les plus saisissants et les plus attachants de son œuvre [14]. Le souvenir d'une audace promptement châtiée, un mot, une expression de visage surprise, un regard échangé, l'aveu d'une tristesse réjouissent Félix comme des complicités [15]. De menus événements de cette sorte sont pour Frédéric autant de privautés, de complaisances, de liens

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 216.
3. T. VIII. p. 815, 818, 821, 822.
4. T. VIII, p. 819 et *passim* ; *Éd. sent.*, t. I, p. 109, 171, 216.
5. T. VIII, p. 828, cf. 838.
6. *Éd. sent.*, t. I, p. 100, cf. t. II, p. 94.
7. Félix à Clochegourde ; Frédéric, *Ibid.*, t. I, p. 216.
8. T. VIII, p. 826 ; *Éd. sent.*, t. I, p. 63 ; cf. aussi t. II, p. 216, la pression de main de Mme Dambreuse.
9. T. VIII, p. 843 ; *Éd. sent.*, t. I, p. 87.
10. *Id.*, p. 796.
11. *Éd. sent.*, t. I, p. 62 ; cf. aussi p. 89.
12. T. VIII, p. 820 : « Nous nous touchons par tant de points... » ; *Éd. sent.*, t, I, p. 248 ; cf. t. II, p. 87.
13. *Id.*, p. 828, 829 ; *Éd. sent.*, t. I, p. 254.
14. *Id.*, p. 836 et 938.
15. *Id.*, p. 806, 825, 826.

secrets[1]. La comtesse et Mme Arnoux montrent d'abord la même habileté à rompre ou à égarer des entretiens glissants [2]. Les deux jeunes gens multiplient d'ailleurs des protestations d'innocence[3], et leur adoration toujours déçue les achemine à une dévotion et à une vision transfigurée de la vie : ils contemplent, nous le savons déjà, avec une piété mystique le vêtement et les meubles de leurs bien-aimées. Le culte de Félix embrasse jusqu'aux noms que la comtesse donne à ses domaines [4], Frédéric jusqu'au panier à ouvrage de Mme Arnoux [5]. Le ridicule Pellerin lance ses apophtegmes. Mais elle est là : « Frédéric, en écoutant ces choses, regardait Mme Arnoux. Elles tombaient dans son esprit comme des métaux dans une fournaise, s'ajoutaient à sa passion et faisaient de l'amour. [6] » « La contemplation de cette femme l'énervait, comme l'usage d'un parfum trop fort. Cela descendait dans les profondeurs de son tempérament et devenait presque une manière générale de sentir, un mode nouveau d'existence. [7] » Pourtant, la comtesse se détend de sa rigueur vertueuse et fait à Félix la récit de sa jeunesse [8]. Frédéric à son tour recevra semblable confession [9]. On échange des prénoms et Félix, sur la terrasse de Clochegourde, Frédéric, sur celle d'Auteuil, vivent les heures enchantées d'une intimité discrètement amoureuse. La comtesse et Mme Arnoux doivent bien s'avouer que leur cœur, à défaut de leur chair, s'est abandonné : l'évidence et le remords les saisissent à la maladie d'un être cher, ici la maladie du comte [10], là celle d'un enfant. La lettre posthume de Mme de Mortsauf révèle même qu'un danger de croup qui avait pesé sur son petit garçon [11] lui avait paru une « menace de Dieu » [12]. Et l'honneur peut-être de Mme Arnoux est sauvé par la maladie d'Eugène, le croup précisément, où l'épouse voit un « avertissement de la Providence » [13]. C'est là d'ailleurs pour Flaubert prétexte à une dramatique description médicale, renouvelée de l'agonie du père Goriot, qui avait inauguré le genre dans le roman. Pourtant la chair de Félix s'impatiente, s'exaspère et cueille l'occasion qui s'offre en lady Dudley. Mais il « compare nécessairement ces deux femmes l'une à l'autre » et « entreprend un examen qui nuit à lady Dudley »[14]. Les souvenirs de Clochegourde, les souvenirs du « Saint Amour »[15] obsèdent le jeune homme à ce point

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 109, 110, 182, 184, 214, 239.
2. T. VIII, p. 821, 822, 838 ; *Éd. sent.*, t. I, p. 87, 172.
3. T. VIII, p. 837 : « Aimer sans espoir... Je me donne à vous sans arrière-pensée. » *Éd. sent.* t. I, p. 108 : « Il l'aimait sans espoir de retour », et t. II, p. 87 : « Il protesta de l'innocence de son amour. »
4. T. VIII, p. 864.
5. *Éd. sent.*, t. I, p. 8.
6. *Ibid.*, *id.*, p. 61.
7. *Ibid.*, *id.*, p. 88.
8. T. VIII, p. 829, 832.
9. *Éd. sent.*, t. I, p. 216, 217, et t. II, p. 89.
10. T. VIII, p. 929 sq.
11. *Id.*, p. 816, 817.
12. *Id.*, p. 1021.
13. *Éd. sent.*, t. II, p. 103.
14. T. VIII, p. 988.
15. T. VIII, p. 851 ; cf. p. 893.

qu'il finit par ne plus découvrir dans l'amour de ses sens que « le lit pierreux du torrent sous ses eaux diminuées »[1]. Une plaisanterie jalouse et un peu cavalière de l'Anglaise sur la comtesse avait déjà hérissé sa susceptibilité[2]. Frédéric aussi se console avec la facile Rosanette des sévérités de Mme Arnoux ; « la fréquentation de ces deux femmes, faisait dans sa vie comme deux musiques ; l'une folâtre, emportée, divertissante, l'autre grave et presque religieuse »[3]. Rosanette sera bien souvent remplacée : « il eut d'autres amours encore. Mais le souvenir continuel du premier les lui rendait insipides »[4]. Et lorsque Rosanette risque une allusion jalouse à Mme Arnoux, Frédéric s'emporte[5]. Nous savons déjà en quelles circonstances le jeune homme rompt avec Mme Dambreuse. Mme Arnoux après la comtesse ressent vivement la souffrance de ce qui l'atteint comme une sorte d'infidélité[6]. Les protestations d'un amour qui s'affirme absolu, exclusif ne parviennent pas à effacer cette déception[7]. Enfin l'épilogue de leurs aventures, là une lettre posthume, ici une visite presque au bout de la vie, révèle à Félix et à Frédéric les occasions manquées[8].

Le strict parallélisme qui s'établit ainsi jusqu'en de menus détails paraît accuser la part des réminiscences au détriment d'une possible originalité. Or c'est précisément, nous semble-t-il, à l'instant où Flaubert recueille avec le plus de fidélité un thème balzacien qu'il atteste et consomme le plus authentique souci de nouveauté. Une remarque d'ensemble s'impose : l'intrigue qui fait chez Balzac le sujet unique de tout un livre est mêlée chez Flaubert à d'autres éléments. La concentration de l'effort balzacien dénonce à elle seule un dessein d'exaltation qu'accusent l'intention poétique du style et le choix des attitudes ; l'enchevêtrement de l'action flaubertienne restitue la complexité de la vie. L'intransigeante pureté de la comtesse rejette son adorateur aux séductions d'une intrigante ; cette phrase suffit à résumer le développement unilinéaire du roman balzacien. Sa déception désoriente Frédéric et suscite une multitude d'épisodes que sanctionnent autant d'échecs. Félix, grâce au bienveillant appui de la comtesse, parvient jeune à une fonction enviée. La modeste Mme Arnoux ne pourrait guère proposer semblable secours à Frédéric pour qui désormais toute tentative se dépouille de tout attrait et qui ne donne aucun sens ni aucune efficacité à sa vie. La simple mise en œuvre revêt ici le thème général d'une couleur d'humble et désolante vérité.

L'étude des détails autorise la même affirmation : le frivole et aven-

1. T. VIII, p. 993.
2. T. VIII, p. 977.
3. *Éd. sent.*, t. I, p. 184.
4. *Ibid.*, t. II, p. 277.
5. *Ibid.*, t. I, p. 189 ; t. II, p. 201, 247.
6. Toute la fin du *Lys* ; *Éd. sent.* : t. I, p. 224 ; t. II, p. 59, 85, 86, 186, 187, 191, 281.
7. T. VIII, p. 985 : « Tu es la plus aimée, la seule aimée. » ; *Éd. sent.*, p. 87 et 88.
8. T. VIII, p. 1019 ; *Éd. sent.*, t. II, p. 278 : « J'avais peur ! Oui... peur de vous... de moi... »

tureux Arnoux n'inflige pas à sa femme l'inquisition hargneuse, les emportements égoïstes et brutaux, la guerre épuisante que la comtesse redoute et subit à chaque instant. Et pourtant Mme de Mortsauf, pénétrée des exigences d'une foi héroïque, sait retenir les plaintes — dont Frédéric devient le confident attitré. Flaubert grave le portrait de Mme Arnoux en taille douce, et ramène aux proportions de la réalité un personnage qui se guindait à la mesure d'une fiction. « Quelle bourgeoise ! », s'écrie Frédéric, heurté d'un refus [1]. Si l'on retire au mot l'intention péjorative que lui confère la déception du jeune homme, il est susceptible de rendre compte de la réduction que Flaubert impose au type. Mme Arnoux affirme elle-même qu'elle ne « se vante pas d'être une grande dame » [2], dans le fameux dialogue où se condense et s'épure la substance de pages balzaciennes éparses : la sobriété du ton, la noblesse spontanée dépourvue de toute emphase y définissent le charme délicat dont Flaubert sut parer son personnage. Mme Arnoux ne dispense point à Frédéric les conseils généraux dont la comtesse abreuve Félix [3]. Cette femme, alarmée dans ses devoirs, a assez à faire avec son double tourment et le danger que lui créent les sentiments de Frédéric et ses propres sentiments. La comtesse meurt d'une infidélité de Félix. Mme Arnoux sait ou devine les trahisons de Frédéric. Elle en souffre, mais elle n'en meurt pas. Simplement, elle revient un jour; « elle ôta son chapeau. La lampe posée sur une console éclaira ses cheveux blancs » [4].

Enfin deux détails qui précédemment faisaient l'objet de rapprochements révèlent dans la technique flaubertienne une autre manière de rajustement. Balzac *disait* l'envie que Félix porte aux hommes que leur âge autorise à entretenir la comtesse de graves questions. Flaubert la *montre* et l'anime. Tout se passe ici comme si le sens inné du romancier lui avait découvert sous une simple indication, la possibilité inexploitée d'une mise en œuvre et d'une transposition vivantes. Il tisse dans la trame romanesque l'élément non encore assimilé. Il en use de la même façon avec le thème de la maladie messagère d'un avertissement providentiel. Cette « menace » intervient dans l'action balzacienne sans absolue nécessité. Mme Arnoux la reçoit à l'instant où une complaisance consentie à la légère risque de compromettre gravement son honneur. Il est remarquable à cet égard que la première *Éducation* comporte aussi une amoureuse et vaine attente de son héros dans le jardin des Tuileries. Mais rien n'y vient justifier l'absence de Mme Renaud. Aventure vécue sans doute. Mais il semble qu'une seconde lecture du *Lys* ait fourni à l'œuvre de 1869 à la fois une explication et l'occasion d'un épisode, nouveau trait dont l'écrivain enrichit le visage inquiétant de Destin qu'il se plaît à donner au hasard.

Le personnage de Félix subit aussi en Frédéric des rectifications tout intentionnelles. Alors que Félix atteint avec aisance aux sommets d'une

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 139.
2. *Ibid.*, *id.*, p. 254.
3. Cf. la lettre de quatorze pages : T. VIII, p. 885, 899.
4. *Ibid.*, t. II, p. 280.

poésie aujourd'hui bien surannée, Frédéric balbutie et cherche ses mots [1]. Félix d'emblée déclare son amour par un baiser bien audacieux. Frédéric se contente de retenir un châle qui glisse et s'absorbe en une muette contemplation. Félix, au cours d'une promenade, averti par un sûr instinct, cherche et désigne en pleine campagne tourangelle, parmi bien d'autres, la demeure de l'inconnue [2]. Frédéric, à ses premiers pas dans Paris, découvre sur les boulevards l'officine d'Arnoux — auquel il ne songeait plus. « Comment n'avait-il pas songé à elle plus tôt ?... Il attendit qu'Elle parût. [3] » Elle ne paraît point. « Il y avait au premier étage trois fenêtres, éclairées chaque soir. Des ombres circulaient par derrière, une surtout ; c'était la sienne ; — et il se dérangeait de très loin pour regarder ces fenêtres et contempler cette ombre. [4] » Il vient la contempler durant des mois ; — puis, un jour, il apprend qu'Elle habite rue de Choiseul... L'intention de porter un échec à Balzac est manifeste ; le sens mystérieux qui dirige Félix devait paraître à Flaubert tant soit peu ridicule. L'erreur de Frédéric prend la valeur d'une protestation. Beaucoup plus loin, l'écrivain accuse son dessein, lorsqu'il lance son personnage à la recherche de M^me^ Arnoux : Frédéric arrive à Creil, veut forcer la porte d'une faïencerie... Et c'est à Montataire qu'Arnoux tourne et cuit ses poteries [5].

D'ailleurs rien n'arrive à Frédéric de ce qu'il attend, du moins à l'instant où il s'y attend. Et sa nonchalance, sa timidité, son dégoût anticipé de ce qu'il devrait à l'effort, ses revirements font de lui une vivante réplique aux condottieres de la génération balzacienne : il reçoit sa première invitation chez les Arnoux, lorsqu'il a cessé de l'espérer et sans la moindre part de sa propre initiative [6]. Un autre jour, « pour savoir s'il irait chez M^me^ Arnoux, il jeta par trois fois, dans l'air, des pièces de monnaie. Toutes les fois le présage fut heureux. Donc la fatalité l'ordonnait. Il se fit conduire en fiacre rue de Choiseul » [7]. A quelque temps de là, le riche et puissant Dambreuse, qui lui avait réservé un accueil distrait et dont il n'ose plus prévoir l'appui, le prie à dîner pour le « samedi 24 courant ». Peine perdue, on fête ce jour-là M^me^ Arnoux [8]. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, son regard s'arrête sur un visage d'homme dans une loge : « Frédéric ne pouvait se rappeler où il avait vu cette figure. [9] » Or cette figure n'est autre que celle de M. Dambreuse. Le banquier propose au jeune homme le titre de secrétaire général d'une grande société par actions qui se fonde : « Frédéric ne sut que répondre. [10] » Trois semaines après, Dambreuse le convoque ; « en route, l'idée des Arnoux

1. *Ibid.*, t. I, p. 248.
2. T. VIII, p. 789, 791.
3. *Éd. sent.*, t. I, p. 27.
4. *Ibid., id.*, p. 30.
5. *Ibid., id.*, p. 244, 245.
6. *Ibid., id.*, p. 56.
7. *Ibid., id.*, p. 81.
8. *Ibid., id.*, p. 101.
9. *Ibid., id.*, p. 114.
10. *Ibid., id.*, p. 242.

l'assaillit de nouveau... Il appela un cabriolet et se fit conduire rue Paradis.[1]» Peu de temps auparavant il avait reçu de Rosanette un billet fort prometteur[2], sans qu'il sût à quoi attribuer cette soudaine faveur.

Il n'est pas jusqu'au comportement amoureux de Frédéric qui ne suppose en Flaubert le désir d'une réinterprétation fondamentale du type balzacien. Il a suffi à Félix qu'« Elle» lui apparût et il La poursuit, La retrouve, entoure l'idole d'un culte sans défaillance. Frédéric, lui, commence par l'oublier, puis, las d'espérer, s'aperçoit que « sa grande passion pour Mme Arnoux commence à s'éteindre»[3]. Son amour connaîtra d'autres intermittences. L'invasion des souvenirs ne se produit pour Félix qu'au détriment de l'Anglaise. Le saint amour qu'il a voué à la comtesse exclut des rites de cette adoration toute évocation sacrilège. Dans l'esprit de Frédéric, se chevauchent tous les souvenirs et toutes les promesses : « Si Mme Arnoux venait à l'effleurer du doigt seulement, l'image de l'autre, tout de suite, se présentait à son désir, parce qu'il avait, de ce côté-là, une chance moins lointaine; — et, dans la compagnie de Rosanette, quand il lui arrivait d'avoir le cœur ému, il se rappelait immédiatement son grand amour.[4]» Un soir, il arrache à Mme Dambreuse l'amoureuse réponse : « Il y eut comme une suspension universelle des choses. Alors des soirs semblables avec des silences pareils revinrent dans son esprit, confusément. Où était-ce ?...[5]» Et lorsqu'il reconnaît la désillusion de ses sens : « Il n'en feignait pas moins de grandes ardeurs ; mais pour les ressentir, il lui fallait évoquer l'image de Rosanette ou de Mme Arnoux.[6]» Balzac s'était plus à établir entre les exigences du cœur et les appels de la chair, une opposition absolue. Le système lui ménageait de faciles contrastes. Flaubert ne trace plus qu'une limite un peu indécise et ménage des empiètements et des enclaves. Avec lui se substitue à la géographie morale, théorique et simpliste, de la génération précédente, un paysage d'âme plus nuancé, plus complexe, où toutes les couleurs du prisme humain se mêlent pour recomposer la grisaille originelle. Balzac établissait, pour en tirer de très romantiques effets, une si soigneuse distinction entre la tendresse adorante de l'âme et l'emportement des sens que les moqueries de l'ensorceleuse Lady pouvaient obtenir un instant de Félix une double promesse où se consommait la défaite d'Henriette de Mortsauf :

— J'ai la faiblesse de t'aimer, tandis que cette femme a la force de rester dans sa chapelle catholique ! Ne fronce pas le sourcil ! Tu crois que je lui en veux ? Non, petit ! J'adore sa morale qui lui a conseillé de te laisser libre et m'a permis ainsi de te conquérir, de te garder à jamais ; car tu es à moi pour toujours, n'est-ce pas ?

— Oui.

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 243.
2. *Ibid.*, *id.*, p. 199.
3. *Ibid.*, *id.*, p. 34.
4. *Ibid.*, *id.*, p. 184, 185.
5. *Ibid.*, t. II, p. 211.
6. *Ibid.*, *id.*, p. 220.

— A jamais ?
— Oui [1].

Frédéric pourra bien par dépit rechercher intérieurement les compensations trompeuses du sarcasme, recours que Balzac ne permettait point à son personnage, nous savons avec quelle intransigeante fermeté il accueille les boutades jalouses de Rosanette ou les indiscrétions de Mme Dambreuse. Il a un cœur scrupuleux et, en somme, loyal et bon. Si Rubempré se souciait peu des souffrances d'Esther Gobseck et monnayait ses attraits aux fins d'un riche et aristocratique mariage, Frédéric, devant Rosanette, « se reproche comme une monstruosité de trahir ce pauvre être qui aimait et souffrait dans toute la franchise de sa nature »[2]. Héritier de Rubempré et frère puîné d'Henry, il se mêle de politique. Mais, au mépris de toutes ses déceptions, il conserve des convictions républicaines ; l'évolution intéressée est réservée à Dambreuse, qui se découvre républicain et même socialiste en février 1848.

Sur ce fond de vérité complexe, où la droiture native est sans cesse menacée des abandons de la paresse ou de la lâcheté, où une défaillance peut encore être suivie d'un ressaisissement, le thème, magistralement accrédité par Balzac, des subterfuges dont s'aveugle une conscience encore délicate sollicitée d'une façon chaque fois plus pressante à d'humiliantes défaites [3], prend un vigoureux relief. Balzac résumait en une phrase nerveuse du *Père Goriot* qu'admire et cite Alain, la leçon de cette « éducation sentimentale » : « La jeunesse n'ose pas se regarder au miroir de la conscience, quand elle verse du côté de l'injustice, tandis que l'âge mûr s'y est vu. [4] » Pour éluder le témoignage de cette gêneuse, la « jeunesse » conjure « raisonnements captieux » ou « assassins », sophismes, trompe-l'œil où le mal paie un ultime scrupule d'une contrefaçon du bien [5]. Frédéric, à son tour, se trouvera en possession d'une

1. T. VIII, p. 981 ; cf. p. 979 : « Elle usa de son pouvoir, elle en abusa dès qu'elle vit dans mon regard cette ardente expression qui s'y peignait aussitôt que commençaient ses sorcelleries. Elle triompha de tout, et je mis complaisamment au-dessus des finasseries catholiques la grandeur de la femme qui se perd, qui renonce à l'avenir et fait toute sa vertu de l'amour. »

2. *Éd. sent.*, t. II, p. 235.

3. *Le père Goriot*, t. II, p. 942 : « Bah ! Tout le monde croit à la vertu, mais qui est vertueux ?... » P. 972 : « Eugène chiffonnait son billet de mille francs dans sa poche, en se faisant mille raisonnements captieux pour se l'approprier. » P. 1057 : « Il se plut à penser que le père Goriot n'était pas aussi malade qu'il le croyait ; enfin, il entassa les raisonnements assassins pour justifier Delphine. »

Le Lys dans la vallée, t. VIII, p. 1016-1017 : « Je me demandais si la vertu d'Henriette n'avait pas été de l'ignorance, si j'étais bien coupable de sa mort. Je me débattais au milieu de mes remords. » P. 1016 : « Aux yeux des étrangers, ma conduite allait être condamnable, mais elle avait la sanction de ma conscience. Voilà comment finissent les plus beaux sentiments et les plus grands drames de la jeunesse. »

4. T. II, p. 944.

5. A la mise en page vivante de la deuxième *Éducation* aboutit cette notation, tout alourdie encore de système, de la première : « Il se scrutait sans pitié, se disséquait comme un cadavre, trouvant parfois, chez lui comme ailleurs, des motifs louables aux actions qu'on blâme et des bassesses au fond des vertus. Il ne voulait respecter rien... Il retournait la doublure des bons sentiments... soulevant tous les masques... » (p. 151).

somme, promise à son ami Deslauriers, mais dont il voudrait disposer autrement :

« Si je m'adressais à M. Dambreuse ? Mais sous quel prétexte demander de l'argent ? C'est à moi au contraire d'en porter chez lui pour ses actions de houilles ! Ah ! qu'il aille se promener avec ses actions ! Je ne les dois pas ! »

Et Frédéric s'applaudissait de son indépendance comme s'il eût refusé un service à M. Dambreuse.

« Eh bien, se dit-il ensuite, puisque je fais une perte de ce côté-là, car je pourrais, avec quinze mille francs, en gagner cent mille ! A la Bourse, ça se voit quelquefois... Donc, puisque je manque à l'un, ne suis-je pas libre ?... D'ailleurs, quand Deslauriers attendrait ! Non, non, c'est mal, allons-y ! »

Il regarda sa pendule.

« Ah ! rien ne presse ! La Banque ne ferme qu'à cinq heures. »

Et, à quatre heures et demie, quand il eut touché son argent :

« C'est inutile, maintenant ! Je ne le trouverais pas ; j'irai ce soir ! » se donnant ainsi le moyen de revenir sur sa décision, car il reste toujours dans la conscience quelque chose des sophismes qu'on y a versés ; elle en garde l'arrière-goût, comme d'une liqueur mauvaise [1].

Flaubert devait ajouter un épisode singulièrement original à ce drame de la conscience qui ruse avec ses propres désaveux. Impuissant à respecter toujours en lui les exigences du bien, Frédéric n'atteint pas à la parfaite jouissance du mal. Il s'y efforce d'aventure. Il s'efforce surtout de croire à sa friponnerie. Mais sous le cynisme, on sent le parti pris de l'impuissance, et, malgré toute sa bonne volonté fanfaronne, ce Rastignac doublement manqué ne réussit point à goûter pleinement la saveur d'une franche rouerie [2]. — La dernière page, atroce, du livre est dans toutes les mémoires. Frédéric et Deslauriers, « réconciliés par une fatalité de leur nature », se remémorent une aventure lamentable de leur jeunesse ; une curiosité d'adolescents les avait attirés « dans une certaine rue — au bas des Ponts » ; le remords, la timidité les en avaient chassés... « C'est là ce que nous avons eu de meilleur ! », dit Frédéric [3]. Ne fallait-il pas que le dernier mot de cet homme qui s'éloignait de la visiteuse aux cheveux blancs autant, « par prudence » que « pour ne pas dégrader son idéal », fût un ultime défi à la fidélité et aux illusions de Félix qui écrit, au souvenir d'une scène de douceur intime et familiale dans le rayonnement de la bien-aimée :

Quand ces sortes de scènes arrivent, l'âme savoure leurs délices sans les analyser ; mais avec quelle vigueur elles se détachent plus tard sur le fond ténébreux d'une vie agitée ! Pareilles à des diamants, elles brillent serties par des pensées pleines d'alliage, regrets fondus dans le souvenir des bonheurs évanouis [4].

Auprès de ce tout petit Rastignac, Flaubert a placé un tout petit Vautrin : Deslauriers. C'est lui qui, nous le savons, invoque l'exemple du

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 232.
2. *Ibid.*, t. II, p. 216.
3. *Ibid.*, *id.*, p. 287.
4. T. VIII, p. 864.

beau conquérant balzacien. Il vit dans l'ombre de Frédéric qu'il pousse et catéchise, comme Vautrin dans celle de Rastignac et de Rubempré. « Deslauriers... s'étonnait de son ardeur. Alors les vieux espoirs revinrent. Dans dix ans, il fallait que Frédéric fût député ; dans quinze ministre ; pourquoi pas ? Avec son patrimoine qu'il allait toucher bientôt, il pouvait d'abord fonder un journal ; ce serait le début... [1]» C'est sur lui que s'exerce le charme presque féminin de Frédéric, comme sur Vautrin, celui de Rubempré. Il est l'âme damnée de son camarade, comme la Vatnaz l'est de Rosanette. Nous savons déjà où Flaubert avait trouvé une première image de cette solidarité de courtisanes. Balzac, selon le procédé qui lui était familier, avait voulu proposer dans un couple de femmes une équivalence mineure au couple que formaient Vautrin et Rubempré. Il serait curieux que Flaubert ait conçu entre Deslauriers et Frédéric une sorte de pacte renouvelé de Balzac, sans s'aviser de la réplique qu'offrait à cette union l'association des deux femmes, ni des raisons lointaines de cette ressemblance.

Dans son enseignement, Deslauriers établit des distinctions qui évoquent la dialectique spécieuse de Vautrin : « En résumé, je vois trois partis... Non ! trois groupes, — et dont aucun ne m'intéresse : ceux qui ont, ceux qui n'ont plus et ceux qui tâchent d'avoir. Mais tous s'accordent dans l'idolâtrie imbécile de l'autorité ! [2]» Faut-il nous étonner alors qu'il retrouve le style et la pensée de Balzac : « Il faudra que tu donnes un dîner une fois la semaine. C'est indispensable, quand même la moitié de ton revenu y passerait ! On voudra y venir, ce sera un centre pour les autres, un levier pour toi ; et, maniant l'opinion par les deux bouts, littérature et politique, avant six mois, tu verras, nous tiendrons le haut du pavé dans Paris. [3]» Cela est écrit de la même encre que certaine inscription au pied de certaine statue : « Achever par la plume ce qu'il a commencé par l'épée », ou que certaines lettres nées dans une mansarde de la rue Lesdiguières, aux environs de 1820.

Lorsqu'il doit renoncer à se servir de Frédéric, le désir d'une épreuve personnelle de ses forces l'obsède... et il prend pour cible Mme Arnoux, qui symbolise à ses yeux à la fois le monde et le luxe [4]. Son intelligence médiocre et trop systématique, un sens insuffisant du réel, l'étroitesse de ses vues, effet de sa pauvreté hargneuse, l'ont conduit à cette erreur et à cet échec.

N'ayant jamais vu le monde qu'à travers la fièvre de ses convoitises, il se l'imaginait comme une création artificielle, fonctionnant en vertu de lois mathématiques. Un dîner en ville, la rencontre d'un homme en place, le sourire d'une jolie femme pouvaient, par une série d'actions se déduisant les unes des autres, avoir de gigantesques résultats. Certains salons parisiens étaient comme ces machines qui prennent la matière à l'état brut et la rendent centuplés de valeur. Il croyait aux courtisanes conseillant les diplomates, aux riches mariages

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 111.
2. *Ibid.*, *id.*, p. 226.
3. *Ibid.*, *id.*, p. 227, 228.
4. *Ibid.*, t. II, p. 56.

obtenus par les intrigues, au génie des galériens, aux docilités du hasard sous la main des forts [1].

Tous les mots pourraient être soulignés comme autant de résurgences des thèmes de la *Comédie Humaine* dépouillés ici de leur lumineuse jeunesse, décolorés et naïfs comme de vieux chromos. Vautrin, la plus fameuse peut-être des « individualités typisées » balzaciennes, élargi aux limites d'un formidable symbole, le « galérien » transfiguré en Satan de la Révolte, le hors-la-loi en impudent dépositaire de la science du monde, l'impitoyable expérimentateur de la bassesse et de la bêtise universelles, l'ordonnateur des sabbats mystérieux de la crapule, s'est amenuisé à la taille tout humaine d'un mathématicien raté des relations sociales. Dessein de vérité qui rectifie les fictions démesurées d'une imagination visionnaire, dessein qui ne se distingue pas toujours dans l'esprit de Flaubert d'une conception découragée de la vie. Intention réaliste, intention de désespérer, nous les retrouvons dans les fantoches Hussonnet, Pellerin, Regimbard, caricatures des artistes et des penseurs du cénacel balzacien [2]. Nous les retrouvons encore dans la vie d'un journal [3] : des médiocres, consciencieux et solennels, remplacent au comité de rédaction les aventuriers cyniques et pleins de talent d'*Illusions perdues*. L'histoire contemporaine et la politique substituent à l'action du surhomme et aux machinations de la police, aux intrigues des clans, les entraînements d'une foule ignorante et moutonnière qui se grise de palabres imbéciles. L'idée toute faite, déjà familière aux humbles protagonistes de la *Comédie Humaine*, est universellement accueillie. Elle sclérose tous les personnages — à l'exception de Mme Arnoux — elle étend sa teinte morne et désolante sur une grande partie du dialogue et sur l'ensemble de l'œuvre [4]. Dans cette tristesse, la richesse et la pauvreté chantent leur

1. *Éd. sent.*, t. I, p. 102.

2. La première *Éducation* comportait déjà une ironie à l'adresse du Cénacle : étudiants en médecine, jeunes peintres, acteurs de petits théâtres se groupent autour de Jules. « Mais les peintres le quittèrent quand le cours fut terminé, et les acteurs finirent aussi par ne plus venir le voir, trouvant qu'il donnait trop d'avis et ne tenait nul compte de leurs progrès » (Éd. du Cent., p. 267).

3. En particulier t. II, p. 41, 42.

4. Deux rapprochements intéressants : la mort de Dambreuse (t. II, p. 227, 228 et 231) inspire des réflexions du même ordre que celles dont Mme Vauquer commente la mort de Fr. Taillefer (*Le père Goriot*, t. II, p. 1007). Dans le cortège, on s'entretient des affaires du jour ; les conversations allaient bon train déjà aux funérailles du banquier d'Aldrigger (*La Maison Nucingen*, pl. V, p. 619, 620) ; Bixiou constatait : « Sur cent personnes qui rendent les derniers devoirs à un pauvre diable de mort, quatre-vingt-dix-neuf parlent d'affaires et de plaisirs en pleine église » (p. 620).

En outre, Poiret l'idémiste, le défenseur intransigeant de l'ordre social (*Le père Goriot*, t. II, p. 983, 989), a transmis sa doctrine aux invités des Dambreuse, au propriétaire, à l'administrateur, à la femme du préfet (t. II, p. 48, 49).

On sait en outre le parti constant, mais nuancé, que Flaubert a tiré de l'imparfait et du plus-que-parfait du style semi-direct (cf. l'article de Proust : *A propos du « style » de Flaubert*, *N. R. F.*, janvier 1920, p. 75, et A. Thibaudet : *Flaubert*, p. 228). C'est sous cette forme qu'il aime à rapporter les propos de ses débiles personnages, et singulièrement leurs enfilades d'idées reçues et de formules parasites ; Balzac d'instinct pratiquait le procédé, et en réservait précisément l'usage aux médiocres figurants de sa *Comédie Humaine*, à Mme Vauquer par exemple : « Qu'avait

plainte. L'argent, l'hypothèque, le billet à ordre, une créance perdue, une société par actions[1], jouent ici le même rôle que dans la *Comédie Humaine*. A vrai dire, ils deviennent des personnages de l'intrigue : des amitiés se nouent ou se dénouent pour un billet de mille francs ; pour un billet de mille francs, une ambition avorte ; la pauvreté et la faim écrasent leur victime où suscitent un effort ; l'échec fait naître la rancœur et la révolte ; la richesse, pour se maintenir et s'accroître, commande tous les reviremens, toutes les cruautés, et toutes les lâchetés.

***

Idée maîtresse de l'apprentissage d'un jeune homme, présence vivante de Paris qui oriente ou disperse la volonté et l'effort d'un provincial, multiplicité des mêmes éléments d'expérience, — thèmes recueillis et réinterprétés, intuitions élargies en systèmes, notations développées en tableaux, tableaux repris dans le désir de faire mieux, ou autre chose, ou le contraire, — valeur représentative d'un personnage, ajustement de son évolution aux lignes de l'histoire, procédé du témoin dont le regard prélève dans le spectacle d'une monarchie finissante et d'une courte république impressions et documents, — préoccupation de vérité contemporaine, et d'humble vérité, qui veut exclure les exagérations imaginatives et le symbolisme hâtif d'une pensée plus soucieuse de convertir en épopée ou de transcrire en drame la réalité des temps modernes, que de s'asservir à une figuration fidèle du concret, vision désenchantée des choses et des hommes dont l'amertume n'a jamais épargné que « le désespoir réfléchi » du contemplateur et la sincérité créatrice de l'artiste, ces termes définissent la relation qui s'établit, étroite, *dans l'intention même de Flaubert*, entre le roman de 1869 et ceux de son devancier. Flaubert s'est déterminé, dans l'ensemble comme dans le détail de son œuvre, en fonction d'un dessein flagrant de rivaliser ou de contredire. La réminiscence des thèmes, les rectifications, les réductions, les transpositions, qui leur sont imposées, attestent que l'ombre du précurseur visitait les nuits fécondes de Croisset. La nature d'une multitude de traits dont la juxtaposition dégage une tonalité originale, mais dont l'invention et l'effet sans cesse repris et appuyé restaient assez mystérieux, trahit un parti pris dont seule peut rendre compte la présence restituée, comme une référence constante, de celui qu'il s'agissait de combattre et de supplanter. La structure même du roman, par la disproportion qui s'établit entre les dernières pages, rapides, hachées de défaites, et tout le début

été M. Vauquer ? Elle ne s'expliquait jamais sur le défunt. Comment avait-il perdu sa fortune ? Dans les malheurs, répondait-elle. Il *s'était mal conduit* envers elle, ne lui *avait laissé* que les yeux pour pleurer, cette maison pour vivre, et le droit de ne compatir à aucune infortune, parce que, disait-elle, elle *avait souffert* tout ce qu'il est possible de souffrir » (*Le père Goriot*, t. II, p. 853). Ce paragraphe, où les formes verbales du style semi-direct s'associent aux expressions banales, éveille une résonance étonnamment flaubertienne déjà, et pourrait être signé, sans qu'il fût nécessaire d'y changer un mot, du maître de *L'Éducation sentimentale*.

1. Cf. *Éd. sent.*, t. I, p. 235, 237, 241 ; II, p. 21, 22, 202, 206.

du récit, où minutieusement se montent les mécanismes dont les déclics retentissent dans les désillusions du dénouement, — où mille notes s'absorbent, parfois à peine perceptibles, dans la masse symphonique, pour surgir dans le finale, conserve le déséquilibre que Balzac, selon la méthode qu'il tenait déjà de W. Scott, se plaisait à ménager entre le sec inventaire de ses catastrophes et la richesse de ses scrupuleuses préparations. Mais là où Balzac instituait une montante progression d'effet, là où il dessinait un sommet, suspendait une falaise, Flaubert, ennemi de ces « fausses perspectives », sape « la pyramide », casse « la boule », dont « un point » accrochait « la lumière »[1], nivèle et étale son morne et fuyant paysage de choses et d'âmes horizontales. *L'Éducation sentimentale* est à elle seule, et intentionnellement, toute une comédie humaine[2]. Mais elle veut être surtout un échec à *La Comédie Humaine*, une sorte d'image en creux du monde balzacien. Elle est une nasarde à une gloire trop tenace, et aussi à l'homme d'un système et d'une méthode. Les géants du vouloir, de l'ambition et de l'intrigue, de la passion et de la souffrance, les géants victorieux et les géants terrassés ont déserté la scène. Le rideau s'est relevé sur une ronde de poupées. Les lumières de la rampe projettent sur la toile, au fond, l'ombre des ficelles. Puis tout s'arrête. Quelques fantoches restent bizarrement campés dans un geste où s'éternise leur triomphe dérisoire ; le regard ne les surprend qu'à peine parmi la jonchée des autres, affaissés. M. Henri Bachelin remarquait que ce roman est « une critique de la conception que Balzac se faisait de la vie pour le compte de ses jeunes héros : un bon tailleur, et pour maîtresse une grande dame. Or Frédéric devient riche et finit par séduire Mme Dambreuse : pourtant il perd »[3]. C'est dans un sens plus profond qu'il convient d'entendre le défi porté par Flaubert, car déjà Rubempré perdait, et, dans l'épilogue de 1869, Martinon sénateur, Hussonet maître de tous les théâtres et de toute la presse, gagnent selon la formule balzacienne. Mais ils gagnent du même coup à la façon d'Henri, ils remportent cette victoire frelatée qui les aveugle sur « le néant et la vanité de tout », sur le néant et la vanité de leurs personnages. En face d'eux, Frédéric, immobilisé dans la méditation résignée de son échec, s'auréole étrangement d'un reflet de douloureuse sagesse. Il a manqué au protagoniste comme aux figurants de la deuxième *Éducation* de retenir la leçon de la première, de se rappeler l'ascèse de Jules :

> Arrêtant l'émotion qui le troublerait, il sait faire naître en lui la sensibilité qui doit créer quelque chose ; l'existence lui fournit l'accidentel, il rend l'immuable ; ce que la vie lui offre, il le donne à l'Art ; tout vient vers lui et tout en ressort, flux du monde, reflux de lui-même. Sa vie se plie à son idée, comme un vêtement au corps qu'il recouvre ; il jouit de sa force par la conscience de sa force ; ramifié à tous les éléments, il rapporte tout à lui, et lui-même tout entier

1. Éd. du Cent., *Corresp.*, t. IV, p. 145 et 197.
2. M. René Dumesnil écrit excellemment : « Nous avons, dans *L'Éducation sentimentale*, une sorte de comprimé, de concentré de Balzac, dix romans en un seul volume » (*En marge de Flaubert*, p. 73).
3. Cité par M. René Dumesnil, in *En marge de Flaubert*, p. 73.

il se concrétise dans sa vocation, dans sa mission, dans la fatalité de son génie et de son labeur, — panthéisme immense qui passe par lui et réapparaît dans l'Art.

Jules incarnait la revanche possible sur l'universelle « illusion ». La contemplation de l'esthète prend avec lui une signification et une efficacité toute métaphysiques ; par elle, il naît à la vie véritable, exilé parmi les sots, acteurs sans le savoir de l'humaine comédie. Jules est absent de la seconde *Éducation*. Mais l'est-il tellement ? N'est-ce point lui, n'est-ce point le « pauvre Jules » qui s'est levé des pages de la première pour sonner les « musettes » nouvelles, depuis longtemps promises ?

André Vial.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR LE TITRE « GÉNIE DU CHRISTIANISME »

Un bon titre, — je veux dire un titre bref, sonore, expressif, original, — n'est nullement nécessaire pour assurer la fortune d'un bon livre ; et nous connaissons tous des chefs-d'œuvre authentiques qui se sont présentés au public avec un titre bien modeste, ou même un peu banal : *Pensées* de Pascal, *Maximes* de La Rochefoucauld, *Caractères* de La Bruyère, *Fables* de La Fontaine, *Méditations poétiques* de Lamartine.

Mais, lorsqu'un titre retentissant est associé à une œuvre de premier plan, il n'est pas téméraire de penser que le titre est pour quelque chose dans le prompt succès de l'ouvrage.

Tel est précisément le cas du *Génie du Christianisme*, et pour célébrer à notre manière le centenaire de la mort de Chateaubriand, il peut être opportun de tenter de faire l'histoire d'un titre qui s'est, tout de suite, imposé à l'attention et à la mémoire des lecteurs contemporains. « L'homme est machine », a dit très justement Pascal.

Par une très heureuse rencontre, il se trouve que nous pouvons, aujourd'hui, grâce aux publications documentaires de l'abbé Pailhès et d'Hubert Morand, faire la lumière à peu près complète sur ce petit point d'histoire littéraire.

« Lorsque, nous dit Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, après la triste nouvelle de la mort de Mme Chateaubriand, je me résolus à changer subitement de voie, le titre de *Génie du Christianisme, que je trouvai sur-le-champ, m'inspira* : je me mis à l'ouvrage... »

Faut-il accuser ici Chateaubriand de hâblerie, d'arrangement littéraire ou de manque de mémoire ? En tout cas, voici les faits.

Le « citoyen » Parny, probablement dans les premiers mois de 1799, a publié un poème licencieux et impie, inspiré de la *Pucelle* de Voltaire et qu'il a intitulé *La Guerre des Dieux*. Chateaubriand, son « ancien ami » exilé à Londres, et encouragé par Fontanes, entreprend de le réfuter. Le 5 avril 1799, il écrit à Baudus, qui rédige à Hambourg

Le Spectateur du Nord : « J'ai un petit manuscrit sur *La Religion chrétienne par rapport à la morale et à la poésie.* »

Le 5 août, dans une lettre adressée probablement à la « citoyenne » Fontanes, le titre du « petit manuscrit », — qui est devenu, entre temps, un octavo de 430 pages, — est déjà un peu modifié. C'est maintenant *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux-arts.*

Le 25 octobre, dans une nouvelle lettre à Baudus, Chateaubriand intitule son livre, — qui maintenant « formera deux volumes in octavo de 350 pages », — *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre.*

On voit le progrès et les tâtonnements successifs. Y a-t-il eu entre ce dernier titre, et le titre triomphal *Génie du Christianisme* qui parut pour la première fois en 1802 (avec ce sous-titre : *ou beautés de la Religion chrétienne*) quelques étapes intermédiaires ? Nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est ceci. Peu après la seconde lettre à Baudus, Chateaubriand reçoit la nouvelle de la mort de sa mère, puis de sa sœur. C'est alors que se produit en lui ce grand retournement de conscience qui l'a rendu chrétien. « J'ai pleuré, nous dit-il, et j'ai cru. » Il est fort possible que, au cours de cette crise, dans la profonde émotion qu'il dut éprouver, une brusque « inspiration », une sorte d'illumination lui ait comme imposé ce beau titre de *Génie du Christianisme*, qu'il cherchait en tâtonnant depuis si longtemps, et lui ait fait rejeter dans l'oubli les médiocres titres antérieurs qui lui étaient venus à l'esprit. Ce serait la pleine justification de la version, en apparence inexacte, des *Mémoires d'Outre-Tombe.*

Plus j'y songe, plus il me semble que telle doit être, à peu de chose près, la vérité historique. Car ce n'est pas seulement sa pensée religieuse, c'est son talent même, ou son génie d'écrivain qui est sorti transformé de la crise morale que venait de traverser Chateaubriand. En veut-on une preuve très sensible ? Au sortir de sa crise, Chateaubriand écrit à Fontanes pour lui annoncer son double deuil et lui faire part du changement survenu en lui-même. Si l'on compare cette lettre si évidemment sincère, et qui a fait capituler le scepticisme de Sainte-Beuve lui-même, on ne peut s'empêcher d'être frappé du changement, non seulement de ton, mais de *style* que cette lettre nous présente par rapport aux trois lettres un peu antérieures dont nous avons parlé. Dans ses lettres à Baudus et à la citoyenne Fontanes, nous avons affaire à un homme de lettres assez médiocre de toutes manières, et sans style, dont l'esprit, froidement calculateur, est uniquement préoccupé de se tailler un succès de librairie et de soigner sa presse. Or, c'est le même homme qui, quelques semaines plus tard, dans sa lettre à Fontanes, écrira : « Dieu aura désormais avec vous toutes mes pensées. Je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire, certain que je suis que *là où vit la souveraine beauté et le souverain génie*[1], là où est un

1. C'est là comme une première version de l'admirable formule à laquelle dans le *Voyage en Italie*, Chateaubriand aboutira pour exprimer sa conception de l'art,

Dieu qui fait cingler les étoiles sur la mer des cieux comme une mer magnifique et qui a placé le cœur de l'honnête homme dans un fort inaccessible au méchant. » Le grand écrivain est né en même temps que l'apologiste, et il est bien vraisemblable qu'il est déjà en possession de son titre révélateur : *Génie du Christianisme*. Tout cela est absolument conforme aux communs enseignements et aux lois générales de la psychologie des conversions religieuses.

Un dernier mot. Il me paraît à peu près certain que ce titre, *Génie du Christianisme*, est directement inspiré de celui du grand livre de Montesquieu : *L'Esprit des Lois*[1]. Mais le titre de Montesquieu est un titre *philosophique, abstrait et, en quelque sorte, purement intellectuel.* Chateaubriand qui, lui, est artiste, poète avant tout, et qui, comme tel, ainsi qu'il le disait, en 1791, à ses compagnons de traversée, « met de l'âme à tout »[2], a *poétisé* le titre de Montesquieu. Et dans cette opposition de deux titres, on peut voir en raccourci l'opposition symbolique de deux siècles différents.

VICTOR GIRAUD.

ÉTUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE PUBLIÉES AU CANADA

Nous voudrions passer brièvement en revue les travaux d'histoire littéraire publiés au Canada, depuis 1940. Les circonstances favorisaient l'édition canadienne-française ; c'est le moment aussi où les universités commençaient à former des chercheurs ; en revanche, la pénurie des bibliothèques se trouvait aggravée par l'impossibilité des séjours en Europe. On ne s'étonnera donc pas que la plupart des livres en question aient été, comme notre propre *Victor Hugo*, l'œuvre d'Européens et le produit de recherches antérieures.

Nous passerons rapidement sur les essais critiques, plus faciles, mais qui relèvent d'un autre domaine, bien que l'historien en puisse quelquefois tirer profit : ceux de Wallace Fowlie, intitulés *De Villon à Péguy* (Montréal, L'Arbre, 1944) où il est question de Villon, de Scève, de Pascal, de Baudelaire, de Péguy, de Claudel ; ceux de Robert Charbonneau, *Connaissance du personnage* (Montréal, L'Arbre, 1944), avec des études sur la technique du théâtre et du roman français ou étranger, et plus particulièrement de Bernanos, de Mauriac, de Georges Duhamel, de Jules Romains, de Claudel, de Bernstein ; les *Sondages* de Guy Sylvestre (Montréal, Beauchemin, 1945) et ses *Poètes catholiques de la France contemporaine* (Montréal, Fi-

qui a pour objet, selon lui, d'interposer la beauté entre « notre néant et la majesté divine. »

1. On notera que l'*Esprit du Christianisme* était le titre primitif du grand ouvrage de Lamennais, *l'Essai sur l'indifférence.*

2. Ce pays de Chateaubriand nous a été rapporté par l'un de ses compagnons de traversée, l'abbé de Mondésir, dont j'ai publié jadis le très curieux témoignage dans mes *Nouvelles études sur Chateaubriand* (Hachette, 1912).

des, 1943) qui portent eux aussi sur l'actualité littéraire : ici Valéry, Henri de Régnier, Raymond Radiguet, Aragon, là Verlaine, et encore Claudel, et encore Péguy, et Henri Ghéon que nous retrouverons, et Raïssa Maritain et Marie Noël. Nous passerons aussi sur les ouvrages de vulgarisation, destinés à instruire tout en l'égayant, le public du Nouveau Monde, comme les *Ecrivains français de l'entre-deux-guerres* de Pierre Brodin, ou ses *Maîtres et témoins de l'entre-deux-guerres* (tous deux à Montréal chez Valiquette) auxquels on a reproché leur manque d'originalité, ou la compilation trop hâtive que sont les *Artifices et mystifications littéraires* de Roger Picard (Montréal, Variétés, 1945), ou même le livre dans lequel Louis Allard, sous le mauvais titre *Esquisses parisiennes en des temps heureux* (Montréal, Variétés, 1943), a décrit « certains aspects de ce que l'on peut appeler la petite histoire au temps de Louis-Philippe », esquisses qui ne sont pas sans intéresser l'histoire anecdotique du théâtre, du roman ou des journaux.

Faut-il faire une place aux études qui traitent de la littérature de langue française au Nouveau Monde ? Oui, sans doute, dans la mesure où une littérature se définit par la langue et non par la nationalité. Celle de l'Amérique française, nourrie de la nôtre, la prolonge et l'enrichit. C'est d'ailleurs à elle, en raison des facilités de documentation, qu'ont été consacrées les thèses les plus approfondies. Il n'est pas indifférent de constater qu'aux Etats-Unis même, chez les Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre, germe toute une petite littérature encore centrée sur le journalisme, mais qui comprend des poètes, des romanciers populaires, des critiques, et dont Sœur Mary-Carmel Therriault a fait l'inventaire (La *Littérature française de Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Fides, 1946). Il ne l'est pas non plus de savoir que la royauté intellectuelle de Voltaire s'est étendue jusqu'aux rives du Saint-Laurent, que les premiers écrivains canadiens en sont imprégnés, et que malgré leur formation catholique des bouffées de voltairianisme reparaissent chez leurs continuateurs tout au long du XIX^e^ siècle : encore que M. Marcel Trudel, qui a savamment mis en lumière cette *Influence de Voltaire au Canada* (Montréal, Fides, 1945), ait tendance à systématiser, et à rattacher directement à Voltaire ce qui n'est peut-être, après 1850 surtout, que du voltairianisme de deuxième ou de troisième couvée.

Un autre groupe d'ouvrages, concernant le théâtre, vise à des fins pratiques, et a contribué à lancer cette excellente troupe des Compagnons de Saint-Laurent dont l'effort s'apparente à ceux des Copeau ou des Chancerel. De toute façon le petit livre de Jean Cusson sur *Léon Chancerel* (Montréal, Fides, 1942), et auparavant, celui de Marcel Raymond sur *Henri Ghéon* (Montréal, Le Cep, 1939) constituent de bons exposés. Et *Le Jeu retrouvé* du même Marcel Raymond (Montréal, L'Arbre, 1943), préfacé par Gustave Cohen, nous

apporte plus qu'une simple étude d'actualité : c'est un historique fouillé, documenté, complet, du mouvement qu'illustrent Copeau, Baty, Dullin, Jouvet, les Pitoeff — encore Ghéon, encore Chancerel — et auquel l'auteur rattache à bon droit les reconstitutions des Clercs Théophiliens.

Nous reculons vers le passé — un passé à vrai dire récent — avec l'essai quasi théologique du R. P. Séverin Pelletier sur *la Nature et la Grâce chez Paul Bourget* (Montréal, Beauchemin, et Ottawa, Editions de l'Université, 1940) et avec la thèse d'Université de Sœur Joseph-Mary Cousins sur *le Sentiment chrétien dans l'œuvre de Louis Bertrand* (Montréal, Fides, 1947) : cette dernière thèse ne manque pas d'aperçus instructifs, et l'on sait gré à l'auteur d'avoir cherché consciencieusement, jusque dans le romancier « naturaliste » du *Sang des Races*, ce qui présageait le développement ultérieur de son œuvre chrétienne.

Il faut enfin accorder une mention particulière à trois ouvrages plus étendus.

Le *Loti* de Pierre Brodin (Montréal, Parizeau, 1945) représente, croyons-nous, la première étude d'ensemble sur l'auteur de *Pêcheur d'Islande* depuis celles de Nicolas Serban et de Pierre Flottes. Étude qui reste cependant toute biographique, et qui se borne à situer l'œuvre dans la vie. Quant à la substance de cette œuvre, des articles parus du vivant de Loti, comme celui de Victor Giraud dans les *Maîtres de l'heure*, avaient été plus pénétrants ; et il nous manque aussi le contexte de la littérature contemporaine pour nous faire sentir sur quelle toile de fond se profile la silhouette de ce romantique attardé, comment il a pu frapper les sensibilités lassées du réalisme, dans quelle mesure il a joué son rôle — fût-ce par réaction — dans la renaissance de l'exotisme littéraire. En récapitulant ainsi ce qu'aurait pu renfermer un *Loti* complet, on mesure mieux les limites auxquelles se condamne peut-être un livre qui ne veut que servir d'initiation à un public étranger, et qui a surtout la valeur d'un point de départ.

Péguy, soldat de la liberté, de Roger Secrétain, écrit en France, en 1940, est paru chez Valiquette, à Montréal, en 1941. Ici la biographie s'accompagne d'une exégèse. Exégèse de la pensée, qui souligne le non-conformisme de Péguy (la date explique suffisamment contre quelles déformations elle réagit), et qui prête à discussion lorsqu'elle dépeint en lui un « hérétique » : il faudra la confronter, pour la nuancer, avec celle d'André Rousseaux. Exégèse littéraire, plus suggestive, car on a moins traité cet aspect de l'auteur : M. Secrétain rappelle à quel point Charles Péguy, « romantique qui s'ignore » vit isolé dans son temps, reste tout pétri de Victor Hugo et ne s'insère en aucune façon dans le grand mouvement lyrique qu'amorce Baudelaire. On regrettera l'absence de bibliographie et de notes.

Faisons enfin une place à part au *Dix-septième siècle* de l'écrivain

suisse Gonzague de Reynold (Montréal, L'Arbre, 1944). C'est la seule de ces études qui s'occupe d'un passé lointain, et c'est aussi la meilleure, la plus riche en aperçus que l'on peut contester mais qui ne laissent jamais indifférent. Elle s'élargit parfois jusqu'à un cadre européen, et d'autre part a toujours soin de situer la littérature dans l'évolution générale des idées, des mœurs, du goût. D'après elle, le dix-septième siècle repose essentiellement sur quatre piliers : la Réforme catholique, le baroque, l'aristotélisme classique, la formation de l'honnête homme. On se demandera si toutes ces notions sont également valables en France : le baroque, par exemple, qui, sans doute, n'a pas laissé d'y exercer une influence, paraît cependant avant tout un phénomène « habsbourgeois », autrichien et espagnol ; d'autre part elles concernent surtout la première moitié du siècle, et un tel plan amène M. de Reynold à réduire excessivement la place des grands classiques de 1660, parmi lesquels Racine seul obtient un chapitre spécial (une conférence sur la *Poésie de Molière*, figure en appendice). Ainsi se trouve mis en évidence le duel du tempérament baroque et de la volonté d'ordre — qui est un duel Scarron-Chapelain — plutôt que leur harmonisation Louis-quatorzienne. La fin du livre est d'ailleurs trop vite expédiée, et sent, jusque dans le style, le cours incomplètement rédigé. Mais il valait sans doute mieux insister sur les points de vue les plus neufs, et nous aurions mauvaise grâce à blâmer un dessein que M. de Reynold a voulu très consciemment.

Tel est le bilan. Il atteste une curiosité qui se porte surtout sur des sujets proches de nous et qu'orientent des sympathies plutôt que le désir d'ajouter à la somme de nos connaissances. Mais, dans un pays jeune où la première thèse de doctorat ès-lettres — un *Racine et Euripide*, de Julius Lombardi, resté malheureusement inédit — remonte à 1942, plusieurs travaux indiquent une bonne méthode qui permet l'espoir de voir se multiplier les contributions valables au savoir.

Auguste Viatte.

COMPTES RENDUS

RAYMOND LEBÈGUE, **Les Correspondants de Peiresc dans les anciens Pays-Bas.** Un vol. petit in-8° de 81 pages, Bruxelles, Office de publicité, 1943, une planche.

Ceux qui lisent ce genre d'ouvrage commencent volontiers par jeter un coup d'œil sur l'index final. Ils verront aussitôt que celui de ce mince volume est aussi fourni que celui d'un gros ouvrage. Deux raisons l'expliquent. D'abord, l'auteur a fait pour nous ce qu'il faut faire après le dépouillement des pages jaunies, nombreuses, parfois fastidieuses et difficiles à lire, qui dorment au fond des bibliothèques. Les détails pittoresques ou significatifs sont dégagés, classés et datés, puis cités ou résumés, en distinguant méthodiquement texte et commentaire, inédit et déjà publié ; et enfin l'ensemble est replacé dans le temps et l'atmosphère du temps par une documentation appropriée. Quand il s'agit du pays où la libre recherche intellectuelle et les échanges d'idées avaient alors le plus d'intensité, quand on rencontre les noms de Rubens, de Grotius, de Copernic, de Galilée, de Gassendi et d'une foule d'autres, avec Descartes à la dernière page, on peut être assuré d'avoir affaire à un ouvrage utile malgré son petit volume.

Mais ce livret, d'autre part, n'est que l'avant-coureur de quelque chose de beaucoup plus considérable. Car le savant Peiresc avait des relations que les frontières ne gênaient pas plus qu'elles n'arrêtent les idées, dont il se faisait le propagandiste éclairé et libéral. Cet homme dont le nom ne figure pas dans les catalogues d'auteurs imprimés, tient au contraire une place prépondérante dans les répertoires de manuscrits, principalement à la Nationale et à l'Inguimbertine de Carpentras. Il tisse sur l'Europe entière ce réseau de fils dont on nous parle (p. 72) comme jouant le rôle de nos Congrès, Conférences et Revues scientifiques. Or, c'est précisément M. Lebègue qui a entrepris la tâche de continuer la publication des *Lettres de Peiresc*, dont Tamizey de Larroque a pris soin — un peu hâtivement — en sept gros volumes in-4° que connaissent bien les érudits, sans compter les nombreuses et introuvables brochures consacrées aux *Correspondants*. Tout cela est non seulement à continuer, mais à refondre, notamment en complétant les *Lettres de Peiresc* par celles de ses correspondants, mises, sinon en regard, du moins dans le même ensemble, comme on l'a fait au tome IV, par une heureuse exception, pour Gassendi. Et puis les erreurs et les omissions de Tamizey sont innombrables ! Non que son œuvre soit inutilisable ; mais ceux mêmes qui l'ont utilisée, savent bien qu'elle est à revoir. Et le tome VII n'a jamais dû être le dernier : or, il date de 1898 !...

C'est parce que nous croyons infiniment désirable de hâter cette suite et ces compléments que, dépassant, nous aussi, les frontières de ce qui vient de paraître, nous nous permettons d'ajouter que Peiresc et ses correspondants de tous pays peuvent affronter sans crainte l'actualité. Entouré par ses contemporains d'affection et d'éloges, il a joué dans l'histoire des idées et des lettres un rôle d'animateur et de mécène, mais qui savait lui-même agir pour l'observation et la découverte. C'est un des plus complets d'entre les humanistes,

à la fois respectueux des traditions et indépendant d'elles. A la richesse, il joignait le goût et la générosité : ses rapports avec Rubens, dans ce petit livre, le montreront. Au bon sens, il joignait l'esprit critique, et à la bienveillance, l'impartialité : voyez (p. 35), ses rapports avec Le Mire et (p. 29-31), l'histoire de la mystérieuse horloge de Linus ; on peut regretter parfois qu'il *s'emballe*, comme dit M. Lebègue ; mais en son temps, on ne faisait guère preuve d'autant de largeur d'esprit ni d'autant de liberté d'esprit. Enfin, il va jusqu'à la hardiesse contre l'autorité et jusqu'à la tolérance pour les nouveautés. S'il tente de convertir Grotius (p. 66), c'est sans lui ménager son appui et ses secours dès l'origine, et malgré l'insuccès ; et, d'autre part, on trouvera ici des traces non douteuses de sa faveur pour Galilée, ne désespérant pas de changer l'attitude de Rome à son égard (p. 30 et 62) sans qu'il y ait lieu de le soupçonner de libertinage quand il dit : *Vous n'aurez que trop tôt vu la sentence de condamnation de son livre et de sa proposition, puisqu'on l'a imprimée jusques dans Paris au grand regret de beaucoup de gens d'honneur* (à Hortensius, 23 janvier 1634, inédit). Texte qui montre comment les meilleurs esprits de ce temps savaient distinguer entre la science et la foi et prenaient soin d'avertir les défenseurs de celle-ci qu'ils se fourvoyaient sur les chemins de celle-là, mais sans prendre parti contre l'une ni l'autre.

Enfin, les relations de Peiresc dépassent encore sa personne parce qu'elles se confondent avec le mouvement même de la pensée en son temps, avec la science militante, sans négliger rien de ce qui peut ouvrir et cultiver l'esprit. Aussi, ne chercherons-nous pas davantage à citer quelques noms choisis et significatifs parmi tous ceux que renferme cette correspondance. Cardinaux et savants, artistes et libraires, astronomes et linguistes, le même personnage ayant parfois plusieurs de ces qualités, il n'est rien ni personne d'étranger pour un humaniste. Ainsi Peiresc a servi les Lettres sans faire aucun livre, mais en suscitant, en subventionnant des recherches et des livres (c'est le cas, par exemple, du *De Jure belli ac pacis*, de Grotius, p. 66). Son zèle peut encore, aujourd'hui, rendre des services en nous apprenant comment naissent les idées, comment la science s'est faite, et en nous aidant à mieux comprendre comment il convient qu'elle se fasse. Mais toutes ces ressources demeureraient inutiles et inconnues sans la longue patience de ceux qui nous restituent Peiresc et ses émules en imitant leur curiosité, leur érudition, leur soin du détail et leur largeur d'esprit. Beaucoup de reconnaissance est due à ces modernes humanistes, autant que d'admiration pour les anciens.

BERNARD ROCHOT.

IRA O. WADE, **Studies on Voltaire with some unpublished papers of M^me^ du Châtelet.** Princeton university press, 1947. Un volume in-12 de 244 pages.

L'ouvrage comprend : Première partie, chapitre I, Voltaire's *La Ligue* and de Renneville's *Vision* (le manuscrit de M. de Renneville serait la source d'au moins un développement de *La Ligue*) ; — chapitre II, Moral philosophy, physics, or metaphysics. 1. The genius of l'*Ingénu* ; 2. Voltaire and Mandeville (Mandeville n'est pas une source du *Mondain*, mais seulement de la *Défense du mondain*) ; 3. A note on the genius of *Le Mondain* (même sujet) ; 4. *The Traité de métaphysique* (sources, signification, importance de l'œuvre) ; 5. Some aspects of newtonian study at Cirey ; — chapitre III, M^me^ du Châtelet's study on grammar. — Partie II, Unpublished papers of M^me^ du Châtelet : traduction de la Fable des abeilles, l'Essai sur l'optique (chapitre IV, De la formation des couleurs), la Grammaire raisonnée, chapitres VI, VII et VIII.

Toutes ces études sont tout à fait excellentes. Non seulement l'information de M. Wade est tout à fait étendue et précise, mais il y apporte l'esprit critique le plus sagace et le plus prudent. Cette sagacité et cette prudence sont surtout sensibles dans l'étude des sources. On a un peu tendance dans une pareille étude

à représenter le travail de création d'un ouvrage d'imagination comme celui d'un ouvrage d'érudition où nous écrivons avec un œil toujours fixé sur nos fiches. Évidemment, lorsque Voltaire compose *Le Mondain* ou *L'Ingénu* il peut se souvenir de Saint-Evremond ou de la Hontan ; mais il y a des chances pour qu'il s'en souvienne sans s'en rendre compte. Les idées de tel ou tel se sont incorporées à sa propre pensée. Par surcroît, ces idées qu'on croit retrouver ici ou là sont souvent devenues les idées de tout le monde ou de beaucoup ; s'il y a ressemblance entre A et B, on peut retrouver la même ressemblance entre A et C et D, etc... J'irais même parfois plus loin que M. Wade. M. Wade démontre fort pertinemment que Mandeville n'est pour rien dans la genèse du *Mondain*, et qu'il faut chercher les sources du poème dans la vie même de Voltaire et dans l'atmosphère d'idées et de mœurs où il vit. J'ajouterais que cette satire est un des aboutissements d'une vaste bataille qui emplit tout le XVII^e^ siècle, dont j'espère faire quelque jour l'histoire et qu'on peut appeler la bataille des passions. Un vie morale est-elle nécessairement une vie d'ascétisme et de renoncement ; ou bien peut-on être vertueux en goûtant et recherchant beaucoup de plaisirs ? Vers la fin du siècle, c'est l'ascétisme qui est vaincu. Et *Le Mondain* est déjà tout entier dans ce dialogue entre Patru et d'Ablancourt de Baudot de Juilly (sans doute) et qui est d'autant plus significatif qu'il a paru avec approbation et privilège du roi.

Il en est de même pour *L'Ingénu*. M. Wade a fait l'effort le plus pénétrant et le plus heureux pour dépasser les interprétations les plus diverses — et les plus contradictoires qu'on a données du conte. Je crois comme lui que l'œuvre n'est pas en contradiction avec sa polémique avec J.-J. Rousseau contre le bon sauvage et qu'il s'agit avant tout de mesurer les avantages (qui l'emportent) et les inconvénients des sociétés hautement civilisées. J'ajouterais (et c'est encore une « idée dans l'air » et qui était à tout le monde), qu'il faut, vers 1760, distinguer deux thèmes de discussion : 1° les sauvages sont-ils plus heureux que les soi-disant civilisés ? 2° L'homme est « produit par la nature » et il est plus ou moins modifié par la civilisation. Quels sont exactement l'apport et la valeur de la nature, l'apport et la valeur de la civilisation ? C'est ce dernier problème qu'étudient, avec plus ou moins de sérieux l'*Imirce ou la fille de la nature* de du Laurens, l'*Élève de la nature* de Guillard de Beaurieu, les histoires de « filles sauvages » ou de « garçons sauvages » perdus dans les bois dès leur tout jeune âge et qui y ont vécu, avant qu'on les retrouvât, sans contact avec les hommes (Buffon et d'autres s'en sont fait l'écho). Je crois avec M. Wade que c'est du deuxième problème et non du premier que Voltaire s'occupe dans *L'Ingénu*, et que ces conclusions sont en parfait accord avec sa philosophie.

L'étude de M. Wade, dont les conséquences me semblent les plus importantes, est celle qui concerne le *Traité de métaphysique*. Il en a étudié l'origine, les sources et la signification avec la même diligence attentive et clairvoyante. Ici l'étude des sources prend toute sa valeur, parce que, de toute évidence, Voltaire ne s'enferme pas dans un poêle et dans sa propre pensée en renonçant (ou en s'imaginant renoncer) à tout ce que les philosophes ont dit avant lui. Au contraire, il demande à Malebranche, à Locke, à Clarke et à vingt autres de l'éclaircir. Constamment il consulte, il veut comprendre, il cherche à concilier. Il est possible que pour les philosophes Voltaire soit un médiocre philosophe. Pour moi, il est surtout un homme qui a renoncé à être un philosophe métaphysicien. Mais il n'y a pas renoncé par paresse ou par étroitesse d'esprit. Il y a, dans la vie de Voltaire, une période de tentative loyale pour aboutir à un système métaphysique qui le satisfasse, qui soit sien. Il n'a pu aboutir à rien. Par la suite, il a renoncé. C'est peut-être sa faute. J'inclinerais à croire que c'est aussi bien la faute de la métaphysique. Dans tous les cas, l'étude de M. Wade nous donne de cette période l'étude la plus sûre, la plus claire, la plus neuve.

Les papiers inédits de M^me^ du Châtelet complètent l'excellent ouvrage de M. Wade : *Voltaire and M^me^ du Châtelet* (Princeton university press). Je laisse

aux historiens des sciences à juger l'intérêt de son *Essai sur l'optique* ; aux historiens de la langue celui d'apprécier sa *Grammaire raisonnée*. Je note dans sa traduction de la *Fable des abeilles* le droit qu'elle s'accorde de corriger au nom du goût et le style de son auteur et ce qui, dans l'œuvre, est trop purement anglais. Elle est, sur ce point, d'accord avec tout son temps.

D. Mornet.

Chateaubriand, **Mémoires d'Outre Tombe**. Edition du Centenaire, intégrale et critique, en partie inédite, établie par Maurice Levaillant. Paris, Flammarion, 1948, 4 vol., in-8°.

L'auteur de ces lignes sollicite l'indulgence du lecteur. Il ne se sent guère l'âme, ni la vocation d'un journaliste ; et c'est pourtant en quasi journaliste, au pied levé, sur très bref préavis, et, pour comble, sans attendre la publication du tome IV et dernier, qu'il s'aventure aujourd'hui à rendre compte de la monumentale édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* par M. Maurice Levaillant.

Il est, cependant, d'indispensables dérogations aux lenteurs et aux scrupules d'un chroniqueur de périodique savant. La *Revue d'Histoire Littéraire*, qui se devait de célébrer le centenaire de René, ne saurait sans paradoxe passer sous silence la contribution d'entre les contributions, celle qui est destinée à rester longtemps après que se sera dissipée la fumée des discours officiels et des pièces de circonstance, — tout comme, hier encore, l'édition d'Edmond Biré fournissait le seul témoignage solide et durable du tribut payé à Chateaubriand en 1898.

Je suis loin de nourrir une affection excessive pour les travaux et le caractère d'Edmond Biré, mais force m'est de convenir que sa partialité notoire, son étroitesse de jugement, ses sautes d'humeur, n'ont pas causé les mêmes ravages dans le cas de Chateaubriand que dans celui de Victor Hugo. Bien au contraire, c'est à lui que deux générations ont dû, — usons d'un terme modéré, — ont dû de soupçonner l'inégalable grandeur de l'œuvre posthume de Chateaubriand. Son édition fut, comme le dit fort bien M. Levaillant, « l'introductrice des *Mémoires d'Outre-Tombe* auprès d'une nouvelle postérité ». Ce n'est pas peu de chose. S'il est vrai qu'elle n'était ni fidèle, ni critique, elle s'orientait à tout le moins dans le sens d'une édition fidèle et critique. Au texte mutilé et tronqué de 1849, elle restituait un semblant de cohérence et son ordonnance essentielle en parties et en livres. Ses commentaires historiques, pour incomplets qu'ils fussent, tendaient, et en nombre d'occasions, réussissaient à démontrer, contre les allégations de Sainte-Beuve et de ses contemporains, la bonne foi, la lucidité ou, plus simplement encore, la bonne mémoire de Chateaubriand. Sans doute, au tournant du siècle, l'ironie sceptique des hommes de 1850 demeura-t-elle de bon ton, — à preuve les travaux de Bédier, de Dick et de bien d'autres ; mais c'est alors aussi que se dessina, en faveur de Chateaubriand, une ligne de résistance, voire même d'attaque, de plus en plus précise et de mieux en mieux fortifiée. Si, dorénavant, nous apportons quelque circonspection à dresser la liste des « menteries » de Chateaubriand, qu'il s'agisse de son voyage en Amérique [1], de sa conversion au christianisme ou de tel autre épisode de sa vie présumé suspect dans la relation qu'il nous en fait, c'est partiellement à Biré, — une fois n'est pas coutume, — qu'en revient le mérite initial. Bref, au moment où son œuvre recule inexorablement dans le passé, il sied, me semble-t-il, de lui rendre justice et de saluer au passage, comme une heureuse initiative, la réimpression récente qu'en a donnée M. Pierre Moreau [2].

1. Voir notamment, au tome I de l'édition Levaillant (appendice XIV), un très intéressant codicille aux conclusions de M. Gilbert Chinard sur l'itinéraire suivi par Chateaubriand en Amérique.

2. Paris, Garnier (Collection « Minerve »), 6 vol. en 3 tomes.

Ou je me trompe fort, ou les qualités relatives de la version Biré rehaussent d'autant l'exceptionnelle importance de la présente édition. Elle tiendra, sans défaillance, l'engagement implicite que prenait M. Levaillant, il y a douze ans, de nous rendre, dans la mesure du possible, les *Mémoires d'Outre-Tombe* tels qu'ils se présentaient au jour de 1841 où Chateaubriand crut y avoir apposé le point final, et avant que la « triste nécessité » ne le contraignît à d'écœurantes dégradations. Le tome IV, à paraître sous peu, comportera le texte intégral et inédit, — si l'on excepte le livre sur Venise, publié à part, en 1936, par M. Levaillant lui-même, — du manuscrit personnel de l'auteur conservé dans les archives de feu Edouard Champion. C'est là, comme nul n'en ignore, la partie la plus prestigieuse des *Mémoires*, celle où René vieilli, « qui se résigne mal à vieillir », a le plus libéralement déversé les trésors de son lyrisme et de sa mélancolie. Ailleurs, et dans les volumes que nous avons sous les yeux, sont remis à leur place, pour la première fois, les multiples fragments, inédits ou non, vastes ensembles ou fragiles copeaux, que des raisons diverses et, pour la plupart, dérisoires, — la pudeur de M^me^ Récamier, l'excessive timidité de l'entourage de Chateaubriand ou de ses exécuteurs testamentaires, l'indélicatesse de quelques scribes, l'inquiétude du grand homme hanté et torturé par la vision du feuilleton qui le menaçait, et le hasard aussi : qui donc nous dira où et comment se sont volatilisés les deux livres consacrés au Congrès de Vérone [1] ? — ont successivement fait disparaître et plongés dans un long oubli. C'est un récit navrant que celui de ces mutilations volontaires et involontaires ; et je ne connais rien dans l'histoire littéraire du XIX^e^ siècle, si ce n'est la condamnation des *Fleurs du Mal* et de *Madame Bovary*, qui atteste davantage la puissance de cette censure nouvelle, plus diffuse que l'ancienne, mais non moins redoutable, où se laissent glisser, à l'égard de l'artiste indépendant, une opinion conformiste et une société mercantile. Toutes ces circonstances font de l'entreprise de M. Levaillant mieux qu'une œuvre critique, — une œuvre de redressement, une revanche enfin. Le degré d'exacte reconstitution auquel il est parvenu est plus satisfaisant encore qu'il n'osait l'espérer jadis, car les années écoulées lui ont permis d'enrichir son dossier de quelques pages précieuses qui avaient échappé aux recherches antérieures, y compris les siennes propres. La découverte la plus notable qu'il ait faite dans cet ordre d'idées est celle d'un exemplaire de l'édition originale des *Mémoires* conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève et négligé jusqu'à ce jour. Incorporés à ces douze volumes sont des feuillets où le premier propriétaire a transcrit ou fait transcrire d'assez longs fragments dont l'authenticité n'est pas douteuse. Cet admirateur anonyme de Chateaubriand, très vraisemblablement un familier du salon de l'Abbaye-aux-Bois, a dû être mêlé de fort près aux ultimes revisions de 1845 et de 1846. Toujours est-il qu'il a sauvé de la destruction nombre de passages relatifs aux Bourbons, à la duchesse de Berry, au voyage de Prague : en sorte que, mis bout à bout, ces passages colorent le visage politique de Chateaubriand, surtout de Chateaubriand ex-membre de l'opposition, que sa femme avait poussé à retrancher du texte des *Mémoires* plus d'une réflexion désobligeante pour la dynastie légitime.

A n'en pas douter, d'autres morceaux détachés seront exhumés par la suite, et davantage encore, brûlés, dérobés ou perdus, ne verront jamais le jour. M. Levaillant est trop modeste, toutefois, lorsqu'il affirme que

1. M. Levaillant a donné suite à son intention, dès longtemps annoncée, de combler cette lacune en incorporant au texte des *Mémoires* l'essentiel des deux volumes publiés par Chateaubriand sur le *Congrès de Vérone*. Pour justifier cette procédure (s'il en était besoin), il rappelle que Chateaubriand lui-même avait déjà fait passer plusieurs morceaux du *Congrès* dans les *Mémoires*, tout comme il reporta, des *Mémoires* dans le *Congrès*, la page sur Waterloo.

« les éléments dont nous disposons pour une étude critique et raisonnée des *Mémoires d'Outre-Tombe* sont loin aujourd'hui d'être négligeables ». La vérité est que, de l'édition actuelle à celle qu'aurait voulue Chateaubriand, l'écart est très certainement minime. Il ne l'est pas seulement sous le rapport de la quantité, mais sous celui de la qualité. M. Levaillant, en effet, restaure la subdivision des livres en chapitres et remédie de la sorte au défaut principal de la version Biré, qui était de nous offrir un texte sans portes ni fenêtres, épais et continu comme une forteresse médiévale. Notons du reste, à la décharge de Biré, que celui-ci réagissait, si maladroitement qu'on le veuille, contre la fragmentation extrême et l'ordre dispersé de la première édition. Quoi qu'il en soit, après les chapitres sans livres de 1849, et les livres sans chapitres de 1899, voici que nous avons livres et chapitres. L'air et la lumière ont pénétré dans l'édifice, conformément aux vœux d'un auteur que nul détail d'architecture ne laissait indifférent et que, sur ce point du moins, il eût été aisé de satisfaire dès l'abord.

Ainsi pouvons-nous désormais apprécier en connaissance de cause l'un des ouvrages les plus marquants du siècle romantique, un ouvrage-témoin s'il en fut, et qui, à ce titre, dépasse de beaucoup les cadres normaux de la littérature de confidences et d'introspection. Ce ne sont pas là des confessions à la Jean-Jacques, ni même des contemplations à la Victor Hugo. L'auteur y poursuit son dialogue obstiné avec Napoléon, et, si une comparaison s'impose, c'est avec le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Portrait psychologique tant qu'on voudra, les *Mémoires d'Outre-Tombe* se sont progressivement élargis jusqu'à devenir un tableau d'histoire ; mieux encore, le procès-verbal, ou le procès tout court, d'une société en état de flux. L'intention s'en laisse pleinement saisir à la dernière page, lorsque Chateaubriand, observant « les reflets d'une aurore dont il ne verra pas le soleil », place son livre et sa personne au confluent du passé et de l'avenir. Son orgueil s'est dépouillé avec l'âge, — je ne dis pas atténué, — pour n'être plus que l'affirmation hautaine d'une science et d'une conscience singulières des événements contemporains. De 1789 à l'établissement de l'Empire, de Bonaparte aux Bourbons et à la « monarchie républicaine » de Louis-Philippe, de la révolution politique à la révolution industrielle, Chateaubriand suit d'un œil attentif la marche prodigieusement accélérée de ce que l'on est convenu d'appeler le progrès. Du temps qu'il courait les bruyères de Combourg, nul, pas même l'adepte le plus chaud du philosophe de Genève, n'osait prévoir la chute irrémédiable d'un régime presque millénaire, ni l'ébranlement d'une civilisation qui, tout compte fait, n'avait guère changé depuis le moyen age.

Or, voilà que cinquante ou soixante ans avaient suffi pour bouleverser le train des coutumes ancestrales, modifier de fond en comble des conceptions morales et politiques largement fondées sur la tradition et le christianisme, et lancer l'humanité sur la voie de l'inconnu. Cette mobilité, cette instabilité particulières aux temps modernes, Chateaubriand est des premiers, non certes à les éprouver, — car pareil sentiment lui est commun avec toute son époque, — mais à en pressentir et à en mesurer les périls. Sans nier le fait de cette civilisation nouvelle, sans préconiser le moins du monde un chimérique retour en arrière, il prétend maintenir un droit de regard, un devoir de contrôle sur les débordements possibles et probables d'une démocratie matérialiste qui risque fort de méconnaître les grandes libertés et de reléguer ses membres « dans la classe des esclaves ». Il y a chez lui, et justement dans les *Mémoires*, et plus précisément encore dans les *Mémoires* enrichis de tant de passages significatifs, toutes les revendications d'un individualisme fervent qui se refuse à abandonner les privilèges de l'esprit d'examen. Il a fort bien vu que les perfectionnements techniques et l'amélioration du bien-être général, fondements matériels de

la démocratie moderne, iraient de pair avec la dé-spiritualisation des disciplines et des règles de conduite ; que, si l'on n'y prenait garde, l'avenir se pourrait fourvoyer dans des dictatures plus ou moins larvées, trop promptes à régenter les âmes, sinon toujours les corps, — par l'imposition de morales toutes faites, par l'abâtardissement de la pensée et de la presse, par les insinuations d'une subtile propagande. Aussi les *Mémoires* de Chateaubriand nous montrent-ils d'abord le visage d'un clerc qui a pu se draper dans d'arrogantes attitudes, assez peu justifiables dès l'instant qu'il a eu sa part des faiblesses humaines, mais qu'en définitive son sens de l'honneur a préservé de la trahison. Ils sont doublement d'outre-tombe, ces *Mémoires*, puisqu'une voix jaillie du passé y veut faire entendre des accents prophétiques. Leur magnificence verbale, qu'on a certes mille fois raison de vanter pour elle-même, n'en symbolise pas moins au premier chef l'éternelle protestation du créateur et du poète contre la menace de bannissement que font peser sur lui les républiques impériales ou populaires, les révolutions et les coups d'Etat.

JEAN-ALBERT BÉDÉ.

PHILIPPE VAN TIEGHEM, **Petite histoire des grandes doctrines littéraires en France. De la Pléiade au Surréalisme**. Presses Universitaires de France, 1946, 304 pages.

Tous les critiques savent que l'écrivain prend difficilement conscience des principes en vertu desquels il écrit et que, lorsqu'il le fait, il n'est pas sans se tromper sur lui-même. Ajoutons que les manifestes littéraires sont soumis aux nécessités circonstancielles du combat que se livrent les écoles et les groupes. Venant avant les œuvres, ils établissent un programme qui n'est jamais rempli ; venant après, ils les interprètent tendancieusement pour en faire l'apologie. L'étude des doctrines esthétiques ne peut donc, en aucun cas, se substituer à celle des œuvres. Il ne faut pas non plus attendre qu'elle trace une esquisse recouvrant trait pour trait le tableau que nous offre la littérature elle-même : elle revendique une légitime autonomie. Son intérêt n'en est pas pour autant diminué : les arts poétiques, préfaces, essais critiques de tous genres par lesquels, de génération en génération, se renouvelle la tradition et se perfectionne la réflexion esthétique, composent l'une des plus passionnantes aventures de l'esprit. Acharné à satisfaire un instinct primordial, l'homme cherche les voies où il pourrait s'engager, essaie de repérer le tracé qu'il a suivi. Tant pis s'il se trompe sur lui-même, l'exercice auquel il se livre le sert, ne serait-ce qu'en assouplissant l'instrument de sa recherche. Même inutile, même vain, son effort critique n'est pas sans beauté, surtout quand c'est celui d'un Baudelaire, d'un Mallarmé, d'un Valéry et, aussi bien, d'un Diderot.

Le propos de Ph. Van Tieghem n'est pas exhaustif. En ces trois cents pages, il n'était pas question ni d'inclure toutes les doctrines dans lesquelles, parfois bizarrement, s'est donné carrière l'esprit critique, ni même d'analyser intégralement chacune des « grandes doctrines ». L'œuvre est sommaire : de toute la pensée esthétique du XVI^e^ siècle par exemple, l'auteur ne retient que les principales idées émises par du Bellay et Ronsard dans la *Défense*, la seconde préface de l'*Olive*, l'*Abrégé d'art poétique* et les deux préfaces de la *Franciade*, le tout exposé en une dizaine de pages. Assurément, on peut pousser la curiosité plus loin : d'autres écrivains, d'autres textes ne manquent pas de solliciter l'attention de l'historien. Mais il serait injuste de reprocher à ce livre son caractère constitutif : « petite histoire des grandes doctrines », il n'est pas une étude originale et complète de l'esthétique littéraire française ; il présente à un public d'étudiants un peu pressés, de lycéens intéressés par leurs lectures, de lettrés, le résultat des enquêtes menées par les érudits

dans les dernières décades sur la Pléiade, le classicisme, le temps des lumières et le préromantisme, le romantisme et le réalisme, le symbolisme et le surréalisme. Il le fait avec conscience, discernant partout l'essentiel, mettant en évidence ce qui a eu de l'action, définissant les nouveautés, établissant les enchaînements et les ruptures, inégal peut-être, du moins fidèle, bien informé, hautement suggestif, éveilleur d'intérêt. A tout le moins, c'est un ouvrage utile.

Les chapitres de la fin sont forcément les plus personnels. Écrit avant la thèse de Guy Michaud, ce livre apporte sur le symbolisme et sur Claudel, Valéry, Breton, Éluard, non plus une excellente utilisation de l'érudition antérieure, truffée des nécessaires recours aux textes essentiels, mais une méditation directement née de la connaissance des œuvres critiques de base. La discussion y devient plus serrée, le dessein plus ample : si dix pages ont suffi pour exposer les théories de Ronsard et du Bellay, il n'en faut pas moins de vingt pour le seul Valéry. Serait-ce que la doctrine de celui-ci doive compter plus dans l'évolution littéraire que celle de ceux-là ? Pour ma part, j'en doute fort, tenant l'auteur de *Charmes* pour l'ultime produit d'un monde qui s'exténue, pour le dernier témoin d'un passé en voie de disparition, et non pour l'annonciateur d'un art qui s'imposera demain et auquel il s'est obstinément fermé. Mais Valéry a de quoi tenter tout auteur d'une histoire de l'esthétique ; à plus forte raison, ceux qui ont été les contemporains de sa glorieuse ascension ont-ils de la peine à se déprendre d'une fascination à laquelle ils ont légitimement succombé.

Il est d'autres points où l'on aimerait à discuter, soit avec les historiens littéraires sur lesquels s'appuie Ph. Van Tieghem, soit avec lui-même. Car il ne faudrait pas croire que, même sur le XVII^e^ siècle ou le XVIII^e^, ce livre ne soit fait que de seconde main. On pourrait, par exemple, désirer une définition plus précise du caractère sacré attribué au poète par Ronsard, inexactement assimilé selon nous, au mage de Hugo ; de même, il manque une étude détaillée de la rhétorique de la Pléiade, qu'on a trop souvent sacrifiée à la théorie de la langue. La préciosité et le burlesque sont traités bien vite, même dans le cadre étroit imparti à l'ensemble de l'ouvrage. La pensée de Diderot est présentée par fragments, avec celle de tous les critiques du siècle : elle méritait, à nos yeux, un traitement différent ; que ce soit en lui-même ou comme précurseur, ce génial essayiste n'a pas moins d'intérêt qu'un Valéry ou qu'une Staël et sa doctrine peut prétendre à une présentation autonome. Au XIX^e^ siècle, une lacune surprend, qu'on peut trouver grave : les Goncourt ne figurent pas parmi les théoriciens du réalisme et du naturalisme ; après Champfleury et Duranty, avec Flaubert et avant Zola, ils avaient droit assurément à quelques pages, d'une part, parce qu'ils ont élaboré une théorie du roman qui ne se confond pas avec celle de leurs contemporains tout en entrant dans le même dessein réaliste, d'autre part, parce qu'ils sont à l'origine d'une longue tradition d'écriture « artiste », dont on ne peut pas dire qu'elle soit épuisée après bientôt un siècle d'existence.

On notera encore que l'auteur s'abstient de tout rapprochement entre les beaux-arts et la littérature et qu'il néglige les influences étrangères. Mais cette fois, c'est de propos délibéré. On ne peut en incriminer que la conception même de l'ouvrage, inévitablement étroit pour tenir en si peu de pages. On s'étonnera, au contraire, de trouver une telle richesse de matière et une telle densité de réflexion, sans parler de la solidité de l'érudition et de l'agrément du style, dans un livre qui cherche, avant tout, à être un utile instrument de travail. En en achevant la lecture, on se demande comment il peut se faire que personne encore ne se soit avisé de l'écrire et pourquoi on ne s'était pas aperçu, jusqu'à maintenant, qu'il manquait à ce point sur les rayons de nos bibliothèques.

René Bray.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(*Fin*[1].)

II. — *OUVRAGES ET REVUES*

GÉNÉRALITÉS

Brunet (Berthelot). — *Histoire de la littérature canadienne-française.* — Montréal, Éditions de l'Arbre, 1946.

Burckhardt (Carl J.). — *Lettre de Paris, du 17 avril 1946, sur l'empreinte laissée par la langue française dans le monde.* — Paris, 69, quai d'Orsay, 1947.

Caillois (Roger). — *Vanité de la littérature de révolte.* — Revue de Paris, avril 1948.

Calvet (J.). — *L'enfant dans la littérature française.* — F. Lanore, 2 vol., 1947.

Carré (Jean-Marie). — *Les écrivains français et le mirage allemand.* — Boivin, 1947.

Maspétiol (Roland). — *Les paysans dans la littérature.* — Témoignages, avril 1948.

Rousseaux (André). — *Portraits littéraires choisis.* — Genève, A. Skira, 1947.

— **Poésie.** — Bataille (Georges). — *La haine de la poésie.* — Éditions de Minuit, 1947.

— Belaval (Yvon). — *La Recherche de la poésie.* — Gallimard, 1947.

— Gilman (Margaret). — *From imagination to immediacy in French poetry.* The Romanic review, February, 1948.

— Lalou (René). — *Les Étapes de la poésie française.* — Presses universitaires de France, 1947.

— **Roman.** — Lesort (P.-A.). — *Note sur le roman.* — La Nef, mars 1948.

— **Théâtre.** — Arnold (Paul). — *L'avenir du théâtre.* — Savel, 1947.

XV^e^ SIÈCLE

Villon (François). — *Œuvres*, présentées dans leur texte définitif par Albert Pauphilet. — Les Éditions nationales, 1945.

— *Les Œuvres de F. V.*, commentées par Pierre Messiaen. — Desclée de Brouwer, 1946.

— Lôo (D^r^ Pierre). — *Villon.* — Vigot frères, 1947.

1. Voir *Rev. d'Hist. litt. de la France*, n° d'avril-juin 1948, p. 178-182.

XVI[e] SIÈCLE

Généralités. — *Bibliographie de livres sur le XVI[e] siècle, spécialement Réforme, Renaissance, Humanisme.* — Melun, Librairie d'Argences, 1946.

Grands poètes français. Le Seizième siècle. — Lausanne, H. Kaeser, 2 vol., 1947.

Montaigne. — *Trois essais de M. :* 1. De l'art de conférer. 2. Sur des vers de Virgile. 3. De l'expérience. Préface et notes par Paul-Louis Couchoud. — J. et R. Wittmann, 1947.

— Merleau-Ponty (Maurice). — *Lecture de M.* — Les Temps modernes, décembre 1947.

— Richard (Pierre-Jean). — *M. comédien et le théâtre des Jésuites.* — Valence-sur-Rhône, les Éditions rhodaniennes, 1947.

Rabelais. — *Le Quart-Livre.* Édition critique commentée par Robert Maréchal. — Lille, Giard; Genève, E. Droz, 1947.

— Dolléans (Édouard). — *R. et la crise religieuse de son temps* [à propos du livre de Lucien Febvre]. — Critique, mars 1948.

Ronsard. — *Les Amours. Sonets pour Hélène. Livret de folastries.* Présentation par André Mary. — Les Éditions nationales, 1947.

Scève (M). — Saulnier (Verdun-L.). — *Controverses sur M. S.* — Revue Universitaire, novembre-décembre 1947.

XVII[e] SIÈCLE

Généralités. — **Saulnier (Verdun-L.).** — *La Littérature française du siècle classique* (1610-1715), 2[e] édition revue. — Presses universitaires, 1947.

Bossuet. — Hanse (J.). — *B. et la passion de Jésus-Christ.* — Les lettres romanes. 1[er] février 1948.

Fléchier. — Prioult (Albert). — *F. avant le voyage en Auvergne et son poème latin sur les Grands-Jours.* — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1947, 3[e] et 4[e] trimestres.

M[me] Guyon. — Bordeaux (Henry). — *M[me] G. avant Fénelon.* — La Revue, 1[er] avril 1948.

La Fontaine. — Clarac (Pierre). — *La Fontaine* [l'homme et l'œuvre]. — Boivin, 1947.

Molière. — *Théâtre. 1668-1669.* [George Dandin. *L'Avare. Le Tartuffe.*] Texte établi et présenté par René Bray. — Les Belles-Lettres, 1947.

Racine (Jean). — *Théâtre.* — Notes, notices, vie de R., par H. de Bouillane de Lacoste. H. Hazan, 1947.

— Wheatley (Katherine-E.). — *Andromaque as the « Distrest mother ».* — The Romanic review, February, 1948.

M[me] de Sévigné. — Saint-René Taillandier (M[me]). — *Adieu ! M[me] de Sévigné.* — La Colombe, 1947.

XVIIIe SIÈCLE

Lesage (A.-R.). — Le Diberder (Yves). — *A.-R. L.* — Fontaines de Brocéliande, nº 5, 1948.

Marivaux. — Roy (Claude). — *Lire M.* — Neufchâtel, Éditions de la Baconnière, 1947.

Rétif de la Bretonne. — *Les Nuits de Paris.* Présentation par Hubert Fabureau. — Aux Trois Compagnons, 1947.

— Blanchot (Maurice). — *Un livre vivant : « Les Nuits de Paris ».* — Critique, mars 1948.

Rousseau (J.-J.) — C. R. par W.-T. Bandy de : « *Cette affaire infernale* ». *L'Affaire J.-J. R.* — *David Hume*, par H. Guillemin, Paris, 1942, 354 p. — The Romanic review, February 1948.

Bernardin de Saint-Pierre. — Mesnard (P.). — *Finalité et anthropomorphisme. Le cas de B. de S.-P.* — Revue des sciences humaines, octobre-décembre 1947.

Voltaire. — Dangon (Georges). — *Ménages d'imprimeurs au XVIIIe siècle.* — Le Courrier graphique, nº 34, 1948.

XIXe SIÈCLE

Généralités. — **Clouard (Henri).** — *Histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours. 1. De 1885 à 1914.* A. Michel, 1947.

— **Lalo (Charles).** — *L'Économie des passions.* [Mme Ackermann, Balzac, Hugo, Musset, Nietzsche, Sand, Zola.] — J. Vrin, 1947.

— **Rat (Maurice).** — *Dédicaces* (suite). — Bulletin du Bibliophile, février 1948.

Arvers (Félix). — D'Followell (Dr). — *La vie manquée de F. A.* — Largentière, Humbert et fils, 1947.

Balzac (Honoré de). — *Le Cousin Pons.* Introduction par Roger Giron. — S. E. P. E., 1947.

— *Le Curé de village. Le Lys dans la vallée.* [Notices et notes de Albert Prioult.] — F. Hazan, 1947.

— *Eugénie Grandet.* Préface et postface, par Albert Arrault. — Tours, Arrault, 1947.

— *Pierrette. Le Curé de Tours. La Rabouilleuse.* [Introduction, notices et notes, par Albert Prioult.] — F. Hazan, 1947.

— Baldensperger (Fernand). — *B. et l'Institut.* — Mercure de France, 1er avril 1948.

— Billy (André). — *Vie de B*, édition revue et augmentée. — Flammarion, 1947.

— Laulan (Robert). — *B. et l'Institut de France.* — Mercure de France, 1er février 1948.

— Sacy (S. de). — *Le romancier et l'absolu* [Balzac]. — Mercure de France, 1er avril 1948.

— Thomé (J.-R.). — *B. imprimeur, éditeur et fondeur de caractères.* — Le Courrier graphique, nº 34, 1948.

Baudelaire. — *Correspondance générale*, recueillie, classée et annotée par M. Jacques Crépet [1833-1856 et 1857-1859]. — L. Conard, 2 vol.

— *Lettres inédites*, publiées par Jacques Crépet. — Revue de Paris, mars 1948.

— Sartre (Jean-Paul). — *Baudelaire.* — Gallimard, 1947.

Bloy (Léon). — *Le Mendiant ingrat, journal de l'auteur*, 1897-1892, 1. — Mercure de France, 1946.

Léon Bloy et Groux (Henry de). — *Correspondance.* Préface de Maurice Vaussard. — B. Grasset, 1947.

Chateaubriand. — *Mémoires d'Outre-Tombe*, avec des notes et des appendices, par Edmond Biré. Nouvelle édition revue et annotée par Pierre Moreau. Garnier frères, 1946, 6 vol.

— *René.* Texte critique avec une introduction, des notes, des appendices et un index par Armand Weil. Nouvelle édition. — Lille, Giard; Genève, Droz, 1947.

— Montesquiou (A. de). — *Conversation chez Madame Récamier.* — Revue de Paris, mars 1948.

Daudet (Alphonse). — *Correspondance inédite d'A. D. et de Frédéric Mistral*, présentée par Jules Véran. — La Revue Hommes et Mondes, avril 1948.

— *Le Trésor d'Arlatan.* Avant-propos d'André Ebner. — Éditions du Moulin, 1947.

— Auriant. — *Le double visage d'A. D.*, avec documents inédits. — Maintenant, nº 8.

Daudet (Léon). — Dresse (Paul). — *L. D. vivant.* — R. Laffont, 1948.

Flaubert. — *Bouvard et Pécuchet.* Avec une présentation nouvelle de la deuxième partie et une introduction, par Raymond Queneau. — Les Éditions du Point du Jour, 1947.

— Bertrand (Georges-Émile). — *Les Jours de Flaubert* [documents]. — Éditions du Myrte, 1947.

— Calvet (J.). — *Note sur l'extrême-onction d'Emma Bovary.* — Les Lettres romanes, 1er février 1948.

— Le Diberder (Yves). — *A Carnac. En marge de Flaubert et de Taine.* — Fontaines de Brocéliande, nº 5, 1948.

— Hoog (Armand). — *Flaubert et la Terreur.* [Sur l'édition de *Bouvard et Pécuchet*, par Raymond Queneau]. — La Nef, février 1948.

— Pommier (Jean). — *Flaubert et la naissance de l'acteur.* Journal de Psychologie normale et pathologique, avril-juin 1947.

France (A.). — Le Goff (Marcel). — *A. F. à la Béchellerie.* — A. Michel, 1947.

— Levron (J.). — *Les sources du « Procurateur du Judée ».* — Mercure de France, 1er mars 1948.

Gautier (Théophile). — *Émaux et Camées.* Introduction de Jean Pommier, notes et lexique de Georges Matoré. — Lille, Giard, 1947.

— Marie (Gisèle). — *Mademoiselle de Maupin.* — Mercure de France, 1er avril 1948.

E. de Goncourt. — Ricatte (R.). — *E. de G. et « La Fille Élisa ».* — Mercure de France, 1er mars 1948.

Guérin (Maurice de). — *Œuvres complètes.* Texte établi et présenté par Bernard d'Harcourt. — Les Belles Lettres, 1947, 2 vol.

Hugo (Victor). — Daubray (Cécile). — *V. H. et ses correspondants.* — A. Michel, 1947.
— Delalande (Jean). — *V. H. à Hauteville House.* — A. Michel, 1947.

Huysmans (J.-K.). — Daudet (Léon). — *A propos de J.-K. H.* — Éditions du Cadran, 1947.
— Garreau (Albert). — *J.-K. H.* — Casterman, 1947.

Lamartine. — (Herta Simon). — *Dante, Milton, Lamartine et Wilfrid Lucas.* — Gap, Ophrys, 1946.

Lamennais. — Maréchal (Christian). — *Lamennais en 1848*, documents nouveaux et inédits. — Nouvelle revue de Bretagne, janvier-février 1948.

Le Braz (A.). — Dupont (Jean). — *A. Le B. et le folklore breton.* — Nouvelle revue de Bretagne, janvier-février 1948.
— Le Diberder (Yves). — *A. Le B. non immortel.* — Fontaines de Brocéliande, no 5, 1948.

Mallarmé. — *Œuvres en prose.* — Genève, P. Cailler, 1946.

Maupassant. — Vial (André). — *Le mal de M.* — Mercure de France, 1er avril 1948.

Mérimée (Prosper). — *Correspondance générale*, établie et annotée par Maurice Parturier, avec la collaboration de Pierre Josserand et Jean Mallion, tome VI (1850-1852). — Le Divan, 1947.

Michelet. — Dupouy (Auguste). — *M. en Bretagne, son journal inédit d'août 1831.* — Éditions des Horizons de France, 1947.
— Léon (Noël). — *Vue d'ensemble : J. M.* — Critique, février 1948.

Henri Murger. — Warnod (André). — *La vraie bohème de H. M.* — P. Dupont, 1947.

A. de Musset. — Auriant. — *Une victime de la révolution de 1848* [A. de Musset]. — Mercure de France, 1er avril 1948.

G. de Nerval. — Constans (François). — *Deux Enfants du Feu : la reine de Saba et Nerval.* — Mercure de France, 1er avril 1948.

Renan. — E. D. — *Sur l'édition définitive des œuvres complètes de R., par Henriette Psichari.* — Critique, février 1948.

Rimbaud. — Bouillane de Lacoste (H. de). — *R. et les brouillons de Roche.* — Mercure de France, 1er avril 1948.
— Petitfils (Pierre). — *A propos de la découverte des nouvelles Ébauches de R.* — Mercure de France, 1er mars 1948.
— Vallin (Georges). — *Erreur et poésie* [Rimbaud]. — Les Temps modernes, novembre 1947.

Sainte-Beuve. — Leroy (Maxime). — *Vie de Sainte-Beuve.* — Janin, 1947.

Samain (A.). — Graverau (Jacques). — *A. S., poète de l'automne et de l'amour.* — La Flèche, 1947.

Sand (George). — *Les Maîtres sonneurs.* Introduction par Roger Giron. S. E. P. E., 1947.
— Paz (Magdeleine). — *La Vie d'un grand homme :* George Sand. — Corrêa, 1947.

Sénancour. — Finot (Dr André). — *Essais de clinique romantique. S. ou le Myopathique.* — Houdé, 1947.

Mme de Staël. — Gennari (Geneviève). — *Le Premier voyage de Mme de S. en Italie et la genèse de « Corinne ».* — Boivin, 1947.
— Pange (Ctesse Jean de). — *Mme de S. et le Prince de Ligne.* — Bruxelles, 92, av. de Visé, 1945.

Stendhal. — *L'Abbesse de Castro.* Préface de Henri Martineau. — Club français du Livre, 1947.
— *Lamiel.* Texte établi, annoté et préfacé par Henri Martineau. — J. Crès, 1947.
— *Le Rouge et le Noir.* Introduction et notes par Henri Martineau. — F. Hazan, 1947.
— Caraccio (Armand). — *Variétés stendhaliennes.* — Grenoble, B. Arthaud, 1947.

Vigny (Alfred de). — *Œuvres.* Publiées avec une introduction et des notices par Pierre Gaxotte. Tome 1er. — A la Girouette, 1947.
— Evans (David O.). — *V. and the Doctrine de Saint-Simon.* — The Romanic review, February 1948.

Zola (Émile). — *Impressions d'audience,* carnet inédit présenté par Jacques Kayser. — La Nef, février 1948.
— Parturier (Maurice). — *Z. et Duranty.* — Bulletin du Bibliophile, février 1948.
— Robert (G.). — *Z. et le classicisme.* — Revue des sciences humaines, janvier-mars 1948.

XXe SIÈCLE

Généralités. — **Vettard (Camille).** — *Du côté de chez...* [Valéry, Péguy et Romain Rolland, Proust, Gide, Barrès...]. — Albi, Éditions de la Tête noire, 1946.

Apollinaire (G.). — Renéville (A. Rolland de). — « Ombre de mon amour » [sur la publication de ce recueil]. — La Nef, février 1948.

Du Bos (Charles). — *Pages de journal.* — Mercure de France, 1er mars. 1948.
— Roussel (Jean). — *Sur trois livres de C. Du Bos.* — L'Age nouveau, no 26.

Faguet (Émile). — Pommier (Jean). — *Pour le centenaire d'É. F.* — Le Pays d'Ouest, 15 janvier 1948.

Fargue (L.-P.) — Beucler (André). — *Fargue vivant.* — La Nef, février. 1948.
— Vendôme (André). — *L.-P. Fargue et ses fantômes.* — Études, avril 1948.

Jacob (Max). — Exposition, Orléans, mai-juin 1947, Bibliothèque municipale. Préface de Roger Secrétain. — S. L., 1947.
— Vendôme (André). — *La conversion de Max Jacob, I, II.* — Études, janvier et février 1948.

Jaloux (E.). — Delétang-Tardif (Yanette). — *E. Jaloux.* — La Table ronde, 1947.

Malègue (Joseph). — Malègue (Yvonne). — *J. M.* — Tournai, Casterman, 1947.

C^tesse de Noailles. — Du Bos (Charles). — *La Comtesse de N.* — L'Age nouveau, n° 26.

Péguy (Charles). — Chabanon (Albert). — *La poétique de C. P.* — R. Laffont, 1947.

Proust (M.). — Kinds (Edmond). — *M. P.* — Richard-Masse, 1947.
— O'Brien. — *M. P. as a Moralist.* — The Romanic review, February 1948.

Rolland (Romain) et Masereel (Frans). — *La Révolte des machines.* — P. Worms, 1947.

Saint-Exupéry. — Henri-Simon (P.). — *S.-E. entre la force et l'amour.* — La Vie intellectuelle, février 1948.

Valéry (P.). — Andouard (Yves). — *Recherche de P. V.* — Albi, Éditions du Languedoc, 1946.
— Marvig (Jeanne). — *Le Tombeau de P. V.* — Éditions Diderot, 1946.
— Mondor (Henri). — *Trois discours pour P. V.* — Gallimard, 1948.

Verhaeren. — Hart (Robert-Edward). — *V. et Carlo Liten.* — Port-Louis, the Standard printing establishment, 1947.

Critique. — C. R. par A. Kies de : *La critique et l'histoire littéraires en France au XIX^e et au début du XX^e siècle*, par Fernand Baldensperger, en collaboration avec H.-S. Craig, jr., préface de Robert Tenger, New York et Paris, Brentano, 1945. — Les Lettres romanes, 1^er février 1948.

Romantisme. — Bertaut (Jules). — *L'Époque romantique.* — J. Tallandier, 1947.

Surréalisme. — Berthoud (Dorette). — *Notes sur le surréalisme.* — Suisse contemporaine, janvier 1948.
— G. B. — *Le surréalisme.* — Critique, mars 1948.

Symbolisme. — Schmidt (Albert-Marie). — *La littérature symboliste, 1870-1900.* Presses universitaires de France, 1947.

(A suivre.)

LES SUJETS DE THÈSES A PARIS

(*Suite*[1].)

XVIII[e] SIÈCLE (*fin*)

M[lle] Stokes (Jacqueline). — La vie et les œuvres de l'abbé Terrasson. (Prof. Mornet.) D. U. 3 juin 1938.

Saintville. — La vie et le caractère de Vauvenargues. (Prof. Mornet.) D. U. 15 décembre 1936.

Conlon (Pierre-Marie). — La société française au XVIII[e] siècle d'après la correspondance de Voltaire. (Prof. Pintard.) D. U. 17 juin 1947.

Lortholary (Albert). — L'histoire de Charles XII, de Voltaire. (Prof. Pintard.) Th. Sec. 29 mars 1947.

Tchang-Tsong-Mong. — Voltaire et la Chine. (Prof. Mornet.) D. U. 1[er] avril 1935.

Doyelle (Henri). — Voltaire et la Bible. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 3 décembre 1938.

Rockett (Kenneth). — Le pessimisme de Voltaire après Candide. (Prof. Mornet.) D. U. 24 mars 1939.

XIX ET XX[e] SIÈCLES

Ouvrages généraux. — **Cook (Mercer).** Le Nègre dans la littérature française (1826-1900). (Prof. Pommier.) D. U. 6 juillet 1935.

Diop (A.). — Le Sénégal dans la littérature française des origines à 1930. (Prof. Pauphilet.) Th. Pr. 8 juillet 1943.

Auba (Jean-Pierre). — Les romantiques et le mariage. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 17 mai 1946.

Bédé (Jean-Albert). — 1848 ; étude de civilisation. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 26 novembre 1938.

M[lle] Ruston (Cecilia-Zerlina). — La peinture et la psychologie des foules chez les romanciers naturalistes (1870-1890). (Prof. Mornet.) D. U. 25 novembre 1947.

1. Voir *Rev. d'Hist. litt. de la France*, n[o] d'avril-juin 1948, p. 183-194.

Bois (Louis). — Le type du bourgeois dans la littérature française de 1830 à 1870. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 27 février 1946.

Mlle Robillard (Colette-Sylvie). — La vie rurale dans le roman français entre 1890 et 1914. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 3 février 1944.

Mlle Nugent (Ellen). — Le midi dans le roman français à la fin du XIXe siècle (1870-1914). (Professeur Pommier.) D. U. 18 janvier 1937.

Canu (Jean). — La Normandie dans le roman français du XIXe siècle (1800-1914). (Prof. Pommier.) Th. Pr. 25 mars 1335.

Mlle Merle (Anne-Marie). — Influence du réalisme en peinture sur le réalisme en littérature au milieu du XIXe siècle. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 29 mars 1947.

Chatelain (Yves). — Le type du comédien et la peinture des milieux de théâtre dans la littérature française au XIXe siècle. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 16 février 1939.

— Répertoire méthodique et bibliographique des comédiens français du XIXe siècle. (Prof. Ascoli.) Th. Sec. 5 mai 1939.

Stambak (Dinko). — La bohème littéraire en France de 1830 à 1870. (Prof. Jasinski.) D. U. 29 mars 1947.

Digeon (Claude). — La défaite de 1870 et la littérature française. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Pr. 10 mai 1947.

Mme Brunschwig-Freudenberg (Odette). — La jeune fille dans le roman français de 1870 à 1914. (Prof. Strowski.) D. E. 20 juin 1936.

Astre (G). — L'adaptation du poète au monde moderne, de Baudelaire au surréalisme. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 15 décembre 1945.

Scarisbrick (Ernest). — La critique littéraire du « Publiciste » (1797-1810). (Prof. M. Van Tieghem.) D. U. 29 avril 1939.

Mlle Fairlie (Alison). — L'idéal classique en France de 1852 à 1862. (Prof. Mornet.) D. U. 27 mai 1939.

Doane (Roland). — L'influence des sciences biologiques sur la littérature française de 1860 à 1890. (Prof. Mornet.) D. U. 1er février 1936.

Cottez (Henri). — La notion d'expression poétique dans la littérature française du XIXe siècle. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 20 octobre 1936.

Way (Rolland). — La littérature épique en France, des « Martyrs » à « La Légende des Siècles ». (Prof. Mornet.) D. U. 10 décembre 1938.

Long (Edward). — Le Héros romantique. (Prof. Ascoli.) D. U. 18 décembre 1936.

Lévy-Picard (Georges). — Le mal du siècle et l'idéal féminin de Chateaubriand à George Sand (de 1801 à 1862). (Prof. Levaillant.) D. U. 16 mars 1937.

Castaigne (André). — Le poème de la nuit chez les Romantiques. Th. Pr. 17 décembre 1936.

Mme Feinberg, née Ubersfeld (Anne). — Le symbolisme des romantiques (1815-1860). (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 21 novembre 1941.

Lecour (Charles). — L'occultisme dans la littérature romantique. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 22 mars 1941.

Georgin. — La mythologie grecque dans la poésie parnassienne. (Prof. Lanson.) Th. Pr. 17 novembre 1936.

Feytaud (Jacques). — Le Parnasse, histoire, origine, influence. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 20 novembre 1943.

Mlle Laboulle (Marguerite-Josée). — L'art pour l'art utile dans le roman de 1848 à la IIIe République. (Prof. Levaillant.) D. U. 24 mars 1939.

Lethève (Jacques). — Le culte de l'art et de la beauté chez les écrivains français de 1870 à 1910. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Gaillard (Pol). — Le problème de l'art de vivre dans la littérature du Second Empire. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 2 décembre 1944.

Ionescu (Eugen). — Les thèmes du péché et de la mort dans la poésie symboliste française de 1860 à 1900. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 13 janvier 1940.

Paltanea (Pompilin). — La musique des symbolistes. Essai d'histoire et d'esthétique littéraires. Th. Pr. 1er juillet 1936.

Roussitch (Svetozar). — Le mouvement symboliste étudié dans le « Mercure de France ». (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 3 juin 1938.

Mme Ninoff Gavanon (Marcelle). — Le thème de l'adolescence dans la littérature française depuis 1900. (Prof. Levaillant.) D. U. 4 juillet 1945.

Mathias (Paul). — Les « scènes à faire » dans le roman français de 1830 à 1870. Études de « scénologie ». (Prof. Pommier.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Mlle Kherian (Jacqueline). — Le Paris des Naturalistes. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 15 décembre 1943.

Castex (Pierre). — Conte fantastique et conte cruel en France au XIXe siècle. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 6 février 1942.

Ziégle (Henri). — La sensibilité chrétienne dans la littérature du XIXe siècle français (de Chateaubriand à Maurice Barrès). (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 26 novembre 1942.

Thoraval (Jean). — Étude sur l'analyse littéraire, contribution à l'étude de la critique moderne. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Reboul (Pierre). — La Grande-Bretagne dans la littérature française de 1815 à 1848. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 2 mai 1945.

— Bibliographie des jugements portés en France de 1805 à 1848 sur la littérature anglaise. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Sec. 2 mai 1945.

Quaine (Frank). — La revue fantaisiste. (Prof. Pommier.) D. U. 7 décembre 1935.

Schneider (Marcel). — L'esprit médiéval dans la littérature française de 1880 à nos jours. (Prof. G. Cohen.) Th. Pr. 29 mai 1945.

Mallion (J.). — L'art du moyen age et les écrivains romantiques. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 15 juin 1937.

Cheissoux (Louis). — Le moyen age dans la littérature française de 1830 à 1900. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 17 mai 1946.

Laubreaux (Raymond). — L'évolution technique du théâtre en France de 1830 à 1914. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 14 février 1945.

Pruner (Francis). — Le naturalisme au théâtre. Histoire du théâtre libre en France, de 1887 à 1894. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 29 mai 1945.

Robichez (Jacques). — Le théâtre de l'Œuvre (1890-1914). (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 15 mars 1947.

Lefranc (Guy). — La langue et le style des Jeunes France (Petrus Borel, Philothée O'Neddy, etc.). (Prof. Bruneau.) D. U. 25 novembre 1947.

Auteurs. — **M^lle^ Jenkins (Elsie).** — Madame Ackermann. (Prof. Mornet.) D. U. 13 novembre 1936.

Tissot (Louis). — Jean-Jacques Ampère, voyageur et critique (Prof. J.-M. Carré.) Th. Pr. 24 février 1947.

M^me^ Davies Brown (Margaret-Constance). — L'ironie de Guillaume Apollinaire. (Prof. Bruneau.) D. U. 27 février 1946.

Pompidou (Georges). — Barbey d'Aurevilly, romancier. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 11 mars 1939.

D'Harcourt (Bernard). — L'œuvre critique de Jules Barbey d'Aurevilly. (Prof. Strowski.) Th. Pr. 1^er^ février 1936.

Baradat (Louis). — Ballanche et son temps. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 4 avril 1936.

M^me^ Kohn (Gustava). — Le sentiment de la nature chez Honoré de Balzac. (Prof. Levaillant.) D. U. 12 janvier 1940.

M^lle^ Godwin (Monica). — Balzac et Swedenborg. (Prof. Ascoli.) D. U. 19 novembre 1938.

Verdier (Robert). — L'histoire des classes sociales dans l'œuvre de Honoré de Balzac. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 10 janvier 1941.

Chaillet (Jean). — Géographie provinciale de Balzac dans la Comédie humaine : 1° Les pays de la Loire. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 24 février 1947.

M^lle^ Crooks (Helen-Muriel). — Les Jeunes Filles dans Balzac. (Prof. Mornet.) D. U. 1^er^ mars 1937.

Dagneaud (R.). — La langue des petits métiers dans la « Comédie Humaine ». (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 4 juin 1942.

— Glossaire du bas langage chez Balzac. (Prof. Roques.) Th. Sec. 4 juin 1942.

(A suivre.)

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. Willaume à St-Germain-lès-Corbeil en septembre 1948.
O. P. I. A. C. L. 31. 1152. — Dépôt légal effectué dans le 3^e^ trimestre 1948.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie Armand Colin : 536.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume : 300.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN PERSONNAGE DE MÉRIMÉE

Avant même que ne parût, à la fin de mai 1825, le *Théâtre de Clara Gazul*, le sentencieux Delécluze, chez qui Mérimée venait de lire *Les Espagnols en Danemark*, première pièce du recueil, notait dans son journal le lundi 14 mars : « Le Résident est très bon. Il donne une idée de la clique des auditeurs dont Bonaparte faisait une pépinière de tyrans diplomatiques, comme il dressait les soldats à tuer sans savoir pourquoi [1] ». Rien pourtant, dans le texte de Mérimée n'avertit le public que le Résident est auditeur au Conseil d'État : il nous faut donc admettre que Delécluze avait quelque raison particulière de lui attribuer cette qualité.

Au surplus, les *Espagnols* passèrent aussitôt pour une pièce à clé, et Stendhal écrit en juillet dans le *London Magazine* : « ... à Paris, le public nomme déjà les personnages qui, selon lui, ont servi de modèles aux principaux protagonistes ». Et il ajoute, louant « le tact et l'intuition si sûre » de l'auteur, que « ses héros se trouvent ressembler de la manière la plus frappante à des personnes fort connues » [2]. Nous verrons bien ce qu'il faut penser du *tact* et de l'*intuition* : jusqu'à maintenant, nous savons au moins qu'aux deux espionnes françaises, Mme de Tourville et Mme de Coulanges, le public appliquait, non sans méchanceté d'ailleurs, les noms de Sophie Gay et de sa fille la belle et quelque peu encombrante Delphine [3]. Don Juan Diaz était le généreux et tragique Porlier mais ici les notes de l'auteur fournissaient la clé. Qui pouvait être le Résident ?

Il n'est pas difficile de le deviner, si l'on se reporte à l'édition originale. Alors, en effet, que parmi les *dramatis personae* il figure simplement sous son titre, au troisième acte, ou plutôt à la troisième

1. *Journal de Delécluze*, texte publié par R. Baschet. Paris, 1948, p. 155.
2. *Courrier anglais*. Le Divan, 1936, t. IV, p. 227.
3. Cf. notamment *Journal de Delécluze*, p. 262 ss.

« Journée » il se nomme à Charles Leblanc : baron Amédée de Pacaret. A l'époque, et certainement pour bon nombre d'initiés, la malice était cousue de fil blanc. Elle visait en effet, un important et notoire personnage, ancien auditeur au Conseil d'État sous l'Empire : Amédée de Pastoret. Tout comte qu'il fût, et fils de marquis, M. de Pastoret, alors Conseiller d'État en service extraordinaire et Commissaire du Roi au Sceau de France, ne passait pas pour très averti de l'étiquette. On citait de lui, et les mémorialistes nous ont conservé, nombre d'impairs qui faisaient la joie des contemporains. Cette pauvre écrivassière, que fut Madame de Bassanville, entre autres, rapporte deux anecdotes, dont je ne citerai que celle-ci : « Après le déjeuner, Louis XVIII avait toujours l'habitude de faire servir quelques flacons de vins précieux.

« Versez un verre de vin de Tokay à M. le marquis de Pastoret, dit-il en saluant courtoisement son convive.

— Pardon, Sire, dit le gentilhomme mal appris, je préférerais un verre de vin de Pacaret...

Tout le monde fut surpris de ce manque de savoir-vivre ; le roi surtout, qui tenait si fort à l'étiquette : aussi Sa Majesté se prit-elle à dire en souriant d'une façon très narquoise :

— Eh bien ! versez un verre de Pastoret pour Monsieur le marquis de Pacaret... ah ! pardon..., vin de Pacaret pour le marquis de Pastoret, fit-il en feignant de se reprendre.

— On rit beaucoup de cette erreur et le sobriquet de Pacaret resta au marquis qui ne fut plus convié à la table royale tant que vécut Louis XVIII. [1] »

Passons sur l'anachronisme du « Marquis » donné à Amédée de Pastoret au temps de Louis XVIII, alors qu'il n'était que comte encore : on conviendra que l'Amédée de Pacaret des *Espagnols en Danemark* devait être en 1825 un pseudonyme transparent. Ainsi s'explique la réflexion de Delécluze traitant le Résident en auditeur.

La malice de Mérimée ne se limite pas d'ailleurs au pseudonyme ; elle évoque d'aussi près que possible l'anecdote : « A votre santé, monsieur le baron de Pacaret. Il y a du bon vin de ce nom » réplique Charles Leblanc, quand le Résident s'est nommé ; et le vin, plusieurs fois, reviendra dans leur dialogue. Et c'est au vin encore que le Résident demandera un prétexte quand il médite de se mettre à l'abri au moment décisif du guet-apens contre les Espagnols : «... ne buvez pas de ce vin-là, je vais en chercher d'excellent.... » Il est vrai qu'il s'agit d'aller se cacher à la cave !

1. Comtesse de Bassanville : *Les Salons d'autrefois*, t. IV, p. 230. Les journaux satiriques du temps avaient fait des gorges chaudes de l'histoire. Stendhal, sans autre éclaircissement, prévient les lecteurs du *New Monthly Magazine*, en juin 1824, que la duchesse d'Aumont prépare un petit ouvrage sous le titre : *La bouteille de Pacaret ou le déjeuner royal* !

* * *

Mais si Mérimée s'en était tenu là nous n'aurions, à dénoncer le nom véritable de Pacaret, que la satisfaction de relever une malice de plus à l'actif de Clara Gazul. Or l'identité va plus loin que le nom, et s'il faut convenir que le personnage du Résident n'est dessiné que par un petit nombre de traits fortement accusés, presque tous lui sont communs avec la physionomie que nous ont laissée de Pastoret ceux qui l'ont connu.

Et d'abord ces fonctions de Résident que Mérimée a littéralement inventées et qui n'ont pas d'équivalent dans l'histoire de la division espagnole en Danemark [1] ne sont qu'un alibi. Delécluze ne s'y est pas trompé : ce fonctionnaire civil, égaré au milieu des militaires fait irrésistiblement songer à ces auditeurs au Conseil d'État que Napoléon traînait à sa suite en campagne, et, le moment venu, transformait d'un coup de baguette en intendants des pays occupés.

Or, intendant, Pastoret l'avait été au temps de son auditorat, et par deux fois : intendant à Vitebsk en 1812, pendant l'aventure de Moscou ; intendant en Silésie en 1813, après l'armistice de Pleiswitz. Stendhal avait été à portée de l'observer dans l'un et l'autre de ces postes et nous a même laissé un plaisant récit des manœuvres sournoises de son collègue auprès du Comte Daru en 1813 en vue d'échapper à une désignation pour une intendance [2]. Car le métier, accablant par la besogne, manquait de joies, hormis peut-être celle, vite épuisée, d'avoir un factionnaire à sa porte ! « Je règne, ma chère Pauline, — écrit Henri Beyle à sa sœur, de son intendance de Sagan, — mais comme tous les rois, je bâille un peu... j'espère être tiré de mon trou le 26 juillet... [3] » et il note dans son Journal le 23 juillet 1813 premier anniversaire de son départ pour la campagne de Russie : « Quelle année que celle qui s'est écoulée depuis un an ! Pour que rien n'y manquât il y fallait une intendance et une maladie. [4] » On croirait entendre le Résident de Clara Gazul : « Je paie bien cher l'honneur d'une mission comme la mienne... » « ... Chien de métier... » Et quand il regrette les postes de Rome ou de Naples, reconnaissons encore un auditeur authentique, lequel n'a cessé de rêver sous la neige de Russie, comme en l'été de son intendance à Sagan, comme à Paris même, en toute saison, à un poste d'auditeur en Italie : Rome, Naples ou encore Florence. Ce n'est pas Pastoret, il est vrai, mais son collègue Henri Beyle que nous apercevons ici.

1. Le baron Didelot, notre Ministre plénipotentiaire, résidant à Copenhague tout comme le Commissaire. général Bellemare ne purent intervenir dans l'évasion des Espagnols. Didelot se montra, d'ailleurs, à en juger par sa correspondance, infiniment plus perspicace que Bernadotte, et *a fortiori*, que l'imaginaire Résident.
2. Stendhal : *Journal*. Le Divan, t. V, p. 183-184.
3. Stendhal : *Correspondance*. Le Divan, t. IV, p. 136. Sagan, 15 juin 1813.
4. Stendhal : *Journal*, t. V, p. 196.

Puis, et outre leur physionomie fonctionnelle à laquelle l'auditeur-intendant à Sagan a dû prêter pour son propre compte quelques traits, Pacaret et Pastoret ont en commun des aspects individuels très marqués : la sottise, la vanité, le ridicule. Le personnage de Pacaret va jusqu'au grotesque. Pastoret, semble-t-il, le valait bien si l'on tient compte du grossissement indispensable à l'optique d'un drame, même destiné à la seule lecture [1]. Les anecdotes dont j'ai fourni plus haut un échantillon donnent le ton de ses contemporains à son endroit. Le futur maréchal de Castellane s'en gausse avec un invariable mépris et conte à son propos une aventure sentimentale où il apparaît assez ridicule [2]. Stendhal, à l'époque où ils furent tous deux intendants en Silésie, l'appelle, évidemment pour marquer sa fatuité et son importance : le comte-magistrat [3] alors qu'il n'est ni magistrat, ni comte, mais fils d'un grave juriste, qui lui est comte-sénateur. Plus tard, et à propos du naufrage de la frégate la *Méduse* sous le commandement d'un capitaine de vaisseau, ex-émigré vaniteux, incapable et lâche, le vicomte Duroys de Chaumareix, Stendhal encore écrira à son ami Mareste : « Voulez-vous voir le caractère du capitaine Chaumareix? Prenez M. de Pastoret fils... » [4]. Le parallèle était peut-être excessif sur le chapitre de la lâcheté, mais il suffit à mon dessein que telle ait été l'image de Pastoret sur les rétines contemporaines, et tout particulièrement sur celles de Stendhal.

Faut-il se demander encore si Mérimée a emprunté au même modèle cette inflammabilité dont témoigne le Résident à la seule annonce qu'une femme et une française va pénétrer dans son cabinet? Il n'y fallait pas grande imagination si l'on songe à la sévérité du poste, et le talent du jeune écrivain a consisté surtout, dans cette scène plaisante, en une schématisation qui fait ressortir chez le personnage comme un automatisme de la galanterie, d'où résulte l'effet comique. Au surplus, rien d'inédit mais rien non plus qui ne soit proche de ce que nous savons de la vie sentimentale de Pastoret, de ses aventures innombrables et enchevêtrées [5]. Horace de Viel-Castel,

1. En fait, on connaît la récente création à la Comédie-Française des *Espagnols en Danemark*.

2. *Journal du Maréchal de Castellane*, t. I, p. 406-407.

3. Stendhal : *Journal*, t. V, p. 183-184 et passim.

4. Stendhal : *Correspondance*, t. V, p. 207. Je corrige la lecture « Chanmorin ».

5. Sans faire la grande recherche, j'en aperçois quatre ou cinq. Les Cosaques ont intercepté en 1812 une lettre de Pastoret, à une Madame Fanny de V... qui, semble-t-il, n'avait plus rien à lui refuser. L'adresse révèle qu'il doit être question de la femme du sénateur et général, comte de Vaubois (La Sabretache : *Lettres interceptées par les Cosaques en* 1812, p. 280-281).

Castellane, dans l'aventure dont j'ai parlé plus haut et qui se déroule à Moulins en 1820 indique tout aussi discrètement une Madame de Ch... qu'il est bien facile d'identifier comme étant la comtesse de Champfeu.

Dans cette *Revue* même, (oct. déc. 1947) M. G. Charlier vient de signaler une et probablement deux maîtresses simultanées de Pastoret, auxquelles seraient adressées certaines de ses plates *Elégies*, parues en 1824.

Enfin, en 1835, nous trouvons Pastoret aux genoux de la comtesse Curial, qui se montre, paraît-il, cruelle cette fois (174 *Lettres à Stendhal*, Le Divan, t. II, p. 108).

qui est à vrai dire une mauvaise langue, écrira qu'elles l'avaient conduit à puiser indûment quelques centaines de mille francs dans le portefeuille du comte de Chambord dont il était le fidei-commissaire. Classons l'abus de confiance, mais retenons que le portrait de Pastoret eût été incomplet s'il n'eût évoqué sa réaction auprès des femmes. Cependant, il n'est pas impossible que l'auditeur Henri Beyle ait été de moitié dans ce temps de la pose, si Mérimée le voyait bien tel qu'il le peindra dans H. B., en quoi il se trompait sur les réactions de ce timide — cruellement.

*
* *

On a déjà compris que je soupçonne les confidences de Stendhal d'avoir fourni, du Pastoret auditeur, l'esquisse colorée et quelque peu caricaturale qui devint le personnage du Résident. Quelle que fût la notoriété de l'homme en 1825, rien en effet ne nous donne à penser que Mérimée l'ait alors connu mieux que sommairement. Entre Beyle et son ancien collègue, au contraire, les relations s'étaient continuées. Si elles n'avaient jamais, sous l'Empire, mérité le nom de camaraderie, l'on voit assez qu'elles demeuraient bien loin de l'amitié [1]. Chacun des deux partenaires pour des raisons différentes regardait l'autre de haut en bas. Il subsistait un contact à peu près strictement mondain. La Restauration avait placé la médiocrité de Pastoret à un poste moins dangereux que le commandement d'une frégate, et même de tout repos pour lui comme pour le régime, mais protocolairement brillant. Monsieur le Commissaire du Roi au Conseil du Sceau tenait un salon fort bien fréquenté où Stendhal menait parfois sa quête d'informations pittoresques sur cette société monarchiste et jésuite qu'il n'aimait pas. Il dut se réjouir à voir le parti que Mérimée avait tiré, probablement sans lui en rien dire, de ses médisances sans charité [2].

Peut-être même l'auteur avait-il tiré de son ami Beyle autre chose encore que sa documentation sur le Résident. Je ne crois pas me trom-

A en juger par ce que l'on trouve sans chercher, on peut imaginer le reste : le Résident à Fionie avait de qui tenir !

1. Stendhal étendait, aux ouvrages de Pastoret, et ils sont assez nombreux, la piètre estime qu'il avait pour l'homme. On trouvera dans le *Courrier anglais* ses condamnations sans périphrases. Il faut bien reconnaître qu'il n'avait pas tort : en prose comme en vers, Pastoret est parfaitement illisible et l'on peut croire que c'est pure courtoisie si Mérimée le félicite en 1833 pour son roman *Raoul de Pellevé* (*Corr. Gle*, t. I, p. 265).

2. Une fois seulement, nous prenons Stendhal en flagrant délit d'éloge à l'endroit de Pastoret. Il reconnaît qu'il fut comme intendant à Vitebsk un sérieux appui pour Gouvion Saint-Cyr. Serait-ce exceptionnellement la réaction de solidarité corporative de l'auditeur qui lui aussi a fait la campagne de Russie? Ce n'est pas le seul cas d'ailleurs où Stendhal, dans son *Courrier anglais*, dit du bien d'un homme dont il pensait tout autre chose. Il en agit de même pour Charles Nodier. On peut supposer que ces accès d'indulgence lui venaient aux moments où son incognito dans les *Reviews* lui paraissait menacé.

per en affirmant que de toutes les relations proches de Mérimée quand il écrit sa pièce, Beyle est le seul qui ait rencontré les Espagnols de La Romana. Ce n'est pas en Danemark certes, mais bien près de là, à Hambourg et à Altona. Il avait passé quelques jours dans ces deux villes jumelles, s'étant échappé de Brunswick en compagnie de son camarade Réol [1]. C'était dans la seconde moitié d'octobre 1807 et la Division de La Romana était arrivée à Hambourg au mois d'août. Elle représentait certainement dans la région le gros des effectifs impériaux, et l'on peut sans crainte conjecturer que Beyle ici où là, notamment dans le fastueux hôtel-casino de Rainville à Altona, rencontra des officiers espagnols. Son compagnon, curieux personnage, qui avait roulé sa bosse le long de toutes les côtes d'Europe, d'Afrique et des deux Amériques, était bien fait pour favoriser les approches des Espagnols et nourrir la conversation. Stendhal lui-même, inoculé par sa tante Élisabeth du fameux « espagnolisme », devait se prêter à ces contacts avec curiosité. Quoi qu'il en fût, s'il ne nous a rien dit des Espagnols dans les quelques lignes de sa *Correspondance* consacrées à son escapade, il n'en a pas moins, rééditant en 1826 *Rome, Naples et Florence*, mis des préceptes fort curieux dans la bouche de « don Pedro Lormea, un officier espagnol plein de génie », rencontré à Altona puis à Hambourg [2]. Sans négliger le fait que cette réédition est postérieure au *Théâtre de Clara Gazul*, la probabilité d'une rencontre en 1807 avec un quelconque don Pedro suffit pour m'autoriser, je pense, à mentionner Stendhal comme un « détecteur » vraisemblable du sujet même qu'adopta Mérimée.

*
* *

Amédée de Pastoret connaissait sans doute ce sobriquet de Pacaret que lui donnait une malignité assez répandue? Fit-il, ou fit-il faire à l'auteur des représentations? Nous n'en savons rien. S'il soupçonna Henri Beyle de quelque complicité, il ne le marqua guère, car c'est précisément dans les années qui suivent l'apparition de Clara Gazul que nous le voyons s'efforcer d'améliorer quelque peu le sort de son ancien collègue, lequel frôlait alors la misère [3].

Plus simplement, Mérimée trouvait-il que la plaisanterie avait assez

1. Stendhal : *Correspondance*, t. II, p. 284 ss. Je corrige *Réal* en *Réol*. J'ai pu identifier ce Victor Réol, à la carrière aventureuse, et qui va mourir au feu, deux ans plus tard, précisément en Espagne.

2. *Rome, Naples et Florence*, t. I, p. 128 et t. II, p. 123. Ces pages ne figurent pas dans l'édition de 1817. Il va sans dire que don Pedro Lormea ne paraît pas dans les états d'effectifs qui nous sont restés de la division La Romana.

3. D'après Romain Colomb, Pastoret aurait fait nommer Stendhal à l'emploi insignifiant et gratuit de vérificateur des armoiries. Il ne réussit qu'à lui donner des espérances pour l'emploi rémunéré de référendaire du Sceau : « by Sheph, some hopes of Ré ». Ainsi ai-je déchiffré une note inédite de Stendhal du 9 février 1829. Sheph [erd] désigne certainement Pastoret, dont les armes comportaient d'ailleurs un berger suivi de ses moutons.

duré lorsqu'en septembre 1830, son *Théâtre* reparut en nouvelle édition ? C'est fort possible. Il a dû se féliciter d'avoir renoncé au si clair pseudonyme, en apprenant à son retour d'Espagne, qu'il épargnait ainsi un homme qui, par un attachement et une conviction respectables, accompagnait dans leur chute les Bourbons de la branche aînée. Pouvait-il imaginer que cet attachement céderait un jour à une ambition sénile et que ce légitimiste convaincu viendrait, déshonoré, siéger à ses côtés, au Sénat de Louis-Napoléon ?

Quoi qu'il en soit, dès cette édition de 1830, et dans les suivantes, l'allusion au vin de Pacaret a disparu, et le Résident de France à Fionie devient Achille d'Orbassan.

François Michel.

GÉRARD DE NERVAL A CYTHÈRE[1]

La halte de Gérard à Cérigo est une étape bien connue de son itinéraire de Trieste — lisons : Marseille — à Syra. Publiée dans *L'Artiste* en 1844 et 1845 avant de trouver place, avec des remaniements, dans les *Scènes de la vie orientale* et le recueil définitif de 1851, la relation de l'escale à l'île déchue est à la source d'une tradition poétique où s'inscrivent tour à tour le *Voyage à Cythère* de Baudelaire et la double *Cérigo* des *Contemplations*. Sur l'évolution du mythe, sur le déroulement de cette « symphonie à trois parties au cœur de la poésie romantique » — le mot est de Thibaudet — tout a été dit. On sait maintenant que la pièce des *Contemplations* est une réponse aux vers de Baudelaire, et que ceux-ci eurent pour « point de départ », de l'aveu même de l'auteur, les pages du *Voyage en Orient*. Ne pourrait-on remonter plus haut encore ? Gérard — certains l'en ont soupçonné déjà — n'aurait-il pas lu ce qu'il prétend avoir vu ?

L'arrivée au port San-Nicolo, l'apparition du gibet tragique planté sur les roches nues, la « promenade archéologique » du voyageur en quête de ruines, d'inscriptions, de statues mutilées témoignant encore de l'éclatant passé du fief de Vénus, tous les épisodes du récit semblent la mise en œuvre de notes extraites d'un authentique carnet de route. Nerval s'excuse même de la prolixité de sa relation : s'il s'est complu à « tout ce beau détail fait en style d'itinéraire », c'est que « la Cythère moderne, n'étant pas sur le passage habituel » des bateaux « n'a jamais été longuement décrite » ; il aura du moins, conclut-il satisfait, « le mérite d'en avoir dit plus que les touristes

1. M. Paul Maury (Cérigo ou un épisode de l'hellénisme en France, *Mercure de France*, 15 octobre 1925) a été le premier à révéler la source du *Voyage à Cythère* de Baudelaire. Sur le thème romantique de Cérigo, citons encore les articles de F. Strowski (Baudelaire et V. Hugo, *Comœdia*, 9 mai 1923) ; de P. Perdrizet (Baudelaire. Un voyage à Cythère, *Revue d'Histoire littéraire*, juillet-septembre 1925) ; de G. Collas (Victor Hugo et Baudelaire, *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin 1929) ; de J. Pommier (Banville et Baudelaire, *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1930); de A. Thibaudet (A l'ombre des « Contemplations » : Baudelaire et Mallarmé, *Nouvelle Revue française*, 1er juin 1933). — Rappelons que le premier volume des *Scènes de la Vie orientale* a paru en février 1848.

anglais ». Ni sa ferveur de païen mystique, ni sa déception ne semblent feintes ; « ce que j'ai écrit, affirme-t-il aux dernières pages du *Voyage en Orient*, je l'ai vu, je l'ai senti ». Nous étonnerons-nous que maints biographes de Nerval n'aient pas songé à mettre en doute la sincérité de son témoignage ?

Mais si, jetant les yeux sur une carte de Cérigo [1], le lecteur veut suivre Nerval pas à pas, il en arrive à faire de surprenantes constatations. Que Gérard, comme Chateaubriand, soit souvent distrait, on l'accordera volontiers ; qu'il gratifie Gédéon, dans le *Voyage*, de talents musicaux communément attribués à Josué, qu'il parle du 34e *fatihat* — la 34e introduction ! — du Coran, qu'il cite avec fantaisie Gœthe ou les Écritures, nous ne verrons là qu'inadvertances dont on rougirait de faire grief au tendre poète. Mais il s'agit cette fois de confusions géographiques qui passent la mesure et qu'il est difficile d'imputer aux défaillances d'une mémoire infidèle.

Le *Francesco-Primo* — lisons : *Le Minos* — qui doit relâcher à Cythère, pour y déposer le corps d'un Anglais victime de libations trop généreuses, vient mouiller à San-Nicolo, au fond de la baie d'Avlémona où sombra en 1802 le brigantin *Le Mentor* chargé des marbres du Parthénon. Derrière le vieux fort vénitien, la bourgade éparpille ses masures le long d'une côte sablonneuse : du port, Gérard découvre le cap Spathi, « dernière pointe de l'île », et « du côté de la Grèce, à quatre lieues en mer », le cap Malée. Étrange horizon marin, que seul pourrait embrasser un Janus à double visage ! Le cap Spathi, à l'extrémité nord de Cythère, regarde les côtes de Morée ; et la baie d'Avlémona, au sud de l'île, est tournée vers la Crète. De San-Nicolo, le voyageur « cherche des yeux » Cranaè « située de l'autre côté du golfe et qui fut le lieu de l'enlèvement d'Hélène » : autant vaudrait, en rade d'Ajaccio, espérer découvrir au large le cap Corse et l'île d'Elbe ! Et quand Nerval, à peine débarqué, se hâte de gravir les rochers du cap Spathi, il nous apparaît doué d'un don merveilleux d'ubiquité : la « course du cap Spathi », qu'il mentionne avec négligence, c'est, aller et retour, un trajet d'une journée sur des pistes muletières.

Qui songe à feuilleter la *Correspondance* s'étonne encore d'apprendre que le corps de l'ivrogne fut abandonné, non pas à Cythère, mais à Malte ; et dans la lettre qu'il écrivit à son père dès son arrivée en Égypte, Gérard ne fait aucune allusion à une halte à Cérigo : « Nous venons, dit-il, de traverser l'archipel, *nous arrêtant seulement à Syra.* »

Que penser des chapitres du *Voyage* où Nerval décrit si complaisamment l'île de Vénus ? Tant de détails précis ne sauraient être imaginés. Force est de supposer qu'il a peint ce qu'ont vu les yeux des autres. Telle la Délos de d'Annunzio, la Cythère de Nerval, comme

1. On trouvera une carte détaillée de Cérigo dans les *Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes* (t. III), d'Othon Riemann.

le dit joliment M. H. Clouard, « émerge » sans doute « d'une bibliothèque ».

*
* *

Depuis la relation du Dauphinois Nicolas de Nicolaï qui, en 1551, visita « l'isle Cytharée » — féconde, prétend-il, en ânes sauvages portant dans la tête « une certaine pierre souveraine » contre le mal caduc et les douleurs des femmes en gésine — la liste est longue des authentiques voyages à Cythère. Ceux qui s'y arrêtent n'y font le plus souvent qu'une courte escale ; ce ne sont ni des pélerins, ni des curieux ; un hasard les y pousse : coup de vent fâcheux, voie d'eau à calfater, chasse d'un corsaire ou besoin d'aller à l'aiguade.

Ainsi fit le sieur Du Loir, en 1639 : il visita Cythère « où la nécessité des rafraîchissements lui fit prendre bord » et ne vit, hélas ! « rien de rare dans tout ce qu'elle contient ». C'est aussi pour faire provision d'eau que, plus de trente ans après, Spon relâcha au port San-Nicolo ; sa désillusion fut grande : il juge donc honnête d'avertir son lecteur que, loin d'être « la plus belle et la plus délicieuse du monde », l'île de Vénus n'est « qu'un terroir sec, qui n'a rien de fort charmant ». Tel était l'avis de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Guilleragues, écrivant à Racine, en 1684, que « Cérigue », comme Paphos est « un lieu affreux..., petite île... la plus désagréable et la plus infertile qui soit au monde ».

Pour les voyageurs du XVIII[e] siècle, qu'avait leurrés le mirage de Watteau, la déception fut plus cruelle encore. Au cours de son voyage en Grèce, Choiseul-Gouffier ne fit que longer Cérigo et ce qu'il aperçut de ce « rocher stérile » ne lui donna « aucun regret de ne pas aborder à cette charmante Cythère dont le caprice des poètes avait fait la demeure chérie de Vénus » ; vit-il jamais « séjour plus propre à inspirer le dégoût et la tristesse » ? En 1785, lorsqu'il fut nommé ambassadeur à la Porte, il navigua de compagnie avec son ami l'abbé Delille. L'auteur de *L'Imagination* — fuyant Paris, prétend Métra, pour des motifs qu'Aphrodite n'eût point désavoués — entrevit Cythère au passage et dut reconnaître qu'elle répond mal à sa réputation ; « nos romanciers et nos faiseurs d'opéras seraient, dit-il, un peu étonnés s'ils savaient que cette île, si délicieuse dans la fable et dans leurs vers, n'est qu'un rocher aride. En vérité, on a très bien fait d'y placer le temple de Vénus ; pour se plaire là, il fallait bien un peu d'amour ».

Il serait surprenant que des contemporains de Nerval consentissent à parer Cérigo de couleurs chimériques empruntées aux Anciens. Celui-ci — Michaud — constate avec amertume que « la terre où naissaient le laurier et le myrthe... a fait place à des rochers stériles qui ne

1. Gérard avait lu — il y fait allusion au chapitre XV de l'*Introduction du Voyage* — la lettre de l'abbé Delille à M[lle] de Vaines (*Correspondance littéraire de Grimm.*, éd. Tourneux, t. XIV, p. 108-112).

suffiraient pas à nourrir les colombes de Vénus » ; tel autre — Bory de Saint-Vincent — avoue que « nul amas de rochers arides ne présente un aspect plus triste... *Cérigo fut autrefois la fameuse Cythère* ; il ne lui reste rien de ce qui pût lui mériter l'honneur qu'on la consacrât » à Vénus.

« *Cérigo qui fut Cythère...* » L'antithèse chère aux poètes romantiques était, on le voit, déjà familière aux voyageurs.

Nerval a-t-il feuilleté tous ces « itinéraires »[1] ? C'est peu probable, encore qu'il fût, dit-on, « un habitué de la bibliothèque de la rue Richelieu ». Mais nous avons de bonnes raisons de croire qu'il connaissait la compilation de G.-B. Depping, *La Grèce* ou *description topographique de la Livadie, de la Morée et de l'Archipel* (1823) : quatre petits volumes in-18 aisés à glisser en poche, comme un guide. Si Gérard n'a jamais soufflé mot de cet ouvrage, c'est qu'il contient la clef de sa supercherie.

A ceux qui désirent s'instruire des curiosités de Cythère, Depping conseille la lecture du *Voyage en Grèce* de Dimo Stephanopoli et des *Lettres sur la Morée* de Castellan. Tels sont les deux ouvrages que Nerval va piller avec une simplicité qu'autorisaient, en son temps, d'illustres exemples. Réserve faite de quelques détails empruntés à Pausanias, il n'est à peu près rien, dans sa description de Cérigo, qu'il ne doive à ses deux obscurs devanciers. Sans doute, aurait-il pu, comme naguère Chateaubriand, mêler avec rouerie dans des paysages composites des traits glanés ici et là, afin de brouiller les pistes et de dérouter un lecteur soupçonneux : il n'en a cure. Il puise d'abord au récit de Stéphanopoli puis, cette source tarie, il emprunte à Castellan

1. Nicolas de Nicolaï, *Les Navigations, pérégrinations et voyages*, 1576, p. 58 ; *Les Voyages du sieur Du Loir*, 1654, p. 3 ; Spon et Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, 1724, t. I, p. 96 ; Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque en Grèce*, 1782, t. I, p. 8 ; Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, 1833, t. I, p. 68 ; Bory de Saint-Vincent, *Relation du voyage de la commission scientifique de Morée*, 1836, t. II, p. 414. — Citons encore : Grasset Saint-Sauveur, *Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les villes et possessions ci-devant vénitiennes du Levant*, 1800, t. III, chap. XXXIV-XXXVII ; J.-B. Lechevalier, *Voyage de la Troade*, 1802, t. I, p. 99-111 : « Cythère est une île aride, sauvage et presque inhabitée ; les écueils dont elle est environnée, vus à une certaine distance, n'offrent qu'une réunion informe de montagnes et de rochers qui se pressent tumultueusement en forme d'angles et de pointes aiguës » ; J. Galt, *Voyages and travels...*, 1812, p. 137 : « I landed on Sérigo at the small maritime village of Avlemana... The creek is guarded by a small castle in which we found an officer and a party of soldiers, languishing for pastime » ; H. Holland, *Travels in the Ionian Isles*, 1815, p. 42-44. H. Holland cite le nom du grand homme de l'île, Spiridion Vlandi, « auteur d'une traduction de Cornelius Népos en romaïque » ; M. Bramsen, *Promenades d'un voyageur prussien*, 1818, t. II, p. 15 : « L'île de Cérigo... a une apparence sauvage ; la côte consiste en rochers et l'on n'y voit ni arbres, ni arbustes, ni verdure pour égayer les yeux » ; P. Lebrun, *Le Voyage de Grèce, poème*, 1828, p. 167 : « C'est... à la pointe du jour que j'ai pour la première fois aperçu la Grèce. Elle s'était approchée pendant la nuit. Cérigo venait au devant de nous. Le soleil se levait sur ses montagnes » ; F. de Beaujour, *Voyage militaire dans l'empire othoman*, 1829, t. I, p. 45 : « Cette île a un aspect triste et nu ; et comme cet aspect ne répond point à l'idée riante que les anciens nous en ont donnée, les voyageurs modernes l'ont calomniée. »

la matière d'environ deux chapitres. Ajoutons que ses modèles étaient de valeur fort inégale.

*
* *

Le *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce pendant les années V et VI, avec figures, plans et vues levés sur les lieux* (an VIII), n'est pas une relation authentique. Rédigé par un « professeur du Prytanée », — un certain Antoine Sériès, selon les journaux du temps, poète à ses heures et compilateur infatigable, — l'ouvrage met en œuvre, dans un style d'une réjouissante emphase, les souvenirs d'un descendant de Maïnotes fixés en Corse, le vieux Dimo Stephanopoli. Dimo fait profession de guérir par les simples. Intérêt ou philanthropie, on ne sait au juste, il va gagner les côtes de la mer Ionienne pour faire moisson d'une plante marine, le « lémithochorton », merveilleux vermifuge dont « la consommation était immense, dit avec sérieux le narrateur, au point qu'elle allait manquer en Corse ». En Italie, il rencontre Bonaparte qui fait de son compatriote un agent politique et le charge de rallier les Maïnotes à la cause républicaine. On élève l'herboriste et son neveu Nicolo au rang de commissaires de la République. Ils s'embarquent tous deux, coiffés d'un bicorne à panache, ceints d'une écharpe tricolore, et chargés d'une ample provision de portraits de Bonaparte qu'ils doivent distribuer en route. Céphalonie, Zante, enfin Cérigo sont les étapes de leur voyage vers le Magne. A peine ont-ils abordé à Cythère que les soucis de la propagande politique et la curiosité des ruines leur font oublier la quête du lémithochorton. Ils visitent les antiquités voisines de Capsali, puis découvrent aux environs de Potamo la colline d'Aplunori, riche en souvenirs du passé. Le tendre intérêt que porte Nicolo à une certaine Lucrèce (car Sériès se flatte de décrire « les voyages du cœur comme ceux de la personne ») vient traverser son zèle archéologique ; et son embarquement pour le Magne ne va pas sans une pathétique scène d'adieux, qui se clôt par un double évanouissement.

Il y a sans doute, dans la relation attribuée à Stéphanopoli, un fond de vérité ; mais l'affabulation romanesque, les « inscriptions ridicules — selon O. Riemann — que l'auteur prétend avoir trouvées près du temple d'Aphrodite », l'ignorance même de l'exacte topographie de Cérigo prouvent que la plus grande partie de l'ouvrage est pure fantaisie.

Gérard, cependant, utilisera largement les fictions du professeur au Prytanée : ses emprunts sont nombreux et vont, parfois, jusqu'à la transcription littérale. En regard du texte du *Voyage en Orient*, nous placerons les passages de Sériès dont Nerval s'est inspiré.

STÉPHANOPOLI, I, p. 105	*Voyage en Orient*, Introduction, ch. XV.
« Cette petite église que vous voyez dans le port, a été bâtie sur	« Je sais qu'il n'existe plus rien

les débris d'un temple que Pâris fit élever à Vénus Uranie pour obtenir un vent favorable. C'est ici que le perfide fut forcé par le mauvais temps de séjourner seize jours avec Hélène. Ce bassin, cette fontaine sont son ouvrage : deux fois, à ce bassin, l'ingrate épouse de Ménélas blanchit, de ses propres mains, le linge et les tuniques de son amant. Ce puits, que vous voyez un peu plus loin, fournissait l'eau nécessaire à son équipage. »

Id., p. 101.

Ce qui dut affliger le plus Stephanopoli, ce fut le refus qu'on lui fit de lui laisser prendre connaissance... des ruines de l'ancienne ville de Scandie, enfoncées dans les entrailles de la terre.

Id., p. 174.

Ses regards s'attachent surtout au cap Spati... C'est là qu'Achille, à son départ pour Troie, fit, dit-on, bâtir un temple à cette déesse... Ce temple était vis-à-vis l'île de Cranaè.

Id., p. 171.

Quoiqu'une grande partie de Cérigo soit couverte de cailloux et de rochers, elle renferme cependant beaucoup de terrain propre à l'agriculture.

Id., p. 173.

Son étendue n'a certainement point diminué, depuis que... les meilleurs géographes lui ont accordé soixante-six milles de circuit.

Id., p. 171.

Autour (des) vignes et dans les champs, on voit une grande quantité de mûriers, dont les feuilles servent à nourrir des pépinières de vers à soie, dont le produit est la principale ressource de cette île ; cette soie est travaillée dans des ateliers par des femmes. Aux environs de Potamos, se trouvent beaucoup d'oliviers.

du temple que Pâris fit élever à Vénus-Dionée, lorsque le mauvais temps le força de séjourner seize jours à Cythère avec Hélène qu'il enlevait à son époux. On montre encore il est vrai, la fontaine qui fournit de l'eau à l'équipage, le bassin où la plus belle des femmes lavait de ses mains ses robes et celles de son amant ; mais une église a été construite sur les débris du temple et se voit au milieu du port. »

Id.

L'on s'est occupé à peine de fouiller les ruines de l'ancienne ville de Scandie..., profondément cachées dans le sein de la terre.

Id.

J'ai gravi les rochers du cap Spati où Achille... fit bâtir un (temple) à son départ pour Troie ; j'ai cherché des yeux Cranaè située de l'autre côté du golfe.

Id.

On ne croirait jamais, à voir de la mer les abords hérissés des rocs de Cérigo, que l'intérieur contienne encore tant de plaines fertiles ; c'est, après tout, une terre qui a soixante-six milles de circuit.

Id.

Les portions cultivées sont couvertes de cotonniers, d'oliviers et de mûriers semés parmi les vignes. L'huile et la soie sont les principales productions qui fassent vivre les habitants et les Cythéréennes — je n'aime pas à dire *Cérigotes* — trouvent à préparer cette dernière un travail assez doux pour leurs belles mains.

Les fantaisies épigraphiques de Stéphanopoli permettent à Gérard de faire, à bon marché, figure d'archéologue.

Stéphanopoli, I, p. 129.

Quel fut mon étonnement de

Voyage en Orient, Introduction, ch. XV.

Sur un marbre, débris d'une an-

trouver, à l'entrée de ce bois, les débris d'une ancienne arcade, avec cette inscription en grec : ΚΑΡΔΙΩΝ ΘΕΡΑΠΙΑ : guérison des cœurs.

Id., p. 135.

Portant mes regards sur le marbre, j'y découvre de grandes lettres initiales... Quelles furent ma surprise et ma joie en lisant cette inscription : N͞G. A͞Φ. Θ͞G. K͞PA. ΚΩΝ· ΚΑΙ ΠΑΝΤΟΣ Κ͞ΜΟΥ : Ναός Αφροδῖτης θεας Κυροια Κυθηρειων και παντος κοσμου. Temple de Vénus, déesse, maîtresse de Cythère et de l'univers entier.

Id., p. 145.

J'aperçus au milieu de cette table antique une gravure qui me parut de la main de l'un des artistes les plus habiles de l'antiquité. C'était Vénus ayant à ses genoux deux jeunes amants, qu'elle unissait ensemble en leur posant sur la tête une couronne de myrte. Elle était revêtue d'une longue tunique... Quelques-uns de ses cheveux étaient tressés, les autres descendaient en boucles. Le jeune homme était appuyé sur son bouclier et la jeune fille... offrait à Vénus deux tourterelles (cf. planche, I, p. 139).

cienne arcade... je pus distinguer ces mots : ΚΑΡΔΙΩΝ ΘΕΡΑΠΙΑ : guérison des cœurs.

Id., ch. XVI.

Ils ont enlevé d'Aplunori une frise de marbre sur laquelle on pouvait lire, malgré quelques abréviations, *ces mots qui furent recueillis en 1798 par des commissaires de la République française* : « Ναὸς Αφροδιτης, θεας κυριας Κυθηριων και παντος κοσμου [1]. Temple de Vénus, déesse, maîtresse des Cythéréens et du monde entier.

Id.

Un bas-relief... avait servi longtemps de pierre à un tombeau... On y distinguait les images de deux amants venant offrir des colombes à la déesse... La jeune fille, vêtue d'une longue tunique, présentait les oiseaux sacrés, tandis que le jeune homme, appuyé d'une main sur son bouclier, semblait de l'autre aider sa compagne... Vénus était vêtue, à peu près comme la jeune fille, et ses cheveux tressés sur les tempes lui descendaient en boucles sur le col.

Quand le texte de son modèle ne lui suffit pas, Nerval tire parti des illustrations. On retrouvera, dans la description du site d'Aplunori, des traits empruntés à la relation de Sériès : le bois sacré commis à la garde d'une famille, les vieux oliviers crevassés où nichent les abeilles. Mais l'ensemble du poétique paysage — que crédule à son propre mensonge, Gérard évoquera plus tard dans une lettre à son ami Houssaye — est une exacte transposition d'une gravure de Stephanopoli [2] : voici, sur l'estampe, le « grand œil bleu de la mer », les broussailles, le petit bois d'oliviers et de mûriers que dominent les pins parasols, l'enceinte de pierre, l'arcade voûtée et la maison paysanne ; Gérard n'a omis — et pour cause — que la silhouette de Nicolo Stephanopoli, fusil en main, n'ayant pas abandonné pour chasser la caille son plumet de commissaire.

1. Nous reproduisons l'orthographe du texte de 1851. — Ajoutons que le *Corpus I. G.* ne contient pas d'inscriptions de Cythère. Grasset Saint-Sauveur (III, p. 354) affirme « qu'il ne reste dans l'île de Cythère que des vestiges bien faibles des monuments qui l'illustraient » et « *qu'on n'y trouve plus aucune inscription* ».

2. *Id.*, p. 129.

*
* *

Les souvenirs de voyage de A.-L. Castellan, critique d'art qui eut le bon esprit de mourir — membre de l'Institut — en 1838, ne sont pas embellis par l'imagination d'un truchement infidèle et ses *Lettres sur la Morée* [1] se lisent encore avec agrément. Désigné pour accompagner, en qualité de dessinateur, des ingénieurs français appelés à Constantinople par le sultan Sélim, il quitta Marseille aux derniers jours de 1796 sur un de ces fins voiliers turcs auxquels on donnait le joli nom d' « hirondelles » (kirlanguith). En vue du cap Malée, le navire perdit une ancre et dut relâcher à San-Nicolo pour ne pas échouer sur les écueils de la côte. Castellan descendit à terre et put visiter avec ses compagnons la partie sud-est de Cérigo. S'il vit ses illusions « se briser en quelque sorte sur les rochers arides qui bordent l'île », il dut reconnaître que « les voyageurs ont trop dédaigné » Cythère. Il s'intéresse en artiste aux paysages, aux curiosités naturelles, aux antiquités : là, les habitants lui « montrent les bains de Vénus ou d'Hélène » ; ailleurs, « c'est un tombeau ouvert, taillé à la sommité d'un roc. Plus loin, ils donnent le nom de ville de Cythérée à un amas confus de débris ; enfin, des tronçons de colonnes rongées par le temps indiquent la place du temple de la déesse ».

Le récit du séjour que Castellan fit à Cérigo tient en une vingtaine de pages, qu'illustrent cinq gravures et deux plans : tout le chapitre XVII de l'*Introduction* du *Voyage en Orient* (Palæocastro), quelques lignes aussi des chapitres XVI et XVIII s'en inspirent de près ; et là encore, à défaut du texte, Nerval décrit les estampes.

CASTELLAN, p. 34.

Quel a été notre étonnement de n'apercevoir, dans un champ labouré, qu'un petit nombre de colonnes d'une seule pièce, rongées par le temps... Plusieurs autres colonnes et fragments informes... ont servi à la construction d'une petite ferme... Du côté le plus escarpé de la montagne, il existe une vaste chaussée qui servait de base à l'édifice antique ; on y retrouve aussi des pierres irrégulièrement placées, qui peuvent en être des débris employés à réparer les brèches par où la terre végétale, si précieuse dans cette île, aurait pu se perdre (cf. planche 5 : *Ruines du temple de Vénus*).

Voyage en Orient, Introduction, ch. XVI.

Hors de l'enceinte du bois, trois colonnes tronquées subsistaient debout encore au milieu d'un champ cultivé ; d'autres débris ont servi à la construction d'une maisonnette à toit plat, située au point le plus escarpé de la montagne, mais dont une antique chaussée de pierre garantit la solidité. Ce reste des fondations du temple sert de plus à former une sorte de terrasse qui retient la terre végétale nécessaire aux cultures et si rare dans l'île.

1. *Lettres sur la Morée et les îles de Cérigo, Hydra et Zante ; avec vingt-trois dessins de l'auteur gravés par lui-même et trois plans*, 1808 (réimprimées en 1820). — Sur Cérigo, voir *Lettres*, II, III et IV.

Id., p. 35.	Id.
Nous avons cru apercevoir les fragments d'une statue... Nous sommes parvenus à retirer une figure d'un beau marbre blanc et d'une proportion plus forte que nature, mais malheureusement très mutilée : on n'en distinguait que les épaules couvertes d'une draperie.	On trouve encore sur ce point une excavation provenant de fouilles ; une statue de marbre blanc drapée à l'antique et très mutilée en avait été retirée ; mais il a été impossible d'en déterminer les caractères spéciaux.
Id., p. 33.	Id.
Nous avons traversé plusieurs gorges profondes... On n'y rencontre que des oliviers, quelques vignes... Nous avons suivi ensuite un joli ruisseau qui tombe, en cascades, des hauteurs ; il est bordé de lauriers-roses, de lentisques et de myrtes. On nous a montré de loin une chapelle construite sur les restes d'un ancien monument.	En descendant à travers les rochers poudreux variés parfois d'oliviers et de vignes, nous avons traversé un ruisseau qui descend vers la mer en formant des cascades, et qui coule parmi des lentisques, des lauriers-roses et des myrtes. Une chapelle grecque s'est élevée sur les bords de cette eau bienfaisante, et paraît avoir succédé à un monument plus ancien.
Id., p. 32.	Id., ch. XVII.
Plusieurs tours encore debout et des restes de murailles en marquent l'enceinte ; la plupart des autres édifices ont été renversés ou recouverts par les sables qu'une petite rivière amoncelle à son embouchure... On assure que, dans un temps parfaitement calme, la transparence des eaux laisse voir à une grande profondeur les restes d'anciens monuments.	La colline de Palæocastro (est) couverte de débris... que dominent encore les tours et les murs ruinés de l'antique ville de Cythère. L'enceinte en est marquée sur le penchant tourné vers la mer, et les restes des bâtiments sont cachés en partie sous le sable marin qu'amoncelle l'embouchure d'une petite rivière... Selon les habitants, lorsque les eaux sont très claires, on distingue au fond de la mer les restes de constructions considérables.

C'est encore d'après Castellan — textes et gravures — que Nerval décrit les hypogées de Cérigo ; il ignorait qu'en 1843 la plus grande partie de ces tombes souterraines avait disparu : nous savons par O. Riemann que « le rocher où elles étaient », déjà ébranlé par des secousses antérieures, fut « précipité dans la mer par le grand tremblement de terre de 1798 ».

Castellan, p. 24-27.	*Voyage en Orient*, Introduction, ch. XVII.
Un tremblement de terre (a) occasionné un affaissement qui a bouleversé le terrain. Plusieurs chambres sépulcrales de diverses grandeurs ont été fendues et séparées... Ces catacombes... avaient servi de retraite à des bergers.	La catastrophe qui apparaît dans certains détails de cette plage désolée a fendu dans toute sa hauteur cette roche funéraire et ouvert au grand jour les hypogées, qu'elle renferme. On distingue par l'ouverture les côtés correspondants de chaque salle

séparés comme par prodige... Ces catacombes... paraissent avoir été habitées récemment par des pâtres.

Id., p. 25-27.

On a creusé, sous une arcade en plein cintre, deux sarcophages... Il n'y avait de rapporté que les dalles qui fermaient les ouvertures et dont nous avons trouvé des débris... Dans ces catacombes..., les Grecs ont pratiqué les mêmes trous cintrés qu'on voit dans les chambres sépulcrales des familles romaines... elles contenaient les vases cinéraires (cf. planches 3 et 4 : *Plan et coupe des chambres sépulcrales de Cérigo.* — *Intérieur de l'une des chambres sépulcrales taillées dans le rocher à Cérigo*).

Id.

On remarque deux sarcophages taillés dans la pierre et couverts d'une arcade cintrée ; les dalles qui les fermaient et dont on ne voit plus que les débris étaient seules d'un autre morceau ; aux deux côtés, des niches ont été pratiquées dans le mur, soit pour placer des lampes ou des vases lacrymatoires, soit encore pour contenir des urnes funéraires.

Id., p. 26.

Le style en est sévère et d'une grande simplicité. Il n'y a ni moulures, ni ornements d'architecture, mais les parois intérieures paraissent avoir été enduites d'une couche de mastic extrêmement dur, et sur lequel on distingue, quoiqu'avec peine, des traces d'anciennes peintures au trait en rouge et en noir.

Id.

L'ornement de ces chambres paraît avoir été fort simple comme architecture : aucune sculpture, aucune colonne n'en vient varier l'uniforme construction ; ... l'on s'aperçoit que primitivement, les parois ont été revêtues d'un mastic où apparaissent des traces d'anciennes peintures exécutées en rouge et en noir.

Id., p. 24.

Une porte taillée dans le massif de la montagne donne entrée dans une vaste salle souterraine, carrée et entourée de cabinets que séparent des pilastres assez régulièrement espacés... Etait-ce un temple consacré aux divinités infernales ?

Id.

Des curieux ont déblayé l'entrée d'une salle plus considérable pratiquée dans le massif de la montagne ; elle est vaste, carrée et entourée de cabinets ou cellules, séparés par des pilastres... Selon bien des gens, cette excavation immense serait la place d'un temple consacré aux divinités souterraines.

Id., p. 22.

Un peu plus loin se trouve une grotte formée par des stalactites... Celle-ci sert parfois d'asile à des bergers (cf. planche 2 : *Grotte remarquable dans l'île de Cérigo*).

Id., ch. XVIII.

Nous sommes arrivés à une grotte que les stalactites ont décorée de piliers et de franges merveilleuses ; des bergers y avaient abrité leurs chèvres.

On observera que Gérard utilise « à rebours » ses extraits de Castellan et que l'ordre de son récit correspond inversement à celui de son modèle. Pur hasard, plutôt qu'arrangement voulu : selon son usage, il avait sans doute pris ses notes sur « d'innombrables petits carrés de papier », qu'il ne se soucia pas de reclasser ; ceux qui furent les derniers noircis se trouvèrent aussi les premiers dont il tira parti.

*
* *

La description de l'auberge de San Nicolo — qu'on lit dans *L'Artiste* et qui ne figure plus dans le *Voyage* — n'a été empruntée ni à Castellan, ni à Stéphanopoli. Cette taverne cossue, où l'on débite porter et whisky, et dont la devanture peinte étale en lettres d'or des noms de bières et de liqueurs anglaises, c'est à Malte, évidemment, que Gérard l'a vue ; il reconnut qu'il avait franchi les bornes de la vraisemblance en la transportant dans un misérable village de pêcheurs.

Il est un trait enfin, et non des moindres, que l'auteur du *Voyage* ne doit pas à ses deux devanciers : c'est la triple potence et son pendu, première épreuve du gibet symbolique des *Fleurs du Mal*. Nerval, dont on connaît l'anglophobie, affirme « n'avoir fait cette observation que comme critique de la domination anglaise, qui a confisqué les libertés de la république des Sept-Iles ». Imagination pure, réminiscence livresque, authentique souvenir ? On ne sait. Serait grand clerc qui se flatterait d'avoir lu tous les récits de voyage où l'île de Vénus apparaît au détour d'un chapitre et la patience d'un érudit peut faire un jour surgir l'épouvantail de Cythère d'un vieil in-quarto poudreux. Mieux vaut pourtant supposer qu'ayant doublé le cap Matapan et découvrant à tribord la pointe nord de l'île de Vénus, les passagers du *Minos* aient effectivement vu se découper sur le ciel, à la crête du promontoire, la silhouette d'un pirate — un des derniers forbans de l'Archipel — branché par les Anglais. Théophile Gautier, qui tenait de Gérard ce détail pittoresque, ajoute même que le pendu de Cythère était « enveloppé de toile cirée, preuve d'une justice soigneuse et confortable » [1] ; mais Nerval n'a-t-il pas souvent pris plaisir à forger ou à embellir sa propre légende ?

Sans doute attachons-nous une préférence trop exclusive au « vates » des *Chimères*, au visionnaire d'Aurélia. Que Gérard se soit initié aux arcanes de la kabbale, que Bœhme et Swedenborg aient été pour lui des auteurs familiers, nous n'y contredirons pas. Mais il n'a jamais dédaigné les *Mémoires* de Casanova ou de Carlo Gozzi, il lisait assidûment Brantôme, il fit de Sterne un de ses modèles favoris. Le voyant, à ses heures, était un aimable humoriste qu'enchantaient les charges d'atelier : beaucoup d'excentricités qu'on mit au compte de sa folie ne furent qu'espièglerie de *bousingo* à l'adresse de Joseph Prudhomme. Oublions un instant le Nerval des années sombres, l'homme au masque angoissé du cliché de Nadar. Des portraits nous révèlent un autre visage : lèvres railleuses, œil narquois brillant sous le binocle, et cet étrange sourire, mélange de malice et de bonté que son ami Alexandre Weill prétend n'avoir connu qu'à lui. Qui songerait à s'in-

1. *Constantinople*, ch. III.

digner de ses mensonges ou de ses larcins? Ce ne sont ni hâbleries, ni plagiats effrontés, mais tours de bonne guerre joués au lecteur.

Ces mystifications érudites [1] ne manquent pas dans le *Voyage en Orient*. Les légendes arabes des Pyramides, un vieux cheik, dit Gérard, les lui a contées ; et nous savons par M. Richer qu'il transcrit un ouvrage du vieil orientaliste Vattier. Ce que lui ont appris, sur les initiations antiques, les fables de l'abbé Terrasson ou de Thomas Moore, il feint de le tenir d'un savant touriste berlinois. C'est Silvestre de Sacy, ou la *Revue de l'Orient* qui firent de lui un *akkal*, non le cheik Seïd-Eschérazy ; et son Catéchisme des Druses est un ingénieux pastiche. Un ancien page de Catherine II rencontré dans un café de Stamboul évoque-t-il ses souvenirs de jeunesse? Tantôt le prince de Ligne, et tantôt le voyageur anglais William Lane parlent par sa bouche. Et flânant avec Gérard aux bords du Nil, nous croyons parfois, comme à Cythère, côtoyer les rayons d'une bibliothèque.

*
* *

Mais, qu'importe à Nerval la Cérigo des géographes ! Ce rocher calciné sous un immuable soleil n'offre pas à son rêve l'image d'une Grèce authentique. C'est au pays de son enfance qu'il a vu Cythère, auprès des étangs de Loisy où sommeillent les eaux de la Nonette et de la Thève. Une brume bleuâtre baigne les rives de l'île heureuse ; des peupliers et des bouleaux d'argent ombragent un temple rond festonné de lierre, pareil à celui « de la sibylle tiburtine ». Sur les

1. Il y aurait une curieuse étude à faire sur les sources livresques des *Chimères*. L'image du « soleil noir » (*El Desdichado*) a été suggérée, non, comme on l'a supposé, par Dom Pernety, mais par H. Heine : « Dans son doux et pâle visage... rayonne *son œil semblable à un soleil noir* » (*Livre des chants, Le Naufrage*). — La source du sonnet *Delfica* n'est autre que la *Chanson de Mignon* (dont Nerval a publié, en 1840, à la suite du *Second Faust*, la traduction versifiée par Toussenel) :

Connais-tu la contrée où dans le noir feuillage,
Brille comme un fruit d'or le fruit du citronnier,
Où le vent d'un ciel bleu rafraîchit sans orage,
Les bocages de myrte et les bois de laurier.
Connais-tu la maison, *le vaste péristyle*
Et la sombre caverne où dort le vieux serpent ?

Le sonnet *A M^me^ Aguado* s'inspire d'un *pantoum* malais cité par Marsden dans sa *grammaire de la langue malaise* (1824) et dont Ernest Fouinet a publié, à son tour, deux traductions, l'une littérale dans les notes des *Orientales* de V. Hugo, l'autre versifiée dans le *Choix de poésies orientales* de Fr. Michel (1830).

Les papillons voltigent vers la mer
Qui du corail baigne la longue chaîne
. . . . . .
Les papillons voltigent vers la mer
Et vers Bandan *un vautour tend ses ailes*.
. . . . . .
Et vers Bandan, *un vautour tend ses ailes*,
Ses plumes, là, *tombent sur Patani*.

berges — on dirait d'un Corot — des jeunes filles « au sourire athénien » nouent leurs rondes, et Gérard croit reconnaître dans leur danse la romaïque des paysannes grecques. D'autres images, comme « en surimpression », dessinent leur filigrane léger sur ce gracieux paysage : voici, glissant sur l'eau calme, la théorie des pélerins de Watteau ; et soudain surgissent les jardins dessinés, les fontaines de marbre et les architectures savantes du *Songe de Polyphile* ; Francesco Collonna, comme Gérard, fut un sage : « il connut la vraie Cythère pour ne l'avoir point visitée, et le véritable amour pour en avoir repoussé l'image mortelle. [1] »

GILBERT ROUGER.

1. Grâce à l'obligeance de Mlle Seguin et de M. Martin, nous avons pu consulter à la Bibliothèque Nationale les anciens registres de prêts. C'est le 30 octobre 1833 que Nerval est inscrit sur le registre relié de daim vert contenant « la liste alphabétique des emprunteurs autorisés » ; il y figure sous le pseudonyme de « Louis Gérard, homme de lettres, 72, rue Saint-Martin ». Ses lectures, au temps de la « bohème galante » le montrent curieux des lettres étrangères, ami des grotesques chers à Gautier et des conteurs du XVIIIe siècle. En 1835, il emprunte une *Histoire de la littérature espagnole*, le *Fils supposé* de Scudéry, les œuvres de Tabarin, les *Mémoires et contes inédits* de Diderot. L'année suivante est placée sous le signe de la reine de Saba : il consulte les *Additamenta ad historiam Arabum* de l'orientaliste danois Janus Rasmussen ; on lui confie aussi l'*Histoire philosophique du genre humain* de Fabre d'Olivet. Viennent les soucis d'argent, les voyages : on ne relève désormais son nom sur les registres qu'en avril 1838, où il emprunte un exemplaire de Brantôme qu'il conservera plus de trois ans, insensible aux lettres de rappel. A son retour d'Orient, en 1844, il trouve son nom rayé sur le registre de prêts, il doit se faire inscrire à nouveau, et la feuille volante où seront consignés ses emprunts fait état de deux domiciles inconnus jusqu'ici de ses biographes : 6, rue Pigalle, et 2, rue des Rosiers. Dans les vastes poches « de sa redingote d'Orléans noire » il enfouit les ouvrages les plus divers : en 1844, les *Fables* de Bidpai, les *Poèmes islandais* traduits par Bergmann, les *Mille et un jours*, les *Jugements des savants* de Baillet, les *Œuvres d'Homère* (avec un *lexicon homericum*), le *De Interpretatione* de Huet, l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours (texte et traduction) ; en 1845, les œuves de Cicéron, la *Vie de Marie-Thérèse* par Nettement, la *Vie politique et militaire de Napoléon* par le général Jomini ; en 1846, les œuvres complètes de Lamennais. Nous n'avons pas trouvé trace d'emprunts faits par Nerval dans les années qui suivent. Détail piquant : sur « la liste des emprunteurs autorisés » figure aussi le nom de « Nic. Stéphanopoli de Commène, du ministère des Affaires Etrangères, Grec d'origine, né en Corse », Stéphanopoli fréquentait encore la Bibliothèque Nationale en 1840.

AUTOUR D'UN PROJET DE ROMAN DE FLAUBERT : « LA SPIRALE »

Même après tout ce que l'édition Conard a mis au jour, avec quelque désordre, il est vrai, d'écrits inédits de Flaubert, il reste aujourd'hui, dans les manuscrits de l'écrivain, de quoi dédommager des chercheurs exigeants. On a d'abord chance d'y faire d'intéressantes trouvailles, en fouillant dans les liasses de notes et d'ébauches qui ont précédé la rédaction définitive des ouvrages déjà connus : si l'on ne doit plus espérer y rencontrer désormais des ensembles complets, comme cette première *Tentation de saint Antoine* et cette première *Éducation Sentimentale*, que nous a révélées Louis Bertrand, l'un des hommes qui, en ces dernières années, ont le mieux servi la mémoire de Flaubert, on y découvrirait sûrement des fragments de prix. On pourrait aussi, par une étude sérieuse de ces documents, fixer, comme on a commencé à le faire pour *Bouvard et Pécuchet* et pour *M*me *Bovary*, les conditions exactes dans lesquelles chaque œuvre a été conçue et exécutée. Il vaudrait enfin la peine, par l'examen méthodique des dossiers de toute sorte et des vingt-sept carnets de notes prises au jour le jour, d'établir un relevé détaillé des projets du maître, de ceux qu'il a simplement formés et presque aussitôt abandonnés, et plus encore de ceux qu'il a patiemment repris, mûris, enrichis, et qu'il se proposait de mettre en chantier, sitôt qu'il en aurait le loisir : les uns et les autres sont nombreux et divers ; un scénario de ballet côtoie une fantaisie orientale sur le voyage en Égypte ; mais surtout les sujets et les plans de romans méritent de retenir l'attention.

Il y a quelques années, avant que fussent dispersées les précieuses reliques de Flaubert dont sa nièce, Mme Franklin Grout, était la pieuse gardienne, j'avais été fort aimablement autorisé par elle à venir feuilleter et inventorier ces dossiers et ces carnets. Ma curiosité avait été piquée par trois projets de romans, *Kœnigsmark*, *Sous Napoléon III*, *La Spirale*, dont les titres sont bien connus des flaubertiens fervents, le

dernier surtout, depuis que M. E.-W. Fischer, en 1908 [1], et plus récemment Louis Bertrand [2], ont indiqué le sujet et la donnée de l'ouvrage auxquels Flaubert le destinait. Je voulais essayer de reconstituer, autant que faire se pouvait, d'après les papiers de l'écrivain, la trame de ces romans projetés. Il m'est apparu, au cours de ces recherches, que semblable reconstitution était bien délicate, sinon même tout à fait impossible, en ce qui concerne *Kœnigsmark* et *Sous Napoléon III*. Peut-être en revanche me saura-t-on gré d'apporter quelques lumières nouvelles sur *La Spirale*, de ces trois projets, d'ailleurs, le plus mystérieux et le plus intéressant [3].

***

Il ne s'agit plus là, en effet, d'un roman tout objectif, qu'il soit, comme *Kœnigsmark*, d'histoire, ou, comme *Sous Napoléon III*, de mœurs contemporaines, mais bien d'un roman subjectif et personnel, dont le héros devait emprunter de son créateur lui-même de nombreux traits de tempérament et de caractère : en sorte que cette ébauche constitue, pour la connaissance intime de l'homme que fut Flaubert, un document d'importance.

Tel qu'il nous est parvenu, le plan de *La Spirale* a été conçu et rédigé en trois fois. Tout d'abord Flaubert, sur une feuille in-4°, dont le recto et le verso sont entièrement remplis, a défini avec netteté le cas pathologique fort étrange qu'il se proposait de décrire, et a indiqué succinctement le but, quelques épisodes probables, et le dénouement de son futur livre : cette feuille est écrite à l'encre. Plus tard, au crayon, sur une demi-feuille d'un papier identique, il a précisé les détails du dénouement et insisté sur la conclusion morale qui devait s'en dégager. Enfin, au verso de la même demi-feuille, et de nouveau à l'encre, il a noté, en quatre ou cinq lignes, le moyen qu'il avait imaginé pour introduire son héros et pour mettre en train l'action [4].

Tout le roman aurait découlé de l'état fantastique du héros, dont les épisodes et le dénouement ne devaient en somme que développer les conséquences. C'est donc cet état qu'il importait avant tout de rendre compréhensible et acceptable pour le lecteur. Flaubert, visiblement, aurait mis tous ses soins à y parvenir.

Il aurait supposé chez son personnage un passé propre à préparer,

1. *Études sur Flaubert inédit*, Leipzig, 1906, p. 119-137 : « *La Spirale*, plan inédit de G. Flaubert. »

2. *Flaubert à Paris ou le mort vivant*, Paris, Les Cahiers verts, 1921, p. 64-73.

3. M. E.-W. Fischer, dans son étude, s'est efforcé déjà de deviner ce qu'aurait pu être *La Spirale*, de montrer le rapport du personnage principal avec l'auteur et d'expliquer les raisons pour lesquelles Flaubert n'aurait pas poussé plus avant l'ouvrage ébauché. Il ne me semble pas avoir épuisé la question et j'estime qu'il y a lieu de revenir sur les divers problèmes examinés par lui, pour compléter et parfois rectifier ses conclusions.

4. Le catalogue de la vente des manuscrits de Flaubert à la Salle Drouot, les mercredi et jeudi 18 et 19 novembre 1931, indique deux pages manuscrites, une de 22,5 × 15 centimètres, l'autre de 22,5 × 21 centimètres. Ces deux pages sont aujourd'hui la propriété de M. E.-W. Fischer.

dans une certaine mesure, la surprenante transformation qu'il allait lui faire subir. Dans le plan, ce personnage a été peintre et a fait un voyage en Orient : son métier de peintre, en l'obligeant à observer, à manier, à créer des couleurs et des formes, lui a rempli la tête « d'images vues ou conçues »[1] ; d'autre part, au cours de son voyage en Orient, il a pris « l'habitude du haschisch ». Un usage prolongé de celui-ci, une faculté exceptionnelle d'imagination, sans doute aussi une disposition spéciale à la rêverie, l'ont amené peu à peu à cet état extraordinaire qui est le sien. Par l'accoutumance, son système nerveux, saturé de la drogue, est devenu capable de visions et d'extases, sans autre adjuvant que l'odeur de la boîte qui la contient ; puis le besoin de cet adjuvant ne s'est même plus fait sentir : à chaque instant, extases et visions naissent maintenant d'elles-mêmes, moyennant certaines conditions favorables ; le personnage en arrive à vivre dans un rêve presque continu ; il est dans une espèce de « somnambulisme permanent » qui le rend « insensible à la douleur ».

Mais un tel personnage aurait risqué de paraître au lecteur médiocrement intéressant et dramatique. Il se serait figé dans l'immobilité d'une manière de fakir, perdu dans l'éternelle contemplation de ses rêves, et sa vie n'aurait été que le déroulement indéfini de ses visions intérieures. Aussi Flaubert avait-il senti la nécessité de le rendre actif, et, pour cela, cherché le moyen d'établir un étroit rapport de cause à effet entre la vie réelle et le rêve, en faisant dépendre l'un de l'autre. Il avait imaginé de douer son héros d'une nature foncièrement bonne et serviable, et surtout d'une sensibilité aiguë. Dès lors, tout remords moral devait agir profondément sur cette sensibilité, la troubler, la tourmenter, l'empêcher de goûter ses extases habituelles. Bref, quand le personnage de Flaubert a, dans la réalité, fait le mal, ou même, simplement, négligé d'accomplir une bonne action possible, il en est puni par la privation de rêves ; au contraire, chaque fois qu'il a fait le bien, la conscience est soulagée, la sensibilité satisfaite, et le rêve se produit aisément, comme une récompense de l'acte vertueux. Flaubert, dans ses notes, compare cet acte à une « saignée » ou à une « purgation », qui purifie l'âme, et grâce à laquelle « le Paradis tout doucement arrive ». Ainsi, le rapport était établi et le mécanisme psychologique monté : le héros, pour se procurer de beaux rêves, est contraint de garder un contact permanent avec la vie réelle et d'y accomplir le plus grand nombre possible d'actes vertueux ; les rêves ont sur sa vie « une influence moralisante » ; mais, inversement, les événements de sa vie réelle se reflètent dans ses rêves ; ils sont le point de départ de ses visions, auxquelles ils fournissent des éléments que celles-ci transforment ; la vie réelle a « une influence imaginative » sur les rêves.

Le roman aurait alors montré comment l'étrange rêveur, aiguillonné par le désir d'extases nouvelles, est capable, malgré les épreuves croissantes

1. Les mots entre guillemets sont tirés du plan même de Flaubert.

que la réalité lui impose, de continuer à faire sans cesse le bien, poussant jusqu'à ses dernières limites l'esprit de sacrifice, et comment il est récompensé de cet effort par des visions splendides, transfigurant pour lui les laideurs et les brutalités de la vie réelle. Le contraste entre la réalité et le rêve serait allé s'accentuant de plus en plus jusqu'au dénouement : l'on y aurait vu le héros trouver le bonheur parfait dans ses visions, au moment même où, ruiné, raillé, incompris de tous, il aurait été enfermé dans une maison de fous.

Flaubert l'aurait donc fait passer par une suite de déceptions et de malheurs saisissants. Le plan du roman en indique quelques-uns : ce personnage aurait été abandonné et trompé par ses amis, dépouillé de ses biens, repoussé par celle qu'il aime ; ses tentatives pour conquérir cette femme chérie auraient toutes abouti à des échecs ; il aurait eu la douleur de la voir unie à un autre, et, circonstance aggravante, à un être méprisable, par qui elle aurait souffert, et contre les machinations duquel il aurait dû la protéger ; entraîné par son besoin d'être vertueux et généreux, il aurait rendu service à son amant et élevé l'enfant qu'elle en aurait eu. Mais ce n'était là qu'une partie des épreuves que Flaubert voulait infliger à son héros. Il se réservait d'en inventer d'autres, de le placer dans les situations les plus dramatiques, de lui faire subir l'assaut de toutes les passions, même des pires, pour l'en faire triompher, de lui fournir l'occasion de remporter les plus difficiles victoires, sur lui-même et sur autrui.

Autour de cette sombre et triste existence, il s'agissait d'organiser le déroulement des rêves prestigieux et consolants. C'est surtout en Orient, dans un Orient de légende et de féerie, que Flaubert aurait situé la vie imaginaire de son personnage. Toutefois, avec cet art des préparations déjà sensible ailleurs dans le canevas de ce roman, il n'aurait pas du premier coup installé son héros dans cet Orient fantastique ; il l'y aurait fait arriver peu à peu, en l'amenant, par un ingénieux artifice, à remonter progressivement dans l'histoire. Un événement, qu'il restait à déterminer, un procès peut-être, aurait d'abord obligé ce personnage à reporter sa pensée vers des faits datant de l'époque de son grand-père : il aurait ainsi été conduit à la Révolution. De là, ces visions auraient glissé vers un passé de plus en plus lointain, le règne de Louis XV, les Croisades, le temps de la Féodalité, l'Orient historique, au delà duquel elles auraient enfin atteint l'Orient fabuleux, où elles se seraient fixées. Les événements de la vie réelle se seraient, l'un après l'autre, transposés sur ce plan, pour y constituer une existence suivie, sinon continue, et d'une magnificence croissante. Le héros se serait vu d'abord arrivant, pauvre et obscur, dans un pays inconnu, où il aurait été mal reçu et bâtonné : ainsi la vie imaginaire à l'origine se serait à peu près trouvée de niveau avec la vie réelle. Mais bien vite elle l'aurait dépassée pour s'embellir et s'agrandir. La véritable bien-aimée serait devenue, dans la vision, la fille d'un sultan, ou une odalisque de son harem. Le rêveur aurait usé de tous les moyens pour la conquérir, et il aurait eu la joie de la voir répon-

dre à son amour. Il serait devenu ministre, mais il aurait été jeté en prison au moment de rendre ses comptes. Bien entendu, il s'en serait échappé, aurait fomenté un soulèvement, pris le commandement d'armées immenses, se serait emparé du pouvoir, aurait affranchi les peuples. Il serait finalement parvenu au comble de la richesse et de la puissance. Mieux encore : il aurait contemplé les essences et les types, et conversé avec les dieux.

La difficulté était de construire le scénario de la vie imaginaire, en y transportant, sous des formes différentes, et pourtant reconnaissables, les choses et les gens de la vie réelle. Il fallait découvrir à ceux-ci des équivalents heureux, conserver le lien entre les deux existences, faire sentir que la seconde n'était que la projection de la première à travers un prisme qui la magnifiait. Certains de ces équivalents étaient déjà trouvés par Flaubert : l'amant de la bien-aimée, fonctionnaire médiocre et méprisable dans la réalité, serait devenu un sultan cruel et ridicule ; la bien-aimée elle-même eût été, comme on l'a vu, soit sa fille, soit l'une de ses odalisques ; un chef de bureau aurait été transformé en un vizir ; l'armée innombrable, à la tête de laquelle se serait vu le héros, aurait dû sa naissance à la rencontre d'une patrouille de la garde nationale ; un ecclésiastique aurait, dans les rêves, pris la figure et la personnalité du Christ lui-même. Le plan indique encore diverses visions, que Flaubert se proposait d'utiliser, mais dont il n'a pas spécifié le point de départ pris dans la vie réelle : une caravane égarée, qui meurt de soif dans le désert ; un gigantesque serpent à tête de femme, sortant d'un trou de muraille ; une ville immense, avec des palais et des pêcheries ; une cour royale, où le fils du roi se bat contre un singe ; un brahmane solitaire, qui enseigne au héros à comprendre le langage des oiseaux et à surprendre le développement caché des plantes. La fantaisie de Flaubert aurait d'ailleurs évidemment enrichi le roman de bien d'autres tableaux que ceux-là.

La conclusion de ce livre, que Flaubert voulait faire « exaltant et moral », eût été que le bonheur consiste à être fou, — au sens où l'entend le commun des hommes, — c'est-à-dire à tenir les visions, que notre imagination tire de la vie réelle, pour plus vraies que cette vie elle-même. Il n'est que de se croire roi pour goûter en esprit les plaisirs d'un roi, grand musicien, pour se donner en rêve les plus vives jouissances musicales. Aussi le héros du roman voit-il, en ses compagnons d'asile, dont chacun se figure être ce qu'il n'est pas, les véritables sages et les seuls heureux sur terre.

***

L'idée générale, l'arrangement et le titre même de *La Spirale* ont été fournis à Flaubert par Baudelaire, et, à travers celui-ci, par Thomas de Quincey.

En juin 1860, paraissaient en un volume, chez Poulet-Malassis, les

Paradis artificiels, qui contenaient le *Poème du haschisch* et l'étude sur Thomas de Quincey intitulée *Un mangeur d'opium*. Baudelaire en envoya un exemplaire à Flaubert, qui le remercia par une lettre fort curieuse et significative. Il y exprimait à l'auteur sa reconnaissance pour lui « avoir fait connaître un aussi charmant homme que le sieur de Quincey », et proclamait, avec une évidente sincérité, son admiration pour *Un mangeur d'opium*, qu'il déclarait en bloc « une merveille », et pour le *Poème du haschisch*, où il avait plus spécialement été séduit par les descriptions précises et poétiques tout ensemble des effets de cet excitant [1]. Il avouait une curiosité très vive, mais un peu inquiète, à l'égard du haschisch et de l'opium : « Ces drogues-là m'ont toujours causé une grande envie. Je possède même d'excellent haschisch composé par le pharmacien Gastinel. Mais *ça me fait peur*, ce dont je me blâme. » Il paraissait cependant croire que, dans l'avenir, ces drogues, mieux connues et plus rationnellement employées, pourraient rendre à l'humanité de très utiles services ; aussi regrettait-il que Baudelaire, dans son livre, eût jeté sur elles quelque discrédit : « Il me semble que, dans un sujet traité d'aussi haut, dans un travail qui est le commencement d'une science, dans une œuvre d'observation naturelle et d'induction, vous avez (et à plusieurs reprises) insisté trop (?) sur *l'Esprit du mal*... J'aurais mieux aimé que vous ne *blâmiez* pas le haschisch, l'opium, l'excès. Savez-vous ce qui en sortira plus tard ? [2] »

Au nombre des passages qui, dans *Un mangeur d'opium*, avaient frappé Flaubert, on peut avec certitude placer les lignes qui terminent le chapitre I (*Précautions oratoires*) : « Si des natures grossières et abêties par un travail journalier et sans charme peuvent trouver dans l'opium de vastes consolations, quel en sera donc l'effet sur un esprit subtil et lettré, sur une imagination ardente et cultivée, surtout si elle a été prématurément labourée par la fertilisante douleur, — sur un cerveau marqué par la rêverie fatale, *touched with pensiveness*, pour me servir de l'étonnante expression de mon auteur ? Tel est le sujet du merveilleux livre que je déroulerai comme une tapisserie fantastique sous les yeux du lecteur. J'abrégerai sans doute beaucoup ; De Quincey est essentiellement digressif ; l'expression *humourist* peut lui être appliquée plus convenablement qu'à tout autre ; il compare, en un endroit, sa pensée à un thyrse, simple bâton qui tire toute sa physionomie et tout son charme du feuillage compliqué qui l'enveloppe... Le récit de certains accidents, vulgaires peut-être en eux-mêmes, mais graves et sérieux en raison de la sensibilité de celui qui les a supportés, devient, pour ainsi dire, la clef des

1. « Les pages 27-33, 51-55, 76 et tout ce qui suit », précise-t-il. Ceci correspond, dans l'édition de 1860, au chapitre III du *Poème du haschisch*, de : « Que les gens du monde... » à : « et éclatera comme un météore » ; puis de : « Il arrive quelquefois... » à : « celle-ci n'en a pas » ; et, au chapitre IV, à partir de : « Un tempérament moitié nerveux... »

2. Lettre du lundi 22 octobre 1860 (*Correspondance de Flaubert*, nouvelle édition augmentée, *4e série*, Paris, Conard, 1927, p. 405-407). L'autographe de cette lettre a été reproduit en fac-simile dans *Le Manuscrit autographe*, numéro spécial consacré à Charles Baudelaire (n° 8), 1 vol. in-4° carré, 1927.

sensations et des visions extraordinaires qui assiégeront plus tard son cerveau. Maint vieillard, penché sur une table de cabaret, se revoit lui-même vivant dans un entourage disparu ; son ivresse est faite de sa jeunesse évanouie. De même, les événements racontés dans les *Confessions* usurperont une place importante dans les visions postérieures. Ils ressusciteront comme ces rêves qui ne sont que les souvenirs déformés ou transfigurés des obsessions d'une journée laborieuse. » Il faut y joindre le début du chapitre IX (*Conclusion*) :

Ces longues rêveries, ces tableaux poétiques, malgré leur caractère symbolique général, *illustrent* mieux, pour un lecteur intelligent, le caractère moral de notre auteur, que ne le feraient désormais des anecdotes ou des notes biographiques. Dans la dernière partie des *Suspiria*, il fait encore, comme avec plaisir, un retour vers les années déjà si lointaines, et ce qui est vraiment précieux, là comme ailleurs, ce n'est pas le fait, mais le commentaire, commentaire souvent noir, amer, désolé ; pensée solitaire, qui aspire à s'envoler loin de ce sol et loin du théâtre des luttes humaines ; grands coups d'aile vers le ciel ; monologue d'une âme qui fut toujours trop facile à blesser. Ici comme dans les parties déjà analysées, cette pensée est le *thyrse* dont il a si plaisamment parlé, avec la candeur d'un vagabond qui se connaît bien. Le sujet n'a pas d'autre valeur que celle d'un bâton sec et nu ; mais les rubans, les pampres et les fleurs peuvent être, par leurs entrelacements folâtres, une richesse précieuse pour les yeux. La pensée de De Quincey n'est pas seulement sinueuse ; le mot n'est pas trop fort : elle est naturellement spirale [1].

C'est en lisant ces deux passages que Flaubert a d'abord conçu le projet de son roman. Qu'allait-il en effet s'y proposer, sinon justement de montrer comment une drogue, tenue pour dangereuse et maléfique quand elle est maniée sans précaution et sans art, pourrait avoir peut-être des effets bienfaisants et moraux, si elle était employée habilement par un homme d' « un esprit subtil et lettré », d' « une imagination ardente et cultivée », fertilisée encore par la douleur, d'un caractère porté vers la rêverie ? Son dessein n'était-il pas d'expliquer, par un exemple, quelles ressources offrait la drogue à un être de cette sorte pour fuir « loin du théâtre des luttes humaines » et pour s'élever à « grands coups d'aile

1. *Les Paradis artificiels*, édition de 1860, p. 116-119 et 299-300. Baudelaire lui-même a, par la suite, repris en partie les remarques ci-dessus, dans son poème en prose, *Le Thyrse*, dédié à Franz Liszt, et paru le 10 décembre 1863 dans la *Revue Nationale* : « Qu'est-ce qu'un thyrse ? Selon le sens moral et poétique, c'est un emblème sacerdotal dans la main des prêtres ou des prêtresses célébrant la divinité dont ils sont les interprètes et les serviteurs. Mais physiquement ce n'est qu'un bâton, perche à houblon, tuteur de vigne, sec, dur et droit. Autour de ce bâton, dans des méandres capricieux, se jouent et folâtrent des tiges et des fleurs, celles-ci sinueuses et fuyardes, celles-là penchées comme des cloches ou des coupes renversées. Et une gloire étonnante jaillit de cette complexité de lignes et de couleurs, tendres ou éclatantes. Ne dirait-on pas que la ligne courbe et la spirale font leur cour à la ligne droite et dansent autour dans une muette adoration ? Ne dirait-on pas que toutes ces corolles délicates, tous ces calices, explosions de senteurs et de couleurs, exécutent un mystique fandango autour du bâton hiératique ? Et quel est, cependant, le mortel imprudent qui osera décider si les fleurs et les pampres ont été faits pour le bâton, ou si le bâton n'est que le prétexte pour montrer la beauté des pampres et des fleurs ?... » (*Petits poèmes en prose*, Édition Crépet, Paris Conard, 1926, p. 119-120). Il est possible que Flaubert ait lu ce poème dans la *Revue Nationale*, en 1863, mais la vraie source de *La Spirale* reste évidemment *Un mangeur d'opium*.

vers le ciel », et cela rien qu'en transformant ou en transfigurant les souvenirs de la vie quotidienne, devenus le point de départ de sensations et de visions merveilleuses ? Enrouler autour du *thyrse*, du « bâton sec et nu », représenté par les événements réels, les guirlandes de pampre, les entrelacements compliqués des rêves, à tel point que disparaisse, sous la somptuosité et l'éclat des ornements qui l'enveloppent, la nudité sévère et triste du support, n'est-ce point là à quoi, tout au long du roman, devait s'attacher l'étrange personnage qui en serait le héros ? Et ce titre même, *La Spirale*, mystérieux en apparence, ne devient-il pas parfaitement clair, quand on le rapproche des lignes de Baudelaire qui l'ont suggéré à Flaubert en même temps que le sujet auquel il était destiné ?

Mais après avoir tiré d'*Un mangeur d'opium* l'idée première, la donnée générale et le titre de son projet de roman, c'est au *Poème du haschisch* que l'écrivain aurait emprunté les précisions et les détails dont il avait besoin pour en établir le plan. On en devine aisément la raison.

Pour décrire chez son héros les effets bienfaisants d'une drogue qu'il aurait à choisir, — opium ou haschisch, — Flaubert ne pouvait faire appel à son expérience personnelle. S'il avait sous la main du haschisch, et d'excellent haschisch, qu'il s'était procuré peut-être avec l'intention d'en tenter un jour l'essai sur lui-même, il avait toujours reculé et reculait encore devant cet essai, par une sorte de peur, dont il se blâmait, mais à laquelle il n'osait passer outre : sa lettre du 22 octobre 1860 à Baudelaire est à cet égard très nette. Il allait donc être obligé d'imaginer les rêves et les états successifs de son personnage d'après l'expérience d'autrui, et il fallait, pour qu'il fût en mesure d'y réussir, que les documents, auxquels il aurait recours, lui fournissent une peinture précise, détaillée et complète des phénomènes intellectuels, sensitifs et moraux provoqués par la drogue sur un cerveau accoutumé à elle. Or, dans *Un mangeur d'opium*, Baudelaire ne prétendait pas à autre chose qu'à « donner l'analyse de ce livre incomparable (celui de Quincey) qui n'a jamais été traduit en France dans sa totalité ». Sans doute il consacrait bien un chapitre, sous le titre *Voluptés de l'opium*, à parler des plaisirs que Quincey disait avoir goûtés dans l'usage prolongé de la teinture d'opium en gouttes ; mais, en fait, il se bornait à y présenter quelques observations générales sur les différences qui se marquent entre les effets de l'opium et ceux de l'alcool, et à signaler très sommairement les joies que Quincey, après avoir absorbé sa drogue, éprouvait soit à entendre de la musique au théâtre, soit à se promener au hasard à travers Londres, soit à passer la nuit assis devant la fenêtre ouverte de sa chambre [1]. Il n'y avait pas là les éléments de l'étude très poussée que projetait Flaubert. Au contraire, dans le *Poème du haschisch*, Baudelaire se montrait très explicite. Au lieu d'analyser simplement, comme pour l'opium, les confessions d'un seul habitué de la drogue, il étudiait attentivement

1. *Les Paradis artificiels*, p. 10 et 167-185.

l'action du haschisch, « suivant des renseignements nombreux et minutieux, extraits des notes et confidences d'hommes intelligents qui s'y étaient adonnés longtemps ». Mieux encore : il avait pris la peine, et il l'annonçait lui-même, de « fondre ces documents variés en une sorte de monographie, choisissant une âme, facile d'ailleurs à expliquer et à définir, comme type propre aux expériences de cette nature »[1]. Ainsi la tâche de Flaubert se trouvait-elle, s'il décidait de faire de son héros un fervent du haschisch, singulièrement facilitée : il lui suffisait de doter ce héros d'une âme pareille à l'âme qu'avait choisie Baudelaire et d'imaginer chez lui une suite de transformations, de visions, de sensations analogues à celles dont l'auteur du *Poème du haschisch* avait tracé déjà le tableau détaillé.

Le chapitre de l'opuscule de Baudelaire dont Flaubert s'est le plus servi est, comme on le verra, le quatrième, intitulé *L'Homme-Dieu*. Là notamment était définie cette « âme de choix » sur laquelle Baudelaire voulait peindre les effets du haschisch : « Pour idéaliser mon sujet, écrivait-il, je dois en concentrer tous les rayons dans un cercle unique, je dois les polariser ; et le cercle tragique où je vais les rassembler sera, comme je l'ai dit, une âme de mon choix, quelque chose d'analogue à ce que le XVIIIe siècle appelait *l'homme sensible*, à ce que l'école romantique nommait *l'homme incompris*, et à ce que les familles et la masse bourgeoise flétrissent généralement de l'épithète d'original. Un tempérament moitié nerveux, moitié bilieux, tel est le plus favorable aux évolutions d'une pareille ivresse ; ajoutons un esprit cultivé, exercé aux études de la forme et de la couleur ; un cœur tendre, fatigué par le malheur, mais encore prêt au rajeunissement ; nous irons, si vous le voulez bien, jusqu'à admettre des fautes anciennes, et, ce qui doit en résulter dans une nature facilement excitable, sinon des remords positifs, au moins le regret du temps profané et mal rempli. Le goût de la métaphysique, la connaissance des différentes hypothèses de la philosophie sur la destinée humaine, ne sont certainement pas des compléments inutiles, — non plus que cet amour de la vertu, d'une vertu abstraite, stoïcienne ou mystique, qui est posé dans tous les livres dont l'enfance moderne fait sa nourrutre, comme le plus haut sommet où une âme distinguée puisse monter. Si l'on ajoute à tout cela une grande finesse de sens que j'ai omise comme condition surérogatoire, je crois que j'ai rassemblé les éléments généraux les plus communs de l'homme sensible moderne, de ce qu'on pourrait appeler la *forme banale de l'originalité.*[2] » Autant que les notes du projet de Flaubert permettent d'en juger, bon nombre des éléments dont Baudelaire constituait ainsi son « âme de choix » se seraient retrouvés dans le tempérament et le caractère du héros de *La Spirale*. Possesseur d'une sensibilité vive jusqu'à l'excès, il aurait été, lui aussi, d'une « nature facilement excitable » et aurait mérité la qualification d'*homme sensible*, d'*homme incompris* et d'*original*, cette dernière épithète s'appliquant en

1. *Les Paradis artificiels*, p. 10 et 11.
2. *Ibid.*, p. 75-77.

effet d'ordinaire à ceux qui sentent plus, et, par là même, sentent autrement que l'humanité moyenne. Peintre, il se serait, par son métier, « exercé aux études de la forme et de la couleur ». Bon et serviable — par conséquent « cœur tendre » — mais déçu par la destinée, il aurait été « fatigué par le malheur », pas assez cependant pour n'être pas demeuré « prêt au rajeunissement ». Peut-être encore, sans qu'on soit en droit de l'affirmer, Flaubert aurait-il donné à son personnage « sinon des remords positifs » de « fautes anciennes », au moins « le regret du temps profané et mal rempli » : car il a noté son intention de commencer le roman par une lettre, où ce personnage, après avoir résumé son histoire antérieure, annoncerait son suicide, comme pourrait le faire un homme dégoûté de lui-même aussi bien que de son destin ; et c'est parce qu'une occasion se serait soudain présentée au désespéré de faire le bien, qu'il aurait renoncé à la mort et résolu d'essayer d'une vie nouvelle. Nul doute enfin que le héros de Flaubert n'eût porté en lui « l'amour de la vertu, d'une vertu abstraite, stoïcienne ou mystique », puisque toute sa conduite dans cette nouvelle vie aurait été guidée par le désir de faire continuellement le bien et par le plus pur esprit de sacrifice, sans autre récompense que le plaisir procuré par le sentiment du devoir accompli.

Après avoir ainsi créé le personnage principal de son roman à l'image de l'« âme de choix » définie par Baudelaire dans son chapitre IV, Flaubert, pour monter le mécanisme psychologique ingénieux grâce auquel il allait lui faire vivre sous nos yeux sa vie singulière, se serait inspiré de divers passages d'autres chapitres de la même étude. Dès le chapitre I (*Le goût de l'infini*), Baudelaire remarquait que l'homme, à certains jours, éprouve, sans en connaître la raison, une sorte de « béatitude, malheureusement rare et passagère,... état exceptionnel de l'esprit et des sens », que l'on peut qualifier de « paradisiaque » par opposition « aux lourdes ténèbres de l'existence commune et journalière ». « C'est, continuait-il, une espèce de hantise, mais de hantise intermittente, dont nous devrions tirer, si nous étions sages, la certitude d'une existence meilleure et l'espérance d'y atteindre par l'exercice journalier de notre volonté. Cette acuité de la pensée, cet enthousiasme des sens et de l'esprit ont dû, en tout temps, apparaître à l'homme comme le premier des biens » : d'où ses recherches pour trouver « dans la pharmaceutique, dans les plus grossières liqueurs, dans les parfums les plus subtils,... les moyens de fuir, ne fût-ce que pour quelques heures, son habitacle de fange, et, comme dit l'auteur de *Lazare*, d' « emporter le Paradis d'un seul coup »[1]. Il y avait là de quoi suggérer à l'imagination de Flaubert la tentative curieuse et hardie qu'il voulait prêter à son héros : essayer d'atteindre, non plus pour quelques heures, mais d'une manière durable, à cet « état paradisiaque », à « cet enthousiasme des sens et de l'esprit », et cela, sans attendre l'existence meilleure, à laquelle Baudelaire, en chrétien qu'il était, faisait allusion, mais au cours de l'existence terrestre elle-même ; tâcher à cette fin de trans-

1. *Les Paradis artificiels*, p. 3-7.

former l'évasion intermittente du réel, procurée par certains produits, dont le haschisch, en une évasion permanente, en combinant un usage moins violent et plus discret de la drogue, — l'emploi par exemple de son seul parfum subtil, — avec une éducation de la volonté obtenue par un exercice journalier de celle-ci.

Mais les principes de l'expérience étant ainsi posés, il importait, pour en suivre le développement, de tenir compte des modalités d'action et des effets particuliers de l'adjuvant employé. C'est en quoi le chapitre III de l'étude de Baudelaire (*Le théâtre de Séraphin*) allait être utile à Flaubert. Il y trouvait d'abord une très intéressante observation sur « l'importante différence qui sépare les effets du haschisch des phénomènes du sommeil ». Tandis que le rêve proprement dit peut être naturel, c'est-à-dire être en rapport avec les préoccupations, les désirs, les vices de celui qui y est livré et, dans ce cas, reflète souvent « les objets entrevus dans la journée », mais peut aussi être « absurde, imprévu, sans rapport ni connexion avec le caractère, la vie et les passions du dormeur », dans l'ivresse du haschisch, le rêve est, au contraire, toujours naturel. « L'ivresse, dans toute sa durée, écrivait Baudelaire, ne sera, il est vrai, qu'un immense rêve, grâce à l'intensité des couleurs et à la rapidité des conceptions ; mais elle gardera toujours la tonalité particulière de l'individu. L'homme a voulu rêver, le rêve gouvernera l'homme ; mais ce rêve sera bien le fils de son père... Le cerveau et l'organisme, sur lesquels opère le haschisch, ne donneront que leurs phénomènes ordinaires, individuels, augmentés, il est vrai, quant au nombre et à l'énergie, mais toujours fidèles à leur origine. L'homme n'échappera pas à la fatalité de son tempérament physique et moral : le haschisch sera, pour les impressions et les pensées familières de l'homme, un miroir grossissant, mais un pur miroir. » L'auteur du *Poème du haschisch* spécifiait même qu'il convenait, au moment où l'on absorbait la drogue, d'être, pour ainsi dire, dans un véritable état de grâce, et, en particulier, à l'abri de toute angoisse et de tout remords : « Point de chagrins de famille ; point de douleurs d'amour... Ce chagrin, cette inquiétude, ce souvenir d'un devoir qui réclame votre volonté et votre attention à une minute déterminée, viendraient sonner comme un glas à travers votre ivresse et empoisonneraient votre plaisir. [1] » Ne reconnaît-on pas ici le point de départ de la fiction inventée par Flaubert ? Prévenu par Baudelaire, il se serait bien gardé de nous montrer son héros, familier du haschisch, demandant à la drogue d'autres effets que ceux qu'elle est capable de donner. Aussi, loin d'imaginer qu'elle puisse apporter le calme et la béatitude à une âme en proie au remords et à l'angoisse, aurait-il posé comme condition nécessaire pour que l'extase se produisît, une sorte d'état de grâce : c'est seulement lorsque son personnage aurait été satisfait de lui-même, des actes vertueux qu'il aurait accomplis, que sa conscience aurait été soulagée de toute inquiétude, qu'il aurait réussi, en respirant le parfum du haschisch, à s'ouvrir par avance le Paradis ; et

1. *Les Paradis artificiels*, p. 24-30.

toute action mauvaise, voire même toute négligence à faire le bien, aurait eu pour conséquence fatale la privation de beaux rêves.

Plus loin, dans le même chapitre, Baudelaire expliquait que l'ivresse du haschisch comporte trois phases « assez faciles à distinguer », et qui ne se succèdent qu'avec une relative lenteur. La première phase, disait-il, est caractérisée par une « certaine hilarité, saugrenue, irrésistible », analogue à la « gaieté enfantine »[1]. Après un « apaisement momentané », se manifeste « une finesse nouvelle, une acuité supérieure dans tous les sens », qui annonce la seconde phase. « C'est alors que commencent les hallucinations. Les objets extérieurs prennent lentement, successivement, des apparences singulières ; ils se déforment et se transforment. » Mais Baudelaire avait soin de préciser comment naissent et se développent ces hallucinations spéciales : « Quand je parle d'hallucinations, il ne faut pas prendre le mot dans son sens le plus strict. Une nuance très importante distingue l'hallucination pure, telle que les médecins ont souvent l'occasion de l'étudier, de l'hallucination ou plutôt de la méprise des sens dans l'état mental occasionné par le haschisch. Dans le premier cas, l'hallucination est soudaine, parfaite et fatale ; de plus, elle ne trouve pas de prétexte ni d'excuse dans le monde des objets extérieurs. Le malade voit une forme, entend des sons où il n'y en a pas. Dans le second cas, l'hallucination est progressive, presque volontaire, et elle ne devient parfaite, elle ne se mûrit que par l'action de l'imagination. Enfin, elle a un prétexte. Le son parlera, dira des choses distinctes, mais il y avait un son. L'œil ivre de l'homme pris de haschisch verra des formes étranges ; mais, avant d'être étranges ou monstrueuses, ces formes étaient simples et naturelles. L'énergie, la vivacité vraiment parlante de l'hallucination dans l'ivresse n'infirme en rien cette différence originelle. Celle-là a une racine dans le milieu ambiant et dans le temps présent, celle-ci n'en a pas. [2] » La troisième phase enfin, écrivait Baudelaire, est « ce que les Orientaux appellent le *kief*. Ce n'est plus quelque chose de tourbillonnant et de tumultueux, c'est une béatitude calme et immobile, une résignation glorieuse... La douleur et l'idée du temps ont disparu, ou si quelquefois elles osent se produire, ce n'est que transfigurées par la sensation dominante, et elles sont alors relativement à leur forme habituelle ce que la mélancolie poétique est à la douleur positive. [3] » Flaubert aurait visiblement tenu compte de ces observations en décrivant l'ivresse procurée à son personnage par le haschich. Tout d'abord, cette ivresse, au début du roman du moins, n'aurait pas déterminé d'emblée chez celui-ci l'état de béatitude quasi paradisiaque : cet état ne serait venu que peu à peu et lentement, comme le marque dans les projets la phrase : « Le Paradis tout doucement arrive. » En outre, les hallucinations de ce personnage auraient toujours eu un point de départ et un « prétexte dans le monde des objets extérieurs, une racine dans le milieu ambiant » ; la matière en

1. *Les Paradis artificiels*, p. 30-31 et 42.
2. *Ibid.*, p. 42 et 50-55.
3. *Ibid.*, p. 64-65.

aurait été fournie par le souvenir de visions et d'événements de la vie réelle : sous les « formes étranges et monstrueuses », dont l'écrivain voulait peupler les rêves du héros de l'histoire, il aurait toujours laissé apercevoir les « formes simples et naturelles » desquelles, par une transformation progressive, seraient nées ces hallucinations. Et ne se proposait-il pas encore, à mesure que se serait déroulé le roman, de montrer ce héros, grâce à l'entraînement de sa volonté, avec, puis, il est vrai, sans même l'aide de la drogue, arrivant de plus en plus vite, au cours de ses extases, à la seconde phase de l'ivresse, telle que la peignait Baudelaire, s'y installant de façon de plus en plus durable, jusqu'à vivre dans une hallucination presque continue, et parvenant à la fin à s'établir continuement dans la troisième, celle de la « béatitude calme et immobile », et de la « résignation glorieuse », où il aurait, ainsi que quelques lignes du projet l'indiquent, « vu le vrai, l'ensemble du temps, l'absolu », considéré « comme présent le passé et l'avenir », et trouvé, toute douleur ayant disparu, le bonheur parfait ?

Il faut maintenant revenir au chapitre IV du *Poème du haschisch*, pour y recueillir les derniers éléments, et non les moins importants, empruntés à Baudelaire par Flaubert pour *La Spirale*. Certains passages de ce chapitre paraissent bien avoir aidé Flaubert, en lui fournissant de nouvelles précisions, à imaginer les hallucinations qu'il aurait prêtées à son personnage. C'est ainsi que ces hallucinations se seraient toujours développées de la même manière et dans le même sens : s'inspirant de souvenirs médiocres ou même déplaisants, pris dans la vie réelle, elles les auraient enrichis et embellis de formes et de couleurs somptueuses, magnifiés et solennisés en les transposant sur un plan supérieur, jusqu'à en tirer des tableaux grandioses et des visions splendides. Or telle était en effet, d'après Baudelaire, dans l'ivresse du haschisch, l'évolution normale du travail accompli, chez l'homme de son choix, par l'imagination sur la réalité ; il en donnait d'ailleurs quelques exemples :

> Les couleurs prendront une énergie inaccoutumée et entreront dans le cerveau avec une intensité victorieuse. Délicates, médiocres, ou même mauvaises, les peintures des plafonds revêtiront une vie effrayante ; les plus grossiers papiers peints qui tapissent les murs des auberges se creuseront comme de splendides dioramas. Les nymphes aux chairs éclatantes vous regardent avec de grands yeux plus profonds et plus limpides que le ciel et l'eau ; les personnages de l'antiquité, affublés de leurs costumes sacerdotaux ou militaires, échangent avec vous par le simple regard de solennelles confidences... L'intelligence de l'allégorie prend en vous des proportions à vous-même inconnues... Le haschisch s'étend alors sur toute la vie comme un vernis magique ; il la colore en solennité et en éclaire toute la profondeur... L'universalité des êtres se dresse devant vous avec une gloire nouvelle non soupçonnée jusqu'alors... L'œil intérieur transforme tout et donne à chaque chose le complément de beauté qui lui manque pour qu'elle soit vraiment digne de plaire.

Peut-être même, dans quelques-unes des hallucinations prévues par Flaubert, — le désert, où une caravane égarée meurt de soif, une ville immense, avec des palais et des pêcheries, une armée innombrable en

marche dans les montagnes, — faut-il voir une influence directe de ces lignes évocatrices de Baudelaire : « Paysages dentelés, horizons fuyants, perspectives de villes blanchies par la lividité cadavéreuse de l'orage, ou illuminées par les ardeurs concentrées des soleils couchants, — profondeurs de l'espace, allégorie de la profondeur du temps... [1] »

Mais, qui plus est, d'autres passages du chapitre IV ont suggéré à Flaubert de faire, dans les hallucinations et dans l'activité vertueuse de son personnage, une place essentielle à un amour passionné et malheureux. Dédaigné par celle qu'il aime au profit d'un rival indigne, le héros de *La Spirale* aurait, dans ses rêves, vu son échec amoureux se muer en triomphe ; en même temps, dans la vie réelle, il se serait employé avec une générosité inlassable à défendre, à protéger, à secourir son ingrate bien-aimée, l'enfant de celle-ci, et jusqu'à l'amant indigne lui-même. Cette partie du roman aurait été en parfaite conformité avec ce que disait Baudelaire des effets de l'ivresse du haschisch sur le sentiment de bienveillance en général, et plus spécialement sur le sentiment amoureux :

> Je crois avoir suffisamment parlé de l'accroissement monstrueux du temps et de l'espace dans cette ivresse... On a bien deviné, je présume, que cet accroissement anormal et tyrannique s'applique également à tous les sentiments et à toutes les idées : ainsi à la bienveillance... ainsi à l'amour... Que le haschisch réveille, dans une imagination souvent occupée des choses de l'amour, des souvenirs tendres, auxquels la douleur et le malheur donnent même un lustre nouveau, cela est indiscutable... Puisque nous avons vu se manifester dans l'ivresse du haschisch une bienveillance singulière appliquée même aux inconnus, une espèce de philanthropie plutôt faite de pitié que d'amour..., mais qui va jusqu'à la crainte d'affliger qui que ce soit, on devine ce que peut devenir la sentimentalité localisée, appliquée à une personne chérie, jouant ou ayant joué un rôle important dans la vie du malade. Le culte, l'adoration, les rêves de bonheur se projettent et s'élancent avec l'énergie ambitieuse et l'éclat d'un feu d'artifice ; comme la poudre et les matières colorantes du feu, ils éblouissent et s'évanouissent dans les ténèbres. Il n'est aucune sorte de combinaison sentimentale à laquelle ne puisse se prêter le souple amour d'un esclave du haschisch. Le goût de la protection, un sentiment de paternité ardente et dévouée peuvent se mêler à une sensualité coupable que le haschisch saura toujours excuser et absoudre. Il va plus loin encore. Je suppose des fautes commises ayant laissé dans l'âme des traces amères... ; ces amertumes peuvent alors se changer en douceurs [2].

Enfin, c'est encore dans le chapitre IV que Flaubert a découvert l'idée de son dénouement. On se souvient qu'à la fin de *La Spirale*, le héros devait en arriver, au moment même où il est enfermé dans une maison de fous, à se sentir élevé au-dessus de la nature humaine normale, à vivre dans un rêve continuel, conversant avec les Dieux et voyant les « types », et à estimer qu'il a atteint par l'imagination le plus haut degré de bonheur possible. Tel est bien aussi l'état final auquel Baudelaire faisait parvenir, dans le développement progressif de son ivresse, l'âme de son choix :

1. *Les Paradis artificiels*, p. 77-81.
2. *Ibid.*, p. 82-88.

Voilà donc mon homme supposé, l'esprit de mon choix, arrivé à ce degré de joie et de sérénité où il est *contraint* de s'admirer lui-même. Toute contradiction s'efface, tous les problèmes philosophiques deviennent limpides, ou du moins paraissent tels. Tout est matière à jouissance... Une voix parle en lui..., qui lui dit : « Tu as maintenant le droit de te considérer comme supérieur à tous les hommes ; nul ne connaît et ne pourrait comprendre tout ce que tu penses et tout ce que tu sens ; ils seraient même incapables d'apprécier la bienveillance qu'ils t'inspirent. Tu es un roi que les passants méconnaissent... » Personne ne s'étonnera qu'une pensée finale, suprême, jaillisse du cerveau du rêveur : « Je suis devenu Dieu. [1] »

Ainsi, d'un bout à l'autre du projet de Flaubert, depuis la donnée initiale jusqu'aux dénouement, le souvenir des *Paradis artificiels* est partout sensible. Cependant, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que rarement projet de roman fut plus curieusement révélateur de la personnalité physique et morale de celui qui l'a conçu.

***

Si Flaubert a pris tant d'intérêt à la lecture d'*Un mangeur d'opium* et du *Poème du haschisch*, c'est sans doute qu'il a tout de suite été frappé des analogies vraiment remarquables entre les effets produits sur certains tempéraments par l'ivresse de l'opium, et plus encore par celle du haschisch, et des phénomènes que, depuis longtemps et à maintes reprises, il avait eu l'occasion d'observer sur lui-même.

De très bonne heure, il avait souffert de constater que les exigences de sa sensibilité étaient mal satisfaites par la plate banalité du décor et de la société dans lesquels il était appelé à vivre ; il avait vu s'éveiller en lui le désir nostalgique des pays lumineux et exotiques et d'une vie plus pittoresque et plus libre [2] ; il s'était complu à se donner, par l'imagination, le spectacle de cette vie qu'il aurait souhaitée, de ces pays qu'il espérait visiter peut-être un jour. A dix-neuf ans, il écrivait à son ami Ernest Chevalier :

Je hais l'Europe, la France, mon pays, ma succulente patrie, que j'enverrais volontiers à tous les diables, maintenant que j'ai entrebâillé la porte des champs [3]. Je crois que j'ai été transplanté par les vents dans un pays de boue,

1. *Les Paradis artificiels*, p. 89-90 et 94-95.

2. Voir lettre du 6 août 1846 à Louise Colet : « ... J'ai au fond de l'âme le brouillard du Nord que j'ai respiré à ma naissance. Je porte en moi la mélancolie des races barbares, avec ses instincts de migrations et ses dégoûts innés de la vie qui leur faisaient quitter leur pays comme pour se quitter eux-mêmes. Ils ont aimé le soleil, tous les barbares qui sont venus mourir en Italie ; ils avaient une aspiration frénétique vers la lumière, vers le ciel bleu, vers quelque existence chaude et sonore ; ils rêvaient des jours heureux, pleins d'amours, juteux pour leurs cœurs comme la treille mûre que l'on presse avec les mains. J'ai toujours eu pour eux une sympathie tendre, comme pour les ancêtres. Ne retrouvais-je pas, dans leur histoire bruyante, toute ma paisible histoire inconnue ? Les cris de joie d'Alaric entrant à Rome ont eu pour parallèle, quatorze siècles plus tard, les délires secrets d'un pauvre cœur d'enfant. » (*Correspondance, 1re série*, p. 217-218).

3. En 1840, pendant les vacances, quelques mois avant la date à laquelle a été écrite cette lettre, Flaubert avait fait, avec le Dr Jules Cloquet, un voyage en Corse et aux Pyrénées, dont les souvenirs, comme on va le voir, ont joué un rôle important dans ses premières rêveries.

et que je suis né ailleurs, car j'ai toujours eu comme des souvenirs ou des instincts de rivages embaumés, de mers bleues. J'étais né pour être empereur de Cochinchine, pour fumer dans des pipes de trente-six toises, pour avoir six mille femmes et mille quatre cents bardaches, des cimeterres pour faire sauter les têtes des gens dont la figure me déplaît, des cavales numides, des bassins de marbre ; et je n'ai rien que des désirs immenses et insatiables, un ennui atroce et des bâillements continus [1].

Il y revenait plus longuement, quelques années plus tard, dans une autre lettre au même :

Être en habit noir du matin au soir, avoir des bottes, des bretelles, des gants, des livres, des opinions, se pousser, se faire pousser, se présenter, saluer, et faire son chemin, ah ! mon Dieu ! Où est mon rivage de Fontarabie où le sable est d'or, où la mer est bleue, les maisons sont noires, les oiseaux chantent dans les ruines ! Je connais encore les chemins dans la neige, l'air est vif, le vent chante dans les trous de montagnes. Le pâtre y siffle seul ses chiens vagabonds, la poitrine ouverte y respire à l'aise et l'air est embaumé de l'odeur du mélèze. Qui me rendra les brises de la Méditerranée ? car sur ses bords le cœur s'ouvre, le myrte embaume, le flot murmure. Vive le soleil, vivent les orangers, les palmiers, les lotus, les nacelles avec des banderoles, les pavillons frais, pavés de marbre, où les lambris exhalent l'amour ! O ! si j'avais une tente faite de joncs et de bambous au bord du Gange, comme j'écouterais toute la nuit le bruit du courant dans les roseaux, et le roucoulement des oiseaux qui perchent sur des arbres jaunes ! Mais, nom de Dieu, est-ce que jamais je ne marcherai avec mes pieds sur le sable de Syrie ? quand l'horizon rouge éblouit, quand la terre s'enlève en spirales ardentes et que les aigles planent dans le ciel en feu. Ne verrai-je jamais les nécropoles embaumées où les hyènes glapissent, nichées sous les momies des rois, quand le soir arrive, à l'heure où les chameaux s'assoient près des citernes ! On les entend roter et fienter. Dans ces pays-là, les étoiles sont quatre fois larges comme les nôtres, le soleil y brûle, les femmes s'y tordent et bondissent dans les baisers, sous les étreintes. Elles ont aux pieds, aux mains, des bracelets et des anneaux d'or, et des robes en gaze blanche. Seulement quelquefois, quand le soleil se couche, je songe que j'arrive tout à coup à Arles ; le crépuscule illumine le cirque et dore les tombeaux de marbre des Aliscamps, et je recommence mon voyage, je vais plus loin, comme une feuille poussée par la brise [2]...

J'ai cité tout ce passage, parce qu'on y aperçoit déjà, me semble-t-il, comme un procédé ingénieux, inventé et employé par Flaubert, pour déclencher les rêveries qu'il aime : en évoquant le souvenir des beaux pays qu'il a vus réellement, Pyrénées et Corse, il excite son imagination, et celle-ci, une fois en branle, l'emporte vers des contrées de plus en plus lointaines et de plus en plus colorées et extraordinaires. Et ces rêveries prennent déjà une forme presque hallucinatoire, tant elles sont précises, jusque dans les plus menus détails.

La grave crise de santé survenue brusquement à l'automne de 1843 devait avoir, sur cette propension innée à la rêverie et sur cette puissance presque hallucinatoire de l'imagination chez Flaubert, une influence décisive. Quelle en fut au juste la nature ? On en discute encore, et je me garderai bien de prendre parti dans un débat de caractère tout médical.

1. Lettre du 14 novembre 1840 (*Correspondance, 1re série*, p. 76).
2. Lettre du 15 mars 1842 (*Ibid., 1re série*, p. 100-102).

Mais d'ailleurs, qu'il s'agisse, comme l'écrit Flaubert lui-même, d'une « congestion au cerveau, qui est à dire comme une attaque d'apoplexie en miniature » [1], ou, comme le laisse entendre Maxime du Camp, d'une première manifestation de l'épilepsie [2], ou, comme le pense M. Dumesnil, soit d'hystéro-épilepsie, soit de troubles nerveux mal définis ayant peut-être une origine spécifique [3], les conséquences de cette crise ne sont pas contestables : elle fit de Flaubert, pour le reste de son existence, un malade nerveux ; elle affina d'une manière prodigieuse, sa sensibilité déjà aiguë, renforça, jusqu'à le rendre par moments insupportable, son besoin périodique d'évasion du réel, exalta, bien au delà des limites ordinaires, les facultés évocatrices de son imagination. Il fallut, bon gré, mal gré, qu'il s'adaptât à cet état morbide, et sa correspondance donne l'impression qu'en effet, assez vite, sa vie entière s'en trouva consciemment et volontairement transformée. C'est ce qu'il expliquait à Louise Colet quelques années après :

« Ma jeunesse est passée. La maladie de nerfs qui m'a duré deux ans en a été la conclusion, la fermeture, le résultat logique. Pour avoir eu ce que j'ai eu, il a fallu que quelque chose, antérieurement, se soit passé d'une façon assez tragique dans la boîte de mon cerveau. Puis tout s'était rétabli ; j'avais vu clair dans les choses, et dans moi-même, ce qui est plus rare. Je marchais avec la rectitude d'un système particulier fait pour un cas spécial. [4] » En quoi consistait ce *système* ? D'autres lettres nous le laissent voir. Se sentant désormais inapte à la vie pratique, Flaubert s'habitua progressivement à se recueillir le plus possible en lui-même et à réduire à l'indispensable les contacts avec le monde extérieur. « Pour moi, assurait-il à Alfred Le Poittevin, je suis vraiment assez bien, depuis que j'ai consenti à être toujours mal. Ne crois-tu pas qu'il y a bien des choses qui me manquent et que je n'aurais pas été aussi magnanime que les plus opulents, tout aussi tendre que les amoureux, tout aussi sensuel que les effrénés ? Je ne regrette pourtant ni la richesse, ni l'amour, ni la chair, et l'on s'étonne de me voir si sage. J'ai dit à la vie pratique un irrévocable adieu. Je ne demande d'ici à longtemps que cinq ou six heures de tranquillité dans ma chambre, un grand feu l'hiver, et deux bougies chaque soir pour m'éclairer. [5] » « Je crois, écrivait-il encore au même, avoir compris une chose, une grande chose, c'est que le bonheur, pour les gens de notre race, est dans *l'idée* et pas ailleurs... Fais comme moi : *romps avec l'extérieur*, vis comme un ours — un ours blanc — envoie faire foutre tout, tout et toi-même avec, si ce n'est ton intelligence. [6] » Et il répétait à Emmanuel Vasse : « Pour vivre, je ne dis pas heureux (ce but est une illusion funeste), mais tranquille, il faut se créer, en

1. Lettre du début de février 1844, à Ernest Chevalier (*Correspondance, 1re série*, p. 147).
2. *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 180-185.
3. *Gustave Flaubert, l'homme et l'œuvre*, Paris, Desclée de Brouwer, 1932, p. 481.
4. Lettre du 9 août 1846 (*Correspondance, 1re série*, p. 229-230).
5. Lettre du 13 mai 1845 (*Ibid.*, p. 172-173).
6. Lettre de septembre 1845 (*Ibid.*, p. 192).

dehors de l'existence visible, commune, et générale à tous, une autre existence interne et inaccessible à tout ce qui rentre dans le domaine du contingent, comme disent les philosophes. [1] »

De cette vie recueillie, de ces heures de tranquillité solitaire, la plus grande part semble avoir été réservée par Flaubert à son travail d'écrivain, source pour lui parfois de fatigues et d'angoisses douloureuses, mais parfois aussi de satisfactions intellectuelles et même sensuelles très vives [2]. Mais ces joies, relativement rares d'ailleurs, du métier, ne pouvaient suffire à sa sensibilité exigeante. Il était, au milieu même de son travail, assailli souvent par ses éternels désirs de voyages lointains et torturé par leur impérieuse violence :

Au coin de mon feu, je rêve des voyages, des courses à n'en plus finir par le monde et, plus triste ensuite, je me remets à mon travail [3]. — Oh ! si vous saviez l'envie, le besoin que je sens de faire mon paquet et de partir bien loin, dans un pays dont je n'entende pas la langue, loin de tout ce qui m'entoure, de tout ce qui m'oppresse. Penser que jamais, sans doute, je ne verrai la Chine ! Que jamais je ne m'endormirai au pas cadencé des chameaux ! Que jamais peut-être je ne verrai dans les forêts luire les yeux d'un tigre accroupi dans les bambous ! Vous pouvez traiter tout cela comme des appétits d'imagination qui ne méritent pas de pitié ; mais j'en souffre tant quand j'y pense, ce qui malheureusement m'arrive souvent, que vous en seriez émue si vous pouviez voir ce qu'il y a là de lamentable et d'irrémédiable [4].

Il n'avait en pareil cas à sa disposition qu'un dérivatif, qu'un moyen de mettre fin à ses obsessions, d'apaiser sa sensibilité insatisfaite : c'était de s'abandonner aux rêves, de solliciter son imagination à le transporter en esprit dans ces pays où il ne lui était pas loisible de se transporter en réalité. Aussi, de ce moyen, semble-t-il avoir couramment usé, quitte ensuite à se reprocher ces diversions, à la fois comme une perte de temps et comme un gaspillage de force nerveuse. « Prends garde seulement à la rêverie, écrivait-il à Maxime du Camp : c'est un vilain monstre qui attire et qui m'a déjà mangé bien des choses. C'est la sirène des âmes ; elle chante, elle appelle ; on y va et l'on n'en revient plus. [5] » La correspondance laisse même entrevoir que Flaubert, pour faire naître ses rêveries, pour les orienter, pour leur permettre de prendre une forme plus précise,

1. Lettre du 4 juin 1846 (*Correspondance*, p. 209).

2. « J'aime mon travail d'un amour frénétique et perverti, comme un ascète le cilice qui lui gratte le ventre. Quelquefois, quand je me trouve vide, quand l'expression se refuse, quand, après avoir griffonné de longues pages, je découvre n'avoir pas fait une phrase, je tombe sur mon divan et j'y reste hébété dans un marais intérieur d'ennui. Je me hais et je m'accuse de cette démence d'orgueil qui me fait haleter après la chimère. Un quart d'heure après, tout est changé ; le cœur me bat de joie. Mercredi dernier, j'ai été obligé de me lever pour aller chercher mon mouchoir de poche ; les larmes me coulaient sur la figure. Je m'étais attendri moi-même en écrivant, je jouissais délicieusement, et de l'émotion de mon idée, et de la phrase qui la rendait, et de la satisfaction de l'avoir trouvée. Du moins je crois qu'il y avait de tout cela dans cette émotion où les nerfs, après tout, avaient plus de place que le reste » [Lettre du 24 avril 1852 à Louise Colet (*Correspondance, 2e série*, p. 394-395). Voir aussi lettre à la même, du 18 juillet 1852 (*Ibid.*, p. 467).

3. Lettre des 11-12 décembre 1847, à Louise Colet (*Ibid., 2e série*, p. 73).

4. Lettre sans date, à la même (*Ibid., 2e série*, p. 75-76).

5. Lettre d'avril 1846 (*Ibid., 1re série*, p. 204).

avait volontiers recours à divers procédés, les uns physiques, les autres intellectuels, reconnus sans doute efficaces à l'usage, comme entraînement à l'hallucination. Il fermait les volets de ses fenêtres, pour empêcher le jour de venir jusqu'à lui ; il illuminait la chambre bien close, en y allumant un grand nombre de bougies et un feu clair [1] ; il créait en lui une légère ivresse, en fumant des cigarettes ou des pipes, et peut-être en absorbant des grogs, du punch, ou du café ; il excitait enfin son imagination par des lectures propres à la mettre en branle. Parlant à Louise Colet des pays de lumière, il expliquera ainsi : « C'est là qu'il faut vivre, c'est là qu'il faut aller, dans la région du soleil, au pays du Beau. Les gens qui entendent la vie matérielle, quand il pleut l'hiver, ferment leurs volets, allument vingt-cinq bougies, font un grand feu, conditionnent un punch et se couchent sur des peaux de tigre, à fumer des cigarettes. [2] » Et, dans une autre lettre, adressée à Louis Bouilhet, il fait encore allusion à ces mêmes procédés : « Je deviens fou de désirs *effrénés* (j'écris le mot et je le souligne). Un livre que j'ai lu à Naples sur le Sahara m'a donné envie d'aller au Soudan avec les Touareg qui ont toujours la figure voilée comme des femmes, pour voir la chasse aux nègres et aux éléphants. Je rêve bayadères, danses frénétiques et tous les tintamarres de la couleur. Rentré à Croisset, il est probable que je vais me fourrer dans l'Inde et dans les grands voyages d'Asie. Je boucherai mes fenêtres et je vivrai aux lumières. J'ai des besoins d'orgies poétiques. Ce que j'ai vu m'a rendu exigeant. [3] »

Au cours de ces rêveries provoquées, Flaubert perdait assez vite le pouvoir de freiner son imagination déchaînée et en devenait l'esclave docile. Il lui fallait vivre vraiment par tous les sens l'hallucination commencée, agréable ou pénible, fût-ce jusqu'à l'angoisse, jusqu'à la terreur. Il était emporté par un tourbillonnement irrésistible de visions prodigieuses. Cela résulte de passages bien connus et souvent cités déjà de ses lettres :

... J'ai passé des jours entiers, au coin de mon feu, à faire la chasse au tigre, et j'entendais le bruit des bambous que cassaient les pieds de mon éléphant, qui hennissait de terreur en flairant les bêtes féroces [4]. — Je viens de relire pour mon roman plusieurs livres d'enfant. Je suis à moitié fou, ce soir, de tout ce qui a passé aujourd'hui devant mes yeux, depuis de vieux keepsakes jusqu'à des récits de naufrages et de flibustiers. J'ai retrouvé des vieilles gravures que j'avais coloriées à sept ou huit ans et que je n'avais revues depuis. Il y a des rochers peints en bleu et des arbres en vert. J'ai retrouvé devant quelques-unes (un hivernage dans les glaces entre autres) des terreurs que j'avais eues étant

1. Il faut remarquer l'influence de la lumière sur les nerfs de Flaubert. C'est, semble-t-il, la lumière d'une auberge dans la nuit qui provoqua sa grande crise de 1843.

2. Lettre sans date (*Correspondance, 2e série*, p. 70).

3. Lettre du 9 avril 1851 (*Ibid., 2e série*, p. 304). Cette lettre, et le fait est curieux, a été écrite par Flaubert de Rome, au cours d'un voyage réel en Italie. Ne convient-il pas d'en conclure que les voyages réels ne satisfaisaient qu'à demi sa sensibilité et n'étaient pour lui qu'une incitation nouvelle à aller, comme il disait autrefois, « plus loin, comme une feuille poussée par la brise » ?

4. Lettre du 10 octobre 1846, à Louise Colet (*Correspondance, 1re série*, p. 366).

petit. Je voudrais je ne sais quoi pour me distraire ; j'ai presque peur de me coucher. Il y a une histoire de matelots hollandais dans la mer glaciale, avec des ours qui les assaillent dans leur cabane (cette image m'empêchait de dormir autrefois), et des pirates chinois qui pillent un temple à idoles d'or. Mes voyages, mes souvenirs d'enfant, tout se colore l'un de l'autre, se met bout à bout, danse avec de prodigieux flamboiements et monte en spirale [1].

***

Nul doute donc qu'en 1860 Flaubert n'ait aussitôt reconnu, dans le mangeur de haschisch de Baudelaire, un personnage quasi fraternel, aussi bien par sa sensibilité et son imagination exceptionnelles, que par ses tentatives d'évasions hors de la réalité. Mais en même temps, l'amateur impénitent de paradis artificiels qu'il était se sentit touché, en lisant l'opuscule de Baudelaire, par les jugements sévères de l'auteur sur l'usage des drogues et la recherche d'un bonheur factice dans des rêveries multipliées. Il n'en pouvait être autrement. Comment lui, qui, ainsi qu'on l'a vu, avait presque totalement rompu avec le monde extérieur et la vie pratique, pour se réfugier dans une existence toute d'activité imaginative et intellectuelle, ne se serait-il pas insurgé contre un passage tel que celui-ci :

On dit, et c'est presque vrai, que cette substance ne cause aucun mal physique, aucun mal grave, du moins. Mais peut-on affirmer qu'un homme incapable d'action, et propre seulement aux rêves, se porterait vraiment bien, quand même tous ses membres seraient en bon état ? Or nous connaissons assez la nature humaine pour savoir qu'un homme qui peut, avec une cuillerée de confiture, se procurer instantanément tous les biens du ciel et de la terre, n'en gagnera jamais la millième partie par le travail. Se figure-t-on un Etat dont tous les citoyens s'enivreraient de haschisch ? Quels citoyens ! Quels guerriers ! Quels législateurs ! Même en Orient, où l'usage en est si répandu, il y a des gouvernements qui ont compris la nécessité de le proscrire. En effet, il est défendu à l'homme, sous peine de déchéance et de mort intellectuelle, de déranger les conditions primordiales de son existence et de rompre l'équilibre de ses facultés avec les milieux où elles sont destinées à se mouvoir, en un mot, de déranger son destin pour y substituer une fatalité d'un nouveau genre [2].

Et encore : « ...Ajouterai-je que le haschisch, comme toutes les joies solitaires, rend l'individu inutile aux hommes et la société superflue pour l'individu, le poussant à s'admirer sans cesse lui-même et le précipitant jour à jour vers le gouffre lumineux où il admire sa face de Narcisse? [3] » Comment lui, qui considérait ses hallucinations provoquées comme un procédé licite d'aiguillonner ses facultés créatrices d'écrivain, aurait-il acquiescé à la condamnation prononcée par Baudelaire contre cette manière trop aisée de se procurer à la fois le bonheur et le génie ?

Il est vraiment superflu, après toutes ces considérations, d'insister sur le

1. Lettre du 3 mars 1852, à Louise Colet (*Correspondance*, 2e *série*, p. 370-371). On notera que Flaubert emploie déjà, pour peindre le déroulement prodigieux de ses visions, l'image de la spirale, qu'il devait retrouver, sous une autre forme, dans le passage de Baudelaire cité plus haut.
2. *Les Paradis artificiels*, p. 97-98.
3. *Ibid.*, p. 102-103.

caractère immoral du haschisch. Que je le compare au suicide, à un suicide lent, à une arme toujours sanglante et toujours aiguisée, aucun esprit raisonnable n'y trouvera à redire. Que je l'assimile à la sorcellerie, à la magie, qui veulent, en opérant sur la matière, et par des arcanes dont rien ne prouve la fausseté non plus que l'efficacité, conquérir une domination interdite à l'homme ou permise seulement à celui qui en est jugé digne, aucune âme philosophique ne blâmera cette comparaison. Si l'Église condamne la magie et la sorcellerie, c'est qu'elles militent contre les intentions de Dieu, qu'elles suppriment le travail du temps et veulent rendre superflues les conditions de pureté et de moralité ; et qu'elle, l'Église, ne considère comme légitimes, comme vrais, que les trésors gagnés par la bonne intention assidue. Nous appelons escroc le joueur qui a trouvé le moyen de jouer à coup sûr ; comment nommerons-nous l'homme qui veut acheter, avec un peu de monnaie, le bonheur et le génie ? C'est l'infaillibilité même du moyen qui en constitue l'immoralité, comme l'infaillibilité supposée de la magie lui impose son stigmate infernal [1].

Et comment enfin lui, qui, au sortir de ses rêveries, s'asseyait pendant des jours et des nuits à sa table de travail et s'acharnait avec une opiniâtreté invincible à la poursuite de l'expression la plus propre à les traduire sans les déformer, aurait-il admis que l'exaltation répétée de l'imagination par des adjuvants artificiels dût fatalement conduire à une sorte de paralysie progressive de cette imagination et de la volonté elle-même, comme l'assurait Baudelaire :

Si encore, au prix de sa dignité, de son honnêteté, de son libre-arbitre, l'homme pouvait tirer du haschisch de grands bénéfices spirituels, en faire une espèce de machine à penser, un instrument fécond ? C'est une question que j'ai souvent entendu poser, et j'y réponds... Cette espérance est un cercle vicieux : admettons un instant que le haschisch donne, ou du moins augmente le génie ; [*ces utilitaires*] oublient qu'il est de la nature du haschisch de diminuer la volonté, et qu'ainsi il accorde d'un côté ce qu'il retire de l'autre, c'est-à-dire l'imagination sans la faculté d'en profiter. Enfin il faut songer, en supposant un homme assez droit et assez vigoureux pour se soustraire à cette alternative, à un autre danger, fatal, terrible, qui est celui de toutes les accoutumances. Toutes se transforment bientôt en nécessités. Celui qui aura recours à un poison *pour* penser ne pourra bientôt plus penser *sans* poison. Se figure-t-on le sort affreux d'un homme dont l'imagination paralysée ne saurait plus fonctionner sans le secours du haschisch ou de l'opium [2] ?

Ces sentiments de Flaubert à la lecture des *Paradis artificiels* expliquent en grande partie, si je ne me trompe, la genèse du plan de *La Spirale* à partir du texte qui l'a inspiré.

Depuis longtemps déjà, l'écrivain songeait à un roman où seraient étudiés et décrits ces états extraordinaires et semi-hallucinatoires qui lui étaient familiers. Un passage d'une lettre à Louise Colet en est la preuve : « Non, je ne regrette rien de ma jeunesse. Je m'ennuyais atrocement ! Je rêvais de suicide ! Je me dévorais de toutes espèces de mélancolies possibles. Ma maladie de nerfs m'a bien fait ; elle a reporté tout cela sur l'élément physique et m'a laissé la tête plus froide, et puis elle m'a fait connaître de curieux phénomènes psychologiques, dont personne n'a l'idée, ou plutôt que personne n'a sentis. Je m'en vengerai à quelque

1. *Les Paradis artificiels*, p. 101-102.
2. *Ibid.*, p. 103-105.

jour, en l'utilisant dans un livre (ce roman métaphysique et à apparitions dont je t'ai parlé). [1]» Mais Flaubert ne se décidait pas à mettre ce projet à exécution. La cause principale de son hésitation était qu'il redoutait, en arrêtant longuement sa pensée sur ces phénomènes morbides et, somme toute — il ne l'ignorait pas — assez voisins de la folie, de compromettre gravement sa santé spirituelle. Pendant bien des années, tant que sa maladie nerveuse lui donna des crises aiguës, il eut le sentiment, en se reconnaissant d'étranges affinités avec les fous, qu'il côtoyait lui-même l'aliénation mentale. En 1852, parlant d'un camarade de collège qu'on venait d'interner, il confiait à Louise Colet : « Le voilà délirant, hurlant et avec des douches. Qui me dit que je suis pas sur le même chemin ? Où est la limite de l'inspiration à la folie, de la stupidité à l'extase ? Ne faut-il pas pour être artiste *voir tout* d'une façon différente à celle des autres hommes ? L'art n'est pas un jeu d'esprit ; c'est une atmosphère spéciale. Mais qui dit qu'à force de descendre toujours plus avant dans les gouffres pour respirer un air plus chaud, on ne finit [pas] par rencontrer des miasmes funèbres ? Ce serait un joli livre à faire que celui qui raconterait l'histoire d'un homme sain... enfermé comme fou et traité par des médecins imbéciles. [2]» Il y revenait dans une autre lettre à la même, écrite après la lecture du *Louis Lambert*, de Balzac : « Oh ! comme on se sent près de la folie, quelquefois, moi surtout ! Tu sais mon influence sur les fous et comme ils m'aiment ! Je t'assure que j'ai peur maintenant. [3]» Et, dans la lettre déjà citée plus haut, après avoir rappelé son projet de roman à apparitions, il avouait : « Mais comme c'est un sujet *qui me fait peur*, sanitairement parlant, il faut attendre, et que je sois loin de ces impressions-là pour pouvoir me les donner facticement, idéalement, et dès lors sans danger pour moi ni pour l'œuvre. [4]» En 1860, au moment où il lisait *Les Paradis artificiels*, Flaubert n'avait plus lieu, semble-t-il, d'éprouver les mêmes inquiétudes : il se considérait comme guéri — depuis un certain temps déjà — de ses crises aiguës d'hallucinations [5],

1. Lettre du 31 mars 1853 (*Correspondance, 3e série*, p. 146). Il y a, en effet, une première allusion à ce projet de roman dans une lettre à la même, du 27 décembre 1852, où, à propos du *Louis Lambert*, de Balzac, qu'il venait de lire, Flaubert écrivait : « Te rappelles-tu que je t'ai parlé d'un roman métaphysique (en plan), où un homme, à force de penser, arrive à avoir des hallucinations au bout desquelles le fantôme de son ami lui apparaît, pour tirer la conclusion (idéale, absolue) des prémisses (mondaines, tangibles) ? Eh bien, cette idée est là indiquée, et tout ce roman de *Louis Lambert* en est la préface. » (*Ibid., 3e série*, p. 76.)

2. Lettre des 1er-2 octobre 1852 (*Ibid., Ibid.*, p. 33-34).

3. Lettre du 27 décembre 1852 (?) (*Ibid., ibid.*, p. 77-78).

4. Lettre du 31 mars 1853 (?) (*Ibid., ibid.*, p. 146).

5. Lettre du 18 mai 1857, à Mlle Leroyer de Chantepie (*Ibid., 4e série*, p. 180-181) : « Vous me demandez comment je me suis guéri des hallucinations nerveuses que je subissais autrefois ? Par deux moyens : 1° en les étudiant scientifiquement, c'est-à-dire en tâchant de m'en rendre compte, et 2° par la *force de la volonté*. J'ai souvent senti la folie me venir. C'était, dans ma pauvre cervelle, un tourbillon d'idées et d'images où il me semblait que ma conscience, que mon *moi* sombrait comme un vaisseau sous la tempête. Mais je me cramponnais à ma raison. Elle dominait tout, quoique assiégée et battue. Et d'autres fois, je tâchais, par l'imagination, de me donner facticement ces horribles souffrances. J'ai joué avec

et il pouvait donc sans risques s'attaquer au roman auquel il avait songé. Mais sans doute restait-il arrêté, au seuil de cette entreprise, par la difficulté de traiter un sujet aussi personnel sans donner à son livre la forme d'une confession plus ou moins directe. *Les Paradis artificiels* vinren calmer ses scrupules ; ils lui fournissaient le moyen de traduire objectivement, en les prêtant à un héros imaginaire, ses propres impressions ; ce héros, ce serait précisément le chercheur de paradis, le mangeur de haschisch, avec lequel Flaubert se découvrait de si intimes et curieuses analogies.

On a vu d'autre part comment la gêne et la révolte éprouvées par Flaubert en lisant *les Paradis artificiels*, s'étaient fait jour, dès le lendemain de cette lecture, dans la lettre qu'il adressait à l'auteur pour le remercier de l'envoi du volume. L'admiration s'y accompagnait d'une réserve très nette et Flaubert y désapprouvait sans ambages Baudelaire d'avoir blâmé aussi impitoyablement « le haschisch, l'opium, l'excès »[1]. Je ne voudrais pas forcer l'interprétation de ce dernier mot, en lui-même assez vague : je crois cependant y trouver la preuve que Flaubert, bien qu'il n'eût jamais eu recours au haschisch, ni à l'opium, jugeait devoir faire cause commune avec les usagers de ces drogues, parce qu'en définitive le blâme de Baudelaire lui paraissait atteindre, avec eux, tous ceux qui cherchaient dans le délire d'une imagination déchaînée par un procédé quelconque, même inoffensif, une béatitude artificielle et une excitation de leurs facultés créatrices. Mais bien plus encore que dans cette lettre, c'est dans le plan de *La Spirale* que la réaction de Flaubert devant les sévérités injustes de Baudelaire allait se manifester.

Le haschisch d'abord n'y joue plus qu'un rôle insignifiant, tout épisodique : le héros s'en sert au début, mais il apprend peu à peu et assez vite à s'en passer ; au lieu d'absorber la drogue, il se contente d'en respirer l'odeur, puis il en vient à pouv oir renoncer même à cet innocent artifice. Ainsi ne l'accusera-t-on point « d'acheter avec un peu de monnaie le bonheur et le génie » et de se procurer trop aisément « avec une cuillerée de confiture... tous les biens du ciel et de la terre » : ses visions, son bonheur, et son génie, il ne les devra plus qu'aux exercices spirituels auxquels il s'est astreint, c'est-à-dire, en somme, à lui-même ; comme de plus ces exercices se ramènent à un entraînement progressif de l'imagination et de la volonté, la recherche par cette méthode des paradis artificiels, bien loin de paralyser lentement l'une et l'autre, ne saurait que les exalter au contraire. Et voilà déjà une première riposte à Baudelaire, qui tenait pour fatalement immorale et pernicieuse toute recherche de ce genre. Mais Flaubert ne s'en est pas tenu là. Il a voulu montrer aussi que le pouvoir de s'évader à son gré du réel dans des rêves extatiques ne s'accompagne pas forcément, chez celui qui le détient, de l'égoïsme solitaire et de l'inutilité sociale. Pour le faire, il s'est appuyé, avec beaucoup

la démence et le fantastique comme Mithridate avec les poisons. Un grand orgueil me soutenait et j'ai vaincu le mal à force de l'étreindre corps à corps. »

1. Voir ci-dessus, p. 314.

d'habileté, sur une remarque de Baudelaire : celui-ci ne signalait-il pas que, dans l'ivresse provoquée par le haschisch, il suffit d'un chagrin, d'une inquiétude, pour transformer la béatitude en angoisse ? Flaubert, suppose donc que son héros, bon, serviable et enclin à la vertu par nature, ne peut parvenir à l'extase, s'il est travaillé par le remords d'avoir commis un acte blâmable ou même négligé d'accomplir un acte louable, mais y arrive sans peine, s'il s'est mis dans une sorte d'état préalable de grâce, en faisant le bien. Ainsi, plus ce personnage voudra donner satisfaction à son besoin de paradis artificiels, et plus assidûment il lui faudra, par hypothèse même, pratiquer la vertu. Deuxième et triomphante riposte à Baudelaire : le goût et l'habitude des extases imaginatives, à l'inverse de ce que prétendait celui-ci, peuvent devenir des moyens d'arracher l'homme au souci égoïste et bas de ses intérêts et de lui inspirer le dévouement le plus altruiste et le plus noble. On le voit : le plan de *La Spirale* se ressent fortement du dessein qu'a eu Flaubert d'y plaider contre Baudelaire la cause des chercheurs de paradis artificiels, et du même coup la sienne. « Savez-vous, insinuait-il, dans sa lettre du 22 octobre 1860, à propos du haschisch, de l'opium et de « l'excès », — savez-vous ce qui en sortira plus tard ? » Le roman de *La Spirale*, qui devait être « exaltant et moral », aurait fait apercevoir ce qui pourrait peut-être en effet sortir un jour d'une mise en œuvre plus perfectionnée et plus intelligente des ressources infinies de l'imagination.

Quant à la conclusion prévue pour le roman, elle a sans doute, comme on l'a vu, été suggérée, elle aussi, par la lecture des *Paradis artificiels* : la description de l'état de « béatitude calme et immobile », — le *kief*, — phase ultime de l'ivresse procurée par le haschisch, devait fournir presque tous les éléments de la peinture que Flaubert aurait tracée de l'étrange bonheur où il voulait finalement installer son héros. Mais dans le dispositif imaginé pour ce dénouement, dont Baudelaire lui avait donné l'idée première, on retrouve le souvenir précis et l'influence certaine du cas personnel de l'écrivain. Nulle part, dans son opuscule, Baudelaire n'avait indiqué comme conséquence possible d'un usage même prolongé et excessif du haschisch la folie proprement dite ; l'affaiblissement progressif de la volonté, l'inertie croissante, une certaine déchéance intellectuelle à la longue, tels étaient les seuls dangers dont il dressait la menace au seuil des paradis que le haschisch ouvre à ses initiés. Flaubert, au contraire, hanté de bonne heure tout ensemble par la crainte et la curiosité de la folie, aurait profité de l'occasion pour parler d'un état qu'il lui avait semblé frôler parfois et dont il avait songé à tirer le sujet de tout un roman [1]. Mais il en aurait parlé avec la sympathie de quelqu'un qui n'accepte point d'assimiler cet état, — comme le font les médecins et la société, — à l'incapacité de raisonner juste sur les choses et sur la vie.

1. Voir plus haut (p. 330) le passage cité de la lettre de Flaubert des 1er-2octobre 1852. Cette conclusion paraît, en somme, revenir à l'idée du « joli livre à faire » en racontant « l'histoire d'un homme sain... enfermé comme fou et traité par des médecins imbéciles. »

Il aurait, tout à l'inverse, tenté la réhabilitation des fous, en montrant comment ils sont en définitive les seuls à « voir le vrai, l'ensemble du temps, l'absolu »[1], les seuls aussi à connaître le bonheur, qui est dans l'imagination. Ainsi le livre se serait-il terminé par une dernière protestation dirigée non plus, comme les autres, contre les durs jugements de Baudelaire, dans ses *Paradis artificiels*, sur les chercheurs de ces paradis, mais contre l'opinion commune à l'égard des fous, gens de qui, non moins que des précédents, Flaubert se sentait très proche par l'esprit et par le cœur.

***

Dans son étude sur *La Spirale*, M. E. W. Fischer considère que ce projet avait toutes chances de n'être jamais réalisé. Il se fonde sur trois arguments. C'est d'abord la vive répugnance qu'éprouvait Flaubert à parler de son mal et des troubles étranges dont ce mal était la cause : « Aurait-il, dit M. Fischer, écrit un ouvrage dans lequel il eût exposé ce qu'il avait jalousement gardé jusque-là ?... Le livre eût-il vraiment abouti, jamais Flaubert n'aurait eu le courage de le publier. » C'est ensuite sa tendance constante à l'impersonnalité : « Le moi de l'artiste apparaissant à nu lui semblait haïssable, méprisable, de mauvais goût, anti-artistique ; aussi la première condition du grand art pour lui était-elle l'impersonnalité. » Vient enfin la difficulté de produire deux romans aussi analogues d'inspiration et de sujet que *La Tentation* et *La Spirale* : « Toutes deux se composent en effet d'éléments sinon identiques, du moins très ressemblants... La même eau qui alimente *La Tentation* eût dû alimenter aussi *La Spirale*. [2] » Que les deux premières raisons aient pu à l'occasion suggérer à Flaubert des scrupules, j'y consens volontiers ; auraient-elles suffi à le détourner de la réalisation d'un projet qu'elles ne l'avaient pas empêché de concevoir et d'élaborer, j'en doute beaucoup. Au surplus, comme je l'ai signalé, l'opuscule de Baudelaire ne lui avait-il pas permis justement de construire un scénario vraisemblable où il dissimulait, sous le masque d'un héros fictif, sa personnalité, et mettait au compte du haschisch d'abord, de la seule volonté ensuite, des phénomènes provoqués en réalité par son état morbide ? Il était dès lors en droit de juger qu'en rédigeant et en publiant le roman sous cette forme, il ne livrerait ouvertement au public rien de lui-même et garderait une relative objectivité. Au contraire, le troisième argument me paraît à peu près décisif : il reçoit d'ailleurs une force nouvelle du rapprochement que j'ai établi entre le projet de Flaubert et les *Paradis artificiels* de Baudelaire. Car de là résulte que le plan de *La Spirale* est, sans doute, non pas contemporain de la lettre du 31 mars 1853 à Louise Colet [3], ainsi que le croyait M. Fischer, mais un peu postérieur à la publication des *Paradis artificiels*,

1. Plan de *La Spirale*.
2. *Op. cit.*, p. 129-130.
3. Voir ci-dessus, p. 330, note 1.

ce qui le daterait de la fin de 1860 ou du début de 1861. Or n'est-il pas bien significatif que les deux moments où ce projet a hanté l'esprit de Flaubert, celui où il se présentait d'abord sous l'aspect très vague d'un « roman métaphysique et à apparitions »[1], — 1852-1853, — et celui où il a pris sa figure définitive, — 1860-1861, — coïncident avec les périodes d'abandon prolongé de *La Tentation* ? La première version de celle-ci a été, en septembre 1849, après la désastreuse lecture du manuscrit à Louis Bouilhet et Maxime du Camp, enfouie dans un carton pour des années ; la seconde version, écrite en 1856, a presque aussitôt subi le même sort, l'auteur ayant estimé devoir « en ajourner indéfiniment la publication », dans la crainte qu'elle ne lui attirât des poursuites plus graves encore que celles dont il était l'objet en raison de M^me^ Bovary[2]. Peut-être faudrait-il voir, dans le « roman métaphysique et à apparitions », un projet imaginé et caressé d'abord par Flaubert, à l'heure où le verdict implacable de ses amis avait condamné la première *Tentation* avec défense d'y revenir jamais, pour remplacer tant bien que mal cette œuvre regrettée, — puis repris et précisé plus tard dans *La Spirale*, à une heure presque pareille, où l'opinion publique, cette fois, interdisait à l'écrivain de produire à la lumière la seconde *Tentation*, toujours donc aux mêmes fins de remplacement. S'il en a bien été ainsi, la condition pour que *La Spirale* fût écrite eût été le renoncement absolu et irrévocable de Flaubert à tout espoir de remanier encore et de publier *La Tentation*. Le livre lui était trop cher pour qu'il s'y soit jamais résigné. On sait comment, au contraire, de 1869 à 1872, *La Tentation* reçut sa troisième forme, pour voir enfin le jour en 1874. A partir de cette date, *La Spirale* cessait d'être réalisable : elle aurait ressemblé de trop près à un ouvrage déjà publié ; en fait n'y trouve-t-on aucune allusion dans la correspondance des dernières années.

Flaubert aurait ainsi choisi entre deux romans possibles qui s'excluaient l'un l'autre, et nous aurions mauvaise grâce à douter que son choix fût le bon. On peut cependant déplorer qu'en sacrifiant décidément à *La Tentation La Spirale* il nous ait à tout jamais privés des renseignements qu'aurait peut-être contenus ce roman sur certains côtés mystérieux de sa personnalité. Mais à lui seul, si bref et fragmentaire qu'il soit, le plan de *La Spirale* suffit à situer celui qui l'a conçu dans cette curieuse famille d'esprits qui, de Thomas de Quincey à Rimbaud, ont demandé systématiquement à l'hallucination organisée de transformer pour eux en une féerie splendide et singulière l'horreur banale de la vie réelle. Entre le héros de Flaubert, — son double, — qui s'entraîne à transposer les événements médiocres de son existence véritable sur un plan magnifique et fabuleux, ce qui l'amène à « considérer comme présent le passé et

1. On ne saurait appliquer à *La Tentation* ce passage d'une lettre à Louise Colet. Flaubert avoue que le roman en question lui « fait peur, sanitairement parlant », ce qui ne semble jamais avoir été la cas de *La Tentation*. Voir ci-dessus, p. 330, note 4.

2. Lettres de février et fin mars 1857, à Maurice Schlésinger (*Correspondance 4^e^ série*, p. 160 et 167).

l'avenir », à « converser avec les dieux et à voir les types »[1], tandis que le commun des hommes le croit perdu dans la folie, — et l'auteur des *Illuminations*, qui s'est « habitué à l'hallucination », « voit très franchement une mosquée à la place d'une usine, une école de tambours faite par des anges, des calèches sur les routes du ciel, un salon au fond d'un lac », retrouve l'Éternité, « vit enfin, étincelle d'or de la lumière nature », et déclare : « aucun des sophismes de la folie — la folie qu'on enferme — n'a été oublié par moi ; je pourrais les redire tous, je tiens le système »[2], — la parenté est évidente. Tous deux se font « voyants, par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens », tous deux sont « vraiment voleurs de feu »[3]. Et cette parenté spirituelle de Flaubert avec un poète dont on ne l'a guère rapproché jusqu'ici, du moins à ma connaissance, n'est sans doute pas un des traits les moins originaux et les moins attachants de sa physionomie.

PAUL DIMOFF.

1. Plan de *La Spirale*.
2. Rimbaud, *Une saison en Enfer, Délires* (II), *Alchimie du Verbe*, passim.
3. Lettre du 15 mai 1871, de Rimbaud à P. Demeny (*Nouvelle Revue française*, octobre 1912, p. 571-573).

NOTES ET DOCUMENTS

UNE LETTRE INÉDITE DE GUILLAUME DU VAIR

La Bibliothèque municipale de Carpentras qui, sous le nom d'Inguimbertine, devrait être aussi célèbre que la Méjanes d'Aix, la Colombine de Séville ou l'Ambrosienne de Milan, contient dans le manuscrit nº 1799 une copie de lettre dont le titre excite la curiosité. On y lit, en effet, ceci en écriture du XVIIe siècle : *Copie de lettre de qhhnxe nz qr obhxyba (octobre 1617)*. Comme le manuscrit 1799 faisait partie du cabinet de Peiresc et qu'on lit dans la marge de la lettre les mots *A Monsieur de Perez*, il convient de connaître le chiffre dont se servait le savant aixois.

Ce chiffre est d'une simplicité enfantine ; et il y a un siècle que les lettres chiffrées que Malherbe adressait quelquefois à Peiresc ont été publiées en clair. Peiresc et ses amis intimes divisaient l'alphabet de vingt-deux lettres [1] en deux moitiés, qu'ils écrivaient sur deux colonnes parallèles ; ils remplaçaient chaque lettre par la lettre correspondante de l'autre colonne : *a* par *n*, *o* par *b*, *c* par *p*, etc... Nous lisons donc, sans hésiter : *Copie de lettre de Du Vair à M. de Bouillon.* Au reste, en 1617, quel homme politique, en dehors de Du Vair, aurait pu écrire une lettre aussi éloquente ?

Pour comprendre le sujet de cette missive, il faut résumer l'histoire religieuse du Béarn à cette époque. Jeanne d'Albret y avait confisqué les biens de l'église catholique. Le clergé catholique en réclama la restitution à maintes reprises, surtout après que le fils de Jeanne d'Albret eut péri. On entendit ses doléances aux États généraux de 1614 et en d'autres occasions. Or, le 31 décembre 1616, le gouvernement royal proclamait la réunion du Béarn et de la Navarre à la France. Cette mesure fut bientôt suivie d'un arrêt, par lequel le roi ordonnait la main-levée des biens ecclésiastiques en Béarn et prescrivait que les gages des ministres et professeurs protestants fussent désormais payés sur les revenus du domaine royal, et non plus sur ceux des biens de l'église catholique en Béarn.

Cet arrêt du 25 juin 1617 fut mal accueilli par les pasteurs béarnais ; ils écrivirent aux personnalités protestantes du royaume et envoyèrent une députation à Louis XIII. Tandis que Du Plessis-Mornay recommandait

1. Les lettres *j*, *k*, *v*, *w* ne comptaient pas.

la soumission aux ordres du Roi, le duc de Bouillon [1], à qui les pasteurs avaient écrit le 28 juillet, embrassa avec ardeur le parti de ses coreligionnaires béarnais. Il écrivit, le 15 septembre, une lettre à Du Vair, qui était alors garde des sceaux ; cette lettre fut imprimée, à la fin d'octobre ou en novembre, dans une petite plaquette, avec deux lettres du Conseil des églises protestantes de Béarn et un récit de l'audience que le Roi avait accordée, le 7 septembre, aux députés béarnais. Un exemplaire de cette plaquette est conservé à la Bibliothèque nationale dans la collection des frères Dupuy [2], grands amis de Peiresc. Nous reproduisons le texte de la lettre du duc au garde des sceaux.

Copie de la lettre escrite de Sedan le 15 septembre 1617 par Monsieur le Duc de Bouillon, premier Mareschal.

A Monsieur du Vair, garde des sceaux de France,

Monsieur,

J'ay receu des lettres du vingt et huictiesme Juillet des Pasteurs et anciens des Eglises Reformes (*sic*) de Bearn, par lesquelles ils me disent l'Arrest obtenu à Fontainebleau le vingt et cinquiesme Juin, par où les Ecclesiastiques sont remis en la possession de leur bien, dont ils avoyent esté privés par la feuë Royne mere du feu Roy, et lesdits biens affectés à l'entretenement des Ministres et College de l'Escar [3], les susdits disent prevoir une dissipation entiere des Eglises Reformees dudit Pays, quelque provision qu'on leur face esperer d'ailleurs. Me prient avec instance de les favoriser en cette leur poursuitte, ce que j'ay creu ne leur pouvoir desnier pour la conformité de doctrine qu'elles ont avec les Eglises de France, et de ce que le Roy a trouvé bon que les Deputés Generaux portassent leurs affaires. Ceste faveur maintenant s'estendra au contenu de ceste lettre que je vous adresse, non pour y deduire les droicts des uns et des autres, n'en estant si particulierement informé, *mais vous representer leurs craintes que j'estime conformément receuës par toutes les Eglises de France, que cela n'aille à une dissipation*, les remedes qu'il plaist au Roy y vouloir donner, semblent ne se pouvoir executer qu'avec du temps requis pour l'usage des formes qu'il y faut apporter pour l'affectation des revenus qu'on leur veut donner, durant lequel la dissipation qu'ils craignent, ou en tout ou en la plus grand' part sera arrivee : Si on eut avant que juger pourveu au remede, cela eut estouffé ces craintes *qui sont aux plus sensibles causes que les hommes ressentent* ; Les Ecclesiastiques pouvoyent par ceste preparation juger de la bonne intention du Roy vers eux, et les autres demeurer asseurés qu'on ne commenceroit par les deposseder. Ainsi que j'ay dit, je n'entre au general de la question : mais seulement que les affaires sont plus expedientes en une fois qu'en une autre. Cest affaire ce croy-je a bien esté consideré par le Conseil : mais quelquesfois les suittes font apporter quelque delay aux executions, le temps donnant des ouvertures que la prudence auparavant ne pouvoit descouvrir. Si donc *sans rien changer on pourvoit à faire ce fonds avec commodité et seureté, les Ecclesiastiques pourroyent le prendre, esmeus des mescontentemens excités contr'eux dans leur propre Pays, où par union ils doivent apparemment*

1. Né en 1555, mort en 1623. En 1606, cet éternel agitateur avait provoqué, par ses menées, l'expédition d'Henri IV contre Sedan ; à cette occasion, Malherbe composa l'ode *Sur l'heureux succès du voyage de Sedan*, que Du Vair, alors premier président du Parlement de Provence, lut avec une grande admiration (cf. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, V, 178).

2. Fonds Dupuy, manuscrit n° 153, f° 236-239.

3. Lescar, près de Pau ; sous l'Ancien Régime, cette petite ville possédait un évêché.

esperer faire de l'accoissement[1] *de leurs citoyens, et non en y faisant regermer les maux et contentions, qui ont mis les affaires où elles sont.* J'escris ceci pour satisfaire à ces Messieurs, à vous Monsieur qui estes en tout et par tout attaché au bien du service du Roy, et à qui ma lettre n'aura autre interpretation que celle que merite mon affection *à voir tous mescontentements levés, le Roy servy, son authorité affirmie, et la paix d'une tres-longue duree,* et que je vous puisse rendre le service que je vous ay voué, vous baisant bien-humblement les mains en qualité de, etc...

Bouillon ne prétend pas donner son avis sur le fond ; mais il demande qu'on donne au clergé catholique béarnais un dédommagement et qu'on laisse aux ministres et professeurs protestants les biens dont ils jouissaient jusqu'alors. Si on n'apaise pas leurs craintes, le duc prévoit des « contentions ». Il y a là un avertissement, voire une menace : deux ans à peine s'étaient écoulés depuis que Rohan, La Force et Candale avaient pris les armes dans le Midi. Depuis, le gouvernement avait signé avec les Grands et les Protestants le traité de Loudun ; mais ces paix étaient précaires, et La Force était prêt à partir de nouveau en campagne.

Sauf la dernière (*tous mescontentements levés, le Roy servy*, etc...), les phrases se révèlent aucun souci de style ; elles sont invertébrées ; le vocabulaire est administratif. Çà et là, on rencontre quelques réflexions générales d'ordre politique ; mais elles manquent de relief et de vigueur.

Voici la réponse de Du Vair ; nous y avons introduit des alinéas.

Monsieur, J'ay interpreté comme je doibs et selon que vous desirez la lettre qu'il vous a pleu m'escrire du XV^e^ septembre, qui ne m'a esté rendue que le III^e^ de ce mois. Je veoys que c'est une intercession qui a esté extorquée de vous par l'importunité de personnes moins æquitables que la profession qu'ils font ne desireroit[2], qui font ouir des plaintes non seulement à vous, mais à tous les coings de la France, qui demeureront pour perpetuels tesmoignages du peu de moyen qu'il y a de les contenter et contenir avec la raison, afin que je ne die point davantage. Ils ont voulu disputer s'il estoit du debvoir et du pouvoir du Roy de rendre aux evesques de sa religion leur bien qu'il tient et possede par ses fermiers ou receveurs, et par là pretendre non seulement d'empescher qu'il ne feist justice, mais aussi qu'il ne deschargeast sa conscience et ne restituast ce qu'il possedoit injustement et à la ruine de la Religion dont il fait profession.

Vous me direz qu'ils alleguoient, comme ils alleguent encore leur interest, et je vous diray qu'il y a desja fort longtemps qu'on a voulu traicter avec eux des moyens de le faire cesser, et leur donner tout le contentement qu'ils pouvoient desirer. Ils en ont empesché l'effect, et n'ont jamais voulu joindre, aymans mieux l'incommodité d'autruy que leur propre commodité, et vous diray plus, que, quand le Roy maintenant a ordonné de ceste affaire et donné l'arrest dont ils se plaignent, il a par le mesme arrest desinteressé, voire grandement avantagé ces complaignans. Car il leur a pourveu de fonds sur le plus proche et plus clair de son domaine de Navarre, qui leur est beaucoup plus honnorable, plus asseuré, et debvroit estre plus agreable, si ce n'est qu'ils mesurent leur contentement par la misere et calamité d'autruy, et n'estiment point pouvoir asseurer leur Religion qu'en estouffant la catholique, et privans par consequence les deux tiers des habitans de la province de l'exercice de leur Religion, des temples et des sepulchres de leurs peres.

1. *Accoisement*, apaisement. Le dictionnaire Huguet cite des exemples de ce mot, empruntés aux œuvres de saint François de Sales.

2. Les pasteurs et anciens des églises réformées de Béarn.

Il ne faut point qu'ils se plaignent que pour establir le fonds qui leur est donné, il y faut des edicts et des verifications. C'est aux autres à s'en plaindre. Car le Roy n'a point ny entendu ny ordonné que rien fust changé jusques à ce que le fonds fut actuellement estably. Jugez donc, Monsieur, par vostre aequanimité, comme doibvent estre receues les plaintes de ces gens-là, et quel jugement on doibt faire des lettres qu'ils ont semees sur ce subject par tout ce Royaume, crians alarme de ce qu'on leur donnoit ce qu'ils peuvent posseder en quelque repos de conscience, pour leur oster ce qui debvoit estre à jamais un subject de dissention et guerre civile, si ce n'est qu'ils croyent que les Catholiques ayent moins de droict ou de force ou de courage à repeter [1] ce qu'on leur a ravy, qu'eux à conserver ce qu'ils leur ont osté.

Pour moy, Monsieur, vous cognoissez mon humeur. J'ay vescu assez en la lumiere du monde et avec assez d'auctorité pour faire paroistre combien j'ay desiré la paix et maintenir chacun en ce qui luy appartient selon la loy du Prince et la necessité que le Royaume en a. Je ne suis pas pour changer en l'aage où je suis [2] ; mais aussi, tant que j'auray l'honneur d'estre auprez du Roy et appellé à son Conseil, ne lui conseillray-je jamais, pour murmurs ou menaces de personnes, et moins de ses subjects [3], de rien faire d'injuste ou indigne d'un bon Prince. Le repos est fort desirable, mais qui ne se doibt point achepter par une honteuse ny pernicieuse patience.

Vous avez beaucoup de credit parmy ceux de vostre Religion. Pour l'honneur de Dieu, employez-le pour les contenir en leur debvoir envers Dieu, envers leur Prince, envers leurs concitoyens. Car ils se debauschent fort tous les jours. Et leur ostez ceste ferme persuasion qu'ils ont d'estre assez forts pour faire endurer tout ce qu'ils voudront entreprendre contre l'auctorité du Roy, des loix et de l'ordre de l'Estat. Vostre genereuse naissance, le rang et les charges que vous tenez vous obligent à cela, et l'amitié que vous portez aux vostres, que vous debvez craindre de laisser en un aage qui ne se pourroit pas tirer des miseres où les pourroient plonger ceux qui desirent troubler ce Royaume.

Invité par vostre lettre, par l'honneur de vostre bienvueillance et par le zele que j'ay au service de mon Roy et bien de ma patrie, je vous dis franchement ce que je pense, m'asseurant que vous l'aurez agreable, comme procedant de personne qui vous a tousjours grandement honoré et estimé, et qui desire estre creu de vous.

Avant et après la mort de Du Vair, Peiresc s'est occupé des éditions de ses œuvres. Or il s'est abstenu de publier cette lettre, et jusqu'à maintenant elle est restée inédite. Cependant il admirait le talent de son cher et illustre ami, et les sentiments qui y sont exprimés s'accordaient avec son ardente foi catholique et avec l'opinion qu'il professait dans sa correspondance sur les menées des protestants du Midi. Pourquoi donc cette omission ? C'est que Peiresc était prudent et craignait le scandale. Il jugea inopportun, alors que les esprits étaient encore échauffés, de mettre en pleine lumière une polémique entre un membre du gouvernement et un des principaux seigneurs du Royaume. Du reste, ses lettres nous révèlent qu'il s'efforça d'empêcher l'impression de certaines œuvres de Du Vair qui avaient trait à des querelles politiques [4].

1. Terme juridique : réclamer, demander à ravoir.
2. Du Vair était né le 7 mars 1556.
3. Et moins encore pour murmures ou menaces de ses sujets.
4. Voir sa lettre à Valavez, du 29 avril 1625 (cf. Radouant, *G. du Vair*, p. 115), et surtout la longue lettre qu'il adressa à G. Aleaume, neveu de Du Vair, le 15 avril 1624 ; Tamizey de Larroque, qui a publié tant de lettres insignifiantes de Peiresc, a omis celle-là ; mais elle figurera dans le tome VIII des *Lettres de Peiresc*. Les amis

Mais, si la réplique de Du Vair au duc de Bouillon a été ignorée de ses contemporains, les Protestants ne lui ont pas moins reproché sa participation à la politique du Gouvernement royal et à la campagne militaire de 1621. Lorsque D'Aubigné, qui s'était réfugié à Genève, apprit sa mort, survenue à Tonneins, près d'Agen, le 3 août 1621, il s'empressa de lui consacrer un *tombeau du style de saint Innocent*, où sa rancune se donnait libre cours. Nous reproduisons cette pièce non pour sa valeur littéraire, mais pour sa rareté.

Pour Du Vair, garde des sceaux, pretendu au chappeau rouge.

Du Vair qui avoit sur la teste
Tant de sang versé fraichement,
Briguant un chappeau de la teste
Et le pourpre d'un vestement :
De la France l'ardent flambeau
S'est esteint d'une fiebvre ardente,
Empourpré selon son attente,
Non en l'habit, mais en la peau [1].

Mais revenons à la lettre de Du Vair. Elle est aussi remarquable pour le fond que pour la forme. D'abord, Du Vair, se gardant d'attaquer le duc, s'en prend aux gens dont l'insistance importune l'a décidé à prendre la plume : ils s'opposent à la volonté du Roi, qui, en cette affaire, dispose de biens qui sont en sa possession, et qui agit par devoir de justice et stricte obligation religieuse. Puis il suppose une objection, afin de la réfuter, et il enferme les protestataires dans cette alternative : ou bien ils se contenteront du plus clair du domaine royal de Navarre, dont on leur donnera les revenus ; ou, s'ils ne s'en contentent pas, c'est qu'ils préfèrent à leur propre intérêt la misère de la religion catholique, que professe la grande majorité des Béarnais. En leur nom, le duc se plaignait de la précipitation avec laquelle on avait agi ; Du Vair répond qu'avant que les biens ecclésiastiques soient restitués, le fonds destiné aux Protestants sera constitué. Il conclut en faisant appel à la droiture de son correspondant : les plaintes de « ces gens-là » [2] sont irrecevables ; ils ne doivent point compter sur la résignation des Catholiques à cette spoliation.

La lettre du duc se terminait par un compliment au garde des sceaux (*vous qui estes...*) et par une protestation de loyalisme (*mon affection à voir...*). Du Vair reprend et développe les deux thèmes : lui aussi, il désire la paix, il a donné maintes preuves de ce sentiment, mais il ne saurait lui sacrifier la justice, et il ne craint pas les menaces. Quant au duc, sa noble origine, son rang et ses hautes charges l'obligent à user de son crédit parmi ses coreligionnaires pour les ramener à leur triple devoir et les avertir des dangers auxquels ils s'exposent. Il termine sa lettre en unissant la franchise à la courtoisie.

de Du Vair n'ont pas publié non plus l'énergique remontrance qu'il adressa à la Reine-Mère le 18 mars 1619 (cf. Cougny, *Du Vair*, 1857, p. 68-70, d'après le manuscrit Dupuy n° 663).

1. Éd. Réaume et Caussade, IV, 386.

2. Du Vair évite les mots *Ministres* et *Églises réformées* ; et, s'adressant à un Protestant, il s'abstient d'employer l'expression officielle : *religion prétendue réformée*.

On notera la force des termes employés : *extorquer*, *étouffer*, *honteuse*, *patience*. Les arguments sont bien choisis : le Roi met fin à une injustice, il décharge sa conscience ; on ne saurait demander à un souverain de travailler à la ruine de sa propre religion ; les deux tiers des Béarnais sont catholiques [1], et tiennent à recouvrer leurs églises et les tombeaux de leurs aïeux [2].

Du Vair se sert avec succès des figures de rhétorique. L'aposiopèse : *afin que je ne die point davantage*. La gradation : *des plaintes non seulement à vous, mais à tous les coings de la France ; qu'il ne feist justice, mais aussi qu'il ne deschargeast sa conscience ; et vous diray plus ; desintéressé, voire grandement avantagé ; dissention et guerre civile ; murmurs ou menaces de personnes, et moins de ses subjects ; et l'amitié que vous portez aux vostres*. L'antithèse : *aymans mieux l'*INCOMMODITÉ *d'autruy que leur propre* COMMODITÉ ; *assurer leur Religion qu'en estouffant la catholique ; ils* SE PLAIGNENT... *c'est aux autres à* S'EN PLAINDRE ; *on leur donnoit ce qu'ils peuvent posseder en quelque repos de conscience, pour leur oster ce qui debvoit estre à jamais un subject de dissention et guerre civile ; à repeter ce qu'on leur a ravy, qu'eux à conserver ce qu'ils leur ont osté ; desirable, mais qui...*

La phrase est étoffée par de nombreux groupes binaires : *la misere et calamité d'autruy, honteuse ny pernicieuse patience, honoré et estimé*, etc... dont plusieurs présentent des symétries phoniques : *contenter et contenir, du debvoir et du pouvoir, murmurs ou menaces*... Quelques groupes ternaires : *de droict ou de force ou de courage ; envers Dieu, envers leur Prince, envers leurs concitoyens ; contre l'auctorité du Roy, des loix et de l'ordre de l'Estat ; par vostre lettre, par l'honneur de vostre bienvueillance et par le zele*... Celui-ci termine heureusement une période : *et privans... de l'exercice de leur Religion, des temples et des sepulchres de leurs peres*.

Nous notons une période tripartite : *mais aussi, tant que*... La proposition principale y est encadrée d'une proposition temporelle et d'une proposition infinitive. Une période bipartite mérite d'être analysée :

> Ils en ont empeschè l'effect (8)
> et n'ont jamais voulu joindre (7),
> aymans mieux l'incommodité d'autruy (10)
> que leur propre commodité (8) ;
> et vous diray plus, — que,
> quand le Roy maintenant a ordonné de ceste affaire (14)
> et donné l'arrest dont ils se plaignent (9),
> il a par le mesme arrest desinteressé (12),
> voire grandement avantagé ces complaignans (13).

Deux courtes propositions principales, de longueur presque égale, sont

1. Nous ne commenterons pas ce chiffre ; car, comme on le pense bien, les deux parties en cause n'étaient pas d'accord sur le nombre de leurs ressortissants respectifs.

2. Ils ne pouvaient plus se rendre à ces tombeaux de famille, les églises ayant été transformées en temples. En 1562-1563, Ronsard avait tiré grand parti de la profanation de certains tombeaux par les troupes protestantes (*Continuation*, v, 388 ; *Réponse*, v, 833).

suivies d'une proposition participiale à valeur causale, qui forme une antithèse à deux membres presque égaux. Une troisième proposition principale relance la période dans une gradation ; elle est suivie d'une double proposition temporelle (23 syllabes) et d'une double proposition complétive, construite en gradation et dont les deux membres sont presque égaux. Dans cette période bipartite, la seconde partie est soigneusement équilibrée (23 + 25), et, comme il convient, elle est plus étoffée que la première (33 syllabes).

Un puriste comme Balzac pourrait critiquer dans cette lettre des asymétries : *injustement et à la ruine de la Religion*, *j'ay desiré la paix et maintenir chacun*, blâmer la répétition de la formule *si ce n'est que*, juger que certaines périodes sont lourdes ou mal dessinées. Mais, si l'art est imparfait, le naturel — qui manque tant aux écrits de Balzac — y gagne. Et l'auteur de la lettre au duc de Bouillon apparaît, somme toute, comme l'un des premiers artisans de notre prose classique [1].

Raymond Lebègue.

1. Sur la place de Du Vair, parmi les précurseurs de Balzac, cf. G. Guillaumie, *Guez de Balzac et la prose française*, 1927, p. 43-47.

FARCES ET FACÉTIES POPULAIRES

(*Fin*[1].)

II. — Carême-prenant et carnaval.

De tout temps, et dès le moyen âge, l'époque du Carnaval vit se dérouler des mascarades et des fêtes populaires. A la Cour même, les rois étaient atteints du vent de folie qui soufflait dans ces jours de liesse ; eux, aussi, faisaient leur « Carême-prenant ». On appelait ainsi les trois derniers jours du Carnaval précédant le Carême. Dès longtemps, le peuple personnifia ces deux personnages ennemis, Carême-prenant et Carême, le premier, dispensateur de joies, amateur de fêtes, de festins et de beuveries, le second précédant un cortège de jours maigres et tristes, où ne devait plus régner que l'abstinence, d'où étaient exclus les hommages rendus à Bacchus et à Vénus [2].

Ainsi, le public par les réjouissances de la rue, comme les grands seigneurs par des tournois, fêtait-il sans retenue les jours gras avant de tomber sous le triste règne du sire Carême. Ces fêtes étaient l'occasion pour les colporteurs de débiter certains livrets burlesques et facétieux. A Paris et en province, on vendait alors de petits opuscules comiques où souvent était évoqué, dans un style héroï-comique, le combat de Carême-prenant et de Carême. La plupart de ces petits livrets sont certainement perdus. La curiosité des bibliophiles de tous les temps en a sauvé un certain nombre de l'oubli. Leur abondance même, du xv^e^ siècle à nos jours, atteste la persistance de la gaieté et de l'esprit gaulois dans notre race. Nous donnons ci-dessous la bibliographie de ceux de ces livrets que nous avons pu consulter ou dont nous avons rencontré mention dans les catalogues ; il est malheureusement certain que nos recherches ne nous ont livré qu'une faible part de ces petits ouvrages dont beaucoup ont dû disparaître avec le règne même du Carnaval qui les fit naître.

La description du merveilleux conflict/ et tres-cruelle Bataille faicte entre les/ deux plus grands princes de la region/ Bufatique appelez

1. Voir *Revue d'Hist. litt. de la France*, n° Avril-Juin 1948, p. 156-163 : L. Guillot-Gorju,

2. On sait que « Quaresmeprenant » régnait sur l'île de Tapinois. Rabelais, *Pantagruel*, 4^e^ livre, ch. XXIX.

Caresme et Char-/ naige. S.L.N.D. (Paris, vers 1530). In-8° gothique de 8 ff. Cet opuscule appartient à la lignée des *Débats* du moyen âge. On en trouve une rédaction du XIII^e^ siècle dans Barbazan, *Fabliaux et Contes des Poètes françois des XI^e^-XV^e^ siècles tirés des meilleurs auteurs.* Paris, Warée, 1808, IV, p. 80-99 (cf. aussi Legrand d'Aussy, *Fabliaux ou Contes, Fables et Romans du XII^e^ et XIII^e^ siècle.* Paris, Renouard, 1829, III, 19-34). Ce livret, qui comprend 27 strophes de 10 vers, a été réimprimé d'après un exemplaire unique appartenant à la Bibliothèque de la Sorbonne (Réserve R XVI 1224), par Anatole de Montaiglon et Émile Picot, *Recueil de poésies françoises.* Paris, 1875, X, 110-127. Il eut une certaine vogue, car Émile Picot cite sept éditions d'une traduction italienne.

Le thème en fut encore repris dans plusieurs opuscules que nous citons plus loin ; on peut en rapprocher cette pièce, qui est sans doute du gazetier Loret : *Le Retour de Mardi-Gras, sa colère contre le Caresme, accordée par un agent de la paix, l'année d'après le siège de Paris,* dans le *Nouveau Meslange de pièces curieuses tant en prose qu'en vers.* Paris. A. de Sommaville, 1664, in-12, p. 145-159 (Bib. Nat. Z 56479).

La description du merveilleux conflict et très cruelle bataille faicte entre les deux plus grands princes de la région bufatique, appelez Caresme et Charnage. Paris, 1554, in-8°.

Cette édition, qui est sans doute une réimpression de la précédente, figurait dans un recueil de pièces de la Bibliothèque Mazarine, coté 21671, p. III ; ce recueil est aujourd'hui perdu ; nous n'avons pas rencontré d'autre exemplaire de cette édition.

LE TESTAMENT DE/ CARMENTRANT A VIII PER-/ SONNAIGES./ Cestassavoir./ Carmentrant./ Archiepot./ Tyrelardon./ Lechefroye./ Caresme./ Haren Souret./ Teste daulx. / Ognions./ S.L.N.D.

Petit in-4° de 8 ff. publié vers 1540 sans doute à Lyon. Cat. Rothschild, II, 1086 ; Bib. Nat. Rés. Yf 4658.

Cette amusante facétie dialoguée, due à la plume d'Abundance, ainsi que nous l'apprend une note finale, remet en scène le combat légendaire de Carême, soutenu par « Teste daulx, Ognons, Harent Soret » contre Carême-prenant, « Carmentrant le grant gormant », défendu par « Archiepot, Tailleboudin, et Lichefroye ». Carmentrant chante la joie de vivre et d'aimer en ces vers :

Point ne fus subject a soulcy ;
Je mange bouli et rousti ;
Je suis le plus gentil du monde;
Tout le monde à moy se fonde.
Je suis joyeux, je suis plaisant,
Je fais danser, je fays galler,
Et le vin claret avaller ;
Je fays a controuver chambrieres,
Ses nourrisses qui sont legeres,
Qui contrefont les pucelettes,
De nuit font le jeu damorettes ;
Je fays le monde rejouyr,
Taborins et auboys ouyr ;
Je suis tout remply de liesse.
Je suis le tuteur de jeunesse....

Le combat se termine par la défaite de Carmentrant, banni par Carême pour sept semaines.

MEME OUVRAGE. MEME TITRE.

In-12, 8 ff. non chiffrés (Bib. Nat. Rés. Yf 4659). Réimpression de l'ouvrage précédent faite à 42 exemplaires, en 1830, par Giraud et Veinant.

Le Grant et excellent triumphe de Caresme. Paris, 1554, in-8°.

Cet opuscule en vers faisait partie du recueil perdu de la Bib. Maz. (21671, p. 107) que nous avons déjà cité. Nous n'en avons pas rencontré d'autre exemplaire.

LES/ STATUTS/ LOIS ET ORDONNAN-/ CES DE L'INVINCIBLE ET/ très-antique Monarque Caresme, à/ l'encontre des pervers et obstinez/ ennemis, tant de sa souveraine Ma-/ jesté, et infracteurs de ses Edicts per-/ petuels et irrevocables, que de ses/ confederez, amis et alliez./ A.S.L./ [1].

Petit in-4°, 8 ff non chiffrés (Bib. Maz. Rés. 41915, 14e pièce). Au verso du dernier feuillet : « A Paris, par Guillaume de Nyverd, imprimeur. Avec privilège ». (Vers 1560.)

Ordonnance burlesque du monarque Carême bannissant de son royaume tous ceux qui n'ont pas observé le jeûne et l'abstinence coutumiers ; tous les oiseaux, animaux gras et viandes de toute sorte sont condamnés.

LES / PAROLES/ GRASSES DE/ CARESME-PRENANT/ AUX DAMES./ *Dames ne vous offensez pas/ Des paroles du Mardy Gras,/ Je n'escorche point vos oreilles ;/ Vous ne pouvez rien voir de tel/ Je ne fay jamais des merveilles/ Que quand je parle du bordel.*/ S.L.N.D. (vers 1589).

Petit in-4°, 13 pages (Bib. Nat. Rés. Ye 4535 ; Bib. Maz. 34613[14], 9e pièce). A la fin du livret cette mention : « Guillelmus Dodelineus Poëta Bibens faciebat anno laetitiae perpetuo. Circa festum Bacchanaliorum. »

Stances en vers obscènes et ordurières.

LE DESESPERÉ/ TRAGICOMEDIE/ POUR EXEMPLAIRE/ D'OBEISSANCE/ Poëme très-remarquable aux pères et enfans/ de famille :/ a laquelle est adjousté un petit meslange de Poësie,/ avec Caresme-prenant,/ Tragicomedie facetieuse en laquelle y a un Coq à l'Asne à quatre/ langues touchant plusieurs abus de ce temps./ Par BENOET DU LAC D./ A AIX EN PROVENCE./ PAR JEAN COURRAUD./ Imprimeur de la Ville./ CIC IC CXV. (1595.)

In-4°, 97 p. (Bib. de Méjanes, 15524). Cette farce bouffonne, à tendances édifiantes, dont l'auteur est Claude Bonet, reprend le vieux thème médiéval du combat de Carême et de Carême-prenant ; elle fut représentée à Aix en 1595. On en trouvera une analyse et de copieux extraits dans A. Joly, *Note sur Benoet du Lac ou le Théâtre*

1. Ces initiales sont expliquées au cours de l'ouvrage : « Abstinence et Sobriété sont fort Louables ».

de la Bazoche à Aix à la fin du XVI^e siècle. Lyon, 1862, in-8° (Bib. Nat. Ln27 6603). Les fêtes du Carnaval avaient surtout lieu dans le midi, comme aujourd'hui ; il existe des livrets comiques analogues à ceux que nous décrivons ici, en italien, en provençal et en catalan ; on en trouvera plusieurs cités dans Émile Picot, *Catalogue Rothschild*, I, n° 1027, 1086.

SEMONCE/ A UNE DAMOISELLE/ DES CHAMPS POUR/ venir passer la Foire, et les/ jours gras à Paris./ INCERTO AUTHORE./ A Paris, 1605./ Avec permission./

Petit in-8°, 14 pages (Bib. Nat. Ye 33141).

Cette pièce de vers alexandrins, fort bien rimée, est très précieuse par le tableau vivant et pittoresque qu'elle présente de la Foire Saint-Germain, qui se tenait pendant les jours gras, et des distractions qu'on y rencontrait. Le recueil se termine par deux sonnets et une ode en l'honneur des jours gras.

MEME OUVRAGE. MEME TITRE. Avec la date de 1609.

Petit in-8°, 15 pages (Bib. Nat. Rés. Ye 3030). Réimpression fidèle de l'édition précédente.

PROCEZ ET AMPLES/ EXAMINATIONS/ SUR LA VIE DE/ CARESME-PRENANT./ *Dans lesquelles sont amplement descri-/ tes toutes les tromperies, astuces,/ caprices, bisarreries, fantasies,/ brouillemens, inventions, subtilités,/ folies, débordemens, et paillardises/ qu'il a commis et fait pratiquer en/ la présente année.*/ Avec la Sentence, Mandement et Ban-/ nissement général donnez et publiez/ contre luy, de l'Ordonnance et/ commission du Seigneur/ CARESME./ *Traduit d'Italien en François.*/ PARIS./ 1605./

Petit in-8°, 9ff non chiffrés (Bib. Nat. Rés. Y2 3619 ; Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2500 ; Bib. de Nantes 32503, Cat. Nodier, n° 899). Le *Bulletin du Bibliophile*, 1866, p. 576, signale une réimpression de cette édition *originale* faite en 1866, à cent exemplaires « sous la rubrique de Luxembourg » et que nous n'avons pas rencontrée dans les fonds publics.

Au cours de ce procès burlesque, Carême-prenant confesse ses fautes, ses folies, ses orgies, ses rapines et les dépenses excessives qu'il a fait faire aux parisiens. A la fin, Carême prend une ordonnance bannissant Carême-prenant pour un an. Si l'on en juge par le nombre de réimpressions connues, ce livret est un de ceux qui ont eu le plus de succès.

PROCEZ/ ET AMPLES/ EXAMINATIONS SUR/ LA VIE DE CARESME/Prenant./ *Dans lesquels sont amplement descrites toutes les trom-/ peries, astuces, caprices, bisarreries, fantasies, brouil-/ lemens, inventions, subtilitez, folies et des-/ bordemens qu'il a commises et fait* pra-/ ctiquer en la presente annee./ Avec la sentence, mandement et bannissement ge-/neral donnez et publiez contre luy, de l'ordon-/ nance et commission du Seigneur Caresme./ *Traduict d'Italien*

en François./ (gravure sur bois représentant le seigneur Carême, sur son trône, entouré de sa cour) / Et se vend ruë Sainct Jacques, à l'en-/ seigne sainct Nicolas. / 1609./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 2665 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés. Y 8° 1015 ; Cat. Nodier, n° 900 ; Cat. Solar, n° 2138 ; Cat. Rothschild, II, n° 1825).

MEME OUVRAGE. MEME TITRE. MEME DATE.

In-8°, 23 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 2652). Réimpression de l'édition précédente faite à l'Imprimerie Crapelet, 9, rue de Vaugirard, vers 1830, peut-être par les soins d'Auguste Veinant.

PROCEZ/ ET AMPLES/ EXAMINATIONS SUR/ LA VIE DE CARESME / Prenant. / *Dans lesquels sont amplement descrites toutes les trompe-/ peries*, (sic) *astuces, caprices, bisarreries, fantasies, brouil-/ lemens, inventions, subtilitez, folies et des-/ bordemens qu'il a commises* (sic) *et fait pra-/ ctiquer en la presente année.*/ Avec la sentence, mandement et bannissement ge-/ neral donnez et publiez contre luy, de l'ordonnance et commission du Seigneur Caresme./ *Traduict d'Italien en François.*/ (figure sur bois)/ Prins sur la copie Imprimé (*sic*) à Paris, et depuis/ Imprimé à Lyon, avec Permission./ 1609./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 2666). Même texte que l'édition précédente. Une édition semblable, portant la date de 1618 est signalée dans le Cat. Solar, n° 2139 et dans Brunet, *Manuel du Libraire*, IV, 893.

PROCEZ/ ET AMPLES/ EXAMINATIONS SUR/ LA VIE DE CARESME/Prenant./ Dans lesquels sont amplement descrites, toutes/ les tromperies, astuces, caprices, bisarreries,/ fantasies, brouillemens, inventions, subtilitez,/ folies et desbordemens qu'il à (*sic*) commises et / fait practiquer en la presante annee./ Avec la Sentence, mandement et bannissement/ general donnez et publiez contre luy, de/ l'Ordonnance et Commission du Seigneur Caresme./ *Traduit d'Italien en François.*/ Suivant la coppie Imprimée à Naples,/ Et se vende (*sic*) à Paris ruë S. Jacques,/ à l'enseigne S. Nicolas. 1612./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 2667). Même texte que les éditions précédentes. Une édition semblable, de la même date, à Rouen, chez la Veuve Jean Petit, figurait dans le recueil perdu de la Bibliothèque Mazarine que nous avons déjà cité. (21671, p. 163.) Cf. Brunet, *Manuel du Libraire*, I, 1576.

PROCEZ/ ET AMPLES/ EXAMINATIONS SUR/ LA VIE DE CARESME/ Prenant./ Ensemble la sentence, mandement et bannisse-/ ment general donnez et publiez contre luy,/ de l'ordonnance et commission du/ Seigneur Caresme./ *Avec l'Excellence et prerogatives des COCUS*/ et de l'utilité des Cornes./ PLUS/ *La Semonce des Cocus.*/ (deux figures sur bois)/ A PARIS,/ 1615./

Petit in-8°, 8 ff. non chiffrés (Bib. Nat. Rés. Y2 2668). Les quatre premiers feuillets contiennent un texte très écourté du procès et de l'interrogatoire de Carême-Prenant. Ensuite on trouve dans ce recueil une facétie empruntée à

Tabarin, *Des causes pour la différence des parties naturelles des hommes et des femmes*, puis deux pièces en vers : *la Semonce des Cocus* et *les Metteurs de poulles couver.*

L'ORIGINE/ DES MASQUES, MOMMERIE,/ BERNEZ, ET REVENNEZ ES JOURS/ gras de Caresmeprenant, menez sur/ l'asne a rebours et Charivary./ *LE JUGEMENT/ Des anciens Peres et Philosophes sur le subject des/ Masquarades, le tout extraict du livre/ de la mommerie de/ Claude Noirot Juge en la mairie de Lengres.*/ (gravure)/ A LENGRES,/ Par JEHAN CHAUVETET, imprimeur/ et Libraire juré, 1609./

Petit in-4°, 4 ff.-148 pages (Bib. Nat. Rés. G 2678 ; Bib. Ars. Collection Rondel ; Cat. Nodier, n° 898).

On trouve de cet ouvrage historique sur l'origine des masques et mascarades et sur les interdictions prononcées par les rois et par l'Eglise une analyse et des extraits dans le *Conservateur* de février 1757, p. 133-150 (Bib. Nat. Zz 3627).

A propos de la coutume dérisoire qui consistait, au cours des fêtes et des mascarades des jours gras, à promener sur un âne, chevauché à rebours, les maris battus et les femmes adultères, on peut citer le *Recueil faict au vray de la Chevauchée de l'Asne faicte en la Ville de Lyon.* Lyon, 1566 et, *même titre*, 1578, réimprimé à cent exemplaires en 1829 (Bib. Ars. Collection Rondel).

LA/ PRONOSTICA-/ TION DES PRONOSTICA-/ tions, composee par Caresme/Prenant, Docteur ès deux/ Facultés de Bacchus et de / Venus, Ensemble la/ Chanson des Biberons./ 1612./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2406). Réimprimé par Techener, *Recueil de Joyeusetez*, 1834 (Bib. Nat. Rés. Y2 2527).

Recueil de prophéties gauloises et grotesques du genre des almanachs débités sous le nom de Tabarin, de Bruscambille, de Maître Guillaume, etc.

LA/ DOCTRINE/ DE CARESME/ PRENANT./ Dediee à tous ceux qui voudront rire de-/ puis le bout des pieds jusques/ à la teste./ *Avec une Chanson recreative des Camarades/ dudit Seigneur de Caresme/ Prenant.*/ A PARIS/ Chez Pierre Ramier, ruë des Carmes,/ à l'image Sainct Martin./ M.DC.XII./

In-12, 16 pages (Bib. de Bordeaux, B 9071).

Harangue bachique en prose, suivie d'une chanson de même genre.

EXTAZE PROPINA-/ TOIRE DE MAISTRE/ Guillaume en l'honneur/ de Caresme-/prenant,/ *Bons compagnons qui vivez librement/ Et qui bien nez faictes chere lubrique/ Lisez les vers de ma Muze bacchique/ Qui à vous seulz les offre seulement.*/ A PARIS/ Ruë Galande/ Au (*sic*) Trois Chappelets./ S.D.

Petit in-8°, 12 pages (Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2406). Réimprimé par Techener, *Recueil de Joyeusetez*, 1834 (Bib. Nat. Rés. Y2 2526).

On trouve à la fin de ce livret bachique une curieuse *Aubade aux Dames pour le Dimanche Gras* :

Si ce jour monstré vous avez
Le devant aux tables friandes,
Moins encor la nuict vous devez
Tourner le derrière aux viandes.
Voicy le Caresme approcher,
Belles, n'épargnez pas la chair.

Le Dieu des festins à demy
Sert à nos plaisirs de matière,
Mais le Dieu d'amour est l'amy
Qui nous faict faire chere entiere.
Voicy le Caresme approcher,
Belles, n'épargnez pas la chair.

L'eau et le vin meslez tous deux
Sont pour nostre bouche, Mesdames,
Mais les baisers et les doux jeux
Sont les breuvages de nos ames.
Voicy le Caresme approcher,
Belles, n'épargnez pas la chair.

Si vous ne voulez pas jouir
Avec nous de douceurs pareilles,
Prestez nous pour nous resjouir
Au moins le trou de vos oreilles.
Voicy le Caresme approcher,
Belles, n'épargnez pas la chair.

Et vous, filles qu'un beau désir
Faict tant songer à ceste affaire
Croyez que moindre est le plaisir
De le penser que de le faire.
Voicy le Caresme approcher,
Belles, n'épargnez pas la chair.

COMBAT DE L'HIVER/ ET DE *L'ESTE* ; *avec le duel de*/ *Carèsme-Prenant et du Landy.*/ (Titre de départ.)

Petit in-4°, 8 pages (Bib. Maz. 56496, 5e pièce). A la fin, cette mention : « A Paris, chez Jean Sara, rue S. Jean de Beauvais devant les Escholes de decret. 1617. »

Ce livret reprend sur le mode héroï-comique le vieux thème connu du combat de l'Hiver, soutenu par Carême-Prenant et de l'Eté, défendu par le Landy (foire qui se tenait à Saint-Denis au mois de juin). La bataille s'achève par la victoire de l'Hiver et de Carême-Prenant, car l'Hiver a fait déborder les rivières et a ainsi mis à néant les feux et flammes de l'Eté.

LE CARESME/ PRENANT, ET LES/ jours gras de Tabarin et/ d'Ysabelle./ *Discours remply de questions, demandes et*/ *subtilitez extraordinaires et tabariniques.*/ Ensemble un petit Compendium de ses rencon-/ tres, plaisanteries, et farces ordinaires assaison-/ nées, et faconnées à la sause de ses inventions./ *Le tout tiré et extraict du plus creux de la gibbeciere*/ *de ses imaginations.*/ Qui veut rire à double maschoire/ Qu'il vienne lire ceste histoire./ M.DC. XXII./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. Nat. Rés. Y2 2739). Ouvrage réimprimé, sous le même titre, en 1850 à 62 exemplaires chez Crapelet par les soins d'Auguste Veinant et mis en vente chez Pierre Jannet (Bib. Nat. Rés. Y2 3014 ; Bib. Ars. Collection Rondel).

Cette facétie annonce *in fine* la publication prochaine du premier *Recueil général* des rencontres tabariniques, auquel elle emprunte nombre de traits comiques.

ORAISON/ FUNEBRE/ DE/ Caresme-Prenant./ *Composée par le Serviteur du Roy des*/ *melons* Andardois./ M.DC.XXIIII./

Petit in-8°, 8 pages, y compris le titre, la dernière blanche, (Bib. Nat. Rés. Ye 2122 ; Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2406). Opucusle réimprimé dans Techener, *Recueil de Joyeusetez*, 1834 (Bib. Nat. Rés. Y2 2528), et par Edouard Fournier, *Variétés Historiques et Littéraires*, III, 361.

Ce petit livret nous apporte les regrets d'un poète inconnu sur la mort de Carême-Prenant :

Changé tous ces plaisirs en amères tristesses,
En jeusnes, en chagrins, en travaux, en angoisses,
Nos chapons en harans, en febves nos poulets,
Et nos langues de bœuf en vieux harans sorets,
Nos perdrix en moluë, cailles en anguillettes,
Et nos faisans en rais puantes et infectes ;
Pastez de venaison seront changez en noix,
Nos lievres et levraux et nos lapins en poix,
Oys sauvages et canards pluviers et courlies
Seront changez aussi pour des seiches pouries,
Et bref tout le surplus de ces friands morceaux
Seront changez en rave, eschervis et naveaux.

ENTREE MAGNIFIQUE / DE BACCHUS,/ *avec Madame Dimanche/ grasse sa femme faicte en/ la Ville de Lyon le* 14./ Febvrier 1627./

In-4°, 31 pages (Bib. Nat. Rés. Yf 2043).

Ce livret donne différents couplets pour les entrées des personnages de la mascarade : les Trois Mores, les Trois Rois, l'Arbre Sec, etc., tavernes et cabarets lyonnais personnifiés.

ENTREE MAGNIFIQUE/ DE BACCHUS/ AVEC MADAME/ DIMANCHE GRASSE/ SA FEMME/ Faicte en la ville de Lyon, le 14 febvrier 1627./ *NOUVELLE EDITION ENRICHIE DE/ NOTES ET DE VIGNETTES.*/ LYON./ CHEZ L'EDITEUR L. BOITEL, / QUAI SAINT-ANTOINE, 36./ 1838./

In-8°, 47 pages (Bib. Nat. Rés. Ye 996 ; Bib. Ars. Collection Rondel). Réimpression faite à cinquante exemplaires du livret précédent.

L'ouverture des Jours Gras ou l'Entretien du Carnaval. A Paris, chez Michel Blageart, rue de la Calandre, à la fleur de lys, 1634.

In-8°, Cat. Nodier, n° 921. Nous ne connaissons ce petit opuscule que par la réimpression d'Edouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, II, 345-355.

Cette pièce burlesque contient de précieux renseignements sur les tragédies contemporaines et les représentations des farceurs à l'Hôtel de Bourgogne.

LA/ PLAINTE/ DU CARESME/ A PARIS,/ De l'Imprimerie des nouveaux Ca-/ ractheres, Inventez par P. Moreau/ Me Escrivain juré à Paris, et/ Imprimeur ord^re du Roy./ Et se vent en la Boutique, à l'enseigne de la Vérité par F. Rouvelin. 1644./ Avec permission./

Petit in-8°, 16 pages (Bib. Maz. 35277, 20^e pièce).

Petit opuscule édifiant, dans lequel Carême se plaint qu'on n'observe pas les règles de jeûne et d'abstinence.

PLAINTE/ DU/ CARNAVAL, / ET DE LA FOIRE / S. GERMAIN./ EN VERS BURLESQUES./ A PARIS,/ Chez CLAUDE HUOT, ruë S. Jacques,/ proche les Jacobins, au pied de Biche./M.DC. XLIX./ *AVEC PERMISSION.*/

In-4°, 8 pages (Bib. Maz. 17647, pièce 93 ; Bib. Nat. Ye 3943, 3944, 3945 : ces trois derniers exemplaires ont des titres semblables, mais de typographie différente ; la composition du texte est unique).

Mazarinade en vers, très violente contre le Cardinal, sur le départ de la Cour à Saint-Germain, le lendemain du jour des Rois de 1649 (Cf. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, n° 2794).

Le masque confus de Caresme Prenant, son emprisonnement, sa condamnation et le chastiment de ses complices. Paris, 1650, in-8°.

Cat. Nodier, n° 900. Ce livret a échappé à toutes nos recherches. C'est peut être une mazarinade.

L'ENTREE/ MAGNIFIQUE ET/ TRIOMPHANTE DE/ MARDY-GRAS/ DANS TOUTES LES/ villes de son Royaume./ *AVEC LES RESJOUYSSANCES/ de toutes les Harangeres de Paris* : *Et les Arrests/ donnez tant contre tous les Critiques,/ Rabats-joyes, Mauplaisans,/ et trouble-festes.*/ Ensemble les Privileges octroyez à tous bons Frippelippes, Patelin, Rabelistes, et Enfans sans soucy./ A PARIS,/ M.DC.L./

In-4°, 11 pages (Bib. Nat. Lb^{37} 1490 ; Bib. de Rouen, Collection Leber, n° 2435).

Mazarinade burlesque dans laquelle le Seigneur Mardi-Gras enjoint à tous ses sujets d'être gais et de manger et de boire en son honneur. Cette pièce se termine par une chanson bachique en l'honneur du mardi-gras.

LE PROCES DU VICOMTE DE CARNAVAL,/ POURSUIVI PAR CAREME/ *Et condamné à la peine du feu*, etc./ (titre courant).

In-8°, 4 pages ; à la fin, cette mention : « Bordeaux, imprimerie de P. Coudert, rue Porte-Dijeaux, n° 83 ». (Bib. Nat. Zp 2463.)

Nous ne citons que pour mémoire et afin de montrer la persistance des vieux thèmes populaires cette scène facétieuse sans aucun intérêt, qui date de la première moitié du XIX^{e} siècle.

GEORGES MONGRÉDIEN.

LES RAPPORTS DE GEORGE SAND ET DE PIERRE LEROUX EN 1845 D'APRÈS LE PROLOGUE DE « LA MARE AU DIABLE »

La Mare au Diable, roman champêtre, est aussi un roman à idées. On aurait tendance à l'oublier, parce que les développements d'idées y sont tous rassemblés dans les deux chapitres qui constituent le prologue. Ces deux chapitres n'en formèrent d'abord qu'un seul. Dans le manuscrit, ils ne sont pas séparés. Ils ont été vraisemblablement composés, ainsi que le reste du roman, en septembre ou octobre 1845[1].

Ces deux chapitres de prologue ou plutôt des fragments importants de ce prologue, non encore divisé en chapitres, furent d'abord publiés à part, en décembre 1845, dans le troisième numéro de la *Revue sociale*, récemment fondée par P. Leroux. Ils y étaient intitulés : *Préface d'un roman inédit. Fragments*. L'ensemble du roman parut en feuilleton dans le *Courrier français*, du 6 au 15 février 1846.

Lorsqu'on examine le texte publié par P. Leroux, on est étonné de voir combien il diffère des autres textes de *La Mare au Diable*, lesquels se ressemblent tous entre eux[2]. Ces textes sont : celui du manuscrit (B. N., nouvelles acquisitions françaises, 12 231), celui du *Courrier français* et celui de la première édition en volumes, repris dans les nombreuses éditions qui suivirent.

1. W. Karénine (*G. Sand, sa vie, ses œuvres*, t. III, p. 637) date de l'automne de 1844 la composition de *La Mare au Diable*. Elle tire argument d'une lettre du 18 juillet 1845, où Chopin, évoquant le séjour que sa sœur Louise Jedrzejewicz avait fait à Nohant l'année précédente, écrit : « le manuscrit autographe du roman dont elle a ici entendu la lecture m'a été donné pour elle. » Or le manuscrit de *La Mare au Diable* appartint effectivement à la famille de Chopin. Mais comment G. Sand aurait-elle pu se dessaisir, dès le mois de juillet 1845, d'un roman qui ne devait être imprimé qu'au mois de février suivant ? D'autre part, le séjour de la famille Jedrzejewicz à Nohant se place en août 1844. Le 3 septembre, les voyageurs étaient déjà partis. Or, au mois d'août 1844, le roman auquel G. Sand travaille n'est pas *La Mare au Diable*, mais *le Meunier d'Angibault*. Ce roman devait être livré à l'éditeur le 15 août. G. Sand demanda un délai et ne put terminer son travail avant la fin du mois. « Tout le mois dernier, écrit-elle à Mme Marliani en septembre 1844, j'ai été à la tâche depuis dix heures du soir jusqu'à six et sept heures du matin pour faire mon nouveau roman qui a été... terminé vers le 28. » Enfin *La Mare au Diable* contient plusieurs allusions à un été très humide, comme l'avait été précisément l'été 1845.

2. La seule différence importante c'est que le roman sous sa forme manuscrite est divisé en huit chapitres. Il conserve cette division lors de sa publication dans le *Courrier français* et dans l'*Echo des feuilletons*. Pour sa publication en volumes (Desessart, 2 vol. in-8°, 1846), une nouvelle division fut adoptée, comportant dix-sept chapitres.

Ce qui rend particulièrement surprenante l'existence de ces variantes de la *Revue sociale*, c'est que dans le manuscrit autographe de *La Mare au Diable* la plupart d'entre elles ne figurent ni comme premier état du texte, ni sous forme de corrections. Faut-il penser que G. Sand composa deux rédactions de son prologue, l'une pour la *Revue sociale*, l'autre pour le *Courrier français* ? Hypothèse gratuite et peu vraisemblable : G. Sand n'avait pas l'habitude de refaire ce qu'elle avait écrit, à quelques semaines ou à quelques mois d'intervalle, et se déclare « incapable de recopier une page »[1].

Pourtant le texte publié par P. Leroux paraît bien procéder de ce manuscrit, le seul que nous connaissions, et le seul, sans doute, qui ait jamais existé. Le titre même adopté par P. Leroux : *Préface d'un roman inédit. Fragments*, suppose l'existence antérieure d'un autre texte plus complet, sinon différent. D'autre part, certaines des variantes de la *Revue sociale* semblent prouver le désir de corriger et d'améliorer le style du manuscrit. Ainsi le manuscrit porte : « le soc s'enfonce dans un fonds raboteux et rebelle ». La variante de la *Revue sociale* « terre » au lieu de « fonds » paraît être une correction de style. La correction inverse « fonds » au lieu de « terre » ne s'expliquerait pas. Plus loin il y a dans le manuscrit une phrase presque incorrecte, tant elle est lourde : « Pour lui aussi les champs dorés, les belles prairies, les animaux superbes représentent des sacs d'écus dont il n'aura qu'une faible part, insuffisante à ses besoins, et que, pourtant, il faut remplir chaque année, ces sacs maudits, pour satisfaire le maître et payer le droit de vivre parcimonieusement et misérablement sur son domaine. » Le texte de la *Revue sociale* est peut-être plus plat, mais il est certainement plus simple, et la syntaxe en est beaucoup moins libre. Le voici : « Pour lui aussi les champs dorés, les belles prairies, les animaux superbes représentent des sacs d'écus qu'il lui faudra remplir chaque année pour satisfaire le maître et payer le droit de vivre misérablement sur son domaine, sacs maudits dont il n'aura qu'une faible part, insuffisante pour ses besoins. » Visiblement la phrase a été refaite, et le texte de la *Revue sociale* procède de celui du manuscrit.

Cela étant, on est en droit de se demander pourquoi G. Sand n'a pas conservé, lorsqu'elle a publié *La Mare au Diable* pour son propre compte, les corrections de la *Revue sociale* et pourquoi elle est revenue, en le modifiant à peine, au texte primitif, celui du manuscrit. Autre sujet de suprise : certaines corrections de la *Revue sociale* sont assez malheureuses. La fameuse scène du labour, en particulier, paraît avoir été véritablement massacrée, comme jamais auteur ne massacra son propre texte. Des phrases entières ont été supprimées

1 « Je ne sais que faire pour ce double, que vous désirez que je garde, du manuscrit. Je suis incapable de recopier une page. Je la changerais : ce serait un nouveau roman... Je n'ai personne auprès de moi qui ait le temps de faire cette copie. » Lettre à Véron, 21 juillet 1844 (Karénine, *op. cit.*, t. III, p. 649).

sans motif apparent, à moins que ce ne soit uniquement pour abréger un développement qui dans la publication de P. Leroux risquait de tenir trop de place. P. Leroux et ses lecteurs s'intéressaient aux idées plus qu'aux descriptions ; ce texte aurait peut-être semblé futile si la description n'avait été élaguée. De nombreux détails y ont été changés : au lieu de « un jeune homme de bonne mine », on trouve « un jeune homme d'une noble apparence ». Ce jeune homme défriche un coin « rempli de souches séculaires ». La *Revue sociale* ajoute cette précision : « rempli des souches séculaires de l'épine blanche et du prunier sauvage ». L'attelage est composé de « quatre paires de jeunes animaux à robe sombre mêlée de noir fauve à reflets de feu ». La *Revue socialè* porte cette correction : « mêlée de noir et de reflets de feu ». On se demande comment un auteur qui a écrit la première expression a pu être amené à préférer la seconde. Aberration du goût ? Une aberration de ce genre ne pourrait être qu'exceptionnelle. Or le même passage en offre d'autres exemples. Voici une phrase simple, bien rythmée, admirablement suggestive : « Malgré cette lutte puissante, où la terre était vaincue, il y avait un sentiment de douceur et de calme profond qui planait sur toutes choses. » Dans la *Revue sociale*, cette phrase devient : « Malgré cette lutte puissante où la brute vaincue arrivait à vaincre aussi la terre, il y avait chez l'homme une expression de douceur et de calme profond. » Peut-on raisonnablement admettre que G. Sand aurait corrigé de la sorte une phrase si bien venue ?

Revoyons maintenant l'ensemble de la scène ; le schéma en est bien connu : « Dans le haut du champ, un vieillard... poussait gravement son arreau[1] de forme antique..., son sillon était aussi vite creusé que celui de son fils, qui menait, à quelque distance, quatre bœufs moins robustes, dans une veine de terres plus fortes et plus pierreuses... A l'autre extrémité de la plaine labourable, un jeune homme... conduisait un attelage magnifique. » Il n'est pas très facile au lecteur de se représenter l'emplacement exact de chacun des trois attelages dans l'ensemble du tableau. L'auteur a quelque peine à nous faire voir la scène ; du moins il la voit. Dans la *Revue sociale* ce schéma se trouve modifié de la façon suivante : « Dans le haut du champ un vieillard... poussait gravement son arreau de forme antique..., son sillon était aussi vite creusé que celui de son fils occupé un peu plus loin... Au bout de la plaine labourable, un jeune homme... conduisait un attelage magnifique. » Pour corriger ainsi le texte, il faut n'avoir pas vu la scène, pas même en imagination, et n'avoir pas fait le moindre effort pour se la représenter. Ces corrections prouvent le refus de comprendre où peuvent être situés l'un par rapport à l'autre les trois attelages. Ce n'est pas G. Sand qui les a faites.

1. Telle est l'orthographe du manuscrit. Cette orthographe a été conservée dans la *Revue sociale*.

D'une façon générale, le travail de découpage et de correction du texte de *La Mare au Diable* pour sa publication dans la *Revue sociale* atteste l'absence complète de cette indulgence et de cette compréhension qu'un écrivain a toujours pour lui-même. Ce travail ne paraît pas avoir été fait selon le goût de G. Sand. Il est vraisemblablement l'œuvre du directeur de la *Revue sociale*, le philosophe P. Leroux. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que P. Leroux prenait des libertés de ce genre avec les œuvres de G. Sand.

Il fallait avoir l'inconscience naïve de P. Leroux pour se permettre de corriger ainsi le style de G. Sand. Mais plus que le style, il a voulu corriger ou du moins préciser les idées.

Et pourtant G. Sand, dans le prologue de *La Mare au Diable*, est encore toute pénétrée de la doctrine de P. Leroux. Les idées philosophiques et sociales qu'elle exprime avec tant de conviction ne lui appartiennent pas en propre ; ce sont les idées de son maître. On les retrouve sous une forme à peine différente dans plusieurs ouvrages de P. Leroux : *Malthus et les économistes*, et surtout le discours *Aux philosophes*. Ce discours avait été publié une première fois, peu après 1830, dans la *Revue encyclopédique*. Il figure dans le premier numéro de la *Revue indépendante* (1er novembre 1841) immédiatement après les pages intitulées : *Introduction*. Cette même année 1841, il est publié en volume sous ce titre : *Sept discours sur la situation actuelle de la société et de l'esprit humain. Premier discours. Aux philosophes.* Tout cela prouve l'importance que Leroux attachait à ce texte. G. Sand a dû le lire et le relire ; elle s'est assimilé la pensée du philosophe au point d'en être le fidèle écho. Elle est, selon sa propre expression, « le vulgarisateur à la plume diligente »[1]. Pour bien s'en rendre compte, il suffit de mettre en regard certaines phrases tirées des œuvres de P. Leroux, surtout du discours *Aux philosophes* et les passages correspondants au prologue de *La Mare au Diable*.

... Où est-elle, cette pensée organique et constitutive de la société du moyen âge qui faisait du ciel le supplément de la terre, et qui, réparant la terre par le ciel promis, satisfaisait ainsi la justice ? Cette pensée est détruite ; ce ciel et cette terre n'existent plus pour nous.

Aux philosophes, p. 37.

... Ce qui a fait imaginer ces grandes et sublimes fables du Christianisme, c'est la souffrance horrible des hommes à cette époque. Plus la condition des hommes était mauvaise, plus leur foi dans le ciel équitable ... Cette pensée stoïcienne du Christianisme demi-païen de la Renaissance est-elle bien consolante, et les âmes religieuses y trouvent-elles leur compte ?... l'aveugle, le mendiant, le fou, le pauvre paysan sont-ils dédommagés de leur longue misère par la seule réflexion que la mort n'est pas un mal pour eux ?... Chercherons-nous dans la pensée de la mort la rémunération de l'humanité présente ? L'invoquerons-nous comme le châtiment de l'injustice et le dédommagement de la souffrance ?

La Mare au Diable, éd. Didier, p. 54-56.

1. Lettre à Guillon (*La Quinzaine*, 16 décembre 1901).

devait être grande. Le ciel et la terre se confondaient et se suppléaient ; l'un était la conséquence, la déduction sentimentale et logique de l'autre....

Ibid., p. 19-20.

... La terre... lieu d'épreuves... vestibule d'un ciel où le mal serait réparé.

Ibid., p. 9.

... Aujourd'hui... que l'on ne croit plus ni à l'enfer, ni au paradis...

Ibid., p. 41-42.

... Vous ne rétablirez jamais le paradis imaginaire et l'enfer imaginaire... Le paradis doit régner sur la terre.

Malthus et les économistes, p. 137.

... Les gouvernements n'ont plus d'autre fonction que celle de gendarme...

Malthus et les économistes, p. 228.

... On entend un horrible bruit de combattants qui se heurtent et se déchirent... « A bas tout ce qui nous opprime Pourquoi les inférieurs ne renverseraient-ils pas leurs supérieurs ; pourquoi les pauvres ne se mettraient-ils pas à la place des riches ? »

Aux philosophes, p. 67-68.

... Pour la satisfaction d'oisifs, tant de millions d'hommes travaillent sans relâche, n'ayant pas un instant pour penser, pour s'élever à Dieu, pour sentir.

Ibid., p. 42-43.

... Nous ne croyons plus ni au néant de la tombe, ni au salut acheté par un renoncement forcé... nous voulons que la vie soit bonne... Il faut que tous soient heureux[1]...

Ibid., p. 56.

... Les mauvais riches d'aujourd'hui demandent des fortifications et des canons pour écarter l'idée d'une jacquerie... Le gouvernement... calme l'inquiétude des riches en leur faisant payer beaucoup de gendarmes et de geôliers, de baïonnettes et de prisons[2].

Ibid., p. 58.

... Ces richesses qui couvrent le sol... sont la propriété de quelques-uns et les instruments de la fatigue et de l'esclavage du plus grand nombre. L'Homme de loisir... retourne dépenser dans les grandes villes le fruit du travail de ses vassaux...

Ibid., p. 63-64.

1. Cette conception d'une religion, si différente dans son esprit du catholicisme traditionnel, est aussi celle de Godefroy Cavaignac qui écrit : « La religion... c'est le droit sacré de l'humanité. Il ne s'agit plus de présenter au crime un épouvantail après la mort, au malheureux une consolation de l'autre côté du tombeau. Il faut fonder en ce monde la morale et le bien-être, c'est-à-dire l'égalité. »

George Sand connaissait ce passage de Cavaignac. Elle le cite dans *Horace* (1841). Le souvenir de ce développement de Cavaignac a pu se mêler dans sa pensée au souvenir des développements de P. Leroux sur le même sujet Peut-être d'ailleurs Cavaignac lui aussi avait-il subi sur ce point l'influence de la pensée de P. Leroux.

2. Idée déjà exprimée par George Sand dans *Le Père va tout seul* (1844).

Ainsi, il est hors de doute que le prologue de *La Mare au Diable* doit beaucoup à l'influence de P. Leroux. G. Sand emprunte à son maître la comparaison qu'il fait de la religion du moyen âge avec ce que doit être le nouvel esprit religieux, sa manière d'envisager l'antagonisme des riches et des pauvres, et elle greffe là-dessus différents développements, plus littéraires que philosophiques, sur Holbein et son art, sur les feuilletonistes contemporains, sur la beauté de la nature, sur la vie et les sentiments des paysans, sur un passage des *Géorgiques*, enfin sur les poètes prolétaires. En somme, le fond est de P. Leroux. La forme, les enjolivements sont de G. Sand.

Et pourtant l'exigeant philosophe ne semble pas avoir été satisfait de cette marque d'attachement donné à ses idées. Sans doute trouva-t-il que sa pensée n'était pas toujours exprimée d'une façon suffisamment explicite. G. Sand avait écrit : « Nous ne croyons plus ni au néant de la tombe, ni au salut acheté par un renoncement forcé. » Dans la *Revue sociale*, cette phrase devient : « Nous ne croyons plus ni aux peines de l'enfer, ni au paradis acheté par un renoncement forcé.[1] » Le texte de G. Sand porte : « Le gouvernement d'aujourd'hui calme l'inquiétude des riches en leur faisant payer beaucoup de gendarmes. » P. Leroux corrige : « Les gouvernements d'aujourd'hui ». G. Sand reproche aux riches de se croire investis du droit légitime et imprescriptible de commander au pauvre paysan ; « et de l'exploiter »[2], ajoute la *Revue sociale*.

D'autre part, les détails qui pourraient faire croire que la condition du paysan est acceptable ont été supprimés ou modifiés. G. Sand avait dit du vieux laboureur que ses « vêtements n'annonçaient pas la misère ». Ce détail disparaît. Elle avait affirmé que les paysans possèdent une « mystérieuse intuition de la poésie à l'état d'instinct et de vague rêverie. Chez ceux, continue-t-elle, qu'un peu d'aisance protège dès aujourd'hui, et chez qui l'excès du malheur n'étouffe pas tout développement moral et intellectuel, le bonheur pur, senti et apprécié, est à l'état élémentaire ». Tout ce passage disparaît également, ainsi que l'allusion aux poètes prolétaires. P. Leroux tient à affirmer avec force que le dénuement intellectuel des paysans est total. Et pour qu'il n'y ait aucun doute possible sur sa pensée, il ajoute cette phrase : « Ils vivent au milieu du beau, ils le complètent, car ils sont beaux eux-mêmes, et ils ne savent ce que c'est. La poésie émane d'eux, elle est dans leur œuvre, dans leurs moindres attitudes, dans l'air qu'ils respirent, elle est dans tout leur être, excepté dans leur intelligence. » Telle est la restriction que P. Leroux apporte à l'idéalisme de G. Sand.

1. Ici P. Leroux semble reprendre les expressions mêmes dont il s'était servi dans son discours *Aux philosophes* (p. 41 et 42) : « Aujourd'hui... que l'on ne croit plus ni à l'enfer ni au paradis. »

2. P. Leroux a dit ailleurs : « Ceux qui possèdent la terre, on en général les instruments de travail, et qui vivent sans travailler, *exploitent* le travail des autres. » *Aux Politiques* (*Revue indépendante*, 1er décembre 1841, p. 322).

En d'autres temps, G. Sand aurait peut-être accepté de bonne grâce de telles mutilations imposées à son texte. Certaines pages de *Spiridion* sont l'œuvre de P. Leroux, et c'est encore à P. Leroux que G. Sand avait confié le soin de revoir et de « corriger »[1] *Consuelo*. A propos de la collaboration de Leroux à ce roman, elle pouvait écrire en 1843 : « Avez-vous lu *Consuelo* ? Il y a de bien ennuyeux chapitres ; ils sont de moi. Il y a aussi des pages magnifiques; elles sont de lui.[2] »

Maintenant elle n'est plus aussi docile. Elle a pour son maître une admiration moins enthousiaste. Elle se permet de le critiquer. Le poète Poncy vient de faire un séjour chez elle entre le 19 et le 24 novembre 1845, et il y a rencontré Leroux. Le 25 novembre, G. Sand écrit à Poncy qu'elle le trouve plus prolétaire que Leroux, devenu trop abstrait[3]. Et le 14 décembre, revenant sur le même sujet, elle plaint Poncy que Leroux, pendant son séjour à Nohant, « ennuya de ses théories »[4].

Tel est l'état d'esprit dans lequel elle se trouve, lorsqu'elle confie à Leroux, pour qu'il le publie dans la *Revue sociale*, le prologue de son roman. On imagine assez bien comment les choses se sont passées. Elle prête à Leroux, qui le lui avait sans doute demandé pour sa revue, le manuscrit de son roman. Leroux recopie le passage qui l'intéresse, en le modifiant à sa guise, et sans toucher au manuscrit lui-même, qui ne porte effectivement aucune trace du travail de P. Leroux. G. Sand ne peut pas avoir ignoré ces corrections dont Leroux eut sans doute l'occasion de lui parler pendant le séjour qu'il fit chez elle en novembre; d'autre part elle recevait la *Revue sociale* dont la collection figure dans le catalogue de ses livres. Mais elle juge maintenant P. Leroux avec suffisamment d'esprit critique pour se rendre compte que le texte modifié par lui ne vaut pas le texte initial. Lorsqu'elle publie son roman, quelques mois plus tard, dans le *Courrier français*, elle ne tient donc aucun compte de corrections qu'elle estime maladroites. Le philosophe en pensera ce qu'il voudra. La romancière est dégagée de tout scrupule. Sa pensée reste imprégnée de celle de Leroux. Mais elle n'a plus pour l'homme le même respect aveugle et religieux. Leroux est encore le maître de sa pensée ; ce n'est plus son « Évangile ».

PIERRE SALOMON.

1. L'expression est employée dans une lettre de G. Sand à Pauline Viardot, lettre datant vraisemblablement de mai 1842. Leroux est alors occupé à « corriger » la quatrième partie de *Consuelo* (*catalogue Loliée*, n° 70).
2. Lettre à Guillon (*La Quinzaine*, 16 décembre 1901).
3. D. Fahmy, *Poncy, poète maçon*, p. 72.
4. *Ibid.*

COMPTES RENDUS

DOUGLAS H. GORDON and NORMAN L. TORREY, **The censoring of Diderot's Encyclopédie and the re-established text.** Columbia University Press, New York, 1947. Un volume in-8° de 124 pages.

C'est un ouvrage très important. Tous ceux qui connaissent quelque peu Diderot savent qu'en 1765 il s'aperçut que les volumes de l'*Encyclopédie*, imprimés par Le Breton (et qui ne devaient être livrés aux souscripteurs qu'après l'achèvement de tout le dictionnaire), n'étaient pas conformes au texte des épreuves corrigées et contresignées par lui, Diderot. Sans rien dire, Le Breton avait mutilé certains articles pour atténuer ou supprimer les hardiesses philosophiques. Et les lettres de Diderot nous ont laissé maints témoignages de ses véhémentes colères. Colères vaines, puisque l'impression s'achevait. Mais en quoi consistaient les mutilations de Le Breton ? On l'ignorait absolument. Par bonheur, M. Douglas H. Gordon acquit un beau jour, d'un libraire anglais, un « extra volume » de pages imprimées, d'épreuves de l'*Encyclopédie*, avec d'abondantes corrections. Il en soupçonna l'importance. M. Torrey, dont il demanda la collaboration, n'eut pas de peine à constater qu'il s'agissait bien d'épreuves censurées par Le Breton, et qui nous donnaient le texte primitif de Diderot. Ce sont ces trois cent dix-huit pages que MM. Gordon et Torrey publient.

La publication comprend une introduction où M. Gordon raconte ce que l'on peut savoir de l'histoire du volume qui fut évidemment propriété de Le Breton, passa, on ne sait comment, en Russie, prit place dans les livres et documents de Diderot, fut vendu par l'U. R. S. S. et devint enfin la propriété de M. Gordon. Comme celui-ci le reconnaît, le reste de l'ouvrage est, ou est avant tout, l'œuvre de M. Torrey. Il comprend une histoire de la publication de l'*Encyclopédie* dans laquelle l'aventure Le Breton-Diderot vient pendre sa place ; une description des mutilations et correction du libraire ; une étude de la signification de ces altérations ; la publication de tous les passages altérés ; une description de divers documents reliés dans le volume (qui concernent les affaires de Le Breton et dont aucun n'a une réelle importance).

Je ne saurais trop louer la minutieuse précision, la largeur d'information, la clairvoyance critique du travail de M. Torrey. Par exemple, son histoire générale de la publication de l'*Encyclopédie* utilise tout ce qui a déjà été publié, mais nous en donne en une quinzaine de pages le résumé le plus sûr et le plus complet. Ses études sur les mutilations et raccords de Le Breton sont faites avec un scrupule et une pénétration qui peuvent servir de modèle. Et le texte rétabli est publié avec une minutie typographique qui offre toutes les garanties.

Je laisse au lecteur le plaisir de suivre dans l'historique de M. Torrey et dans le texte rétabli l'aventure qui opposa l'ardeur philosophique de Diderot et les prudences de Le Breton. M. Torrey n'a pas tort de dire que, dans son travail de déformation, Le Breton n'apparaît pas nécessairement comme une « brute »

et un « faquin ». Nous sommes en 1760-1766. Ce sont les années cruciales de la bataille philosophique. C'est le « dernier quart d'heure » qui verra, vers 1768-1770, la victoire des philosophes devant l'opinion et même l'autorité. Mais, entre 1760 et 1766, l'opinion est encore incertaine et l'autorité est encore favorable aux adversaires des philosophes. Or les véhémences de Diderot supprimées ou adoucies par Le Breton apportent dans la bataille des colères qui ne pouvaient que susciter d'autres colères chez tous ceux qui combattaient les philosophes. Que serait-il advenu, en 1766, si Le Breton avait publié ce qu'il n'a pas voulu publier ? Sans doute lui, Le Breton, et Diderot auraient été arrêtés et embastillés. Sans doute l'*Encyclopédie*, au lieu de se distribuer en fait librement, aurait été brûlée, la distribution empêchée. On peut croire que Le Breton a fait la part du feu et servi la diffusion du dictionnaire et son influence.

J'insisterais sur un point qui a son importance. Les hardiesses de Diderot sont toutes dirigées contre l'intolérance, le fanatisme, la superstition, et jamais contre le principe de la monarchie ou même de la monarchie absolue. Le Breton n'a supprimé (dans l'article *Souveraineté*) que quelques lignes sur la souveraineté qui dégénère en tyrannie. Mais depuis Fénelon, Montesquieu, et on peut dire tout le monde, il est convenu que la tyrannie est détestable et que la monarchie française n'est pas une tyrannie. Vers 1765 (et même jusque vers 1787), il n'y a pas de philosophie consciemment révolutionnaire.

D. Mornet.

Pierre Naville : **Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique au XVIII^e siècle.** Un vol. in-12 de 471 pages, Paris, Gallimard, 1943.

Depuis une vingtaine d'années, la vie et les idées du baron d'Holbach ont attiré l'attention de plusieurs chercheurs. Après les ouvrages de M. René Hubert (Paris, Delpeuch, 1928) et de M. Wickwar (Londres, Allen et Unwin, 1935), il a paru pendant la guerre un nouveau livre sur le baron, sans compter la thèse que nous avons soutenue en 1937 sur le même sujet à l'Université de Cambridge, et qui, à part des articles publiés ici et dans une revue anglaise, reste toujours manuscrite. Le livre de M. Naville est certainement l'ouvrage le plus détaillé et le plus complet qu'on ait écrit jusqu'à présent sur d'Holbach. Si les soixante-dix pages qu'il consacre aux idées morales et politiques du baron sont moins satisfaisantes que le reste du livre, le lecteur trouve un ample dédommagement dans les chapitres très intéressants qui traitent de sa biographie et du *Système de la Nature*. Il trouve également à la fin de l'ouvrage une excellente bibliographie des nombreuses publications du baron.

Dans une centaine de pages et dans plusieurs *annexes*, l'auteur a rassemblé à peu près tout ce qu'il est possible de savoir de la vie et du milieu de d'Holbach. A l'aide d'un choix judicieux d'extraits des mémoires et des correspondances de l'époque, il offre au lecteur un tableau très vivant du baron et de ses amis et collaborateurs. Malheureusement, nous connaissons assez mal certains côtés de la vie de d'Holbach et M. Naville est quelquefois trop enclin à prendre ses hypothèses pour des certitudes. D'Holbach publia en 1759 une traduction des *Plaisirs de l'imagination* du poète anglais Akenside, qu'il a *peut-être* connu à Leyde, où il est arrivé au début du mois de janvier 1744. « En avril 1744, écrit M. Naville, ... (Akenside) débarque à Leyde avec deux amis écossais, *et devient l'ami de d'Holbach.* Il est reçu docteur en médecine le 16 mai... et retourne en Angleterre peu après. » Faut-il conclure de la présence de ces deux hommes dans la même ville pendant six semaines ou deux mois qu'ils sont devenus amis ? Par le même raisonnement, on pourrait tout aussi bien conclure que pendant son séjour à Leyde, qui semble avoir duré jusqu'au début de l'année 1747, d'Holbach a fait la connaissance de La Mettrie qui arriva en 1746 dans la même ville, où il publia l'*Homme*

machine vers la fin de l'année suivante... Faut-il dire de d'Holbach, neveu d'un riche parvenu allemand qui avait acheté à Vienne le titre de baron, qu'il « tient un rang dans la noblesse *de cour* récente » (p. 11) ou (p. 20) que la charge de secrétaire du roi « lui procurait l'accession... *à la cour* » ? Surtout, et ceci intéresse particulièrement les biographes de Diderot, faut-il croire que, vers 1749, d'Holbach ait converti à l'athéisme l'éditeur de l'*Encyclopédie ?* Selon M. Naville (p. 23) « nul doute qu'il servit de modèle à Diderot, écrivant à Voltaire (le 11 juin 1749) : « Je crois en Dieu, quoique je vive très bien avec les athées... » Il est possible que Diderot ait fait la connaissance de d'Holbach en 1749, puisque celui-ci dut être à cette époque à Paris, où il se fit naturaliser français le 10 septembre de la même année. Mais il serait téméraire d'avancer comme des faits ces deux hypothèses qu'en 1749 d'Holbach était déjà athée et qu'il a fait de Diderot un philosophe matérialiste, puisqu'aucun document ne les appuie.

Il y a, d'ailleurs, dans ce livre, des erreurs regrettables dans les dates, erreurs qu'on attribue volontiers au malheur des temps, mais qui deviennent à la longue un peu inquiétantes. Ainsi, l'*Essai sur les préjugés* aurait paru en 1772 (p. 148) ou en 1770 (p. 149) ; la vérité, qui d'ailleurs, est expliquée dans la bibliographie, c'est que la première édition porte la date de 1770, mais qu'elle semble avoir été mise en vente en 1769. Ce qui est plus grave, c'est que (p. 123) l'auteur place le voyage de Diderot en Russie en 1776. Faute d'impression ? Mais on est tout étonné de lire quelques lignes plus bas : « Diderot dut revoir à Amsterdam, chez Rey, les épreuves de la *Morale universelle*, qui parut, en effet, en 1776... »

Avant d'aborder l'étude du *Système de la Nature* à laquelle il consacre une centaine de pages, l'auteur passe en revue les différentes influences qui ont contribué à former la pensée de d'Holbach et, notamment, celle des déistes ou matérialistes français et anglais. Une des parties les plus originales de ce livre, c'est le chapitre consacré à l'œuvre de vulgarisation scientifique entreprise par d'Holbach, à la fois dans ses articles de l'*Encyclopédie* et dans ses traductions d'ouvrages allemands sur la chimie et la minéralogie. D'habitude, on passe assez légèrement sur cette partie de l'œuvre du baron, et M. Naville est le premier à montrer tout l'intérêt de son rôle de vulgarisateur et de l'influence exercée sur sa philosophie par son contact avec la science de son temps.

Dans les chapitres consacrés au *Système de la Nature*, M. Naville essaie de montrer que dans les idées de d'Holbach, tout n'est pas périmé. En sa qualité d'auteur d'un ouvrage intitulé *La psychologie, science du comportement*, il cherche surtout à montrer dans l'auteur du *Système* un précurseur, assez lointain, il est vrai, du *behaviorisme* moderne. La place nous manque ici pour entrer dans une discussion approfondie de ces questions, mais, tout en rendant hommage aux qualités fort neuves et intéressantes de ces pages, avouons que, pour nous, l'originalité de d'Holbach consiste surtout dans la façon brutale et intransigeante dont il a essayé de diffuser, parmi le grand public, des idées qui, jusqu'à lui, n'avaient circulé que parmi de petits groupes dispersés... Signalons, en passant, les pages intéressantes où il est question de l'influence des idées de d'Holbach sur des hommes aussi différents qu'André Chénier et le marquis de Sade.

La bibliographie des publications de d'Holbach est très complète. M. Naville trouve qu'en ce qui concerne l'*Essai sur les préjugés*, « la paternité de d'Holbach n'est pas certaine ». Ici, il ne peut guère être question de certitude, mais aux raisons pour lesquelles on attribue cet ouvrage à d'Holbach et que nous avons exposées ici (1939, p. 225), ajoutons que dans le manuscrit de Diderot, édité par M. Venturi sous le titre de *Pages inédites contre un tyran* (Paris, 1937), celui-ci parle de l'auteur de l'*Essai* en termes qui conviennent parfaitement à d'Holbach. La plus grande partie de l'*Examen*

critique de la vie et des ouvrages de saint Paul, que M. Naville attibue à d'Holbach, a été traduite, assez librement d'ailleurs, d'un ouvrage de Peter Annet (*Ibid.*, p. 222-223). Bien qu'il cite la bibliographie des ouvrages de d'Holbach publiée dans cette revue par M. Mornet, l'auteur donne une liste d'éditions de ses ouvrages qui est loin d'être complète. Pour le *Christianisme dévoilé*, il faudrait compter, jusqu'en 1789, 13 éditions au lieu de 6, 11 éditions du *Système de la Nature* (et 4 du *Vrai sens...* qui n'en est que l'abrégé) au lieu de 8, 7 du *Bon Sens* au lieu de 4 et ainsi de suite. Si l'on déplore dans cet ouvrage l'absence d'un index, c'est, hélas ! un défaut qu'on peut reprocher à beaucoup d'excellents livres français.

En présentant ces quelques critiques de détail, nous ne cherchons pas à rabaisser la valeur d'un ouvrage plein de vues intéressantes et neuves, et qui, malgré ses 470 pages, ne paraît jamais trop long au lecteur. Il est certain qu'il ne reste qu'à glaner après M. Naville, et qu'il a écrit sur d'Holbach un ouvrage définitif.

J. Lough.

Jean-Marie Carré : **Les écrivains français et le mirage allemand.** Un vol. in-12, Boivin et Cie, 223 pages.

Ce que Jules Romains appelle le Couple France-Allemagne reste toujours un problème d'actualité. Les rapports des deux pays riverains du grand fleuve, qui aurait pu les unir au lieu de les séparer, ont été marqués jusqu'ici par les plus cruelles déceptions ; du fait, des Allemands et malgré quelques remarquables exceptions, une communion vraie fondée sur la confiance et la sympathie n'a jamais pu exister. Et pourtant, la bonne volonté n'a pas manqué du côté français et les deux peuples ont, dans la vie de l'esprit, largement profité l'un de l'autre. Paul Hazard le disait naguère avec justesse dans ses deux beaux livres : *La Crise de la conscience européenne* et *La Pensée européenne de Montesquieu à Lessing*. Louis Reynaud, avant lui, retraçait en 1922 *L'influence allemande en France au XVIIIe et au XIXe siècles*. Nous avons été constamment déçus. Au lieu d'un voisin ami, nous n'avons rencontré qu'un adversaire extrêmement habile. Voilà pourquoi il y a deux ans, un écrivain qui se cachait sous le pseudonyme de Pervicax, dénonçait *Les infiltrations germaniques dans la pensée française*, voilà pourquoi aujourd'hui, M. Jean-Marie Carré, qui a si bien illustré les études de littérature comparée, nous présente à son tour *Les Écrivains français et le Mirage allemand*. Tel est, en effet, le titre même du livre qu'il vient de faire paraître. Agrégé d'allemand, ancien lecteur à l'Université de Halle, nul n'était mieux qualifié que M. Jean-Marie Carré pour reprendre et fixer les points essentiels de cette question primordiale. Il nous en avait déjà donné un aspect il y a quelques mois, en étudiant *Le Rhin dans la littérature française*. Cette fois-ci, il se propose non pas « de décrire et de juger l'influence, bonne ou mauvaise, de la littérature allemande sur la littérature française », mais de « rappeler les erreurs d'optique commises par nos écrivains, aligner et souligner leurs interprétations successives ». C'est donc de nous et de nos propres appréciations qu'il s'agit. M. Carré nous convie à un examen de conscience, « à un retour sur nous-mêmes et sur notre histoire spirituelle ». Il ramène excellemment cette étude à « un certain nombre de grandes lignes et de grands noms». Sans doute, ces images successives de l'Allemagne, vue avec des yeux français, sont-elles personnelles et pittoresques. Mais plus encore, elles se révèlent représentatives. Souvent M. Carré se contente de les encadrer d'un commentaire discret, mais pertinent. Il nous montre avec des preuves parfaites, comment pendant trois quarts de siècle, « nous avons vécu sur une idée, ou plutôt sur une image traditionnelle de l'Allemagne », celle de Mme de Staël dans sa grande étude intitulée *de l'Allemagne*, que la police napoléo-

nienne avait fait mettre au pilon en 1810. Ni l'écrivain de 1814, ni Waterloo en 1815, ni la tension diplomatique de 1840 n'empêcheront nos pères de voir en l'Allemagne *le pays de l'idylle et de la pensée*, selon l'heureuse formule de M. Carré. Weimar apparaît à Mme de Staël comme la cité des muses et la république des lettres, illustrée par Gœthe et Schiller. L'Allemagne est aussi la terre du romantisme pour Stendhal, et pour Victor Cousin, qui y multiplie ses voyages après 1815, le sanctuaire de la métaphysique. Le philosophe français est ébloui par Hegel et ses illusions, libéraux, protestants et Saint-Simoniens, les partagent. Enthousiastes, Quinet et Michelet voyagent en Rhénanie. Ils sont séduits par Herder et sa philosophie de l'histoire. Grâce aux travaux de l'érudition germanique, Michelet espère réaliser la résurrection totale du passé. Son image d'outre-Rhin est toute staëlienne. Plus perspicace, se montre bientôt Quinet. Il jette le premier cri d'alarme dans ses articles de la *Revue des Deux Mondes*, de 1832 à 1842. Il voit que l'Allemagne est en train de faire son unité et les Allemands de Paris, Heine et Bœrne, confirment ses craintes. La crise internationale de 1840 aurait dû agir et dissiper notre quiétude. On ne voulut voir dans le *Rhin allemand* de Becker, la réponse pacifique de Lamartine et la réponse cocardière de Musset, qu'une bataille de poètes académique et sans conséquence. Mais Quinet a, désormais, un allié : Frédéric Ozanam. Peine perdue ; l'Allemagne est maintenant, pour Renan et tant d'autres, notre rempart contre la rhétorique. Voici que se fonde en 1857 la *Revue germanique*. La guerre de 1870 et l'année terrible dissiperont-elles les chimères ? Hélas ! non. On veut distinguer, à présent, deux Allemagnes : la militariste et l'intellectuelle. Hugo rêve de cosmopolitisme. Le Wagnérisme fait fureur. Valéry, lui, dès sa jeunesse, est clairvoyant. Mais il y a le nietzschéisme et le marxisme pour inspirer confiance. En face de l'unité allemande, nous trouvons les divisions françaises. En vain, Bazin écrit *Les Oberlé* et Barrès *Les bastions de l'Est*. Il fallut le terrible réveil de 1914. Il fut inefficace ; nous avons encore vécu du mythe de Weimar, non plus littéraire, mais républicain ; il ne nous suffit pas de voir, après la révolution de Hitler, les démocrates allemands quitter leur pays. Nous croyons encore, malgré les avertissements de Bainville, à l'entente possible, parce que nous voulons la paix d'abord et que, dans le national-socialisme, certains ne veulent lire que le mot *socialisme*. C'est ce qui nous conduisit à Munich et à tout le reste.

Livre intelligent et lucide, l'ouvrage de M. Carré vient à son heure et comble une lacune de notre histoire littéraire en complétant aussi cette réunion d'études qui vient de paraître sous le titre significatif de *Le Rhin, Nil de l'Occident*[1].

CHARLES DÉDEYAN.

ANDREW JACKSON MATHEWS, **La Wallonie, 1886-1892. The symbolist Movement in Belgium.** Un volume in-4° de 116 pages, King's Crown Press, Morningside Heights, New York, 1947.

« On peut dire, déclarait à propos du groupe franco-belge de la *Wallonie*, le poète Francis Vielé-Griffin, qu'il devint bien l'un des plus lumineux foyers du symbolisme dans les lettres de France. » L'histoire de la petite revue liégeoise qui fut l'organe de ce groupe ne saurait se concevoir en dehors du milieu où elle vit le jour. A l'apparition de la *Wallonie*, le renouveau littéraire en Belgique ne datait que de quelques années. Depuis 1881, deux revues, la *Jeune Belgique* et l'*Art moderne*, avaient sonné le ralliement des jeunes écrivains. La première défendait la théorie de l'Art pour l'Art, l'autre celle de l'art social. Bientôt rivales, elles rendaient justice aux maîtres symbolistes, à Verlaine et à Mallarmé, mais dénonçaient à l'envi les obscurités et les bizarreries de la nouvelle poésie.

1. Éd. aux Ordres de Chevalerie, 1 vol. in-8°.

Une autre revue bruxelloise, la *Basoche*, fondée à son retour de Paris par André Fontainas, réunissait dans ses colonnes les noms des jeunes poètes qui s'étaient connus au lycée Condorcet : Stuart Merrill, Pierre Quillard, Ephraïm Mikhaël, Rodolphe Darzens et René Ghil. De ce dernier, la *Basoche* publiait notamment une première version du *Traité du Verbe*. Mais, faute d'un programme littéraire défini, faute aussi de pécune, cette revue bientôt cessa de paraître.

Entre temps était né l'*Élan littéraire*, qui, à ses débuts (janvier 1885), n'avait été que le bulletin, très modeste d'apparence et d'ambition, d'un petit cercle d'étudiants liégeois, dont le délicat et enthousiaste Albert Morkel était l'animateur. En juin 1886, — Mockel avait alors dix-neuf ans, — l'*Élan littéraire* devint la *Wallonie*. Comme son titre l'indiquait, la nouvelle feuille se proposait avant tout de « mettre en lumière les caractères particuliers de l'âme wallonne ». Ce régionalisme fit tout d'abord la part belle aux artistes et aux écrivains wallons, voire à la littérature dialectale. Mais, en s'opposant à la conception d'un art national, défendue par d'autres, il amena peu à peu ses adeptes à se tourner vers la France. Gagné au symbolisme, Mockel, pour sa part, prétendait prouver que « le symbole est l'essence de la Wallonie » ! En août 1887, il accueillait dans sa revue les écrivains du groupe « symbolique-instrumentiste », dont l'organe parisien, les *Écrits pour l'art*, avait cessé de paraître. C'étaient, Belges et Français mêlés : R. Ghil, G. Khnopff, Stuart Merrill et Verhaeren, à qui se joignirent aussitôt Fr. Vielé-Griffin et Henri de Régnier. Les relations de Ghil avec la *Wallonie* durèrent environ deux ans. L'entente se révéla parfois difficile et cessa en juin 1889.

Par Henri de Régnier, Mockel fit à Paris la connaissance de Mallarmé, puis celle d'André Gide, de Pierre Louys et de Paul Valéry, qui tous devinrent des collaborateurs plus ou moins assidus de la *Wallonie*, et plus d'une fois lui confièrent des textes inédits. La revue publia également les *Flaireurs*, de Van Lerberghe, et l'*Intruse*, de Maeterlinck, préludant ainsi à l'avènement du drame symboliste. Par la plume de Mockel, elle contribua largement à la diffusion de la musique de Wagner, de la peinture de Rassenfosse et d'Auguste Donnay.

Grâce à l'enthousiasme et à la ténacité de Mockel, qui fut, en même temps que directeur de revue, poète, critique et théoricien, la *Wallonie* vécut un peu plus de six ans.

Le livre de M. Mathews n'apporte, à vrai dire, que peu d'éléments nouveaux à la connaissance de ces faits. On eût souhaité, par endroits, une information plus étendue, une vue plus large et plus complète de la question. Le principal grief qu'on pourrait adresser à l'auteur est de n'avoir pas toujours su distinguer l'essentiel de l'accessoire, selon les lois d'une juste perspective. Bien de noms ne méritaient qu'une mention ; d'autres, en revanche, étaient dignes de plus d'attention. Certains rapports du mouvement littéraire avec le mouvement général des idées, les relations entre écrivains de l'un et l'autre pays sont parfois à peine esquissés. Il n'empêche que cette étude se lit avec agrément et intérêt et qu'elle constitue une première mise au point du sujet.

G. Vanwelkenhuyzen.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année en cours.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

GÉNÉRALITÉS

Benda (Julien). — * Du Style d'idées. — Gallimard, 1948.

Caillois (Roger). — Le langage et la littérature moderne. — *La Table Ronde*, février.

Clervers (Jean). — * Litteratures. — Buenos-Ayres, 1946.

Dbotel (André). — Vers une science de l'illusion littéraire ? — *Critique*, avril.

Hemon (Roparz). — * La langue bretonne et ses combats. — La Baule, *Éditions de Bretagne*, 1947.

Herriot (Édouard). — Souvenirs littéraires. — *Revue de Paris*, mai.

Jamet (Claude). — Images mêlées de littérature et de théâtre. — *Éditions de l'Élan*, 1948.

Moufflet (André). — * Au secours de la langue française. — Denoël, 1948.

Poésie. — **Dupouy Auguste.** — La Poésie de la mer dans la littérature française. — *Ariane*, 1947.

Jouve (Pierre-Jean). — * Apologie du poète. — *G. L. M.*, 1947.

Lebesgue (Philéas). — Musique et Poésie. — *L'Age nouveau*, nº 29.

Roman. — **Assunto (Rosario).** — Ragioni e limiti del « roman métaphysique ». — *Belfagor* (Firenze), nº 5, 15 settembre 1947.

Audiat (Pierre). — Le roman médico-psychologique. — *Revue de Paris*, juin.

XV^e SIÈCLE

Villon. — * V. Œuvres complètes, présentées par Pierre Messiaen. — Lyon, *I. A. C.*, 1948.
— V. Poésies. [Chronique villonienne, par Gilbert Lely.] — *Le Français*, 1948.

XVI^e SIÈCLE

Corrozet (Gilles). — Bouchereaux (S. M.). Recherches bibliographiques sur G. C. — *Bulletin du Bibliophile*, mars-juin.

Rabelais (François). — * Valot (Stéphen). Regardons vivre F. R. — B. Grasset, 1948.

Ronsard. — Hincz (Victor). R. et la Hongrie. — *Revue des Sciences humaines*, avril-juin.

Vinet (Élie). — Gambier (Paul). E. V., Saintongeais. — *Le Pays d'Ouest*, n° 3, 15 avril.

XVII^e SIÈCLE

La Fontaine. — * La F. Fables. Psyché. Œuvres diverses. Texte établi et annoté par Roger Delbiausse, présentation par L.-P. Fargue. — *Les Éditions nationales*, 1947.

Molière. — Isay (Raymond). M. revuiste, I-II. — *Revue Hommes et Mondes*, mai-juin.
— Mongrédien (Georges). Autour du « Dom Juan » de M. — *L'Éducation nationale*, 3 juin.

Pascal. — Bayet (Albert). Les Pensées de P. Du traité sur les miracles à une apologie de type inédit. — *L'Age nouveau*, n° 28.
— Gouhier (Henri). La philosophie de P. — *J'ai Lu*, avril-mai.

Racine (Jean). — Barrère (Jean-Bertrand). R. chrétien. — *Revue des Sciences humaines*, avril-juin.
— J. H. A propos de « Phèdre ». — *Les Lettres romanes*, n° 2, mai.

Saint-Simon. — Couchoud (P.-L.). Cent pages inimitables du Duc de S. S. — *Mercure de France*, mai.
— Voir *Bourges* (*Élémir*).

XVIII^e SIÈCLE

Bernardin de Saint-Pierre. — Choubersky (V. de). Paul et Virginie. — *Bulletin du Bibliophile*, avril-mai.

Chaderlos de Laclos (Pierre). — * C. de L. Les Liaisons dangereuses. Établissement du texte, introduction et notes par Jean Mistler. — Monaco, *Éditions du Rocher*, 1948.

Encyclopédie. — C. R. par Norman L. Torrey de : Le origini dell' Enciclopedia, par Franco Venturi, Firenze, 1946. — *The Romanic review*, april.

Le Sage (Alain). — Rudel (Yves-Marie). A. L.-S. — *Horizon*, n° 9, mai 1948.

Marivaux. — Maquet (Jean). M. — *Critique*, avril.

Montesquieu. — (Beyer Charles J.). Le Problème du déterminisme social dans *L'Esprit des Lois*. — *The Romanic review*, april.

Rousseau (Jean-Jacques). — Bandy (W. T.). R's Flight from England. — *The Romanic review*, april.

Sade (Marquis de). — Mis de S. Œuves, introduction par Maurice Nadeau. — *La Jeune Parque*, 1947.
— Stéphane (Roger). Mis de S. — *La Nef*, juin.

Vauvenargues. — Roy (Claude). Exemplaire V. — *Cahiers du Sud*, n° 87, 1948.

XIXe SIÈCLE

Généralités. — **Chapelon (Maurice).** — * Anthologie du journal intime tome I. — R. Laffont, 1947.

Documents littéraires et historiques pour servir à la commémoration de la Révolution de 1848. — *Supplément à l'Education nationale* du 26 février.

Henriot (Émile). — * Courrier littéraire. XIXe siècle. 1. Autour de Chateaubriand.... — M. Daubin, 1948.

Messiaen (Pierre). — * Sentiment chrétien et Poésie française. — M. Daubin, 1948.

Rat (Maurice). — Dédicaces (*suite*). — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

Ballanche. — Voir *Vigny*.

Balzac (Honoré de). — Bertault (Philippe). Le chanoine de la Berge, confesseur de Mme de Mortsauf. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.
— Guyon (Bernard). * La pensée politique et sociale de B. — A. Colin, 1947.
— Guyon (Bernard). La pensée politique et sociale de B. — *Revue des Conférences françaises en Orient*, mars.
— Sacy (S. de). B., Geoffroy Saint-Hilaire et l'Unité de composition (I). — *Mercure de France*, juin.

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Rat (Maurice). Dédicaces (*suite*). — *Bulletin du Bibliophile*, avril-mai.

Baudelaire (Charles). — C. R. par Y. G. Le Dantec de : Correspondance générale de C. B., recueillie... par Jacques Crépet. — *La Nef*, avril.
— * B. Œuvres, avec une introduction et des notices par Thierry Maulnier. Tomes I et II. — *A la Girouette*, 1948.
— * Blin (Georges). Le Sadisme de B. — J. Corti, 1948.
— Crépet (Jacques) et Fatou (Étienne). B., fin manœuvrier. (Documents inédits.) — *La Nef*, juin.
— * Fondane (Benjamin). B. et l'expérience du gouffre. — P. Seghers, 1947.
— Gérard (René). B. journaliste. — *Le Courrier graphique*, n° 35, mars-avril.
— Hajdu (H.). Un ami hongrois de B. — *Cahiers de Littérature comparée* (Budapest), I, 1948.

Béranger. — Pommier (Jean). B. en 1848 ou le représentant malgré lui. — *Le Pays d'Ouest*, n° 2, 1er mars.

Bourges (Élémir). — É. B. Lettres à Anna Braunerowa. — *Mercure de France*, juin.

— Lebois (André). Le « Crépuscule des Dieux » et Saint-Simon. — *Mercure de France*, juin

— Lebois (André). Les sources allemandes de « La Nef ». — *Études germaniques*, nos 6 et 7, 1947.

— Schwab (Raymond). É. B. et la Fiancée de Prague. — *Mercure de France*, juin.

Chateaubriand. — Gavoty (André). Le secret d'Atala. I-IV. — *La Revue*, 1er mai-15 juin.

— Levaillant (Maurice). C. et les secrets de la duchesse de Berry. — *La Revue*, 1er juillet.

— Saint-René Taillandier. La dernière ambassade de C. — *Revue Hommes et Mondes*, mai.

— Voir *XIXe siècle, Généralités*. Henriot (Émile).

Constant (Benjamin). — Bernard (Victor). A propos de B. C. — *Le Monde français*, juin.

— B. C. Lettres à Claude Hochet publiées par Jean Mistler, I-II. — *La Revue*, 15 mai-1er juin.

Daudet (Alphonse). — Ernest-Charles (J.). Autour d'A. D. — *L'Éducation nationale*, 8 janvier.

Duranty. — Voir *Zola*.

Flaubert (Gustave). — * Dumesnil (René). « Madame Bovary » de G. F. — *S. F. E. L. T.*, 1946.

— Dumesnil (René). La Révolution de 1848 et « L'Éducation sentimentale ». — *L'Éducation nationale*, 26 février.

— Dumesnil (René). Une source inconnue de « Madame Bovary ». — *L'Éducation nationale*, 6 mai.

— Garcin (Philippe). « Madame Bovary » ou l'imaginaire en défaut. — *Cahiers du Sud*, no 286, 1947.

— Pommier (Jean). La création littéraire chez G. F. — *Annuaire du Collège de France*, 1947 [p. 169-174].

Hugo (Victor). — * Cocteau (Jean). Ruy Blas, adapté pour l'écran par J. C. — P. Morihien, 1948.

— V. H. Lettre ouverte à Nadar, présentée par Armel Guerne. — *Cahiers du Sud*, no 287, 1948.

— * V. H. Lettres à la fiancée. Correspondance, 1. — A. Michel, Ollendorff, 1947.

— * Souchon (Paul). Les deux femmes de V. H. Avec des lettres inédites. — Tallandier, 1947.

Lamartine. — * Guillemin (Henri). L. en 1848. — Presses Universitaires de France, 1948.

— Pommier (Jean). L. entre les deux drapeaux. — *L'Éducation nationale*, 4 mars.

— Schöne (Maurice). Sur la langue de L. — *L'Education nationale*, 11 mars.

Lautréamont. — Blanchot (Maurice). L. et le mirage des Sources. — *Critique*, juin.

Le Braz (Anatole). — Dupont (Jean). A. L. B. et le folklore breton (*suite et fin*). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Leconte de Lisle. — C. R. par Aaron Schaffer de : L. de L's Poems on

the Barbarian Races, by Alison Fairlee. Cambridge and New York, 1947. — *The Romanic review*, april.

Mallarmé (Stéphane). — Lebois (André). M., héros de roman. — *Horizon*, n° 9, mai 1948.

— * S. M. et Noulet (Eugène). Dix poèmes de S. M. Exégèses de E. Noulet. — Lille, F. Giard ; Genève, E. Droz, 1948.

Maupassant (Guy de). — Dumesnil (René). L'Actualité de G. de M. — *L'Éducation nationale*, 22 janvier.

Michelet. — Dolléans (Édouard). Le Centenaire du *Peuple* de M. — *L'Éducation nationale*, 15 janvier.

— Halévy (Daniel). M. et la *Bible de l'Humanité*. — *La Revue*, 15 mai.

Mistral (Frédéric). — Julian (Pierre). F. M. étudiant (1848-1851). — *Le Monde français*, mai.

Nerval. — Constans (François). La Reine de Saba et N. (*fin*). — *Mercure de France*, mai.

Renan. — Pommier (Jean). Avec Herriot chez R. — *L'Age d'Or*, n° 8, 1947.

— * Inauguration du Musée Renan, le 20 juillet 1947 à Tréguier (Discours sténographiés). — Calmann-Lévy, 1948.

Reybaud (Louis). — Bertaut (Jules). Jérôme Paturot avait-il raison ? — *Revue de Paris*, juin.

Sainte-Beuve. — Rousseaux (André). Le réalisme de S.-B. — *Les Cahiers de Neuilly*, 19e cahier (1948).

— * S.-B. Correspondance générale, recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot. Tome 5, 1843, 2 vol. in-8°. — Delamain et Boutelleau, 1947.

— * S.-B. Lettres à deux amies, correspondance inédite, 1854-1857, publiée par F. Bonnet-Roy. — *Éditions des Horizons de France*, 1948.

Sand (George). — Pailleron (Marie-Louise). G. S. en 1848. — *La Revue*, 15 juin.

— Sand (Aurore). G. S. chez elle. Inédits. — *Revue Hommes et Mondes*, juin.

— * G. S. Le Compagnon du tour de France. Préface d'Édith Thomas. — *La Bibliothèque française*, 1947.

Sénancour (Étienne de). — Place (Joseph). Oberman. — *Bulletin du Bibliophile*, juin.

— * E. de S. Oberman, 3 vol. in-8°. — Grenoble, B. Arthaud, 1947.

Stendhal. — Michel (François). Le fiscal Rassi dans *La Chartreuse*. — *Le Divan*, avril-juin.

— S. [Lettres inédites]. — *Le Divan*, janvier-juin.

— Vermale (François). Le Philippe Vane du *Rouge et Noir*. — *Le Divan*, avril-juin.

— Petites notes stendhaliennes, dans tous les numéros du *Divan*.

Sue (Eugène). — * Chainu (Pierre). E. S. et la seconde République. — Presses Universitaires de France, 1948.

Töpffer (Rodolphe). — * Gagnebin (Marianne). R. T. — Neuchâtel. *Éditions du Griffon*, 1948.

Vallès (Jules). — Lacaze-Duthiers (Gérard de). Un Résistant d'avant-hier : J. V. — *L'Age nouveau*, n° 28.

Verlaine. — * Carco (Francis). V., poète maudit. — A. Michel, 1947.

Vigny (Alfred de). — Le Hir (Y.). Ballanche et V. — *Revue des Sciences humaines*, avril-juin.
— Place (J.). La réception d'A. de Vigny à l'Académie française. — *Bulletin du Bibliophile*, avril-mai.

Vinet (Alexandre). — * Perrochon (Henri). A. V. — Neuchâtel, *Éditions du Griffon*, 1948.

Zola. — Parturier (Maurice). Z. et Duranty. (Notes et documents) [*suite et fin*]. — *Bulletin du Bibliophile*, mars.
— Robert (G.). Z. et le Classicisme. — *Revue des Sciences humaines*, avril-juin.
— * Zévaès (Alexandre). Le Cinquantenaire de « J'accuse ». — Fasquelle, 1948.

Symbolisme. — * **Cazamian (Louis).** — Symbolisme et Poésie, l'exemple anglais. — O. Zeluck, 1947.

Théâtre. — C. R. par Dorothy Knowles de : Adventure in the Theatre. Lugné-Poe and the Théâtre de l'Œuvre to 1899, by Gertrude R. Jasper, New-Brunswick, 1947. — *The Romanic review*, april.

XX^e SIÈCLE

Généralités. — **Benda (Julien).** — * Belphégor. — Émile-Paul frères, 1947.

Garaudy (Roger). — * Une littérature de fossoyeurs. — Éditions sociales, 1947.

Jeanès (J. E. S.). — * D'après nature, souvenirs et portraits. — Besançon, Granvelle, 1948.

Apollinaire (Guillaume). — * G. A. Une étude par André Billy. Un choix de poèmes et une bibliographie établis par Henri Parisot. — P. Seghers, 1947.
— Tortel (Jean). Défaite et Victoire de G. A. — *Cahiers du Sud*, n° 286, 1947.

Artaud (Antonin). — Saillet (Maurice). A. A. — *Mercure de France*, mai.

Codet (Louis). — Camo (Pierre). Essais et notices. L. C. — *La Revue*, 1^er^ mai.

Fargue (Léon-Paul). — Follain (Jean). Présence de L.-P. F. — *L'Age nouveau*, n° 29.
— Hommage à F. [9 signatures ; avec des poèmes inédits de F.] — *Cahiers du Sud*, n° 286, 1947.

Gide (André). — Voir Rolland (Romain).

Giraudoux (Jean). — Beucler (André). Avec G. dans la campagne française. — *La Nef*, avril.

Jammes (Francis). — * F. J. et André Gide. Correspondance, 1893-1938. — Gallimard, 1948.

Jarry (Alfred). — Lebois (André). A. J. et la Bretagne. — *Ophrys*, n° 4, 1947.

Milosz. — Steinmann (Jean). Un grand poète catholique : M. — *Études*, juin.

Péguy. — * Fossier (Andrée). Tables analytiques des œuvres de P. — *A l'Orante*, 1947.

Philippe (Charles-Louis). — C.-L. P. [2 textes]. — *Les Amis de Charles-Louis Philippe*, n° 5, 1947.

Proust (Marcel). — * M. P. A un ami. Préface de Georges de Lauris [Correspondance inédite, 1903-1922.] — Amiot-Dumont, 1948.
— Gramont (Élisabeth de). M. P. — Flammarion, 1948.
— Mauriac (François). Du côté de chez P. — *La Table Ronde*, 1947.

Rolland (Romain). — Melain (William H). R. R. and Russia. — *The Romanic review*, april.
— Jean Nesmy (Dom Claude), Prestiges et dangers du désir chez A. Gide et R. R. — *La Pensée catholique*, n° 5.

Saint-Georges de Bouhélier. — Florian-Parmentier. S.-G. de B. — *L'Age nouveau*, n° 28.

Thibaudet (Albert). — Bonora (Ettore). A. T. — *Belfagor*, Firenze, n° 6, 15 novembre 1947.

Valéry (Paul). — * Duchesne-Guillemin (Jacques). Essai sur « la Jeune parque » de P. V. — Bruxelles, *L'Écran du Monde* ; Paris, *Itinéraire*, 1948.
— * P. V. Le Cimetière marin. Avec un avant-propos de L. P. Fargue. — Imprimerie de Daragnès, 1948.

Poésie. — Billy (André). Chez les poètes. Souvenirs d'après quatorze. — *Mercure de France*, juin.
— * Bournet (Suzie) et Paul Chevasnes. Anthologie des poètes français du Sud-Est de 1900 à nos jours. Tome I. — Lyon, P. Chevasnes, 1947.
— Le Dantec (Yves-Gérard). Où va la poésie ? — *La Revue*, 15 avril.

Surréalisme. — Mauriac (Claude). Surréalisme et révolution. I-II. — *La Table ronde*, avril-mai.
— * Tzara (Tristan). Le surréalisme et l'après-guerre. — Nagel, 1947.

Théâtre. — * Doisy (Marcel). Le Théâtre français contemporain. — Bruxelles, Editions La Boétie, 1947.

Nous tenons à signaler la publication d'un *Supplément* à la *Bibliographie de la Littérature française* de H. P. Thieme, dû à la collaboration de MM. S. Dreher et M. Rolli, et qui comprendra cinq fascicules dont les deux premiers (I : About-Carco, et II : Carcopino-Hysmans) sont parus.

LES SUJETS DE THÈSES A PARIS

(*Fin*[1].)

Mme Savin (Hélène). — Le théâtre de Théodore de Banville. (Prof. Strowski.) D. U. 3 janvier 1935.

Mlle Frandon (Ida-Marie). — L'Orient dans l'œuvre de Maurice Barrès, genèse des idées et sources d'information. (Prof. J.-M. Carré.) D. U. 27 juin 1941.

Angyal (Louis). — Le rythme des poèmes en prose de Beaudelaire. (Prof. Fouché.) D. U. 20 décembre 1946.

Mlle Littlefield. — L'évolution du sentiment de la mort dans la poésie de Beaudelaire et son interprétation littéraire et psychologique. (Prof. Baldensperger.) D. U. 18 février 1935.

Harris (Thomas Patterson). — René Bazin, la vie et l'œuvre. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 26 avril 1940.

Mlle Sainte-Marthe. — Charles de Bernard et son temps. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 17 mai 1946.

Pronier (Ernest). — Sarah Bernard et le théâtre français de 1862 à 1914. (Prof. Ascoli.) D. U. 12 octobre 1935.

Mme Bernard (S.). — Le poème en prose d'Aloysius Bertrand à nos jours. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Lebois (André). — Élémir Bourges, sa vie, son œuvre. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 3 juin 1946.

Schwab (Raymond). — La vie d'Élémir Bourges. (Prof. Mme M.-J. Durry.) Th. Sec. 17 juin 1947.

Mlle Mac Culloch (Margaret-Annette). — *L'Étape* de Paul Bourget, le texte du livre, sa genèse, sa valeur, son influence. (Prof. Pommier.) D. U. 24 mars 1939.

Bourgeois (André). — Un peintre de la Touraine : René Boylesve. (Prof. Ascoli.) D. U. 16 novembre 1936.

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, numéros d'avril-juin, p. 183-194; de juillet-septembre 1948, p. 285-288.

Judic (Marcel). — Anatole Le Braz, la vie et l'œuvre en prose. (Prof. Lebègue.) Th. Pr. 4 juin 1942.

Le Roux Dorven (Joseph). — L'idéalisme breton de Brizeux. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Aldao (Frédéric). — Un poète mystique contemporain : Louis Le Cardonnel. (Prof. Ascoli.) D. U. 9 juin 1937.

Hetherwick (Pierre). — Armand Carrel (1800-1836). (Prof. Mornet.) D. U. 2 janvier 1939.

Barrett (G.-B.). — Henry Céard (1851-1921), sa vie et son œuvre. (Prof. Levaillant.) D. U. 24 mars 1939.

Shapira Elliott King. — Champleury, romancier réaliste, considéré comme littérateur (critique et écrivain) et amateur des arts et de la musique. (Prof. Ascoli.) D. U. 10 février 1937.

Mlle Rey (Suzanne). — La stylistique de Chateaubriand dans « La vie de Rancé ». (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 19 novembre 1938.

Clarac (Pierre). — Chateaubriand journaliste et polémiste. (Prof. Strowski.) Th. Pr. 21 décembre 1935.

Mme d'Andlau-Le-Marois (Béatrix). — Chateaubriand et « Les Martyrs » (1803-1809). (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 20 novembre 1943.

Mourot (Jean). — Le rythme dans la prose de Chateaubriand. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 16 mars 1947.

— « L'Essai sur les Révolutions » de Chateaubriand. Édition critique. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 15 mars 1947.

Rolin (Pierre). — Les sources apologétiques du « Génie du Christianisme » de Chateaubriand. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 16 novembre 1936.

Barker (Herbert J.). — L'œuvre de Gaston Chérau. (Prof. Mornet.) D. U. 29 avril 1938.

Mistler (Jean). — Benjamin Constant, essai de biographie intellectuelle d'après des documents inédits. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 24 février 1947.

Mlle Hurst (Betty). — La poésie et l'influence de Tristan Corbière. (Prof. Levaillant.) D. U. 3 février 1938.

Koffler (Samuel Martin). — Le rire de Georges Courteline. (Prof. Levaillant.) D. U. 20 octobre 1939.

Mlle Morange (Marion). — Eugène Dabit, écrivain populiste. (Prof. Jasinski.) D. U. 20 décembre 1946.

Mardrus (Jacques). — La vie et l'œuvre de Lucie Delarue-Mardrus. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Mlle Michot (Huguette). — Marie Dorval, actrice romantique. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 4 avril 1944.

Crouzet (Marcel). — Un écrivain réaliste : Duranty. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 20 décembre 1946.

Mme Ytasse-Forest (Marcelle-Françoise). — La vie et l'œuvre d'Édouard Estaunié. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 15 décembre 1945.

Hobden (Lloyd Hamlyn). — Le comique chez Flaubert. (Prof. Jasinski.) D. U. 29 mars 1947.

Baratin (Henry-Louis). — Le vocabulaire ironique de Flaubert. (Prof. Bruneau.) D. U. 15 décembre 1945.

Congress (Joë). — Flaubert devant la critique contemporaine et celle des générations postérieures. (Prof. Ascoli.) D. U. 5 février 1938.

Danila (N.). — Flaubert et l'Orient. (Prof. J.-M. Carré.) D. U. 18 janvier 1937.

Lloyd (Rupert-Alstyne). — L'antiquité dans l'œuvre d'Anatole France. (Prof. Michaut.) D. U. 24 juin 1939.

Levaillant (Jean). — L'intelligence d'Anatole France. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 3 juin 1946.

Melodyst (Ignacy). — Le scepticisme d'Anatole France et ses rapports avec Montaigne. (Prof. Ascoli.) D. U. 23 février 1937.

Li Long Tsi. — Anatole France et le dix-huitième siècle. (Prof. Pommier.) D. U. 4 mai 1935.

Lavoquer (Yves). — L'évolution des idées d'Anatole France de 1888 à 1905. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Legouix (Jean). — La langue et le style d'Eugène Fromentin. (Prof Bruneau.) Th. Pr. 24 février 1947.

Milner (J.-M.). — L'esthétique de Théophile Gautier. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 1er décembre 1936.

Mlle Stavinohova (Zdinka). — Théophile Gautier : Les Beaux-Arts en Europe. (Prof. Jasinski.) D. U. 17 mai 1946.

Foggon (Mattew-R.). — Théophile Gautier et le théâtre. (Prof. Ascoli.) D. U. 21 décembre 1935.

Farmy (Sabry). — Édition critique et illustre du « Roman de la Momie », de Théophile Gautier. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Sec. 17 novembre 1939.

Mlle Wang (Jeanne). — Étude biographique et littéraire sur Mme Émile de Girardin. (Prof. Jasinski.) D. U. 24 février 1947.

Mme Pequignot Paoli (Suzanne). — La femme dans l'œuvre de Jean Giraudoux. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 29 mars 1947.

Mlle Raude (Armelle). — L'univers de Jean Giraudoux. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 14 février 1945.

Bhatt (P.-B.). — Le théâtre de Jean Giraudoux. (Prof. Levaillant.) D. U. 3 juin 1946.

Mlle Céline Galland (Georgette). — Les frères Goncourt et le théâtre. (Prof. Michaut.) D. U. 14 mars 1936.

Mlle Balbi (Maria). — Les procédés de style dans l'œuvre des Goncourt. (Prof. Bruneau.) D. U. 17 juin 1947.

Quignard (Jacques). — La langue et le style de Charles Guérin. (Prof. Bruneau.) D. U. 17 mai 1946.

Abbé Forsans (G.). — Le romantisme d'Ernest Hello. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 28 janvier 1946.

Fahmy (Sabry). — Le théâtre de Paul Hervieu. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 17 novembre 1939.

Roos (Jacques). — Ballanche et Victor Hugo. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 28 Janvier 1946.

Barrère (Jean-Bertrand). — La fantaisie dans l'œuvre de Victor Hugo. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 27 juin 1941.

Suant (Georges). — Le vocabulaire technique et l'art dans « N.-D. de Paris », de Victor Hugo. (Prof. Bruneau.) D. U. 14 février 1945.

Delbiausse (Roger). — Le monde poétique hugolien. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 10 décembre 1938.

— Victor Hugo à Jersey. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 12 mai 1939.

Mlle Fouye (Anna). — Les voyages de Victor Hugo. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 12 octobre 1935.

Mlle Hoerter (M.-L.). — Victor Hugo et Paris. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 25 novembre 1947.

Porcherot (Roger). — La poésie philosophique de Victor Hugo à l'époque des Contemplations. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 4 juillet 1936.

Seférian (Roger). — Les poèmes philosophiques de Victor Hugo. (Prof. Levaillant). Th. Pr. 15 juillet 1938.

Mlle Galau (Marie-Louise). — L'art du roman dans les « Misérables », de Victor Hugo. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 4 juin 1942.

Barjon (Louis). — Victor Hugo et le problème du mal. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 24 juin 1935.

Wasfi (Ahmed). — L'orientalisme de Victor Hugo. (Prof. J.-M. Carré.) D. U. 2 mai 1945.

Abbé Venzac (G.). — L'évolution religieuse de Victor Hugo de 1825 à 1855. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 2 décembre 1944.

Jamet (Claude). — Les idées politiques de Victor Hugo. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 4 mars 1938.

Leduc (Pierre). — La satire dans l'œuvre de Victor Hugo. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 7 décembre 1935.

— Victor Hugo et la Normandie. Th. Sec. 7 décembre 1935.

Mlle Boudrant. — La pensée religieuse de Huysmans. (Prof. Strowski.) Th. Pr. 8 janvier 1935.

— Les sources de Huysmans en matière de symbolique chrétienne. Th. Sec. 8 janvier 1935.

Mlle Parent (Monique). — La langue et le style de Francis Jammes. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 18 juillet 1945.

Inda (Jean-Pierre). — Francis Jammes, poète de la nature et du sentiment religieux. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 27 janvier 1939.

Rogers (**Lyman-W.**). — Paul de Kock et les origines du roman réaliste. (Prof. Mornet.) D. U. 18 mai 1935.

Ridel (**Jean**). — Les idées sociales de Lacordaire. (Prof. Lebègue.) Th. Sec. 20 décembre 1946.

Metford (**Jacques**). — Jules Laforgue, poète de l'ennui. (Prof. Bruneau.) D. U. 24 février 1947.

Hickman (**Harry**). — Le lyrisme de Jules Laforgue. (Prof. Levaillant.) D. U. 25 juillet 1946.

Armengaud (**Léon**). — Influences et affinités indiennes dans l'œuvre poétique de Lamartine. (Prof. Mornet.) Th. Pr. 7 mai 1937.

Ammoun (**Fouad**). — « La chute d'un ange ». Influences livresques et culturelles de l'Orient sur Lamartine. (Prof. Ascoli.) D. U. 24 avril 1937.

Guyard (**Marius-François**). — Édition de « La chute d'un ange », de Lamartine, VIII[e] vision, fragment du livre primitif, édition critique et littéraire. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 10 mai 1947.

Jones (**Franck-Linley**). — La morale de l'action chez Leconte de Lisle. (Prof. Ascoli.). D. U. 5 mai 1939.

Rousseau (**Laurier G.**). — 1° Essai littéraire sur la vie et l'œuvre de Louis Jean Népomucène Lemercier (1771 1840). (Prof. Levaillant.)
2° Édition critique de « Pinto », comédie historique de L.-J.-N. Lemercier. (Prof. Mornet.) Th. Pr. et Sec. 18 juillet 1947.

Baker (**H.-L.**). — Le style de Pierre Loti. (Prof. Bruneau.) D. U. 18 mars 1938.

Ekstrôm (**Per Gustaf**). — Pierre Loti à la recherche de la foi. (Prof. Levaillant.) D. U. 6 mars 1941.

M[lle] Bouveau (**Antoinette**). — Étude stylistique sur les œuvres descriptives de Pierre Loti. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 24 février 1947.

Moulis (**André**). — Pierre Loti, essai de biographie psychologique. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 24 février 1947.

— « Azyiadée », de Pierre Loti, étude critique. (Prof. Pintard.) Th. Sec. 24 février 1947.

Delaunay (**Claude**). — Joseph de Maistre, sa vie et son œuvre. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 25 novembre 1947.

Davies (**Gardner**). — L'esthétique de Mallarmé. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 26 février 1946.

— Les poèmes commémoratifs de Mallarmé, essai d'exégèse raisonnée (Prof. Jasinski.) Th. Sec. 24 février 1947.

Vial (**André**). — L'art du roman dans Guy de Maupassant. (Prof. Levaillant.) 26 novembre 1942.

— Gustave Flaubert et l' « Éducation sentimentale ». (Prof. Pommier.) 11 mars 1943.

Youssef Yacoub. — Le pessimisme de Guy de Maupassant. (Prof. Levaillant.) D. U. 25 juillet 1946.

Loutfy (**Moïn**). — Le conte fantastique dans l'œuvre de Maupassant. (Prof. Levaillant.) D. U. 18 mai 1944.

Thoraval (**Jean**). — L'art de Maupassant d'après ses retouches. (Prof. Pommier.) Th. Sec. 28 janvier 1946.

M^lle **Liedl** (**Mary-Jane**). — La comparaison entre la conception d'art de Mérimée et de Stendhal. (Prof. Michaut). D. U. 17 novembre 1939.

Sabeh (**Joseph**). — Joseph-François Michaud, historien des Croisades et voyageur d'Orient. (Prof. Levaillant.) D. U. 16 février 1939.

Bonnet (**Georges**). — Le romantisme de Michelet. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 31 janvier 1943.

Faus (**Keeler**). — Octave Mirbeau, critique de mœurs. (Prof. Baldensperger.) D. U. 18 février 1935.

Thompson (**P.-E.**). — Étude sur Jean Moréas : ses images poétiques, ses symboles. (Prof. Levaillant.) D. U. 24 février 1947.

Knodel (**Arthur**). — La mythologie grecque dans la poésie de Moréas, Verhaeren et Régnier. (Prof. Levaillant.) D. U. 3 février 1939.

Direz (**Jacques**). — Henry Murger, sa vie et son œuvre. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 24 mai 1943.

Billot (**Pierre**). — Le classicisme de Musset. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 18 juillet 1941.

M^lle **Metsch** (**Lucy**). — « Les Caprices de Marianne », de A. de Musset, un chef-d'œuvre de langue française. (Prof. Michaut.) D. U. 27 janvier 1939.

Firth (**Alfred**). — Paul de Musset, sa vie et son œuvre. (Prof. Strowski.) D. U. 7 décembre 1935.

M^lle **Dagher** (**Nada**). — Napoléon écrivain. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 3 juin 1946.

M^lle **Planeix** (**Marie-Antoinette**). — Gérard de Nerval et l'ésotérisme. (Prof. Martino.) Th. Pr. 3 février 1944.

M^me **Boy de la Tour** (**L.**). — Juste Olivier, l'homme, l'œuvre, l'ami de Sainte-Beuve, l'intermédiaire entre la France et la Suisse romande. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 20 novembre 1943.

Berthaut (**Henri**). — Parny. (Prof. Michaut.) D. U. 1^er décembre 1936.

Onimus (**J.**). — Charles Péguy, poète et mystique. (Prof. Michaut.) Th. Pr. 22 mars 1941.

Tournaud (**Robert**). — Charles-Louis Philippe et son temps. Th. Pr. 6 juillet 1937.

Regard (**Maurice**). — Gustave Planche. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 27 février 1946.

Miserus (**M.-H.**). — La critique littéraire d'Armand de Pontmartin (Prof. Jasinski.) D. U. 17 juin 1947.

M^lle **Stripling** (**Edna-Harriet**). — Étude biographique et littéraire sur Jean Prévost. (Prof. Jasinski.) D. U. 29 mars 1947.

Farchi (**Jean**). — Marcel Proust à la recherche du temps perdu. Essai sur la genèse et la construction de l'œuvre. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 10 mai 1947.

M^lle **Bodkier Zawierucha** (**Ida**). — L'imagination plastique dans l'œuvre de Proust. (Prof. Levaillant.) D. U. 8 avril 1938.

Jones (**Stanley**). — Les divers aspects de la personnalité chez Proust. (Prof. Ascoli.) D. U. 16 février 1939.

Charmont (**François-Luc**). — Ernest Psichari, l'homme et l'œuvre (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 19 mai 1944.

Parmee (**Douglas**). — Le retour à la forme et à l'inspiration classiques dans la poésie d'Henri de Régnier. (Prof. Levaillant.) D. U. 24 janvier 1938.

M^lle **Lapointe** (**Jeanne**). — La phrase de Henri de Régnier. (Prof. Bruneau.) D. U. 15 mars 1947.

Riousse (**Michel**). — Le vocabulaire poétique d'Henri de Régnier. (Prof. Bruneau.) D. U. 4 février 1943.

Rolin (**Pierre**). — Charles de Rémusat et l'éclectisme littéraire au temps du romantisme. (Prof. Ascoli.) Th. Pr. 16 novembre 1936.

M^me **Piatier Gallini** (**Jacqueline**). — Renan et l'âme féminine. (Prof. Pintard.) D. U. 17 juin 1947.

Smith (**Collin**). — Les idées de Renan sur la poésie primitive. (Prof. Pommier.) D. U. 7 octobre 1938.

Étiemble (**René**). — Le mythe de Rimbaud. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Pr. 6 mai 1938.

— Bibliographie analytique et critique du mythe de Rimbaud. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 6 mai 1938.

Souyris (**Pierre**). — Rimbaud : son « alchimie verbale », procédés musicaux et rythmiques, origines et influence. (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 3 juin 1946.

— Édition commentée de « Une saison en Enfer », de Rimbaud. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Sec. 3 juin 1946.

De Bouillane de Lacoste (**Adrien-Henry**). — Histoire critique du poète Arthur Rimbaud et de son œuvre. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Pr. 22 octobre 1940.

M^lle **Abezynska** (**Romaine**). — Jacques Rivière, interprète de la pensée française de 1905 à 1925. (Prof. Levaillant.) D. U. 3 juin 1946.

M^lle **Cameron** (**Kathleen**). — Georges Rodenbach, son œuvre, son influence. (Prof. Levaillant.) D. U. 23 décembre 1938.

M^lle **Fecarotta** (**Fabiola**). — Les personnages féminins dans l'œuvre de Romain Rolland. (Prof. Jasinski.) D. U. 17 juin 1947.

Lévy (**Arthur**). — L'idéalisme de Romain Rolland. (Prof. Pommier.) D. U. 15 mars 1945.

M^lle **Ehrlich** (**Rudolfine**). — La fantaisie dans la poésie d'Edmond Rostand. (Prof. Levaillant.) D. U. 11 mars 1939.

M^lle **Baudot** (**Henriette**). — Le goût de Sainte-Beuve. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 26 novembre 1942.

Antoine (Gérald). — Édition critique de « Les poésies et les pensées de Joseph Delorme ». (Prof. Pommier.) Th. Sec. 28 janvier 1946.

Mme Decreus-Van Liefland (Juliette). — Sainte-Beuve et la critique des auteurs féminins. (Prof. Mornet.) D. U. 25 novembre 1946.

Soulie (Michel). — Les idées politiques et sociales de George Sand. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 25 novembre 1947.

Blin (Georges). — Essai sur le personnage stendhalien. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 29 mai 1941.

Marshall (A.-H.). — La psychologie des passions chez Stendhal. (Prof. Mornet.) D. U. 24 mars 1939.

Mlle Kataoka (Miti). — L'égotisme chez Stendhal. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 20 décembre 1946.

Mme Marill Lagueyrie (Francine). — Morale et société chez Stendhal. (Prof. Jasinski.) D. U. 2 mai 1945.

Mlle Journau (Geneviève). — La nature dans l'œuvre de Taine. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 25 novembre 1946.

Lalande (Bernard). — Taine, les années de formation. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 16 avril 1942.

Del Litto (V.) — La formation et le développement de Stendhal. Essai sur l'esthétique stendhalienne. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 4 avril 1944.

Walzer (P.-O.). — P.-J. Toulet, l'œuvre, l'écrivain. (Prof. Levaillant.) D. U. 4 mars 1938.

Jones (Rhys-S.). — Paul Valéry et l'héritage mallarméen. Étude psychologique et littéraire. (Prof. Levaillant.) D. U. 29 mars 1947.

Bémol (Maurice). — Paul Valéry, essai de critique valéryste. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 27 février 1946.

— La méthode critique de Paul Valéry. (Prof. J.-M. Carré.) Th. Sec. 27 février 1946.

Mlle Liang Pai Tchin. — Paul Valéry et la poésie. (Prof. Pommier.) D. U. 26 janvier 1946.

Mme Davies (Paméla). — L'idée de la création dans l'œuvre de Valéry. (Prof. Levaillant.) D. U. 3 juin 1946.

Mlle Besson (Fernande). — Le rythme de Verhaeren. (Prof. Bruneau.) D. U. 5 mai 1939.

Soissons (Henri). — L'image chez Verhearen. (Prof. Bruneau.) D. U. 17 mai 1946.

Mlle Bonnechaux (Yolande). — Verlaine, voyageur en Flandre et en Belgique. Influence sur son œuvre poétique. (Prof. Jasinski.) D. U. 15 mars 1947.

Cuenot (Cl.). — La langue, le style et la métrique de Verlaine. (Prof. Ch. Bruneau.) Th. Pr. 11 janvier 1936.

De Bouillane de Lacoste (Adrien-Henry). — Édition critique de

« Bonheur », de Paul Verlaine. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 27 juin 1941.

Guth (Joseph-Paul). — Jules Verne. (Prof. Pommier.) Th. Pr. 10 janvier 1941.

Millon (Charles). — La prose de Vigny. (Prof. Ascoli.) D. U. 12 février 1938.

Mme Millot Lenglin (Hélène). — Les sœurs d'Éloa, un idéal féminin des premiers romantiques. (Prof. Van Tieghem.) D. U. 24 avril 1937.

Nicolas (Henri). — La poésie de Francis Vielé Griffin. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 31 mars 1939.

Malavié (Jean). — Trois aspects de la critique universitaire : Villemain, Saint-Marc Girardin, Nisard. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 29 mars 1947.

Mas (Raoul). — Le style de Villiers de l'Isle-Adam. (Prof. Bruneau.) D. U. 19 mai 1944.

Mlle Rajgrodska (Françoise). — L'art de la suggestion chez Villiers de l'Isle-Adam. (Prof. Levaillant.) D. U. 12 janvier 1940.

Dimitriu Pausesti (A.). — L'esthétique naturaliste et ses transformations chez les disciples de Zola. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 2 mars 1935.

Gruau (Georges). — Émile Zola avant les Rougon Macquart. (Prof. Levaillant.) Th. Pr. 29 mars 1947.

Mme Fajgenbaum Krakowski. — La femme dans l'œuvre d'Émile Zola. (Prof. Ascoli.) D. U. 30 octobre 1947.

Robert (Guy). — La Terre, d'Émile Zola, étude historique et critique. (Prof. Jasinski.) Th. Pr. 13 juillet 1939.

— « Germinal », les idées sociales, analyse et sources. (Prof. Levaillant.) Th. Sec. 13 juillet 1939.

A la liste des thèses de littérature française moderne soutenues à la Faculté des Lettres de Paris que nous avons publiée dans notre numéro 1 de 1948, *p.* 110-112, *ajoutons les thèses suivantes :*

Baschet (Robert). — E. J. Delécluze, témoin de son temps, 1781-1863 (Prof. Bédarida). Th. Pr. 13 juin 1942.

— E. J. Delécluze, *Carnet de route d'Italie, Impressions romaines,* 1823-1824. Th. Sec. 13 juin 1942.

Matoré (Georges). — Théophile Gautier et le vocabulaire de la langue littéraire (1833-1845). (Prof. Bruneau.) Th. Pr. 14 février 1945.

— Le lexique du « Capitaine Fracasse », de Th. Gautier. (Prof. M. Roques.) Th. Sec. 14 février 1945.

DIVERS

Travaux en cours. — M. Raymond Massant, licencié en philologie romane, 56, rue de Gravelines, à Bruxelles IV (Belgique), prépare une thèse sur *La Genèse des Contes drôlatiques d'Honoré de Balzac.* Il serait reconnaissant à toutes les personnes qui pourraient lui adresser des documents concernant la naissance et l'histoire de cette œuvre (copies ou photos de lettres, articles de journaux, *curiosa*, etc).

Correspondance. — *Nous avons reçu la lettre suivante, qui se rapporte à la publication de deux lettres de Vigny par M. Lebaillif (dans notre n° 3, juillet-septembre 1947, p. 266-269)* :

... Si médiocre que soit la production poétique de Charles Fournier, dit Crèvecœur, la sollicitude que lui témoigne l'auteur de *Chatterton* le range au nombre des clients du défenseur attitré de la poésie en des temps assez contraires. Une lettre du 23 janvier 1843, adressée à « Monsieur Fournier fils », assurait ce jeune homme de l'amitié que lui portait le maître et lui donnait rendez-vous pour le jeudi suivant. « Nous parlerons au coin du feu des plus belles choses de la vie. Elle en renferme bien plus qu'on ne le veut croire » (*Catalogue Cornuau de 1933*). Quant à la difficulté évoquée trop mystérieusement par Fournier dans la lettre à laquelle répond Vigny le 17 février 1846, un paragraphe d'une longue missive de celui-ci à Brizeux nous renseigne sur sa nature — qui n'a rien de politique. L'apitoiement se nuance d'un peu d'ironie, quand Vigny mande ceci à son ami, le jour où il lui propose de présenter pour un prix Montyon le poème *Les Bretons*, paru en 1846 :

J'ai reçu une lettre de ce pauvre petit Fournier. Hélas ! il est marié. Il a fait tout doucement sa petite révolte avec les yeux baissés et rougissant. Obstiné comme une colombe que l'on tuerait plutôt que de la faire changer de nid. Il a changé de nom aussi et il a imaginé de s'appeler Crèvecœur. Sinistre augure.

FERNAND BALDENSPERGER.

Nous avons reçu d'autre part, de M. Raymond Lebègue, la lettre suivante :

« Les quatre premiers paragraphes du manuscrit de Vigny que publie M. Guillemin (*R. H. L.*, juillet-septembre 1947, p. 263-264), ne sont pas inconnus. Ils ont été reproduits en photographie par la *Revue hebdomadaire*, dès 1914. Cette reproduction et d'autres des manuscrits de M. Marc Sangnier servaient à illustrer les conférences de Jean Aicard sur Vigny.

« Comme aucun lettré n'a désiré connaître l'opinion de l'auteur de *Maurin des Maures* sur celui des *Destinées*, les photographies ont été ignorées de tous les

éditeurs de Vigny. J'en ai signalé l'intérêt dans un article que le *Journal des Débats* a publié le 15 mai 1924 (*A propos d'une édition récente des* Destinées).

« La transcription de M. Guillemin ne fournit pas la première version de l'auteur, par exemple :

le [capit] savant capitaine,
tout puissant [puis il prend] qui [ouvre à l'âme] *peut ouvrir à sa grande âme* fatiguée,
laisser [sa memoire il] le souvenir,
il prend [une bouteille] une feuille,
bouteille [de] d'un verre [sombre (?) qui] *noir* et,
[Les officiers] *Ses* braves officiers.

Elle contient d'autre part quelques inexactitudes ; il faut lire :

il se résigne, il s'incline,
du pôle sud, entre le degré et le antarctique,
le vin joyeux d'Aï.

« Les autres photographies de la *Revue hebdomadaire* reproduisent une analyse « des idées philosophiques exprimées dans le *Mont des Oliviers*, *La Sauvage*, *La « Mort du loup*, *La Flûte ou l'égalité des âmes* et *Ève*, — une mise au net de « *La Maison du berger* et de *La Bouteille à la mer*, — et une esquisse en prose de « *Wanda*. »

RAYMOND LEBÈGUE.

Revue d'histoire du théâtre. — La Société d'Histoire du Théâtre (Paris, 55, rue Saint-Dominique), dont le président est L. Jouvet et le secrétaire général R. Lebègue, publie une revue trimestrielle illustrée, la *Revue d'Histoire du théâtre*, qui contient des articles de fond, des chroniques, des comptes rendus, et une bibliographie se rapportant au théâtre français. Dans le premier fascicule, qui se termine par une bibliographie méthodique de 700 numéros, R. Lebègue commente le répertoire d'une troupe ambulante de la fin du XVI^e^ siècle, P. Mélèse dresse le tableau de huit années d'activités moliéresques, J. Richer publie un inédit de G. de Nerval..., etc.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE
DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Articles.

Pages

RENÉ PINTARD. Modernisme, humorisme, libertinage. Petite suite sur le « cas Gassendi »..... 1
PAUL VERNIÈRE. Balzac et la genèse de « Vautrin »..... 53
RENÉ RICATTE. Autour de « La Fille Élisa »..... 69
ÉMILE BOUVIER. La genèse de l' « Histoire d'une Grecque moderne »..... 113
RENÉ JASINSKI. Genèse et sens du « Capitaine Fracasse »..... 131
GEORGES COLLAS. A Combourg, le père et le fils (1780-1786)..... 193
JEAN-MARIE GAUTIER. Le « Génie du Christianisme » est-il un de nos premiers « digests »?..... 211
AMÉDÉE OUTREY. Note critique sur le « Journal de Jérusalem » de Chateaubriand..... 223
ANDRÉ VIAL. Flaubert, émule et disciple émancipé de Balzac : « L'Éducation sentimentale »..... 233
FRANCOIS MICHEL. Un personnage de Mérimée..... 289
GILBERT ROUGER. Gérard de Nerval à Cythère..... 296
PAUL DIMOFF. Autour d'un projet de roman de Flaubert : « La Spirale »..... 309

Notes et documents.

VICTOR GIRAUD. Sur l'éloquence de la chaire au XVIIIe siècle : Brydayne..... 84
GEORGES MONGRÉDIEN. Farces et facéties populaires (*1re partie*)..... 157
HENRI GLAESENER. Autour des Ballades de Casimir Delavigne..... 164
PIERRE JOURDA. Variations stendhaliennes..... 167
VICTOR GIRAUD. Sur le titre « Génie du Christianisme »..... 264
AUGUSTE VIATTE. Études d'histoire littéraire publiées au Canada..... 266
RAYMOND LEBÈGUE. Une lettre inédite de Guillaume du Vair..... 336
GEORGES MONGRÉDIEN. Farces et facéties populaires (*fin*)..... 343
PIERRE SALOMON. Les rapports de G. Sand et de P. Leroux en 1845, d'après le prologue de « La Mare au Diable »..... 352

Comptes rendus.

CHARLES DÉDEYAN. *Montaigne chez ses amis anglo-saxons ; — Essai sur le Journal de Voyage de Montaigne* (PIERRE MOREAU)..... 90
MONTAIGNE. *Journal de Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne*, édition Charles Dédeyan (PIERRE MOREAU)..... 90
MAURICE LEVAILLANT. *Lamartine et l'Italie en 1820* (PIERRE MOREAU)..... 96
ALFRED DE VIGNY. « *Les Destinées* », édition VERDUN L.SAULNIER (PIERRE MOREAU)..... 98

CLAUDE DIGEON. *Le dernier visage de Flaubert* (ÉDOUARD MAYNIAL)..... 100
NATHAN EDELMAN. *Attitudes of seventeenth-century France toward the Middle Ages* (RAYMOND LEBÈGUE)..... 170
JEAN POMMIER. *Variétés sur Alfred de Musset et son théâtre, Musset et G. Sand, Musset et la princesse Belgiojoso* (THÉRÈSE MARIX-SPIRE)..... 173
BAUDELAIRE. *Œuvres complètes, Correspondance générale*, édition JACQUES CRÉPET (FERNAND BALDENSPERGER)..... 174
RAYMOND LEBÈGUE. *Les Correspondants de Peiresc dans les anciens Pays-Bas* (BERNARD ROCHOT)..... 270
IRA O. WADE. *Studies on Voltaire with some unpublished papers of M^me du Châtelet* (DANIEL MORNET)..... 271
CHATEAUBRIAND. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition MAURICE LEVAILLANT (JEAN-ALBERT BÉDÉ)..... 273
PHILIPPE VAN TIEGHEM. *Petite histoire des grandes doctrines littéraires en France. De la Pléiade au Surréalisme* (RENÉ BRAY)..... 276
DOUGLAS H. GORDON et NORMAN L. TORREY. *The censoring of Diderot's Encyclopédie and the re-established text* (DANIEL MORNET)..... 359
PIERRE NAVILLE. *Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique au XVIII^e siècle* (J. LOUGH)..... 360
JEAN-MARIE CARRÉ. *Les écrivains français et le mirage allemand* (CHARLES DÉDEYAN)..... 362
ANDREW JACKSON MATHEWS. *La Wallonie, 1886-1892. The symbolist Moement in Belgium* (C. VANWELKENHUYZEN)..... 373

Notes bibliographiques..... 102, 178, 278, 365
Les sujets de thèses à Paris..... 110, 183, 285, 372

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à St-Germain-lès-Corbeil en novembre 1948.
O. P. I. A. C. L. 31. 1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1948.
N° d'ordre dans les travaux de la LIBRAIRIE ARMAND COLIN : 536.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 800.

University of London
Library SHL
WITHDRAWN

48e année. N° 2. Avril-Juin 1948.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

Émile Bouvier. — La genèse de l' « Histoire d'une Grecque moderne ».
René Jasinski. — Genèse et sens du « Capitaine Fracasse ».

NOTES ET DOCUMENTS

Georges Mongrédien. — Farces et facéties populaires (*1re partie*).
Pierre Jourda. — Variations stendhaliennes.
Henri Glaesener. — Autour des Ballades de Casimir Delavigne.

COMPTES RENDUS

Nathan Edelman : Attitudes of seventeenth-century France toward the Middle Ages (Raymond Lebègue). — Jean Pommier : Variétés sur Alfred de Musset et son théâtre, Musset et G. Sand, Musset et la princesse Belgiojoso (Thérèse Marix-Spire). — Baudelaire : Œuvres complètes, Correspondance générale, édition Jacques Crépet (Fernand Baldensperger).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DIVERS

Travaux en cours. — *French Studies.* — Correspondance.

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Education Nationale.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Maître de Conférences à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Professeur à l'Université de Lyon.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Maître de Conférences à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 3, rue Debourge, L'Isle-Adam (S.-et-O.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre : M. Green, Cambridge. M. Rudler, Oxford. M. Vinaver, Manchester.
Belgique : M. Charlier, Bruxelles.
États-Unis : M. Carrington Lancaster, Baltimore. M. Bédé, Columbia. M. Bonno, Berkeley. M. Morize, Harvard. M. Peyre, Yale. M. Seznec, Harvard. M. Vigneron, Chicago.
Hongrie : M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas : M. Gallas, Amsterdam. M. Tielrooy, Amsterdam.
Suède : M. Mouton, directeur de l'Institut français, Stockholm.
Suisse : M. Bray, Lausanne. M. Kohler, Neuchâtel. M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie : M. Antoine Adam, Prague. M. Kopal, Prague.

La Revue d'Histoire littéraire de la France,

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT ANNUEL :

France et Union française . . . . . **500 fr.**
Étranger . . . . . **600 fr.**

Le numéro de l'année courante . . . . . **140 fr.**
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

Il reste quelques exemplaires des années **1894** à **1937** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année échue est indiqué sur demande.) — Les Tables générales de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. MAURICE TOURNEUX, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671*.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES

de

MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*

par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un fort volume in-8° carré (14 × 22), avec *portrait*, broché..... **200 fr.**

COLLECTION ARMAND COLIN

LITTÉRATURE FRANÇAISE

La Pensée au moyen âge, par PAUL VIGNAUX.
La Renaissance des Lettres *en France, de Louis XII à Henri IV*, par J. PLATTARD.
L'École classique française (1660-1715), par AUGUSTE BAILLY.
La Pensée française au XVIIIe siècle, par DANIEL MORNET.
Le Naturalisme français (1870-1895), par PIERRE MARTINO.
L'École romantique française, par JEAN GIRAUD.
Parnasse et Symbolisme (1850-1900), par PIERRE MARTINO.
La Littérature française contemporaine, par ANDRÉ BILLY.
Le Théâtre français contemporain, par EDMOND SÉE.
La Littérature comparée, par PAUL VAN TIEGHEM.
Géographie des Lettres françaises, par AUGUSTE DUPOUY.

Chaque volume in-16 (11 × 17), broché. . . . . **120 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

Nouvelles Éditions :

Histoire de la Littérature française classique (1660-1700), ses caractères véritables, ses aspects inconnus, par DANIEL MORNET. Un volume in-8° (16 × 25), de 430 pages, broché. . . . . 400 fr.
(Ouvrage couronné par l'Académie française. PRIX Estrade-Delcros.)

Petit traité de Versification française, par MAURICE GRAMMONT. Un volume in-16, broché. . . . . 90 fr.

Grammaire élémentaire de l'ancien français, par JOSEPH ANGLADE. Un volume in-16, broché. . . . . 150 fr.

La Chanson de Roland, traduction d'après le manuscrit d'Oxford, par HENRI CHAMARD. Un volume in-16, broché. . . . . 160 fr.

Histoire de la Langue française, des Origines à 1900, par F. BRUNOT. (18 volumes parus.) Chaque vol. in-8° (16 × 25), br. (*Demander les prix.*)

Histoire de la Langue et de la Littérature française, des Origines à 1900, ornée de *156 planches hors texte*, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE (8 volumes.) Chaque vol. in-8° (16 × 25), br. 850 fr.

Les Troubadours : leurs vies, leurs œuvres, leur influence, par JOSEPH ANGLADE. Un volume in-16, broché. . . . . 120 fr.

François Villon et les Thèmes poétiques du moyen âge, par ITALO SICILIANO. Un volume in-8° (16 × 25), 600 pages, broché. 500 fr.

Le Roman sentimental avant « L'Astrée », par GUSTAVE REYNIER. Un volume in-8° (13 × 20), broché. . . . . 130 fr.

Un Gentilhomme de Lettres au XVIIIe siècle : H. de Bueil, Seigneur de Racan, par LOUIS ARNOULD. Un vol. in-8° (16 × 25), broché. . . . 300 fr.

Molière, les Théâtres, le Public et les Comédiens de son temps, par KARL MANTZIUS. Traduit par M. PELLISSON. Un vol. in-8° (16 × 23), br. 200 fr.

Correspondance générale de J.-J. Rousseau, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par THÉOPHILE DUFOUR, publiée par PIERRE-PAUL PLAN. (20 volumes.) Chaque vol. in-8° (14 × 22), *planches hors texte*, br. 350 fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.